This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

~~Y C.14~~

WORCESTER COLLEGE
T. 4. 76

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET — DÉCEMBRE 1886

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4

Digitized by Google

T. 4. 66

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME VIII

JUILLET — DÉCEMBRE 1886

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1886

Digitized by Google

Digitized by Google

Ref
D
1
R46
1886
pt. 2

PROCÈS VERBAL DE L'OUVERTURE

DES

MOMIES DE RAMSÈS II ET RAMSÈS III[1]

(PL. XII, XIII, XIV.)

L'an 1886 et le 1er juin, correspondant au vingt-huit de Chaaban 1303 de l'Hégire, à neuf heures du matin,

Par ordre et en présence de Son Altesse Mohammed-Pacha-Thewfik, Khédive d'Égypte,

Et en présence de Leurs Excellences Moukhtar-Pacha-Ghazi, haut-commissaire de Sa Hautesse le Sultan; Henry Drummond Wolf, haut-commissaire de Sa Majesté Britannique, Nubar-Pacha, président du conseil des Ministres; Abd-el-Kader-Pacha-Hilmy, ministre de l'Intérieur; Moustapha-Pacha-Fahmy, ministre des finances; Abdourrahman-Pacha-Rouchdy, ministre des travaux publics et de l'Instruction publique; de Khitrowo, agent et consul général de Russie; Khaïri-Pacha, directeur de la Maïch de S. A. le Khédive; Zoulfikar-Pacha, grand-maître des cérémonies de S. A. le Khédive; Salem-Pacha, médecin de S. A. le Khédive; Abdallah-Bey-Fawzy et Ahmed-Bey-Hamdy, aides de camp de S. A. le Khédive; Chouki-Bey, Daninos-Bey, Takla-Bey, Walpole, Abaza;

Par les soins de MM. Gaston Maspero, directeur général des fouilles et antiquités de l'Égypte; Émile Brugsch-Bey, conservateur, et Urbain Bouriant, conservateur-adjoint du Musée de Boulaq, il a été procédé, dans la salle dite des momies royales, au dépouillement des deux momies qui portent au catalogue im-

1. Cette pièce d'un haut intérêt a été communiquée à l'Académie au nom de M. Maspero, dans sa séance du 18 juin. La compagnie a bien voulu, pour lui donner une prompte publicité, nous autoriser à la reproduire dans la *Revue*, avec quelques-unes des photographies qui l'accompagnaient.

Digitized by Google

primé les n°s 5229 et 5233 et proviennent de la cachette de Deïr-el-Baharî.

La momie n° 5233, extraite la première de sa cage en verre, est celle de Ramsès II Sésostris, comme en font foi les procès-verbaux des années VI et XVI du grand-prêtre d'Amon Hrihor-Siamoun, X du grand-prêtre d'Amon, Pinotmou Ier, tracés à l'encre noire sur le couvercle en bois du cercueil, XVI du grand-prêtre d'Amon, Pinotmou Ier, tracé extérieurement sur le linceul à l'endroit de la poitrine. La présence de ces inscriptions une fois constatée par S. A. le Khédive et par les hautes personnes réunies dans la salle, la première enveloppe fut enlevée et l'on découvrit successivement une bande d'étoffe large d'environ 0^{m},20 enroulée autour du corps, puis un second linceul cousu et maintenu d'espace en espace par des bandes étroites, puis deux épaisseurs de bandelettes et une pièce de toile fine tendue de la tête aux pieds. Une image de la déesse Nouït, d'environ un mètre, y est dessinée en couleur rouge et noire, ainsi que le prescrivait le rituel : le profil de la déesse rappelle à s'y méprendre le profil pur et délicat de Séti Ier, tel que nous le font connaître les bas-reliefs de Thèbes et d'Abydos. Une bande nouvelle était placée sous cette amulette, puis une couche de pièces de toile pliées en carré et maculées par la matière bitumineuse dont les embaumeurs s'étaient servis. Cette dernière enveloppe écartée, Ramsès II apparut. Il est grand [1], bien conformé, parfaitement symétrique. La tête est allongée, petite, par rapport au corps. Le sommet du crâne est entièrement dénudé. Les cheveux, rares sur les tempes, s'épaississent à la nuque et forment de véritables mèches lisses et droites, d'environ 0^{m},05 de longueur : blancs au moment de la mort, ils ont été teints en jaune-clair par les parfums. Le front est bas, fuyant, étroit, l'arcade sourcilière saillante, le sourcil blanc et fourni, l'œil petit et rapproché du nez, le nez long, mince, busqué comme le nez des Bourbons, légèrement écrasé au bout par la pression du maillot, la tempe

1. Même après le tassement des vertèbres et la rétraction produite par la momification, il mesure encore 1^{m},72 de hauteur.

Digitized by Google

creuse, la pommette proéminente, l'oreille ronde, finement ourlée, écartée de la tête, percée d'un trou comme celle d'une femme pour y accrocher des pendants, la mâchoire forte et puissante, le menton très haut. La bouche largement fendue est bordée de lèvres épaisses et charnues; elle était remplie d'une pâte noirâtre, dont une partie, détachée au ciseau, a laissé entrevoir quelques dents très usées et très friables, mais blanches et bien entretenues. La moustache et la barbe peu fournies et rasées avec soin pendant la vie, avaient cru au cours de la dernière maladie ou après la mort; les poils, blancs comme ceux de la chevelure et des sourcils, mais rudes et hérissés, ont une longueur de 2 ou 3 millimètres. La peau est d'un jaune terreux, plaquée de noir. En résumé, le masque de la momie donne très suffisamment l'idée de ce qu'était le masque du roi vivant : une expression peu intelligente, peut-être légèrement bestiale, mais de la fierté, de l'obstination et un air de majesté souveraine qui perce encore sous l'appareil grotesque de l'embaumement. Le reste du corps n'est pas moins bien conservé que la tête, mais la réduction des chairs en a modifié plus profondément l'aspect extérieur. Le cou n'a plus que le diamètre de la colonne vertébrale. La poitrine est ample, les épaules sont hautes, les bras croisés sur la poitrine, les mains longues, fines et rougies de henné, les ongles très beaux, taillés à la hauteur de la chair et soignés comme ceux d'une petite maîtresse; la plaie par laquelle les embaumeurs avaient ôté les viscères s'ouvre béante au flanc gauche. Les parties génitales ont été enlevées à l'aide d'un instrument tranchant, et probablement, selon un usage assez répandu, ensevelies à part dans le creux d'un Osiris en bois. Les cuisses et les jambes sont décharnées, les pieds longs, minces, un peu plats, frottés de henné comme les mains. Les os sont faibles et fragiles, les muscles sont atrophiés par dégénérescence sénile : on sait, en effet, que Ramsès II régna nombre d'années avec son père Séti Ier, soixante-sept ans seul et dut mourir presque centenaire.

Le dépouillement de la momie de Ramsès II n'avait pas exigé

Digitized by Google

plus d'un quart d'heure. Après un repos de quelques instants, vers dix heures moins dix minutes, la momie n° 5229 fut retirée à son tour de la cage en verre. Elle avait été trouvée dans le grand sarcophage n° 5247 ainsi qu'une autre momie sale et déguenillée. Comme le sarcophage porte le nom de Nofritari, femme du roi Ahmos Ier de la XVIIIe dynastie, on en avait conclu que la momie n° 5229 était celle de cette reine. L'autre momie aurait appartenu à une princesse encore inconnue et aurait été placée à côté de Nofritari par les prêtres chargés de cacher les cercueils royaux dans le trou de Déir-el-Baharî. Reléguée aux magasins du Musée, elle acheva de s'y corrompre et répandit bientôt une telle odeur qu'il devint nécessaire de s'en débarrasser. On l'ouvrit donc et on reconnut qu'elle était emmaillottée avec soin, mais le cadavre fut à peine exposé à l'air qu'il tomba littéralement en putréfaction et se mit à suinter un pus noirâtre d'une puanteur insupportable. On constata que c'était une femme d'âge mûr et de taille moyenne, appartenant à la race blanche. Les bandelettes n'avaient aucune trace d'écriture, mais un lambeau d'étoffe découvert dans le sarcophage n° 5247 avait une scène d'adoration du roi Ramsès III à deux formes d'Amon. Une courte légende, mi-partie en hiéroglyphes cursifs, mi-partie en hiératique, nous apprit que le linge ainsi décoré était un don du chef blanchisseur de la maison royale, et on pensa que la momie anonyme était d'une des nombreuses sœurs, femmes ou filles de Ramsès III.

La momie n° 5229 était enveloppée proprement d'une toile de couleur orange, fixée par des bandelettes de toile ordinaire. Elle ne portait aucune inscription apparente; on voyait seulement autour de la tête un bandeau couvert de figures mystiques. M. Maspero rappela à S. A. le Khédive que Nofritari est représentée peinte en noir dans certains tableaux, mais que d'autres monuments lui attribuent le teint jaune et les cheveux lisses des femmes égyptiennes. De là des discussions interminables entre les égyptologues, les uns prétendant que la reine était une négresse, les autres affirmant que la couleur noire de son visage

Digitized by Google

et de son corps était une simple fiction des prêtres : son culte, très répandu à Thèbes, en faisait une forme d'Athor, la déesse noire, la déesse de la mort et des ténèbres. L'ouverture de la momie n° 5229 allait probablement résoudre à tout jamais ce problème d'histoire. La toile orange détachée, on aperçut sur le linceul en toile blanche qui venait immédiatement au-dessous, une inscription en quatre lignes : « L'an XIII et le second mois de Shomou, le 28, ce jour-là, le premier prophète d'Amon, roi des dieux, Pinotmou, fils du premier prophète d'Amon, Piônkh, le scribe du temple Zosersoukhonsou, et le scribe de la nécropole Boutehamon, allèrent restaurer le défunt roi Ousirmarî-Mîamoun et l'établir pour l'éternité. » Ce qu'on avait pris jusqu'alors pour Nofritari était donc le cadavre de Ramsès III, et la momie anonyme était sans doute Nofritari. Ce point constaté, Ramsès III fut dressé sur ses pieds et photographié dans son costume de bandelettes. Si courte que fût la pause, elle parut longue encore au gré des spectateurs. La péripétie qui substituait un des grands conquérants de l'Égypte à la reine la plus vénérée de la XVIIIe dynastie les avait surpris et excités au plus haut degré : le dépouillement recommença au milieu de l'impatience générale. Tous avaient quitté leur place et se pressaient pêle-mêle autour des opérateurs. Trois épaisseurs de bandelettes disparurent rapidement, puis on fut arrêté par un maillot de canevas cousu et enduit de poix, puis, cette gaine fendue à coups de ciseau, de nouvelles couches de linge se firent jour à travers l'ouverture ; la momie semblait fondre et se dérober sous nos doigts. Quelques-unes des toiles portaient des tableaux et des légendes à l'encre noire : le dieu Amon est assis sur son trône, et au-dessous, une ligne d'hiéroglyphes nous apprend que cette bandelette a été fabriquée et offerte par un dévot du temps ou par une princesse de sang royal « par la dame-chanteuse d'Amon-Râ, roi des dieux, Faïtâatnimout, fille du premier prophète d'Amon Piônkh, pour que le dieu Amon lui accordât vie, santé et force. » Deux pectoraux se dissimulaient sous les plis de l'étoffe : le premier en bois doré n'avait que la représentation

Digitized by Google

ordinaire d'Isis et Nephthys adorant le Soleil ; mais l'autre, en or pur, était au nom de Ramsès III. Une dernière gaine de canevas poissé, un dernier linceul de toile rouge, un désappointement vivement ressenti par l'assistance : la face était noyée dans une masse compacte de goudron qui empêchait d'en distinguer les traits. A onze heures vingt minutes, S. A. le Khédive quitta la salle.

Les opérations furent reprises dans l'après-midi du même jour et dans la matinée du jeudi 3 juin. Un nouvel examen des bandelettes permit de reconnaître des inscriptions sur deux d'entre elles ; la première est datée de l'an IX, la seconde de l'an X du grand-prêtre d'Amon, Pinotmou Ier. Le goudron attaqué prudemment au ciseau par M. Alexandre Barsanti, sculpteur adjoint au Musée, se détacha peu à peu. Les traits sont moins bien conservés que ceux de Ramsès II ; on peut cependant recomposer jusqu'à un certain point le portrait du conquérant. La tête et la face sont rasées de près et ne montrent aucune trace de cheveux ou de barbe. Le front, sans être ni très large, ni très haut, est mieux proportionné que celui de Ramsès II ; l'arcade sourcilière est moins forte, les pommettes sont moins saillantes, le nez moins arqué, le menton et la mâchoire moins lourds. Les yeux étaient peut-être plus grands, mais on ne peut rien affirmer à cet égard : les paupières avaient été arrachées, la cavité avait été vidée, puis remplie de chiffons. L'oreille est moins écartée du crâne que celle de Ramsès II ; elle est percée pour recevoir des pendants. La bouche est démesurément grande, les lèvres minces laissent apercevoir des dents blanches et bien rangées ; la première molaire de droite semble s'être brisée à moitié ou s'être plus vite usée que les autres. Le corps, vigoureux et bien musclé, est celui d'un homme de soixante ou soixante-cinq ans. La peau ridée forme derrière la nuque, sous le menton, aux hanches, aux articulations, des plis énormes imbriqués l'un sur l'autre : le roi était obèse au moment de la mort. Bref, Ramsès III est comme une imitation réduite et floue de Ramsès II ; la physionomie est plus fine et, somme toute, plus intelligente, mais la

Digitized by Google

taille est moins haute, les épaules sont moins larges, la vigueur était moindre. Ce qu'il était lui-même à la personne, son règne l'est au règne de Ramsès II : des guerres, non plus à distance, en Syrie ou en Éthiopie, mais aux bouches du Nil et sur les frontières de l'Égypte ; des constructions, mais de mauvais style et d'exécution hâtive ; une piété aussi fastueuse, mais avec des ressources moindres, une vanité aussi effrénée, et un désir tel de copier en tout son illustre prédécesseur qu'il donna à ses fils les noms des fils de Ramsès II et presque dans le même ordre.

Les deux momies, replacées dans leurs cages après une légère préparation, seront désormais exposées à visage découvert, comme celles du roi Pinotmou II et du prêtre Nibsoni.

Fait à Boulaq, le 3 juin 1886.

G. MASPERO[1].

1. L'exemplaire du procès-verbal déposé aux archives de l'Institut porte la signature de S. A. le Khédive.

Digitized by Google

LES DERNIERS CONSEILS

GROUPE EN TERRE CUITE DU MUSÉE BRITANNIQUE

(Pl. XV.)

Si les archéologues ont le droit et le devoir d'être méfiants à l'égard des groupes dits d'Asie-Mineure, surtout quand ils se présentent dans un état d'intégrité extraordinaire, il en est quelques-uns, fort heureusement, qui désarment le scepticisme et devant lesquels la critique la plus ombrageuse doit se déclarer satisfaite. Tel est le magnifique groupe de Myrina, représentant un éphèbe et une femme drapée assis sur le même lit, qui, restauré par les soins de M. Chapu, se voit aujourd'hui au Musée du Louvre et dont le *Bulletin de Correspondance hellénique* a publié une héliogravure[1] : tel encore le groupe analogue que reproduit notre planche XV, d'après une photographie que j'ai fait prendre récemment au Musée Britannique où il est entré il y a quelques années. Suivant les renseignements qu'a bien voulu me donner M. Murray, il a été envoyé d'Athènes par un correspondant du Musée, auquel on avait demandé une terre-cuite parfaitement intacte, dans l'état même où elle était sortie de terre. Le style et la qualité de l'argile ne permettent guère d'hésiter sur la provenance de celle-ci : elle a été trouvée à Myrina, sans doute au cours des recherches plus ou moins régulières dont l'inépuisable nécropole a été le théâtre depuis que les fouilles de l'école Française ont pris fin, par suite du refus du gouvernement turc de renouveler notre firman. Il n'est guère de collection publique ou privée qui ne contienne aujourd'hui des figurines de Myrina;

1. *Bulletin*, t. X, pl. XIV, avec un article de M. Pottier, p. 315-325.

Digitized by Google

le Musée Britannique en possède plusieurs, mais de moindre importance, à côté de l'admirable spécimen que nous signalons. Le groupe a environ $0^m,16$ de hauteur sur $0^m,22$ de largeur[1]; le revers présente un trou d'évent de forme triangulaire. Les traces de couleur sont nombreuses et assez bien conservées : on distingue une teinte rouge sur les cheveux de la femme assise à gauche, du rose sur sa robe, sur l'extrémité gauche de la *kliné*, sur les sandales des deux figures; du bleu sur la draperie qui pend le long de la *kliné* entre les deux femmes. Il n'y a de recollé que la main gauche de la femme assise à droite, mais cette main, quoique d'un dessin grossier, appartient sans conteste à la figure. En somme, nous avons là un des rares groupes à peu près intacts qu'ait fournis la nécropole de Myrina; cette exception heureuse s'explique d'ailleurs par la disposition même de l'objet, qui est presque un haut-relief et où les parties vides font défaut.

Comme la plupart des figurines d'Asie-Mineure qui appartiennent à un art de décadence, le groupe du Musée Britannique charme au premier abord par la grâce exquise de l'ensemble plutôt qu'il ne résiste, dans le détail, à un examen minutieux. Non seulement le dessin des mains est mauvais, caractère commun à beaucoup de terres-cuites grecques et asiatiques, mais les proportions mêmes des figures laissent à désirer. Le bras de la femme placée à droite ressemble à une branche d'arbre, tellement le modelé en est négligé. Cette négligence reparaît encore d'une manière choquante dans le pied gauche de la *kliné*, que le coroplaste ne s'est même pas préoccupé de rendre vertical. A cet égard, ce groupe ne soutient pas la comparaison avec celui du Louvre, qui présente toutefois aussi quelques détails peu heureux, notamment le bras gauche de l'éphèbe, dont la maladresse et la raideur contrastent avec les admirables qualités de la même figure. Mais l'art des coroplastes est par excellence un art inégal : on ne peut faire d'exception que pour certaines figurines

1. Je regrette de ne pouvoir donner que des dimensions approximatives, ayant négligé de mesurer l'original avec précision.

Digitized by Google

de Smyrne aussi parfaites que les bronzes dont elles sont probablement des surmoulages. Partout ailleurs qu'à Smyrne, les coroplastes sont indépendants des sculpteurs : s'ils s'inspirent parfois de leurs motifs, ils ne les copient point, mais les interprètent à leur manière, avec ce mélange de grâce et d'inexpérience qui caractérise l'art industriel dans l'antiquité.

Le groupe du Musée Britannique et celui du Louvre font partie d'une série à laquelle on peut ajouter un groupe inédit de Berlin, rapporté de Myrina par M. Hirschfeld, et des fragments d'une composition analogue à celle de Londres que nous avons découverts à Myrina. Le *Bulletin de Correspondance Hellénique* a publié trois autres groupes, également de Myrina, qui reproduisent quelques traits de la même composition : deux d'entre eux représentent un homme et une femme enlacés, le premier couché, la seconde assise sur une *kliné*; dans le troisième, deux hommes sont couchés sur une *kliné*, tandis qu'une femme, assise à côté d'eux, joue de la lyre [1]. Toutes ces variantes ont un caractère commun : ce sont des *scènes de kliné*. Mais le type une fois adopté dans ces lignes générales, les coroplastes se sont appliqués à en modifier de toutes les manières l'esprit et les détails. Parmi les groupes du Louvre, le premier représente un entretien amoureux : c'est l'éphèbe, couronné de feuillage, presque entièrement nu, qui se penche en avant comme pour étreindre la jeune fille, sévèrement drapée dans de longs voiles, résignée sans doute, mais toujours pudique et hésitante. « Nous y reconnaissons, dit fort bien mon ami Pottier, une scène de mariage, l'épisode de l'ἀνακάλυψις, du « dévoilement », qui était le premier acte de la soirée des noces, quand les époux se retrouvaient seuls en tête-à-tête; le geste même de l'éphèbe indique qu'il vient d'écarter les voiles où se dérobait la figure aimée qui se tourne doucement vers lui, le regard encore perdu dans une vague rêverie. » L'artiste a résolu avec un rare bonheur d'instinct le difficile problème de traiter chastement une scène érotique. Quant

1. *Bulletin*, t. X, pl. XIV, en haut

Digitized by Google

au groupe de Berlin, qui ne m'est d'ailleurs connu que par un croquis, la présence d'un Éros nu au pied du lit, appuyé sur une torche renversée, lui donne un caractère nettement funéraire et le rattache à la classe des banquets funèbres. C'est encore aux reliefs de ce genre que font penser les trois autres groupes du Louvre, qui ont été rapprochés par M. Pottier de quelques terres-cuites semblables touvées en Crimée, en Grèce et en Asie-Mineure, où il reconnaît des morts héroïsés dans une sorte de *lectisterne* posthume. Enfin, le groupe du Musée Britannique nous offre un troisième motif, qui n'est ni funéraire ni à proprement parler érotique, mais où nous verrions volontiers comme la préface de l'ἀνακάλυψις représentée par le groupe du Louvre, la scène des derniers conseils donnés par la *pronuba* à la jeune fille, au moment où elle va quitter le gynécée pour accompagner son fiancé dans le *thalamos*.

M. Pottier a déjà rapproché le groupe du Louvre de la célèbre peinture, connue sous le nom des *Noces Aldobrandines*, qui, découverte sur l'Esquilin au XVIIe siècle, exposée d'abord dans la villa du cardinal Aldobrandini, fut achetée en 1818 par le pape Pie VII et encastrée dans un mur de la bibliothèque Vaticane [1]. La ressemblance du groupe central de cette peinture avec la terre-cuite du Musée Britannique est bien plus frappante encore, car il ne s'agit plus d'un éphèbe et d'une jeune fille, mais de deux femmes assises sur le même lit, engagées dans un entretien discret, tandis que le fiancé, à demi-nu, est assis plus loin, vers la droite, comme s'il attendait avec impatience l'heure de la réunion amoureuse qui se prépare. Dans la peinture romaine, la jeune fille chastement drapée, les pieds appuyés sur un tabouret (ὑποπόδιον), a la tête recouverte d'un voile ; auprès d'elle, une amie couronnée de myrte, le haut du corps découvert, le bras gauche passé autour du cou de sa compagne, le bras droit tendu avec

1. Les *Noces Aldobrandines* ont été souvent gravées : voir notamment la grande planche de Bellori, *Picturae antiquae*, 1750, tab. XVIII ; Böttiger, *Aldobrandinische Hochzeit*, 1810 ; Guhl und Koner, *Das Leben der Griechen und Römer*, fig. 237 ; Woltmann, *Geschichte der Malerei*, t. I, p. 112 ; Baumeister, *Denkmäler des Altherthums*, article *Malerei*, fig. 946.

Digitized by Google

un geste d'orateur, semble désarmer, par une tendre insistance, les scrupules de la vierge encore hésitante et craintive. Le groupe de Londres est d'une intelligence moins aisée, parce que le fiancé et les personnages accessoires font défaut, mais la scène est presque identique, si ce n'est que la *conseillère* porte le voile et que la jeune fille placée à côté d'elle n'a aucun des attributs d'une fiancée. La nudité du bras et du sein gauche, dans la figure voilée, interdit d'ailleurs de renverser les rôles et le détail du voile paraît de peu d'importance quand on se rappelle l'insouciance des coroplastes à l'égard des attributs de leurs figures. Les interprètes des *Noces Aldobrandines* ont parfois voulu reconnaître Peitho, la déesse de la persuasion, dans l'amie couronnée de myrte qui se tient auprès de la fiancée ; il nous semble qu'une hypothèse de ce genre, déjà contestable pour la composition romaine, serait tout à fait déplacée dans le cas du groupe de Myrina. C'est l'amie déjà mariée, la *pronuba*, à laquelle Claudien, dans un passage charmant, a comparé le Désir d'amour :

> *Jam vicina toro plenis adoleverat annis*
> *Virginitas :* tenerum jam pronuba flamma pudorem
> Sollicitat, *mixtaque tremit formidine votum.*

Quand on s'essaie à l'interprétation des terres cuites grecques, il ne faut jamais oublier ces mots de M. Heuzey : « Suspendues entre le monde idéal et le monde réel, beaucoup de ces figures restent dans une indécision qui fait une partie de leur grâce. » Il n'en est guère, en effet, qui ne comporte une explication mythologique en même temps qu'une explication réaliste : souvent, à ce qu'il semble, le motif, religieux à l'origine, a graduellement perdu ce caractère pour devenir une scène de genre, et comme l'on voit les pratiques survivre à la foi, prendre même en durant une signification nouvelle, les mêmes types plastiques ont servi de vêtement à des conceptions que le temps a modifiées. Bien des fois, pendant la durée de l'hellénisme, un vin nouveau a été versé dans les vieilles outres. Aussi, lorsqu'on propose une interprétation réaliste d'une figurine, est-il toujours légitime et

Digitized by Google

nécessaire de rechercher le type mythique qui doit être à l'origine de toute la série. Pour le groupe du Musée du Louvre, M. Pottier admet l'existence d'un prototype représentant Aphrodite et Adonis; celui du Musée Britannique paraît se rapporter plus naturellement encore au couple mystique de Déméter et Coré. La Mère et la Fille sont devenues la *pronuba* et la *fiancée*, absolument, pour ne citer qu'un exemple, comme *Hélène Forman et son fils,* dans la toile de Rubens, ne sont qu'une *Sainte Famille*, descendue du ciel sur la terre, de l'idéal dans la réalité quotidienne.

L'analogie entre le groupe de Myrina et celui des *Noces Aldobrandines* est intéressante à plus d'un titre. En effet, la peinture du Vatican, bien qu'exécutée sans doute à l'époque romaine, dérive probablement d'un original alexandrin, plus ou moins voisin lui-même, comme on l'a reconnu, des célèbres *Noces de Roxane* peintes par Aétion. Or, nous avons déjà eu l'occasion de constater, M. Pottier et moi, en étudiant le caractère et le style des terres cuites de Myrina, qu'elles présentaient beaucoup d'analogies avec les peintures de Pompéi et d'Herculanum, reflets elles-mêmes de ces œuvres alexandrines dont on commence seulement à soupçonner l'influence sur le développement de l'art gréco-romain. Comme les *Noces Aldobrandines*, le groupe de Myrina dérive d'un modèle alexandrin, d'une de ces *scènes de Kliné* à la fois tendres et chastes, qui répondaient si bien, avec leurs multiples nuances, aux goûts raffinés de l'esprit grec à l'époque de la seconde floraison de l'art. L'influence de la peinture sur le bas-relief et sur la statuaire est peut-être le trait le plus saillant de l'art gréco-romain ; on la constate dans les grandes compositions de Pergame, dans les innombrables bas-reliefs des sarcophages ; mais nulle part peut-être elle ne paraît avec plus d'évidence que dans les produits de la nécropole de Myrina.

SALOMON REINACH.

Digitized by Google

ANTIQUITÉS ET INSCRIPTIONS INÉDITES

DE PALMYRE

Me trouvant à Beyrouth au mois de mars 1886, j'ai eu l'occasion d'examiner chez M. J. Löytved un groupe important d'antiquités provenant de Palmyre. Grâce à l'obligeance de M. J. Löytved, je suis en mesure de publier d'après des photographies et des estampages, les plus curieux de ces monuments qui ne tarderont pas à partir pour Copenhague [1].

Mon attention a tout d'abord été attirée par une momie intacte de sexe masculin, dont je donne ci-joint la reproduction. (Pl. XVI.) C'est, je crois, jusqu'ici le premier spécimen aussi complet qui ait été recueilli de cette population funèbre dormant dans la vaste nécropole de la ville de Zénobie. Il ne saurait manquer d'intéresser l'anthropologie et l'ethnographie au même degré que l'archéologie.

La momie mesure 1^{m},62 de longueur. Le bras gauche est allongé le long du corps, la main droite ramenée sur le pubis. La tête et la poitrine sont encore enveloppées de lambeaux de linceul. Tout le corps est revêtu de bandes de toiles serrées qui ont maintenu le squelette dans son intégrité.

Le reste de la collection se compose de vingt-sept pièces, stèles, bustes ou têtes de pierre calcaire, toutes de nature funéraire, sauf une, une sorte d'autel, qui a un caractère purement religieux [2].

Deux stèles représentant, l'une, un homme avec une enfant, l'autre, une femme, en pied, sculptés en haut relief, et douze

1. Ils sont entrés, depuis, dans la belle collection de M. C. Jacobsen junior à Ny Carlsberg, ainsi que deux autres séries d'antiquités palmyréniennes recueillies antérieurement par M. J. Löytved.

2. Voir plus loin n° 1 et pl. XVII.

Digitized by Google

bustes d'hommes et de femmes, également en haut relief, sont accompagnés d'inscriptions palmyréniennes gravées dans le champ sur lequel se détachent les sculptures. Ce qui fait un total de quinze inscriptions inédites, dont je donne plus loin la transcription et la traduction.

Il y a, en outre, six bustes dépourvus d'inscriptions[1], et six têtes provenant probablement de bustes brisés. Voici la reproduction des bustes anépigraphes.

A. 0m,58 × 0m,42.

B. 0m,58 × 0m,42.

C. 0m,58 × 0m,40.

D. 0m,52 × 0m,40.

E. 0m,58 × 0m,42.

F. Haut., 0m,53.

1. Il y avait peut-être des inscriptions qui ont disparu par suite d'acci-

Digitized by Google

Toutes ces sculptures sont de l'époque romaine, comme il est facile de le voir à l'aspect du costume. Elles sont, pour la plupart, d'un art médiocre. Quelques-unes, cependant, notamment les représentations de femmes, sont d'une bonne exécution. En général, les représentations de femmes sont de beaucoup supérieures aux représentations d'hommes : les types y sont marqués d'un caractère ethnique bien moins banal, et l'on ne saurait manquer d'être frappé de l'aspect sémitique et juif de plusieurs de ces physionomies féminines. Les détails de la coiffure, du vêtement, des bijoux : colliers, diadèmes, bracelets, pendants d'oreilles, médaillons, broderies des étoffes, etc., offrent, en outre, un rare intérêt archéologique.

J'arrive maintenant aux monuments épigraphiques. Mes déchiffrements, faits exclusivement sur les photographies et les estampages, auraient certainement gagné, dans beaucoup de cas, à être contrôlés par une inspection attentive des originaux, à laquelle la trop courte durée de mon séjour à Beyrouth ne m'a pas permis de procéder.

N° 1.

Photographie et estampage.

Bloc de calcaire mesurant $0^m,36$ de hauteur sur $0^m,21$ de largeur. Il semble être incomplet en haut et en bas et avoir été coupé au ras de la première ligne de l'inscription [1].

Au-dessous de l'inscription sont sculptées en relief deux mains (droite et gauche) vues de face, dressées verticalement,

dents. Sur la photographie de l'un de ces bustes (B) je crois distinguer à gauche, les traces d'une inscription dont je n'ai malheureusement pas l'estampage. Peut-être également est-ce le cas pour le buste A (dans une sorte de cartouche rectangulaire gravé dans le champ à droite).

1. 1. Voir pl. XVII. J'indique dans ces transcriptions quand le *resch* est surmonté d'un point diacritique visible sur l'original.

Digitized by Google

symbole d'adoration dont nous avons de nombreux exemples dans l'archéologie sémitique[1].

? ? ? ? ?
[על]תא דה עבד ו[הב??]
בר מלכו מלא לבר[יך]
שמה לעלמא על חי[וה]
וחיא אחוהי בי[רח]
סיון שנת 502

A fait cet autel Wahaballath (?), *fils de Malikou Malé, à celui dont le nom est béni dans l'éternité, pour son salut et le salut de son frère, au mois de siwan* (juin) *de l'année 502.*

La restitution du premier mot de la première ligne en עלתא, *autel*, est justifiée par l'aspect des traits inférieurs des deux dernières lettres mutilées, et aussi par l'analogie des autres inscriptions palmyréniennes. Je crois que le démonstratif qui suit ce mot et qui a également souffert sur la pierre, est à rétablir דה (forme féminine), et non דנה (forme masculine), bien que dans une autre inscription M. Euting ait lu עלתא דנה[2].

Le nom de l'auteur de la dédicace commençait par un ו, suivi d'une lettre en partie disparue qui présente les éléments caractéristiques d'un ה; dans ces conditions la restitution du nom והבלת, *Wahaballath*, Οὐαβάλλαθος, si fréquent à Palmyre s'offre tout de suite à l'esprit. Cependant, si l'on tient compte de l'exiguïté de la lacune, il est peut-être préférable d'admettre les formes écourtées והבא[3], *Wahba*, ou והבי, *Wahbaï*[4].

A la troisième ligne, l'on pourrait aussi compléter [חי[וה] au lieu de [חי[וה], *sa vie*; les deux formes sont possibles d'après les habitudes bien constatées de l'orthographe palmyrénienne.

1. Cf., par exemple, pour les deux mains figurées dans la même position, une stèle de Carthage (*Corp. Inscr. Sem.*, n° 215). Seulement là, ce sont deux mains droites. Les dextres isolées sont très fréquentes sur les stèles puniques.

2. Euting, *Epigraphische Miscellen*, n° 6. — Cette lecture aurait besoin d'être vérifiée. Cependant nous trouvons (de Vogüé, n° 102) : עלתא דנה. Les n°s 74, 99, 101, etc., de M. de Vogüé (*Syr. Centr. Inscr. Sém.*), portent clairement : עלתא דה. Cf. ce que je dis sur ce sujet dans mon *Recueil d'Archéologie Orientale*, p. 55, où דא a été imprimé par erreur pour דה.

3. Euting, *op. c.*, n° 23.

4. Id., *ib.*, n° 25.

Digitized by Google

L'an 502 de l'ère des Séleucides commençait le 1er octobre 190; notre inscription est donc du mois de juin (*siwan* = Δαίσιος) 191 de notre ère.

La formule : « celui dont le nom est béni dans l'éternité » est fréquente à Palmyre. Comparez l'inscription de basse époque gravée en caractères hébreux archaïques sur le chapiteau bilingue d'Emmaüs en Palestine[1]. La prétérition du nom divin est, je crois, intentionnelle et doit, comme celle dont le nom de Jéhovah est devenu l'objet chez les Juifs, tenir à des raisons superstitieuses qu'on retrouve dans l'antiquité occidentale et dont la principale était, de l'aveu même des anciens, de ne pas révéler aux étrangers et aux ennemis — ce qui était souvent tout un — le véritable nom du dieu de la cité, afin de les empêcher de l'invoquer et de le gagner à leur cause. Il faut lire à ce sujet tout ce que Macrobe[2] a écrit à propos des vers de Virgile :

Excessere omnes adytis arisque relictis
Di, quibus imperium hoc steterat.

N° 2.

Photographie et estampage.

Stèle de calcaire, quadrangulaire, mesurant $0^m,42 \times 0^m,28$. Dans un encadrement légèrement saillant se détache en haut relief une femme vue de face, debout, voilée, vêtue d'une tunique, la tête ornée d'un diadème et la poitrine de plusieurs rangs de colliers. Derrière elle est tendue une draperie à plis entre deux palmes verticales auxquelles la draperie semble fixée par deux fibules à têtes fleuronnées. La main droite, relevée contre la poitrine, touche le voile; la gauche est ramenée sur le ventre.

1. Clermont-Ganneau, *Rapport sur une mission en Palestine et en Phénicie*, 1881, p. 20, 23, 105.

2. *Saturnales*, III, ch. IX : « Constat enim omnes urbes in alicujus dei esse tutela moremque Romanorum arcanum et multis ignotum fuisse, ut, quum obsiderent urbem hostium, eamque jam capi posse confiderent, certo carmine evocarent tutelares deos... Nam proterea ipsi Romani et *deum, in cujus tutela urbs Roma est et ipsius urbis latinum nomen ignotum esse voluerunt.* » Suit la citation textuelle du *carmen* employé par les Romains pour se rendre maître de la divinité tutélaire d'une ville sémitique qui n'est autre que Carthage.

Digitized by Google

A ses pieds, à gauche, un coffret entr'ouvert (?); à droite, un vase (?).

Dans le champ, à droite, est gravée une inscription de cinq lignes :

חבל
רעתה
ברת
מקימו
אעוי?

Hélas! Ra'ita, fille de Moqeimou A'weï (...?)

Le nom de femme רעתה est peut-être de la même famille que celui de רעית, *Ruth*; cf. le nom d'homme palmyrénien רעי, Ῥαάϊος[1].

1. De Vogüé, *Syr. Centr. Inscr. Sémit.* nos 16 et 22; cf. no 139 : רעיו, que M. de Vogüé suppose être un nom de femme.

Digitized by Google

Le ה final est d'une orthographe assez surprenante en araméen. La première lettre pourrait être considérée aussi comme un *daleth*. Le nom *A'wi*... est peut-être incomplet et à restituer en [ד]אערי (cf. le nº suivant).

Le sens funéraire de l'exclamation הבל est fixé depuis longtemps. L'on peut comparer l'expression Φεῦ! *hélas!* qui se lit sur quelques *tablai* gréco-égyptiennes [1].

Nº 3.

Photographie et estampage.
Stèle de calcaire, quadrangulaire, mesurant $0^m,50 \times 0^m,28$.

1. Voyez nos 1 et 2, *Tablai égyptiennes*, éd. Le Blant.

Digitized by Google

Dans un encadrement saillant se détache en haut relief un homme imberbe, nu-tête, vu de face, debout, drapé dans une toge à la romaine, dont un pan est rabattu sur sa main gauche ramenée sur la poitrine et tenant un objet indistinct (*volumen?*). A gauche, une petite fille, debout, de face, nu-tête, tenant également de la main gauche un objet indéterminé.

Dans le champ, à gauche, sont gravées quatre lignes[1] :

חבל
מלכו בר
[ז]בדבול
[ב]ר מלכו
אעויד

Hélas! Malikou, fils de Zabdibol, fils de Malikou A'weid.

Au-dessus de la tête de l'enfant est gravé le mot :

ברתה, *sa fille.*

Le nom de אעויד rappelle le nom nabatéen de עוידא, Ἀουεῖδος, avec addition d'un *aleph* prosthétique.

N° 4.

Photographie et estampage.

Bloc de calcaire, sculpté en haut relief : $0^m,58 \times 0^m,44$.

Buste de femme, nu-tête, de face, vêtue d'une tunique richement brodée; double collier et médaillon. Dans le fond, à droite, une palme verticale, soutenant probablement une draperie tendue comme dans le n° 2. La figure est d'une beauté remarquable.

Dans le champ, à gauche, trois lignes :

צלמת בתי
[ב]רת ירחי
חבל

Image de Batthai, fille de Yarhaï. Hélas!

Le nom de la femme est bien écrit בתי, et non עתי, comme on

1. L'on voit encore les traces des lignes de réglure.

Digitized by Google

pourrait le supposer en se rappelant le n° 54 de M. de Vogüé (*op. c.*). Est-ce un dérivé de בת, *fille*? La forme בת n'était pas inconnue à l'araméen de Palmyre comme en témoignent le nom

propre בת־זבי, *Bath-Zabbaï* (Zénobie), et l'une de nos inscriptions (n° 14, A).

N° 5.

Estampage et photographie.

Bloc de calcaire : $0^m,54 \times 0^m,43$.

Buste de femme, en haut relief, voilée, diadémée, ornée de riches bijoux.

Digitized by Google

Dans le champ, à gauche, quatre lignes :

חנתא
ברת
בורפא
חבל

Hannata, fille de Borepha. Hélas!

Le nom de femme *Hannata* (grâce) est étroitement apparenté au nom biblique חנה, Ἄννα.

N° 6.

Photographie et estampage.

Bloc de calcaire : $0^m,44 \times 0^m,36$.

Buste de jeune homme imberbe, en haut relief; nu-tête, drapé dans une toge.

Dans le champ, à droite, cinq lignes :

עגילו (?)
בר מלכו
בר מקימ[ו]
חב[ל]

Ogailou (?), *fils de Malikou, fils de Moqeimou. Hélas!*

Le nom de *'Ogailou*, ou *'Ogîlou*, que je crois reconnaître ici, malgré l'état fruste de quelques lettres, s'est déjà rencontré à Palmyre. (M. de Vogüé, *op. c.*, n° 94.)

Digitized by Google

N° 7.

Estampage et photographie.
Bloc de calcaire : $0^m,58 \times 0^m,48$.

Buste de jeune homme en haut relief, imberbe, nu-tête, drapé dans la toge.

Dans le champ, à gauche, trois lignes :

עתעקב ב[ר]
מלכו
מלי חבל

'Athiaqab, fils de Malikou Malaï. Hélas!

N° 8.

Estampage et photographie.
Bloc de calcaire : $0^m,58 \times 0^m,50$.

Digitized by Google

Buste d'homme imberbe, en haut relief, vêtu de la toge et coiffé de cette espèce de *modius* ou bonnet cylindrique dont l'usage paraît être propre à Palmyre et dont la forme rappelle celle du *fez* ou *tarbouch* moderne. Le champ sur lequel se détache le buste est cintré, au lieu d'être quadrangulaire comme à l'ordinaire.

A gauche, cinq lignes :

חבל
[ב]ולחא
[בר] עתנת?
[בו]לחא
. . . . . .

Hélas! Bolha, fils de 'Athinathan (?) *Bolha?.....*

Le nom d'homme בולחא, *Bolha*, paraît être formé comme celui de בולקא, *Bolqa*, et de בולנא, *Bolana*, avec le nom divin בול, *Bol*, et un élément verbal dont je ne vois pas la véritable nature[1].

Le patronymique est probablement עתנתן, *'Athinathan* (celui que 'Ath ou 'Athi a donné), qui s'est déjà rencontré dans les inscriptions de Palmyre[2].

N° 9.

Photographie et estampage.

Bloc de calcaire : $0^m,58 \times 0^m,50$.

Buste d'homme, en haut relief, nu-tête, imberbe, de face, drapé dans une toge à la romaine, tenant dans la main gauche un objet indéterminé.

Dans le champ, à droite, cinq lignes :

[ב]ורפ[א]
בר בולחא
עתחן
חבל

Borepha, fils de Bolha Athihann (?). *Hélas!*

Pour le nom de *Bolha*, voyez le numéro précédent.

1. M. Wright (*Proc. of the Soc. of bibl. Arch.* Nov. 1885, p. 29), propose de décomposer ce nom en *Bol-leha*, בול+לח, et de l'expliquer par *Bol a effacé* (le péché).
2. De Vogüé, *op. c.*, n° 30 ; Schrœder, *Zeitschr. d. d. morg. Gesellschaft* XXXIX, n° 2.

Digitized by Google

Le second nom patronymique est douteux à cause de l'incertitude de la troisième lettre où je suis porté à voir un ח, mais

sans en être sûr. Il semble bien que c'est un nom théophore composé encore avec celui du dieu עת, *'At* ou *'Ati*, et un élément verbal (חון, חנן? *être gracieux, miséricordieux*).

N° 10.

Photographie et estampage.
Bloc de calcaire : $0^m,58 \times 0^m,44$.

Digitized by Google

Buste de femme en haut relief, voilée, diadémée; boucles d'oreilles très bien conservées.

Dans le champ, à droite, cinq lignes :

מרת[י]
ברת ש....
אכרן
אתת[ה]
חבל

Marthi (?), *fille de Ch.... Akron* (?), *sa femme. Hélas!*

Je complète par l'addition d'un *yod* le nom de femme *Marthi*, ou *Marthaï* en m'appuyant sur une autre inscription palmyrénienne déjà connue[1]. Le patronymique se compose de deux noms ; le premier a disparu, sauf la première lettre, *chin*; peut-être était-elle suivie d'un *lamed* et avions-nous un nom comme שלמא, שלמן. Le second nom est nouveau et peut se rattacher à la racine אכר, *cultiver*, si la troisième lettre est bien un *resch* et non un *daleth*. Bien que le *noun* ait l'apparence d'un *noun* final, on croirait distinguer après lui les traces d'une autre lettre (*yod*?).

La formule : *sa femme*, indique que le buste de Marthi devait faire groupe avec celui de son mari. L'on a plusieurs exemples à Palmyre de ces bustes conjugués.

N° 11.

Estampage et photographie.

Bloc de calcaire : $0^m,70 \times 0^m,52$.

Buste d'homme en haut relief, imberbe, nu-tête, vêtu de la toge.

Dans le champ à gauche (?), quatre lignes :

חבל
זבדבל ב[ר]
מקימו
בא?

Hélas! Zabdibel (?), *fils de Moqeimou Haba* (?).

1. De Vogüé, *op. c.*, n° 13.

Digitized by Google

Le nom du défunt présente quelques difficultés de lecture; si la première lettre est bien un *zain*, sa forme, avec le trait à

gauche, est à noter. La première lettre du second nom du patronymique est douteuse : ח, צ ou même נ ; חבא paraît le plus probable.

N° 12.

Estampage et photographie.

Bloc de calcaire : $0^m,58 \times 0^m,44$.

Buste de femme en haut relief, voilée et diadémée, couverte d'une profusion de bijoux des plus curieux : pendants d'oreilles, bracelets, colliers, médaillons, etc.

Dans le champ, à gauche, quatre lignes incomplètes au commencement, et d'une lecture douteuse. Les estampages ont retenu des traces de l'ocre rouge qui remplissait originairement le creux des lettres.

לב.....
ברת....
? ?
?תימ....
???
חבל...

Je ne reconnais avec quelque certitude que le mot ברת, *fille*,

Digitized by Google

et, à la fin, probablement, הבל, *hélas!* Peut-être le patronymique était-il תימו ou תימא?.

N° 13.

Estampage et photographie.
Bloc de calcaire : $0^m,58 \times 0^m,48$.

Buste d'homme imberbe en haut relief, nu-tête, drapé dans une toge.

Digitized by Google

Dans le champ, à gauche, trois lignes incomplètes :

??
לחא....
לכו[מ]...
חבל

....., (*fils de Mali*)*kou* (?). *Hélas!*

L'avant-dernière lettre de la première ligne pourrait être un *çadé*; cependant, si l'on compare, dans la même inscription, les éléments du mot חבל, il semble qu'il vaut mieux y reconnaître un ח, précédé des traces d'un ל; dans ce cas, le nom pourrait être restitué en פלחא, *Pelha*, qui s'est déjà rencontré à Palmyre [1], ou en בולחא, *Bolha*, que nous avons déjà dans nos inscriptions.

N° 14.

Photographie et estampage.

Bloc de calcaire : $0^m,58 \times 0^m,43$.

Buste de femme en haut relief, voilée, diadémée, ornée de riches bijoux; la face est mutilée.

Dans le champ, à droite et à gauche, deux inscriptions. Celle de droite, B, se compose de quatre lignes; celle de gauche, A, se compose de trois lignes écrites *verticalement*, fait intéressant

1. De Vogüé, *op. c.*, n° 22.

Digitized by Google

à noter pour la question des origines de la direction verticale qu'affecte parfois le syriaque estranghelo.

A	B
צלמת	[צ̣]ל̣מ̣ת̣
צדתא בת	[ב̣]ו̣ל̣ע?ב?
עגא חבל	?ק̣?ב?
	חבל

A. *Image de Çaddatha, fille de 'Ogga. Hélas!*
B. *Image* (?) *de Bol'a...* (?), *fille* (?) *de .... Hélas!*

Çaddatha (si la lecture est certaine, car les deux premières lettres pourraient être חד ou חר), est à comparer au nom d'homme Σάδδαθος qui apparaît dans une inscription grecque de Syrie [1]; ce rapprochement tend à confirmer la conjecture de M. Renan [2] qui avait proposé d'expliquer Σάδδαθος par صدّة, contrairement à M. Wetzstein qui l'expliquait par شدّة.

L'emploi de la forme non araméenne בת, pour ברת, *fille*, est à remarquer.

La légende B est d'une lecture très incertaine par suite du mauvais état de l'estampage. L'on ne saurait même dire au juste si elle se rapporte à une représentation d'homme ou de femme. Il semble bien cependant que l'on doive lire à la première ligne : צלמת, et à la fin de la deuxième : בת, *fille* (de).

N° 15.

Estampage et photographie.

Bloc de calcaire : $0^m,54 \times 0^m,42$.

Buste d'homme imberbe, en haut relief, coiffé du *modius* palmyrénien, vêtu d'une toge à bordure brodée, rattachée sur l'épaule par une fibule; tient à la main un flacon (?).

1. Waddington, *Inscr. gr. et lat. de Syr.*, n° 2044.
2. *Journal Asiatique*, 1865, p.

Digitized by Google

Dans le champ, à gauche, trois lignes :

מלא ב[ר]
מקימו
בגש חבל

Malé, fils de Moqeimou..... Hélas!

La lecture du second nom patronymique est douteuse.

CLERMONT-GANNEAU.

N. B. — Les fac-similés des inscriptions seront donnés dans le numéro suivant de la *Revue*.

Digitized by Google

LES

MONUMENTS ANTIQUES DE ROME

A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

NOUVELLES RECHERCHES

(*Suite et fin*[1])

Continuant de cheminer tout le long de ces archades (fol. 269) de brique de la longueur et espace de 150 pas, on trouve un coin et angle d'un mur fort gros et espez lequel s'est tellement fendu et rejetté depuis le mylieu jusques au hault, que en ceste séparation il est demeuré une fort grande et large ouverture, d'aultant que un des costéz du mur s'est si fort advancé en dehors et l'aultre si fort rejetté en dedans que les deux costés au lieu de se rapporter l'un à l'aultre au niveau sont escartéz hors de ligne de plus d'une toyse par le hault, et est tout ce mur basty de mesmes petits carreaux que j'ay dict cy devant, et à cause de ce penchement est nommé « il muro torto » aultrement « il muro inchinato, » lequel est remarquable principalement de ce que dès le temps de l'Empire de Justinian il estoit desjà en ceste sorte, comme tesmoigne Procopius qui au mesme temps estoit secrétaire de Bélisaire, lieutenant de Justinian : remarquant que durant toutes les guerres et sièges de Rome des Barbares, Gothz, Vicegothz, et Ostrogothz, ilz ne se sont jamais adviséz d'attaquer la ville par cest endroict, duquel on disoit que l'Apostre St-Pierre avoit jadis pris la protection : et pour ceste occasion que cela fut tenu pour miracle, qui est causé que depuis nul n'a voulu entreprendre d'y faire aulcune réparation.

« Vis à vis et tout près de ce mur penché y a deux beaux

1. Voyez la *Revue* de juillet 1884, de juin et juillet-août 1885, de février-mars, avril-mai et juin 1886.

Digitized by Google

jardins, dont l'un appartient à un gentilhomme Florentin nommé il Sig^r Cevolo, où il se veoit de belles statues et aultres antiquitéz. 70 pas plus loing on trouve une petite chapelle toute ruinée qui souloit estre appellée San Salvatore.

Près d'icelle est un recoin de muraille qui joinct celle de la ville servant de closture à un jardin qui d'un costé est renfermé de vieux murs de pareille façon et matière que les précédents : lequel jardin il fault circuir tout à l'entour, et a de longueur 330 pas jusques à la reprise desdiz murs, et archades de brique qui durent encores plus loing au delà 60 pas seulement.

Puis commence une aultre muraille moins antique, qui est faicte de pierre à petits carréz, et à 100 pas finist contre la

PORTA DEL POPOLO

qui estoit jadis appellée Porta Flumentana, à cause qu'elle estoit proche du fleuve du Tybre, et subjecte aux débordements : laquelle depuis changea et de place et de nom, estant nommée Porta Flaminia du nom de Flaminius Consul qui fit dresser et paver la

VIA FLAMINIA

qui fut la plus célèbre, et est encores la plus fréquentée de toutes celles de Rome, qui faict que le mesme nom est demeuré aussy à la porte (fol. 270). Et à cause de sa grande largeur et spatieuse estendue, elle fut aussy dicte Via Lata, comme estant en cela plus remarquable que les aultres. Quant à la longueur, elle estoit aussy fort grande, traversant dedans la Romagne par Narnia, Spoletum, Nuceria, Fanum, Fortunæ, Pisaurum, et jusques à Ariminum ; qui sont ... grandes journées : durant lesquelles il y a ... ponts de pierre et voustes pour passer les rivières où elles se rencontrent, dont partye d'iceux sont encores demeuréz entiers, ou du moins en bon estat par le moyen des réparations qui y ont esté faictes. Nous voyons mesme que Suétone en la vie d'Auguste rapporte qu'il y eut des deniers destinéz et distribuéz pour la réfection et entretenement de tous les chemins, et que Auguste se réserva la charge de cestuy ci, ses mots sont : « Quo autem

Digitized by Google

facilius undique urbs adiretur, desumpta sibi Flaminia via Arimino tenus minuenda [munienda], reliquas triumphalibus viris ex manubiali pecunia sternendas distribuit. »

« Ceste porte estoit n'y a pas longtemps en forme d'Arc Triomphal, sur lequel elle avoit esté bastye se servant de l'archade qui se trouva en ce lieu; qui fut, selon la commune opinion, du temps de Bélisaire, que nous pouvons remarquer par ce qu'avons veu cy-devant, avoir esté fort curieux de rebastir les portes de la ville de Rome: Joinct aussy que les murs des deux costéz de ceste porte touchant à icelle, ont esté par luy bastyz, tels qu'on les veoit encores aujourd'huy fort entiers.

Ayant donc depuis esté rebastye, elle est maintenant d'une belle et haulte Archade de pierre Tyburtine, ornée de quattre grandes et riches colonnes de marbre poly, dont y en a deux de chascun costé par le dehors de la ville: Et au-dessus du portail y a une grande table de marbre entre deux cornes d'Abondance où est gravée ceste inscription

PIVS IIII . PONT . MAX .
PORTAM IN HANC AMPLITVDINEM
EXTVLIT
VIAM FLAMINIAM STRAVIT
ANNO III

qui tesmoigne que la porte a esté refaicte par le pape Pie IV. Et a pris le nom qu'elle a maintenant à cause d'une église qui est joignant icelle au dedans de la ville à costé gaulche en entrant, laquelle est appellée Santa-Maria del Popolo.

Le sépulcre de Néron, l'empereur estoit au mesme lieu où est à présent le maistre aultel de ceste église, mais le pape Pascal le feit déterrer et jetter dans le Tybre, et y feit bastir un aultel disant avoir eu révélation de ce faire, à quoy on adjouste que ce lieu estoit gardé par des Daymons et rendoit (fol. 271) une fort puante odeur laquelle cessa après que les os de Néron furent ostéz, et jettéz en la rivière : Et enfin il y fut faict une église que le pape Sixte IV feit édifier depuis les fondemens jusques à ce qui s'y veoit aujourd'hui.

Digitized by Google

En ceste église je remarquay un distique fort gentil qui est gravé en une pierre contre terre, pour Epitaphe d'un qui mourut de la morsure d'une chatte lequel est tel :

Hospes disce novum mortis genus; improba feles,
Dum trahitur, digitum mordet, et intereo.

Tous cardinaux nouveaux, ou retournant de Légation, font leur entrée à Rome par la porte du Popolo : Et y arrivant mettent pied à terre devant ceste église, où ilz vont faire leurs prières à Dieu, et rendre grâces du bon succès de leur voyage : puis y demeurent à loger ce premier jour et envoyent vers le Pape pour l'advertir de leur venue, et le supplyer leur vouloir donner audience, laquelle n'est jamais dès le mesme jour, ains la remet ordinairement au landemin ; et cependant ne leur est loysible de loger ny aller ailleurs premier qu'avoir eu sa bénédiction.

Pour achever le reste du circuit de Rome, on va depuis la porte de Popolo descendant tousjours peu à peu tout le long des murs antiques bastyz par Bélisaire, lesquels sont tous de brique, et vont continuant jusques au Tybre sans qu'il y ait aulcun fossé, faisant la longueur de 430 pas : et de ce lieu on veoit, de l'aultre costé du bord de l'eau, le lieu où j'ay commencé à mesurer le circuit des murailles de la ville.

La ville de ROME du costé de deça le Tybre, qui comprend les sept montaignes, se trouve avoir pour toute supputation sommaire du circuit des murailles depuis un bord de la rivière où elles commencent, jusque à l'aultre bord où elles finissent 17,585 pas.

SOMME que de (sic) *supputation générale de ce qui est tant deça que delà le Tybre. ROME, telle qu'elle est aujourd'huy a de tour et circuit mesuré* 26,757 *pas. Vingt-six mille, sept cens, cinquante-sept pas.*

Les autheurs qui ont faict mention de la grandeur de Rome en ont parlé si diversement qu'il est malaisé d'y asseoir jugement :

Digitized by Google

Pline au ve chap. du IIIe livre dict, que du temps de Vespasian elle avoit seulement 13,200 pas de tour comprenant les sept montagnes, usant de ces mots : « Mœnia ejus collegere ambitu Imperatoribus Censoribusque Vespasianis anno conditæ D. CCC. VIII, pass. XIII. M. CC. Complexa montes septem; » et plus bas au mesme chapitre il tient que c'estoit lors la plus grande ville du monde, disant ainsy : « Nulliusque urbis magnitudinem in toto orbe potuisse ei comparari : » ce qui monstre bien que en ce temps là il n'y avoit pas de si grandes villes que nous en voyons aujourd'huy, et mesmes en Italie, comme sont Padoue et Milan, lesquelles approchent de la grandeur que Rome avoit lors, comme aussy faict la ville de Paris laquelle j'ay aussy mesurée, et trouvé que non compris les fauxbourgs elle a de circuit... pas, qui ne sont que... pas moins que ce que Pline en dict de Rome : Mais elle a depuis esté fort amplifiée, de sorte que aulcuns luy ont donné jusques à 2080[0] pas : et Flavius Vopiscus dict que elle fut tellement accreue par l'empereur Aurelianus qu'elle avoit 30,000 pas de circonférance.

Toutesfoys nous ne voyons pas aujourd'huy de remarques qu'elle puisse avoir eu telle estendue, si ce n'est qu'à la façon des jurisconsultes il faille aussy comprendre les fauxbourgs soubs le nom de la ville de Rome : mais pour l'entendre en ceste façon elle auroit bien eu davantage, car d'un seul costé (qui est le long de via Flaminia) le fauxbourg duroit jusques à Otricoli par le moyen d'une continuité d'édifices qui estoyent des deux costez du chemin jusques audit lieu, qui est à une journée de Rome où l'on conte... (*sic*) mil : tellement que les estrangers arrivant de ce costé là, après avoir longtemps cheminé pensoyent estre bien avant dans la ville qu'ilz n'estoyent pas encore à la sixiesme partye du fauxbourg : ce qui advint à l'Empereur Constantin lequel (ainsy que récite Marcellinus) n'ayant encore passé la moytié du fauxbourg, demanda où estoit la grande place de Rome, et fut estonné quand on luy respondit qu'il n'estoit encores à mychemin de la ville. A quoy il adjouste que à son arrivée passant soubz l'archade de laporte, qui estoit fort haulte, il baissa néant-

Digitized by Google

moins la teste en entrant, ce qui fut d'aultant plus remarqué parce qu'il estoit petit homme, et tourné si fort en risée qu'on disoit qu'il avoit bien faict l'oye en entrant. C'est donc pour monstrer combien il y avoit de bastimens hors la ville que l'on pouvoit appeller fauxbourgs pour le grand nombre des maisons qui s'entresuivoyent; car tout en semblable de l'aultre costé de [la] ville à l'opposite y avoit aussy une continuité de maisons jusques à la mer.

Par le mesurage cy dessus je trouve que prenant seulement le tour et circuit des murailles qui environnent les sept montagnes que Pline a comprises dans la circonférence de la mesure qu'il rapporte, la ville de Rome estoit pour lors moindre que ce seul costé du Tybre de 4385 pas, qu'elle doibt avoir esté accreue depuis son temps (fol. 273) non compris le Janicule qui est de l'aultre costé de l'eau, ny le Vatican qui depuis a esté adjousté à la ville, et renfermé de murailles par le Pape Léon IVe, ainsi que j'ay cy-devant remarqué plus amplement, parlant de la porte de San Spirito : tellement que maintenant Rome comprend en soy neuf collines, prenant le champ du Vatican pour une colline combien qu'elle soit peu eslevée ; et néantmoins, avec cest accroissement qui est fort grand, la mesure de présent est moindre de 3243 pas que la grandeur que Vopiscus luy donne : De quoy la faulte peult provenir de ce que plusieurs prenent les milles selon qu'ilz les mesurent en leur esprit par la proportion et jugement qu'ilz font du temps qu'ils ont cheminé, ainsy que l'on a accoustumé allant par les champs : Mais en chose que l'on veult remarquer exactement il est besoing d'y adjouster la mesure des pas, comme je juge que Pline a faict; et d'aultant que, depuis ce qu'il en a escrit, la ville a esté eslargie de beaucoup, c'est pourquoy le mesurage qu'il rapporte ne monte pas à ce que nous y trouvons à présent du seul costé du Tybre, qui comprend les sept montagnes contenues en ce qu'il a mesuré : Et en comprenant l'augmentation faicte de l'aultre costé de l'eau, il se trouve que la grandeur rapportée par Pline ne revient qu'à la moytié de ce que nous y voyons aujourd'huy.

Digitized by Google

Davantage pour monstrer que de ceux qui parlent des grandeurs des villes, il y en a aulcuns qui ne les mesurent que par advis de pays sans prendre la peine d'y apporter la diligence nécessaire pour le mesurage, j'en voy mesme quelques uns de ce temps qui en ont escrit récentement et ne donnent à Rome que 16 mil de tour, ce que si nous prenons pour 16000 pas, je congnoys par la mesure que j'en ay prise bien exactement qu'ilz se sont abbusez presque de la moytié.

Quant au nombre des tours il y en a en tout 366 : desquelles je n'ay descrit les distances des unes aux aultres, ny leurs formes, grosseurs ny haulteurs, qui eust esté chose de grande longueur et superflue, comme pareillement des haulteurs des murailles, desquelles il me suffira de dire que en peu de lieux elles sont hors d'escallade, et n'ont ny fossé par le dehors en la plus grande part, ny rempart aulcun par le dedans, estant mesmes occupées en beaucoup de lieux pour servir de closture d'un costé à des particuliers, sans qu'il y ait espace entre ces maisons ou jardins de la ville, et lesdits murs. De sorte que Rome, qui est une des plus grandes villes de l'Europe, est des moins fortes qui se voyent[1]. »

E. Muntz.

1. D'après la transcription qu'a bien voulu exécuter pour moi M. Jeayes, attaché au *Manuscript Room* du British Museum.

Digitized by Google

ÉTUDES
SUR QUELQUES CACHETS
ET
ANNEAUX DE L'EPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

XXIV

ANNEAU DE DIANA ET AVIUS

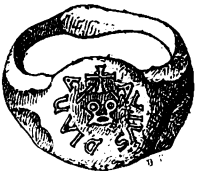

Au cours des fouilles opérées à Breny (Aisne), sous la direction de M. Frédéric Moreau, on découvrit, le 21 octobre 1880, dans une sépulture franque et à l'un des doigts de la main droite du squelette, la bague en bronze reproduite en tête de cette notice[2]. Cette bague a 20 millimètres d'ouverture ; elle est ornée de deux chatons, placés aux deux côtés opposés de l'anneau. Le plus petit, de forme ovale et ménagé à même le métal, a 5 millimètres dans sa plus grande hauteur ; le plus grand, qui est de forme ronde et a 15 millimètres de diamètre, est soudé sur les deux branches de l'anneau, avec deux petits cabochons aux points de rencontre. On y a grossièrement gravé en creux une tête, autour de laquelle se lit cette inscription :

DIANA + AVIVS

1. Voir la *Revue Archéolog.*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141 ; t. II, p. 1, 193, 257 ; année 1885, t. I, p. 168, 305 et 348 ; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321 ; année 1886, t. I, p. 20, 216, et t. II, p. 1.
2. *Album Caranda*, publié par M. Fréd. Moreau ; fouilles de Brény, nouvelle série, planche VIII, fig. 10.

Digitized by Google

Diana est un nom assez fréquemment employé au moyen âge ; l'Église honore une sainte ainsi appelée, qui fonda, à Bologne, un monastère de dominicaines et mourut en 1236[1]. *Avius* est un vocable qu'il ne faut pas confondre avec *Avitus*. Nous n'en avons pas encore rencontré d'exemple dans les documents du moyen âge, mais on connaît celui d'*Avia*, qui est dans une inscription chrétienne de Marseille[2], et qui implique, comme nous l'avons déjà dit, l'usage du nom masculin correspondant.

Nous avons donc là un anneau de fiançailles ou de mariage ; et ce bijou était porté par le fiancé ou l'époux *Avius*, la sépulture étant, d'après un des autres objets qui ont été trouvés[3], celle d'un personnage du sexe masculin.

XXV

ANNEAU SIGILLAIRE D'ABBON (?)

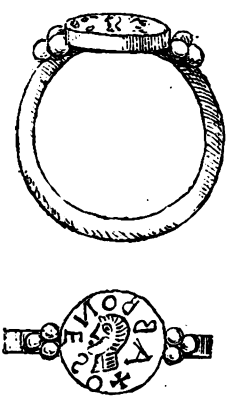

Cet anneau d'or, qui a appartenu à M. Charvet, puis à feu Benjamin Fillon, se trouve actuellement dans la riche et pré-

1. Bolland., *Acta SS.*, mens. jun., t. II, p. 363.
2. E. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 309, n° 551 A, et fig. 442 des planches.
3. Ces objets sont : une boucle en bronze, des ornements de ceinturon et un vase en terre.

Digitized by Google

cieuse collection de M. le baron Pichon. Il a 23 millimètres d'ouverture, et il est orné d'un chaton de forme arrondie, mais irrégulière, qui a de 13 à 14 millimètres de diamètre, et porte, autour d'une tête nue, grossièrement gravée, cette inscription :

+ ABBONESO

On a jusqu'ici considéré cette inscription comme représentant le nom d'un personnage appelé *Abbonesus* [1]. Mais ce nom est entièrement inconnu, tandis que celui d'*Abbo* fut non seulement très usité, mais même célèbre dans le haut moyen âge : c'est celui de plusieurs saints évêques, abbés et prêtres [2], de personnages laïques [3], de monnayers des temps mérovingiens [4], parmi lesquels il faut mentionner le directeur de l'atelier royal de Limoges au commencement du VIIe siècle, le premier patron de saint Éloi [5].

Nous sommes très porté à penser que c'est un personnage de ce nom qui, vers le même temps, fut le possesseur de notre anneau. Si l'on adopte ce point de vue, il faut détacher d'ABBONE la syllabe SO, comme nous l'avons fait pour la syllabe SV du cachet de ROCCOLANE, où nous avons montré qu'il faut voir les premières lettres de SV(*bscriptio*) [6].

Quant à la forme SO pour SV, il y a dans l'épigraphie de cette époque, tant d'exemples de la substitution de la lettre O à la lettre V, qu'elle n'a rien d'insolite et peut être admise sans difficulté [7].

1. E. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 351, n° 575 A; planche LXXIX, fig. 476.
2. Bolland., *Acta SS.*, mens. april., t. II, p. 388; Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Bened.*, IV, II, p. 573; VI, I, p. 30; Pardessus, *Diplom. et chart.*, t. I, p. 74, 98, 127, 224; t. II, p. 18, 39, 141, 370.
3. Pardessus, *loc. cit.*, t. II, p. 479, et t. I, Prolég., p. 272; t. II, p. 131, 143, 334.
4. Voir notamment d'Amécourt, *Descript. des monn. mérov. de Châlon-sur-Saône*, p. 37 et n° 40.
5. *Vita S. Eligii*, *auctore Audoëno;* dans d'Achery, *Spicileg.*, édit. in-4, t. V, p. 157.
6. Voir la notice n° I des présentes *Études*.
7. Cf. E. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule : Tomolo, Tomulo* et *Tumolo*, pour *Tumulo*, planches IV, fig. 13; VI, 24, 25; VIII, 34; XI, 42; XII, 57;

Digitized by Google

A l'égard de la déclinaison d'*Abbo* à l'ablatif (*Abbone*), nous la trouvons aussi très fréquemment dans les chartes de la première race, où les parties et les témoins souscrivaient de cette façon [1]. Nous en avons même un exemple dans l'inscription d'une fibule, que nous avons décrite dans une de nos précédentes notices [2], et qui avait servi de cachet à son possesseur, nommé *Sixtus* ; on y lit :

+ SI(*gnum*) SISTO pour SISTI (*Sixti*).

Il nous paraît donc que la légende de notre bague doit être ainsi entendue :

+ ABBONE SO(*bscriptio*)

pour ABBONIS SV(*bscriptio*).

XXVI

ANNEAU CACHET TROUVÉ A HOHBERG (SUISSE)

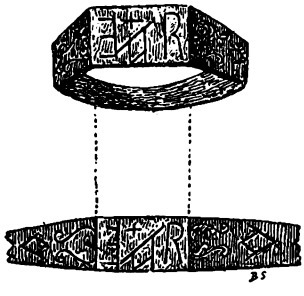

Voici une bague en argent, trouvée dans une tombe, à Hohberg, près Soleure. Elle a été publiée, d'abord, par la Société des antiquaires de Zurich [3], puis par M. Mommsen [4] et en dernier lieu

LXXIV, 444, 447; LXXVII, 461, 462, 464; LXXXVII, 515; LXXXVIII, 523; LXXXIX, 526, 527; *Titolo* pour *Titulo*, XXVIII, 172; *Famolus* pour *Famulus*, V, 23; XC, 533.

1. Voir J. Tardif, *Monuments historiques*, cartons des rois, p. 8, 11, 12, 20, 23, 32.

2. Notice n° XVI des présentes *Études*.

3. *Mittheilungen der Antiquarischer Gesellschaft in Zurich*, t. III, pl. VIII, fig. 20 et page 48.

4. *Inscript. confeder. Helvet*, p. 102.

Digitized by Google

par M. E. Le Blant [1]. Le chaton est un carré long de 14 millimètres sur 8 de hauteur, ménagé à même le métal, et accosté d'ornements, au delà desquels il y a, de chaque côté, un A.

Dans le chiffre gravé sur le chaton, M. Le Blant a lu **VERANI**, et, à l'appui de cette interprétation, il a rappelé que le nom de *Veranus* a été porté par des personnages ecclésiastiques du ve et du vi^e^ siècle [2].

Cette leçon de mon savant confrère soulève quelques objections. La déclinaison du nom au génitif implique généralement la présence, dans le monogramme, de l'initiale de *Signum* ou *Subscriptio*, laquelle n'existe point ici. D'un autre côté, dans l'hypothèse proposée, la lettre A, placée à droite et à gauche du chaton, reste sans emploi et sa présence est inexpliquée.

Il me semble très préférable de lire le nom de

+ EVARA

dont la formation est tellement naturelle et facile qu'elle n'exige aucune justification.

Je n'ai pas encore rencontré, dans les listes de noms de la période gallo-franque, celui d'*Evara*; mais *Evara* et *Evarus* ont assurément été usités ; car, de cette forme composée sur le thème primitif d'*Eva*, sont dérivés des vocables bien connus, tels que celui d'*Evaricus*, évêque de Tours au viie siècle [3], et celui d'*Evaristus*, porté par deux saints, dont l'un fut pape au iie siècle [4], et l'autre fut martyrisé, avec Priscien et d'autres, au ive [5].

M. Deloche.

1. *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, pl. XLII, fig. 247.
2. *Ubi supra*, p. 492 et note 2.
3. Dom Bouquet, *Histoir. de France*, t. IV, p. 676, note.
4. Bolland., *Acta SS.*, mens. octobr., t. XI, p. 799.
5. *Ibid.*, mens. octobr., t. VI, p. 449. On peut joindre à ces exemples ceux où l'on trouve le nom d'*Euvaristus*, et peut-être aussi celui d'*Everus*, évêque de Catane au iiie siècle. Cf. Cajetanus, *Vit. SS. Sicul.*, t. I, p. 89.

Digitized by Google

INSCRIPTION GRECQUE DE CONSTANTINOPLE

L'inscription ci-après a été déjà publiée dans le IVe volume du *Corpus inscriptionum græcarum*, sub n° 8672 B, d'après l'ouvrage de Hammer, *Constantinopolis und der Bosporos*, Pesth, 1882, I, p. IX, n° 20. Elle se trouve, dit Bœckh, « in turri palatii quæ mari alluitur », ou, plus précisément, sur la face extérieure de la tour à droite de *Deïrmen kapoussi* (la première porte des murs du côté de la mer de Marmara), sur une longue bande de marbre (largeur : 18 centimètres); le creux des lettres, hautes de 11 à 12 cent. et bien gravées, est rempli de plomb. Voici la lecture du *Corpus :*

ϵ...ΘΙΚΟ..... ἀρραγὲς κεκτημένος ἄναξ Θεόφιλος, εὐσεβὴς αὐτοκράτωρ, ἤγειρε τοῦτο τεῖχος ἐκ βάθρων νέων, ὅπερ φύλαττε τῷ κράτει σου, παντάναξ, κ(αὶ) [δ]εῖξον αὐτὸ μέχρις αἰώνων τέλους ἄσειστον, ἀκλόνητον, ἐστη[ριγμένον].

Les premières lettres de cette inscription étaient jusqu'à présent couvertes d'une chaux épaisse : aussi toutes les copies qu'on en prenait étaient-elles incomplètes. Au mois d'août dernier, j'en ai, avec le concours de MM. F. Kœpp et J.-H. Mordtmann, enlevé la chaux et pris une copie complète :

✠CEXPICTETEIXOCAPPAΓE
CKEKTHMENOCANAZΘEOΦIA
OCEVCEBHCAYTOKPATWP·HΓ
EIPETOVTOTEIXOCEKBAΘPW
NNEWN·OΠEPΦVAATTETWKP
ATEICOVΠANTANAZ·KAEIZO
NAVTOMEXPICAIWNWNTELY
CACEICTONAKLONHTONEC·

✠ Σὲ Χριστὲ τεῖχος ἀρραγὲς κεκτημένος ἄναξ Θεόφιλος, εὐσεβὴς αὐτοκράτωρ, ἤγειρε τοῦτο τεῖχος ἐκ βάθρων νέων· ὅπερ φύλαττε τῷ κράτει σου, Παντάναξ· κ(αὶ) δεῖξον αὐτὸ μέχρις αἰώνων τέλους ἄσειστον, ἀκλόνητον, ἐστ[ηριγμένον ✠].

André Leval.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

RÉDIGÉE

SUR LES NOTES DE LÉON RENIER

AVERTISSEMENT

De 1875 à 1878, M. Desjardins me chargea, ainsi que deux autres élèves de l'École des Hautes-Études, MM. Thédenat et Mispoulet, de recueillir la matière de ses leçons, d'y joindre celle des cours de Léon Renier, dont les notes furent mises à notre disposition, et de rédiger, avec ces matériaux, un *Manuel d'épigraphie romaine*. Diverses raisons, plus tard, firent abandonner ce projet; mais l'*Histoire des études épigraphiques*, qui m'était confiée, était faite. Depuis, sachant que M. Cagnat se préparait à donner au public un *Cours d'épigraphie*, je me suis abstenu de la publier. Mais l'ouvrage a paru, et je n'y trouve rien qui fasse double emploi avec mon travail. Je publie donc celui-ci tel qu'il a été rédigé, il y a presque une dizaine d'années, sans y rien ajouter ni changer.

Ce n'est, en effet, pour la plus grande partie, qu'une mise en œuvre des notes que me confia Léon Renier et je voudrais surtout que cette publication fût un hommage à sa mémoire.

Les notes de Léon Renier, préparées pour le cours de 1862, étaient très sobres. C'était une série de fiches détachées, donnant chacune le nom d'un épigraphiste, les notions essentielles sur lui et sur son œuvre, rien de plus. Je n'avais à faire, en me servant d'elles, ni une biographie des épigraphistes, ni une bibliographie des recueils. Je devais seulement présenter un tableau de la marche générale des études épigraphiques, depuis leurs origines jusqu'au moment où la science, définitivement constituée, entreprend et exécute la grande œuvre du *Corpus*. C'est ce que j'essayai de faire en étudiant, guidé par lui, les recueils qui me furent accessibles. La modestie de notre commun maître ne m'eût point permis de parler des contemporains alors vivants. Par contre, j'ai fait une large place, proportionnellement, aux anciens. Parmi ceux-ci, j'ai insisté surtout sur les œuvres épigraphiques manuscrites, qu'il semblait bon de signaler à l'attention des étudiants. Je ne m'adressais pas aux savants ni même à ceux qui les lisent : j'écrivais, comme mes collègues dans les autres parties du *Manuel*, pour ceux qui ne savent rien et qui veulent apprendre un peu.

Digitized by Google

I

ORIGINES

On ne peut affirmer qu'il ait existé, dès l'antiquité, des recueils d'inscriptions romaines.

Il est difficile évidemment de donner ce titre aux espèces de livres dont parle Aulu Gelle (*N. A.* XIII, 20), où étaient groupés, pour la gloire d'une famille, les *elogia* de plusieurs de ses membres.

Borghesi pense que peut-être Aurélius Victor et les auteurs qui ont fourni la matière du *De viris illustribus* se sont bornés à copier et à réunir les inscriptions gravées à la louange des grands hommes sur la base de leur statue. Mais en tout cas un pareil relevé, fait en vue d'un pareil objet, ne serait pas proprement un recueil épigraphique.

*
* *

Si l'on recherche, d'autre part, les inscriptions romaines en langue grecque, peut-on considérer l'*Anthologie* comme en étant un recueil? Les petits poèmes qui la composent sont, pour la plupart, des jeux d'esprit; bien peu ont pu servir d'épitaphes ou d'inscriptions commémoratives. On y trouve quelques textes latins, mais aucun dont le caractère archaïque permette de remonter au premier âge des inscriptions romaines; or, passé ce premier âge, les inscriptions versifiées reparaissent plutôt à une basse époque et aux siècles chrétiens. Il y a donc peu à tirer de ce recueil pour l'histoire de l'épigraphie.

*
* *

Dans les temps qui ont suivi la chute de l'empire romain d'Occident, il n'est guère probable que personne ait fait un recueil d'inscriptions romaines avant le VIe siècle après J.-C. C'est à cette époque en effet que, grâce aux évêques de Rome, commencèrent à se fixer sur la ville éternelle les regards des nations d'Occident. En même temps que les successeurs de saint Pierre s'efforçaient d'établir leur pouvoir dans Rome, de

Digitized by Google

rejeter la suprématie de l'Orient et d'étendre sur l'Occident leur autorité spirituelle, ils cherchaient à attirer à Rome, comme vers le centre du monde chrétien, les plus zélés d'entre les fidèles.

Les pèlerinages au tombeau des apôtres n'avaient sans doute jamais cessé, malgré les invasions barbares et les malheurs de l'Italie; mais il y eut à cette époque un mouvement plus grand que jamais. Pour éclairer les pèlerins dans leurs excursions par la ville et dans leur visite aux lieux saints, des guides avaient été rédigés : le *Breviarium urbis Romæ* est peut-être du vᵉ siècle.

Mais c'est surtout Grégoire le Grand (590-604) qui favorisa cette attraction, qui appela les étrangers à Rome, qui en fit la ville des reliques. Le *Curiosus urbis*, liste par régions des monuments qui existaient au commencement du VIIᵉ siècle, en est un témoignage précieux.

Ainsi, à côté de la piété, la curiosité trouvait place; les inscriptions, sans aucun doute, frappèrent les yeux des visiteurs; peut-être quelques-unes d'entre elles furent-elles mentionnées ou transcrites dans quelque guide comme le *Curiosus*, car il y en eut beaucoup de ce genre. Toutefois, c'est seulement à la fin du VIIIᵉ siècle qu'un de ces itinéraires dans la ville de Rome nous offre un recueil véritable de textes épigraphiques.

En 1683, Mabillon découvrit, dans l'abbaye d'Einsiedeln, en Suisse, un manuscrit du xᵉ siècle, contenant un itinéraire dans la ville de Rome et un recueil d'inscriptions romaines. A ces dernières étaient joints quelques textes copiés dans d'autres lieux, à Pavie, par exemple. Mabillon publia ce recueil dans le tome IV de ses *Analecta*, en 1685.

Le manuscrit d'Einsiedeln a été étudié depuis à différents points de vue, par M. Jordan, dans sa *Topographie de Rome*, par M. Mommsen (*Rhein. Mus. N. F.*, t. IX), par Haenel, qui en a publié la meilleure édition (dans *Archiv. f. Phil. u. Pædag.*, t. V).

M. de Rossi (*Roma sotterranea*, I, p. 146), et enfin M. Mommsen (*Sitzungsberichte der Sæchs. Ges. d. W.* 1850) semblent avoir épuisé toutes les questions que soulève l'examen de ce livre. Il a une histoire et elle est connue.

Digitized by Google

Ce manuscrit, du xe siècle, n'est pas une œuvre originale; c'est la copie d'un travail fait entre le milieu du viie et le milieu du ixe siècle, à l'époque de la renaissance carolingienne, dont il n'est pas le moins curieux monument.

Cette copie a appartenu à un personnage dont elle présente le nom écrit sous cette forme « *dñi Ubrici de Murtzouls*, puis au monastère de Pfeffers, puis enfin à celui d'Einsiedeln, où elle est restée ensevelie jusqu'à sa mise au jour par Mabillon.

Le travail qu'a copié le moine anonyme d'Einsiedeln devait être connu et estimé dans les abbayes de l'Helvétie, car il avait été copié plusieurs fois. Dans la correspondance du Pogge, qui, lui aussi, a laissé un recueil épigraphique, il est question d'un vieux cahier, *quaternionem solum ac vetustissimum*, où les textes étaient transcrits, *non majusculis, sed communibus litteris*. Le Pogge l'avait déterré, comme Mabillon découvrit plus tard le manuscrit d'Einsiedeln, *abjectum neglectumque apud Germanos*, suivant toute probabilité dans le monastère de Saint-Gall. Tout en cherchant de vieux livres, il cacha le précieux débris dans sa manche et l'emporta de l'abbaye; il le copia et en forma la première partie de son recueil. On a retrouvé le manuscrit du Pogge, et l'on a vu que ce vieux cahier reproduisait celui d'Einsiedeln jusqu'au n° 47. M. Mommsen pense que l'*Einsidlensis* avait été copié sur le manuscrit de Saint-Gall dont le Pogge trouva une partie, et que ce manuscrit de Saint-Gall venait lui-même de Reichenau.

Ainsi le plus ancien recueil d'épigraphie romaine qui nous reste a pu être écrit dans l'abbaye, déjà centenaire, du lac de Constance, un demi-siècle avant qu'on y ensevelît le dernier carolingien qui ait porté la couronne impériale.

Le manuscrit d'Einsiedeln n'est pas, à proprement parler, un ouvrage ; c'est la copie d'un ensemble de notes, assez mal ordonnées par l'auteur. Celui-ci est un pèlerin, qui s'était transporté à Rome, et qui est revenu en Helvétie, en passant à Pavie, où peut-être il a fait un séjour.

Pendant son pèlerinage, il a écrit une espèce de *guide*

Digitized by Google

comme ceux que l'on avait coutume de dresser à cette époque, et il y a joint une centaine d'inscriptions vues par lui sur les monuments païens qui l'avaient le plus frappé pendant son voyage.

Ces inscriptions sont importantes; quelques-unes sont des pages d'histoire. Leur authenticité est certaine. L'auteur était homme de bonne foi; celui qui a transcrit le travail était un copiste fidèle : rien ne le prouve mieux que leurs erreurs. Ils ont reproduit ce qu'ils voyaient, souvent sans le comprendre, sans rien altérer sciemment, sans chercher à donner aux phrases un sens conforme à leurs idées. Est-ce à l'auteur, est-ce au copiste, par exemple, qu'il faut attribuer la forme singulière sous laquelle le manuscrit présente l'inscription de l'Arc de Pavie? Elle était sur quatre colonnes, cela ne peut faire aucun doute. Mais, écrivant en caractères courants et sans distinguer les lignes, le moine nous a donné en une seule tout le texte, lu horizontalement. Tous les mots sont copiés fidèlement, mais pas un d'eux n'est à sa place, et, pour lui comme pour nous, cela ne pouvait avoir aucun sens. Il est facile, heureusement, de rétablir l'ordre véritable et, après ce redressement très simple, on possède un excellent texte, comme le sont tous ceux du recueil.

L'inscription la plus récente du manuscrit d'Einsiedeln est du pontificat d'Honorius Ier (626-638).

Ce recueil ne comprend que des textes d'un caractère public officiel. Les innombrables inscriptions privées dont nous remplissons aujourd'hui nos recueils n'auraient offert aucun intérêt à des hommes du IXe siècle. Ces pèlerins du temps de Léon III n'étaient pas des historiens, encore moins des antiquaires; ils ne s'intéressaient nullement aux détails de la vie des anciens; à peine soupçonnaient-ils qu'ils vécussent dans un état différent du leur.

Le manuscrit d'Einsiedeln nous est maintenant très précieux. Les monuments qu'il mentionne ont, pour la plupart, disparu. Si la copie que le manuscrit conserve renferme des fautes causées par l'ignorance du copiste, ce sont de ces fautes naïves qu'il est

Digitized by Google

facile de corriger, et qui ne diminuent en rien la confiance due au document.

*
* *

Après le recueil d'Einsiedeln nous n'en possédons aucun autre jusqu'au milieu du XIVe siècle.

Nous ne saurions affirmer, toutefois, qu'il n'en ait existé aucun pendant cette longue période. L'espèce de renaissance suscitée par Charlemagne a bien été suivie, surtout en Gaule, de deux ou trois siècles d'ignorance ; mais ce n'était pas dans nos contrées qu'on se fût occupé de l'histoire romaine. Bien plus tard encore, il est vrai, au XIIIe siècle, en Italie, Buoncompagno écrivait, dans sa *Formula litterarum scholasticarum* : « Olim fiebant sculpturæ mirabiles in marmoribus electissimis, cum litteris punctatis, quas hodie plenarie legere vel intelligere non valemus. » Mais ce témoignage ne prouve pas que *personne* ne s'intéressât aux inscriptions de l'ancienne Rome. Jamais, dans aucun pays, ils n'ont été communs, ceux qui pouvaient *legere plenarie* les textes épigraphiques, et l'on compte encore aujourd'hui ceux qui en sont vraiment capables. Le satirique Buoncompagno, florentin, professeur à Bologne, parle là comme un Romain n'eût probablement point parlé.

Jamais les Romains du moyen âge n'ont eu l'idée d'une solution de continuité entre eux et les Romains de l'empire. La tradition de l'existence municipale de Rome ne fut pas rompue un instant. Les grandes familles romaines prétendaient toutes descendre de familles de l'ancien patriciat. Le peuple se croyait l'héritier de ce glorieux peuple romain dont il habitait la ville, et dont le souvenir hantait l'esprit d'un Dante ou d'un Pétrarque bien qu'ils ne fussent qu'Italiens. Dans les moments d'abaissement et de malheur, c'était vers la Rome antique que se tournaient les regrets de tous, quoique chacun s'en fît probablement une idée bien singulière. Les papes, en se faisant au commencement du moyen âge les princes de la cité romaine, s'appuyèrent sur ce sentiment public dans leur lutte contre l'empire d'Orient. Ils le réveillèrent encore dans leur lutte contre les empereurs

Digitized by Google

germaniques : les mots de *peuple romain*, de *Sénat*, de *César*, furent prononcés de nouveau par des bouches passionnées. Beaucoup de noms d'anciennes dignités romaines subsistaient, et ont même duré dans la Rome pontificale. D'autres reparaissaient parfois, entourés d'un certain prestige dû au vague de leur antiquité. Crescentius fut patrice et consul, Cola di Rienzo fut tribun. Les Romains de la Rome chrétienne n'ont pas toujours compris la Rome antique; mais ils n'ont jamais cessé de s'en croire les fils et les héritiers. Il est donc difficile d'admettre qu'ils se soient désintéressés de son histoire, écrite sur tous leurs monuments. Mais nous avons la preuve matérielle que, dans ce même XIIIe siècle, où écrivait Buoncompagno, les inscriptions antiques étaient lues à Rome et étudiées avec passion.

On conserve aujourd'hui, au musée du Capitole, une table de bronze sur laquelle est gravée une inscription importante, la *Lex regia de imperio* rendue en faveur de Vespasien. C'est l'acte par lequel le Sénat lui confère tous les pouvoirs dont la réunion constitue la puissance impériale. Une loi semblable était portée à l'avènement de chaque empereur. Or nous savons, par une lettre de Cola di Rienzo à l'archevêque de Prague, que le pape Boniface VIII (1294-1303) voulut faire disparaître cette grande inscription : « In odium imperii occultavit, et de ea quoddam altare construxit, a tergo litteris occultatis. » Il savait donc la lire et la comprendre, et, s'il la jugeait dangereuse, c'est que d'autres aussi dans Rome la lisaient et la comprenaient. Cinquante ans après ce pape, Cola di Rienzo l'expliquait en public.

*
* *

Le nom du célèbre tribun a sa place dans l'histoire de l'épigraphie latine : c'est même le premier en date après l'auteur inconnu du recueil d'Einsiedeln.

En 1852, dans son ouvrage intitulé « *Le prime raccolte d'antiche iscrizioni compilate in Roma tra il finire del secolo XIV ed il cominciare del XV° invenute e dichiarate*, » M. de Rossi publia, pour la première fois, un recueil d'inscriptions, signé de Nicolas

Digitized by Google

Signorili, qui fut notaire impérial et apostolique dans la première partie du xve siècle.

Plusieurs manuscrits existaient de ce recueil ; mais tous ne portaient pas le nom de Signorili. Dans l'un, il avait été gratté pour faire place à celui d'un certain Fabius Baverius. Trois autres présentaient les mêmes textes encadrés dans un grand ouvrage, intitulé *Descriptio urbis Romæ ejusque excellentiæ*. Deux autres enfin, qu'étudièrent MM. de Rossi et Henzen, présentaient : l'un, les inscriptions transcrites par un homme peu compétent, sans que les lignes fussent séparées, avec des indications de provenance fort incomplètes ; l'autre, les mêmes textes, mais dans un nouvel ordre, augmentés de quelques inscriptions étrangères à la ville de Rome et accompagnés de commentaires, bien entendu tels qu'on pouvait les faire au moyen âge. L'étude de ces manuscrits a permis à M. de Rossi (*Bull. d'arch. chr.*, 1871, p. 111-117) de reconnaître que Signorili n'était qu'un copiste, et de retrouver le véritable auteur.

Signorili, chargé par Martin V (1417-1431) de rédiger un ouvrage *De juribus et excellentiis urbis Romæ*, prit dans la *Descriptio urbis* les inscriptions qui se trouvaient au chapitre des Arcs de triomphe, et celles qui formaient, réunies, le dernier de l'ouvrage, et il allongea le titre de ce chapitre de manière à y mettre son nom. Quant à l'auteur de la *Descriptio*, son nom est *Nicolaus Laurentii*, c'est-à-dire Cola di Rienzo[1].

Lorsque Cola di Rienzo revint d'Avignon à Rome avec le titre de « notarius cameræ Capitolinæ » en 1344, il rêvait déjà la révolution qu'il accomplit trois ans plus tard. C'était un érudit en même temps qu'un patriote. Il avait étudié avec Pétrarque, et tous deux étaient enthousiastes de la République romaine. Il rédigea sa *Descriptio urbis Romæ* avec un sentiment d'ardent patriotisme, qui s'y manifeste à chaque page. Aux deux manus-

1. Il ne faut dire ni Rienzi, comme on le fait souvent en France, ni Rienzo. Rienzi serait un nom de famille, et celui du tribun était Gabrino. Rienzo est une abréviation populaire de Lorenzo, comme Cola de Nicola. Cola di Rienzo, tout comme *Nicolaus Laurentii*, veut dire « Nicolas, fils de Laurent. »

Digitized by Google

crits qu'on en possède est joint le traité de Marsile de Padoue, *De translatione imperii*. L'ouvrage est composé pour faire connaître au peuple la grandeur de la cité romaine et ce que Cola di Rienzo considère comme ses droits. Quant au recueil d'inscriptions qui l'accompagne, Cola di Rienzo en est aussi l'auteur. Le manuscrit Barberini représente les notes, prises par lui et par quelque ami ou secrétaire, pour la confection de ce recueil; l'autre manuscrit, copie de celui-là, représente un travail de classement et d'interprétation fait par Cola di Rienzo lui-même.

La vie du fameux tribun, écrite par un contemporain et qui se trouve dans Muratori (*Antiq. ital.*, III, p. 399), le montre à cette époque tout occupé des inscriptions de Rome antique : « Tutta la dia se speculava negl' intagli de marmo, li quali iacchiono intorno a Roma. » Le peuple l'admirait, car il savait seul les lui lire ; il en répandait (vulgarizzava) la connaissance ; il les interprétait « justamente interpretava. » Nous savons par lui-même ce qu'il cherchait avec tant d'ardeur. C'étaient les titres du peuple romain, pour les lui rendre : rôle curieux de l'épigraphie naissante dans les révolutions du XIVe siècle !

Il retrouva la *lex regia* cachée par Boniface VIII, et, dans sa lettre à l'archevêque de Prague, écrite plus tard, en 1350, il s'exprimait ainsi : « Ego, ante tribunatus assumptionem, posui illam in medio Lanteranensis Ecclesiæ ornatam, in loco videlicet eminenti, ut possit ab omnibus inspici atque legi, et sic ornata adhuc permanet intacta. » Cola di Rienzo, dit son biographe, expliqua au peuple, dans un beau sermon en langue vulgaire qu'il fit à Saint-Jean-de-Latran, cette magnifique inscription « la quale nullo sapeva legere ne interpretare se non solo esso. » Il enseignait, ce qui d'ailleurs est exact, que ce texte précieux n'était autre que l'original de la loi par laquelle le sénat de Rome avait conféré le pouvoir impérial à Vespasien dans la même forme qu'il l'avait donné à Tibère. Puis il en fit lire une traduction, titre par titre, où il était dit : que l'empereur pouvait à sa volonté faire des lois, conclure les alliances, agrandir « lo iardino di Roma » (il prenait *pomœrium* pour *pomarium* et il en-

Digitized by Google

tendait par là l'Italie), donner et retirer les duchés et les comtés, faire et défaire les cités, changer et détourner le lit des fleuves, établir ou supprimer des impôts, le tout à son bon plaisir, mais il ajoutait que ces pouvoirs lui étaient donnés par le sénat et le peuple de Rome.

Ainsi cette *lex regia* que Boniface redoutait comme une arme possible entre les mains des empereurs, Cola di Rienzo en faisait la base des droits du peuple romain. Cela se passait en 1347. Quelques mois après il se faisait donner le *Tribunat*, et il établissait « l'ancien et bon État », qu'il croyait sans doute sincèrement le gouvernement de Rome antique.

Toutes les inscriptions du recueil de Cola di Rienzo viennent de monuments publics. Il y en a environ une centaine, qui toutes sont importantes. Leur authenticité est indiscutable, mais elles sont médiocrement transcrites. L'analyse de la traduction de la *lex regia* que nous a transmise le biographe anonyme montre comment le tribun comprenait un texte épigraphique, et quel mélange il faisait d'interprétations exactes et d'erreurs. En raison même de cette demi science, il n'a pas copié avec l'exactitude candide du pèlerin de Reichenau ou du moine de Saint-Gall. Tel qu'il est, cependant, son recueil a servi à tous ceux qui, après lui, ont essayé d'en faire d'autres ; plusieurs même l'ont simplement copié.

Avec Cola di Rienzo se termine la première période de l'histoire de l'épigraphie latine, qu'on pourrait appeler « l'âge héroïque ». L'épigraphie n'est encore ni un instrument de l'histoire, ni une recherche de curieux ; elle se mêle, pour ainsi dire à la vie active. Elle n'est pas l'étude d'un passé mort : le pèlerin du IXe siècle, le pape du XIIIe, le tribun du XIVe ne distinguent pas la Rome antique de celle qu'ils voient et où ils vivent ; et longtemps après eux les recueils ne séparèrent pas les inscriptions antiques de celles des temps voisins du leur.

Digitized by Google

II

MANUSCRITS ÉPIGRAPHIQUES. LA RENAISSANCE.

L'Italie a, de tout temps, compté beaucoup de lettrés curieux, et le moyen âge n'a pas été pour elle une période d'ignorance. Plus rapprochée de l'Orient, et plus en rapport avec lui que les nations occidentales, elle a reçu plus tôt l'étincelle d'où est sortie la Renaissance. Les Italiens étaient tout préparés à ce mouvement intellectuel ; leur curiosité éveillée se tournait vers l'antiquité. A côté des politiques qui y cherchaient des précédents, déjà de sérieux amateurs en recueillaient les monuments par goût.

Ainsi fit un physicien célèbre, le mathématicien Dondi, médecin de Galéas Visconti, à qui la construction de l'horloge de Pavie avait valu le surnom de Giovanni dall' Orologio. Il fit un voyage à Rome en 1375, vingt ans seulement après que Cola di Rienzo y eût péri dans une émeute. Le long du chemin et dans la ville, il copia, sur ses tablettes, un certain nombre d'inscriptions que M. de Rossi a retrouvées dans ses notes manuscrites.

L'apogée de la Renaissance en Italie est le milieu du xve siècle. A ce moment, les arts y ont pris définitivement leur essor ; la chute de Constantinople y envoie un renfort imposant d'érudits, de savants et d'artistes ; c'est le temps où l'érudition devient un enthousiasme, une fièvre. Cette recherche passionnée de tout l'héritage des anciens atteignit promptement les inscriptions romaines : de nombreux travaux en font foi.

Aux deux premiers recueils sont attachés les noms, d'ailleurs célèbres, du Pogge et de Cyriaque d'Ancône. Le Pogge (Poggio Bracciolini), l'auteur de l'*Histoire de Florence*, qui fut secrétaire apostolique sous Boniface IX et les sept papes qui l'ont suivi, était né en 1380 et mourut en 1459. Il fut, comme l'on sait, un ardent travailleur. Pour chercher des manuscrits, il se fit envoyer à Constance pendant le concile de 1414. Il parcourut ensuite la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre. Peut-être y usa-t-il souvent du procédé qui lui avait réussi pour le manuscrit de Saint-Gall.

Digitized by Google

Mais comment se plaindre d'un homme à qui nous devons huit discours de Cicéron, des ouvrages de Columelle, de Quintilien, de Silius Italicus, d'Ammien Marcellin, de Tertullien, de Vitruve, de Manilius, de Frontin, de Végèce, une partie de Lucrèce, trois livres de Valerius Flaccus, sans compter douze comédies de Plaute, découvertes en Allemagne par d'autres, il est vrai, mais sur ses instructions?

Les travaux épigraphiques du Pogge nous sont connus par ses autres ouvrages. C'est dans sa correspondance qu'il parle du cahier rapporté de Suisse. Il dit, dans son traité *De Fortuna et varietate Urbis Romæ*, qu'il prit grand soin de relever les inscriptions dans la ville et hors de la ville. Il se vante d'en avoir sauvé plusieurs de la destruction, d'en avoir tiré quelques-unes des ronces et des ténèbres. M. de Rossi a retrouvé deux manuscrits du recueil du Pogge, dont le plus complet est au Vatican.

Ce recueil se divise en deux parties. L'une contient les textes que donne l'anonyme d'Einsiedeln jusqu'au n° 47, sauf celles que le Pogge a vues lui-même sur les monuments. L'autre est un travail personnel : ce sont des inscriptions qu'il a relevées. L'auteur, comme ceux de tous les recueils précédents, n'a pris que les textes d'un caractère public, ou qui lui paraissaient intéressants par les personnages mentionnés.

On ne peut pas affirmer que le Pogge ait connu le recueil de Cola di Rienzo. En tout cas, les textes qu'il donne ont été infiniment mieux copiés. On sent le véritable savant, l'élève de Chrysoloras, l'érudit, déjà le paléographe.

Les travaux épigraphiques de Cyriaque étaient bien plus considérables ; ils datent à peu près du même temps.

Ciriaco Pizzicolli (Cyriacus Anconitanus) était né en 1391 : il mourut avant 1457.

Ce n'était pas un savant de profession, c'était un commerçant d'Ancône.

En l'année 1421, se trouvant par hasard de séjour dans sa patrie (car, faisant ses affaires lui-même, il courait le plus souvent les mers), il fut nommé membre du conseil de ville ; et c'est lui

Digitized by Google

qui fit refaire le port. Cette même année, ayant réfléchi sur ce qu'il avait vu dans ses voyages, il résolut de s'instruire aussi par les livres, et il commença par apprendre le latin. Il avait déjà voyagé à Naples, en Calabre, deux fois en Égypte, à Rhodes, en Asie-Mineure; il avait visité Chypre, puis encore le royaume de Naples, deux fois la Sicile, Raguse et la côte de Dalmatie, Constantinople, l'Épire, toute la mer Égée, l'Istrie, et il n'était âgé que de 30 ans.

Ami du cardinal Gabriel Condolmieri, vénitien, petit neveu de Grégoire XII, qui fut pape en 1431 sous le nom d'Eugène IV, il vint à Rome en 1424 et y visita tous les monuments. Nous savons par son biographe, Francesco Scalamonte, qu'il y releva des inscriptions.

L'année suivante, il est à Constantinople, et il y apprend le grec; il fait plusieurs excursions dans les îles de l'Archipel, la Syrie, Chypre et la Macédoine. Il revient vers 1432 à Rome, où il retrouve Condolmieri sur le trône pontifical. Scalamonte nous le montre ensuite relevant des inscriptions dans les villes du Latium. Il va voir à Vienne l'empereur Sigismond, et lui sert de cicerone dans Rome en 1433. La même année il est à Florence auprès de Cosme de Médicis, qui est chassé au mois de septembre. Cyriaque parcourt la haute Italie, va à Gênes, revient à Rome en 1434. Le 18 mai de cette année, Eugène IV est contraint par un soulèvement de quitter la ville. Cyriaque n'y resta pas longtemps; il visita de nouveau Naples, puis la Sicile, puis la Dalmatie, et ne paraît pas être jamais revenu à Rome.

Scalamonte nous fait défaut à partir de cette année; mais M. Mommsen (*C. I. L.*, III, præf., pp. XXII-XXIII) a reconstitué l'histoire des innombrables voyages de Cyriaque, qui montre ce que pouvait être alors la vie d'un homme opulent et actif poursuivant à la fois la science et ses affaires.

En 1435, Cyriaque est en Dalmatie; il voyage en Épire et en Grèce pendant l'année 1436. En 1437, il parcourut l'Italie méridionale; en 1438-39 il fait un séjour à Ancône. L'année 1439 n'est pas finie, qu'on le trouve à Florence; il y est encore

Digitized by Google

en 1440 et il écrit son itinéraire. En 1442-43, il voyage dans l'Étrurie et la Cisalpine; puis, en 1443, nous le trouvons à Constantinople, où il reste quatre ans, faisant des courses dans l'Asie-Mineure, en Bithynie par exemple, sur les côtes de la mer Égée, en Thrace, en Grèce, en Thessalie, en Macédoine.

La fin de sa vie est moins connue. En 1449, il est à Ferrare, et l'on sait qu'il mourut à Crémone.

Dans ces voyages sans fin, Cyriaque avait beaucoup vu, et il songea à écrire, vers l'année 1431, suivant M. Mommsen. Il aurait commencé alors ses *Commentarii*, qui formèrent trois grands volumes. Il y mit une foule d'inscriptions ; d'abord celles qu'il avait recueillies en 1424, puis celles qu'il emprunta aux recueils de Cola di Rienzo et du Pogge, mais surtout celles qu'il copia à Rome en 1433 et 1434, et celles qu'il trouva dans les pays qu'il visitait. On en connaît de l'Ombrie, du Picenum, de l'Étrurie, du Latium, de la Cisalpine, de la Vénétie, de l'Istrie, de la Dalmatie, de Chypre, de Pergame, de Mitylène, etc.

Les unes ont été relevées par lui, il donne les autres d'après des copies.

Cyriaque a été critiqué plus qu'aucun autre épigraphiste; on a été jusqu'à douter de l'authenticité de ses textes. Mais le temps n'était pas encore venu des grandes falsifications ; on se contentait de la riche moisson qu'offrait presque partout l'antiquité, si longtemps inexplorée. Il y a, dans Cyriaque, des erreurs, mais point de fourberies; aujourd'hui l'on ne doute plus de sa bonne foi; ses inscriptions grecques et latines sont reconnues pour authentiques. Celles qu'il a copiées lui-même sont prises avec le plus grand soin : l'ordre des mots, la division des lignes sont scrupuleusement conservés. De plus, Cyriaque a le premier, probablement sans le savoir, montré le vrai chemin aux épigraphistes. Le premier, en effet, il a cessé de s'attacher exclusivement aux inscriptions monumentales; le premier, il a compris qu'il fallait tout recueillir, que tout pouvait être utile; ses plagiaires ont fait comme lui, ils ont eu leurs imitateurs, et tout le monde s'est mis à copier *tous* les textes qu'on rencontrait, sans que personne

Digitized by Google

comprît bien nettement que ces petits monuments de personnages inconnus serviraient un jour à reconstruire toute l'antiquité romaine.

Malheureusement les *Commentarii* de Cyriaque ne sont pas parvenus jusqu'à nous : on n'en a que des fragments dans divers manuscrits (le *C. I. L.* les indique), et quelques parties seulement en ont été publiées avant notre siècle. En 1664, Carlo Moroni, bibliothécaire du cardinal Barberini, commença à publier les inscriptions d'Orient recueillies par Cyriaque; mais sa publication s'arrête à la page 44. Les inscriptions qui n'y trouvèrent pas place furent envoyées à Muratori qui les inséra dans son *Thesaurus veterum inscriptionum* (1733-1742). Une autre partie des manuscrits de Cyriaque fut imprimée à Pesaro en 1774 par les soins d'Olivieri.

Cyriaque et le Pogge étaient des travailleurs actifs, des voyageurs, des explorateurs. Leurs recueils sont vraiment les premiers qui n'aient pour origine ni la piété, ni le patriotisme, ni une curiosité d'amateur; de plus, ils sont originaux, au moins en très grande partie; ce sont les fruits de travaux personnels, ce sont véritablement, à ce titre, le premiers monuments de la science.

Ce sont même presque les seuls à l'époque de la Renaissance. Le Pogge et Cyriaque ont été suivis par des hommes qui, s'ils avaient le même amour pour l'antiquité, n'eurent pas les mêmes moyens de le satisfaire; et ainsi, leurs travaux ont servi plus souvent de matériaux que d'exemple pour leurs successeurs.

C'est ainsi que Giovanni Marcanova, vénitien, professeur de philosophie à Padoue, puis à Bologne, et contemporain de Cyriaque, puisqu'il mourut en 1467, a fait passer dans son recueil ceux de Cola di Rienzo, de Cyriaque et du Pogge; il les reproduit fidèlement, mais sans ordre. Quant aux inscriptions qui figurent pour la première fois chez lui, elles semblent provenir de parties perdues des travaux de Cyriaque d'Ancône.

Il en est de même d'autres compilateurs, qui souvent ont gardé l'anonyme. Peu d'entre eux ont fait des recherches, comme Michele Fabrizio Ferrarini, prieur des Carmes de Reggio, mort

Digitized by Google

entre 1488 et 1493, dont on a trois manuscrits, à Utrecht, à Paris, à Reggio, et qui a ajouté aux textes des recueils précédents ceux qu'il a copiés sur les monuments mêmes.

Vers la fin du xve siècle, c'est surtout Cola di Rienzo que pillent les contemporains et les successeurs de Cyriaque et du Pogge. Ils le connaissaient surtout par la recension de Signorili. C'est à lui que Ferrarini doit le plus, ainsi qu'à Cyriaque. C'est lui encore que consulte surtout Felice Feliciano, de Vérone, qui a, du reste, mis à contribution le Pogge, Cyriaque et les autres recueils.

Avec Feliciano apparaissent, pour la première fois, les inscriptions fausses, en grand nombre, systématiquement fabriquées. Son manuscrit en renferme une foule, dont il paraît être l'auteur.

Vers la fin du xve siècle, se rattache à l'épigraphie le grand nom de Pomponius Lætus, illustre par sa naissance, ses malheurs, son enseignement au collège romain, l'académie qu'il fonda à Rome et son ardeur enthousiaste pour la Renaissance latine. Son *De magistratibus, sacerdotiis et legibus Romanorum* et son *De Romanæ urbis antiquitate*, publiés après sa mort, en 1515, montrent en lui un archéologue. On sait aussi qu'il avait rassemblé une collection épigraphique. Des recueils postérieurs indiquent plusieurs textes comme copiés sur les originaux conservés dans sa maison. On n'a malheureusement qu'une très petite partie de ses notes épigraphiques, dont l'autographe a été découvert au Vatican par M. de Rossi. Elles contiennent plusieurs inscriptions nouvelles, par exemple celles d'un monument élevé par les *magistri vicorum urbis* en l'honneur de l'empereur Hadrien, copiées par lui pour la première fois. On ne trouve, dans ce qui reste de lui, qu'une seule inscription fausse, mais bien connue pour telle, et qui avait déjà figuré dans tous les recueils antérieurs.

Les premiers temps du xvie siècle nous ont légué bon nombre de recueils épigraphiques manuscrits. Mais bien peu sont de première main : Cola di Rienzo, Cyriaque, le Pogge, Marcanova servent toujours de fonds commun. Les uns, comme Lilius (Giacomo Giglio, de Bologne, 1448-1513), les copient négligemment. Les autres, comme Ruccellai (Bernardus Oricellarius,

Digitized by Google

1449-1514), le beau-frère de Laurent de Médicis, qui fut gonfalonier, ambassadeur à Gênes, à Naples, en France, et dans la maison duquel se réunissait l'Académie néoplatonicienne, y ajoutent des textes nouveaux, copiés avec soin sur les monuments. Un enfin, Johannes Jucundus (Fra Giocondo, de Vérone), mort peu après 1520, les transcrit tous, et d'autres encore, même ceux qui n'en valent pas la peine, et les textes faux de Felicianus. Il y ajoute quelques inscriptions de Rome, où il n'est jamais allé, d'après des copies qu'il a reçues. Du reste, sa grosse collection devient à son tour une mine que l'on exploite activement. Sclarino Gammaro, dont le manuscrit doit avoir sa date entre 1489 et 1507, la met à contribution, aussi bien que Ferrarini, Cyriaque et Cola di Rienzo. Le plus grand mérite de Gammarus, c'est de nous avoir conservé un recueil de Pomponius Lætus.

Un Français, Claude de Bellièvre, de Lyon, d'une famille illustre dans la robe, séjourna à Rome vers 1514. Il y fit beaucoup de recherches, mais il s'intéressait surtout aux études de droit canonique; néanmoins, son manuscrit, que le copiste intitule : *Noctes Romanæ mei Claudii Bellievrii Lugdunensis*, renferme quelques inscriptions antiques et modernes. Elles sont assez mal copiées, en lettres cursives, sans séparation de lignes; mais elles ont l'avantage d'avoir été prises sur les monuments.

Dans le même temps, vers 1513, un Brunelleschi, Battista Pietro Zenobio, de la famille du grand architecte Philippe, faisait une collection qui attestait un progrès réel dans l'intelligence des monuments. C'est un recueil de beaux dessins des édifices de la ville de Rome, où se trouvent des textes épigraphiques, presque tous pris dans la ville même. Les inscriptions sont copiées en lettres majuscules, reproduisant assez bien les caractères épigraphiques ; les lignes sont bien séparées; seuls les points séparatifs sont omis. C'est une collection très utile; car plusieurs des monuments que Brunelleschi a dessinés ont disparu, ont souffert ou ont perdu leurs épigraphes; elle renferme des textes inédits jusqu'alors.

Digitized by Google

Les manuscrits épigraphiques sont nombreux. Même après que l'imprimerie eut pris un grand développement; beaucoup d'entre eux restèrent inédits; beaucoup même le sont encore. Il y en a du xve, du xvie, du xviie et du xviiie siècles; il y en a probablement de ces siècles du moyen âge qui jusqu'ici ne nous ont rien donné. Les villes d'Italie, certaines villes de l'Europe en possèdent; Rome surtout en renferme beaucoup, et dans les dépôts publics, et dans les collections particulières; il en existe peut-être de précieux près desquels on a passé sans les voir. Il a fallu étudier ces recueils, il faut les étudier encore; il faut toujours revenir à eux comme aux monuments des auteurs classiques, non seulement pour reconstituer l'histoire de l'épigraphie, mais pour faire l'épigraphie elle-même, quand les textes lapidaires sont gâtés, déplacés ou détruits. Ainsi s'est créée toute une branche des études épigraphiques, la critique des manuscrits. Borghesi, dans cette branche, comme dans toutes les autres, a joué le rôle d'initiateur; il a exploré avec persévérance les dépôts de Rome, de Florence, de Turin et de Milan. Depuis lors, trois de ses disciples, MM. Mommsen, Henzen et de Rossi, ont donné des modèles de ce genre de travaux. Le *Giornale Arcadico*, le *Bullettino dell' Instituto archeologico di Roma,* en présentent de nombreux exemples. M. de Rossi a publié, en 1850, *Le prime raccolte,* ouvrage déjà cité plus haut, et depuis de nombreuses notices. M. Mommsen a présenté, dans diverses publications, et dans l'*Index auctorum* de divers tomes du *Corpus* (particulièrement le t. III), les conclusions de ses recherches sur un grand nombre de recueils manuscrits. M. Henzen a résumé d'importantes discussions et indiqué les ouvrages qui les renferment dans l'*Index auctorum* d'autres tomes de cette grande collection (particulièrement le t. VI). Il est certain que l'étude des manuscrits épigraphiques est appelée à jouer dans la science un rôle tout à fait important; quelque brillants que soient les résultats qu'elle a acquis jusqu'à ce jour, elle n'a point dit son dernier mot.

(A suivre.) R. DE LA BLANCHÈRE.

Digitized by Google

LA GROTTE DU DIEU BACAX

AU

DJEBEL-TAÏA

I

Le Djebel-Taïa.

Dans la partie centrale de la province de Constantine, au point d'intersection des deux lignes qui joindraient Constantine à Bône et Philippeville à Guelma, au milieu d'une vaste plaine rectangulaire que ferme de toutes parts un horizon de montagnes finement dentelées, se dresse, jusqu'à une hauteur de douze cents mètres, le Djebel Taïa. Sur de vertes croupes que séparent de riants vallons, s'appuie un dôme harmonieusement arrondi qui supporte lui-même un rocher nu et grimaçant.

C'était une position stratégique importante. Les Romains l'avaient bien compris. On rencontre çà et là des débris antiques. Les flancs rougeâtres de la montagne semblent tachetés de points noirs; ce sont les issues des innombrables galeries qu'on avait creusées en plein roc pour exploiter les mines d'antimoine et de mercure. Enfin, le Djebel-Taïa était enfermé dans un vaste réseau de routes militaires, qui formaient autour du pic isolé un large quadrilatère. Au sud, c'était la route de *Cirta* (Constantine) à *Thibilis* (Annûna) et *Calama* (Guelma); à l'ouest, la voie de *Cirta* à *Rusicade* (Philippeville); au nord, le chemin côtier qui de *Rusicade* conduisait à la station *Ad Plumbaria* (sans doute enfouie aujourd'hui sous les eaux du lac Fetzara), et de là à *Hippo Regius* (Bône); enfin, à l'est, passait la route de *Calama* à *Hippo Regius*, *Thabraca* (Tabarka) et *Hippo Diarrhytus* (Bizerte).

Le Djebel-Taïa commande ces quatre routes antiques, qui

Digitized by Google

reliaient quatre grandes cités, les clefs de la Numidie. Le rocher qui couronne la montagne a la forme d'un demi-cercle dont les deux extrémités sont tournées vers l'ouest. De la plus haute cime, dont on escalade malaisément les rampes glissantes, on admire un des beaux panoramas de l'Afrique. Au midi, l'horizon est fermé par le mont Mahouna, qui borde les bassins de la Seybouze et de l'Oued-Zenati; au sud-ouest, derrière les crêtes bizarres des Oum-Selas, on devine le rocher de Constantine. Vers l'Occident, l'œil se repose sur l'harmonieux profil de l'El-Kantours pour s'élancer, bien plus loin et bien plus haut, sur les cimes souvent neigeuses de la petite Kabylie. Au nord, les lignes bleues de la mer sont bordées, comme d'une frange grise, par les collines du Gherar, entre les fentes desquelles brillent quelques blanches maisons de Philippeville; au nord-est, derrière la plaine plantureuse de Jemmapes et les marais du lac Fetzara, se dresse le massif de l'Edough, dont les chênes-lièges cachent la puissante cité de Bône. A l'orient, Guelma disparaît dans le pli qui sépare le Debar du Nador et du Djebel-Meida. Mais en face du Taïa, sur une colline, scintillent les tombeaux mégalithiques et les étranges dolmens de Roknia. Plus bas, près des lauriers-roses de l'Oued-Zenati, par les fentes de rochers multicolores bouillonnent en cascades les eaux thermales d'Hammam-Meskhoutin, les *Aquæ Thibilitanæ* des Romains. Sur le plateau voisin campe une armée de nains capricieusement panachés. Ce sont des cônes de pierre calcaire, contruits depuis cent siècles par la poussée des eaux minérales. Certain Arabe, dit la légende, trouva sa sœur si belle qu'il voulut l'épouser lui-même, en dépit de Mahomet. On célébra les noces, on dansa toute la nuit; mais, au matin, les invités se sentirent fixés au sol par des liens de pierre. Les touristes feront bien de ne pas admirer de nuit les beautés pittoresques de ce sol maudit; car chaque soir recommence la danse infernale; on serait entraîné par le rythme puissant de cette musique orientale, et, après le chant du coq, miroiterait sur le plateau un cône de plus. Sur l'autre rive de l'Oued-Zenati s'élève le sombre Djebel-Sada, dont les bois

Digitized by Google

d'oliviers cachent les arcades ruinées, les temples mutilés et la fière acropole d'Annûna, l'ancienne *Thibilis*.

C'est au territoire de cette cité qu'appartient le Djebel-Taïa. Aux jours de fêtes, une longue procession, que conduisaient les prêtres municipaux, descendait les pentes ombreuses du Djebel-Sada, longeait les piscines des *Aquæ Thibilitanæ*, escaladait les premiers contreforts du Djebel-Taïa, pour atteindre le flanc nord-ouest de la montagne, où s'ouvrait la grotte du dieu *Bacax Auguste*.

II

Le dieu Bacax Auguste.

En ce dieu *Bacax* on reconnaît de suite une des vieilles divinités indigènes, auxquelles les Africains restèrent longtemps fidèles après la conquête romaine. Il a sa place marquée dans le panthéon libyque, dont on peut se faire quelque idée par les inscriptions. A ses côtés nous ferons figurer *Haos* (de la région de Souk-Ahras), *Ieru* (sur le plateau de Guechegache, à seize kilomètres de Constantine), *Lilleus* (de Madaura), *Medaurus* (de Lambessa), et *Baldir* (de Guelma), un voisin de Bacax[1]. Puis vient le cortège des dieux anonymes mentionnés par les incriptions, les *dii Mauri* ou *Maurici*, les *dii hospites Maurici*, les *Mauri barbari*, le *Numen Mauretaniæ et genius thermarum*[2].

Le dieu Bacax n'est connu que par les inscriptions du Djebel-Taïa. Il n'est guère facile de préciser le sens de son nom; il faut se contenter de quelques indices. *Bakash* signifie en arabe une borne, en hébreu implorer, revendiquer; Bacax serait donc, soit un dieu terme, soit un dieu vengeur. Ptolémée le géographe mentionne dans la Maurétanie Tingitane une tribu des *Bakouatai*[3]. On retrouve le souvenir d'un dieu Bakak dans les tribus du

1. Voyez le tome VIII du *Corpus inscr. lat.*, aux numéros 4641, 5673, 4673. 2642, 5279.
2. *Ibid.*, 2638-2640, 9327, 8435, 2641, 8926.
3. Ptolem., *Geograph.*, IV, 1.

Digitized by Google

Caucase [1]. Enfin nous savons qu'au VIIIe siècle de notre ère une secte berbère hérétique, se séparant de l'islamisme, invoqua la divinité avec la formule suivante : *A bism en Yacos* [2]. Si de ce Bacax et de ce Yacos des Berbères on rapproche le Bacchus des Latins et le Iacchos des Hellènes, l'analogie est certes fort curieuse, mais on n'en doit rien conclure; il serait aventureux de décider que le Bacchus indien eût amené lui-même dans l'Atlas cette colonie iaone à laquelle fait allusion Strabon [3]. Nous n'avons pas l'ambition de saluer en notre petit dieu Bacax du Djebel-Taïa l'héritier du fameux Bacchus oriental.

Comme tous les dieux vaincus, Bacax ne put conserver les hommages de ses fidèles qu'en faisant lui-même sa cour au vainqueur. Au temps de l'empire romain, les dieux, comme les empereurs eux-mêmes ou les candidats à l'empire, joignirent volontiers à leur nom celui d'*Augustus*, qui semblait résumer l'autorité suprême. Nulle part cette coutume ne fut mieux établie qu'en Afrique; ce surnom fut adopté par la plupart des divinités, dans la Proconsulaire comme en Numidie et en Maurétanie. De ce titre d'*Augustus* les Africains affublèrent des divinités gréco-romaines, Apollon, Esculape, Diane, Junon, Castor, Cérès, Hercule, Hygia, Jupiter, Mars, Mercure, Minerve, Neptune, Pluton, Pollux, Saturne; des dieux exclusivement romains, Bellona, Bona Dea, Janus, Liber pater, Silvanus, Tellus; même des dieux orientaux, comme Isis, le Soleil et Malagbelus, le dieu de Palmyre [4]. Par analogie, les petites divinités indigènes reçurent le nom d'*Augustus*; on le lit sur des ex-voto consacrés aux *dii Mauri Augusti*, à *Ieru*, *Haos*, *Lilleus*, *Medaurus*, *Baldir* et *Bacax* [5], Ce n'est donc point par privilège que le souverain du Djebel-Taïa reçoit de ses fidèles le titre d'*Augustus*.

1. Dr Sanwith, *Narration of the siege of Kars*.
2. De Slane, Appendice à l'*Histoire des Berbères*; Olivier, *Sur l'origine des Berbères*, p. 90; Halévy, *Journal asiatique*, 1874, p. 344.
3. Strabon, VII, 3, 6.
4. Il est inutile de renvoyer à tous les textes; pour se rendre compte du fait, il suffit de parcourir l'*Index* du tome VIII du *Corpus inscr. lat.*
5. *Corpus Inscr. lat.*, tome VIII, 4641, 4673, 5673, 2642, 5279, 5504-5520.

Digitized by Google

Le couloir qui donne accès dans l'intérieur de la grotte s'élargit tout à coup au moment où il débouche de la montagne. Dans ce vestibule, des excavations naturelles du rocher ont été arrangées à main d'homme en forme de niches. Ces niches et tout le roc voisin, à droite, à gauche, au-dessus de l'entrée, sont couverts d'inscriptions votives en langue latine, disposées d'ordinaire sur plusieurs lignes et enfermées dans des cadres. Beaucoup de ces dédicaces ont naturellement disparu par les dégradations successives du rocher; d'autres sont entièrement mutilées; dix-sept cependant ont pu être déchiffrées[1].

Toutes se rapportent au culte de *Bacax Auguste*. Elles ont été consacrées rarement par des particuliers, d'ordinaire par des magistrats ou des prêtres de *Thibilis*, la cité voisine. On y lit toujours :

1° La dédicace au dieu;
2° La date;
3° Les noms et les titres des fidèles;
4° La formule usuelle des ex-voto.

Citons une de ces inscriptions qui se lit à gauche de l'entrée :

B(*acaci*) A(*ugusto*) S(*acrum*).
PATERNO E-
T MARINIANO C-
O(*n*)S(*ulibus*), CORNELIVS
DONATVS V(*otum*) S(*olvit*) L(*ibens*).

Voici une autre dédicace, plus développée; elle date de l'an 211 après Jésus-Christ :

BACACI AVG(*usto*) SAC(*rum*)
GENTIANO ET PAS-
O CO(*n*)S(*ulibus*) VII.ID(*us*) MAIAS.
C. IVLIVS FRONTO-
NIANVS ET.....
ESTIVS PRVDES,
MAG(*i*)S(*tratus*) THIB(*ilitani*) V(*otum*) S(*olverunt*) L(*ibentes*).

1. Léon Renier, *Inscr. rom. d'Algérie*, p. 311; Wilmanns, *Inscriptiones*

Digitized by Google

Toutes les dédicaces qu'on a pu déchiffrer ont été gravées durant le IIIe siècle de notre ère, entre les années 211 et 279. Comme elles sont toutes datées d'après les calendes ou les ides des mois de mars, avril et mai, il est probable que la fête et la procession des Thibilitains à la grotte de Bacax se célébraient au printemps.

III

La grotte de Bacax.

Aucun Européen, il y a vingt ans, n'était encore descendu dans les profondeurs du sanctuaire de Bacax; et les Arabes ne s'y risquaient guère à cause des légendes terribles qui hantaient leur imagination. Les rares voyageurs qui remontaient la vallée déserte de l'Oued-Zenati et escaladaient le Djebel-Taïa ne s'aventuraient pas trop au delà du couloir d'entrée; la descente est en effet très pénible, parfois périlleuse; pour explorer toute la partie profonde de la grotte, on doit être abondamment muni de torches, chargé d'échelles et de cordes. L'équipement et le recrutement de la caravane d'indigènes ne sont point choses faciles dans une région presque déserte. Une partie de la grotte a été explorée méthodiquement en 1867 [1]. D'heureuses circonstances nous ont permis, en juillet 1885, de parcourir les mêmes salles et de pousser même un peu plus loin [2].

La grotte du dieu Bacax est appelée par les Arabes *R'ar-ed-Djema* ou *Djemâa*, c'est-à-dire caverne de la mosquée ou de l'as-

Africæ latinæ, p. 540; Schmidt, *Ephemeris epigraphica*, V, fascicule 3-4 (1884), p. 427-431.

1. Bourguignat, *Souvenirs d'une exploration scientifique dans le nord de l'Afrique*, Paris, 1868-1870, tome V, *Histoire du Djebel-Thaya et des ossements fossiles recueillis dans la grande caverne de la mosquée.*

2. J'ai fait cette excursion avec M. Trépied, l'éminent directeur de l'observatoire d'Alger. Nous avons été accompagnés dans la grotte par M. Manoli, interprète, et par huit Arabes. Nous n'aurions guère pu tenter la descente si M. Pfeiffer, commissaire-enquêteur, alors campé sur le Djebel-Taïa, ne nous avait secondés en toute façon.

Digitized by Google

semblée. Pour la variété et la beauté des aspects, elle est au moins l'égale des grottes à stalactites les plus célèbres de l'Europe ; par la majesté ou l'élégance de certaines salles, le *R'ar-ed-Djema* l'emporte même sur les cavernes de Niaut, de Sabart et de Lombrives dans l'Ariège, des Demoiselles à Saint-Beauzille dans l'Hérault, d'Adelsberg entre Trieste et Laibach. Il se distingue de toutes les autres grottes connues par l'originalité de la structure. Les salles ne sont pas disposées sur un même plan horizontal ni reliées simplement par d'étroits couloirs ; elles sont souvent superposées et communiquent entre elles par des escaliers naturels, quelquefois même par de véritables puits. Entre le couloir d'entrée et le fond de la caverne, la différence de niveau ne doit pas être moindre de trois ou quatre cents mètres. Encore les explorations n'ont-elles pu être poussées jusqu'ici que dans une seule direction. A droite et à gauche s'ouvrent d'autres galeries à pente rapide et de vrais précipices où les quartiers de roc roulent et rebondissent avec une effrayante régularité. La visite des régions connues de la grotte suffit à remplir une journée et à fatiguer les explorateurs. A qui pourrait y camper plusieurs jours et trouverait quelque moyen d'éclairer les profondeurs, l'étude de la caverne réserverait peut-être encore bien des surprises. L'imagination des Arabes, amis de l'hyperbole, fait communiquer cette grotte avec Constantine et Guelma.

Les parties de la grotte que nous connaissons forment trois régions distinctes. C'est comme une immense boîte à triple fond. La première région commence au *Couloir d'entrée*, la deuxième au *Puits Moktar*, la troisième au *Couloir Sarrazin*, où s'arrêtèrent les explorateurs de 1867 [1].

Première région. — En arrière des niches où sont gravées les dédicaces au dieu Bacax Auguste commence un vaste couloir, dont la hauteur et la largeur moyennes sont de cinq mètres et

1. Nous conserverons naturellement aux diverses salles les noms qui leur ont été donnés par les précédents explorateurs. Les chiffres qui indiquent la largeur, la longueur ou la hauteur des salles ou couloirs sont approximatifs ; nous les donnons comme tels.

Digitized by Google

qui s'enfonce vers l'intérieur de la montagne presque en ligne droite et sur le même plan. Au bout de trente-cinq à quarante mètres, le sol se dérobe tout à coup. En face et à gauche de l'entrée bâille un immense précipice aux parois presque verticales; les pierres qu'on y pousse tombent d'un seul jet deux cents mètres plus bas, puis continuent à rebondir d'abîme en abîme. Il faut suivre à droite une pente rapide et glissante et sauter ensuite de rocher en rocher. Nous sommes dans l'énorme *Salle de la Descente*, large d'environ soixante-dix mètres, longue de trois cents. Malgré le feu des torches elle reste grise, lugubre, effrayante avec ses roches gluantes et sa boue noire. Quelques reflets traversent pourtant les ténèbres et permettent d'entrevoir le plafond, dont on peut évaluer la hauteur, sans trop d'exagération, à cinquante mètres. La coupe longitudinale de cette salle est un immense parallélogramme. A gauche s'ouvrent deux précipices; à droite, cinq galeries encore peu explorées. Dans l'une d'elles, la *Galerie de l'Ours*, un des précédents explorateurs a cru reconnaître les traces fraîches d'un ours vivant. Comme Pline l'Ancien affirme que l'Afrique ne produit pas d'ours [1], le naturaliste moderne défend contre Pline l'existence de l'ours africain aux époques historiques; il soutient son opinion à grand renfort de textes et d'arguments, dont on devine la conclusion identique : *Prenez mon ours*. On a allégué le témoignage des Arabes de tribus voisines; nous avons eu la curiosité d'interroger à ce sujet l'ancien cheik du Taïa, Si-Tahar-ben-Ahmed-ben-Ftissi, qui en 1867 avait accompagné les explorateurs dans la grotte. Si-Tahar nous a raconté, avec son ironie d'Oriental, comment les *Roumi* de 1867 ont été trompés par la ressemblance des deux mots *dèb* et *debb* dont l'un signifie *âne* et l'autre *ours*. En entendant prononcer le mot, l'explorateur, préoccupé des curieux ossements fossiles des ours du Taïa, n'hésita pas un instant sur le sens. Le bruit s'en

1. Pline, *Histoire Naturelle*, VIII, 36 : « Annalibus notatum est M. Pisone M. Messala cos. a. d. XIII Kal. oct. Domitium Ahenobarbum ædilem curulem ursos Numidicos centum et totidem venatores Æthiopas in circo dedisse; miror adjectum Numidicos fuisse, *cum in Africa ursum non gigni constet*. »

Digitized by Google

répandit dans le pays; personne ne voulut demeurer en arrière. Autour des *Roumi* se rangèrent en cercle tous les Tarasconnais du Taïa, et chacun de raconter ses exploits, ceux du père, du grand-père, des aïeux; et le lendemain peut-être, par la magie de l'imagination orientale, bien des braves gens dans la tribu croyaient avoir réellement chassé l'ours. J'avoue n'avoir pas pour mon compte rencontré de ces hôtes incommodes.

Un couloir à pente rapide conduit de la *Salle de la Descente* dans la *Salle La Tour du Pin,* qui, avec ses deux annexes, la *Salle des Thibilitains* et la *Galerie du vase romain,* peut être longue de cent cinquante mètres. C'est un repos pour les jambes et une fête pour les yeux. De toutes parts, les blanches incrustations étincellent sous la lueur des torches. Du plafond tombent les fines stalactites; du sol germent les massives stalagmites. Souvent les légères lianes qui descendent rencontrent les robustes troncs qui remontent; alors, sous l'action de l'eau et du temps, se sont construits de hardis piliers finement découpés qui ne dépareraient pas nos cathédrales ogivales. La nature est aussi un sculpteur incomparable; si elle aime à se construire des sanctuaires au flanc des monts, elle sait aussi les décorer. Voici une chaire élégante, un orgue aux touches de cristal, un autel aux panneaux ciselés, une grosse cloche qui sous la main rend un son grave. Plus loin, accroupis dans l'ombre, on devine les fidèles. Les bêtes même assistent au sacrifice, dans une muette contemplation; elles sont de la partie, comme dans la crèche ou aux catacombes. Tout autour, de grands bénitiers blancs, où perle l'eau des cascades.

Deuxième région. — Le 19 juillet 1867, pendant que le général Faidherbe faisait creuser le sol à l'extrémité du couloir des inscriptions et découvrait d'importants ossements fossiles, le capitaine de Rouvière, accompagné de trois soldats et de quelques Arabes, explorait le fond de la grotte et, s'accrochant aux aspérités du rocher, s'engageait dans un puits naturel auquel le cheik Moktar a donné son nom [1]. C'est par ce puits qu'on descend dans la seconde région de la grotte.

1. Voyez Bourguignat, p. 21-24.

Digitized by Google

Le *Puits Moktar,* profond d'à peu près cinq à six mètres, conduit au *Balcon.* A cet endroit, les premiers explorateurs trouvèrent devant eux le vide. En projetant dans les ténèbres de larges rayons de lumière, ils finirent par distinguer les parois d'une immense salle et, au milieu, sur un piédestal gigantesque, une statue colossale. C'était l'*Autel du dieu Bacax* : on avait atteint le fond du sanctuaire. La paroi qui soutient le *Balcon* est taillée à pic; on a évalué à cinquante pieds la hauteur de cette muraille; c'est une exagération, car nous avons pu atteindre le niveau de la salle inférieure avec une échelle, fort longue il est vrai. A gauche du *Balcon* brille un petit lac d'eau limpide. En face et à droite s'étend la *Salle de la Djema,* dont les parois circulaires et les piliers élancés supportent une nef hardie; on dirait le chœur ou l'abside d'une cathédrale gothique en marbre blanc. Au milieu se dresse un amas de roches incrustées, où l'imagination des premiers explorateurs reconnut l'autel du dieu de la grotte; et dans ces profondeurs où l'esprit perd la notion du réel et du possible, on a peine à repousser ce premier rêve. Même après s'être assis sur les genoux et avoir tiré la barbe humide du soi-disant Bacax, on se demande si l'on est le jouet d'une hallucination.

A l'autre bout de la rotonde, presque en face du *Balcon,* la muraille est bordée d'un élégant portique dont les blanches colonnes montent d'un seul jet à la voûte. La nature y a établi son musée, où sont admis les chefs-d'œuvre de toutes les écoles. Les magots de Chine siègent gravement à côté des vestales et des vierges chrétiennes, Osiris et Nabuchodonosor en face de Socrate ou d'un bœuf. Voici des œuvres des époques primitives, des statues à peines dégrossies, bras et jambes collés au corps, riant d'un rire douloureux. Voici les œuvres classiques aux lignes simples et harmonieuses; celles-là vous regardent passer avec cet air grave et digne qui convient aux maîtres et aux modèles des générations. Plus loin sont rangées les figures grimaçantes, trop fouillées et maniérées, que crée, dans l'arrière-saison des chefs-d'œuvre, l'imagination aux abois. Tous les genres

Digitized by Google

se réconcilient dans le flanc de la montagne comme dans le cerveau du critique. Tout ce coin de grotte est animé par un monde de statues; il y a de même, à l'autre bout de la Méditerranée, vers l'extrémité méridionale de l'île de Salamine, près des ruines de la vieille acropole d'Ajax, une caverne à stalactites où l'imagination des pallikares a sculpté tout un peuple de statues.

De la *Salle de la Djema* on passe dans le *Boudoir Gabrielle*. Après le musée moderne et l'église ogivale, le boudoir renaissance. L'accès en est assez difficile; on n'y arrive qu'en se traînant péniblement par un passage étranglé. La salle est demi-circulaire, longue de vingt à trente mètres. Colonnades, mosaïques de cristal, fines arabesques, vasques transparentes, meubles de toute forme incrustés de pierreries, tapis étincelants aux mille nuances orientales, suivantes accoudées sur la balustrade des portiques, le dieu Bacax a prodigué à sa favorite toutes les richesses de son royaume. La belle Gabrielle d'Henri IV eût envié la Gabrielle du Taïa.

Le *Boudoir* n'a point de porte dérobée. Revenus sur nos pas, nous traversons de nouveau la *Salle de la Djema*. Le *Couloir Tauchon*, dont l'inclinaison est d'environ trente mètres, conduit par une pente rapide à la *Salle Faidherbe,* située presque au-dessous de la *Djema*. Elle a environ trente-cinq mètres de long sur trente de large, avec un plafond de quinze mètres. Elle est relativement petite, nue, aux tons gris, presque sèche. La *Salle Rouvière,* dont le niveau est inférieur d'environ vingt mètres à celui de la salle précédente, est encombrée d'une boue noirâtre et de roches glissantes. L'aspect nous en parut lugubre. Sur le fond noir du plafond humide se détachaient les bustes de nos Arabes, échelonnés sur les roches, enveloppés de leurs blancs burnous, secouant leurs torches fumeuses dont la lueur entourait leurs traits durs comme d'une auréole de feu; on eût dit des diables échappés de quelque légende terrible du moyen âge pour fêter autour de nous quelque sabbat.

Troisième région. — Au fond de la *Salle Rouvière,* le rocher se replie sur lui-même, ne laissant libre au-dessus du sol qu'un

Digitized by Google

passage fort étroit. C'est le *Couloir Sarrazin,* dont la hauteur ne dépasse guère cinquante centimètres, et qui est encore étranglé en maint endroit par les stalactites. Il faut y ramper longtemps sur le roc humide et dans la boue. Le couloir débouche dans une salle de petite dimension, dont le plafond est soutenu par des colonnettes incrustées et dont le sol est embarrassé d'une étrange végétation de pierre. Le niveau du sol est à plusieurs centaines de mètres au-dessous du couloir des inscriptions. L'air est lourd et malsain, la muraille humide; la salle n'a aucune issue apparente. C'est bien le fond de la grotte, au moins dans cette direction; et il faut être un des fidèles du dieu Bacax pour lui rendre visite jusque-là.

Il va sans dire que la procession des Thibilitains n'y descendait pas. Dans les deux régions inférieures de la grotte rien ne permet jusqu'ici de supposer qu'aucun Romain ait mis le pied. Au contraire, quelques rares fidèles paraissent s'être aventurés dans la région la plus élevée. Sur un rocher de la *Salle de la Descente* nous avons aperçu des débris d'une inscription antique, qu'il n'est guère possible aujourd'hui de déchiffrer. Dans la *galerie* dite *du Vase romain* a été trouvé un vase antique. « Ce vase en belle terre rouge, entouré d'ornements, était aussi frais, aussi net qu'au sortir des mains du potier, et l'on aurait juré qu'il venait d'être apporté. C'était cependant un vase romain, il n'y avait pas à s'y méprendre. Il était là depuis au moins quinze siècles. Ces merveilleuses galeries avaient donc été parcourues à l'époque où les Thibilitains venaient rendre hommage au dieu Bacax[1]. » Ce vase, découvert par les explorateurs de 1867, a été malheureusement brisé par la maladresse des Arabes avant la sortie même de la grotte; d'après la description, ce devait être un de ces vases dits *samiens* qu'on a fabriqués au temps de l'empire dans toutes les provinces du monde romain. De la grotte de Bacax provient du moins une lampe romaine « en terre rouge parfaitement cuite, caractérisée par son extrémité postérieure

1. Bourguignat, p. 17.

Digitized by Google

pleine, amincie, non percée et ne formant pas anse comme celle de la belle époque romaine [1]. » M. de Longpérier, à qui fut montré cet objet, y reconnaissait une lampe funéraire du ve siècle après J.-C. Les fouilles dirigées par le général Faidherbe à l'extrémité du couloir des inscriptions ont fait découvrir une riche collection d'ossements fossiles appartenant à vingt et une espèces différentes [2]. Les hommes n'ont jamais dû être aussi nombreux dans la grotte à l'époque des Romains que les bêtes dans les temps préhistoriques. Les anciens adoraient volontiers les dieux des cavernes parce qu'ils les redoutaient : ils ne se risquaient guère dans leurs sanctuaires. On offrait les sacrifices à la porte, comme les prêtres et les magistrats de Thibilis devant l'entrée de la grotte du dieu Bacax au Djebel-Taïa.

PAUL MONCEAUX.

1. Bourguignat, p. 35.
2. Id., p. 34 et suiv. Ces ossements sont figurés sur les nombreuses planches qui accompagnent ce mémoire.

Digitized by Google

CHRONIQUE D'ORIENT

ATHÈNES.

Peut-être est-il bien tard pour parler encor d'elles !

Les étonnantes découvertes du mois de février dernier sur l'Acropole ont déjà fait le tour de la presse, et nous nous dispenserions d'en entretenir nos lecteurs si tous les comptes rendus qu'on en a publiés, y compris les nôtres [1], ne contenaient des erreurs de détail plus ou moins graves. La faute en est aux archéologues qui habitent Athènes : ils se sont tu, et ont laissé la parole aux journalistes. Au moment où nous écrivons (juin 1886) un seul article concernant ces découvertes a été écrit par un témoin oculaire qui fût en même temps un homme du métier : c'est la notice de M. Walter Miller dans l'*American Journal of archaeology* (1886, p. 61-65) [2]. Nous croyons devoir résumer très brièvement cet article et les publications antérieures, sans entrer dans des discussions qui nous obligeraient à nous copier nous-même.

En 1877, l'École française avait commencé, près de l'Érechthéion, des fouilles qu'il fallut bientôt interrompre, parce qu'on ne savait que faire des terres déblayées [3]. M. Blondel, architecte pensionnaire de la villa Médicis, opéra de nouveaux sondages en 1879 pour reconnaître le niveau de la roche entre le mur d'enceinte septentrional de l'Acropole et l'Érechthéion [4]. La Société archéologique les a repris au mois de novembre 1885 ; les fouilles ont commencé près des Propylées et se sont prolongées, le long des fondations d'un ancien édifice en pierre calcaire reconnu par M. Blondel, jusqu'à une quinzaine de pas de l'Érechthéion, où elles ont été arrêtées par un mur transversal perpendiculaire à celui de l'Acropole. Les découvertes les plus importantes ont eu lieu le

1. S. Reinach, *République française* du 19 mars, et *Gazette des Beaux-Arts*, 1886, t. I, p. 420 et suiv. (avec trois phototypies) ; l'*Illustration* du 13 mars, avec des vignettes ; le *Times* de Londres, du 25 février et du 12 mars ; le *Courrier de l'Art* du 26 février ; l'*Athenaeum*, 1886, p. 303. La *Pall Mall Gazette* du même mois a publié des dessins des statues avec un article de M. Waldstein. Il est inutile de citer un grand nombre d'autres notices plus ou moins inexactes reproduites dans les journaux quotidiens d'Europe et de Grèce.

2. En corrigeant les épreuves de cette *Chronique*, nous recevons le premier fascicule d'une belle publication de M. Cavvadias, intitulée *les Musées d'Athènes*, avec phototypies de M. Romaïdes et texte en grec, allemand, anglais et français (?). Ce fascicule contient une vue des fouilles de l'Érechthéion (pl. I) et sept phototypies d'après les statues de femmes archaïques. Les notices sont malheureusement un peu trop succinctes.

3. Cf. *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. I, p. 51-53, 118, 359-360.

4. Cf. *Bulletin*, t. III, p. 127.

Digitized by Google

5 février, en présence du roi de Grèce. Voici l'inventaire sommaire des objets exhumés :

Bronzes. — Nombreux fragments d'animaux; quelques figurines ailées de style très archaïque ; des figures de femme d'un travail très grossier.

Marbres. — 1° Petit bas-relief mutilé représentant un cheval; bon travail archaïque, avec traces vives de couleurs sur la crinière.

2° Avant-bras d'une statue archaïque de femme, portant un bracelet, au-dessus duquel pend l'himation, richement décoré en couleurs (ornements géométriques noirs, rouges, verts et blancs).

3° Torse de femme, du type des Artémis de Délos.

4° Autre torse semblable, mais plus grand; la tête, qui a été retrouvée, est ornée d'une στεφάνη. Le revers de la chevelure n'est pas modelé, mais indiqué en couleurs sur la surface aplanie. Dans la *stéphané* étaient fixés des ornements en bronze; sur le sommet de la tête est plantée une tige de bronze verticale. Le type de la tête est strictement éginétique. Nombreuses traces de couleur et méandre peint sur l'himation. (Gravée dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1886, I, p. 417.)

5° Statue équestre très mutilée, la plus ancienne de ce genre que l'on possède. Le cheval est d'un travail très supérieur au cavalier.

6° Statue de femme drapée du type des Artémis de Délos : il ne manque que les pieds et les avant-bras. (Gravée dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1886, I, p. 421.) Elle porte trois vêtements : un chiton en lin finement plissé, visible à la poitrine seulement; l'himation, fixé sur l'épaule droite et passé sous le bras gauche; au-dessus, une espèce de mantelet ou de châle. La tête est ornée d'une *stéphané*. Le chiton est rouge, avec des ornements rouges et verts sur les bords; l'himation est frangé de lignes rouges et vertes; tout le vêtement est comme étoilé de petites croix d'un vert brillant.

7° Petite statue féminine, d'un très beau travail, sans traces de peinture.

8° Autre statue féminine d'un travail primitif et grossier.

9° Torse viril, portant un manteau peint en rouge; le col est orné d'un méandre rouge et vert.

10° Copie en marbre d'un ξόανον, dont on n'a retrouvé que la partie inférieure. Frange rouge ornée de vert sur le bord de l'himation.

11° Fragment d'une statue de Niké (le cou et la moitié de droite du torse). Le chiton est rouge, avec un col bleu; restes de vert et de rouge sur l'himation. Derrière les épaules sont pratiqués de grands trous pour l'insertion d'ailes en marbre. M. Miller considère cette statue comme la plus belle de toutes, malgré son état de mutilation.

12° Statue de femme colossale, la tête ornée d'une *stéphané*. Dans les orbites des yeux sont encastrés des corps vitreux, de composition encore indéterminée, qui figurent les cristallins. Beau style archaïque.

13° Statue de femme d'un style archaïque assez rude. Les cheveux sont peints en rouge. Les yeux présentent des cavités circulaires concaves pour l'insertion de cristallins en verre.

Digitized by Google

14° Statue de femme mutilée en marbre de Paros (du cou à la ceinture); type identique à la Héra de Samos, aujourd'hui au Louvre.

La question de savoir si ces statues représentent des prêtresses d'Athéné ou Athéné elle-même est de celles qui ne sera pas résolue de longtemps; la même difficulté d'interprétation a déjà été soulevée au sujet des Artémis de Délos. En tous les cas, ce sont des ex-voto, antérieurs à la prise d'Athènes par les Perses; ceux-ci les auront renversées de leurs piédestaux, et elles auront été enterrées dans l'état où on les a découvertes à l'époque des travaux de Cimon sur l'Acropole.

Inscriptions. — On signale des inscriptions métriques et des dédicaces archaïques, ainsi que des signatures de sculpteurs connus, notamment d'Anténor, auteur du groupe d'*Harmodius et Aristogiton* enlevé par Xerxès. Aucun de ces textes n'a encore été publié.

Céramique. — Outre une quantité de vases peints à figures noires en fragments, on a trouvé de petites tablettes votives ou πινάκια portant des peintures, semblables aux objets de la même classe découverts à Corinthe. Ces peintures représentent des scènes très variées, par exemple une femme lavant des vêtements (Nausicaa?), et la naissance d'Athéné, sortant en armes de la tête de Jupiter. Les couleurs sont assez singulières : il n'y a pas de noir, mais les cheveux et les parties nues, sauf les visages, ainsi que certaines parties des vêtements sont d'un bleu léger, tandis que les visages et d'autres parties de costume sont d'un rouge sombre. Une des tablettes a plus de $0^{m},60$ de large : on y voit, dans un cadre noir et rouge, un guerrier armé, avec casque, javelot et bouclier; l'épisème du bouclier est un satyre noir dansant, avec une longue queue peinte en rouge. Le guerrier porte un chiton rouge et par-dessus un himation noir. Au niveau de sa tête on lit deux mots : καλός et peut-être Παλαμήδης.

Cette même peinture a été signalée dans différents journaux, d'une manière si confuse qu'on pourra être tenté quelque jour d'en admettre plusieurs au lieu d'une seule. Le *reportage* archéologique a ses dangers, lorsqu'il n'est pas confié à des gens compétents : aussi M. W. Miller a-t-il rendu un véritable service en adressant à l'*American Journal* la correspondance sobre et pleine de faits qui nous a servi de guide.

— Depuis le mois de juin 1885, M. Cavvadias publie, comme supplément au *Journal officiel* d'Athènes, un bulletin archéologique mensuel où sont brièvement relatées les découvertes récentes, avec l'indication des objets nouveaux exposés dans les musées athéniens. Les *Mittheilungen* de l'institut allemand d'Athènes ont reproduit des extraits de cet utile compte rendu. Notre *Bulletin*, qui paraît avoir horreur des *actualités*, n'a même pas consacré deux lignes à la découverte des statues archaïques de l'Acropole : la *Correspondance hellénique*, bien qu'inscrite sur sa première page, ne le préoccupe guère. Nous le regrettons d'autant plus que les comptes rendus de M. Cavvadias sont un peu trop succincts, et que les articles de journaux, relatant des découvertes archéologiques, fourmillent en général de puérilités et d'erreurs. Nous avons parlé plus haut des découvertes faites sur l'Acropole; il nous semble utile de

Digitized by Google

résumer ici les bulletins mensuels de M. Cavvadias touchant les autres trouvailles ou les déplacements d'antiquités, en laissant de côté les nouvelles dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

Juin 1885. — On a transporté à Athènes les objets suivants, découverts par M. Holleaux, membre de l'École française d'Athènes, au temple d'Apollon Ptoos en Béotie : 1° une statue archaïque d'Apollon, en marbre, de grandeur naturelle ; 2° un torse de statue virile nue, de grandeur naturelle, portant sur chaque cuisse une inscription archaïque ; 3° une tête d'Apollon (?) de grandeur naturelle, archaïque, d'une conservation et d'un travail remarquables[1] ; 4° la partie inférieure d'une statue très archaïque en pierre calcaire, en forme de stèle ; au-dessus des pieds on lit une inscription en boustrophédon[2] ; 5° une tête d'Apollon (?) en marbre, de style archaïque et de demi-grandeur naturelle ; 6° une statuette en bronze d'Apollon, très archaïque, avec une dédicace[3] ; 7° des fragments de vases et de figurines en terre cuite ; 8° une statuette archaïque de bon style portant une inscription. Les nos 1, 2, 3 ont été aussitôt transportés au musée central ; d'autres objets, exhumés au cours des mêmes fouilles, ont été mis en sûreté près du lieu de leur découverte, dans le couvent de Pelagia, dont l'higoumène a été institué gardien de la collection.

On a encore transporté à Athènes des statuettes et des fragments de vases découverts par M. Schliemann à Tirynthe ainsi qu'une statue de Cybèle, appartenant à une époque assez basse, qui a été confisquée à la douane au moment où on s'apprêtait à l'embarquer.

Au cours de la construction d'une route entre Amphissa et Arachova, on a trouvé près de Delphes des tombeaux anciens, que les habitants ont mis au pillage. Le ministère ordonna au gymnasiarque d'Amphissa de se rendre sur les lieux pour confisquer les objets volés, mais ceux qu'il put recouvrer sont sans importance.

Auprès de Chalcis, où l'on construit également une route, on a trouvé une base triangulaire de statue avec une dédicace écrite boustrophédon. Sur la route entre Chalcis et Xerochori, des paysans ont découvert une statue de femme acéphale de grandeur naturelle et d'époque romaine : ils l'ont brisée en deux morceaux, espérant, comme toujours, y découvrir un trésor. Le même endroit a donné une plaque de marbre portant une inscription que le gymnasiarque de Chalcis déclare illisible, et au milieu les mots Κλεόνικος Φειδίου. Tous ces objets ont été déposés chez le démarque de Chalcis.

La construction d'une autre route près de Mantinée a conduit à la découverte d'un tombeau formé de grandes plaques de marbre qui fut mis au pillage par l'entrepreneur et ses ouvriers. Le gouvernement fit instituer des recherches dans leurs maisons et ne recouvra qu'une anse de bronze sans valeur. Le tombeau porte des inscriptions sur ses quatre faces.

Une grande plaque avec inscription funéraire et bas-relief a été trouvée à Domoco près de Narthakion et déposée à la démarchie.

1. *Bulletin*, t. X, pl. VII.
2. *Id.*, t. X, pl. VII.
3. *Id.*, t. X, pl. VIII.

Digitized by Google

Juillet 1885. — L'Éphorie générale a reçu : 1° deux miroirs en bronze, dont l'un (diam., 0m,083) est parfaitement conservé et porte sur une face un excellent bas-relief représentant *Europe sur le taureau*, avec un dauphin au-dessous. L'autre miroir est en morceaux et il n'en subsiste que les deux tiers : il porte une remarquable figure de Néréide montée sur un hippocampe. Ces miroirs ont été découverts, avec quelques vases sans importance, au lieu dit κάτω Μάμουλα près d'Érétrie, où ils ont été confisqués au nom du gouvernement par le lieutenant Oiconomopolos.

2° Un bas-relief en forme d'édicule, avec une inscription dans le fronton et sur l'épistyle. C'est un banquet funéraire (homme couché sur un lit tenant une couronne dans la main droite, un vase dans la main gauche; près de lui une femme assise, et devant le lit une table chargée de mets.) Cet objet a été découvert à Varna et a été envoyé comme présent au gouvernement grec par le consul hellénique Papadopoulos.

3° 35 monnaies, dont 21 didrachmes d'Alexandre et 3 didrachmes de Philippe, découvertes à Cyparissia et remises au ministère par l'inventeur.

4° Une statuette en bronze très archaïque (haut., 0m,15), représentant un homme coiffé du bonnet phrygien, les jambes adhérentes, une main levée, l'autre abaissée.

5° Une tête en marbre d'éphèbe, de style romain, un peu plus petite que la demi-grandeur naturelle.

Ces deux objets ont été trouvés près de Delphes au cours de la construction d'une route.

D'autres objets ont été laissés aux musées de province. Ce sont :

1° Un bas-relief funéraire (deux figures, dont l'une tient un enfant), avec inscription, trouvé à Erétrie en même temps que les miroirs signalés plus haut et déposé au musée de la ville.

2° Deux pierres d'une base circulaire avec une inscription contenant le nom de deux sculpteurs thébains, trouvées à Atalanti [1].

Des fouilles ont été instituées à Tanagre par M. D. Giagiàn, sur un terrain qui lui appartient et sous la surveillance de M. Koromantsos. On a trouvé sept inscriptions et quatre statuettes en terre cuite dont deux intactes. D'autres fouilles entreprises à Tanagre par M. J. Pasali ont fait découvrir un bon nombre de tombeaux, mais aucune antiquité importante.

L'Éphorie générale a commencé une fouille près de l'Aréopage, pour retrouver les fondations du temple de Denys l'Aréopagite. Le sol du temple a été mis à nu et l'on a découvert un fragment de bas-relief d'époque grecque, un chapiteau byzantin et trois chapiteaux ioniques, dont deux proviennent d'une construction grecque ancienne. Ces chapiteaux étaient encastrés dans le mur du temple. On a trouvé en outre beaucoup de tombeaux chrétiens remplis d'ossements, avec des fragments de verres irisés. Au delà de l'entrée du temple on a exhumé une partie d'un ancien mur hellénique, faisant suite à celui dont on voit les traces au nord du temple. On se propose de suivre méthodiquemen les traces de ce mur.

1. Cf. Ἐφημερίς, 1885, p. 201.

Digitized by Google

Août 1885. — Les objets suivants ont été déposés à l'Éphorie générale :

1° Un bas-relief de bon style grec, représentant un éphèbe nu diadémé, trouvé dans une maison sur la pente nord de l'Acropole d'Athènes ; on a recueilli au même endroit plusieurs inscriptions et fragments de statues, qui ont été offertes au ministère par l'Université, propriétaire de la maison.

2° Une inscription terminale et une base de statue trouvées dans l'église de Saint-Luc à Patissia ;

3° Une base avec l'inscription Ἀδριανῷ Ὀλυμπίῳ, trouvée à Athènes ;

4° Deux haches et une faucille de bronze trouvées à Némée.

A Mégare, un paysan a découvert dans son champ deux statues de femmes acéphales d'époque romaine et de grandeur naturelle. A Karditza en Thessalie on a trouvé un tombeau avec une inscription et un bas-relief représentant le mort et deux porteurs d'offrandes. La construction d'une route près de Mégalopolis a fait découvrir une base avec une dédicace à M. Τάτιον Σπεδιανόν, τά τε ἄλλα πολιτευσάμενον φιλοτίμως καὶ ἀγωνοθετήσαντα τῶν Λικαίων καὶ Καισαρίων.

Les fouilles de Tanagre ont porté sur quatre-vingts tombeaux, les uns construits avec de grandes plaques de tuf, les autres en terre cuite. La plupart des tombes avaient été violées. On a recueilli en tout treize inscriptions, douze figurines de femmes, deux ornements en or en forme d'amandes, des strigiles, des lampes et des lécythes.

Septembre 1885. — On a transporté à Athènes une statue de femme archaïque et une tête barbue trouvées à Délos par l'École française en 1883 et 1885. L'éphorie a encore reçu deux épitaphes et un bas-relief funéraire découverts à Athènes, à l'angle de la rue Sophocle et de la rue du Parthenagogeion, une épitaphe trouvée dans une maison de la rue Colocotroni et quelques autres marbres également exhumés à Athènes.

A Sparte, on a trouvé un très beau bas-relief représentant un homme tenant une lyre et une femme tenant une coupe ; deux oiseaux sont placés à leurs pieds. Près d'Érétrie, on a découvert une partie d'un édifice circulaire en pierres calcaires et tout auprès une statue d'éphèbe drapé, haute de deux mètres, avec deux dédicaces dont l'une est ainsi concue : Κλεόνεικον Λυσάνδρου Ἀμφικράτης Λυσάνδρου τὸν ἑαυτοῦ φίλον. Ces découvertes et trois autres inscriptions (dont l'une archaïque, Ὅρος Θήκης), ont été transportées à la Démarchie.

A Tanagre, les fouilles entreprises aux frais de quelques particuliers ont donné quinze nouvelles inscriptions et trois statuettes en terre cuite, dont la plus belle est un Satyre assis. On voit que s'il reste des tombeaux à fouiller dans la nécropole béotienne, les statuettes de prix y sont devenues assez rares pour décourager les recherches.

Septembre et octobre 1885. — L'Éphorie a reçu neuf statuettes découvertes à Tanagre au cours des fouilles de M. Giagian ; cinq sont des figurines de femmes debout et l'une représente une femme assise, dans l'attitude (suivant M. Cavvadias) de la Tyché d'Eutychidès à Antioche. On a laissé à l'inventeur les statuettes de moindre valeur et trente-huit inscriptions, découvertes au cours des fouilles, ont été placées dans le musée de Tanagre. L'Éphorie a fait

Digitized by Google

transporter à Athènes les fragments des frontons du temple d'Athéna Aléa conservés depuis 1865 à Tégée, à savoir deux têtes viriles et une tête de sanglier, qui ont été déjà gravées plusieurs fois[1]. M. Kotsaridis, possesseur de la moitié d'une des têtes, a cédé ce marbre au gouvernement. Les musées athéniens se sont également assuré la possession d'une belle tête de femme en marbre, de grandeur naturelle, trouvée à Lerne et déposée pendant quelque temps au musée d'Argos[2].

Le 11 novembre, la Société archéologique a recommencé les fouilles sur l'Acropole ; nous avons dit plus haut avec quel succès.

Les fouilles de l'École française à Akraiphia (temple d'Apollon Ptoos) ont donné pendant la compagne de 1885[3] : 1° un lébès de bronze de grande dimension, mais mutilé, dont les poignées représentent des Harpyes, d'un art archaïque et d'une conservation remarquable ; 2° une statue en bronze archaïque d'Apollon ; 3° un torse en marbre archaïque d'une petite statue d'Apollon ; 4° une tête archaïque d'Apollon en marbre ; 5° une tête en pierre calcaire, de grandeur naturelle, représentant un vieillard barbu ; 6° plusieurs statuettes archaïques en bronze, entre autres une panthère, un lion, un manche de miroir (Atlante ?), enfin nombre d'inscriptions gravées boustrophédon.

Décembre 1885. — On a transporté à l'Éphorie la grande statue archaïque d'Apollon découverte à Akraiphia par l'École française (*Bulletin de corresp. hellén.*, t. X, pl. IV), ainsi que d'autres sculptures de même provenance : un torse d'une statue d'Apollon plus petite que la précédente et d'un type analogue ; une tête de vieillard en pierre calcaire ; une statuette en bronze d'Apollon ; un manche de miroir historié ; deux poignées de lébès représentant des Harpyes ; trois lions en bronze ; un petit guerrier en bronze ; une lampe en bronze avec inscription ; plusieurs bases de statues en bronze avec des dédicaces, etc.

MM. Bellos et Nostrakis avaient obtenu, au mois de novembre, l'autorisation de pratiquer des fouilles à Érétrie, sur un terrain leur appartenant, sous la surveillance de l'éphore Tsountas. Ils ont découvert un miroir en bronze à double couvercle avec bas-reliefs, qui paraît être un objet de grande valeur. Sur une des faces on voit une figure virile tenant un thyrse et une figure de femme derrière laquelle apparaît un thyrse appuyé contre un rocher : les deux figures forment un *symplegma* érotique. De l'autre côté est gravée une autre scène, qui se compose d'une femme ailée tenant une autre femme plus jeune sur ses genoux. Le diamètre du miroir est de $0^m,182$, celui des disques de $0^m,09$. Les mêmes fouilles ont donné plus de quarante feuilles d'or, un petit tube également en or, quatre œnochoés noires en terre cuite avec figures blanches et un lion en marbre mutilé, de travail médiocre, long de $1^m,10$.

Le compte rendu des mois de janvier et février 1886 mentionne encore, parmi les découvertes faites à Érétrie, une statuette de femme en terre cuite, debout sous un édicule ; un lécythe blanc représentant Charon dans sa barque,

1. Cf. *Mittheilungen*, 1881, t. VI, pl. XIV et XV.
2. Cf. *Mittheilungen*, 1883, t. VIII, pl X.
3. Cf. *Bulletin de Correspondance Hellénique*, t. IX, p. 474 ; t. X, p. 66 et 98.

Digitized by Google

avec un jeune homme drapé devant lui et une figure indistincte par derrière ; une œnochoé à ouverture trilobée décorée de figures rouges (femme (?) tenant une lyre assise dans un char traîné vers la droite par deux enfants nus précédés d'un chien) ; deux lécythes à moitié blancs (éphèbe vêtu d'une chlamyde marchant à droite, retournant la tête; éphèbe vêtu d'un himation et tenant un bâton, debout devant une stèle funéraire) ; un lécythe à figures noires mutilé (Neptune sur un char ailé traîné par des dauphins) ; un lécythe blanc (deux éphèbes, celui de gauche vêtu d'un himation rouge, de part et d'autre d'une stèle ; celui de droite tient une bandelette rouge). Tous ces objets ont été retenus par le gouvernement.

L'institut allemand d'Athènes a été autorisé à déblayer les soubassements du temple archaïque de Corinthe.

Janvier et février 1886. — Les habitants de Myconos s'étaient jusqu'à présent opposés à ce que l'on transportât à Athènes les statues découvertes à Délos par l'École française. Nous apprenons avec plaisir que M. Cavvadias a pu triompher de cette résistance. Les objets dont les musées athéniens s'enrichissent par l'effet de cette mesure sont les suivants : 1° l'Artémis archaïque à inscription boustrophède; 2° la Victoire (ou Artémis?) ailée; 3° une composition bien connue décrite par M. Homolle, comprenant le groupe d'Hadès et de Proserpine, celui d'une femme enlevant un enfant et quatre statues féminines; 4° une tête archaïque d'Artémis; 5° la base de statue portant le nom d'Archermos; 6° la statue d'un guerrier nu appuyé sur le genou droit que j'ai découverte en 1882, œuvre d'Agasias d'Éphèse; 7° une admirable tête de femme en marbre découverte et publiée par M. Homolle.

Les fouilles entreprises à Corinthe sous la direction de M. Dœrpfeld, aux frais de l'Institut allemand, ont complètement rendu à la lumière les soubassements du temple archaïque.

Dans le lit du Cladéos, à Olympie, on a recueilli les antiquités suivantes, qui ont été transportées au musée local : 1° un poids en bronze carré, pesant 880 grammes et portant l'inscription boustrophède ΔΙΟΣ; 2° trois statuettes de bœufs (?) en bronze, très archaïques; 3° un fragment d'argent mince (long. : 0m,073), portant des gouttes en relief, des lignes serpentines gravées et une oreille d'animal; c'est probablement une applique; 4° un poids carré en plomb pesant 248gr,30, portant en relief un aigle aux ailes déployées qui tient un serpent entre ses serres : autour, l'inscription ΔΙΟΡΟΛΥΜΠΙΩ (pour Διὸς Ὀλυμπίω, avec le rhotacisme éléen); 5° cinquante-deux monnaies, dont une en argent, d'Égine; 6° un fragment en marbre d'une statue nue, appartenant aux métopes du temple de Jupiter; 7° un fragment d'inscription portant des noms de prêtres.

A Syra, on a trouvé sur la pente nord-ouest de la place Moraïtinis un tombeau contenant une urne cinéraire en bronze, pleine de cendres, et quatre vases de verre, qui ont été déposés au musée local [1].

1. Le Δελτίον de l'Ἑστία (n° 481, *Phil. Wochenschrift* du 8 mai 1886) mentionne deux autres tombeaux à incinération découverts à Syra. On aurait aussi trouvé dans l'île une hache en silex, dite *pierre à foudre* ou ἀστροπελεκιών par les habitants. Le musée de Saint-Germain en recevrait avec plaisir un moulage.

Digitized by Google

Le même compte rendu contient la mention des statues découvertes sur l'Acropole d'Athènes, dont il a été question plus haut, et une note extrêmement intéressante concernant les « groupes d'Asie-Mineure » que nous reproduisons intégralement plus loin.

Constantinople. — Le *Moniteur oriental* du 11 mars 1886 a annoncé la vente aux enchères, après décès, des collections d'antiquités appartenant à feu Soubhi pacha, ancien ministre de l'Evkaf, qui avait beaucoup contribué, pendant qu'il était gouverneur de Syrie, à enrichir le Musée de Constantinople. Soubhi pacha était un numismate distingué, qui a vendu plusieurs collections formées par lui au Musée Britannique et à notre Cabinet des Médailles.

Le *Phare du Bosphore* du jeudi 6 mai publie un intéressant article de M. Leval sur une découverte archéologique qui a été faite le 8 avril dernier à Constantinople. Des ouvriers employés à l'établissement du square que Blaque-bey fait disposer sur la place du tunnel à Péra ont trouvé, à 0m,75 au-dessous du sol actuel, trois plaques et deux stèles en marbre mêlées à des ossements humains et à des briques byzantines. Ces objets ont été transportés à l'hôpital municipal du VIe cercle, où M. Leval les a étudiés. Jusqu'en 1867, époque à laquelle le quartier de Péra fut transformé par de grands travaux de voirie, la place du tunnel était occupée par des tombes musulmanes, superposées à des sépultures chrétiennes. On y découvrit autrefois un sarcophage qui est conservé actuellement près de l'hôtel d'Angleterre. Le cimetière musulman des *Petits-Champs* a remplacé, dans cette partie de la ville, une nécropole antérieure à la conquête turque. Voici les inscriptions relevées par M. Leval :

1° Stèle en marbre. Hauteur : 0m,55; largeur : 0m,18. Lettres négligemment gravées. † Ἔνθα | κῖντε | Ἰουλια- | νὸς κὲ | Κυρί | λιος.

2° Plaque en marbre. Hauteur : 0m,32; largeur : 0m,19 en haut, 0m,14 en bas. Lettres fort mal gravées. Au-dessus, un chrisme. — Ἐνθά | δε κεῖ | τε Ἡσοι | χία | ομυρ | νέα (pour σμυρναῖα).

3° Stèle en marbre. Hauteur : 0m,54; largeur : 0m,28 en haut, 0m,20 en bas. Lettres bien gravées. En bas, à droite, un petit chien lève la tête vers l'inscription. Dans le haut, un chrisme. — Μητρώ|δωρος | ὡδεὶ γα|τάκιτε (pour κατάκειται).

4° Plaque en marbre. Hauteur : 0m,69; largeur : 0m,29. Lettres ε, θ, σ carrées. — ††† | Ἐνθάδε | κατάκιτε | Σανθάθιος | πιστὸς ὑειὸς | Φιλίππου χω | ρίου Ἀγροῦ | ὅρων Κάδων | . Il s'agit peut-être de Κάδοι en Phrygie.

5° Plaque en marbre. Hauteur : 0m,71; largeur : 0m,41. Lettres bien gravées. — † | Ἐνθάδε ἀντὶ μοίρης | ὁδηγηθὶς παρατιροῦ κα[ὶ] | τοὔνομα κατέχετ[αι] | Παῦλος σχολάριος | σχολῆς Β' | ξενωθὶς παρ' ἐλπίδας | δι' αὐτοῦ πατρώων | τάφων δακρύων | ἀδελφοῦ ὀδυρμῶν | συνγενῶν προκο | μιδῆς φίλων.

L'auteur de ce galimatias a cru sans doute faire des vers. La mention d'un scholaire de la deuxième schole ou cohorte prétorienne lui donne seule quelque intérêt. M. Leval a commenté ce texte comme les précédents avec une érudition très sûre et le *Phare du Bosphore*, en insérant son article, a donné un bon exemple à ses confrères de la presse française du Levant.

Macédoine. — M. Papadopoulos Kerameus m'annonce qu'il a parcouru à cheval toute la côte entre Epibatai (près de Sélymbrie) et Gallipoli. Il a recueilli

Digitized by Google

au cours de son voyage un grand nombre d'inscriptions inédites et rectifié quelques lectures de feu A. Dumont, un des seuls archéologues modernes qui aient visité sérieusement ce pays. De Gallipoli il s'est rendu à Cavalla et a exploré une partie du mont Pangée, les environs de Drama et de Philippes. Le but de son voyage, qui a duré trois mois, de septembre à novembre 1885, était surtout de recueillir des manuscrits pour la Bibliothèque Mavrocordatos dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. (*Revue archéol.*, 1886, I, p. 148.) Il a pu examiner environ 400 manuscrits, ce qui porte à plus de 1500 le nombre des textes inédits qu'il a dépouillés jusqu'à ce jour en vue du catalogue dont la rédaction lui a été confiée.

Thasos. — Notre excellent correspondant, le Dr Christidis, nous a communiqué quelques nouvelles de cette île, une de celles où nous pensons qu'il resterait le plus de découvertes à faire si l'on pouvait obtenir l'autorisation d'y pratiquer des fouilles. Non loin du bourg de Théologos, on a trouvé, au mois de décembre 1885, un grand tombeau que les paysans bulgares se sont hâtés de mettre en pièces pour construire une chapelle dans les environs. De nombreux menus fragments d'inscriptions, dont il n'est plus possible de tirer un sens, ont été encastrés dans les murs [1]. A l'intérieur de la chapelle, la dalle de la sainte table repose sur une colonnette portant l'inscription suivante :

ΑΥΡΗΛΙΑ · ΑΡ	Αὐρηλία Ἀρ
ΤΕΜΕΙϹΙΑ	τεμεισία
ΖΩϹΙΜΟΥ	Ζωσίμου
ΕΤΩΝ · ΙΑ	ἔτων ια'
ΧΑΙΡΕ	χαῖρε.

Le nom de Zozime est particulièrement fréquent à Thasos.

M. Christidis m'adresse le fac-similé d'une inscription datée de 1708 qui se trouve à Théologos, au-dessus d'une fontaine desséchée depuis longtemps. Les documents de cette espèce sont assez nombreux, mais on ne prend généralement pas la peine de les recueillir, bien qu'ils ne manquent pas d'intérêt pour l'histoire locale. Nous reproduisons ici le fac-similé de M. Christidis avec la transcription dont il l'a accompagné.

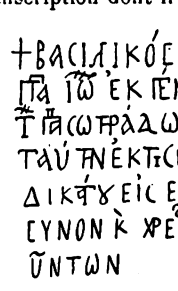

+ΒΑϹΙΛΙΚΌϚ ΤΟ ΓΈΝΗΜΑ ΤΟ	Βασιλικὸς τὸ γένημα τοῦ
ΠΑ ΙΩ ΕΚ ΓΈΝΟϹ ΚΑΤΑΓΌΜΕΝΟϹ	παπᾶ Ἰωάννου ἐκ γένος καταγόμενος
ΤΩΝ ΠΑϹΩΤΗΡΆΔΩΝ ΤΗ ΒΡΎϹΙΝ	τῶν παπᾶ Σωτηράδων τὴν βρύσιν
ΤΑΎΤΗΝ ΕΚΤΙϹΕΜΕ ΕΞΟΔΑ	ταύτην ἔκτισε μὲ ἔξοδα
ΔΙΚΆΤΟΥ ΕΙϹ ΕΑΥΤΟΥ ΜΝΗΜΌ	δικὰ τοῦ εἰς ἑαυτοῦ μνημό-
ϹΥΝΟΝ ΚΑΙ ΧΡΕΙΑΙ ΩΝ ΟΙΚΟ	συνον καὶ χρείαν τῶν οἰκο-
ΥΝΤΩΝ 1708	ύντων [2]. 1708.

1. M. Christidis a déchiffré les fragments suivants : ΠΙ .... Ρ◇ΝΗ ... ΧΗΛΛ◇ ... ΙΛΤΩΝ ... ΙΙΔΥ ... Τ◇Ν ...

2. L'inscription est accentuée, suivant la mode byzantine, mais le lapicide a écrit οἰκοῦντων pour οἰκούντων.

Digitized by Google

M. Christidis m'annonce encore la découverte d'une belle tête de marbre parfaitement intacte, dont les cheveux sont ceints d'une couronne de feuillage, avec les trous destinés à l'insertion d'ornements en métal. Le possesseur actuel de cet objet prétend, en effet, avoir trouvé des feuilles d'or en même temps que le marbre : il n'en a gardé qu'une seule et a vendu les autres à un fondeur.

Au mois d'avril 1886, on a trouvé, dans un jardin de Liménas (le port de Thasos), un bas-relief représentant un foudre surmonté de l'inscription ΔΙΟΣ ΚϽΡΑΥΝΙΟΥ. L'E du second mot a la forme d'un petit ε cursif gravé horizontalement.

La succession de feu E. Miller comprend quelques marbres de Thasos que j'ai eu l'occasion d'examiner grâce à l'obligeante autorisation de Mme Miller. Le premier est une petite stèle à fronton portant une coloration rouge encore vive, sur laquelle on lit l'inscription suivante, en bons caractères du IVe siècle. Les Σ sont à branches divergentes.

ΛΟΚΡΙΩΝ	ΛΥΣΙΣΤΡΑΤΟΣ
ΤΟΞΟΤΑΣ	ΕΥΚΛΕΟΣ
ΚΟΡΙΝΘΙΟΣ	ΚΟΡΙΝΘΙΟΣ

Je suis certain que cette inscription provient de Thasos, car M. Christidis m'en a autrefois communiqué une copie pendant le séjour que j'ai fait dans l'île. Je suis moins sûr de la provenance du second fragment, qui peut aussi avoir été trouvé sur la côte de Macédoine. Lettres de 0m,03; époque assez basse.

FILI*o dul-*
CISS*imo Pam-* (?)
PHILO *parentes* (?)
ET · CI*ves eius* (?)

Roumélie. — Les environs de Philippopoli et la Roumélie tout entière sont encore, si l'on peut dire, une terre vierge pour l'archéologie. Feu Dumont et quelques autres voyageurs n'en ont parcouru qu'une petite partie, et nulle part on n'a encore exécuté de fouilles. Il faut espérer que la constitution nouvelle donnée à ce pays par son union avec la principauté bulgare va être le début d'une période de prospérité et de calme qui permettra de l'explorer méthodiquement.

Le doyen de la colonie italienne à Philippopoli, M. Tacchella, a bien voulu nous transmettre quelques informations touchant l'état actuel du pays au point de vue des recherches archéologiques : nous nous empressons de les communiquer à nos lecteurs, dans l'espoir de pouvoir prochainement les compléter.

Avant la guerre de 1877, la ville d'Eski-Zaghra, située entre les vallées de l'Hèbre et de la Toundja à 80 kil. au N.-E. de Philippopoli, comptait près de 30,000 habitants et était le chef-lieu du kaïmanlik du même nom. Au mois de juillet de cette année, elle fut complètement détruite et saccagée par Soliman pacha. Lors de la constitution de la Roumélie orientale, cet amas de décombres encore fumants devint le chef-lieu d'un des départements de la nouvelle pro-

Digitized by Google

vince : depuis, Eski-Zaghra a commencé à se relever et compte aujourd'hui de 10 à 12 mille habitants. En 1880-81, le gouvernement rouméliote, après avoir tracé le plan de la nouvelle ville, fit construire un hôtel de ville, un grand gymnase, des écoles primaires, des casernes et des prisons. En creusant les fondations de ces édifices, le hasard fit mettre à découvert un certain nombre d'inscriptions ainsi qu'une tête d'Apollon, une statue en marbre du même dieu [1], des sarcophages, les restes d'un amphithéâtre, etc. On ne connaissait encore d'Eski-Zaghra que les inscriptions recueillies par M. Dumont : le *Bulletin de Correspondance hellénique*, tenu au courant des découvertes nouvelles, en a publié un assez grand nombre qui ont permis de déterminer l'ancien nom d'Eski-Zaghra [2]. Cette ville s'appelait *Ergissa*, et porta plus tard le nom de *Traianè*. M. Tacchella m'a envoyé des copies nouvelles des inscriptions d'Ergissa, qui auraient grand besoin d'être estampées. Dans l'une d'elles (*Bulletin*, t. II, p. 403), M. Tacchella lit ΟΥΛΠΙΑ / ΠΩΛΙΩΝΟΣ (ΠΩ liés), au lieu de Βωλιώνος qu'a donné Dumont et qui paraît incorrect. Une épitaphe métrique est inédite, mais la copie que j'en ai reçue est très défectueuse. M. Tacchella m'apprend que cette inscription a donné lieu à une discussion orageuse entre un savant bulgare et un savant grec, le Bulgare affirmant que le texte est en langue slave (il l'a transcrite en caractères cyrilliens et l'a traduite), l'Hellène affirmant qu'elle est en grec et se laisse comprendre au prix de quelques retouches. C'est l'Hellène qui a raison, mais je suis loin de tout comprendre, et je ne me permettrai les *retouches* que lorsque j'aurai reçu un estampage. Beaucoup de lettres sont liées.

ΒΩΜΟΝΑΤΕΙΛΙΑΝΩΓΑΜΕΤΙ..Γ..
ϹΕΤΕΚΟΥΝΔΑΕΙΝΕΚΑΚΟΥΡΙΔΙΟ
ΜΟΥΤΕΚΟΙΟΥΤΕΝΙΓΑϹΤΡΙ
ΠΡΩΙΑΤΕΙΛΙΑΝΩΡΩΜΟΝΤΟΙΩ
ΚΟΥΝΔΑΜ.. ΕΜΑΝΕΝΕϹϹΟΜΕΝΟΙϹϹΕ
ϒΩΝΕΚΥΙ.

On reconnaît Βῶμον Ἀτειλιανῷ γαμέτῃ... Σεκοῦνδα εἵνεκα κουριδίου... τέκοι οὔτ ἐνὶ γαστρὶ, πρῶϊ Ἀτειλιανῷ βῶμον... ἐσσομένοις. C'est l'épitaphe d'Atilianus par sa femme Secunda, et cette épitaphe est en mauvais vers. Encore serait-il agréable de pouvoir les déchiffrer complètement.

M. Tacchella a obtenu du gouvernement que l'on adjoignît à la bibliothèque provinciale de Philippopoli un musée archéologique. Il a déjà catalogué le médailler, qui compte environ 3,000 pièces, dont plus de 200 manquent au répertoire de Mionnet. M. Tacchella porte le titre de conservateur honoraire adjoint du musée; la direction appartient naturellement au bibliothécaire en chef.

1. Elle a été publiée par le *Bulletin de Corresp. hellén.* d'après un dessin de M. Montani (t. V, p. 178).
2. *Bull. de Corresp. hellén.*, t. II, p. 402; t. V, p. 128 et t. VI, p. 181. Cf. quelques autres textes donnés par Jirecek, *Monatsberichte der Berliner Akademie*, 1881, p. 440 et suiv.; Dittenberger, *Rheinisches Museum*, t. XXXVI, p. 463; Kaibel, *ibid.*, t. XXXIV, p. 212; Schoell, *Satura phil. Sauppio obtulit amicorum decas*, p. 180.

Digitized by Google

Dans l'été de 1885, le gouvernement rouméliote avait alloué un crédit annuel de 400 livres (9,200 francs), à l'effet d'entreprendre des fouilles dans les innombrables *tumuli* des environs de Philippopoli. La révolution et la guerre ont tout interrompu. M. Tacchella a bien voulu m'envoyer un article sur les *tumuli* de cette région, qu'il a publié dans une feuille locale, l'*Écho des Balkans* (mai 1885). Il pense que les *tumuli* se divisent en deux classes : ceux qui recèlent un caveau en maçonnerie et des sarcophages, qu'il attribue à l'époque romaine; ceux qui contiennent simplement le corps du mort avec ses ustensiles et ses armes, qui remontent à l'époque thrace. Nous serions bien curieux de connaître des spécimens des armes découvertes dans les *tumuli* rouméliotes.

En 1860 et 1865, M. Champoiseau, vice-consul de France, a fouillé quelques *tumuli*, dont il a, dit-on, envoyé le contenu à Paris. En 1870-71 (toujours suivant M. Tacchella), des ingénieurs autrichiens occupés à la construction du chemin de fer ont ouvert deux *tumuli*, l'un dans les environs de Yéni-Mahallé, l'autre près de Pazardjik. Ces *tumuli* ne contenaient pas de caveau. Dans le premier on trouva des armes en silex, dans l'autre des vases en argile et des armes en fer qui auraient pris le chemin de Vienne.

En 1878, lors de l'occupation russe, un tumulus à caveau a été ouvert dans le Sernena-Gora; les trouvailles comprenaient une couronne de laurier en or, une cuirasse, des armes et les fers d'un char. Après une courte exposition à Philippopoli, ces objets ont été envoyés à Saint-Pétersbourg.

En 1880, les paysans de Mardjun (village du Ovtché-Helme), voulant construire leur église, se mirent à extraire des moellons d'un tumulus voisin. Ils découvrirent un caveau dont la porte était scellée par une soudure en plomb. La préfecture de Plovdiv, informée du fait, envoya un de ses employés pour ouvrir le caveau, mais les paysans avaient pris les devants. Outre trois sarcophages, ils trouvèrent dans l'hypogée des lampes et des vases en argile, des fioles en terre et en verre et des ossements. La porte en arc du caveau portait des ornements d'un style assez correct : le panneau se composait d'une plaque en marbre représentant « une femme en pleurs soutenue par un guerrier » (?). Les paysans remirent à l'employé du gouvernement trois boucles d'oreille en bronze; un témoin affirma que l'un des sarcophages contenait une monnaie d'or byzantine (?).

En somme, presque tout reste à faire dans cette vaste agrégation de tumuli. Les origines thraces sont tellement importantes pour l'ethnographie européenne qu'on ne saurait trop conseiller au gouvernement bulgare de former sans retard une commission archéologique spécialement chargée de la fouille des tumuli rouméliotes. Il n'y perdra ni sa peine ni son argent.

Crète. — Le 479e Δελτίον de l'*Hestia* annonce la découverte, à Gortyne, d'une statue de femme colossale en marbre pentélique, haute de 2 mètres et ayant 2m,50 de circonférence à la poitrine. La tête n'a pas été retrouvée. Le nom de l'artiste est donné par une inscription : Εἰσίδοτος Ἀθηναῖος ἐποίει. Le nom d'Εἰσίδοτος suffit à nous avertir qu'il s'agit d'une statue de l'époque gréco-romaine.

L'Expédition du comte Lanckoronski en Pamphylie. — Dans la séance du

Digitized by Google

20 janvier 1886, M. Hartel a communiqué à l'Académie de Vienne[1] des détails sur cette expédition, qui doit faire pendant à l'exploration de la Lycie exécutée en 1882. Le voyage a commencé dans l'automne de 1884. Outre le comte Lanckoronski, qui en a supporté les frais, la mission comprenait MM. Hartel, Eugène Petersen, Georges Niemann, Maryan, Sokolowski, Luschan, le lieutenant du génie Knesche, le peintre Malczewski, un jeune architecte et un photographe. On se sépara en plusieurs colonnes pour visiter une étendue de pays plus grande : les uns poussèrent jusqu'à Iconium, tandis que les autres limitaient leurs recherches à la Pamphylie. Une seconde expédition partit dans l'été de 1885 sous la conduite de MM. Petersen et Niemann, accompagnés d'un médecin, de deux architectes, d'un photographe et d'un mouleur. On travailla d'abord à relever les monuments de Termessos, puis ceux de Cremna, Perge, Sagalassus, Aspendos, Side, déjà visités en partie l'année précédente. Les résultats de ce double voyage sont très considérables : une carte générale de la Pamphylie, des plans des principales villes, une vaste collection de dessins et de relevés, 300 inscriptions inédites. Le tout doit être publié dans un ou plusieurs volumes qui paraîtront à la fois en allemand, en français et en polonais. Le généreux Mécène qui a fait tous les frais — pourquoi l'Angleterre et la France n'ont-elles pas de Lanckoronski? — s'est chargé d'écrire l'introduction générale; Petersen doit rédiger la partie archéologique et topographique, Niemann s'occupera de l'architecture. On n'emploiera ni l'héliotypie, ni l'héliogravure, mais seulement la gravure en taille-douce. Puissent les auteurs du bel ouvrage qu'on nous fait espérer se proposer un autre modèle que le *Voyage en Lycie et en Carie* Puissent-ils, au risque de déplaire à quelques bibliophiles qui n'ouvrent jamais leurs livres, renoncer à la séduction de l'in-folio et nous donner un livre maniable qui soit plein de choses et peu coûteux! C'est alors seulement que le comte Lanckoronski aura pleinement atteint le but qu'il s'est proposé, qui est de rendre service à la science et non d'encombrer les tables de ses amis.

Éolide. — L'Académie de Berlin, dans sa séance du 4 février 1886, a mis une somme de 3,000 marks à la disposition d'un premier-lieutenant de hussards, M. W. von Diest, chargé de lever le plan topographique des environs de Pergame et de la vallée du Caïcus.

M. Fabricius a annoncé à la *Société archéologique* de Berlin (séance du 2 mars 1886)[2] qu'il vient de découvrir au nord-est de Pergame, près du village d'Aschaga Beikeui, une ville bien fortifiée dont les murailles appartiennent à la même époque que celles de Pergame et de Nimroud Kalessi (Aegae). On y a trouvé de petits temples et un théâtre. En dehors de la ville est la nécropole, avec des sarcophages en pierre de grandes dimensions; au sud est un petit temple dorique. On y voit aussi les restes d'un aqueduc d'époque romaine et une église byzantine, qui est seule en marbre, alors que les monuments antérieurs sont en pierre. Au nord s'élève un château du moyen âge avec une tour ronde et les ruines d'une autre église. On n'a pu découvrir aucune monnaie.

1. *Philologische Wochenschrift*, 1er mai 1886. Cf. la communication de M. de Luschan à la *Société Archéologique de Berlin* (*ibid.*, 17 avril 1886, p. 510).
2. *Philologische Wochenschrift*, 1886, p. 510.

Digitized by Google

M. Fabricius ne pense pas que cette ville soit l'Attaleia de la Table de Peutinger, dont le nom ne serait qu'une corruption de celui d'Atarnea (Dikeli); il inclinerait plutôt à l'identifier à l'une des villes de Perpérène et de Trarion, dans le voisinage des mines de cuivre signalées par Strabon (XIII, 1, 51, p. 607) et qui ont été reconnues près de Aschaga Beikeui par M. Humann.

Aegae. — M. Clerc a publié dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (t. X, p. 275-296) la première partie de son rapport sur les ruines d'Aegae et les fouilles qu'il y a pratiquées en 1882. On trouve, à la page 281, un plan de la grande façade avec un spécimen très fidèle de l'appareil. Une inscription recueillie par M. Clerc est particulièrement intéressante : elle porte les mots θεῶν ἀνομφαίων, dont le second est tout à fait nouveau. Ces dieux *sans voix* sont-ils des dieux sans nom, des *dii ignoti?* Une idée mystique ou philosophique se cache certainement sous cette épithète, qu'il faut signaler aux méditations des mythologues.

Pergame. — Les pluies torrentielles du mois de février 1886 ont fait écrouler un pan de mur entre le théâtre et le nouveau temple ionique. A l'est du temple de Minerve on a trouvé les soubassements en marbre d'un grand édifice qui paraît être un palais. Le firman de l'Allemagne expirait le 1er juin, mais elle a obtenu qu'il fût prorogé jusqu'au mois de septembre. A moins de découvertes inattendues, les travaux seront alors suspendus pour une période de cinq ans.

Cymé. — M. Meister, bien connu par ses travaux de dialectologie grecque, a repris l'examen de l'inscription publiée par nous dans la *Revue* (1885, II, p. 94) à l'aide d'un estampage que nous lui avons communiqué [1]. Voici sa lecture, qui diffère peu de la nôtre, mais qui donne deux mots nouveaux :

Ἔδοξε τῶ δάμω · ἐπειδὴ τὸ δικαστήριον, παργενόμε[νον]
ἐγ Μαγνησίας κατὰ τὸ διάγραμμα τὸ Ἀντιγόνω
ἐπὶ ταὶς δίκαις ταὶς ἰδίαις, ἐγδεδίκακε παίσαι[ς]
αὐοιτέλεας ἀνεγ[δ]εύτως [καὶ δικα]ίως, ἐπαίνε[σαι]...

M. Meister admet une forme αὐοιτέλεας, accusatif pluriel d'αὐοιτέλης, signifiant « rapidement achevé » et composée à l'aide de αὔοι, locatif de αὔως, « aurore »; cf. les composés analogues θηβαιγενής, χαμαιγενής, etc. Αὔοι a signifié d'abord « tôt dans la journée », puis « bientôt, rapidement », changement de sens que l'on observe aussi dans πρωΐ. — Ἀνεγ[δ]εύτως (j'avais proposé ἀνεγλεύτως = ἀνεγκλήτως, en admettant la chute de κ par une erreur du lapicide) serait, suivant M. Meister, un nouvel adverbe formé de ἀνεγδεύτος, « sans défaut » qui contient le mot ἔγδευτος = attique ἐκδεής.

L'Antigone qui a prescrit aux Cyméens de faire venir des juges de Magnésie ne peut être qu'Antigone Monophthalme : or, il n'est pas encore nommé roi, ce qui place l'inscription avant 306. D'autre part, comme Antigone n'a conquis la satrapie de Lydie et la côte de la mer Égée qu'en 319, la date de notre texte doit être placée entre 319 et 306. Les inscriptions dialectales datées sont assez rares pour que ce résultat des recherches de M. Meister soit à signaler.

1. *Philologische Wochenschrift*, 17 avril 1886.

Digitized by Google

Myrina. — M. Démosthènes Baltazzi m'annonce qu'on vient de découvrir à Myrina une terre cuite représentant un éphèbe jouant de la lyre avec la signature ΜΗΝΟΦΙΛΟΥ ΥΜΝΩΛΟΥ. Cette signature, si M. Baltazzi l'a bien lue, est assez singulière : nous connaissons beaucoup de figurines signées ΜΗΝΟΦΙΛΟΥ, on a un exemple de ΠΥΘΟΔΩΡΟΥ ΤΟΥ ΜΗΝΟΦΙΛΟΥ, mais que peut signifier le nom d'ΥΜΝΩΔΗΣ accollé à celui de Ménophile? Faudrait-il y voir une allusion au sujet même de la statuette? Nous avons réuni, M. Pottier et moi, dans le premier fascicule de notre ouvrage sur la nécropole de Myrina, toutes les signatures de terres-cuites qui nous étaient connues jusqu'au mois de mars 1886 : et voici que nous allons être obligés de publier, à la fin du second fascicule, un appendice à ce petit *Corpus*. L'appendice comprendra notamment les figurines signées de la collection de M. Gréau, récemment publiée par M. Froehner, et celles que M. Froehner a signalées dans le catalogue de la collection de M. Hoffmann, qui a été vendue au mois de mai dernier.

Puisque j'ai été amené à parler de la *Collection Gréau* et de son éditeur, qu'on me permette de renvoyer les lecteurs de la *Revue* à l'article que j'ai publié dans la *Revue critique* du 21 juin 1886, en réponse à certains propos de M. Froehner touchant les fouilles de l'École française à Myrina. Je ne veux point perdre mon temps à réfuter les erreurs d'un archéologue qui présente sérieusement au public, comme d'inimitables chefs-d'œuvre, les produits d'une récente fabrique. Il me suffit, puisque cet archéologue m'a pris à partie, de signaler ici l'ἀντίδωρον que j'ai cru légitime de lui offrir.

Pompéiopolis. — Le musée du Louvre a récemment reçu en cadeau deux briques ornées de masques trouvées à Pompéiopolis (Soli), dans les murs de la ville du côté de la mer. Elles étaient, dit-on, posées à plat l'une sur l'autre et séparées avec du ciment comme les briques ordinaires qui servent à la construction des murs. Il est possible que ces briques aient fait partie de la décoration d'un théâtre.

Syrie. — M. le Dr Lortet, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, a pris la peine de m'écrire que la stèle publiée en fac-similé dans la *Revue* (1886, I, p. 146), et dont la provenance présumée était Salamine, est en réalité originaire de Sidon. « Ces stèles, dit M. Lortet, y sont fort communes; j'en ai rapporté une série de toutes grandeurs qui sont actuellement au musée de Lyon. Les ornements sont absolument ceux que vous figurez et les légendes sont aussi conçues dans les mêmes termes. M. de Saulcy les a signalées pour la première fois dans son *Voyage autour de la mer Morte*. »

Asie-Mineure (*groupes en terre cuite soi-disant trouvés en*). — Je traduis littéralement, sans plus ample préface, la note insérée par M. Cavvadias dans le *Bulletin archéologique* des mois de janvier et février 1886 (supplément n° 117 au *Journal officiel* d'Athènes).

ANTIQUITÉS CONFISQUÉES

« Sur le paquebot de la Compagnie Fraissinet en partance pour Marseille,

Digitized by Google

les douaniers du Pirée Georges Kossaras et Démétrios Kopidès ont confisqué deux caisses contenant des antiquités, que l'on expédiait à Paris.

« La première caisse renfermait un vase funéraire en marbre (haut. 0m,83), avec une représentation funéraire de travail commun : c'est un homme vêtu, debout, qui serre la main d'une femme debout également et derrière laquelle se tient une autre femme : au-dessus, quelques lettres d'une inscription. Cette caisse était adressée à MM. ***[1] 24, rue Croix-des-Petits-Champs. Le bas-relief confisqué a été déposé au musée du Pirée.

« La seconde caisse était adressée à MM. ***[2]. Elle contenait DEUX GROUPES EN TERRE CUITE BRISÉS EN UN GRAND NOMBRE DE FRAGMENTS et pourtant tout à fait complets, conservant des traces notables de coloration et de dorure. L'un des groupes représente Aphrodite couchée sur un lit (long. 0m,30; larg. 0m,08; haut. 0m,10), avec trois Amours assis à ses pieds; l'autre (haut. 0m,30) est une Victoire ailée conduisant un taureau, précédée d'un Amour avec une torche allumée. Ces objets, déposés d'abord au musée du Pirée, ont été ensuite envoyés à l'Éphorie générale. D'après l'examen de la terre dont ils sont faits, de leur enduit et du style même du travail, IL APPARAIT QU'ILS SONT APOCRYPHES. On ignore encore qui en est le FABRICANT et qui en était le possesseur, bien qu'une enquête ait été ouverte pour éclaircir cette affaire. »

Les groupes faux confisqués par l'Éphorie générale sont pour nous de vieilles connaissances. Des répliques de l'un et de l'autre existent dans des collections parisiennes. Ils appartiennent à la série très connue des « groupes d'Asie-Mineure », successivement attribués par certains industriels à Éphèse, à Cymé, à Myrina, puis à l'Anatolie *in genere*. Dès 1880, mon excellent ami Gabriel Charmes, dont la mort prématurée n'est pas seulement un deuil pour la politique, me signalait, chez un marchand athénien que je ne fréquentais pas, des groupes de ce genre attribués à Cymé. Un peu plus tard, c'était sous le pavillon de Myrina que l'on offrait, à un prix très élevé, le groupe de la femme au taureau qui a été publié depuis dans la *Gazette archéologique* de 1882 (pl. 16). Ce groupe était le premier qui osât affronter l'épreuve de l'héliogravure; il conservera, de ce fait, l'intérêt d'un document historique dans les annales de la mystification et de la fraude[3]. Les publications de MM. Frœhner, Cartault et von Duhn accrurent bientôt, dans des proportions inquiétantes, la liste de ces chefs-d'œuvre sans état civil qui bravaient le scepticisme des connaisseurs. A ceux qui osaient exprimer des doutes, on répondait en montrant les nombreuses cassures de la terre et l'on affirmait, très justement d'ailleurs, que les groupes arrivaient en France à l'état de fragments. Quelques gens difficiles à satisfaire n'en hochaient pas moins la tête et objectaient : 1° que le style de ces groupes rappelait Canova plutôt que l'antique; 2° qu'on les disait asiatiques alors qu'aucun collectionneur de Smyrne ou de Syrie n'en avait jamais vu de semblables; 3° que l'on ne trouvait dans le commerce ni têtes, ni fragments de torses du même style, alors que les vitrines sont

1. Je laisse le nom en blanc.
2. Je supprime les noms et l'adresse. Il s'agit d'antiquaires parisiens d'une honorabilité au-dessus de tout soupçon, qui ont été dupés par des correspondants peu scrupuleux.
3. Je crois que cette terre-cuite, d'un travail fort remarquable, est une imitation d'un bas-relief de Florence publié par d'Agincourt, *Histoire de l'art*, t. IV, pl. I, n° 23.

Digitized by Google

remplies de fragments de Smyrne, de Myrina ou de Tarse; 4° que les cassures portent toujours sur le socle et les parties peu importantes, mais qu'elles épargnent religieusement les têtes et les accessoires; 5° que les draperies des figures féminines de ces groupes présentent des plis crêpelés qui n'ont rien d'antique; 6° qu'ils sortent évidemment d'une même officine et se ressemblent extraordinairement, malgré la différence des sujets traités [1].

Le problème soulevé par ces groupes aurait été discuté plus tôt et sans réticences si les collections publiques avaient consenti à les accueillir; mais Paris, Londres et Vienne se tenaient sur la réserve, et l'on comprend qu'il soit délicat d'attaquer l'authenticité d'objets qui font partie de collections particulières ou sont à vendre chez des marchands. En 1885, le musée de Berlin ayant acquis une réplique du célèbre groupe de Charon (aujourd'hui chez le prince Liechtenstein à Vienne), la polémique trouva enfin le terrain qui lui manquait. M. de Duhn publia ce groupe dans l'*Archaeologische Zeitung* (1885, pl. I, p. 1-23), en l'attribuant à Athènes et non à l'Asie-Mineure; M. Furtwængler répliqua qu'il provenait indubitablement de Myrina. C'est alors que je crus pouvoir donner à *la Nation* de New-York (24 septembre 1885) et à la *Revue Archéologique* (1886, I, p. 158) deux bouts d'articles qui n'ont pas été les bienvenus, mais où je me suis simplement fait l'interprète des meilleurs juges qui pensaient depuis longtemps ce que je me suis décidé à dire. Entre temps, Hamdi-Bey avait demandé à M. Démosthènes Baltazzi un rapport sur les *groupes d'Asie-Mineure*, dont un spécimen était entré dans une collection particulière de Constantinople. Hamdi-Bey, qui est artiste et homme de goût, quoique partisan et même auteur de la loi turque contre les antiquités, considérait le groupe comme faux; M. Baltazzi lui affirma qu'aucun fragment de groupe de ce genre n'avait jamais été vu à Smyrne, ni chez les marchands du bazar, ni chez M. Lawson, ni chez M. Humann. Son rapport, dont je possède une copie, contient quelques détails intéressants sur la fabrication ou le *truquage* des terres cuites. Ainsi l'an dernier, lors de la faillite d'un marchand d'antiquités de Smyrne, on trouva chez lui nombre de moules; plus récemment, un marchand du bazar ayant vendu à un marchand d'Athènes une tête d'Hercule de fabrique smyrnéenne, fut très étonné quelques semaines après de voir cette tête, dans l'officine de son confrère athénien, artistement posée sur un corps intact. M. Baltazzi nommait aussi un individu du Pirée qui, ayant commis un meurtre, s'expatria il y a quelques années en Crète et y *commit* des terres cuites dont M. Lawson lui-même fut dupe. Quant aux auteurs des groupes, il ne pouvait les désigner, par la bonne raison que ces objets sont probablement fabriqués en Italie, expédiés de là en fragments à Athènes et envoyés ensuite d'Athènes à Paris, comme le prouve le compte rendu de M. Cavvadias que nous avons traduit plus haut. Mais ces groupes ne sont pas les seules terres-cuites fausses mises en circulation dans ces dernières années. Il y a les fausses figurines de Smyrne, généralement dorées et d'une terre très cuite, qui ne sont pas,

1. En publiant le groupe de la *Femme au Taureau*, dans la *Gazette archéologique* de 1882 (pl. 16), M. Babelon, qui connaissait les autres groupes récemment arrivés Paris, signalait très justement l'air de famille qui existe entre ces produits.

Digitized by Google

en général du moins, entièrement modernes, ce qui en rend la critique fort difficile[1]; il y a des figurines de femmes isolées, Muses ou Victoires, tantôt debout et tantôt assises, dont les draperies rappellent le style des fameux groupes ; il y a de grands masques, parfois copiés sur des masques authentiques ; il y a les groupes crétois, dont j'ai vu des spécimens en 1880 au bazar de Smyrne, contrefaçons grossières qui ne pouvaient guère induire en erreur ; il y a enfin, à ce que m'apprend M. Baltazzi, beaucoup de figurines grotesques du type de celles que M. Rayet attribuait à Pergame, mais dont je n'ose contester l'authenticité sur la foi de quelques photographies que j'en ai reçues. Dans la plupart de ces figurines, l'intérieur est artificiellement sali avec une sorte de boue jaune ; on trouve des cailloux, mais point de radicelles adhérentes aux parois. Voilà du travail pour les archéologues de l'avenir : il faudra vingt ans de recherches patientes et peut-être d'analyses chimiques pour débarrasser les collections privées et quelques collections publiques des figurines apocryphes dont elles ont été *enrichies* depuis cinq ans. Mais la justice exige que les fabricants de ces objets et leurs complices n'échappent point aux peines légitimes inscrites dans tous les codes contre les faussaires. Quant aux dupes — marchands, amateurs ou archéologues — ils recevront une rude leçon de méfiance, et se hâteront peut-être de l'oublier.

Hypépa. — En attribuant avec d'autres à Texier l'identification d'Hypépa et de Tapaï (*Rev. archéol.*, 1885, II, p. 97), je m'aperçois que j'ai fait tort à Cousinéry, qui écrit ce qui suit, par manière d'épisode, dans son *Voyage dans la Macédoine* (Paris, 1831, t. I, p. 202) : « Le mot de *Tapoï*, qui n'a aucune signification en turc, pourrait provenir du nom de cette ville ancienne (*Hypæpa*), à cause de la difficulté qu'ont dû éprouver les musulmans à prononcer le mot d'Hypaipa, surtout en y ajoutant l'article. Nous remarquâmes dans les ruines de cette ville beaucoup de restes de bâtisses, mais très informes. Nous vîmes aussi, gisante au coin d'une rue, une statue antique de femme, plus grande que nature, qui nous parut bien drapée et d'un beau travail, mais dont la tête avait disparu. »

Quand donc se trouvera-t-il un *oisif* de bonne volonté pour dresser la bibliographie de la géographie ancienne? Il est à peu près impossible, dans l'état actuel de nos répertoires, de savoir au juste quels voyageurs ont visité tel ou tel site ancien. L'essai de bibliographie géographique que j'ai donné dans le second volume de mon *Manuel* et la *Bibliotheca geographica* d'Engelmann, qui s'arrête d'ailleurs en 1858, sont l'un et l'autre tout à fait insuffisants. M. G. Hirschfeld a publié récemment, dans les *Geographische Jahrbücher* (t. VII, p. 553 et suiv.), le modèle de ce que devrait être une bibliographie raisonnée de ce genre, contenant d'abord les ouvrages généraux, livres et cartes, puis les provinces et les villes avec les différentes mentions ou monographies que les

1. Le type dominant est celui d'Hercule au repos. Je crois que ce sont les premières terres cuites asiatiques qu'on ait fabriquées : on les vendait, en 1878, sous le nom de terres cuites d'Éphèse, et le musée de Berlin, en ayant acheté tout un lot, força le marchand à le reprendre en échange d'une statuette de bronze archaïque.

Digitized by Google

voyageurs modernes leur ont consacrées. Le travail de M. Hirschfeld, malgré tout son mérite, est fort incomplet : beaucoup de travaux français et grecs lui sont restés inconnus. Si un des plus savants connaisseurs de la géographie antique se montre ainsi imparfaitement renseigné, n'est-ce pas la meilleure preuve qu'il est très difficile d'être au courant et qu'un répertoire bibliographique de la géographie ancienne serait un livre utile et bien venu entre tous?

Mais revenons à Hypépa. M. Papadopoulos Kerameus me fait savoir que la grande inscription d'Anaïtis, que j'ai publiée ici d'après la copie de M. Baltazzi (*Revue*, 1885, II, p. 104-105), a déjà été donnée par un anonyme dans le journal de Smyrne Ἡ Πρόοδος à la date du 23 mai 1873, avec un commentaire extravagant sur Anaïtis qui remplit quatre numéros de ce journal (239, 241, 242, 243). Voici l'indication des divergences de lecture entre cette copie et celle de M. Baltazzi : l. 5, 18 : ΙΕΡΕΟΣ; l. 11, 13 : ΑΡΧΙΕΡΕΟΣ; l. 22 : ΜΕΤΗΛΑΚΧΕΝ; l. 24 : ΣΥΜΠΑ... ; l. 27 ... ΤΕΘΥΝΑΙΕΠΙ... Aux lignes 23-24, l'éditeur anonyme lit ou restitue ΣΥΝΕΠΙΚΕκλΥΣΘαι ΜΕΝ, etc.; aux lignes 25-26 : ΣΥΜΠΑθειχ στεΦΑΝΩΣΘΑΙ, etc. ΤΕΘΗΝΑΙ ΑΥΤὸν ἐΠΙ ΤΗ ΕΝΟΠΛΩ ΕΠΙΚΡΥΣΩ ΚΑ... L. 27 : ...ΤΕΘΥΝΑΙ ΕΠΙ ΤΗ ΠΑΤΡΙΔΙΤΗΣ Ο... L. 28 : .....(ἐπιγ)ΡΑΦΗΣ, etc. ; l. 29 : ... (ἀντίγρ)ΑΦΟΝ ΠΡΟΣ ΥΠΑΙΠΙΝΟΥΣ ; l. 30 :....ΣΩΡΑΓΕΙΑ. On voit que la pierre a dû souffrir depuis dix ans. L'inscription, en 1873, était encastrée dans le mur du mausolée de Tzouneït-Mpapa-Kizil-Ali, à quelque distance vers l'est d'Odemisch.

Chypre. — L'île de Chypre vient d'avoir un procès archéologique, *Watkins versus Warren*, à propos d'un permis de fouilles à *Frangissa* (Tamassos), obtenu par l'un et usurpé par l'autre. Pendant des semaines, il n'a été question que d'antiquités dans le *Cyprus Herald*, ou plutôt de querelles d'argent à propos d'antiquités.

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Nous nous sommes interdit, pour ne pas provoquer des réponses, d'entretenir les lecteurs de la *Revue* de ces affaires, non plus que de l'éternelle polémique, où l'invective tient plus de place que les arguments, au sujet du fameux trésor de Curium[1]. Qu'il nous suffise d'indiquer brièvement où en sont les fouilles de Chypre et les résultats qu'elles ont continué de donner malgré les difficultés de tout genre qui les entravent et dont le gouvernement britannique devrait bien finir par s'émouvoir.

J'avais prévenu mes lecteurs que ma *Chronique* du mois de décembre 1885, relative aux fouilles et découvertes à Chypre depuis l'occupation anglaise, ne serait probablement pas exempte d'erreurs de détail, dues à la rédaction parfois obscure des documents qui m'avaient été communiquées. M. O. Richter a bien voulu m'adresser quelques rectifications à ce sujet, et je les insère d'autant plus volontiers qu'elles contiennent presque toutes l'indication de faits

1. Nous écrivons ceci à l'adresse d'un correspondant anonyme qui nous a envoyé un journal de New-York, *The Mail and Express* (5 décembre 1885), contenant une lettre très violente signée *The Phantom of Curium*. Le principal argument du « fantôme » est que les plus récents explorateurs de Curium étaient ivres. C'est une assertion que nous n'avons pas les moyens de contrôler.

Digitized by Google

nouveaux ou peu connus, attestés par un des hommes qui sont le mieux informés de la topographie et des antiquités chypriotes.

P. 345, 15e ligne à partir du bas. — Le vase en question est décoré de fleurs, de *palmiers* et d'oiseaux. L'espace compris entre les palmiers et leurs troncs, d'où s'élèvent des fleurs, est rempli par des oiseaux et des *svastikas*. Ce décor court autour du col d'une grande amphore trouvée en fragments ; les morceaux ont été exposés au Musée Britannique.

Même page, 9e ligne à partir du bas. — Il n'est pas exact que le col du vase soit fait de morceaux grossièrement ajustés. Le vase (rouge avec décorations noires et cercles concentriques sans point central, presque identique à Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. III, fig. 497) est au contraire d'un travail soigné et tout à fait intact. Le céramiste, après l'avoir achevé, a fixé sur le col, vis-à-vis de l'anse, une tête humaine grossièrement modelée dans une boule d'argile, avec des pastillages indiquant le nez et les oreilles. La cuisson du vase n'a eu lieu qu'après cette opération accessoire.

P. 346, note 6. — M. Richter pense que j'ai exagéré sa pensée en écrivant que le mur d'enceinte de Citium n'avait pas laissé la moindre trace. La vérité, c'est qu'on ne reconnaît plus *partout* le mur d'enceinte tel qu'il est indiqué sur la carte du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Mais à Hagia Katharina, et de là vers le nord et le nord-est, l'enceinte est parfaitement visible. Par contre, elle n'existe plus en certains points au sud et au sud-est.

P. 347, l. 14-16. — M. Richter ne peut plus maintenir aujourd'hui l'assertion que j'ai reproduite dans ce passage. « Jusqu'ici, m'écrit-il, on n'a trouvé dans la nécropole de Salamis aucun fragment de poterie phénicienne (cercles concentriques peints sans point central, fleurs et boutons de lotus); mais on n'y a pas découvert non plus de fragments appartenant à la période pré-phénicienne de Chypre (vases à ornements incisés, moufflons, cerfs, serpents, lunes et soleils en relief, vases avec décors géométriques peints ; cf. Perrot et Chipiez, t. III, fig. 487-593). Ma théorie est donc insoutenable et je la modifie comme il suit. On n'a encore constaté à Salamis que la présence d'objets d'époque grecque plus ou moins pure, en particulier dans la catégorie de la céramique. Les soixante-dix-sept fragments trouvés par moi au mois de décembre 1880 (*Revue*, 1885, II, p. 348) indiquent seulement l'influence ou l'importation de produits gréco-phéniciens de l'île elle-même. »

P. 351, l. 14. — C'est Athéné et non Apollon qui menace Marsyas, sur la lampe découverte par M. Richter.

P. 352, en bas. — M. Richter m'apprend que les résultats des dernières fouilles ne permettent plus d'affirmer que « les engobes brillants sont restés inconnus à la céramique chypriote. » Dès la période pré-phénicienne (peut-être, comme le pense M. Furtwængler, par suite de l'importation de vases de Mycènes), on trouve à Chypre des vases à engobes brillants et polis avec grand soin qui sont les produits d'une industrie locale. Cette technique, que l'on constate souvent sur des vases formés de plusieurs récipients (p. ex. Perrot-Chipiez, III, fig. 490) ou sur des vases à trois pieds (*ibid.*, fig. 491, 493), *disparaît à l'époque phénicienne*. D'autre part, au IVe siècle et peut-être plus tôt, certaines nécropoles grecques de l'île présentent des quantités de vases lustrés à figures rouges et noires qui, mêlés à des vases du même genre qu'apportait le commerce, s'en distinguent, par des caractères incontestables, comme étant de fabrication chypriote. Tels sont, en particulier, les vases de *Polis tis Chrysokhou*. Nous nous contentons de communiquer ces résultats à nos lecteurs : M. Richter, qui nous en a fourni les preuves, nous prie d'en réserver l'exposition à un autre temps.

Digitized by Google

P. 354, l. 23. — La petite Niké posée sur la main du dieu rappelle plutôt celle de Paeonios que celle de l'Athéné de Phidias.

P. 355, l. 9. — Dans les τεμένη d'Achna et de Voni, M. Richter n'a trouvé aucun fragment de poterie avec cercles concentriques *sans* point central, ni aucun fragment de même genre *avec* point central.

Même page, l. 20. — La boucle d'oreille en électron a été découverte *dans un autre tombeau* de la même époque.

P. 362, l. 17. — Il y avait certainement à Chypre de simples τεμένη, sans temple adjacent, mais souvent aussi un sanctuaire couvert touchait à la cour qui contenait les offrandes, par exemple à Voni, à Dali, et probablement à Tamassos (*Frangissa*), où M. Richter a fouillé au mois d'octobre 1885.

P. 363, l. 19 et 20. — Ici encore, M. Richter voudrait modifier son assertion en l'atténuant. Avec des vases qui portent des ornements incisés, on ne trouve jamais de miroirs en bronze ni de lampes, on ne découvre pas non plus de figurines grossières de style phénicien comme celles que M. Heuzey a attribuées dans son catalogue à Alambra, où elles auraient été recueillies, suivant M. de Cesnola, avec des vases à ornements incisés. Les rares figurines de l'époque pré-phénicienne — la seule où l'on rencontre des vases à décors incisés, sont : 1° des galettes, où les ornements et les yeux, incisés d'abord, sont peints un peu plus tard ; 2° à la fin de cette période, des idoles du type de Perrot-Chipiez, t. III, fig. 150, 374, 375 (mais non pas fig. 149, 376). Les figurines de ce genre, très nombreuses à l'époque phénicienne (Perrot, *ibid.*, pl. III, fig. 394, 395, 403), *manquent absolument* à l'époque antérieure. La succession des types caractéristiques est donc la suivante : 1° Idole en galette avec incisions ; 2° la même avec dessins géométriques ; 3° idole en ronde bosse avec une sorte de caleçon (Perrot, III, fig. 150, 374, 375.)

P. 353, en bas. — Voici quelques renseignements complémentaires sur la plaque en or estampée découverte par M. Richter à Curium. Il nous en a communiqué une photographie d'après laquelle nous avons exécuté, le plus fidèlement possible, le dessin ci-joint ; l'original est dans un état déplorable qui laisse à peine reconnaître le motif. C'est une bractée ayant probablement servi de pectoral, découverte au milieu d'un sarcophage en terre cuite avec une statuette d'Astarté et un petit cavalier peint en rouge. Le sarcophage, de petites dimensions et de forme quadrangulaire, était au milieu d'une fosse profonde. Trois squelettes étaient couchés dans la terre autour de celui que renfermait le sarcophage. L'entrée était fermée par une double porte en pierre. On a encore trouvé, en dehors du sarcophage, une feuille d'or, deux rondelles en or, une fibule de même métal (περόνη, cf. Helbig, *Homer. Epos*, p. 190), une pointe de lance en bronze à douille et des vases de style phénicien.

La bractée était tendue au moyen de baguettes de bronze passées dans les saillies qui forment le cadre. A droite on voit un cartouche avec des signes symboliques. Le motif principal est une déesse, dans l'attitude d'Astarté, debout sur un char traîné par un ou deux animaux (lesquels ?). Le conducteur du char est vu de profil et rappelle, par son type d'oiseau, les plus anciennes représentations humaines sur les vases du Dipylon. L'espèce de peigne que l'on voit sur la tête est peut-être la partie inférieure d'un casque. Le vêtement du conducteur est orné de rosaces analogues avec

Digitized by Google

rondelles en métal trouvées dans la même sépulture. La coiffure de la déesse est celle de plusieurs idoles grossières recueillies dans le *temenos* d'Artémis à Achna. Les caractères gravés dans le cartouche à droite sont malheureusement peu distincts, mais ils se rapprochent certainement des signes hittites ou asianiques.

J'avais exprimé le regret (*Revue*, 1885, II, p. 353) de n'avoir reçu que des renseignements insuffisants sur les verres historiés découverts par M. Richter à Curium dans plusieurs tombeaux gréco-romains. M. Richter m'a envoyé des photographies et des aquarelles de ces objets, que reproduit le dessin ci-joint. Le rouge est la couleur qui s'est le mieux conservée;

sur la plaque qui représente Aphrodite pudique, on ne voit plus que les contours tracés en noir. L'exécution est assez grossière, à grands coups de pinceau. La couleur a été appliquée sur le revers après la cuisson et paraît par transparence sur la partie supérieure. M. Richter a trouvé une seconde réplique du dernier motif (2° rangée sur la droite) à Episkopi et en a acquis une troisième à Larnaka. La même nécropole a fourni une plaque de verre sur laquelle sont peints des animaux courants. Parmi les objets analogues, très peu nombreux, du reste, qui sont conservés dans les collections, on signale, au musée de Copenhague, quelques plaques où figure ce dernier motif. Enfin, on a découvert à Chypre une grande plaque de verre avec une tête d'Apollon bien dessinée.

Au mois d'octobre 1885, M. Richter a déblayé un four de vitrier contenant des quantités de scories et des perles de verre. Il semble donc que Chypre, comme la côte syrienne, ait été le centre d'une fabrication de verreries très active. Les verreries ont toujours formé une des principales richesses des collections d'antiquités recueillies à Chypre. On en a récemment vendu à Paris plus d'un millier, ayant fait partie de la collection de M. Pensicher « attaché au gouvernement de l'île[1] ». Le catalogue très sommaire de cette vente mentionnait un objet fort intéressant qui a passé, si nous sommes bien informés, en Allemagne. C'est une œnochoé en terre verte émaillée portant la légende ΒΑϹΙΛΕΩϹ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟϹ.

Les fouilles de Polis tis Chrysokhou ont été poursuivies activement par M. Richter, aux frais de quelques particuliers et sous la surveillance d'un

1. Vente à l'hôtel Drouot, 28 avril 1886.

Digitized by Google

nouvel inspecteur nommé par le gouvernement, M. Foot. Nous nous réservons d'en rendre compte avec détail lorsque M. Richter aura terminé un mémoire qu'il rédige actuellement à ce sujet.

Égypte. — Parmi les papyrus grecs du fonds Rénier [1], M. Wessely a récemment découvert les fragments d'un manuscrit d'Eschine, du ve siècle, qui contient en huit colonnes les chapitres 178-186 du 3e discours. On signale aussi des morceaux du 5e discours d'Isocrate (chap. 48 et 49), datant du 1er siècle avant l'ère chrétienne, un lexique de la *Midienne* de Démosthène et un fragment d'un grammarien inconnu. De nouveaux documents privés de l'époque romaine portent les noms des empereurs Hadrien, Antonin le Pieux, Marc-Aurèle, Commode et Aurélien. Parmi les découvertes de l'époque musulmane, les plus importantes sont une pièce du 25 avril 643, 22e année de l'Hégire, et un ordre qui porte le sceau d'Omar (Amru), le prétendu destructeur de la bibliothèque d'Alexandrie. On affirme que les dates fournies par ces textes, dont l'étude est confiée au professeur Karabacek, modifieront profondément la chronologie adoptée jusqu'à ce jour pour l'histoire des débuts de l'administration musulmane en Égypte [2].

Un des papyrus du même fonds Rénier a fourni à M. Gomperz la matière d'une jolie découverte [3]. Il a prouvé que la *Scylla* mentionnée dans la *Poétique* d'Aristote (c. 15 et 26) n'est pas une tragédie perdue d'Euripide, mais un dithyrambe, œuvre de Timothée de Milet, et que le *thrène d'Ulysse* fait partie de cette composition. Une découverte n'arrive presque jamais seule. M. Kœhler vient en effet de démontrer, grâce à une inscription choragique d'Athènes [4], que ce même Timothée est l'auteur d'un second dithyrambe intitulé *Elpénor*.

Salomon Reinach.

P. S. Nous prions nos correspondants de bien vouloir nous écrire désormais au *Musée des antiquités nationales*, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1. Cf. *Revue archéologique*, 1884, II, p. 101; 1885, I, p. 97; 1886, I, p. 168.
2. *Philologische Wochenschrift*, 5 juin 1886.
3. Gomperz, *Eine vermeintliche Tragoedie des Euripides und ein Papyrus der Sammlung Erzherzog Rainer* (*Anzeiger der philosophisch-historischen Classe* de l'Académie de Vienne, 10 février 1886). J'ai rendu compte de cet opuscule dans la *Revue Critique*, 1886, I, p. 421.
4. Kœhler, *Mittheilungen des deutschen Instituts*, t. X, p. 231.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SEANCE DU 7 MAI 1886.

M. d'Hervey de Saint-Denys confirme une observation faite à la dernière séance par M. Maury, à propos du mémoire de M. Bapst, sur l'ancienneté du bronze et par conséquent de l'étain en Chine. Les auteurs chinois mentionnent l'emploi du bronze plus de deux mille ans avant notre ère. Les mines d'où l'on tirait l'étain étaient situées dans les montagnes du Tibet.

M. Léon Heuzey lit un mémoire intitulé : *Le roi Dounghi à Tello.* Selon une opinion accréditée jusqu'ici parmi les érudits, Dounghi, roi de la ville d'Our en Chaldée, l'un des constructeurs de la tour à étages de Mougheïr, était le père et le suzerain de Goudéa, *patési* de Sirpourla (Tello). Cette opinion n'était fondée que sur la légende d'un cachet du cabinet royal de La Haye, où l'on avait cru déchiffrer le nom de Dounghi. M. Heuzey présente une empreinte du cachet en question, et montre que la lecture de ce nom est plus que douteuse. Il étudie ensuite un grand nombre de petits monuments trouvés à Tello, qui portent réellement le nom de Dounghi, mais sans qu'il soit jamais associé a celui de Goudéa. Ce sont des dédicaces aux divinités locales de Sirpourla. L'une d'elle donne, avec le nom du roi d'Our, celui d'un nouveau *patési*, appelé Loukani.

M. Desjardins donne quelques détails sur un des derniers envois de M. Le Blant, directeur de l'école francaise de Rome, contenant la copie de dix-huit inscriptions trouvées près de la *porta Pia*, en face de la caserne des prétoriens. Ce sont toutes des épitaphes, et elles prouvent l'existence d'un lieu de sépulture important en cet endroit. Voici les deux plus intéressantes :

DIS MANIBVS
L · VARIO · EPAPHRODITO
MANVMISSO · TESTAMENTO
L · VAFRI · TIRONIS
CENTVRIONIS · LEG XXII
PRIMIG · X · K · APR
IMP · DOMITIANO · AVG
GERMANICO · XII · COS
ANNORVM · XXX
VIX · ANNIS · XXXI · D · X
HELIVS · M · CLODI
VALENTIS
EVOCATI · AVG · SER
FRATRI · BENE · MEREN
FECIT

« Dis Manibus. L. Va[f]rio Epaphrodito, manumisso testamento L. Vafri

Digitized by Google

Tironis centurionis legionis XXII Primigeniae, X kal. Apr., imperatore Domitiano Augusto Germanico XII consule annorum XXX. Vixit annis XXXI, diebus X. Helius M. Clodi Valentis evocati Augusti servus fratri bene merenti fecit. » Le défunt, esclave de L. Vafrius Tiron, centurion de la 22e légion Primigénia, fut affranchi par le testament de son maître, le 10 avant les calendes d'avril, dans le 12e consulat de Domitien, c'est-à-dire le 23 mars 86; il était alors âgé de 30 ans. Il mourut à l'âge de 31 ans et 10 jours, par conséquent en 87. Cette épitaphe lui est consacrée par son frère, Hélius, esclave de Marcus Clodius Valens, *evocatus* de l'empereur.

DIS MANIBVS
L · NONIO · L F·
MARTIALI
STATOR · AVGVSTI
7 PRISCI MILITAVIT
ANN · XXII · MENS · V
VIXIT · ANNIS · XLIX
POSVIT · NONIA
FORTVNATA · LIB
PATRONO
BENE · MERENTI

« Dis Manibus. L. Nonio L. filio Martiali statori Augusti. Centuria Prisci militavit annis XXII, mensibus V. Vixit annis XLIX. Posuit Nonia Fortunata liberta patrono merenti. » Nous avons donc là un monument dédié par une affranchie à son ancien maître, soldat de la centurie de Priscus, *stator Augusti*, mort à l'âge de 49 ans, après 22 ans de service militaire. Le *stator Augusti* n'était autre chose qu'un planton de l'empereur.

M. le comte Riant donne une curieuse nouvelle d'Italie : « Les journaux italiens, dit-il, ont récemment parlé d'une découverte si extraordinaire que je n'aurais pas osé en entrenir l'Académie si je n'en avais eu la confirmation à la suite de la séance trimestrielle du nouvel Institut royal d'histoire, fondé l'année dernière à Rome et formé des délégués de toutes les sociétés d'histoire du royaume d'Italie. Il y a quelques semaines, au cours de travaux de réparation exécutés dans la célèbre cathédrale de Bari, où repose, depuis la fin du xie siècle, le corps de saint Nicolas, on a découvert, dans une cachette murée de l'un des piliers de l'édifice, plus de deux mille diplômes byzantins. Outre le fait curieux, et que je crois unique, de parchemins ayant pu échapper dans de telles conditions à l'influence de l'humidité et du salpêtre, ces diplomes offrent la particularité singulière d'être écrits en lettres d'argent sur fond bleu : nous connaissions le *codex argenteus* d'Upsal, texte haut gothique écrit, en lettres d'argent, mais sur fond pourpre; il semble que ce soit la première fois qu'on signale des diplômes bleus. Bien que l'autorité ecclésiastique locale, propriétaire de ces monuments, paraisse s'en être réservé la publication, il ne serait peut-être pas inutile d'attirer sur eux l'attention des membres de nos écoles de Rome et d'Athènes. On n'a encore sur l'âge et l'importance de ces diplômes que des rensei-

Digitized by Google

gnements extrêmement vagues, et des indications plus précises offriraient sans aucun doute le plus vif intérêt. »

Ouvrages présentés : Henri Jadart, *Dom Thierry Ruinart (1657-1709)*, le marquis de Nadaillac, *l'Époque glaciaire;* Germain Bapst, *Souvenirs de deux missions au Caucase, notes et documents;* Charles Joret, *Jean-Baptiste Tavernier, écuyer, baron d'Aubonne, chambellan du Grand-Electeur.*

SÉANCE DU 14 MAI 1886.

Une lettre de M. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, annonce une découverte qui vient d'être faite près de Ravenne et qui offre un grand intérêt, bien qu'on n'ait pas pu en tirer tout le parti qu'on eût été en droit d'en attendre. Des paysans ont découvert le tombeau d'un évêque de l'époque lombarde. Le corps était couvert des habits sacerdotaux; auprès se trouvaient des objets divers, ornements, vases sacrés, et un manuscrit richement relié. Malheureusement les auteurs de cette découverte l'ont tenue d'abord secrète et ne l'ont révélée qu'après avoir dispersé, détruit ou perdu une partie des objets trouvés, sans vouloir faire connaître le lieu précis où ils les avaient rencontrés. Les vêtements de l'évêque et tous les feuillets du manuscrit ont ainsi disparu. Parmi les objets recueillis, on remarque surtout : un vase sacré en forme d'agneau, avec une croix sur le front, porté sur un plateau garni de douze gobelets fixes; les deux plats de la reliure du manuscrit perdu, ornés de figures, sur l'une desquelles on voit un vase en forme d'agneau semblable à celui-ci; divers ornements pontificaux ornés de sujets mystiques curieux. Sur l'un de ces ornements, on voit le Christ et saint Pierre dans une barque; autour d'eux nagent trois brebis, qu'ils s'apprêtent à recueillir. Une autre barque est portée par un poisson : deux passagers tiennent une ancre plongée dans la mer, et sur les branches de cette ancre sont posées encore deux brebis.

M. Le Blant, en terminant, signale un important travail récemment communiqué à l'Académie d'archéologie chrétienne par M. l'abbé Duchesne, sur l'origine des diaconies cardinalices de Rome.

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la commission des impressions, en remplacement de M. Miller : M. Pavet de Courteille est élu.

M. Barbier de Meynard rend compte des travaux de M. René Basset, qui a été chargé d'une mission scientifique en Algérie, pour l'étude des dialectes berbères.

M. d'Arbois de Jubainville lit une notice sur un mode d'exécution forcée en usage dans l'ancienne procédure irlandaise. Le créancier dont le débiteur appartenait à une des classes « sacrées », *nemed*, c'est-à-dire à la noblesse ou au clergé, ne pouvait le saisir. Le seul moyen de contrainte auquel il pût avoir recours consistait à aller mourir de faim à la porte du débiteur. Celui-ci se voyait alors chargé d'une dette énorme : 1° le *wergeld* dû pour un meurtre ordinaire; 2° le double de la valeur de la nourriture qu'aurait mangée le créancier s'il ne s'était laissé volontairement mourir de faim; 3° une amende dont le taux variait selon le rang du créancier. Le tout était évalué, d'après la loi, en femmes esclaves et en bêtes à cornes.

Digitized by Google

Le clergé *désétabli* d'Irlande, dit M. d'Arbois de Jubainville, vient de prendre une délibération contre un projet de M. Gladstone. Supposons que le vieux droit celtique soit encore en vigueur. On verrait l'archevêque *désétabli* d'Armaga, le *comarba* de saint Patrice, jeûner à la porte de M. Gladstone, qui, en cas de résistance, deviendrait débiteur de trente-cinq femmes, de cinq bêtes à cornes, du double de la nourriture dont l'archevêque d'Armagh se serait privé, et d'une somme deux fois égale au préjudice que les projets de M. Gladstone pourraient causer au clergé *désétabli*. Enfin les débiteurs de M. Gladstone seraient en droit de ne pas lui payer ce qu'ils lui doivent. Je ne dis rien du coup de foudre qui pourrait le tuer comme Vortigern, le roi des Bretons, ou de la défaite qu'il pourrait subir comme Guaire Adne, roi d'Irlande, coupables jadis d'un méfait analogue. »

M. Gaston Paris fait des réserves sur les assertions de M. d'Arbois de Jubainville. Cette singulière procédure a-t-elle jamais été mise en pratique? Pour avoir le droit de l'affirmer, il faudrait autre choses que des textes de lois, il faudrait pouvoir alléguer des preuves historiques. Jusqu'à ce que ces preuves aient été fournies, il est permis de ne voir dans une pareille législation qu'une fiction juridique, imaginée, en dehors de toute réalité, par des théoriciens ingénieux.

M. Auguste Nicaise présente à l'Académie :

1° Une statuette de bronze de Jupiter, trouvée à Cernay-les-Reims (Marne), par M. Ch. Boiteaux : le dieu est coiffé du *modius* ou boisseau; il a une chevelure et une barbe épaisses, à boucles frisées, d'une exécution très fine.

2° Un buste d'Apollon, en marbre du Pentélique, découvert, à la fin du XVIIIe siècle ou au commencement du XIXe, au Châtelet (Haute-Marne) : c'est une œuvre grecque, d'un travail remarquable;

3° Une statuette de terre cuite, trouvée, comme le Jupiter, à Cernay-les-Reims; c'est une Minerve, armée de l'égide, tenant à la main une coupe.

Ouvrages présentés : Ch.-Em. Ruelle, *Bibliographie générale des Gaules*, 1re partie, fasc. 4 et dernier; Quellien, *l'Argot des nomades en Basse-Bretagne*; par M. P.-Ch. Robert; John Evans, *On a military decoration relating to the Roman conquest of Britain*.

SÉANCE DU 21 MAI 1886.

M. d'Arbois de Jubainville, complétant la communication faite par lui, à la dernière séance, sur la procédure d'exécution dans l'ancien droit irlandais, et repondant aux observations présentées alors par M. Gaston Paris, explique que la procédure du jeûne, décrite par lui, n'était employée qu'à la dernière extrémité et par exception. En effet, c'était une procédure d'exécution forcée, et le défendeur avait, en tout état de cause, la faculté de la transformer en procédure introductive d'instance, en la déférant aux juges. C'est ce qui devait arriver le plus souvent.

M. d'Arbois de Jubainville et M. Deloche font remarquer, en outre, qu'il serait excessif de prétendre nier la réalité d'une procédure indiquée dans les lois, sous prétexte que l'emploi n'en est pas constaté historiquement. Si l'on

Digitized by Google

prétendait rayer des textes de droit toutes les dispositions dont l'exécution n'a pas été mentionnée par les historiens, il faudrait supprimer presque toute la loi salique et même presque tout le *Corpus juris civilis*.

M. Paul Meyer, rapporteur de la commission du prix La Grange, annonce que la commission a décerné ce prix à M. Chabaneau, chargé de cours à la faculté des lettres de Montpellier, pour l'ensemble de ses travaux sur la philologie provençale et française, et particulièrement pour les trois suivants : 1° publication du roman français de saint Fanouel, dans la *Revue des langues romanes ;* 2° notice sur l'origine et l'établissement des jeux Floraux, dans la nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc ;* 3° publication des biographies des troubadours en langue provençale dans le même ouvrage.

M. Bergaigne communique des observations qu'il a faites sur l'ordre de classement des hymnes sanscrits dans le recueil du Rig-Véda. Ce recueil se divise en livres : dans chaque livre les hymnes sont groupés par séries, qui contiennent chacune les hymnes adressés à une même divinité ou écrits dans un même mètre. On avait déjà remarqué que dans chaque série les hymnes les plus longs ont été placés en tête, puis ceux de moyenne longueur, puis les plus courts, de sorte que les hymnes d'une même série se suivent rigoureusement dans l'ordre décroissant du nombre des vers qui les composent. M. Bergaigne établit que des principes analogues régissent le classement des séries dans chaque livre, des livres dans le recueil, etc. Il formule les règles suivantes :

1° Le Rig-Véda se composait primitivement de sept livres, qui se suivaient dans l'ordre croissant du nombre des hymnes contenu dans chacun ;

2° Dans chaque livre, les séries d'hymnes adressés à un même dieu ou écrits dans un même mètre se succèdent dans l'ordre décroissant du nombre des hymnes qu'elles contiennent ;

3° Dans chaque série, les hymnes se suivent dans l'ordre décroissant du nombre de vers qui les composent ;

4° Si deux hymnes qui se suivent ont le même nombre de vers, mais sont écrits dans des mètres différents, celui où se trouvent les vers les plus longs précède celui où se trouvent les vers les plus courts.

Les exceptions à ces règles sont peu nombreuses et s'expliquent facilement par des interpolations ou des altérations. On a donc là un principe de critique précis et sûr pour distinguer le texte primitif de la collection de ce qui a pu y être ajouté après coup. Ainsi, il est probable que presque tous les hymnes du premier livre ont été ajoutés à une époque relativement récente : à l'origine, ce livre ne contenait probablement que les pièces inscrites sous le nom de Gotama.

M. Derenbourg fait observer qu'un principe de classement analogue a été suivi dans certaines parties du Pentateuque, dans le Coran, et surtout dans la Mischnah, où il est observé avec une grande rigueur ; dans chacune des sections de la Mischnah, les traités se suivent selon l'ordre décroissant du nombre des chapitres qui les composent.

M. Héron de Villefosse communique une note de MM. Bourlier et Pallu de Lessert sur l'emplacement de la ville antique de *Rusuccuru* ou *colonia Rusuccuritana*. Des inscriptions trouvées par ces deux explorateurs au cap Tedlès, à

Digitized by Google

vingt-cinq kilomètres à l'ouest de Dellys (Algérie), portent le nom de cette ville. En comparant ces inscriptions avec les textes des géographes anciens, MM. Bourlier et Pallu de Lessert sont amenés à conclure qu'il y avait deux villes du même nom, voisines l'une de l'autre : l'une était une colonie et occupait le cap Tedlès ; l'autre, qui avait le titre de municipe, était située à six ou sept kilomètres plus loin, à Tigzirt, et servait de port à la colonie.

SÉANCE DU 28 MAI 1886.

A propos de la lecture du procès-verbal, M. Derenbourg complète les observations que lui avait suggérées, à la dernière séance, la communication de M. Bergaigne sur le classement des hymnes dans le Rig-Véda. Comme exemple du classement d'une série de livres dans l'ordre décroissant du nombre des morceaux qui les composent, il cite la division liturgique du Pentateuque en « péricopes » ou lectures sabbatiques, distribuées sur les diverses fêtes de l'année, à la manière des évangiles et des épitres des dimanches et fêtes dans l'Église catholique : le premier livre du Pentateuque, la Genèse, forme douze péricopes ; le second, l'Exode, onze ; le troisième, le Lévitique, dix ; le quatrième, les Nombres, neuf ; et le cinquième, le Deutéronome, huit. Il est vrai que le livre des Nombres est aujourd'hui divisé en dix péricopes, mais une ancienne tradition prouve qu'à l'origine la neuvième et la dixième n'en faisaient qu'une. Quant au Deutéronome, s'il présente onze lectures, il faut remarquer que la neuvième, la dixième et la onzième sont réservées aux fêtes du mois de *tischri*, qui ne font pas partie de l'année liturgique ordinaire : le nombre des péricopes normales et ordinaires du Deutéronome n'est donc bien réellement que de huit.

M. Georges Perrot présente un rapport au nom de la commission des écoles françaises d'Athènes et de Rome. La Société centrale des architectes accorde chaque année une médaille à l'un des membres de ces écoles ; cette année, comme les précédentes, le président de la Société vient de s'adresser à l'Académie pour lui demander de désigner celui auquel cette récompense devra être décernée. La commission propose de désigner M. Holleaux, membre de l'École française d'Athènes, qui a dirigé en 1885 et en 1886 des fouilles importantes sur l'emplacement du temple d'Apollon Ptoos, à Karditza, l'ancienne Acræphiæ (Béotie). Cette proposition est adoptée.

M. Alexandre Bertrand rappelle qu'il a présenté à l'Académie, l'année dernière, le fac-similé d'un *parazonium* romain (sorte de poignard), reconstitué par M. Delafontaine, « le rival, dit-il, de Barbedienne pour les reproductions d'œuvres d'art en bronze ». Aujourd'hui, M. Bertrand dépose sur le bureau un nouveau fac-similé non moins réussi, celui d'un poignard gaulois trouvé dans une tombe du Norique et conservé au musée de Vienne (Autriche). Ce poignard remonte au moins au IIIe siècle avant notre ère, c'est-à-dire à l'époque héroïque des Gaulois, celle où ils promenaient leurs armes victorieuses en Italie, en Grèce et en Orient. L'influence de l'art oriental, greffé sur un art plus barbare, se fait vivement sentir dans l'ornementation de cette pièce, où à côté des gre-

Digitized by Google

nats, se font remarquer de grossières représentations de serpents et de figures humaines, du travail le plus primitif. L'ensemble de l'œuvre n'en est pas moins élégant et fin. Le fac-similé est de nature à intéresser à la fois les archéologues, les historiens et les artistes. On en peut voir un exemplaire au musée de Saint-Germain, auquel il a été offert par M. Delafontaine.

M. Hauréau communique à l'Académie le résultat d'une enquête qu'il a faite sur les sermons publiés, en 1708, par dom Beaugendre, sous le nom d'Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, puis archevêque de Tours dans la première moitié du XIIe siècle. Ces sermons sont au nombre de cent quarante et un. M. Hauréau, après les avoir examinés en détail, démontre, en alléguant les témoignages les plus précis, qu'il n'y en a que huit au plus, peut-être même seulement quatre, qui soient réellement d'Hildebert de Lavardin. Les autres ont pour auteurs Geoffroi Babion, Pierre le Lombard, Pierre le Mangeur, Maurice de Sully et quelques prédicateurs moins connus. M. Hauréau avait déjà fait un travail semblable sur les *Mélanges* poétiques d'Hildebert, vrai fouillis, selon son expression, de pièces disparates et indignes pour la plupart, de cet évêque très lettré.

M. P. de Nolhac lit un mémoire sur le *Canzoniere* autographe de Pétrarque, qu'il vient de découvrir au Vatican. Peu de textes classiques ont soulevé autant de discussions que les œuvres italiennes de Pétrarque. La plus grave a porté sur l'authenticité de l'édition aldine, imprimée à Venise en 1501. Alde Manuce et Pietro Bembo ont donné cette édition d'après un manuscrit complet du *Canzoniere* qui passait pour l'autographe même de l'auteur. Ce manuscrit n'ayant pas été retrouvé jusqu'ici, certains critiques en ont mis en doute l'existence même, et il en est aujourd'hui qui rejettent absolument, comme arbitraires, les leçons aldines. M. de Nolhac démontre successivement : 1° que le manuscrit d'Alde a existé ; 2° qu'après avoir appartenu à Bembo, il a passé en 1581 dans la bibliothèque de Fulvio Orsini et de là à la Vaticane ; 3° que c'est aujourd'hui le manuscrit 3195 du fonds du Vatican. L'histoire complète du précieux volume est reconstituée par M. de Nolhac d'après les correspondances privées qu'il a dépouillées dans les archives et les bibliothèques d'Italie. Il le suit depuis le moment où l'on en perdait les traces, à travers le XVIe et le XVIIe siècle, jusqu'au jour où il l'a retrouvé enfoui et oublié dans la bibliothèque vaticane. La collation du manuscrit avec l'édition aldine corrobore sa démonstration : ils offrent le même texte, avec des variantes insignifiantes. Enfin, la moitié environ du volume est de la main même de Pétrarque : M. de Nolhac le prouve en le comparant avec d'autres manuscrits autographes du même auteur, ceux-ci signés et datés, qu'il a également retrouvés au Vatican. Les discussions d'ensemble sur le texte du *Canzoniere* semblent devoir être terminées par cette découverte.

Ouvrages présentés : P.-Charles Robert, *Monnaies et Jetons des évêques de Verdun*; L. de Ronchaud, *le Parthénon*.

SÉANCE DU 4 JUIN 1886

M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys lit un rapport au nom de la commis-

Digitized by Google

sion du prix Stanislas Julien. Ce prix est décerné au P. Séraphin Couvreur, de la Compagnie de Jésus, pour son *Dictionnaire français-chinois, contenant les expressions les plus usitées de la langue mandarine.*

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la commission chargée de la publication des papiers de Borghesi, en remplacement de feu M. Léon Renier. M. Héron de Villefosse est élu.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre le rapport de la commission du prix Gobert.

La séance étant redevenue publique, M. Schlumberger met sous les yeux des membres de l'Académie un grand et beau spécimen de l'orfèvrerie antique, rapporté de Milan par M. Piot. C'est un plat d'argent, de l'époque impériale, de la classe dite des *missoria*. On y voit représentée la lutte d'Hercule et du lion de Némée. Le plat a 0m,40 de diamètre et pèse 3 kil. 150 gr.

M. Ravaisson attire l'attention de l'Académie sur l'état d'abandon où se trouvent aujourd'hui les restes du monument romain élevé à Mercure, au sommet du Puy-de-Dôme. M. Ravaisson a récemment visité ces ruines : non seulement les fouilles commencées n'ont pas été continuées, mais encore les débris qui en proviennent sont abandonnées à la merci de tous et courent de grands risques de destruction. — M. de Rozière rappelle qu'une loi a été présentée aux Chambres pour assurer la conservation des monuments historiques. Il espère que cette loi sera votée prochainement. — M. Deloche, appuyant les observations de M. Ravaisson, insiste sur la nécessité de ne pas se borner à conserver ce qui a été trouvé, et de continuer les fouilles. — L'Académie décide qu'il sera écrit en ce sens à M. le Ministre de l'Instruction publique.

M. Oppert fait une communication sur *Un Type de texte juridique assyrien*. M. Oppert s'attache à rectifier, à l'aide de divers textes babyloniens, la traduction qui accompagnait cette première publication.

M. Halévy commence la lecture d'un mémoire sur le *Dixième Chapitre de la Genèse*. Ce chapitre contient une liste des peuples appartenant aux trois races humaines, représentées comme descendant des trois fils de Noé, Sem, Cham et Japhet. M. Halévy cherche à identifier les peuples ainsi énumérés, et soutient que l'auteur du récit biblique a pris soin de les classer dans un ordre géographique.

SÉANCE DU 11 JUIN 1886

M. le Ministre de l'Instruction publique informe par lettre l'Académie que, pour répondre à un vœu émis par elle, M. Cambon, résident français à Tunis, a soumis à la signature du bey un décret relatif à la protection des antiquités de la Tunisie. Le texte du décret est joint à la lettre ministérielle. Cette communication est renvoyée à la commission du nord de l'Afrique.

M. Schlumberger fait connaître les décisions de la commission des antiquités de la France pour le concours de cette année. Quatre médailles et six mentions honorables sont décernées aux auteurs des ouvrages suivants :

1re médaille : M. Fichot, *Statistique monumentale du département de l'Aube;*

2e médaille : M. P. Durrieu, *les Gascons en Italie;*

Digitized by Google

3e médaille : M. l'abbé Albanès, dissertations diverses sur l'histoire ecclésiastique de la Provence ;

4e médaille : M. H.-François Delaborde, *Mémoire sur les œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, historien de Philippe-Auguste ;*

1re mention : M. Moranvillé, mémoire manuscrit sur Jean Lemercier ;

2e mention : MM. le comte de Charpin-Feugerolle et Guigue, *Cartulaire des francs-fiefs du Forez, Cartulaire du prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue*, etc. ;

3e mention : M. Maurice Prou, édition et traduction du *De ordine palatii*, dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études ;*

4e mention : M. Hellot, *Chronique parisienne et anonyme du* XIVe *siècle* ;

5e mention : M. L. Grignon, *Description et Historique de l'église de Notre-Dame-en-Vaux de Châlons ;*

6e mention : M. Lebègue, *Fastes de la Narbonaise.*

L'Académie procède au vote pour l'attribution des prix fondés par le baron Gobert. Le premier prix est décerné à M. Dufresne de Beaucourt, pour son *Histoire de Charles VII*, le second prix à M. Pfister, pour son *Étude sur la vie et les actes de Robert le Pieux.*

M. Léopold Delisle communique une lettre de M. l'abbé L. Duchesne, sur les chartes récemment découvertes dans la cathédrale de Saint-Nicolas-de-Bari. M. Duchesne a examiné ces chartes, avec le concours de deux membres de l'École française de Rome. Elles ne sont pas toutes bysantines, ainsi qu'on l'avait annoncé d'abord. L'importance de la découverte parait avoir été exagérée, mais elle n'est pourtant pas sans valeur.

M. le marquis de Nadaillac lit un mémoire sur la trépanation dans les temps préhistoriques. Il établit que cette opération a été en usage, pendant les âges de la pierre et du bronze, dans les régions les plus diverses de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique. Tantôt elle était employée comme moyen thérapeutique, à la suite d'une blessure ou d'une maladie, tantôt elle était pratiquée sur les cadavres. Dans tous les cas, elle prouve, chez les populations de ces époques primitives, un degré de civilisation plus avancé qu'on ne pouvait le supposer. La trépanation posthume avait probablement un caractère religieux. La rondelle d'os détachée du crâne était généralement extraite avec soin et conservée comme amulette ou comme relique. Ces faits curieux ont été mis en lumière, pour la première fois, par M. le Dr Prunières, de Marvejols.

(*Revue critique.*) JULIEN HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCES DES 5 ET 12 MAI 1886

Sur la proposition de M. Nicard, la Société décide qu'elle fera don à la Bibliothèque Nationale de tous les anciens documents manuscrits qu'elle possède.

Sur la proposition du même membre, la Société émet le vœu que le tracé du chemin de fer métropolitain respecte les anciens hôtels du Marais.

Digitized by Google

M. Guillaume annonce la découverte à Chamiet, aux portes de Périgueux, de ruines romaines importantes.

M. l'abbé Thédenat lit une note de M. de Fayolle sur cette découverte.

M. de Rougé entretient la Société du vase avec inscription grecque contenant le nom de Ptolémée Philopator que M. Mowat avait signalé récemment. Il croit à l'authenticité de l'inscription.

MM. Gaidoz, Flouest et Aug. Nicaise présentent des observations sur des bracelets trouvés au bras d'un squelette dans une sépulture gauloise du département de la Marne et recueillis par M. Nicaise.

M. Nicaise soumet à la Société un buste d'homme en marbre trouvé au Châtelet (Haute-Marne) et qu'il attribue à l'école d'Alexandrie.

M. d'Arbois de Jubainville lit un mémoire sur les sépultures celtiques de l'Italie, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

M. Caron communique des photographies de la mosquée de Kahrié-Djami à Constantinople.

M. Saglio présente à la Société un calice du XIIe siècle et deux plaques d'émail achetés par le musée du Louvre à la vente Stein.

M. Mowat communique au nom de M. Germer Durand des dessins d'objets antiques conservés au musée de Rodez.

SÉANCES DES 19 ET 26 MAI 1886

M. Courajod communique des photographies exécutées par M. de Laurière et représentant la statue de Charles Ier d'Anjou et le tombeau de Boniface VIII, conservés à Rome. Il donne des explications sur la date de ces deux intéressants spécimens de la sculpture italienne du XIIIe et du XIVe siècle.

M. de Witte présente une longue aiguille de bronze ornée d'une figure de femme qui a été trouvée à Étaples.

M. de Vaux lit une note sur des découvertes faites auprès de Jérusalem, dans un enclos acheté par les Dominicains en dehors de la porte de Damas.

M. de Marsy communique une statuette de saint Jean-Baptiste du XVe siècle, appartenant à l'église de Saintines (Oise).

M. Babelon communique la photographie d'une croix de pierre du XIVe siècle trouvée à Villemonble.

M. l'abbé Thédenat présente la photographie d'une stèle romaine trouvée à Baccarat et sur laquelle sont figurés des scieurs de long.

M. de Lasteyrie, qui arrive de Périgueux, rend compte à la Société de l'état d'avancement des fouilles de Chamiers.

M. Héron de Villefosse soumet à la Société une photographie faite par M. de Laurière qui montre l'état actuel des fouilles du Palatin à Rome. Il entretient ensuite la Société des fouilles qui se font présentement à Saint-Quentin et qui ont fait découvrir une nécropole du XIVe siècle de notre ère.

M. Courajod communique à la Société un chapitre de l'histoire du moulage au moyen âge qu'il a en préparation. Il s'attache spécialement à l'étude des stucs italiens de la Renaissance et montre l'intérêt qu'ils présentent au point

Digitized by Google

de vue de l'art, et les ressources qu'ils offrent pour contrôler l'authenticité des marbres.

SÉANCES DES 2 ET 9 JUIN 1886

M. Babelon lit une note sur les monnaies de Comana. Trois villes d'Orient portaient ce nom : l'une en Cappadoce, l'autre en Pisidie, la troisième dans la province du Pont. On n'a pas su jusqu'ici distinguer les monnaies particulières à chacune de ces villes. De récentes découvertes épigraphiques ont jeté un jour nouveau sur cette question et M. Babelon s'est efforcé d'établir un classement rationel de ces monnaies en s'appuyant sur ces découvertes.

M. l'abbé Thédenat communique de la part de M. Payard un vase bachique avec l'inscription COPO REPLE, des statuettes de Minerve et une inscription chrétienne; le tout a été trouvé à Deneuvre (Meurthe-et-Moselle).

M. de Montaiglon donne l'interprétation d'une inscription qui se lit sur un bas-relief publié par MM. Cavalucci et Molinder dans leur ouvrage sur les œuvres de Della Robia.

M. Casati signale une découverte qui vient d'être faite auprès de Grossotto, sur l'emplacement présumé de l'ancienne Vétulonia. Il s'agit d'une magnifique tombe comparable aux plus belles des environs de Rome.

M. Mowat communique de la part de M. Espérandieu une petite médaille en plomb provenant de Puycerdo et trouvée à Montlouis.

M. Mowat communique le texte de plusieurs inscriptions romaines découvertes à Carthage par le P. Delattre. L'une d'elles porte les noms de trois cousuls des années 105, 111 et 113 av. J.-C. Ce serait la plus ancienne inscription découverte en Afrique jusqu'à ce jour.

M. Petit lit un mémoire sur une peinture allégorique du XVIe siècle conservée au château de Tonlay et qui fait allusion aux bustes religieux de l'époque.

M. Courajod met sous les yeux de la compagnie les photographies de divers objets provenant d'une collection anglaise et qui sont de la plus insigne fausseté. On ne saurait trop mettre les amateurs en garde contre les falsifications qu deviennent chaque jour plus nombreuses.

SÉANCE DU 16 JUIN 1886

M. Petit présente un mémoire manuscrit de 1567, relatif à la construction e à la décoration du château de Tanlay, d'où résulte les noms de l'architecte et des peintres-verriers, qui sont généralement Troyens.

M. Robert fait remarquer que les plaques carrées présentant le même sujet que les médaillons contorniates ronds, un *auriga* avec l'inscription NIKA (sois victorieux) sont le même objet et que la différence de forme doit venir de celle des pays, les contorniates ne s'étant jamais trouvés qu'en Italie et dans la France, tandis que les plaques carrées ne se sont trouvées que sur le Danube et dans l'ouest de la Gaule.

M. l'abbé Duchesne fait une communication sur les chartes récemment signalées à Bari dont quelques-unes seulement sont grecques et une seule sur parchemin bleu écrit en lettres d'argent.

Digitized by Google

M. d'Arbois de Jubainville fait une intéressante communication sur les noms de lieux habités de la Gaule qui se peuvent classer chronologiquement en quatre périodes.

Sur des observations de M. Héron de Villefosse, la Société décide qu'une lettre sera écrite au Ministre pour attirer son attention sur les soins à donner à la conservation des restes du temple gallo-romain du Puy-de-Dôme.

SÉANCE DU 23 JUIN 1886

M. Bruyerre, inspecteur général adjoint des monuments historiques, fait une communication sur les antiquités du Puy-de-Dôme.

Le Temple de Mercure est un des plus anciens monuments de notre histoire nationale ; situé sur le sommet du Puy-de-Dôme, à 1,460 mètres au-dessus de la mer, il était dominé par un léger mamelon recouvert de maçonnerie, au-dessus duquel s'élevait la statue gigantesque de Mercure, le dieu gaulois par excellence.

Les inscriptions retrouvées datent ces constructions du Ier siècle de notre ère.

M. Bruyerre développe savamment tous les détails des fouilles pratiquées depuis 1873.

Il soumet à la Compagnie nombre de plans, de dessins, de vues en perspective, exécutés avec la plus grande minutie, qui montrent de la façon la plus frappante l'imposante grandeur du site du Puy-de-Dôme.

Il entre ensuite dans des considérations historiques qu'il serait trop long de répéter ici, et adjure la Société d'intervenir par tous les moyens en son pouvoir, afin d'empêcher la détérioration de ces ruines et de prendre les mesures nécessaires à leur entretien.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Proceedings of the Society of biblical archæology. Seizième session, troisième séance. Mort de M. Birch, lettres de condoléance de membres honoraires étrangers. Rapport du secrétaire sur les séances de l'année 1885 et sur les publications de la Société. John Peters, *Lettre au sujet d'une borne qui porte le nom de Nabuchodonosor Ier. Lettre* du professeur Lieblein où il discute les objections que lui a faites M. Lepage Renouf au sujet de la manière de comprendre la religion égyptienne. J. Marshall, *Le Baal Zebub phénicien.* A. Eisenlohr, *Les Inscriptions hiéroglyphiques de How.*

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, 1885-1886. Quatrième séance, 2 février 1885 : W. Simpson, *Sur la tour de Babel et le Birs-Nimroud. Suggestions sur l'origine des tours à étages de la Mésopotamie* (l'auteur en trouve l'origine dans le tertre élevé au milieu de la plaine sur la dépouille des morts). — A Wiedemann, *les Monuments égyptiens de Venise.* — *Notes sur le culte de Set et les rois Hycsos. Les Monuments de l'ancien et du moyen empire dans le musée de Carlsruhe.*

Digitized by Google

— *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur* (Côte-d'Or), 2e série, n° 1, 1884 : Outre la liste des membres de la Société et le résumé des procès-verbaux, ce bulletin contient les articles suivants : Desvoyes, *Table alphabétique des hommes distingués de l'Auxois.* — Ed. de Luze, *Catalogue de la collection de numismatique du musée de Semur.* — Lachot, *Flore de l'arrondissement de Semur.*

— Le *Syllogue hellénique* de Constantinople vient de nous faire parvenir son 16e volume, celui qui porte le millésime 1881-1882. Nous y remarquons les articles suivants, qui se rapportent plus particulièrement aux études de nos lecteurs :

Pappadopoulos Kerameus, *Naissance et développement de la littérature arménienne jusqu'à la fin du cinquième siècle après notre ère.* — Paranicas. *Etudes homériques* : 1° *la Morale d'Homère*, 2° *Iliaca.* — Paspatis, *Sur les palais byzantins et les bâtiments qui les entouraient.* — Petridis, *Observations glossologiques sur le mémoire de M. Paspatis au sujet de l'émigration des Tsiganes.* Xanthopolous, *la Morale à Nicomaque, d'Aristote.*

Au volume s'ajoutent trois suppléments importants qui se vendent à part : I. Curtis et Aristarchis, *Inscriptions inédites de Byzance* (151 numéros, 39 pages, 5 planches). — II. Pappadopoulos Kerameus, *Recherches bibliographiques exécutées pour le compte de la bibliothèque mavrocordatienne à Constantinople et dans la contrée du Pont* (lettres inédites de l'empereur Julien, lettres de Libanius, Scholie d'Eschine, etc.). — III. *Bibliothèque macrocordatienne ou catalogue descriptif général des manuscrits grecs qui se trouvent dans les bibliothèques de l'Orient*, rédigé par Pappadopoulos Kerameus.

—*Bulletin de correspondance hellénique*, Xe année, n° 2 : E. Pottier, *Fouilles dans la nécropole de Myrina faites par M. A. Veyriers* (pl. XV, XVI). — M. Holleaux, *Fouilles au temple d'Apollon Ptoos* (pl. V). — M. F. Durbach, *Décrets du* IIIe *et du* IIe *siècle trouvés à Delos.* — C.-D. Mylonas, *Inscriptions de Trézène.* — G. Radet et P. Paris, *Inscriptions d'Attaleia, de Pergé, d'Aspendus.* — Variétés : B. H. *Inscription métrique d'Athènes.* — M. H. *Inscriptions funéraires de Rhodes.*

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, mars 1886 : G. Cousin, *Inscriptions d'Acarnanie et d'Étolie.* — M. Holleaux, *Fouilles au temple d'Apollon Ptoos* (pl. VIII-IX). — P. Foucart, *Inscriptions de Rhodes.* — E. Pottier, *Fouilles dans la nécropole de Myrina* (pl. XII). — M. Holleaux et P. Paris, *Inscriptions d'Œnoanda.* — R. Dareste, *Inscriptions de Calynena.*

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, avril 1886 : Durrbach et G. Radet, *Inscriptions de la Pérée rhodienne.* — M. Holleaux, *Fouilles au temple d'Apollon-Ptoos* (planche VI). — Clerc, *Les ruines d'Ægæ en Eolie* (croquis dans le texte). — S. Reinach, *Manche de strigile gravé, découvert à Myrina* (figure dans le texte). — Ch. Diehl et G. Cousin, *Inscriptions d'Alabanda en Carie.* — E. Pottier, *Fouilles dans la nécropole de Myrina* (pl. XIV, double). — *Variétés.* Inscriptions de Tralles, par M. Michel Pappa Constantinou. — Synagogue juive à Phocée, par M. S. Reinach. — Inscription de Smyrne, par M. Alexandre

Digitized by Google

Condoléon. — Additions et corrections à une inscription de Trézène, par M. C. Mylonas. — Inscriptions de Rhodes, par M. M. Holleaux.

— *Bulletin épigraphique* dirigé par R. Mowat, Ve année, n° 6, novembre-décembre 1886 : H. Ferrero, *Inscription relative à un pausarius de la flotte de Misène*. — C. Jullian, *Inscriptions de la vallée de l'Huveaune* (suite). — Delattre, *Inscriptions latines de Carthage*, 1884-1886, *épigraphie païenne*. — R. Mowat, *La Domus divina et les Divi* (suite). — R. Mowat, *Déchiffrements rectifiés* (suite). — R. Mowat, *l'Inscription dite du moissonneur* (planche V). — *Correspondance* : De Bonstetten, Letaille, Aurès, Thompson, Watkin. *Bibliographie*, par R. Cagnat, R. Mowat. — *Revues et journaux périodiques*, par R. Mowat. — *Nécrologie* : M. Emile Egger, par R. Mowat. — *Tables*.

— *Bulletin épigraphique*, dirigé par R. Mowat, 6e année, n° 1 : C. de la Berge, *Étude sur l'organisation des flottes romaines*. (C'est une heureuse idée qu'a eue M. Mowat d'entreprendre la publication posthume du travail qui avait mérité en 1871 le prix dans un concours ouvert en 1866 par l'Académie des inscriptions. De la Berge est mort en 1878, sans avoir eu le temps de publier son mémoire, qu'il se réservait de retoucher et d'améliorer. M. Renier, le maître et l'ami du jeune épigraphiste, avait songé à éditer cette remarquable étude; atteint par la maladie, il a confié ce soin à M. Mowat, qui s'en acquittera avec toute la compétence désirable, en mettant le mémoire au courant de l'état actuel de la science, quand ce sera nécessaire, par quelques courtes notes.) — R. Cagnat, *Inscriptions inédites de Dougga et de Chemtou*. — C. Jullian, *A propos de l'église Saint-Martin de Marseille*. — C. Jullian, *Ceyreste*. — R. Mowat, la *Domus divina* et les *Divi* (suite). — J. Letaille, *Les inscriptions chrétiennes de Makter*. — R. Mowat, *Un nom de ville antique, révélé par une légende de monnaie*. Correspondance. Bibliographie. Revues et journaux périodiques. Académies et corps savants. Chronique.

— *Bulletin de la commission archéologique communale de Rome*, 13e année, n° 3, juillet-septembre 1885 : L. Borsari, *Observations de topographie sur la région neuvième, celle du Circus Flaminius*. — R. Lanciani, *Suppléments au tome VI du Corpus inscriptionum latinarum*. — G. Gatti, *Fragment d'inscription contenant la lex horreorum*. — R. Buti, *De quelques souterrains découverts dans les jardins de Salluste*.

— *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 3e série, nos 1, 2, 3 (janvier à mars 1886) : Fr. Nobili Vitelleschi, *préface*. (M. V., qui, à titre de vice-président, résume les travaux de la commission depuis 1872 et les résultats qu'elle a obtenus; annonce que le *Bulletin* va devenir mensuel.) — Al. Capannari, *D'un mitreum appartenant à la maison des Mummius et découvert dans la rue Firenze* (pl. IV). — R. Lanciani, *Notice sur ce qu'a fait l'administration municipale de Rome pour l'art et l'archéologie*. — R. Lanciani, *Découvertes récentes qui ont trait à l'épigraphie et à la topographie urbaines*. — L. Visconti, *Découvertes d'objets d'art et d'antiquité figurée*. — Otto Benndorf, *Sur une statue de jeune homme dans le palais des conservateurs* (pl. I-III et six vignettes). — I. Guidi, *Bibliographie*.

Digitized by Google

— *Bulletin de la commission archéologique municipale de Rome*, XIIIe année, no 4. — R. Lanciani, *Les Quartiers des equites singulares à Rome.* (Très nombreuses inscriptions inédites, admirablement conservées. Le texte seul en est donné; le commentaire viendra dans un prochain numéro.) — R. Lanciani, *Un Fragment du plan de Rome sur marbre qui représente le clivus Victoriæ et le vicus tuscus.* (Pl. XXII; nouvel et curieux échantillon de cette restitution que M. A. Lanciani prépare de la *Forma urbis Romæ*, au moyen du rapprochement des fragments.) — R. Lanciani, *Suppléments au tome VI du Corpus inscriptionum latinarum.* — L. Visconti, *Catalogue des objets d'art antique découverts par les soins de la commission archéologique municipale depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1885 et conservés au Capitole ou dans les magasins municipaux* (§ 1. Peintures et mosaïques. § 2. Sculpture. § 3. Métaux. § 4. Terre cuite et verre. § 5. Fragments d'architecture et inscriptions. § 6. Mobiliers et ustensiles). — *Actes de la commission et dons qu'elle a reçus.* — Table du XIIIe volume.

— L'intéressante collection qui se publie sous la direction de O. Beundorf et de E. Bormann (*Abhandlungen des archæologisch-epigraphischen Seminares* der Universität Wien) vient de s'enrichir d'un nouveau mémoire qui y tiendra un rang très honorable. Il porte le numéro VI, I, et a pour titre *Beiträge zur Geschichte der altgriechischen Tracht* (contributions à l'histoire de l'ancien costume grec), von Franz Studniczka, 1 vol. in-8 de 143 pages avec 47 figures dans le texte.

Nous ne pouvons analyser ici une étude qui est tout entière en détails, mais il suffit de parcourir le mémoire pour reconnaître que l'auteur est entré dans une voie trop longtemps négligée par les archéologues, comme le fait avec tant de succès M. Heuzey dans ses belles leçons de l'École des beaux-arts. Non seulement il a examiné avec une intelligente curiosité les monuments figurés, mais encore il a pris en considération la nature des étoffes que les anciens employaient, il en a tenu en main d'analogues, il a cherché à se rendre compte de la manière dont elles étaient disposées sur le corps, des plis et des effets qu'elles donnaient. Avec ses toutes petites figures, ce mémoire ne peut remplacer l'ouvrage dont M. Heuzey a réuni les matériaux et qu'il nous doit; mais il n'en rendra pas moins plus de services que les anciennes dissertations sur cette matière. L'archéologue et l'artiste trouveront profit à le consulter. G. P.

— *Ecole française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire.* VIe année, Fascicules I-II, mars 1886 : Ch. Poisnel, *Un Concile apocryphe du pape saint Sylvestre.* — Ch. Robert, *Arcantodan, en gaulois, est un nom commun, et suivant toute apparence, le nom d'un magistrat monétaire* (planche I, médailles gauloises). — Louis Duchesne, *Notes sur la topographie de Rome au moyen âge.* — Albert Martin, *les Cavaliers et les Processions dans les fêtes athéniennes.* — J.-H. Albanès, *la Chronique de Saint-Victor de Marseille.* — Ch. Lécrivain, *La Juridiction fiscale, d'Auguste à Dioclétien.* — Ed. Cuq, *de la Nature des crimes imputés aux chrétiens d'après Tacite.* — P. de Nolhac, *Recherche sur un compagnon de Pomponius Letus.* — P. Fabre, *les Vies dans les manuscrits du* Liber censuum. — Bibliographie.

Digitized by Google

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 6e année, fascicules III - IV, avril 1886 : Ch. Diehl, *Le monastère de S. Nicolas di Casole, près d'Otrante, d'après un manuscrit inédit.* — P. Durrieu, *Études sur la dynastie angevine de Naples.* Le *Liber donationum Caroli primi* (pl. VI). — E. Le Blant, *De quelques sujets représentés sur des lampes en terre cuite de l'époque chrétienne* (pl. II, III, IV). — L. Delisle, *Virgile copié au Xe siècle, par le moine Rahingus* (pl. V). — P. de Nolhac, *Inventaire des manuscrits grecs de Jean Lascaris.* — L. Duchesne, *Un mot sur le Liber pontificalis.* — M. Prou, *Monnaie de Polémon II, roi du Pont* (vignette). — J.-H. Albanes, *La chronique de Saint-Victor de Marseille* (suite). — E. Le Blant, *Note sur une mosaïque découverte au palais Farnèse* (pl. IX). — E. Le Blant, *Bibliographie.*

— *Archæologische Zeitung*, 1885, 3e cahier : F. Marx, *Un Nouveau mythe d'Arès* (figure dans le texte). — P.-J. Meier, *Contribution à l'histoire des vases grecs avec signatures de maîtres* (pl. X-XI). — F. Winter, *Vases avec figures dessinées au trait dans un cadre* (pl. XII et trois figures dans le texte). — W. M. Ramsay, *Bas-Relief d'Ibriz* (pl. XIII). — K. Wernicke, *la Vie d'un enfant avec ses différentes scènes, représentée sur un sarcophage* (pl. XIV). — A. Furtwängler, *Prométhée* (figure dans le texte). — Mélanges. — K. Wernicke, *L'Enfance de Zeus* (deux figures dans le texte). — A. Michaëlis, *Thésée ou Jason.* — E. Aldenhoven, *Sur le buste de Cicéron de Madrid.* — Nouvelles. — Acquisitions du Musée Britannique dans l'année 1884.

— *Archæologische Zeitung*, 1885, 4e cahier : M. Mayer, l'*Enfance d'Alcméon, peinture de vase* (pl. XV). — K. Wernicke, *Contributions à la connaissance des vases qui portent des noms d'artistes* (pl. XVI-XIX). — P. Wolters, *Le Triton de Tanagra* (figure dans le texte). — F. Marx, *Dioscures de l'Italie méridionale* (figure dans le texte). — A. Furtwängler, *La Héra de Girgenti et trois autres têtes analogues*; figures dans le texte. L'auteur affirme que ces quatre têtes, dont l'une, la première, acquise d'Alexandre Castellani par le Musée Britannique, jouissait d'une grande réputation parmi les archéologues, sont modernes, et sortent du même atelier.) — Mélanges. — A. Michaëlis, *Thésée ou Jason? La statue perdue de Poseidon qui faisait partie de la collection Médicis* (figure dans le texte). — H. Blümner, *Encore une fois les tables à manger des Grecs* (figure dans le texte). — K. Wernicke, *Les vases à noms d'artistes, addition.* — F. Studniczka, *Addition à l'article, p. 281, de l'Archæologische Zeitung, 1884.* — Nouvelles. — *Séances de la Société archéologique de Berlin.* — *Chronique des fêtes de Winckelmann* (Athènes, Rome, Berlin, Bonne, Kiel). — *Annonce concernant la forme nouvelle que vont prendre les publications périodiques de l'Institut de correspondance archéologique.*

— La publication si importante qu'a entreprise M. de Clercq, celle du *Catalogue méthodique et raisonné* de son admirable collection se poursuit avec activité; le premier fascicule de la deuxième livraison est en vente chez notre éditeur, (10 francs). Il comprend une partie du premier chapitre, intitulé : *Cylindres du premier empire de Chaldée* (feuilles doubles, 5-10, numéros 1-113) et les planches XI-XVI, XXXVII, exécutées avec une rare perfection en héliogravure Dujardin.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Moritz Alsberg, Les Commencements de la civilisation du fer (*Die Anfaenge der Eisenkultur*). Fascicule 476-477 de la Collection de conférences scientifiques publiée par MM. Virchow et Holtzendorff. Berlin, Carl Habel, 1886. Prix : 2 fr 71 p. in-8°.

Au moment même où M. A. Bertrand, dans une lecture faite à l'Académie des Inscriptions et publiée dans la *Grande Encyclopédie* (article *Ages*), s'inscrivait en faux contre l'hypothèse si répandue d'un âge du bronze intermédiaire entre l'âge de la pierre et celui du fer, M. Moritz Alsberg développait des conclusions analogues dans la brochure dont nous venons de transcrire le titre. M. Alsberg est plus *radical* que M. Bertrand : il n'admet même pas un âge du bronze localisé et ne veut rien laisser subsister de la théorie des savants scandinaves auxquels l'hypothèse de l'âge du bronze doit son existence. Discuter, tout en le résumant, un travail aussi instructif, aussi nourri de faits, nous entraînerait à des développements excessifs : nous nous proposons seulement, en suivant de près M. Alsberg, de donner une idée aussi nette que possible de la manière dont il envisage le problème et des arguments qu'il invoque pour le résoudre.

I. Ce n'est que par l'introduction des métaux que s'est affirmée définitivement la supériorité de l'homme sur le monde animal qui l'entoure. Tous les progrès des sociétés humaines découlent de cette révolution profonde, qui marque une date décisive dans l'histoire de l'humanité.

Il est probable que le premier métal qui ait attiré l'attention des hommes est l'or, que l'on trouve à l'état natif ou dans le sable des rivières ; d'autre part, on ne peut douter que les métaux durs, en particulier le fer et le cuivre, propres à la fabrication des armes et des instruments tranchants, n'aient joué un rôle prépondérant dans la vie des sociétés primitives. Mais à quel métal dur faut-il attribuer la priorité ?

Les savants scandinaves, s'appuyant sur cette constatation que le bronze est fréquent et le fer assez rare dans les tombes préhistoriques, ont émis l'opinion que l'usage du bronze (cuivre allié d'étain) avait précédé celui du fer. Cette théorie, souvent acceptée comme un axiome, se heurte à des difficultés d'ordres divers, et tout d'abord à des *objections métallurgiques*. La question de priorité entre le bronze et le fer se réduit pratiquement à celle-ci : a-t-on connu le cuivre plus tôt que le fer ? Comme l'a fait remarquer M. Beck[1], il n'existe aucune raison technique en faveur de la priorité du cuivre. Celui-ci se rencontre bien à l'état natif, mais ce n'est qu'en un petit nombre d'endroits, comme au Lac Supérieur en Amérique, que les masses en sont assez considérables pour permettre la fabrication directe d'outils. Dans l'antiquité la plus reculée comme aujourd'hui, il a fallu extraire le cuivre et le fer de leurs oxydes minéraux. Or, 1° les minerais de cuivre sont bien moins répandus que les minerais de fer ; 2° l'extraction du fer devait présenter, à l'homme primitif, de bien moindres difficultés que celle du cuivre. En effet, tandis qu'il faut une tem-

1. Dr Ludwig Beck, *Die Geschichte des Eisens*. Braunschweig, Vieweg, 1884.

Digitized by Google

pérature de plus de 1,100° pour réduire le cuivre, il suffit d'environ 700° pour obtenir le fer à l'état de masse spongieuse qui se prête assez bien au travail ; 3° la fabrication du bronze par l'alliage du cuivre et de l'étain implique un état avancé de civilisation et, à cause de la rareté des gisements d'étain, des relations commerciales déjà étendues. — Il semble donc qu'au point de vue technique l'usage du fer ait dû précéder celui du bronze ; ce fer était d'ailleurs impur et de mauvaise qualité, à cause des moyens défectueux employés pour l'extraire des minerais. M. Alsberg, tout en rappelant que la découverte du fer a été attribuée par divers peuples à des dieux ou à des personnages mythologiques (Osiris, Vulcain, Odin, Cadmus, Prométhée, les Cabires), n'attache aucune valeur aux données pseudo-historiques de la Table de Paros, qui place en 1432 av. J.-C. l'invention du fer par les Dactyles phrygiens, ni à celles des annales chinoises, qui font remonter le même fait à 2940.

Il n'est guère admissible que le fer météorique ait donné naissance à l'industrie métallurgique, bien que les habitants de la vallée de Toluka, au Mexique, fabriquent encore des instruments avec le métal tombé du ciel; mais il est remarquable que les anciens Égyptiens appelaient le fer *Baanepe* (métal du ciel), appellation à laquelle paraît correspondre le grec σίδηρος. Il s'ensuit, dit M. Alsberg (p. 11), que les plus anciens hommes qui ont fait usage de ces mots avaient reconnu l'identité du fer météorique avec la substance extraite par eux des minerais de fer, ce qui contribue à attester la haute antiquité de cette extraction.

II. Ce que nous savons sur l'industrie du fer chez les nègres d'Afrique peut servir à nous éclairer sur la même industrie aux époques des civilisations primitives. L'industrie du fer est certainement *autochthone* en Afrique, et paraît y être restée stationnaire depuis des milliers d'années. M. Schweinfurth a étudié et décrit les procédés métallurgiques des peuplades de l'Afrique centrale. On fabrique d'abord un fourneau en terre cuite, dont la partie inférieure est percée de quatre trous, à travers lesquels on établit un fort courant d'air; le fourneau est rempli aux deux tiers de charbon de bois (*mimosa*), sur lequel on dépose les fragments de minerai avant d'allumer le feu. La fonte commence après quarante heures de combustion. Le fer se dépose à l'état de masse scoriacée, qui est ensuite purifiée par le martelage et des passages répétés au feu du fourneau. Tandis que l'usage du fer est très ancien et très répandu en Afrique, le cuivre n'est fabriqué que fort rarement et les procédés pour la réduction de ce métal sont presque inconnus. Il faut remarquer aussi qu'à côté des peuplades nègres qui fabriquent le fer en grande quantité, il s'en trouve d'autres, tout à fait voisines, qui ne connaissent pas encore l'usage des métaux et vivent en plein *âge de pierre*, preuve nouvelle que, dans l'étude des temps les plus éloignés de nous, il vaut mieux parler de *civilisations* que d'*époques*.

On a nié, jusqu'à ces dernières années, que les habitants de l'Amérique aient connu l'usage du fer avant Colomb. Cette opinion a été contestée par M. Hostmann, d'après les témoignages mêmes des voyageurs; en effet, Améric Vespuce a trouvé, à l'embouchure de La Plata, une tribu qui se servait de pointes de flèches en fer; Jaime Rasquin, en 1559, a rencontré, dans l'intérieur du même pays, une

Digitized by Google

peuplade bien pourvue de couteaux et de haches du même métal, possédant des épées dont la poignée était ornée de fils de fer. On ne peut contester, suivant M. Alsberg (p. 15), que le fer ne fût en usage dans les deux Amériques et à la Guadeloupe au moment de la conquête, bien que la richesse extraordinaire de l'Amérique du Nord en cuivre natif explique que l'emploi de ce dernier métal ait été le plus répandu. Les monuments d'architecture et de sculpture dus aux Incas et aux Aztecs suffiraient à attester l'usage d'instruments en fer, sans lesquels il leur eut été impossible de travailler les matériaux très durs dont ils se sont fréquemment servis (porphyre, basalte, syénite, etc.).

III. Revenons à l'ancien monde. L'usage du fer en Égypte, à une époque extrêmement reculée, serait prouvé par les monuments de l'art égyptien, alors même qu'Hérodote ne l'aurait pas expressément mentionné à propos de la construction des Pyramides. Le sixième roi après Ménès, antérieur à 3500 av. J.-C., s'appelle *Mybempes*, c'est-à-dire « ami du fer »; les peintures des tombeaux de la quatrième dynastie (vers 3000 av. J.-C.) offrent déjà l'image de la charrue en fer, de la scie en fer et d'autres instruments analogues. En outre, le hasard a fait découvrir par J. R. Hill un fragment d'un ancien outil en fer entre deux assises de pierre de la pyramide de Chéops, et par Belzoni une faucille en fer sous les pieds d'un sphinx de Karnak. Les monts Érythréens et la presqu'île du Sinaï présentent de nombreuses traces de très anciennes exploitations de fer; cependant il est probable que la source principale du fer égyptien était l'Éthiopie, le Soudan, où l'on retrouve encore aujourd'hui les procédés de réduction du fer tels qu'ils sont figurés sur les monuments égyptiens. C'étaient, du reste, des esclaves éthiopiens que les Égyptiens employaient à ce travail. Le cuivre, lui aussi, joue un grand rôle dans la civilisation de l'ancienne Égypte, mais le bronze semble être encore inconnu sous la quatrième dynastie et n'avoir été introduit en Égypte par le commerce que sous la douzième dynastie ou même la dix-huitième. A cette époque, l'importation du bronze devint si considérable que l'usage du fer paraît s'être restreint; il arrivait en Égypte par le nord, et non plus, comme à l'époque antérieure, des régions du haut Nil et du Soudan.

Si le fer se rencontre bien moins souvent que le cuivre et le bronze dans les ruines de la Mésopotamie méridionale, cela s'explique, d'une part, parce que ce métal est plus sujet à la destruction, de l'autre, parce qu'il était moins estimé et, par suite, en moindre usage dans les palais, sur les restes desquels ont surtout porté les fouilles (p. 21). Mais les inscriptions cunéiformes attestent que le fer était extrêmement employé, notamment à la fabrication des armes et des chars de guerre assyriens. Isaïe attribue aux armes de fer la supériorité des soldats d'Assur. Le minerai dont les Assyriens extrayaient le fer provenait vraisemblablement des montagnes qui limitaient leur empire vers le nord-est; par contre, ils paraissent avoir importé l'acier de leurs épées du pays des Mosques, des Tibarènes et des Chalybes, situé au nord du Taurus. Dans les listes de tributs datant des premiers rois de l'Assyrie, on ne trouve mentionnés que le fer et l'argent; plus tard seulement, lorsque le royaume d'Assur se fut étendu vers le midi et fut entré en contact avec Babylone, Damas et les villes phéni-

Digitized by Google

ciennes, où l'industrie métallurgique était fort avancée, on rencontre souvent la mention du cuivre et du bronze. Ajoutons que les fouilles de Place à Khorsabad ont prouvé que les rois assyriens possédaient de véritables trésors de fer brut, en réserve pour les besoins de la guerre, sous la forme de doubles pyramides analogues à celles que l'on a trouvées à Monzenheim, en Alsace, dans un dépôt antérieur à l'époque romaine.

Carchémis et Damas ont été de très bonne heure des centres métallurgiques importants. A Damas, Thutmosis III s'empara, en 1590 av. J.-C., de masses considérables de fer. Une inscription égyptienne nous montre les Rotennu, peuplade qui habitait au nord des Hittites jusqu'au Liban et aux environs de Damas, apportant au pharaon un tribut de fer brut, d'armes et de chars de guerre du même métal. Il n'est pas douteux que la métallurgie a été également connue des Hittites. En ce qui concerne les Israélites, on a remarqué que le Pentateuque mentionne quarante-quatre fois le bronze et seulement treize fois le fer; mais peut-on tirer de là une conclusion en faveur de la prédominance du bronze? « L'importance de l'industrie du fer chez les Israélites, dit M. Alsberg dans une note (p. 69), est attestée par les paroles de Moïse, qui annonce et vante la Palestine aux Hébreux comme un pays « dont les pierres sont de fer. » (*Deutéronome*, VIII, 9.) Comme les Assyriens, les Israélites paraissent avoir acheté leurs épées de fer aux Chalybes riverains de la mer Noire, que personnifie peut-être l'inventeur mythique de la métallurgie, Tubalcaïn. Ces Chalybes de l'Arménie du nord semblent eux-mêmes avoir été des Sémites, en possession d'une science métallurgique très avancée, qu'ils transmirent à d'autres Sémites de l'Asie-Mineure, les Lydiens, et par l'entremise des Lydiens aux Grecs (p. 24).

Dans la fabrication du bronze et le travail du cuivre, les Juifs ont été très inférieurs aux Phéniciens, témoin les *commandes* faites par Salomon à Hiram, lors de la construction du Temple. Si les Phéniciens ne sont pas les inventeurs du bronze — il paraît que c'est dans le sud-est de l'Asie qu'il faut chercher l'origine commune de la civilisation du bronze, égyptienne et babylonienne — du moins il est certain que, par l'exploitation des gisements de cuivre à Chypre, des gisements d'étain aux Cassitérides, ils ont été les représentants et les agents principaux de la civilisation du bronze dans la Méditerranée. A cette époque, les peuples européens, encore plongés dans la barbarie, ne connaissaient guère qu'un fer grossier, et échangeaient d'autant plus volontiers les produits de leur sol contre le bronze phénicien, que ce métal, par son éclat qui rappelle celui de l'or, flattait leurs goûts enfantins et leur semblait encore supérieur au fer parce qu'il est inattaquable à la rouille. Mais les Phéniciens ont aussi compris l'importance du fer, comme l'atteste, entre autres, une légende rapportée par Philon de Byblos, d'après laquelle Chrysor, un des premiers descendants des dieux, inventa le travail du fer; le dieu El fabriqua une faucille et une lance de ce métal qui lui permirent d'attaquer son père et de le chasser du pays. Ézéchiel nous apprend aussi (XXVII, 12) que Tyr était un centre très important du commerce du fer et de l'acier, qui arrivait probablement aux marchés phéniciens du pays des Chalybes, de l'Arabie occidentale et peut-être même de l'Inde.

Digitized by Google

IV. Passons maintenant en revue les plus anciens peuples aryens. Il n'est pas certain que le mot sanscrit *ayas* (gothique *aiz*, latin *aes*) ait désigné primitivement le fer et, par suite, on ne peut conclure de ces rapprochements que le fer ait été connu des Aryens avant la séparation. Mais, dans les Védas, le fer est souvent nommé comme une matière très commune, servant à la fabrication de cuirasses, de pointes de flèches et de lances, etc. Les minerais de fer sont d'ailleurs extrêmement répandus en Inde. Dans les monuments mégalithiques et les tumuli de l'Inde, Pearse et Elliott affirment que l'on trouve souvent du fer et rarement du bronze, et les écrivains classiques attestent qu'à une époque très ancienne il existait un commerce de fer et d'acier considérable entre l'Inde, la côte d'Arabie et la mer Rouge, dont l'île de Socotra et Aden étaient les entrepôts les plus importants. Par contre, le cuivre est rare en Inde, et les Indous devaient acheter ce métal, ainsi que l'étain qui leur manquait complètement (celui de l'Indo-Chine étant encore inconnu) à des marchands arabes et phéniciens : l'hypothèse d'une civilisation du bronze qui aurait précédé celle du fer est donc, en Inde du moins, absolument invraisemblable.

Pline vante les qualités de l'*acier sérique*, qui provenait probablement des montagnes de Ferghana (Khokand), dont la richesse en fer et l'industrie métallurgique sont attestées par Néarque et les anciens géographes arabes; les annales chinoises mentionnent également, comme d'habiles ouvriers en fer, les habitants de la région voisine de Khotan. Dans le Zend-Avesta, le fer est le métal par excellence, tandis que le bronze n'est qu'un article d'importation. Le Vendidad ne mentionne qu'une seule fois l'alliage de l'étain et du cuivre, mais parle souvent du fer et du plomb, qui sont même appelés « les plus vils métaux. » L'acier de l'Inde, porté par le commerce vers l'Occident, passait par la Perse, et il se forma dans ce pays une industrie métallurgique qui a conservé sa réputation jusqu'à nos jours. Le « fer des Mèdes » figure dans les listes des tributs des rois assyriens.

Le pays par excellence de la métallurgie antique était l'Arménie, domicile des Mosques, des Tibarènes et des Chalybes. Eschyle appelle le pays des Chalybes « la patrie du fer »; Xénophon atteste que cette peuplade tout entière vivait de l'industrie métallurgique. L'acier lui-même portait en Grèce le nom de χάλυψ.

V. Les races touraniennes de l'Asie, auxquelles on a rattaché la population primitive de la Babylonie (Suméro-Accadiens), semblent avoir eu pour patrie commune les monts Altaï, le plus riche gisement de minerais dans le monde antique. Turcs et Mongols placent le berceau de leur race et leur paradis dans une vallée inconnue de l'Altaï entourée de montagnes de fer; pour en sortir, ils ont dû se frayer une voie à l'aide de feux de forge. Encore aujourd'hui, les Mongols célèbrent annuellement la fête de la découverte du fer. Chez les Finnois, les Livoniens, les Esthes et les autres peuples de l'Oural, appartenant à la famille ouralo-altaïque, les plus anciens métiers sont ceux de forgeron et de tisserand. Les légendes finnoises font continuellement mention de l'or et du fer, jamais du cuivre. Suivant Hérodote, les Scythes adoraient une vieille épée de fer. Les traces d'anciennes exploitations de mines de fer, attribuées aux Tchoudes ou ancêtres des Tartares par les Russes, sont très nombreuses dans

Digitized by Google

le nord-ouest de l'Asie. Enfin, la rareté du fer dans les tombeaux tchoudes paraît avoir pour cause que le fer, en tant que métal commun et sans valeur, résistant mal au temps par suite de l'invasion de la rouille, n'était pas jugé propre à figurer dans les demeures des morts. Aujourd'hui encore, l'industrie du fer est florissante dans ces régions : chaque Yakoute doit fabriquer pour son propre usage un grand couteau en acier.

VI. Reste à étudier la civilisation du fer chez les peuples méditerranéens, suivant l'ordre dans lequel ces peuples ont apparu tour à tour au jour de l'histoire.

A Mycènes, M. Schliemann a signalé quelques objets en fer, notamment des couteaux et des espèces de clefs ; la rareté de ce métal dans les tombes royales est encore attribuée par M. Alsberg tant à l'action destructive de la rouille qu'à son peu de valeur, c'est-à-dire, en somme, à sa diffusion. Assurément, si l'on ouvrait un millier de sépultures contemporaines, on trouverait auprès des morts des objets en verre, en bronze, en métaux précieux, mais bien peu d'objets en fer, peut-être même pas un seul : serait-on autorisé à conclure de là que le fer est moins répandu que l'or dans l'Europe du XIXe siècle ? A Olympie, dans les couches les plus profondes, où les poteries et les figurines qu'on a recueillies attestent un art encore tout à fait barbare, on a découvert de nombreux objets en fer.

Le mot χάλκος, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, ne désigne pas en général le bronze, mais le cuivre ; comme les Égyptiens, les Babyloniens, les Phéniciens et les Juifs, les Grecs n'ont pas eu de mot spécial pour désigner le bronze par opposition au cuivre. Du fait que le fer, σιδηρός, est bien moins souvent nommé par Homère que le bronze ou le cuivre, χάλκος, il n'est pas permis de conclure, comme on l'a fait, que le fer était rare et le bronze fréquent à cette époque. Bien au contraire, le fer avait une valeur inférieure à celle des autres métaux, et chaque cultivateur l'employait pour ses instruments de labour. (*Iliade*, XXIII, 833 et suiv.) Il est question d'une forge appartenant au palais d'Ulysse dans l'*Odyssée*, et le passage précité de l'*Iliade* autorise à penser que les établissements de ce genre étaient très répandus, puisqu'Achille promet au gagnant d'une masse de fer non travaillé « qu'il n'aura pas besoin d'aller à la ville pour y acheter ses outils. » C'est donc, évidemment, qu'il pourra les fabriquer lui-même, ou les faire forger dans son village. En sa qualité de poète et d'Ionien, Homère, dans ses descriptions, mentionne surtout les métaux qui brillent, l'or, le cuivre et le bronze : rien de plus naturel que son silence relatif à l'égard d'un métal aussi commun que le fer (p. 37).

Les partisans de la théorie des deux âges invoquent souvent le témoignage d'Hésiode, qui fait précéder l'âge du fer par celui du bronze ; mais là encore cette fiction du poète s'explique par la valeur inférieure du fer, qui devait, par suite, caractériser l'époque la plus récente dans la marche rétrograde de l'humanité exposée par le pessimiste d'Ascra. Hésiode connaît parfaitement les emplois multiples du fer, les forges où l'on fabrique les outils et l'acier qu'il appelle ἄδαμας, c'est-à-dire le « métal indomptable. » A cette époque, où les mines étaient encore aux mains des Phéniciens, où les métaux précieux ne parvenaient guère aux Grecs que sous la forme d'objets tout ouvrés apportés

Digitized by Google

par le commerce, l'industrie du er et de l'acier était déjà nationale et indigène. Pourtant, quelques variétés d'acier et des objets en fer de qualité supérieure étaient importés du pays des Chalybes, de la Lydie, de Milet et de la Thrace, ce qui se comprend d'autant mieux que la Grèce ne renferme pas de minerais propres à la fabrication de fers et d'aciers de premier ordre. Mais le centre le plus important de la métallurgie proto-hellénique paraît avoir été la Crète, dont les rapports avec le nord-ouest de l'Asie-Mineure sont attestés tant par les légendes que par les noms géographiques, comme celui du mont Ida, commun à la Phrygie et à l'île des Dactyles et des Curètes, qui étaient peut-être des corporations de métallurgistes. Dans l'île de Taphos, signalée par Homère comme un lieu d'exploitation du fer (Menthès, le roi des Taphiens, se rend à Chypre pour y échanger du fer contre du cuivre), on n'a pas encore rencontré des traces de mines, mais on en a reconnu sur la côte opposée en Acarnanie. Un autre centre de la métallurgie était l'île d'Eubée, qui devait à son industrie le nom primitif de *Chalcis*. On fabriquait aussi du fer en Béotie, en Arcadie et en Laconie, où les Spartiates portaient des anneaux de fer et où la monnaie de fer aurait été établie par Lycurgue.

Les *Italiques* des habitations lacustres de l'Italie supérieure et des terramares émiliennes étaient, comme l'a montré M. Helbig, une population agricole; leur civilisation, dans son ensemble, était encore celle de la pierre. Leurs successeurs, les Étrusques, occupèrent d'abord la vallée inférieure de l'Éridan, dont le cours paraît avoir été la première route commerciale servant au transport de l'ambre et de l'étain. Par là, ils entrèrent de bonne heure en contact avec les Phéniciens, auxquels ils sont redevables de leur haute civilisation. Il est cependant vraisemblable qu'avant l'époque de l'hégémonie étrusque dans la haute Italie, une partie des populations de ce pays connaissait l'usage des métaux. Ainsi, le comte Gozzadini a découvert à Villanova deux cents tombeaux où quelques outils et armes de fer sont mêlés à de nombreux objets de parure en bronze; à Marzabotto, à la Certosa, on a trouvé à la fois des armes et des objets divers en bronze avec des épées, des poignards et des pointes de lances en fer. Près des villes de Veïes et de Préneste, Garrucci a exhumé, à côté d'objets en bronze, des armes en fer ornées d'ivoire et d'ambre, qui rappellent celles de Hallstatt, un char où les cercles de roues en fer sont fixés par des clous de cuivre, etc. Ces trouvailles attestent la haute antiquité du fer en Italie, et M. Alsberg ne trouve pas étonnant que ce métal ne se soit pas rencontré dans les habitations lacustres et les terramares, parce que les peuplades établies dans ces demeures primitives, et dont la civilisation était encore celle de la pierre, devaient naturellement préférer, parmi les objets d'importation qu'on leur offrait, le bronze brillant de l'éclat de l'or et propre à la parure. Quant aux Étrusques, ils tiraient surtout leur fer de l'île d'Elbe (*Aithalia* des Grecs, de αἴθαλος), où l'ancienneté des mines est attestée par Diodore et Aristote. Le port de Populonia, sur la côte opposée, était au milieu d'un district forestier très riche : aussi y envoyait-on le minerai de l'île d'Elbe, qui manquait de bois, pour être soumis aux opérations nécessaires. Les monnaies de Populonia porten comme emblème le marteau et les tenailles de forgeron.

Digitized by Google

Rome, pendant les premiers siècles de son existence, importait son fer de l'Étrurie, et sa situation dépendante à cet égard est bien marquée par l'article du traité que Porsenna aurait imposé aux Romains : ils ne devaient pas importer plus de fer qu'il ne leur en fallait pour les besoins de l'agriculture. On a prétendu que le bronze était plus ancien que le fer à Rome, mais tous les arguments allégués à cet effet comportent une explication tout opposée. Le rôle conservé par le bronze dans certaines cérémonies religieuses indique simplement que ce métal, relativement inaltérable, était considéré comme plus noble que le fer. Les *aerarii* de Numa sont bien les forgerons, mais leur nom est la traduction du grec χαλκεύς, qui désigne également l'ouvrier en bronze et l'ouvrier en fer. On peut rappeler, d'autre part, que les anciens Romains, comme les Assyriens et les Spartiates, portaient des anneaux en fer, que la forme traditionnelle des déclarations de guerre consistait à jeter une lance de fer sur le territoire ennemi, etc.

A l'époque suivante, nous trouvons le fer généralement employé en Italie : on en importe même de l'Inde. Les Romains surent faire servir à leur usage les industries locales de la fabrication du fer qu'ils trouvèrent en Illyrie, en Pannonie, en Mésie, en Gaule, en Espagne et surtout dans le Norique. Ainsi, MM. Beck et de Cohausen ont découvert, il y a quelques années, dans le voisinage du castel romain de Saalburg, une ancienne fonderie indigène, que le fortin romain prit sous sa protection à la condition qu'elle lui fournirait des armes. On connaît aussi des ateliers de fondeurs et de forgerons gaulois qui passèrent plus tard au service des Romains, par exemple celui de Lustin près de Namur.

VII. Le problème se présente autrement dans le Nord de l'Europe. Les savants scandinaves les plus autorisés admettent que sous l'influence d'objets en bronze importés dans les régions du Nord, il se développa en Scandinavie une civilisation du bronze très perfectionnée qui régna sur une grande partie de l'Europe centrale du vi^e siècle av. J.-C. jusqu'au iie siècle après notre ère. A cette théorie, M. Alsberg fait les objections suivantes : 1° on ne peut guère admettre une ndustrie du bronze indigène dans des pays dépourvus d'étain ; 2° si les peuples du nord avaient possédé une industrie métallurgique aussi parfaite, leur civilisation générale aurait été développée en proportion, et nous en eussions conservé des monuments ; 3° on a découvert des objets en fer dans l'Europe centrale et septentrionale qui datent d'époques antérieures à la prétendue période du bronze (trouvailles de Banzelwitz à Rügen, de Beckum en Westphalie, de Jägersfris dans l'île de Seeland). Enfin, Hostmann a montré [1] que beaucoup de bronzes ornés trouvés dans le nord ont certainement été travaillés à l'aide d'outils en fer. L'ensemble de ces bronzes ne laisse paraître aucun progrès, aucun développement qui puisse justifier l'hypothèse d'une industrie locale [2]. Si l'on suppose, d'autre part, qu'un peuple en possession du travail du bronze a soumis en Scandinavie une population de l'âge de pierre, M. Alsberg répond que, dans les

1. Hostmann, *Zur Technik der antiken Bronze industrie*, dans *Archiv für Anthropologie*, t. XII, p. 431 et suiv.
2. [Worsaae a montré, au contraire, que les types importés dans le Nord y ont suscité le développement de formes nouvelles exclusivement *scandinaves*. — A. B.]

Digitized by Google

contrées du nord, le passage de l'âge de la pierre à celui des métaux n'a pas été brusque, mais graduel. Il conclut donc, avec M. Lindenschmit « que tous les objets de bronze trouvés dans le nord sont essentiellement (*im Wesentlichen*) des objets d'importation provenant des régions méditerranéennes. » Avec M. Beck, il pense que le fer a été connu en Scandinavie avant le bronze[1], qu'il a été fabriqué sur place, mais qu'il était de fort mauvaise qualité : le fait que les musées du nord ne possèdent presque pas d'outils ni d'instruments agricoles tendrait à montrer que ces objets étaient en fer, métal très exposé à la destruction dans un climat humide et que son peu de valeur empêchait de mettre à l'abri dans les tombeaux. Toutefois, bien que M. Alsberg considère comme autochthone dans le nord de l'Europe l'industrie du fer, il croit que peu de temps avant le début de la période historique, des armes et des objets divers en fer de meilleure qualité ont été importés du sud vers le nord; ces modèles nouveaux et perfectionnés donnèrent une vive impulsion à l'industrie scandinave. Ainsi l'auteur se déclare en somme du même avis que M. Undset, suivant lequel il était réservé à la civilisation de La Tène « de fonder et d'appeler à la vie la civilisation du fer dans l'Allemagne du Nord » (p. 53).

Ce qui est vrai de l'Europe du nord l'est aussi de la Suisse, malgré des apparences contraires. L'invention du bronze ne doit pas être attribuée aux Protohelvètes : le peuple des stations lacustres a reçu ce métal des Phéniciens établis sur le Pô et plus tard des Étrusques[2]. M. Johannes Ranke a récemment appelé l'attention sur un passage de Strabon, aux termes duquel les Ligures, qui habitaient la partie occidentale des Alpes, possédaient de l'ambre et des lances à pointes de bronze. La circonstance que ces deux produits, l'ambre et le bronze, qui étaient les articles de commerce les plus importants de l'époque, sont nommés ensemble dans ce passage, autorise l'hypothèse que les peuples des Alpes, et en particulier les Ligures, auraient eu part au commerce de transit entre la Méditerranée et les populations maritimes de la Germanie. C'est le même courant commercial qui, passant par la Suisse occidentale, introduisit le bronze dans les stations lacustres, ainsi que les moules de fondeurs qui ont été retrouvés par M. Gross à Morges et à Mœhringen, preuve que les lacustres avaient appris des étrangers l'art de couler le bronze et de fabriquer eux-mêmes leurs outils. Mais partout où le bronze, l'os et la corne se sont conservés dans de bonnes conditions, le fer était destiné à se détériorer rapidement; d'ailleurs, il y a un assez grand nombre de stations, en dehors de La Tène, où l'on a recueilli des objets en fer. Ce qui paraît vrai, c'est que le commerce fournissait aux lacustres le bronze en abondance, et que, par suite, l'emploi du fer était rélé-

1. [Il paraît certain, en effet, que les Scandinaves n'ignoraient pas l'existence du fer, mais il n'est pas moins certain qu'ils ne s'en servaient ni pour leurs armes ni pour leurs bijoux, et cette exclusion volontaire du fer a duré jusqu'à l'époque où ils ont été en rapport avec les légions romaines. Il y a donc eu réellement, en ce sens, un âge du bronze en Scandinavie. Il est également certain que cet âge du bronze a eu son art particulier. Nous savons par Hérodote (II, 115, qu'un fait semblable avait été constaté de son temps (ve siècle av. J.-C.) chez les Massagètes. — A. B.]

2. [Nous avons, au contraire, de fortes raisons de croire qu'il faut chercher l'origine de la métallurgie du bronze helvétique du côté du Caucase, d'où l'art de fabriquer le bronze aurait pénétré en Suisse par la vallée du Danube. — A. B.]

Digitized by Google

gué au second plan : mais il ne saurait être question d'un *âge du fer* succédant, en Suisse, à de longs siècles entièrement remplis par l'âge du bronze. Les recherches de Quiquerez ont établi qu'il n'y avait pas en Suisse moins de quatre cents fonderies de fer primitives, dont soixante et une peuvent être placées avec certitude dans la période antérieure aux Romains. Quelques-unes de ces fonderies peuvent fort bien dater de l'époque même des stations lacustres.

A l'est des Alpes, la nécropole de Hallstatt tend à prouver également qu'il ne peut être question d'un âge du bronze chronologiquement distinct de l'âge du fer. Des objets de même nature, les uns en fer, les autres en bronze, recueillis dans les fouilles de Hallstatt, présentent absolument le même aspect et sont évidemment contemporains. Aussi M. de Sacken n'a-t-il pas voulu classer ces objets d'après la matière, mais d'après le style, lequel admet deux grandes divisions : *le style de bronze géométrique*, que l'on peut expliquer par l'influence des peuples méditerranéens, et *le style de fer*, identique au style de « l'âge de fer germanique, » qui, propre aux populations germaniques du nord, ne parvint à un grand développement qu'après l'ère chrétienne. D'ailleurs, la perfection des objets en fer trouvés à Hallstatt indique une industrie avancée et fort ancienne, ce qui permet de conclure que les Taurisques celtiques, habitants de cette région des Alpes, connaissaient le fer depuis une époque très reculée. Cette hypothèse est confirmée par l'existence de dépôts de scories et de fonderies dans la région des Alpes orientales, par exemple en Styrie.

Le rôle important joué par le fer dans la mythologie germanique suffit à en attester l'antiquité. M. Beck s'est même demandé si les nains, que les mythes germaniques représentent comme des forgerons, ne seraient pas les restes d'une population primitive, physiquement plus faible que les Germains, qui aurait atteint une certaine habileté dans la métallurgie. On a découvert aussi, dans l'Allemagne du nord, des vestiges de fonderies et d'importants gisements de scories; de pareils dépôts ont été signalés en grand nombre au Hanovre par les récentes explorations de M. Hostmann. Suivant les écrivains classiques, les Cimbres, les Teutons et les Suèves possédaient des épées en fer ; si Tacite dit que ce métal est rare en Germanie, ce n'est que par comparaison avec ce qu'il voyait en Italie. Le bronze était presque un article de luxe, apporté par le commerce, et c'est pourquoi on le trouve surtout le long des grands fleuves, qui servaient de routes commerciales entre la Méditerranée et la mer du Nord.

Pour conclure, M. Alsberg se rallie à ce jugement de M. Rauber[1] : « Au cours d'une longue période du fer, on vit se développer en plusieurs endroits une civilisation du bronze, répondant à l'utilité reconnue du nouveau métal, qui effaça même par ci par là celle du fer. » Mais le fer reste toujours le grand instrument du progrès humain, et c'est grâce à ce métal, dont elle a su mieux tirer parti, que la civilisation de notre siècle a dépassé celle des époques antérieures.

Nous avons résumé un peu longuement la brochure de M. Alsberg, qui est d'une lecture assez pénible, dans l'espoir qu'elle contribuera à faire disparaître en France des erreurs déjà anciennes qui sont trop souvent admises comme des faits prouvés.

SALOMON REINACH.

1. *Urgeschichte des Menschen. Ein Handbuch für Studirende.* Leipzig, 1884.

Digitized by Google

Mélanges d'art et d'archéologie; directeur, M. Léon Palustre. 1re année : *Le Trésor de Trèves*, par L. Palustre et X. Barbier de Montault. Paris, A. Picard, 1886, in-4° de 61 pages et 30 planches phototypées par Albert Dujardin.

M. Palustre donne aujourd'hui le premier fascicule d'une série qui, grâce à son érudition, à son activité, à ses recherches archéologiques, lui permettra de publier presque périodiquement de magnifiques albums accompagnés d'un commentaire destiné à intéresser les savants les plus difficiles, et à former les débutants par un enseignement vraiment sérieux. Notons, dès à présent, qu'en employant la phototypie, M. Palustre montre à ses lecteurs, tels qu'ils sont, les ouvrages dont il parle, sans qu'ils aient à se déranger, sans qu'ils soient condamnés à faire les mille démarches qu'il faut souvent multiplier pour examiner en nature les monuments auxquels ils s'intéressent.

Le Trésor de la cathédrale de Trèves qui forme le premier cahier des nouveaux *Mélanges d'art et d'archéologie* est un des plus riches que l'on connaisse; il diffère des autres trésors par sa composition dans laquelle ne figurent ni vêtements sacerdotaux, ni grandes châsses, ni vases sacrés. J'aurais souhaité que M. Palustre et son savant collaborateur, M. le chanoine Barbier de Montault, eussent fait connaître à leurs lecteurs leurs opinions sur la manière dont avait été formé le Trésor de Trèves, et, autant que possible, la provenance des objets. Les archives capitulaires doivent contenir des inventaires qui auraient été le complément presque indispensable de cette importante publication. Les auteurs ont déjà tant et si bien servi l'archéologie médiévale que ceux qui s'y intéressent sont prêts à leur témoigner des exigences presque importunes.

M. Palustre possède les photographies d'ensemble des pièces qui composent le Trésor de la cathédrale de Trèves, mais il ne les a pas toutes fait reproduire dans le fascicule que nous avons sous les yeux; il a dû faire un choix et simplement énumérer celles qu'il n'a pas, du moins aujourd'hui, confiées à M. Dujardin; en revanche, sur les trente planches, il en consacre dix à des objets vus par lui à l'église Saint-Mathias et à la Bibliothèque de Trèves.

Le IVe siècle, le Ve et le IXe siècles sont représentés chacun par une planche; le Xe par cinq planches, le XIe par deux, le XIIe par sept, le XIIIe par deux, le XIVe par quatre et le XVe enfin par une seule; de cette manière, le *Trésor de Trèves* donne des spécimens certains de chaque époque. Parmi toutes ces richesses, nous signalerons de préférence celles dont la date est la plus reculée.

C'est au IVe siècle que MM. Palustre et Barbier de Montault attribuent le magnifique camée dont la fille de Pépin avait, dit-on, jadis, orné un évangéliaire destiné à l'abbaye de Saint-Maximin. Ceux qui en ont parlé y avaient cru reconnaître, les uns, l'empereur Claude et sa famille, les autres, Charlemagne entouré des siens. Nous préférons l'attribution nouvelle qui y voit Valentinien, l'impératrice, Gratien et Fulvia Constantia sa fiancée. Le style n'appartient évidemment ni au premier ni au huitième siècle et se rapporte bien mieux à l'époque des successeurs de Constantin; la présence de deux aigles indique deux augustes dont l'un, d'après les bustes gravés, doit être très jeune; Gratien, associé à l'empire en 367, à l'âge de huit ans, paraît remplir les conditions du problème.

Digitized by Google

Pour le ve siècle, les auteurs donnent une excellente phototypie de l'ivoire représentant une translation solennelle de reliques; ils pensent que cette plaque a dû orner primitivement un coffret contenant des reliques données par sainte Hélène à l'église de Trèves et qu'elle a été exécutée par un artiste occidental.

Le IXe siècle fournit une des miniatures, représentant saint Luc, empruntée au *Livre doré*, texte carolingien écrit en lettres d'or. Cette peinture, faite avec un certain art, prouve la renaissance qui eut lieu à cette époque, renaissance dont les archéologues ne se sont pas encore assez occupés. Je ne sais pourquoi les auteurs du livre continuent à parler du *bœuf* de saint Luc; il est vrai que c'est une habitude invétérée de tous ceux qui mentionnent les animaux symboliques des évangélistes. Je crois qu'en ce qui touche à l'interprétation de ces symboles, on peut s'en tenir à ce qu'en disait saint Jérôme (*Adv. Jovinianum*, l. 1, c. 26) : « Primus (Matheus) habet faciem hominis, *propter genealogiam;* secundus (Lucas) VITULI, *propter sacerdotium;* tertius (Marcus) faciem leonis, propter *vocem clamantis in deserto;* Joannes vero noster quasi aquila ad superna volat et ad ipsum Patrem percussit dicens : *In principio erat Verbum*[1]. »

Au xe siècle se rapportent l'étui du saint Clou, le reliquaire qui devint un autel portatif, consacré à saint André dont il contenait un fragment de fémur et une sandale; un ivoire byzantin, représentant l'Annonciation et provenant d'une couverture d'évangéliaire; enfin une miniature de l'évangéliaire de l'archevêque Egbert, qui est daté ainsi que l'autel portatif de saint André. Sur ces quatre objets il s'en trouve trois, exécutés probablement dans la Belgique première, qui témoignent éloquemment des ressources artistiques que l'on pouvait utiliser, dans cette région, au xe siècle. Cette précieuse révélation faite pour la première fois par MM. Palustre et Barbier de Montault, en attirant l'attention sur ce fait important, permettra de constater si, ailleurs, le xe siècle n'a pas droit à une réhabilitation. Il n'a peut-être été qualifié de barbare que parce qu'on ignorait ce qu'il a produit.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

1. Dans le *Trésor de Trèves*, page 24, nous remarquons d'ailleurs, à propos de l'évangéliaire de la cathédrale du XIIe siècle, ce distique, à propos de saint Luc :

In vituli *forma depictus mystice Luca*
Est quia litatus in templo scribito Xrictus.

Digitized by Google

LES

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

ET

LES STÈLES FUNÉRAIRES DU BOLONAIS

NOTE

PAR JEAN GOZZADINI
Correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres)

Lue à l'Académie en 1885.

Les premières fouilles systématiques faites dans le territoire bolonais sont celles de Villanova qui, en 1853, firent connaître une petite nécropole du premier âge du fer, située à sept kilomètres de la ville, dans la plaine. C'était, en ce temps-là, une très intéressante nouveauté, et on lui fit l'honneur de la déclarer typique : on appela *période de Villanova* l'âge auquel se rapporte cette nécropole, et *type de Villanova* la céramique et les bronzes de son mobilier funéraire. Les archéologues italiens et étrangers adoptèrent ces dénominations.

J'avais hasardé de qualifier étrusque cette nécropole [1] et je défendis cette opinion dans plusieurs publications [2] contre des adversaires qui attribuaient ces sépultures aux Ombriens. Je suis heureux de constater que, tout dernièrement, deux éminents archéologues, M. le professeur Helbig et M. le professeur Pigorini, viennent de publier deux ouvrages du plus haut intérêt (*Sopra la provenienza degli Etruschi*, et *I primitivi abitatori dell' Italia*), dans lesquels, à la suite d'examens critiques et de longues et savantes considérations, ils arrivent à la même con-

1. *Di un sepolcreto etrusco scoperto presso Bologna*, 1853, con tavole.

2. *Intorno ad altre settantuna tombe del sepolcreto etrusco scoperto presso Bolona*, 1856 ; — *Di alcuni sepolcri della necropoli felsinea*, 1868 ; — *la Nécropole de Villanova découverte et décrite*, 1870; — *Intorno ad alcuni sepolcri scavati nell' Arsenale di Bologna*, 1875; — *De quelques mors de cheval italiques, et de l'épée de Ronzano, en bronze*, 1875; — *Intorno agli scavi fatti dal signor Arnoaldi Veli presso Bologna*, 1877; — *Di due sepolcri e di un frammento ceramico della necropoli felsinea*, 1881.

Digitized by Google

clusion que moi, à savoir que les nécropoles archaïques de *Villanova*, de *Chiusi*, de *Corneto-Tarquinia*, et les autres du même type, sont étrusques et pas ombriennes. C'est ce que j'avais dit il y a plus de trente ans.

Après Villanova, la découverte la plus importante dans le même ordre de faits fut celle de la grande nécropole felsinéenne, qui s'étend assez loin dans la campagne à l'ouest-sud-ouest de la ville de Bologne. On y a déjà mis à découvert plus de deux mille sépultures pré-romaines, dont une partie remonte jusqu'à la période de Villanova et appartient à des peuples les uns italiques, les autres étrusques, à l'exception d'un petit nombre de tombeaux de caractère gaulois, qui ne contenaient d'ailleurs de remarquable que des bronzes étrusques ; le précieux produit de ces fouilles forme maintenant un musée, le musée civique de Bologne, qui est le plus riche et le plus intéressant de son espèce.

Les bronzes archaïques et étrusques recueillis dans ces sépultures sont en quantité énorme, très variés, très beaux, et d'un grand intérêt. Je citerai entre tous la situle de la *Certosa*, enrichie au repoussé d'une série de scènes représentant des sujets de la vie civile, et des sujets religieux. Quelques-uns de ces bronzes n'ont point d'analogues connus ; comme, par exemple, les *stimuli* pour pousser les chevaux, et les instruments à section de cloche, dont on tirait des sons en les frappant à l'aide d'un petit bâtonnet creux, en bronze, qui y est toujours associé. D'autres très abondants sont des couteaux lunulés dans lesquels on a reconnu de véritables rasoirs. Des échantillons de tous ces bronzes se sont rencontrés en dehors des sépultures, dans la fameuse cachette, ou fonderie, dite de *San-Francesco*, qui compte quatorze mille pièces du poids d'une tonne et demie, et qui, surpassant de beaucoup toutes les autres, représente une des singularités du Musée Bolonais.

Les poteries du type de Villanova, et celles des tombeaux étrusques, forment deux grandes et magnifiques collections. Les premières offrent plusieurs formes typiques, d'une très grande

Digitized by Google

variété qui, de la simplicité et de la grossièreté archaïque, s'élèvent petit à petit jusqu'à l'élégance attique. Un grand nombre a pour caractère tout spécial des dessins géométriques, de petits bonshommes, et des oiseaux imprimés en creux : cependant des guerriers en action assez bien représentés, et des cervidés n'y font pas défaut.

La céramique des tombes étrusques, savoir les grands et les petits vases grecs peints, n'y fait point défaut non plus.

Plusieurs autres nécropoles de la période et du type de Villanova ont été découvertes durant les vingt dernières années dans différentes régions italiennes, notamment à Chiusi et à Corneto-Tarquinia, dans des sépultures dont le mobilier funéraire a été très remarqué et a fourni le sujet de travaux très estimables. Il y aurait là un travail d'ensemble très intéressant à faire. Je veux seulement, pour aujourd'hui, attirer l'attention de l'Académie sur une spécialité de la nécropole étrusque de Felsina, les stèles funéraires, qui n'ont de pareilles ni dans les autres parties de l'Étrurie, ni en Grèce, ni ailleurs. On en a déjà découvert et recueilli au musée civique plus de cent, sans compter un grand nombre de gros et de petits fragments. Toutes proviennent soit de la *Certosa* (redevenue cimetière de la ville depuis l'année 1801), soit du jardin public, soit des métairies Arnoaldi (*San-Polo*) et de Lucca. La forme la plus répétée de ces stèles est celle que l'on voit sur la planche XVIII; les autres s'en rapprochent toutes plus ou moins : elles sont généralement en grès.

Toutes ces stèles, à quelques rares exceptions près, sont ornées de bas-reliefs sur un côté; quelquefois même sur les deux faces, une seule stèle découverte tout récemment est sculptée sur la tranche divisée en six compartiments. Les plus hautes mesurent $2^{m},70$, la plupart sont encadrées par une belle spirale grecque; il en est à deux compartiments, d'autres à trois, et jusqu'à quatre. Les représentations les plus fréquentes sont un guerrier, l'épée à la main, et muni d'un petit bouclier rond; puis le départ de l'âme aux enfers, représenté ou par la dernière séparation des époux et des parents (pl. XIX), ou par l'âme

Digitized by Google

du mort personnifiée, se rendant aux Élysées, debout sur un char attelé à deux, trois et même quatre chevaux ailés, à la manière des rois orientaux.

Les rayons des roues des chars sont le plus souvent semblables à ceux de nos jours, mais il y a aussi des roues de forme archaïque à un seul rayon droit et deux semi-circulaires. Les chevaux sont presque toujours ailés et marchent au galop. Bien souvent le char est devancé par Mercure psychopompe, qui est ailé aussi, et tient parfois dans sa main un flambeau renversé.

Au sommet ou en bas de quelques-unes de ces stèles, on voit représentés des combats de serpents et d'hippocampes, symbolisant la lutte entre le bon et le mauvais principe, allégorie au dualisme dominant toute la théogonie des Étrusques, souvent retracée sur leurs monuments funéraires.

Trois représentations d'un autre ordre doivent attirer particulièrement l'attention. Dans l'une, qui occupe tout le côté antérieur d'une stèle (pl. XX), se voit une louve, de style archaïque, debout et tournant la tête vers un enfant agenouillé entre les jambes de la louve qu'il saisit des deux mains, tout en prenant le lait. Le mythe a de l'analogie avec celui de l'allaitement de Romulus et Rémus, ou plutôt de Romulus seul, suivant l'exclusion du frère faite par quelques archéologues. Il est remarquable que l'enfant qui prend le lait, bien que de très petite taille en comparaison de la louve, a les formes assez développées et la pose d'un jeune garçon plutôt que d'un nourrisson. Ceci, d'ailleurs, pourrait s'expliquer par la maladresse du sculpteur, qui peut avoir jugé suffisant de faire un corps très petit, quoique de formes développées, pour représenter un enfant à la mamelle.

La seconde représentation remarquable est celle d'un grand navire au milieu des vagues, spécimen assez bien détaillé des embarcations étrusques. Ce navire ressemble aux galères à proue très relevée, et laisse distinguer six rameurs du côté que l'on aperçoit, de sorte qu'il faut en supposer autant de l'autre côté. Un détail intéressant c'est que les vagues de la surface de l'eau (et, pour bien faire comprendre que c'est de l'eau on y a tracé de

Digitized by Google

gros poissons) sont représentées par la spirale grecque qui encadre la plupart des stèles ; ce qui donnerait lieu de supposer que cette spirale servant d'encadrement n'est pas seulement décorative, mais est en même temps symbolique et représenterait les eaux (du Styx) que les morts devaient passer.

La troisième représentation remarquable est celle d'une sirène à queue de poisson, tenant de ses mains un gros bloc de pierre posé sur sa tête.

Le mérite artistique des stèles est très variable. Quelques-unes sont indubitablement l'œuvre de sculpteurs relativement habiles, tandis que d'autres sont travaillées par des artistes qui ne méritent pas même d'être ainsi nommés. Ici se voient des figures de justes proportions, de formes assez correctes dont les mouvements sont bien reproduits : par exemple un génie qui plane sur l'âme et rappelle ceux des arcs de triomphe romains. Par contre, d'autres figures sont trop ramassées et raccourcies comme aux époques de la plus grande décadence; il y en une dont la tête est un quart de la hauteur de toute la personne. Et tandis que les profils des têtes sont d'ordinaire réguliers, on en rencontre quelques-uns déformés par un nez très long, formant une ligne droite, mais diagonale, avec le front très bas. Il y a des chevaux bien dessinés à allures pleines de vérité; d'autres sont fort laids, l'un surtout qui ressemble presque à un dromadaire.

De toutes les stèles étrusques de la nécropole de Felsina, au nombre de plus de *cent,* comme je l'ai dit, neuf seulement, dont deux fragmentées, sont enrichies d'inscriptions; savoir du prénom et du nom du défunt, au génitif, et parfois aussi du nom paternel, accompagnés par les mots *mi suthi*, c'est-à-dire *je suis* (le) *sépulcre...* Cette rareté relative d'inscriptions donne à croire qu'à l'époque à laquelle appartiennent ces stèles, l'écriture n'était pas encore très répandue parmi la population de Felsina. A la suite de ces indications générales, je demande la permission de décrire avec plus de détails une de ces stèles bolonaises, à titre de spécimen d'un de ces monuments. Cette stèle

Digitized by Google

est la dernière qui ait été mise au jour. Elle a été découverte durant les fouilles que j'ai dirigées d'ordre du Ministre de l'instruction publique, dans la métairie de M. Arnoaldi, nommée *San-Polo*.

La stèle a 2^{m},20 de haut, et l'encadrement reproduit la spirale grecque. (Pl. XVIII.)

Le compartiment supérieur est orné de ces *palmettes* qui décorent ordinairement les vases grecs peints.

Le second compartiment, quoique endommagé, fait voir le départ de l'âme personnifiée, enveloppée dans le pallium. Elle se tient sur un char attelé de deux chevaux ailés qui marchent au galop, précédés par Mercure psychopompe, ailé aussi, tout nu et regardant l'âme personnifiée : un serpent, symbole du bien, rampe entre ses jambes. Sur le char se tient, derrière l'âme, une très jolie petite figure, toute nue, n'ayant que le bras gauche recouvert par un petit manteau. C'est apparemment le bon génie qui accompagne l'âme, tournant la tête en arrière. Au-dessous l'inscription :

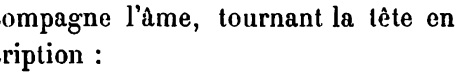

mi vetus (k)atles suthi

savoir : « Je suis le sépulcre de Vétius (C)laudius. »

Le troisième compartiment offre une scène d'une interprétation plus difficile.

D'un côté, un guerrier sur un cheval qui se cabre. Son bras droit est en l'air, rejeté en arrière prêt à frapper : l'épée est presque effacée. Vis-à-vis un fantassin, de haute taille, se prépare à donner un coup de lance au cavalier.

Dans ce combat singulier, je suis porté à voir un vrai combat, et non une de ces scènes funéraires qui décorent les urnes sépulcrales étrusques, ou une représentation symbolique. Quelle interprétation lui donnerons-nous donc? Quant au cavalier, je n'ai pas de doute qu'il soit un Étrusque, puisqu'il est cuirassé à l'instar des statuettes militaires étrusques, et a le casque de

Digitized by Google

façon étrusque. Bien mieux, autour de son bras menaçant est gravé un mot étrusque M··XIMMƎ⅃ (*hes'mz(a)s'* ou *hes'nich(a)s'*); mot à vrai dire tout nouveau et d'une explication douteuse, ainsi que plusieurs autres de ce langage mystérieux, mais qui, selon l'illustre étruscologue, M. Fabretti, pourrait reporter la pensée à une allusion de la victoire (Νίκη — Νικάω).

Le fantassin est sans doute un ennemi du chevalier, mais le combat avec un ennemi personnel ne saurait être un sujet monumental. Je crois en conséquence qu'il s'agit d'un ennemi dans un sens plus élevé et général. Or, quels ont été les ennemis des Étrusques dans les contrées Felsinéennes? Les Ombriens et les Gaulois. Les premiers nous ramèneraient à un temps trop reculé et antérieur à celui des stèles ; les seconds pourraient-ils être suffisamment représentés par notre fantassin?

Si l'on pouvait s'appuyer solidement sur une analogie, je crois qu'on résoudrait la question sans trop de difficulté. L'analogie est présentée par une autre stèle de Felsina. (Pl. XXI.) Cette stèle offre le même combat d'un chevalier et d'un fantassin : quant au cavalier il n'existe aucune différence; mais le fantassin, qui a la même pose, est tout nu, sa tête est découverte et porte une longue chevelure, il est armé d'un glaive et a le bouclier long et ovale; de sorte qu'il me semble qu'on peut bien le supposer un de ces Gaulois, un de ces Gésates, qui combattaient *nudo capite*, après s'être dépouillés de leurs vêtements, selon Polybe, Diodore et Tite-Live. Par contre, l'autre fantassin, comme on le voit dans la planche XVIII, porte une tunique serrée aux hanches, a le visage rasé comme certain Gaulois de Diodore (V. 28-30). Il est armé d'une longue lance comme ceux dont parle le même Diodore (*l. c.*) et comme ceux dont on retrouve les sépulcres en Italie; à vrai dire, il n'a pas de long bouclier, mais sa taille est très haute (en comparaison de celle du cavalier), à l'instar de celle des Gaulois et des Germains traînés par le triomphateur Marcellus.

L'analogie est donc plus dans l'ensemble que dans les détails. Cependant ne se pourrait-il pas que l'on eût voulu représenter,

Digitized by Google

par nos deux fantassins, deux Gaulois de différentes nations? Sans prétendre résoudre la question, je me suis cru autorisé à la soumettre au jugement des savants français.

Mais quel que soit le fantassin, je suis disposé à croire que le cavalier dont le bras est entouré par un mot qui, peut-être, le déclare victorieux, doit être le même Vetius Claudius, au souvenir et en l'honneur duquel fut sculptée et placée la stèle.

Malheureusement cette stèle est presque effacée de l'autre côté; de sorte qu'on n'y aperçoit plus qu'une partie des deux grandes figures qui doivent avoir couvert presqu'entièrement cette face. La figure principale paraît être assise sur un tabouret; l'autre se tient debout en sa présence, habillée d'une courte tunique. Ce serait l'âme qui se présente à son juge?

Digitized by Google

ÉTUDES
SUR QUELQUES CACHETS
ET
ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE
(*Suite*[1])

XXVII

UN PRÉTENDU CACHET DU ROI D'AUSTRASIE SIGEBERT II (638-656)

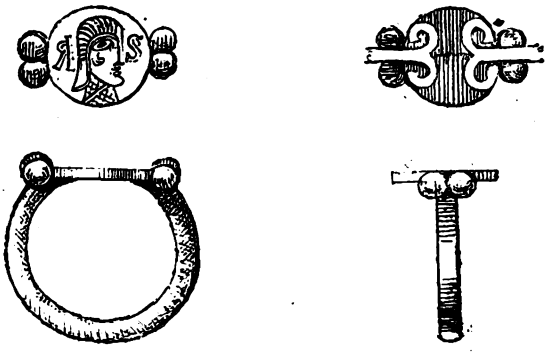

Ce bijou, après avoir appartenu à la collection de M. J. Rousseau, passa, en 1848, dans les cartons du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

C'est une bague en or pur, qui a 19 millimètres d'ouverture. Son chaton, de forme ronde, est soudé sur les branches de l'anneau, qui se prolongent au-dessous en forme de doubles pattes

1. Voir *Revue archéologique*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141; t. II, p. 1, 193, 257; année 1885, t. I, p. 168, 305 et 348; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341.

Digitized by Google

recourbées en volutes : il a 14 millim. de diamètre, et, aux points où il se réunit à la baguette de l'anneau, il y a deux globules ou cabochons, également en or.

Sur le chaton, est gravée en creux une figure de profil, avec une partie du buste vêtue ; les cheveux sont rejetés en arrière.

Devant la face, est inscrite la lettre S ; du côté opposé, un R rétrograde.

M. de Longpérier, en publiant cette bague, dans sa notice sur les monnaies françaises de la collection Rousseau, s'est ainsi exprimé à son sujet[1]. « Elle a été attribuée à Sigebert ; mais quelques antiquaires se font refusés à voir dans les deux lettres S. R. *Sigibertus Rex*, par la raison qu'un sceau royal devrait avoir plus d'importance, affirmant de plus que, la lettre S ne pouvant signifier que *Sigillum*, il fallait compléter le mot qui commence par R au moyen d'un nom de particulier. On peut répondre à cela que M. de Barthélemy a retrouvé et publié dans la *Revue numismatique*[2] un sceau de Dagobert, de très petit module, et fait d'une matière beaucoup plus vulgaire, puisqu'il est de cuivre, et que, sur ce sceau, comme c'est la coutume pour les sceaux mérovingiens, le nom du roi n'est pas précédé de *Sigillum*. On doit encore ajouter que le sceau d'or de Childéric, trouvé dans le tombeau de Tournay, se rapproche beaucoup de celui-ci pour les dimensions. »

Malgré la grande autorité qui s'attache aux opinions de notre éminent et regretté confrère et ami, nous ne croyons pas pouvoir adopter son interprétation.

Nous avons déjà dit, dans le cours des présentes Études, et nous ne saurions trop répéter que, pour apprécier exactement la valeur des marques des cachets mérovingiens, il faut se reporter sans cesse aux monuments écrits de cette époque. Les cachets apposés au bas des actes par les personnes qui y figuraient comme parties ou comme témoins, ayant le caractère de

1. *Collect. Rouss.*, p. 35, et pl. I, fig. 104. Cf. Bordier et Charton, *Histoire de France par les monuments*, t. I, p. 150.
2. T. VI, 1841, p. 177.

Digitized by Google

véritables souscriptions, les caractères gravés sur ces cachets devaient évidemment se rapprocher le plus possible de celles que présentent les actes écrits.

Or, nous ne connaissons pas un seul exemple de diplôme ou jugement émané de l'autorité royale, que le prince ait souscrit avec *la seule initiale de son nom*. Il est d'ailleurs difficile d'admettre à priori que la volonté du souverain, dont l'importance et les conséquences étaient toujours si grandes, se manifestât sous cette forme, et se manifestât ainsi *habituellement*, comme l'impliquerait l'existence d'un cachet portant simplement une initiale?

Par contre, et si l'on ne trouve aucun exemple de ce genre dans les actes royaux, il en existe dans ceux de particuliers, et nous pouvons en citer un d'authenticité certaine. On voit, en effet, au bas de la charte de fondation d'un monastère de femmes à Bruyères-le-Châtel, par une matrone appelée Chrotilde, charte datée de 670-672, des souscriptions de témoins, parmi lesquelles celle-ci : « *Signum* E, vir inluster Ermenrigo[1]. » Ce personnage, nommé Ermenric, se servait d'un cachet portant son initiale précédée du sigle de *Signum*, soit S. E., comme celui qui nous occupe porte S. R. En tout cas, il employait habituellement ce mode de souscription.

Il est donc rationnel de voir dans les lettres S R les initiales de *Signum* et d'un vocable commençant par R, et non pas, comme l'a pensé M. de Longpérier, celles de *Sigibertus Rex*.

XXVIII

BAGUE AVEC CHATON FORMÉ D'UN SOU D'OR DE CLOTAIRE II (584-613)

Voilà une magnifique bague en or, qui, après avoir, comme la précédente, fait partie de la collection de M. Jean Rousseau,

1. Cette charte a été reproduite, *d'après l'original*, par J. Tardif, *Monum. histor.*, Cartons des rois, p. 16; et Pardessus, *Diplom. et chart.*, t. II, p. 148.

Digitized by Google

a également passé, en 1848, au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

Elle a 22 millimètres d'ouverture ; son chaton est un sou d'or, soudé sur les branches de l'anneau, qui se prolongent au-dessous en forme de doubles pattes recourbées en volutes. Aux points de réunion de l'anneau et du chaton, ont été soudés trois globules ou cabochons en or, disposés en feuilles de trèfle.

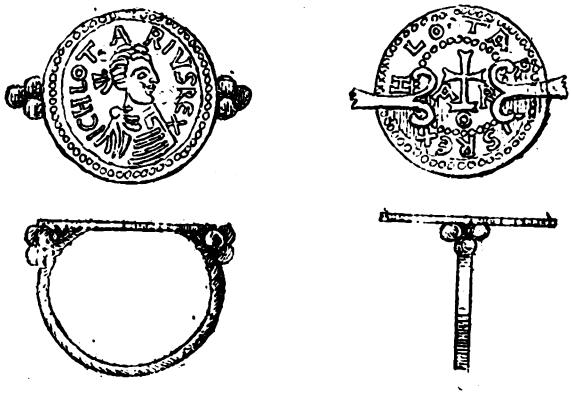

Le sou d'or qui forme le chaton, porte le buste royal, vêtu du paludamentum ; la tête, tournée à droite, est ceinte d'un bandeau, terminé sur la nuque par trois bandelettes ; autour de l'effigie :

CHLOTARIVS REX

Au revers, c'est-à-dire du côté du sou d'or, appliqué aux branches pattées de l'anneau, est gravée une croix fourchue au sommet et aux bras, fichée sur une base également fourchue aux deux bouts et posée sur un petit globe. Sous les bras de la croix, les lettres A R. Entre deux cercles de perles on lit :

..HLOTAR..VS REX

Les points marquent les parties de la légende cachées sous les supports du chaton. Ce bijou pèse 7 gr. 35.

M. de Longpérier qui a considéré, avec raison, cette belle bague comme un objet évidemment contemporain des Mérovingiens, attribue le sou d'or qui en est le chaton au roi Clotaire II.

Digitized by Google

« Les rois francs, dit-il, avaient d'abord adopté la Victoire qui figure au revers des monnaies de Justinien. Maurice Tibère a des monnaies avec une croix dans une couronne contenant deux lettres qui indiquent un nom de ville. Ce n'est qu'après lui que Clotaire a pu prendre le type que nous avons décrit ici [1]. »

Ajoutons, pour confirmer l'opinion de l'illustre archéologue, que Clotaire Ier ne régna sur la Gaule entière, et en particulier dans la cité d'Arles, que pendant trois années (558-561), tandis que Clotaire II eut la Gaule entière de 584 à 613 ; que, de plus, la fabrique du sou d'or dont il s'agit est très inférieure à celle des monnaies du deuxième tiers du VIe siècle, et se rapporte bien mieux au VIIe.

Faut-il voir dans ce bijou un anneau sigillaire?

Il est malaisé de répondre catégoriquement à cette question. Ce qu'il est permis de dire avec certitude, c'est que, dans le cas de l'affirmative, ce cachet n'aurait pu être que celui du souverain dont il porte le nom.

XXIX

ANNEAU SIGILLAIRE DE LA REINE BERTILDE (628-638)

L'anneau figuré à cette place a été trouvé à Laon. Après avoir

1. *Monn. françaises de la collect. Rousseau*, p. 30, et pl. I, n° 93.

Digitized by Google

appartenu successivement à M. J. Charvet et à M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, il a passé dans l'importante collection de M. le baron Pichon, qui en est le possesseur actuel. Il est d'or pur, et a 19 millimètres d'ouverture; son chaton, de forme ronde un peu irrégulière et de 14 millim. de diamètre, est appliqué sur la baguette, et, suivant une coutume très répandue à l'époque mérovingienne, l'orfèvre avait soudé aux points de jonction, des globules ou cabochons en or, dont un seul est resté en place.

Le chaton est orné d'un monogramme, autour duquel est inscrit, avec une croisette et en lettres rétrogrades :

+ BERTILDIS

M. E. Le Blant, en publiant ce petit monument dans son recueil des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*[1], n'a tenté ni d'en expliquer le chiffre, ni de découvrir la qualité du personnage dont le nom est dans la légende circulaire : ce nom était, suivant le savant épigraphiste, BERTEILDIS et non BERTILDIS, parce qu'il faisait entrer dans la légende le second E, qui, en réalité, dépend du monogramme.

A notre éminent confrère, M. de Longpérier, était réservé l'honneur de donner la bonne leçon de l'inscription et de découvrir le sens du monogramme. « La légende circulaire consistant en un nom propre, le monogramme, dit-il dans une communication faite, en 1870, à l'Académie des inscriptions[2], doit représenter, non plus un nom, mais un titre, et l'on doit d'autant mieux s'arrêter à cette idée, que l'on connaît diverses monnaies sur lesquelles les titres REX, DVX, MARCHIO, COMES, EPS (*episcopus*), en toutes lettres ou en monogrammes, occupent la place centrale, et sont entourés par des caractères disposés en cercle et formant les noms des personnages qui portaient ces titres. » M. de Longpérier ayant lu, dans le monogramme de la bague

1. Tome II (imprimé en 1865), page 569, no 678 A ; planche XCI, fig. 547.
2. *Comptes rendus de l'Acad. des inscr. et belles lett.*, nouvelle série, t. VI, (année 1870), p. 316-318 ; *Œuvres complètes d'Ad. de Longpérier*, réunies et mises en ordre par G. Schlumberger, t. VI, p. 45-48.

Digitized by Google

dont il s'agit, le mot REQINA, en conclut que c'était là un cachet de Bertilde, l'une des femmes de Dagobert Ier (628-638)[1].

On aurait donc pour l'ensemble des caractères inscrits sur notre bague :

+ BERTILDIS REQINA.

Cette interprétation et cette attribution nous paraissent d'autant plus certaines que, avant de connaître le travail de M. de Longpérier et la solution qu'il avait trouvée, nous étions nous-même arrivé à un résultat identique.

Au sujet de la forme du nom de *Bertildis*, privé du H à la suite du T, il nous semble utile de reproduire ici les intéressantes observations de M. de Longpérier sur ce point : « *Berchildis* peut être un état de *Bertechildis* connu de l'un des copistes de Frédégaire. Cette forme peut aussi provenir de la ressemblance graphique du C et du T dans la minuscule. Le Polyptyque d'Irminon nous montre tantôt *Berthildis* et tantôt *Bertildis*. Mais la bague, que son style, que sa forme ne permettent pas de faire descendre au delà du VIIe siècle, prouve qu'au temps des mérovingiens, le caractère H pouvait être omis. L'irrégularité orthographique était alors extrême; c'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que les monnaies d'or de Clotaire II (584-628) portent tantôt CHLOTARIVS et tantôt CLOTARIVS, et qu'un tiers de sou du même prince, frappé à Embrun, présente la légende CHLOTHACHARIVS RIX avec trois H[2]. »

M. Deloche.

1. Elle est mentionnée dans la Chronique de Frédégaire, cap. LX : « Luxuriæ supra modum deditus (Dagobertus) tres habebat, ad instar Salomonis, reginas, maxime et plurimas concubinas. Reginæ vero erant Nantechildis (var. Nanthildis), Vulfegundis (var. Vulfigundis) et *Berchildis* (var. *Berthildis*). » Bouquet, *Histor. de France*, t. II, p. 437.

2. *Ubi supra.*

Digitized by Google

ANTIQUITÉS ET INSCRIPTIONS INÉDITES DE PALMYRE

(*Suite et fin.* — Voir le n° précédent de la *Revue archéologique*.)

FAC SIMILÉS DES INSCRIPTIONS Nos 2-15

N°

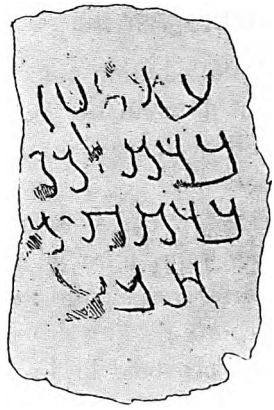

N° 6.

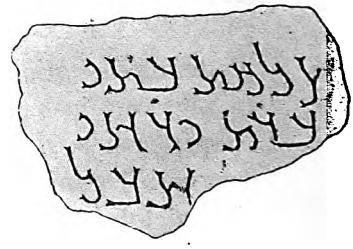

N° 4.

N° 5.

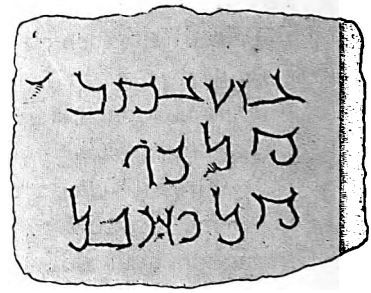

N° 7.

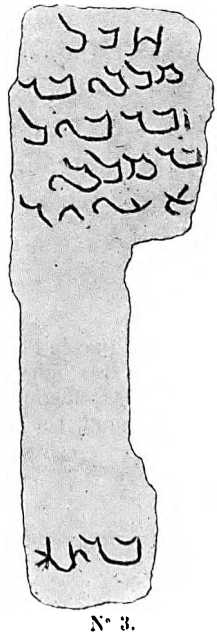

N° 3.

N° 8.

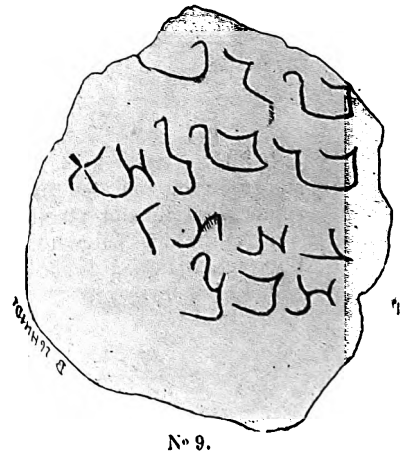

N° 9.

Digitized by Google

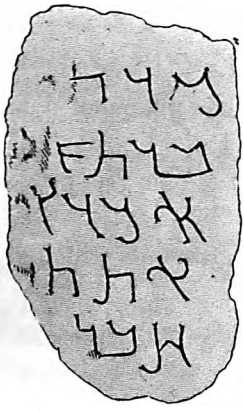

N° 10.

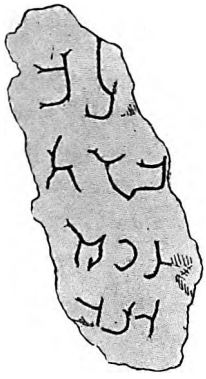

N° 12.

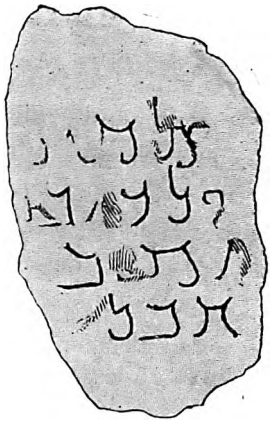

N° 14 *b*.

N° 13.

N° 14 *a*.

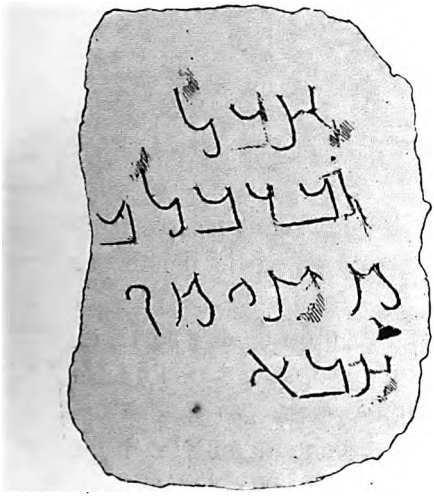

N° 11.

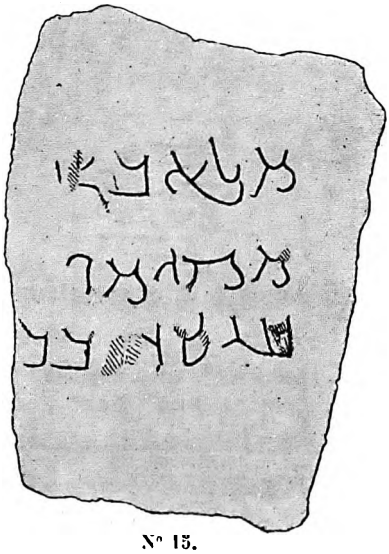

N° 15.

Digitized by Google

Aux monuments palmyréniens que j'ai publiés plus haut, j'en ajouterai un autre dont je dois l'original à l'obligeance de M. Löytved. Bien qu'il ne fasse pas partie du même groupe, je profite de l'occasion pour le faire connaître.

C'est la matière dont il est fait qui en constitue le principal intérêt.

Palmyre a fourni une grande quantité de petites tessères en terre cuite portant diverses représentations figurées accompagnées de légendes sémitiques. M. de Vogüé en a étudié un certain nombre; depuis, ce nombre s'est singulièrement accru et s'accroît tous les jours. Je ne sache pas qu'on ait jusqu'à ce jour trouvé de spécimen épigraphique de cette *supellex varia*, en verre, analogue à celui dont je donne ci-dessous la reproduction.

Ce petit objet n'est pas, à proprement parler, une tessère, une seule de ses faces étant travaillée, tandis que les tessères de Palmyre sont toujours travaillées sur leurs deux faces. Il s'en rapproche cependant à certains égards par la nature de la représentation figurée et de la légende qu'il porte.

Hauteur, 0m,021.

C'est un flan ellipsoïdal, assez mince, de verre verdâtre, suffisamment transparent, bien qu'il ait été en partie dépoli par l'usure.

La surface du dessous est unie. La face du dessus porte, au contraire, une image accompagnée d'une inscription, l'une et l'autre imprimées en relief sur la pâte de verre.

L'on distingue une figurine d'homme debout, nu-tête, drapé dans une toge à plis. Le personnage est vu de face, la tête tournée à gauche. De la main droite, il tient un objet qui semble

Digitized by Google

être un vase, une œnochoé (?); de la gauche, un objet étroit, allongé, sceptre ou thyrse. Plusieurs détails sont difficiles à discerner, le monument ayant un peu souffert, et les traits s'étant émoussés.

A gauche, est tracée verticalement une inscription de quatre lettres commençant par le haut, où l'on ne peut voir que du palmyrénien. Je la lis :

בי דא

L'inscription est coupée en deux par l'interposition du vase que tient le personnage.

Le dernier caractère, qui a presque la forme d'un X, ne saurait guère être autre chose qu'un *aleph*. En l'examinant bien, l'on voit que la branche / de ce X est, en réalité, composée de deux parties qui ne sont pas rigoureusement dans le prolongement l'une de l'autre : ×, ce qui correspond bien au signalement de l'*aleph* palmyrénien.

Au-dessus de l'avant-dernier caractère, l'on croirait voir par moment un point, ce qui en ferait un *daleth* et non un *resch*. Mais je ne pense pas qu'il faille s'arrêter à cette apparence, et je penche pour la lecture בידא.

A droite de la figurine, il y avait peut-être une autre ligne de caractères, dont la plus grande partie a dû rester en dehors du champ du flan. Il me semble distinguer encore la tête d'un *beth*, immédiatement au-dessous du sceptre ou thyrse tenu verticalement par la main gauche du personnage; cette lettre pouvait appartenir à un patronymique disparu.

Le *beth* est tout près du bord du flan, de sorte qu'il est peu probable qu'il ait été précédé d'une autre lettre, sans quoi l'on aurait pu être tenté de songer au nom בי[ד]ידא, *Zebeida*, assez fréquent à Palmyre. D'ailleurs, le nom propre d'homme בידא, *Baïda*, tel que nous l'avons ici, s'est déjà rencontré, lui aussi, dans l'épigraphie palmyrénienne [1]. Il apparaît dans deux inscriptions bilingues grecques et palmyréniennes, dont l'une [2] nous a même

1. De Vogüé, *op. c.*, nos 4 et 70.
2. No 4.

Digitized by Google

fidèlement conservé sa transcription grecque : Βαΐδα. M. de Vogüé, s'appuyant sur l'analogie des formes phéniciennes בדא, *Bodo,* et עבבא, *'Abdo,* considère בידא, *Baïda,* comme une forme abrégée de עבידא, *'Obeida.* Il ne faut pas perdre de vue toutefois, que l'onomastique sémitique semble connaître un nom בידאל, *Beyadel,* « dans la main de Dieu »[1].

Il semblerait assez naturel, au premier abord, de considérer cette pâte de verre jouant le camée comme ayant pu former le chaton d'une bague. Mais il est singulier, dans ce cas, d'y voir une légende contenant un nom propre, d'autant plus que cette légende, tracée en relief, comme la figurine, et à l'endroit, exclut l'idée que le monument ait pu servir de cachet, destination qui justifierait sa présence. Par ce côté, il se rapproche des tessères signalées plus haut, où l'on voit souvent, comme ici, une figurine associée à un nom propre d'homme, le tout en relief.

CLERMONT-GANNEAU.

1. Voir mon mémoire *Sceaux et cachets israélites, phéniciens, etc.*, n° 10. Il y a lieu cependant de tenir compte de la vocalisation de la transcription Βαΐδα qui n'est pas précisément favorable à l'explication ב+ידא.

Digitized by Google

NOTE

SUR UNE PIERRE GRAVÉE

SERVANT DE CACHET

M. Edmond Le Blant, sachant que M. Maximin Deloche, son ami et confrère à l'Institut, s'occupe de recherches sigillographiques, vient de lui communiquer l'empreinte d'un cachet en onyx qu'il a acquis en 1885 d'un marchand à Marseille; mais l'éminent médiéviste ne trouve pas que cet objet rentre dans l'intéressante série qu'il étudie en ce moment dans la *Revue*; à son tour, il le met gracieusement à ma disposition. Je le publie donc en vertu de cette double et bienveillante délégation.

Le cachet a la forme d'une ellipse dont le grand axe mesure $0^m,014$ et le petit $0^m,010$. Le sujet qui occupe la partie centrale consiste en un aigle tourné à gauche, tenant un foudre dans ses serres et une couronne dans son bec qu'il dresse vers le ciel. Les ailes sont, non pas éployées, mais légèrement soulevées; ce simple détail dénote chez l'artiste une véritable connaissance des habitudes de l'oiseau qu'il cherchait à représenter tel qu'il avait pu l'observer. L'aigle, en effet, n'a jamais les ailes collées au corps; même au repos, il les tient entr'ouvertes, en les agitant doucement comme s'il était prêt à s'enlever; il ne connaît que le vol ou l'essor. Le dessin est correct et d'une bonne gravure. Dans le champ, on voit une inscription gravée en deux lignes et séparée en deux parties par le sujet central, de manière à former quatre groupes de caractères correspondant aux quatre

Digitized by Google

contours du champ; les lettres V et L placées dans le canton supérieur de droite sont liées en monogramme; à peine est-il besoin de dire que l'inscription, en sens rétrograde sur l'original, revient au sens direct sur l'empreinte.

I VL

Aigle.

I SI

A première vue, on est tenté de lire, d'un seul tenant, *Iulisi,* ce qui, à la rigueur, pourrait être, sous forme de génitif, le nom du possesseur. Mais le nom *Iulisus* ne se rencontre pas, du moins à ma connaissance, dans la nomenclature latine, et comme la forme des lettres appartient aux belles époques de l'empire romain, il me paraît préférable de chercher une lecture appropriée aux habitudes onomastiques du temps. Or je crois la trouver en adoptant la coupe indiquée par l'alinéa lui-même :

I V L(*ii*)
I S I(*dori*)

Julii Isidori, c'est-à-dire (cachet) de Julius Isidorus. Les abréviations n'ont rien d'insolite; il n'y a, non plus, rien d'anormal à ce que le titulaire se désigne par son gentilice et par son cognomen, sans prénom. De ce que le cognomen est grec, il ne s'ensuit pas nécessairement que celui qui le porte est un affranchi; rien n'empêche de croire que c'est un Grec, de condition libre, admis au droit de cité romaine, ou, au moins, au droit latin; tel est, pour n'en citer qu'un exemple bien connu, le cas du poète Licinius Archias, défendu par Cicéron; par là, on voit que, contrairement à une opinion assez répandue, la nature du cognomen d'un personnage ne suffit pas toujours pour *diagnostiquer* son statut personnel; il faut quelque autre indice, la tribu ou la filiation, pour distinguer un pérégrin d'un affranchi.

La provenance du cachet que je décris est inconnue; on peut cependant présumer qu'il appartient à l'art gréco-romain de l'Asie Mineure; il est, du moins, certain que d'autres cachets au type de l'aigle accompagné d'une légende ont été rapportés de

Digitized by Google

cette partie de l'Orient, d'après des renseignements que j'ai recueillis auprès de marchands d'antiquités.

M. Prost a communiqué, l'an dernier, à la Société des Antiquaires de France l'empreinte d'un cachet sur lequel on voit un aigle éployé, tournant la tête à droite[1]; au-dessus, une tête imberbe radiée (d'un jeune empereur romain? ou d'Apollon solaire?), à droite, de chaque côté, une enseigne militaire surmontée d'une Victoire tenant une couronne; à l'exergue, les lettres CDV, sans doute les initiales des *tria nomina* du propriétaire.

Le Cabinet des Médailles et Antiques possède une intaille en jaspe rouge sur laquelle on voit un aigle tenant le foudre dans ses serres et une couronne dans son bec; il n'y a pas d'inscription.

Dans la même collection figure une cornaline montrant un aigle qui tient une couronne dans son bec et qui enlève un lièvre; dans le champ, les lettres NFV[2].

Je me borne à ces exemples qu'il serait facile de multiplier.

Le type de l'aigle, symbole du culte de Jupiter, est très fréquent, non seulement dans la numismatique romaine, mais dans celle de la Syrie et de l'Égypte. Les attributs accessoires du foudre et de la couronne sont d'un secours insuffisant pour la détermination chronologique : l'aigle au foudre se montre sur des monnaies de Domitien, l'aigle à la couronne sur celles de Constantin et de Licinius; l'un et l'autre accompagnent la représentation du dieu, avec la légende *Iupiter conservator*.

ROBERT MOWAT.

1. *Bull. de la Soc. des Ant. de Fr.*, 1885, p. 200.
2. Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées*, etc., nos 1980, 1977.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A LA PUBLICATION DU *CORPUS*

RÉDIGÉE

SUR LES NOTES DE LÉON RENIER

III

XVIe, XVIIe, XVIIIe SIÈCLES

Les progrès de l'imprimerie contribuèrent à faire perdre à l'épigraphie latine son caractère originel de science purement romaine, et le goût s'en répandit promptement hors des limites de l'Italie.

C'est à Augsbourg, en 1505, que fut imprimé le premier recueil d'inscriptions. Son auteur fut le célèbre Conrad Peutinger.

Né dans cette ville, d'une famille noble, en 1465, docteur en droit civil et canon de l'Université de Padoue, il avait pu connaître Marcanova, qui y était professeur. A Rome, il avait suivi les leçons de Pomponius Lætus. De retour dans sa patrie, et nommé secrétaire du Sénat, il employa une partie de sa grande fortune à recueillir les monuments de l'histoire locale, livres, antiquités, inscriptions. Il en forma l'un des premiers musées qui furent créés en Allemagne et il en tira vingt-trois inscriptions, qu'il dédia à l'empereur Maximilien sous le titre de *Romanæ vetustatis fragmenta in Augusta Vindelicorum et ejus diocæsi*, livre très rare, dont la seconde édition, publiée par lui-même à Mayence et sortie des presses de Jean Schæffer, n'est

1. V. la *Revue* de juillet-août 1886.

Digitized by Google

pas beaucoup plus commune. Elle a pour titre : *Inscriptiones vetustæ romanæ et earum fragmenta in Augusta Vindelicorum et ejus diocæsi, cura et diligentia Chonradi Peutinger, Augustani jurisconsulti, antea impressæ, nunc denuo revisæ castigatæ et auctæ.* Cette édition est de 1520, et contient trente-cinq textes. C'est peut-être le plus beau livre d'épigraphie qui ait jamais été imprimé ; jamais on n'a mieux imité les lettres antiques, ramenées au type du temps des Antonins. Tous les monuments d'ailleurs sont d'une authenticité certaine, et transcrits par l'auteur.

Le recueil de Peutinger ne diffère en rien des recueils manuscrits de l'époque la plus ancienne. C'est une œuvre, en effet, toute locale, non plus romaine, il est vrai, mais dans laquelle l'auteur a été guidé par le même sentiment qui faisait recueillir par les Romains du moyen âge les inscriptions de la Rome antique.

Les autres recueils du XVIe siècle ne diffèrent pas davantage des recueils manuscrits ; on y retrouve tous les genres de travaux que ceux-ci présentaient à l'époque précédente : des recueils locaux, sortes de monographies, comme celui de Hüttich, *Collectanea antiquitatum in urbe atque agro Moguntino repertarum*, Schæffer, 1525 ; des collections d'inscriptions de Rome, comme celle qui porte le nom de Mazocchi ; de gros recueils faits au moyen des collections antérieures, comme les *Inscriptiones sacrosanctæ vetustatis* d'Apianus (Bienewitz) et Amantius, publiées à Ingolstadt, chez Fugger, en 1534.

Le recueil publié en 1517 à Rome par Mazocchi a pour auteur Francesco Albertini, et pour titre : *Epigrammata antiquæ urbis.* Il a été très célèbre ; mais c'est une compilation mal faite des travaux antérieurs, comme on le vit dès qu'elle parut. Marcangelo Accorso fut chargé de la revoir, et publia des *errata* en 1521 ; on possède aussi un manuscrit d'inscriptions romaines copiées de sa main, tandis qu'il faisait cette revision, et qui révèle un homme bien plus compétent qu'Albertini. Mais le travail de correction le plus important qui ait été fait sur ce recueil n'a

Digitized by Google

jamais été publié. Il consiste dans de nombreuses notes mises en marge de son exemplaire par un savant de la fin du siècle, qui signe A. Lælius Podager : c'est peut-être Antonio Lelli, connu, comme d'ailleurs Accorso, par des poésies. On en signale trois exemplaires; ils portent ces corrections sur leurs marges. L'un est à Florence, l'autre à Rome, le troisième appartenait à M. Léon Renier, et ce dernier est l'original sur lequel ont été copiés les deux autres. Les notes de Lælius Podager ont une très grande valeur.

Le plus digne d'être cité de tous les épigraphistes du XVIe siècle est Martin de Smedt (Smettius), de Bruges, qui fut, de 1545 à 1551, secrétaire du cardinal de Carpi. Son ouvrage, dont le manuscrit a subi mille vicissitudes, faillit disparaître et périt en partie. Il ne fut publié qu'en 1588, par Jean Van Does (Jean Douza), ambassadeur des Provinces-Unies en Angleterre et premier curateur de l'Université de Leyde, qui chargea de ce soin Juste Lipse. Il contient environ trois mille cinq cents inscriptions, plus un *auctarium* de cinq ou six cents autres, recueillies par Juste Lipse. Très savant et très consciencieux, Smedt ne manque jamais d'indiquer quelles sont les inscriptions qu'il a vues, et de quelles sources il a tiré les autres; la mention *Vidit Smettius*, dans les recueils postérieurs, est un brevet d'authenticité.

Le goût des inscriptions romaines était extrêmement répandu, mais l'épigraphie comme science n'était pas encore constituée. Déjà pourtant des hommes intelligents avaient commencé à comprendre son application scientifique. Tous deux contemporains de Smedt, collecteur si exact et si scrupuleux, Alde Manuce cherche dans les inscriptions les monuments de l'ancienne orthographe, et Augustinus applique leur connaissance à l'étude du droit.

Alde, fils de Paul Manuce, né à Venise en 1547, célèbre dès l'enfance comme érudit avant de l'être comme imprimeur, a publié dans son *Orthographiæ ratio* (1 vol. in-18 de 800 p., 2e éd. 1566), plus de mille cinq cents inscriptions romaines. Son œuvre

Digitized by Google

n'a pas été stérile, car elle reposait sur une idée juste ; c'est uniquement d'après les inscriptions qu'on peut retrouver les règles de la véritable orthographe latine, altérée et défigurée dans les manuscrits des auteurs classiques, qui datent d'époques basses, des siècles d'ignorance.

Les savants allemands ont continué l'œuvre d'Alde, et la poursuivent avec succès[1].

Antonio Agustin (Antonius Augustinus), né à Saragosse en 1516, fut auditeur de Rote sous Paul III, puis archevêque de Tarragone où il mourut en 1586. Il a écrit un ouvrage sur les médailles de la République romaine, un autre intitulé : *Dialogos de las medallas, inscripciones, y otras antiguëdades* (1 vol. gr. in-4, 1575), qui a été traduit en latin, en italien, souvent réimprimé, et qui témoigne, chez son auteur, d'une intelligence très juste des antiquités romaines. Enfin, il a publié son *De legibus et senatus consultis* (Rome, 1583, in-4), où sont reproduits et expliqués les textes législatifs connus par les auteurs et par l'épigraphie ; c'est le premier ouvrage de ce genre que l'on ait publié.

Ainsi, au XVIe siècle, le goût des études épigraphiques commençait à se répandre dans tout l'Occident. Si Albertini, Accorso, Manuce, Lælius Podager sont Italiens, Peutinger, Hüttich, Apianus et Amantius sont Allemands, Smedt est Flamand, Agustin est Espagnol. De plus, la valeur des inscriptions romaines est comprise : Smedt les traite avec le respect que méritent ces précieux textes ; Alde Manuce et Agustin y voient le moyen d'étudier historiquement la langue et la législation romaines. Tous trois ont fait des œuvres qui n'ont pas été dépassées avant le XIXe siècle, et l'âge qui a vu leurs travaux est une belle époque pour les études d'où la science épigraphique devait naître.

Et cependant elles suscitaient des défiances, même des persécutions. En voici un exemple curieux : Juan de Celaya, vaniteux philosophe, qui professa à Coqueret jusqu'en 1515, puis à Sainte-Barbe pendant sept ans, et qui eut son heure d'influence

1. Voy. Brambach, *Hülfsbüchlein für lateinische Rechtschreibung*. Leipzig, 1872.

Digitized by Google

comme chef de l'école où fleurissait le célaïsme, mélange un peu incohérent des idées d'Ockham, de Duns Scot et de saint Thomas, s'était retiré, en 1524, à Valence, sa patrie. « Voyant se propager, dit M. Quicherat (*Hist. de Sainte-Barbe,* t. I, p. 221), le goût des antiquités, et mortifié peut-être de ce que les savants s'adonnaient à la lecture des anciennes inscriptions plutôt qu'à celle de ses livres, il représenta comme une abomination que des chrétiens passassent leur temps à déchiffrer les monuments de l'idolâtrie. Il eut le triste avantage de persuader les autorités de Valence, de sorte que, dans cette ville, où abondaient les ruines de l'époque romaine, toutes les pierres portant trace d'écriture furent recueillies pour être employées à la fondation d'un pont que l'on avait décidé de construire. »

De tels actes de réaction montrent avec quel goût s'adonnaient à l'étude des inscriptions romaines les hommes qui ne s'attardaient plus dans les études stériles, si chères à Celaya et à ses pareils.

Il n'est pas jusqu'aux faussaires qui ne montrent avec quelle avidité les inscriptions étaient recherchées et recueillies. Pirro Ligorio, Napolitain, grand architecte qui, avec Vignole, fut chargé de continuer l'œuvre de Michel-Ange à Saint-Pierre, en a fait un nombre infini. On a de lui trente volumes manuscrits à la Bibliothèque royale de Turin, douze à la Vaticane, dix à la Barberine, Personne n'a jamais eu la main plus déliée et plus habile : il existe au Louvre quelques dessins de lui qui sont des chefs-d'œuvre de finesse. Ses manuscrits sont remplis de magnifiques dessins, mais les inscriptions qui les accompagnent sont presque toutes fausses ou interpolées. Néanmoins, de son temps, la science épigraphique était si peu avancée que les faiseurs de recueils recevaient, avec reconnaissance, les notes qu'il leur communiquait, et puisaient dans ses manuscrits avec une confiance presque entière. Parmi les plus complètement mystifiés figurent Onofrio Panvini (Onuphrius Panvinius), qui a inséré un très grand nombre d'inscriptions *Ligoriennes* dans ses *Fasti et Triumphi* (Venise, 1557), dans son *De ludis sæcularibus* (Hei-

Digitized by Google

delberg, 1588), dans son *De ludis circensibus* (Venise, 1600), dans son *De Republica romana* (Venise, 1581), et Étienne Wynants, surnommé Pighius, Hollandais, qui en a rempli ses *Annales magistratuum et provinciarum* (Anvers, 1599-1615). Quand on songe au grand nombre d'inscriptions fausses qui s'étaient déjà répandues et qu'on voit ce que Ligorio en mit en circulation de nouvelles, on cesse de regretter que les progrès de la science épigraphique se soient fait attendre presque jusqu'à nos jours. Si les règles en eussent été connues au xve ou au xvie siècle, il aurait suffi qu'un homme d'imagination, avec quelque talent d'artiste, fût animé du désir de duper le public pour qu'il pût donner à jamais droit de cité dans tous les recueils aux produits bâtards de sa fantaisie. Heureusement, Ligorio n'en savait pas plus que ses victimes, et les inscriptions faites par lui se trahissent presque toujours à certaines fautes contre les règles. On connaît assez maintenant les lois de l'épigraphie romaine pour n'avoir plus grand chose à craindre des falsificateurs d'autrefois.

Dans les siècles qui ont précédé le nôtre, l'épigraphie n'était pas encore assez avancée pour avoir une existence à part et un développement indépendant; sa marche a suivi celle de toutes les études qui ont l'antiquité pour objet. Le xvie siècle, pour toutes ces études, est un âge d'efforts ardents; il semble qu'on se presse avant tout d'imprimer; on veut faire connaître tous les instruments de la science, jusque-là renfermés dans les manuscrits; puis, la curiosité étant surexcitée, on ramasse, de toutes parts, ce qui reste des œuvres de l'antiquité. Le mouvement scientifique du xvie siècle a été général et puissant, mais tumultueux et souvent sans méthode. Au xviie siècle, les richesses conquises sont déjà innombrables, et en même temps la vue scientifique est plus calme, plus nette, peut-être plus profonde ; on éprouve le besoin de classer, d'inventorier et aussi d'interpréter et de comparer, tandis qu'au siècle précédent on s'était surtout occupé de découvrir et de répandre. C'est l'époque des travaux d'ensemble, des grandes collections sur lesquelles vivent encore

Digitized by Google

les sciences historiques. Le XVIIe siècle en a fini plusieurs, il a légué l'achèvement des autres aux siècles qui sont venus après. A l'érudition fiévreuse et passionnée des hommes de la Renaissance, succède le travail patient des Bénédictins.

L'épigraphie, qui ne cherchait guère auparavant qu'à amasser des textes, suit alors la marche commune. On avait jusque-là travaillé chacun pour soi, en quelque sorte, et le plus souvent chacun chez soi; mais le nombre des inscriptions connues commençait à devenir immense, et, le besoin d'un recueil universel se faisant de plus en plus sentir, cette œuvre fut exécutée dès le commencement du siècle.

L'idée d'un recueil général était loin d'être nouvelle, mais elle s'était longtemps arrêtée aux inscriptions en vers. L'Anthologie palatine avait servi de modèle à Abstemius (1505); longtemps après, elle en servit encore à Ferretti (1672), et à P. Burmann neveu (1759-1775), mais ces ouvrages ne sont pas faits pour servir à l'épigraphie : la critique épigraphique et historique y fait complètement défaut. Le premier *Corpus* général des inscriptions latines, celui qui fait date dans la science par l'immense service qu'il lui a rendu, est l'ouvrage de Gruter.

Parmi les savants de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, Jean Gruyters (Janus Gruterus) fut certainement un des plus laborieux. Son *Thesaurus criticus* (1603-1612), ses *Deliciæ poetarum* (1608-1614), ses éditions avec commentaires de Plaute, d'Apulée, de Sénèque, de Stace, de Martial, de Tacite, de Cicéron, de Salluste, de Tite-Live, de Velléius Paterculus, de l'Histoire Auguste, témoignent de la variété de ses travaux.

Il était professeur à Heidelberg et conservateur de la Bibliotèque Palatine, lorsqu'il conçut l'idée d'un recueil universel de toutes les inscriptions romaines.

Il employa à cet énorme travail les dernières années du XVIe siècle. Il fit appel à tous les savants, et, de tous les coins de l'Europe, les inscriptions affluèrent chez lui. Joseph Scaliger, Marc Welser, Agustin et d'autres érudits qui appartiennent, par leur âge, plus particulièrement au XVIIe siècle, tels que Camden,

Digitized by Google

le P. Sirmond, Boissard, lui envoyèrent des notes; malheureusement il en reçut aussi de Ligorio, et il emprunta beaucoup à ses dupes, Panvinius et Pighius. L'ouvrage fut terminé en 1601, et célèbre avant d'avoir vu le jour. Il était dédié à l'empereur Rodolphe II, qui, plein d'admiration pour ce travail immense, donna à l'auteur le titre de comte palatin avec un privilège général pour tous les livres qu'il voudrait publier. Gruter, dans sa modestie, n'accepta que le privilège pour son recueil d'inscriptions. Il en reçut d'Henri IV un semblable, et le grand imprimeur flamand Commelin se chargea de l'impression. Elle commença en 1602 et ne finit qu'en 1615. L'ouvrage est un infolio de mille deux cent seize pages, avec un autre volume de deux cents pages qui contient les tables. Gruter fut aidé, dans la revision des épreuves, par Marc Welser, petit-neveu de Peutinger, et par Joseph-Juste Scaliger. Le recueil contient plus de douze mille textes épigraphiques, dont la moitié au moins étaient inédits.

Gruter était philologue, il n'était pas épigraphiste, et très probablement n'avait jamais vu une inscription en original. Son ouvrage montre les qualités d'un éditeur consciencieux et savant, mais il présente les plus graves défauts. Il respecte soigneusement les textes qu'on lui a confiés, il ne se permet aucune addition, il indique toujours les provenances, il s'abstient de tout commentaire. Mais son ignorance de l'épigraphie l'a conduit à admettre beaucoup d'inscriptions falsifiées, et surtout à choisir pour son ouvrage une classification défectueuse.

Quand Gruter emprunte à Ligorio, il l'indique, et ces emprunts sont heureusement peu fréquents. Mais, quand il emprunte à Pighius, à Panvinius, à certains autres, il n'aperçoit pas derrière eux le faussaire qui les a trompés, et c'est ainsi qu'il a admis de seconde main beaucoup d'inscriptions ligoriennes.

Gruter a divisé son recueil par ordre de matières en vingt-deux parties, et c'est cette division qui est le principal vice de l'ouvrage. D'abord l'interprétation des textes épigraphiques était encore dans l'enfance, de sorte que le classement est souvent des

Digitized by Google

moins exacts. Mais c'est surtout l'ordre adopté qui est mauvais. Il ne respecte pas le groupement naturel des textes, l'ordre géographique des provenances. Il est impossible, avec Gruter, de reconstruire l'histoire administrative d'une province ou d'un municipe; il faudrait plusieurs mois de travail pour réunir tout ce qui concerne une cité ou une institution. Mais on n'avait, au temps de Gruter, aucune idée de l'organisation véritable du monde romain. Le XVIIe siècle n'a jamais su distinguer, dans l'antiquité, les temps, les pays, les races; il se faisait des anciens une idée générale, abstraite, littéraire : Dioclétien, Trajan, Pompée, ne lui paraissaient pas très différents des héros d'Homère, d'Hannibal, de Mithridate ou de Genséric.

Ce qui est vraiment œuvre d'épigraphiste, dans le *Corpus* de Gruter, c'est la part de Scaliger. Ce père de la chronologie possédait un savoir très vaste et un esprit très vif. Le volume des *Tables* est entièrement de lui : ces *Indices* sont un commentaire perpétuel des inscriptions publiées, commentaire rempli de fautes, mais riche de découvertes, œuvre d'un homme qui a vu les monuments et qui, s'il se trompe souvent parce qu'il ne sait que ce que sait son siècle, souvent aussi trouve le vrai à force d'intelligence et de sagacité.

Le travail de Gruter fait époque, à plusieurs titres, dans l'histoire de l'épigraphie. D'abord, il est la première œuvre de ce genre qui ait été réalisée. Ensuite, il réunit un moment, dans une action commune, les principaux savants de l'époque intermédiaire entre le XVIe siècle et le XVIIe. Enfin, il servit de point de départ à presque tous les travaux qui suivirent.

Au point de vue purement historique, les épigraphistes du XVIIe et du XVIIIe siècles peuvent se diviser en deux classes.

Les uns ont seulement ajouté au nombre des inscriptions connues, et leurs ouvrages, à proprement parler, ne sont que des suppléments à celui de Gruter; les autres ont fait marcher la science, y ont porté des vues nouvelles, ont entrepris ou réalisé quelque chose pour son avancement.

Si ces derniers sont peu nombreux, la liste des premiers se-

Digitized by Google

rait fort longue. Plusieurs d'entre eux s'annoncèrent franchement comme continuateurs de Gruter ; par exemple Reinesius, de Gotha, dans son *Syntagma inscriptionum antiquarum cum primis Romæ veteris quarum omissa est recensio in vasto Gruteri opere* (Leipzig, 1682) ; Doni, de Florence, dont le recueil, demeuré manuscrit, a été publié en 1731 ; Gudius (Marquardt Gude), de Rendsborg, en Holstein, mort en 1689, dont le recueil fut publié par Kool et Hesel, en 1731 ; Jacques Spon, d'Avignon, qui fit paraître, en 1673, sa *Recherche des antiquités de Lyon*, exact et savant ouvrage où les inscriptions sont assez bien comprises, en 1678, son *Voyage en Italie et en Grèce*, avec les inscriptions rapportées par lui, et enfin, en 1685, les *Miscellanea eruditæ antiquitatis, in quibus marmora, statuæ, musiva, toreumata, gemmæ, numismata Grutero, Ursino, Boissardo, Reinesio aliisque ignota referuntur et illustrantur;* enfin Fabretti, dans l'appendice de son *Inscriptionum explanatio*. Beaucoup d'ouvrages ne sont que des recueils locaux et concourent à compléter le *Corpus* général. Telles sont les publications de l'illustre Camden, qui, dans sa *Britanniæ descriptio*, dont la meilleure édition est de 1610, a inséré toutes les inscriptions de Bretagne qui étaient connues de son temps; du P. Gauthier, Augustin, dont l'ouvrage a pour titre : *Siciliæ objacentiumque insularum et Bruttianorum antiquæ tabulæ, sive inscriptiones* (Messine, 1624) ; de Sertorio Orsato, de Padoue, dont les *Monumenta Patavina* sont de 1652; de Charles César, comte de Malvasia, Bolonais, dont les *Marmora Felsinea* sont de 1690 ; de Damaden, qui publia l'*Album Canusii*, c'est-à-dire la liste des décurions du municipe de Canusium que l'on venait de découvrir et qui devait jeter une si grande lumière sur la vie municipale dans l'empire romain ; de Philippe della Torre, évêque d'Adria, qui publia, entre autres ouvrages, les *Monumenta veteris Antii* (Rome, 1700-1714), et de vingt autres encore.

Parmi ces épigraphistes du XVIIe siècle, le comte Sertorio Orsato, de Padoue (1617-1678), se distingue, non par sa science, mais par ses travaux théoriques. C'était, d'ailleurs, un homme

Digitized by Google

d'une rare sincérité. Il en donna la preuve en reconnaissant, malgré tout le monde, que les ossements et l'inscription tumulaire attribués à Tite-Live, et dont Padoue était si fière qu'elle les avait placés dans sa curie — où ils sont encore — appartenaient, en réalité, à un T. Livius Halys, affranchi et membre d'un collège de prêtres où n'entraient que de petites gens. Orsato a travaillé au progrès de l'épigraphie comme science, par deux ouvrages importants. L'un, *I marmi eruditi* (Padoue, 1669), qu'il ne faut pas confondre avec un autre du même titre, publié en 1719 par son petit-fils, est consacré à l'étude des monuments au point de vue philologique. L'autre, *De notis Romanorum* (Padoue, 1672), est une explication des sigles et abréviations épigraphiques, espèce de Manuel du lecteur d'inscriptions, où Orsato a réuni et mis en ordre tout ce que l'on savait alors.

On ne se contentait plus, au XVIIe siècle, de recueillir les inscriptions ou même de les lire et de les expliquer tant bien que mal. On commençait à les rapprocher, à comparer; on essayait d'en tirer ce qu'elles peuvent donner pour la connaissance des institutions et de la vie publique des Romains. Beaucoup de mémoires publiés alors ou présentés aux Académies, aux Sociétés savantes du temps, attestent ce travail de critique, d'application de l'épigraphie à l'histoire. Plusieurs sont intéressants. Tel est celui de Zabarella sur les *Arruntii*, présenté en 1655 à l'Académie des Ricovrati de Padoue; tel est le grand travail du cardinal Noris, préfet de la Vaticane, publié en 1681 sous le titre de *Cenotaphia Pisana*, et qui contient, à propos de deux inscriptions de Pise, une étude des institutions municipales. Ce même cardinal Noris, qui était un très savant homme, a publié aussi une *Epistola consularis* (Bologne, 1683), dans laquelle est essayé, sur les consuls de l'an 29 à l'an 219 de notre ère, le travail de restitution chronologique que Borghesi, de nos jours, a repris pour tous les consuls. Reinesius écrivait, dès 1660, à Ruperti, des *Lettres sur les familles romaines*, où il donnait l'exemple d'un genre de travaux dont Borghesi devait aussi plus tard montrer l'importance capitale.

Digitized by Google

Mais le prince des épigraphistes du XVIIe siècle est, sans comparaison, Fabretti.

Raffaële Fabretti, né à Urbino en 1618, mort à Rome en 1700, consacra sa vie à étudier l'antiquité romaine. Il correspondait avec Spon, le seul, peut-être, qu'on puisse, à cette époque, placer sur la même ligne que lui. Il fit de sa maison un musée, où il réunit quatre cent trente monuments portant des inscriptions latines. Il avait été secrétaire du cardinal Carpegna, et fut nommé, par celui-ci, surintendant des Catacombes. Dès ce moment, fixé à Rome comme chanoine de Saint-Pierre, il se donna tout entier à la recherche des textes épigraphiques. Il vérifiait, sur les monuments de la ville, ceux qui étaient déjà connus ; il sondait les catacombes pour trouver les souvenirs des premiers chrétiens ; il parcourait sans cesse la campagne romaine, où il devint et resta légendaire. Son cheval, Marco Polo, s'était, dit-on, identifié avec la passion de son maître : il s'arrêtait de lui-même devant les pierres à inscriptions.

Fabretti a publié trois grands ouvrages : *De aquæductibus urbis Romæ dissertationes* (Rome, 1680, 2e éd., *ibid.*, 1788); *De columna Trajani syntagma, accedunt explicatio tabellæ anaglyphæ Homeri Iliadem continentis et Emissarii Lacus Fucini descriptio* (Rome, 1683); enfin, *Inscriptionum antiquarum quæ in ædibus paternis asservantur explicatio* (Rome, 1699). Le plus important est le dernier. La publication des monuments appartenant à l'auteur n'est que le prétexte du livre. Il n'en possédait que quatre cent trente et il en publie près de quatre mille six cents. Il ne faut cependant pas s'exagérer le mérite de Fabretti. On rencontre, dans son recueil, un bon nombre d'inscriptions suspectes. Il a adopté une classification analogue à celle de Gruter. Les tables sont insuffisantes. En un mot, il n'a pas découvert ce qui manquait aux hommes de son temps, les principes mêmes de la science. Mais, sur des points particuliers, dont quelques-uns ont de l'importance, il a pleinement réussi, il a fait d'heureuses découvertes. Sa collection d'inscriptions chrétiennes, qui en compte trois cents, est la plus forte qui eût encore été publiée. On n'avait guère recueilli jus-

Digitized by Google

que-là que les textes chrétiens en vers. Il a eu, en outre, le mérite d'attirer, le premier, l'attention sur les marques des briques romaines, auxquelles personne n'avait pris garde. Ces petits textes sont très précieux. Les briques portent, en effet, le nom du propriétaire de la briqueterie et la date de leur fabrication. Or, presque tous les monuments romains sont plus ou moins en briques, soit nues, soit cachées par un revêtement de stuc, de pierre ou de marbre. Les briques signées datent avec certitude le monument dont elles proviennent et peuvent servir en même temps à compléter ou à corriger les Fastes consulaires.

En recueillant ces parcelles de l'histoire, en ouvrant de nouveaux chemins à la curiosité et aux recherches, Fabretti a bien mérité de l'épigraphie. On ne pouvait attendre davantage d'un homme à qui manquait encore le grand instrument de la science, c'est-à-dire la vraie méthode.

Encore plus que celles de l'âge précédent, les collections du XVIIe siècle sont encombrées d'inscriptions fausses. Ligorio a fait tache d'huile. Les *Schedæ Barberinæ*, auxquelles Fabretti lui-même a fait de trop nombreux emprunts, appartiennent à ce faussaire. Les *Schedæ Vaticanæ* sont un peu moins suspectes, si quelque chose venant de lui mérite d'être pris au sérieux : Fabretti les a consultées. Gudius, dans son tome III, a beaucoup de textes *ligoriens*. De Ligorio proviennent encore les *Schedæ Sangermanianæ*, où a puisé Reinesius. Les *Schedæ Piccartianæ*, enfin, que Reinesius a aussi exploitées, sont des notes prises par Michel Piccart dans un certain manuscrit de Rome qui paraît aussi ligorien. Le travail de l'école moderne parviendra seul à expulser ce que le plus fécond des faussaires a fait entrer dans les anciens recueils.

Les travaux de tant d'épigraphistes mettaient au jour une foule d'inscriptions que Gruter n'avait pas connues. Son *Corpus* était insuffisant et, de plus, il devenait rare, les exemplaires s'en vendaient cher. Au commencement du XVIIIe siècle, un libraire d'Amsterdam, François Halma, résolut d'en donner une édition complétée. Celui qu'il choisit pour diriger cette œuvre était,

Digitized by Google

comme Gruter, philologue; mais il n'était pas intelligent comme Gruter l'avait été. Georges Græve (Grævius) mourut avant d'avoir fini sa tâche; elle fut achevée par Pierre Burmann et Holten, qui avaient travaillé avec lui. L'édition, publiée par eux, comprend 4 vol. in-folio (1707). Elle est fort belle : le papier est magnifique; des planches, œuvres de J.-J. Boissard, de Besançon, y figurent les monuments; on a pris soin de conserver la pagination de la première édition et le même nombre d'inscriptions par page, portant les mêmes numéros. Mais cette édition de Grævius, recherchée des bibliophiles et qui, en grand papier, atteint des prix élevés, est bien loin de valoir la première. Les auteurs ont manqué leur but. Ils avaient, à leur portée, les recueils manuscrits et imprimés faits depuis le temps de Gruter; ils avaient l'exemplaire de Gruter, avec des corrections de sa main; ils avaient un autre exemplaire corrigé par un homme encore plus compétent, Gudius; mais ils n'étaient pas capables de tirer parti de ces ressources, pas un des trois n'étant épigraphiste. Ils n'ont pas ajouté une seule inscription au *Corpus* primitif. Ils se sont contentés d'indiquer, après chaque inscription, le renvoi aux autres recueils, et c'est la seule utilité que présente leur travail. Ils corrigent parfois Gruter, mais le plus souvent c'est à tort. Boissard, qui a fait leurs planches, était un architecte. Il s'occupait beaucoup d'antiquités, mais n'y connaissait rien. Ses dessins, sans aucun caractère, sont d'une ridicule infidélité.

Cette seconde édition de Gruter, bien loin d'annuler la première, ne peut même pas la remplacer. L'ancienne est la seule que l'on cite, elle est toujours préférée à la seconde pour l'étude épigraphique des textes, et elle coûte infiniment moins.

Ce fut un malheur que Grævius et ses collaborateurs eussent si complètement failli à leur tâche. La science se débattit pendant tout le XVIIIe siècle dans les mêmes entraves qu'avant Gruter. Le nombre des inscriptions avait quadruplé depuis lui, Fabretti, seul, en ayant donné plus de quatre mille nouvelles; mais elles étaient dispersées dans un nombre infini de recueils, la

Digitized by Google

plupart sans tables suffisantes, comme celui de Fabretti, ou sans ordre, comme celui de Spon.

Malgré cette gêne, le XVIIIe siècle offrirait un nombre immense de noms d'auteurs et d'ouvrages à qui en ferait le catalogue.

L'Italie tient toujours le premier rang avec Vignoli, mort en 1753, qui publie la colonne Antonine; Bianchini, mort en 1729, astronome, qui publie cependant trois ouvrages d'épigraphie ; Passionei, qui édita les monuments réunis par son oncle, le cardinal Passionei ; Maffei, dont le *Museum Veronense*, 1749, a passé pendant longtemps pour le meilleur ouvrage épigraphique. Muratori, l'éditeur des *Rerum italianarum scriptores*, donne un *Novus thesaurus veterum inscriptionum*, auquel Donati, en 1754, ajoute un copieux supplément. Le P. Eduardo Corsini, l'auteur des *Fasti Attici*, essaie d'établir la *Series præfectorum urbis ab urbe condita ad annum usque* 1353, *sive a Christo nato* 600. (Pise, 1763.) Gabriel Castello, prince de Torremuzza, né à Palerme en 1727, publie avec un grand luxe les *Inscriptions siciliennes*. Le P. Oderico, jésuite, Olivieri degli Abbati, qui édita Cyriaque d'Ancône et les *Marmora Pisaurensia*; le P. Zaccaria, de Venise, avec ses *Marmora Salonitana*, ses *Excursus Litterarii* et son *Iter litterarium per Italiam*, 1767, méritent de n'être pas oubliés dans la foule des auteurs et des livres.

Foule nombreuse, car, à cette époque, l'érudition en Italie est devenue la grande mode; partout les hommes instruits, les amateurs recueillent les monuments antiques; des collections se créent, s'augmentent, puis sont mises au jour dans de luxueuses publications; les ouvrages locaux abondent; les mémoires sur des points de détail sont nombreux. Quant aux recueils, le plus grand nombre se rattache encore à l'ancien Gruter. Torremuzza adopte ses divisions. Muratori, dont le *Thesaurus* n'a pas moins de vingt mille numéros et n'est pas tout à fait divisé comme celui de Gruter, avoue néanmoins qu'après avoir eu la pensée de créer un *Corpus* général, il s'est résigné à ne faire qu'un supplément à

Digitized by Google

Gruter et à ses continuateurs. Ce *Thesaurus*, du reste, n'est nullement un chef-d'œuvre; l'auteur n'était pas épigraphiste; son recueil est fait négligemment; il reproduit, sans commentaire, sept ou huit fois les mêmes textes; ses transcriptions sont souvent inexactes; sa classification ne vaut rien; ses *Indices* sont bien au-dessous de ceux de Joseph Scaliger; enfin il a fait grand usage des *Schedæ Farnesianæ*, qui sont d'origine ligorienne, et on ne sait pas d'où provient ce qu'il emprunte à ses propres *Schedæ*.

Les ouvrages de cette époque sont de mérite très inégal. Il y en a de très mal faits : Gori, † 1757, très fécond et utile auteur qui a donné les inscriptions de l'Étrurie et étudié la sépulture des affranchis et des esclaves de la maison des Césars, est d'une négligence déplorable, et Guasco, conservateur du musée du Capitole, qui a publié les inscriptions de cette collection en 1775, a certainement rédigé le plus mauvais recueil qui existe.

Alessio Simmaco Mazzocchi, né en 1684 à Santa-Maria (Capoue), et mort à Naples en 1771, est peut-être, de tous ces savants, le seul comparable à Fabretti.

Ce n'est pas seulement un collectionneur, c'est un véritable archéologue. Il avait publié beaucoup d'ouvrages, tous justement estimés, dont plusieurs se rapportaient à l'épigraphie, et traitaient de questions quelquefois difficiles. Naturellement il n'est pas toujours heureusement inspiré; son traité : *De dedicatione sub ascia*, 1738, par exemple, dans lequel il rapporte et discute toutes les opinions sur la matière, se termine par l'exposé de la sienne, qui ne vaut pas mieux que les autres. Mais son mémoire : *In mutilum campani amphitheatri titulum aliasque nonnullas campanas inscriptiones*, 1727, et ses commentaires : *In regii Herculanensis musæi æneas tabulas Heracleenses*, 1754-1755, sont des ouvrages très sérieux. Le dernier est l'explication de deux lois, dont l'une est la *lex Julia municipalis*, que César fit passer en 45 pour donner aux colonies et aux municipes de l'Italie une constitution conforme à celle de Rome; le commentaire de Mazzocchi est encore aujourd'hui un des meilleurs ouvrages qu'on possède sur le droit municipal des Romains.

Digitized by Google

L'Espagne, au XVIIIe siècle, ne présente guère que la *Sylloge* des inscriptions de Catalogne, par Finestris de Montesalvo, 1762, dont les monuments sont reproduits par Florès au t. XXIV de l'*Hispania sacra*.

Les pays du Nord ne sont pas en arrière. La Suisse nous présente, avec d'autres, un des hommes les plus laborieux qui se soient occupés d'épigraphie. Gaspard Hagenbuch, de Zurich, connu surtout de son temps par ses *Lettres épigraphiques* au président Bouhier et à Gori, et par deux mémoires, d'ailleurs faibles, a laissé une masse de notes, qui représentent un travail prodigieux. Hagenbuch avait lu, plume en main, *tous les recueils* y compris les tables qu'il avait vérifiées, et pour lesquelles il avait fait des *errata* complets. Orelli, dans notre siècle, a beaucoup consulté ces papiers. La vérité oblige à dire qu'il y a surtout puisé des erreurs; tout ce qu'a écrit Hagenbuch est diffus, lourd, confus, presque incompréhensible; ses explications sont bizarres et dénotent un esprit faux. Tout autre est Hultmann, jurisconsulte hollandais, mort à vingt-neuf ans, laissant un écrit posthume qui témoigne d'autant de science que d'esprit: ses *Miscellanea Epigraphica* (Zutphen, 1758) sont des restitutions souvent heureuses d'inscriptions altérées dans Muratori. En Angleterre, on trouve des faiseurs de recueils, mais pas de vrais épigraphistes. Thomas Gale, en 1709, se contente d'insérer, dans son *Antonini Iter Britanniarum*, les inscriptions trouvées en divers lieux. Horsley, dans sa *Britannia Romana*, 1732, donne beaucoup d'inscriptions, mais assez mal reproduites. Pococke, 1752, et Chandler, 1774, ne sont que des voyageurs en Orient; ils publient, plus ou moins bien copiées, les inscriptions qu'ils ont vues, et tout cela est fort médiocre.

La France seule, au XVIIIe siècle, partage avec l'Italie l'étude sérieuse des inscriptions. Tout un groupe d'épigraphistes travaille avec succès dans le Languedoc et la Provence: Nîmes est leur centre commun. Là figurent le président Bouhier, le président de Valbonnais, deux Nîmois, Séguier et Ménard, tous amis des antiquités, connus par d'estimables travaux. Ils correspondent

Digitized by Google

avec les épigraphistes étrangers, avec Hagenbuch, avec des Italiens surtout; ils fournissent des textes à Muratori. Dans cette pléiade, le plus habile est Joseph Bimard de La Bastie, baron de Montsaléon, né à Carpentras en 1703, mort, malheureusement fort jeune, en 1742. Bimard de la Bastie, pour son temps, fut un érudit de premier ordre; c'est, après Spon, l'épigraphiste le plus savant de notre pays avant le XIXe siècle, et il avait une netteté d'esprit qui manquait à son devancier. Ses travaux sont des mémoires à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il fut associé à trente et un ans, des articles du *Journal de Trévoux* et des dissertations qui figurent dans le *Recueil* de Muratori, auquel il a fourni plus de sept cents textes. Il n'avait pas atteint, quand il fit ces dernières, toute l'expérience qu'il dut avoir plus tard; l'une d'elles est consacrée à l'étude d'une inscription fausse, dont il n'a pas vu la fausseté. Il était néanmoins supérieur à Muratori et aux autres. Il était en même temps très bon numismate; on lui doit une édition estimée de la *Science des Médailles* du P. Jaubert.

Pendant que tant de travaux se faisaient en Italie et en France, une grande œuvre semblait prête à réclamer le concours des savants; on songeait à un nouveau *Corpus*.

Ce grand projet était l'œuvre de deux hommes : un Italien et un Français. Le premier était un grand poète, qui, comme Léopardi dans notre siècle, était érudit et antiquaire, le marquis Scipion Maffei; le second, Jean-François Séguier, était fils d'un conseiller au présidial de Nîmes. Né en 1703, il n'était encore connu par aucun grand ouvrage; l'auteur du *Museum Veronense*, au contraire, avait publié en 1733, à Paris, les *Galliæ antiquitates selectæ*, où figuraient les inscriptions de Narbonne, mais d'après les copies de Séguier. Maffei avait rencontré Séguier à Nîmes, ils s'étaient attachés l'un à l'autre; Séguier le suivit dans tous ses voyages et ne le quitta qu'à sa mort. Dès 1732, ils avaient lancé le prospectus du recueil projeté, et, jusqu'en 1736, ils voyagèrent pour en recueillir les éléments. Maffei, depuis vingt années, s'occupait à réunir à grands frais des monuments antiques. On assurait

Digitized by Google

que, dans leurs voyages, lui et Séguier copièrent environ vingt mille inscriptions.

Malheureusement, Maffei eut moins de persévérance que d'ardeur. La publication de Muratori (1739-1742) le découragea, bien à tort, et il abandonna l'entreprise. Il légua à Vérone, sa patrie, sa collection de monuments, et se contenta de la publier sous le titre de *Museum Veronense*, en 1749. Cet ouvrage qui contient, dans trois appendices, des inscriptions étrangères au musée de Vérone, ne mérite pas sa grande réputation. Maffei était doué d'une rare pénétration, mais il avait un défaut, commun à beaucoup d'épigraphistes quand ils ont l'intelligence rapide et l'esprit impatient : il lisait avec sa pensée au lieu de lire avec ses yeux; il voyait sur la pierre ce qu'il y eût mis s'il avait été le graveur; il rejetait trop aisément comme faux ce qu'il ne parvenait pas à comprendre; et il corrigea souvent de travers les transcriptions scrupuleuses de Séguier.

Il est difficile de savoir ce qu'aurait été le *Corpus* exécuté par ces deux hommes. Par ce qu'ils en ont dit, nous savons qu'il aurait embrassé les inscriptions de l'antiquité grecque et latine, et que son plan n'aurait pas différé, par le principe ni par l'ensemble, du plan malheureux de Gruter.

Maffei était né en 1675, il mourut à Vérone en 1755. Il légua à Séguier ses manuscrits et sa bibliothèque, et celui-ci les apporta à Nîmes, où il continua ses travaux. En 1759, il restitua l'inscription de la maison carrée de Nimes, au moyen des trous des clous qui, dans l'antiquité, attachaient les lettres de bronze doré qui la forment : ce fut un de ses beaux succès. Pour ne pas perdre tout le travail fait en commun avec Maffei, il résolut de dresser un catalogue de toutes les inscriptions connues. Ce travail, qui est manuscrit, et se trouve à la Bibliothèque Nationale, se compose de 2 vol. gr. in-folio pour les inscriptions latines, et d'un vol. petit in-folio pour les inscriptions grecques. Les textes y sont en ordre alphabétique désigné chacun par ses premiers mots. Cet *Inscriptionum antiquarum index absolutissimus* ne peut être d'une grande utilité en lui-même, mais

Digitized by Google

eût été un document précieux pour la construction d'un *Corpus*.

Séguier fut nommé, en 1772, associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et il mourut à Nîmes en 1784. En mourant, il légua à l'Académie de sa ville natale sa maison et sa bibliothèque, comprenant celle de Maffei, ainsi que leurs manuscrits et leurs notes. Cette bibliothèque forme un des fonds de la Bibliothèque de la ville de Nîmes, qui est ainsi la plus riche de France en ouvrages épigraphiques anciens.

Parmi les manuscrits laissés par Maffei se trouve celui d'un ouvrage que Donati a publié dans son supplément à Muratori. C'est l'*Ars critica lapidaria*, en trois livres, dans lesquels Maffei s'est efforcé de donner un traité d'épigraphie. Il y fait preuve de sagacité, et l'on y reconnaît une vigueur d'esprit remarquable, mais la science n'était pas encore mûre pour une théorie, et Maffei, poète, érudit, diplomatiste, voyageur, n'était en somme qu'un amateur; il n'était pas assez spécialiste, et son œuvre aujourd'hui ne peut servir à rien.

Elle fut suivie, en 1770, d'un ouvrage du P. Zaccaria, portant le titre audacieux d'*Istruzione antiquaria lapidaria, ossia introduzione allo studio delle antiche iscrizioni, in tre libri proposta*. C'était un manuel d'épigraphie *ex professo*. Il est à peine nécessaire de dire qu'il ne justifie guère son titre. Le P. Zaccaria était épigraphiste, mais nullement en avance sur son temps.

Plus qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, le XVIIIe siècle chercha et étudia les inscriptions chrétiennes. Ceux de ces textes épigraphiques qui sont postérieurs à la chute de l'empire romain avaient de tout temps rempli les recueils, mais ceux des premiers âges de l'Église, ceux des catacombes, par exemple, ne furent étudiés que fort tard.

C'est comme surintendant de la Rome souterraine que Fabretti s'était trouvé à même de faire le premier bon recueil d'inscriptions chrétiennes. Avant lui Bosio, mort en 1629, en avait recueilli un bon nombre dans sa *Roma sotterranea*, et Margarini, en 1654, avait donné les *Inscriptiones antiquæ Basilicæ Sancti Pauli ad viam Ostiensem*. Au XVIIIe siècle, Boldetti et Marangoni,

Digitized by Google

tous deux *custodi* des catacombes, publièrent des recueils et des études et réunirent des collections; mais le plus important des épigraphistes chrétiens de cette époque est un jésuite, le P. Lupi (1695-1737). Sa dissertation sur l'épitaphe du martyr Sévère, 1734, est un savant traité d'épigraphie chrétienne ; ses *Dissertazioni*, *Lettere ed operette*, publiées après sa mort par le P. Zaccaria, 1785, sont remplies de vues très justes. Il a fait pour l'épigraphie chétienne ce que Marini a fait pour l'épigraphie romaine au commencement de notre siècle; il en a esquissé le plan méthodique et commencé, pour ainsi dire, la construction.

Si l'on embrasse d'un seul coup d'œil le travail épigraphique du XVIIIe siècle, on est frappé de sa dissémination. Il n'y a point d'écoles, à peine y a-t-il des groupes. Les théories scientifiques commencent à peine à se produire et demeurent inutiles comme des essais prématurés. Il n'existe aucun travail d'ensemble; le *Corpus* de Gruter, autour duquel avait gravité tout le mouvement du XVIIe siècle, est maintenant insuffisant pour servir de centre commun; la seule tentative pour le remplacer avorte; chacun travaille à peu près au hasard, l'un en savant, l'autre en amateur, et de ces efforts incohérents sortent plutôt des matériaux que des œuvres. Cependant tous ces érudits ne se sont pas bornés à faire des recueils. Le XVIIe siècle ne leur a pas légué la science telle qu'il l'avait trouvée, alors qu'on croyait tout fini quand on avait lu une inscription en traduisant tant bien que mal ses abréviations et ses sigles, et en déterminant son âge par le caractère des lettres. Ils ont voulu interpréter, comprendre, expliquer; ils ont cherché à lire dans les textes la vie politique et sociale de l'empire romain; des hommes comme Mazzocchi, Bimard, Séguier, Maffei même, ne sont pas à dédaigner. Mais, en somme, tous les chercheurs sont demeurés devant les textes comme devant une porte fermée; comme ils n'unissaient point leurs forces, ils ne pouvaient pas la forcer, et aucun d'eux n'en a trouvé la clef. Ils sont donc tous restés dehors. Les plus habiles, à force de patience, ont entendu ou deviné quelque chose. Mais la science a peu marché : des épigraphistes du XVIIIe siècle, aucun

Digitized by Google

n'est plus avancé que ne l'était, cent ans plus tôt, Fabretti. La plupart, comme ses contemporains, ne nous donnent guère, à vrai dire, qu'un certain nombre de textes nouveaux. Leurs ouvrages ne seront plus lus, le jour où le dernier volume du *Corpus* de l'Académie de Berlin aura donné, revue, corrigée et débarrassée de ce qui vient d'eux, la dernière inscription qu'ils présentent.

M. R. DE LA BLANCHÈRE.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LA

CHÂSSE DE SAINTE GENEVIÈVE

La châsse de sainte Geneviève est le monument de l'orfèvrerie le plus intimement lié à l'histoire de Paris. Au dire des monographes qui se sont occupés soit de l'abbaye de Sainte-Geneviève, soit de la ville de Paris, c'était l'objet d'art dont la capitale de la France était le plus fière, tant par sa richesse incomparable que par la perfection artistique de son exécution. Il est généralement reçu qu'elle fut l'œuvre de saint Éloi, à ce point même que, lors de sa destruction par la commune de Paris, le *Moniteur* la déclara sortie de l'officine de l'illustre orfèvre.

Il importe de rétablir la vérité et de démontrer que saint Éloi n'a jamais fait de châsse pour les reliques de sainte Geneviève. Sa coopération à l'édification du tombeau de la sainte dut consister à élever au-dessus de la tombe, plus d'un siècle après sa construction, une ornementation quelconque, probablement un *ciborium*, assez semblable à celui qu'il exécuta pour le tombeau de saint Martin, à Tours.

Nous verrons comment et à quel moment le travail de saint Éloi dut disparaître, et enfin nous raconterons l'histoire de la construction et des réparations de la fameuse châsse de sainte Geneviève, jusqu'en 1793, époque où elle fut envoyée à la fonte[1].

Quoique l'historique de cette châsse ne rentre pas précisément dans l'étude des œuvres de saint Éloi, nous n'avons pas hésité à le faire, parce qu'il est d'un haut intérêt de connaître les détails de l'existence d'un objet dont Paris fut toujours fier et que nous n'avons pas cru pouvoir mieux démontrer l'erreur de ceux qui

1. 4 frimaire, an II.

Digitized by Google

l'attribuent à saint Éloi, qu'en en racontant l'histoire entière; et enfin parce que le monument, décoré par saint Éloi, pour recouvrir les reliques de la sainte fut remplacé par cette châsse, dont nous allons restituer les transformations successives.

La date de la mort de sainte Geneviève n'est pas certaine, mais il est vraisemblable que cette sainte mourut quelque temps avant Clovis[1]. Ce prince fit déposer son corps dans la crypte[2] de l'église des Saints-Apôtres[3], sur la montagne, dont il avait ordonné la construction en son honneur et probablement même avec l'idée d'y placer ses reliques[4]. Mais Clovis étant mort avant d'avoir vu terminer la basilique, ce fut sainte Clotilde qui continua l'œuvre du roi.

Nous n'avons rien trouvé sur la construction, ni sur la forme du tombeau durant les premiers temps qui suivirent la mort de la sainte; nous savons seulement qu'une lampe brûlait devant son sépulcre[5].

Vers 635[6] saint Éloi s'occupa d'orner le tombeau de la sainte; de nombreux écrivains ont même affirmé qu'en ce temps-là saint

1. Voir Köhler, *Bibliothèque de l'École des hautes études*, 48e fascicule, Paris, Wieweg, 1881, *Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève*, p. LII.

Un grand nombre d'hagiographes ont, sur des calculs qui ont paru peu sérieux à M. Köhler, fait mourir Geneviève après Clovis. (Voir entre autres, Mignot, *Journal de Verdun*, Paris, 1763, t. II, p. 46 et suivantes. Observations sur quelques endroits de l'Histoire de France, de Vély.)

Nous adoptons pleinement la manière de voir de M. Köhler, car la vie de sainte Geneviève nous apprend que Clovis éleva une basilique *en l'honneur* de sainte Geneviève, ce qui ne permet pas de supposer que ce fut du vivant de la sainte. Bolland : *Vita sanctæ Genovefæ*, t. XI, 53.

2. *Histoire de ce qui est arrivé au tombeau de sainte Geneviève*, par le P. Carpentier. Paris, Coustelier, 1697, p. 2.

Du Breul, *Antiquités de Paris*, 1712, p. 262.

3. Grégoire de Tours, *De gloria confessorum*, c. XCI et *Historia Francorum*, l. IV, c. I.

4. Köhler, *loco citato*, p. LII, note 2.

Voir *apud* Bolland : *Vita sanctæ Genovefæ*, « quin etiam honoris ejus gratia basilicam ædificare cœperat que post discessum ejus studio precellentissime Croticholdis reginæ celsum extulit edificata fastigium. »

5. *Apud* Bolland : *Miracula sanctæ Genovefæ post mortem auctore anonymo*, 3 janvier, p. 147.

6. L'abbé Lebeuf, édition Cocheris. Paris, 1864, t. III, p. 579.

Digitized by Google

Éloi avait construit une châsse destinée à contenir les reliques de sainte Geneviève[1].

L'abbé Lebeuf[2] relève cette erreur : il démontre que si saint Éloi avait fait une châsse pour sainte Geneviève, il aurait fallu retirer ses restes du tombeau pour les mettre dans la châsse, ce qui est inadmissible en présence du silence des hagiographes qui parlent sans cesse des translations de reliques et qui n'auraient pas manqué de rapporter celle qui aurait été nécessitée par les travaux de saint Éloi, surtout eu égard à l'importance artistique et politique de l'auteur des travaux, signalés par tous les textes ; au contraire, le saint orfèvre dut décorer d'ornements d'or et d'argent le baldaquin qui surmontait la tombe : il est difficile, croyons-nous, d'interpréter mieux ce terme de saint Ouen, *fecit tumbam*[3] ; le tombeau devait consister en un cercueil de pierre, comme ceux de cette époque, et au-dessus desquels s'élevait un couronnement en bois ou *ciborium*[4]. C'est probablement ce *ciborium* que saint Éloi orna de plaques d'or et d'argent décorées de rinceaux[5], de filigranes, de pierres précieuses ou

1. Baillet, *Recueil des vies des saints*. Paris, 1739, 8 vol. in-4, t. II, p. 48, est considéré comme le principal auteur de cette assertion.

2. T. II, p. 579, édition Cocheris. Voir aussi Carpentier, déjà cité, p. 2.

3. *Apud* d'Achery, liv. I, ch. XXXII.

4. Il existe à la bibliothèque Sainte-Geneviève un manuscrit du Père génovéfain du Molinet (Hf 21 in-folio), qui contient une histoire très détaillée de l'abbaye de Sainte-Geneviève, écrite en 1660, dans un texte assez peu clair. L'auteur, après avoir démontré que le corps de la sainte avait dû rester jusqu'à l'arrivée des Normands, dans le cercueil en pierre où il avait été placé, semble ensuite admettre que saint Éloi ouvrit le tombeau, qu'il en retira les reliques pour les placer dans une châsse de métal et de pierres précieuses, et qu'il remit cette châsse à même dans le cercueil de pierre.

Cherchant à démontrer que saint Éloi a réellement fait une châsse, il déclare, comme preuve à l'appui, que de son temps on voyait encore, dans la châsse de 1242, une partie d'orfèvrerie filigranée, qui semblait remonter à l'époque mérovingienne. A ce fait, qui nous paraît certain, puisque le Père du Molinet a été témoin oculaire de ce qu'il raconte, nous n'opposerons aucune contradiction, et l'on verra dans le texte comment la chose s'explique d'elle-même et qu'elle n'infirme en rien, bien au contraire, l'avis de l'abbé Lebeuf.

Nous avons cru devoir mettre en regard de l'opinion du Père du Molinet celle de l'abbé Lebeuf, et nous n'hésitons pas à déclarer que nous nous rangeons complètement à l'avis de ce dernier.

5. Voir le texte si clair de l'abbé Lebeuf au passage déjà cité, t. II, p. 579 de l'édition Cocheris.

Digitized by Google

d'ivoire, en un mot, des matières les plus riches et de l'ornement le plus artistique de l'époque.

A tous les textes que nous avons déjà cités à propos du tombeau de saint Martin, pour démontrer qu'en Gaule, à l'époque mérovingienne, les sépultures des saints étaient recouvertes de baldaquins, nous ajouterons l'opinion exprimée par M. Albert Lenoir, de l'Institut[1] :

« *Ciborium propitiatorium, umbraculum, tegimem altaris.* — Aux angles de l'autel s'élevaient quatre colonnes réunies à leurs sommets par des architraves ou des arcs ; un simple plafond, un toit ou une coupole surmontait l'édicule : cet ensemble formait ce que les auteurs nomment CIBORIUM. »

Au dire de M. Lenoir « des rideaux placés entre les colonnes permettaient de masquer l'autel et l'officiant, pendant une partie de la cérémonie religieuse, et faisaient de l'ensemble du *ciborium*, un véritable tabernacle. » A ce propos le savant académicien rappelle ce texte de Pausanias : « Les Sicyoniens élèvent sur leurs tombeaux quatre colonnes qui soutiennent un toit en forme d'ailes déployées et penchées, comme la couverture de nos temples. »

Le *ciborium* était donc chez les anciens, un monument funéraire que les chrétiens, suivant l'usage, appliquèrent, au ve siècle, à la décoration de l'autel, et le monument antique retrouvé à Bourges[2] n'était lui-même qu'une réminiscence des monuments grecs anciens.

« Le *ciborium*[3] fut d'abord simple, comme on le voit sur la mosaïque de Ravenne, exécutée, en 451, sous l'exarchat de Néon (*Neone Ravennatensi præsule*); la matière répondait aussi à cette simplicité : le pape Sergius, en 687, renouvelait à Rome celui de l'église Sainte-Suzanne, qui avait été d'abord en bois *quod ante ligneum fuerat*[4]. »

1. *Architecture monastique* (Collection des documents inédits de l'histoire de France), t. I, p. 198.
2. Voir *La messe*, par M. Rohault de Fleury, tome II, pl. XC.
3. Albert Lenoir, *Architecture monastique*, page 201.
4. Anastase le bibliothécaire. Sergius (*Patrologie*, de Migne), t. I, p. 891.

Digitized by Google

On remarquera que l'existence du *ciborium* de bois en Italie correspond bien, comme époque, à ceux que saint Éloi décorait ou qui existaient déjà avant lui.

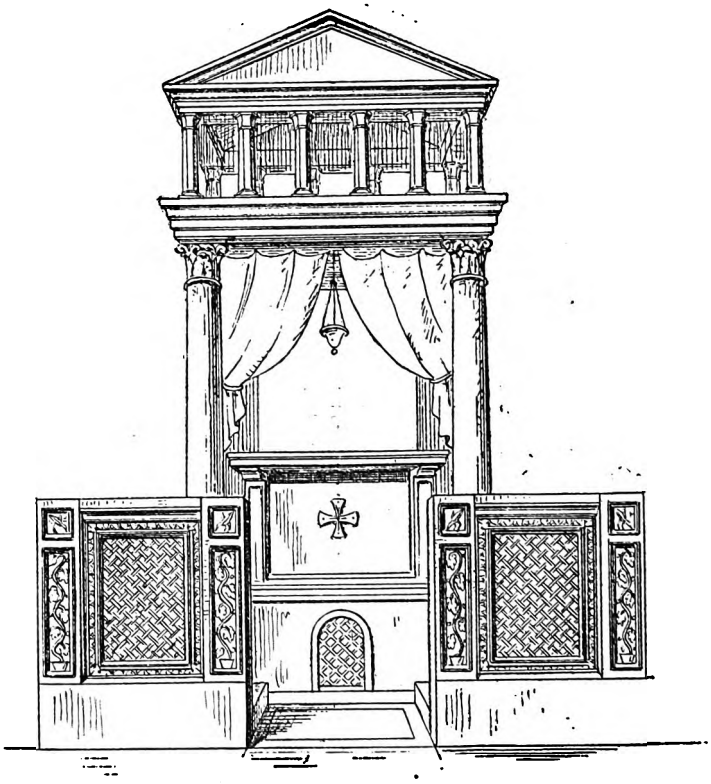

CIBORIUM DE SAINT-CLÉMENT, A ROME
Restitution de M. Albert Lenoir.

Nous reproduisons comme indication la planche du *ciborium* de Saint-Clément, à Rome, que M. Albert Lenoir donne dans son livre.

Le tombeau de sainte Geneviève devait donc être, à notre avis, surmonté du *ciborium*, construit en bois et décoré des matières les plus riches, lorsqu'en 845 les Normands remontèrent le cours de la Seine et s'approchèrent de Paris. Les moines ouvrirent alors le sépulcre, en retirèrent les reliques, les déposèrent dans un cer-

Digitized by Google

cueil de bois et les transportèrent successivement à Athis, à Draveil et à Marisy[1] où elles restèrent pendant quelque temps; lorsque les Normands disparaissaient, on rapportait la châsse à Sainte-Geneviève, et aussitôt que leur approche était signalée, on la retournait à Marisy. En 857, les Normands revinrent plus nombreux, ils pillèrent et détruisirent la ville; l'abbaye des Apôtres fut entièrement brûlée, le 28 décembre[2] le corps de sainte Geneviève avait encore été soustrait à leur profanation et transporté au loin; il resta hors de Paris jusqu'en 863[3]. A cette date les Normands ayant de nouveau disparu les reliques rentrèrent solennellement dans la nouvelle église qu'on avait reconstruite sur les ruines de la première. Il est à supposer que le tombeau de sainte Geneviève avait été placé jusque-là dans l'église souterraine, et que ce ne fut qu'après cette nouvelle translation que ses reliques furent déposées sous le grand autel[4]. Ce fut là qu'en 887, lors du siège de Paris, on vint les chercher pendant un combat acharné et que leur vue enflamma le courage des Parisiens à un tel point qu'ils rejetèrent les Normands hors des murailles.

Ce fait, si souvent relaté, fut le point de départ de ces fameuses processions des reliques de la patronne de Paris que l'on a faites dans toutes les occasions critiques, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle[5].

A partir de cette date les reliques restèrent dans la basilique et, vers le XIe siècle, le coffre de bois qui les contenait fut mis en vue dans l'église et par conséquent exposé d'une manière per-

1. *Miracula sanctæ Genovefæ post mortem*, apud Bolland.
Baronius, *Annales*, XIV, 322, 374.

2. *Miracula*, apud Boll. « Per quinque annos curricula mansit extra propriam sedem. »

3. *Annales de Saint-Bertin*, année 857. Édition Dehaisne, publiée par la Société de l'Histoire de France, p. 91.

4. Carpentier, déjà cité, p. 2 et suiv.

5. Voir la liste des dates des processions dans l'*Abrégé historique de la construction de la châsse de sainte Geneviève.*
Il y a de nombreuses plaquettes sur ce sujet. Elles sont mentionnées dans la bibliothèque du P. Lelong, t. I, p. 289.
De processione reliquiarum S. Genovefæ anno 1206, auctore anonymo qui præsens interfuit. P. Labbe, *Nova Bibliotheca*, t. I, p. 662 et 663.

Digitized by Google

manente aux yeux des pélerins. On avait prétendu que le chef de sainte Geneviève avait disparu; un grand nombre d'évêques furent convoqués pour faire une constatation solennelle de la présence des reliques; l'archevêque de Sens présida cette cérémonie et il montra au milieu des plus vives acclamations les reliques intactes à une foule considérable venue de tous les environs[1].

Jacques de Dinant[2] nous appprend qu'à ce moment des dons nombreux avaient permis d'orner richement le coffre de bois et probablement même de le couvrir de plaques d'orfèvrerie et de le convertir en châsse, car nous voyons, sous Philippe-Auguste, une épître d'Étienne de Tournay, abbé de Sainte-Geneviève, remerciant un prélat du don qu'il avait fait d'or et de pierreries pour l'ornementation de cette châsse[3]. Mais, en 1230, sous saint Louis, ce coffre s'était endommagé à un tel point que l'abbé Herbert résolut de faire établir une nouvelle châsse d'une richesse incomparable[4]. La mort étant venue le surprendre, ce fut à l'abbé Robert de La Ferté-Milon qu'échut le soin d'achever son œuvre.

On employa, à la confection de cette nouvelle châsse, 193 marcs et demi d'argent et 8 marcs 4 onces d'or pour la dorure. Bonnard, le plus ancien des orfèvres parisiens dont l'histoire nous ait conservé le nom[5], fut chargé de cette œuvre et il reçut en paiement la somme de 200 livres parisis pour la façon et les pierres précieuses qu'il eut à fournir pour achever de la décorer sur toutes les faces. Ce fut le frère Thomas, cellerier, qui lui paya cette somme. Le prix total de la châsse était de 771 livres parisis; les

1. *Vie de sainte Geneviève écrite en latin dix-huit ans après sa mort*, traduite par le P. Lallemand. Paris, Antoine Dezallier, 1683, p. 100.

2. D'après l'abbé Lebeuf, J. de Dinant, évêque d'Arras, serait l'auteur d'un traité de translation du corps de sainte Geneviève. Nous n'avons pu retrouver ce traité. Voir pour Jacques de Dinant : *Gallia Christiana*, t. III, p. 332.

3. *Abrégé historique de la construction de la châsse de sainte Geneviève*, déjà cité.

4. *Vie de sainte Geneviève*, par Pierre Juge. Paris, 1586.

5. Dans la liste des maîtres orfèvres parisiens que publiera incessamment à la Société des Bibliophiles Français, M. le baron Pichon, le nom de Bonnard se trouvera en tête de plus de vingt mille noms d'orfèvres de Paris recueillis par le savant président des Bibliophiles Français.

Digitized by Google

193 marcs d'argent revenaient à 435 livres, à raison de 45 sols parisis le marc, les 8 marcs 4 onces d'or à 436 livres, à 16 livres par marc; à ce prix on doit encore ajouter la façon des pieds de la caisse, qui étaient des lions en cuivre doré et qui avec le tabernacle avaient coûté 40 livres[1].

Cette châsse passait au moyen âge pour être une des curiosités de Paris et valut à son auteur, Bonnard, une telle renommée entre les orfèvres que son nom figure souvent à côté de celui de saint Éloi.

Les principaux donateurs avaient été Godefroy (?)[2], Robert de Courtenay qui donna 10 marcs d'argent; Hugues d'Athis, grand panetier de France, 20 livres; Nicolas de Roye, évêque de Noyon, 80 livres; Guillaume de Sainte-Marie, évêque d'Avranches, 20 livres[3].

La forme de ce reliquaire ne nous a été conservée que par quelques gravures du XVIIe siècle et on ne peut guère se fier à ces reproductions d'objets d'art, qui ne sont souvent que des calomnies gravées[4].

Si le monument nous fait défaut, nous avons été assez heureux

1. Du Breul, *Antiquités de Paris*. 1712, p. 262. La plupart des détails rapportés par Du Breul et les autres auteurs sont tirés du Cartulaire de Sainte-Geneviève.

Sciant omnes, tam præsentes quam futuri, quod in opere capte Beate Genovefe, de quo superius sermo habetur, continentur IXXX et XIII marche et dimidia marcha argenti, qui costaverunt CCCC et XXXV libras, ad rationem XLV solidorum parisiensium pro marcha. Continentur etiam in dicto opere VIII marche et dimidia marcha auri, que constaverunt VIXX et XVI libras parisiensium, ad rationem XVI librarum parisiensium pro marcha. BONARDUS *autem, qui construxit dictum opus, recepit pro labore suo, et pro lapidibus pretiosis in dicto opere contentis, per manum fratris Thome tunc temporis cellerarii, CC libras parisiensium.*

Summa totius expense pro dicta capsa, VII^c et LX et XI libre paris., excepto tabernaculo et canibus de cupro, qui sustinent dictam capsam, que constaverunt LX libras et amplius.

(Extrait du Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, XIIIe siècle, conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, page 280, année 1242.)

Ce passage a été publié dans les *Archives de l'art francais*, par M. T. Bonnin, vol. IX, page 55.

2. L'abbé Lebeuf, déjà cité, t. I, p. 476.

3. *Histoire de sainte Geneviève*, traduite par le P. Lallemand, page 107.

4. Didron, *Annales archéologiques*, t. VI, p. 30.

Digitized by Google

pour trouver des documents indiscutables, qui nous ont permis de reconstituer l'œuvre la plus célèbre de l'Orfèvrerie française au moyen âge.

Il existe, à la bibliothèque de l'Arsenal, un inventaire fait en 1614, par Pierre Nicolle, orfèvre à Paris, l'un des trois orfèvres parisiens, qui avaient réparé la dite châsse, comme nous le verrons plus tard[1].

En outre, Me Tolu, notaire à Paris a bien voulu nous donner communication du contrat passé le 19 février 1614, entre trois orfèvres parisiens et les religieux de l'abbaye de Sainte-Geneviève[2]. Ce contrat fort intéressant, indique avec plus de précision encore que l'inventaire de 1614, les différentes parties de la châsse. Elle avait, au dire de plusieurs écrivains qui ont pu la contempler encore, avant 1793, la forme d'une église. Le contrat de 1614 nous donne ses dimensions.

Elle était longue de quatre pieds et haute de deux pieds.

Le frontal était formé d'une longue frise découpée à jour dans le style des peintures des portes de Notre-Dame. On voit des frises du même genre sur la châsse de saint Taurin à Évreux, et surtout sur celle des Rois mages à Cologne. Sur les deux faces en long de la châsse étaient les figures des douze apôtres dans douze niches formées de colonnes surmontées d'un chapiteau sur lequel venaient s'arc-bouter des ogives découpées à jour. Les douze apôtres étaient en ronde bosse, et devaient ressembler aux figures de la Sainte-Chapelle[3].

1. M. Paul Lacroix a publié une copie fort défectueuse de cet inventaire dans la *Revue universelle des arts*, tome VI (d'après le n° A' 2874). L'original de cet inventaire paraît être conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Ms. QF 7.

2. Acte passé devant Mes Charles et Saulnier, notaires à Paris, le 19 février 1614.

3. Pour nous, nous n'avons pas hésité à donner comme type aux figures d'apôtres de la châsse de sainte Geneviève, les figures de la Sainte-Chapelle, parce que d'abord elles sont identiquement de la même époque, ensuite parce qu'elles sont parisiennes comme la châsse, et enfin parce que leur style pouvait être rendu avec facilité et avec un caractère tout particulier au moyen d'un métal travaillé au coquillé; tel était en effet le genre de procédé que l'on employait pour toutes les figures exécutées avec un métal mince.

Au premier abord cette théorie peut paraître assez peu vraisemblable;

Digitized by Google

Les apôtres étaient dans l'ordre suivant. En regardant la châsse par un des petits côtés que nous appellerons la première face : saint Pierre, saint André, saint Jean, saint Jude, saint Mathieu et saint Thomas. Sur la deuxième face, c'est-à-dire à droite : saint Paul, saint Jacques le Majeur, saint Jacques le Mineur, saint Simon, saint Barthélemy et saint Philippe.

Dans la partie antérieure de la première face (petit côté) formée en triangle par la toiture, et séparée du bas par une frise, était la figure de Dieu le père, tenant dans ses mains une boule comme simulacre du monde. Au-dessous était représentée la scène de saint Germain et saint Loup rencontrant à Nanterre, Geneviève alors enfant, et lui remettant comme gage de la consécration de sa vie à Dieu une petite pièce de monnaie qu'ils lui attachèrent au cou en guise de médaille. Sainte Geneviève était entre les deux évêques, représentée comme la légende la montre toujours au moyen âge, tenant à la main un cierge qu'un ange voltigeant au-dessus de sa tête, allume, tandis que de l'autre côté, un diable cherche, en soufflant dessus, à en éteindre la flamme[1].

A sa droite était saint Germain et à sa gauche saint Loup ; tous deux ont la mitre sur la tête, et tiennent de la main droite une crosse et de la main gauche un livre. Sur le troisième côté (petit

nous savons en effet que presque toutes les châsses des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, comme celle de sainte Geneviève, celle de Cologne, celle de saint Germain des Près, celle de Nesles la Reposte, etc., etc., avaient sur les bas côtés les douze figures d'apôtres. Il paraît à peu près certain que la plupart de ces châsses étaient exécutées non pas en argent, mais en bronze doré et très souvent émaillées; un même moule servait fort souvent pour l'exécution de ces figures qui par ce fait se retrouvaient identiques. On en a comme preuve les diverses figures d'apôtres exécutées en relief sur une plaque d'émail champlevé dont on voit des spécimens à la galerie d'Apollon, au musée de l'Ermitage (Collection Basilewski), et enfin actuellement à l'exposition rétrospective de Limoges. Mais là le cas est absolument différent puisque, nous l'avons dit, la châsse était en argent doré, et en raison de la rareté de l'exécution d'un pareil monument en métal précieux, les figures n'avaient pas été fondues, mais bien exécutées sur un modèle unique. On voit donc qu'il est impossible d'indiquer quelles étaient exactement les figures des apôtres, et, en signalant celles de la Sainte-Chapelle comme devant être peu éloignées du style de la châsse de sainte Geneviève, nous croyons avoir adopté l'opinion la plus vraisemblable.

1. Voir Cahier et Martin, *Caractéristique des Saints*, t. I, p. 42.

Digitized by Google

côté), faisant face à la partie que nous venons de décrire, était représentée en haut, dans la partie supérieure, une Vierge tenant dans ses bras l'enfant Jésus ; au-dessous sainte Geneviève toujours avec son cierge, ayant à sa droite le roi Clovis, et à sa gauche sainte Clotilde.

Nous arrivons maintenant à la description de la toiture ou du dessus, parce que les documents cités plus haut et que l'on trouvera aux pièces justificatives sont bien moins explicites dans les indications relatives à ce qu'ils appellent le dôme. Par le mot de dôme on peut facilement entendre la toiture d'une maison ; du reste il suffit de se rapporter au *Dictionnaire de la langue française du* XVIIe *siècle*, pour voir en outre que c'était le terme technique dont les orfèvres se servaient pour désigner la partie supérieure des objets de métal qu'ils fabriquaient.

A notre avis, sur chaque côté de la toiture étaient trois médaillons quatrilobés ; celui du centre représentait d'un côté, la figure de sainte Geneviève en ronde bosse, et ceux de droite et de gauche, les miracles de la sainte, entre autres celui où elle rend la vue à sa mère. Du côté opposé la disposition était la même, avec cette différence que le médaillon du centre représentait la figure de saint Martin, l'apôtre des Gaules ; les médaillons qui étaient également à droite et à gauche reproduisaient toujours avec des figures en ronde bosse, des miracles attribués à notre sainte.

De chaque côté des médaillons centraux (ceux de Sainte-Geneviève et de Saint-Martin) devaient être deux anges de face, et les médaillons de droite et de gauche représentant les miracles, devaient être soutenus chacun par deux anges qui se présentaient de profil. C'est du moins, d'après les textes précités, la seule façon dont il nous a été possible de restituer cette partie de la châsse.

Aux quatre extrémités de la châsse étaient des tourelles telles que l'on en voit à presque tous les monuments du XIIIe siècle.

C'est d'après ces données que nous la présentons sur les planches ci-contre, telle que nous croyons qu'elle fut exécutée, en 1242, par Bonnard.

Digitized by Google

Le coffre était fabriqué en bois de chêne entièrement recouvert de lames d'argent très minces, dont la décoration était obtenue soit par l'étampage, soit par le repoussé. Les figures étaient évidemment faites au coquillé, excepté celles du petit médaillon de la toiture qui, en raison même de leur peu de relief, devaient avoir être faites au repoussé.

De nombreux fidèles avaient apporté des pierres précieuses, des morceaux de verre antique, des fragments d'émaux translucides ou bien des émaux de basse taille. Toutes ces pièces avaient été appliquées par Bonnard sur les diverses parties de la châsse. Ainsi la mitre des évêques, leurs chasubles, la poitrine des différentes figures de sainte Geneviève, sa robe, ses couronnes et celles de sainte Clotilde et de Clovis, ainsi que tous les ornements, attributs, vêtements des apôtres étaient constellés de pierres les plus diverses et de camées antiques, tandis que les frises, les montants, les fonds, les espaces libres de la toiture recevaient ces différents ornements suivant le goût de l'époque. C'est là que nous ferons remarquer que lorsque le Père du Molinet écrivit son *Histoire de sainte Geneviève*, il put voir encore fixés sur la châsse un certain nombre de bijoux mérovingiens en verroterie cloisonnée ou en filigrane.

Le trésor de Trèves possède des reliquaires du moyen âge où l'on voit des fibules de verroterie rouges cloisonnées d'or. La châsse des Rois mages est encore littéralement couverte de petites pièces d'émaux cloisonnés, de camées antiques, de pierres précieuses et de verreries des premiers siècles. Il serait trop long d'indiquer ici les objets divers dont nous avons trouvé trace, et de signaler les endroits où ils étaient appliqués.

Pour nous, loin d'augmenter la décoration de la châsse, toutes ces pièces ajoutées au monument du meilleur goût pouvaient entièrement répondre au dicton populaire, « et se trouver là comme des cheveux sur de la soupe. » Beaucoup de ces pierres du reste, furent ajoutées après coup lorsque, par dévotion, quelques fidèles venaient les offrir à la Patronne de Paris : nous aurons l'occasion de voir, de 1614 à 1793, plusieurs donations

Digitized by Google

de plus grande valeur en pierres précieuses qui furent immédiatement serties sur la châsse.

Le 28 octobre 1242, eût lieu la translation des reliques; on la fit la nuit pour éviter le concours du peuple. Les religieux étaient pieds nus; après avoir recité les prières, ils posèrent l'ancienne châsse sur le maître-autel, on en tira un grand coffre de bois qu'on ouvrit et dans lequel étaient les ossements enveloppés de langes et de satin blanc.

L'abbé Robert de La Ferté-Milon prit le chef de la sainte, le baisa, le donna à baiser aux assistants et le remit dans le coffre; cette caisse fut alors placée dans la nouvelle châsse.

La châsse fut souvent promenée à différentes époques dans Paris; elle traversa heureusement les temps troublés de la Réforme. Mais sous Louis XIII, elle était de nouveau détériorée, « gâtée et rompue en plusieurs endroits[1]. »

Benjamin de Brichanteau, évêque de Laon, était alors[2] abbé de Sainte-Geneviève, il s'occupa de la réparer en l'enrichissant encore. Il fit un appel à la charité des Parisiens qui répondirent en masse; il reçut des diamants, des agates et une émeraude « en table » estimée 26,000 livres, des bagues, des joyaux divers et des dons du roy [3].

Mais ce fut surtout la reine Marie de Médicis qui fit à la sainte le cadeau le plus riche, elle donna un bouquet ovale d'un demi-pied de haut : « les deux faces n'étaient qu'un tissu de fleurs d'or émaillées qui portaient un diamant sur chaque feuille : du milieu de chaque fleur sortait un autre diamant en forme de bouton, au haut du bouquet était une croix de soixante diamants fort nets et assez épais : le milieu à jour était orné d'une pendeloque, d'un saphir bleu, le plus beau qui se pouvait voir[4] ».

La duchesse de Savoie (fille de Henri IV) suivit l'exemple de

1. *Abrégé historique de la construction de la châsse de sainte Geneviève.*
2. 1614.
3. *Antiquités et Remarques de la châsse de Madame Sainte Geneviève.* Paris, de Heuqueville et Soly, 1625, p. 22.
4. *Histoire de ce qui est arrivé au tombeau de sainte Geneviève*, par le P. Carpentier.

Digitized by Google

la reine-mère et donna une croix d'or ornée de sept turquoises d'une grosseur extraordinaire [1].

L'abbé fit venir Pierre Nicole, Charles Aveline et Nicolas Charpentier, orfèvres à Paris [2], avec lesquels il signa un contrat le 18 février 1614, aux termes duquel, moyennant 1,800 livres, ils devaient mettre en état la châsse, sans rien changer à sa construction primitive; ils devaient ensuite y ajouter toutes les pierres qu'il venait de recevoir. Sur les 1,800 livres, 600 livres devaient être versées par les porteurs de la châsse, le surplus par les religieux de l'abbaye. Les ouvriers s'installèrent dans une des salles de la sacristie et travaillèrent nu-tête à la châsse. Le bouquet de Marie de Médicis fut placé en couronne, au milieu de la châsse, sur le frontal.

En 1616, *la ville de Paris s'enorgueillissait de la châsse de sa patronne comme d'une des plus riches pièces d'orfèvrerie qui fût au monde* [3]. Elle était alors placée derrière le grand autel; on l'avait assise sur quatre grandes colonnes d'ordre ionique, dont deux modernes, du marbre le plus rare, qu'avait données le cardinal de La Rochefoucault et deux autres de marbre antique données par Louis XIII [4]. Ces colonnes étaient surmontées de

1. La croix de la duchesse de Savoie, ornée de turquoises, ne paraît pas avoir été employée à la châsse mais à l'ornementation d'un ostensoir. Carpentier, déjà cité, p. 67.

2. Pierre Nicolle habitait en 1612 au Pont-au-Change, à l'enseigne du Bœuf-Couronné. Archives Nationales, S. 7203 et Z. 2873, 2883, 3121, 3122; il avait été reçu comme apprenti en 1582.

Charles Aveline, reçu maître orfèvre en 1579 habitait rue Saint-Jacques-la-Boucherie à l'enseigne des Trois-Visaiges, fut garde en 1596 et consul en 1615. Voir Archives Nationales, S. 7203, Z. 2859, 2866, 2871, 2873, 2882, 3121, 3123 et Mercure indien, liste des orfèvres.

Nicolas Charpentier, reçu maître en 1590, habitait successivement au Pont-au-Change et rue de la Barillerie à l'enseigne de la Croix-d'Or, fut garde en 1609, consul en 1639. Voir Archives Nationales, S. 7203, Z. 2860, 2866, 2873, 2882, 2883, 2885, 2887, 2895, 3121 et 3122. Nous avons retrouvé un certain nombre de pièces où il est qualifié en 1611 et 1618 d'orfèvre ordinaire de la maison du roi.

La plupart des documents visés ci-dessus ont été communiqués par M. le baron Pichon.

3. *Antiquités et remarques*, déjà cité, p. 23.

4. Piganiol de la Force : *Description de Paris*, nouvelle édition. Paris, Desprez, 1765, vol. VI, p. 58 et suivantes.

Digitized by Google

quatre statues de bois plus grandes que nature, qui faisaient office de cariatides pour supporter la châsse et tenaient chacune un candélabre.

A différentes époques encore, la châsse reçut de riches cadeaux entre autres une couronne donnée par Marie-Élisabeth d'Orléans, reine d'Espagne[1].

Comme les trois orfèvres, dans la réparation de la châsse, avaient fait un travail très supérieur à celui qui leur avait été demandé et auquel ils s'étaient engagés par contrat, les religieux, pour leur tenir compte de cette peine, leur accordèrent en sus des 1,800 livres promises, une somme de 150 livres qui leur fut payée après le parachèvement de leur commande.

Il leur avait fallu deux ans pour mener à fin cette œuvre considérable, et, durant ce temps, Pierre Nicolle était mort. Lorsque les trois orfèvres durent se présenter pour toucher le solde de leur créance, ce fut Maryé Cousin qui fut le représentant de Nicolle[2].

L'inventaire dont nous avons déjà parlé et qui fut dressé en 1672 par Jacques Nicolle, fils de Pierre Nicolle, monta à 10,307 écus, 55 sols, 4 deniers tournois; on ne comprit pas dans cette estimation « à cause de leur trop grande valeur » les pièces suivantes : quatre chatons d'or, où il y a deux camayeux d'agathe d'Orient, au milieu des quatre chatons de diamants placés aux deux côtés d'un ange; dix-neuf pièces tant perles qu'amatistes, cornalines et turquoises se trouvant sur l'arcade de la Vierge et vingt-quatre pierres posées sur les trois arcades des images[3].

1. *Gazette des cultes*, n° du 16 janvier 1830.

2. *Revue universelle des arts*, publiée par Paul Lacroix, tome VI, p. 55, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal. M. Paul Lacroix a cru pouvoir, sur l'affirmation de Jacques Nicolle, l'un des fils de Pierre Nicolle, soutenir que ce dernier seul avait travaillé à la réparation de la châsse. On voit par le contrat et par les quittances inscrites en marge de la minute dudit contrat et revêtues de la signature des trois orfèvres ou de celle de leurs représentants qui se portaient forts pour eux, que tous trois travaillaient à la dite réparation.

3. Le document en question est extrait de la *Revue universelle des arts*, déjà citée.

Digitized by Google

Durant le XVIIe et le XVIIIe siècle, la châsse de Sainte-Geneviève et le culte de la sainte ne cessèrent d'être l'objet de la même vogue et de la même particularité.

La châsse fut entretenue avec le plus grand soin, puisqu'elle était encore intacte en 1793.

Le 14 brumaire, an II de la République, le conseil général de la commune de Paris prenait un arrêté par lequel il ordonnait au comité révolutionnaire de la section du Panthéon de s'emparer des effets de la paroisse Sainte-Geneviève, et de les déposer à la monnaie, mais auparavant les membres de la section du Panthéon avaient déposé le 1er frimaire an II, « aux pieds du bureau du président du conseil général de la commune, le tombeau de sainte Geneviève [1]. »

Le citoyen Minier donna lecture du procès-verbal de ce jour, dressé par les commissaires de la section du Panthéon. Le dit procès-verbal, reproduit au *Moniteur* [2] déclarait « que l'opinion publique avait été grandement trompée sur le prix exagéré auquel on avait porté la valeur de cette châsse dont la majeure partie des pierres sont fausses ; les diamants, les perles fines et fausses ont été estimés la somme de douze mille huit cens trente livres ; total vingt-trois mille huit cens trente livres... »

Le procès-verbal reproduisait ensuite les quolibets et les plaisanteries des commissaires. Si ceux-ci se piquaient d'être des hommes d'esprit, ils auraient pu difficilement se faire passer pour des archéologues : « Cette châsse a été faite en 706 par le ci-devant *soi-disant* saint Éloi, orfèvre et évêque de Paris (*sic*). Elle a été réparée en 1614 par Nicole, orfèvre de Paris. Il paraît que c'est à cette époque que l'on a substitué des pierres fausses en place des fines qui y étaient. Le corps de la châsse est de bois de chêne très épais ; entre autres choses fort extraordinaires et fort ridicules, nous avons remarqué, disent-ils, sur cette châsse une

1. Registres des procès-verbaux du comité révolutionnaire, section du Panthéon (XIIe arrondissement) ; Arch. nat., F^7 2521 * f. 17 v°. La collection de ces procès-verbaux a été publiée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris* (juillet-août 1885).

2. *Moniteur Universel* du 4 frimaire an II.

Digitized by Google

agathe gravée en creux représentant Mutius Scævola brûlant sa main pour la punir d'avoir manqué le tyran Porcenna ; au-dessous est gravé : *Constantia*. Sur une autre pierre, un vil Ganimède enlevé par l'aigle de Jupiter pour servir de giton au maître des dieux ; et sur d'autres pierres, des Vénus, des Amours, etc., et autres attributs de la Fable. »

A la même date du 1er frimaire, les commissaires retiraient de la châsse les reliques de la patronne de Paris, les faisaient brûler en place de Grève avec un certain nombre d'inscriptions en parchemin dont ils avouaient dans leurs procès-verbaux, n'avoir pu effectuer la lecture.

Plus tard, le doyen du barreau parisien, M. Delavigne[1] raconta en paroles émues, dans une lettre rendue publique, le spectacle hideux de cette profanation.

Quant à la châsse elle-même, elle fut envoyée à la Monnaie[2], et le procès-verbal de dépouillement de cette châsse en date des 1er nivôse et jours suivants est la meilleure preuve que le procès-verbal de la Commune, publié au *Moniteur*, falsifiait la vérité : Presque toutes les pierres de la châsse étaient reconnues des pierres fines ; elles furent détachées de la châsse et le 12 nivôse, un membre de la commune et trois membres du comité de la section du Panthéon, les déposaient à l'administration générale des domaines nationaux, entr'autres le bouquet de Marie de Médicis ainsi décrit : « Le bouquet pesant quatre marcs tel qu'il est et porte trois cents vingt-quatre diamants et un grand saphir pendeloque. » Cette dernière pièce à elle seule, représentait presque la totalité de la valeur attribuée aux pierres par le procès-verbal de la commune de Paris[3].

1. *Gazette des cultes* du 10 janvier 1830.

2. Registre des procès-verbaux du comité révolutionnaire, section du Panthéon (XIIe arrondissement); Arch. nat., F7 2521, f. 17 v°. La collection de ces procès-verbaux a été publiée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris* (juillet-août 1885).

3. On sait que cette parure avait coûté la somme de 20,000 livres en 1614. Germain Brice, *Description de la ville de Paris*, éd. de 1717, tome II, p. 295.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, Ms. Hf in-folio 48², *Usage du Trésor de Sainte-Geneviève*, n° 32. « Le bouquet de diamans qui se met au hault de la

Digitized by Google

Peut-être retrouverait-on à la Bibliothèque nationale quelques épaves des nombreuses pierres contenues dans l'inventaire du 12 nivôse an II; mais c'est un travail qui ne rentre pas dans notre sujet.

Germain Pilon avait sculpté quatre belles figures, représentant les quatre vertus cardinales. Elles avaient une hauteur de 1 m. 900 et supportaient la châsse de sainte Geneviève.

On peut les voir sur une gravure d'Abraham Bosse, représentant des religieux qui descendaient les reliques de la sainte.

Elles surmontaient un ordre isolé d'architecture ionique et étaient posées au droit des colonnes. Elles soutenaient la châsse au moyen d'un bras replié sur lui-même : l'autre bras tenait une torche enflammée.

M. Lenoir les recueillit dans le Musée des monuments français : elles figurent aujourd'hui au Musée du Louvre, où on peut encore les admirer.

L'or et l'argent de la châsse furent livrés à la fonte; le bois brûlé et les cendres lavées « pour que le résidu pût en être ajouté aux autres portions de matières précieuses. »

Ainsi disparut sous les coups du fanatisme et de l'ignorance, cet objet d'art, qui avait été intimement mêlé pendant six cents ans à notre histoire nationale [1].

GERMAIN BAPST.

châsse, donné par la reine Marie de Médicis l'an 1614, il est monté en or et en émail; la pierre du milieu qui est bleue est un saphir; si les diamans étoient taillés dans le goût d'aujourd'huy, ce bouquet serait sans prix; le pied est encore orné de quatre gros diamans sçavoir deux saphirs et deux rubis. »

1. Nous avons fait remarquer que la châsse de sainte Geneviève, d'après tout ce que nous avons su, était comparable à la châsse des Rois mages à Cologne; or cette châsse est actuellement l'objet d'art qui représente aux yeux des amateurs la valeur la plus considérable : les offres qui furent faites au chapitre de Cologne suffiraient à démontrer l'importance d'un monument de ce genre.

Digitized by Google

UN SACRIFICE HUMAIN

A CARTHAGE

Il y a un passage de Valère-Maxime (l. IX, c. II) que les éditeurs et commentateurs n'ont pas compris, parce qu'ils savaient le latin, mais non l'ethnographie et la mythologie. Après avoir parlé de la cruauté que les Carthaginois montrèrent à leur prisonnier Régulus, l'écrivain latin continue ainsi :

« Eadem usi crudelitate in milites nostros, maritimo certamine in suam potestatem redactos, navibus substraverunt, ut earum carinis ac pondere elisi, inusitata ratione mortis barbaram feritatem satiarent : tetro facinore pollutis classibus ipsum mare violaturi[1]. »

Ce que l'écrivain latin, instruit seulement du *fait*, a pris pour un simple acte de cruauté, était un rite propitiatoire lors du lancement des navires de la flotte carthaginoise. Les Wikings scandinaves pratiquaient un sacrifice analogue. Le voyageur Cook assista à la même cérémonie dans les îles de la Mer du Sud. Les victimes humaines étaient attachées aux rouleaux sur lesquels le navire de guerre descendait à la mer, de sorte que l'étrave fût rougie de leur sang. Des sacrifices de ce genre avaient lieu quand on lançait un nouveau navire de guerre ou quand on devait entreprendre une expédition importante[2].

Nous avons lu quelque part que la tâche de couper d'un coup de hache les divers cordages qui retenaient une frégate lors du lancement à la mer était confiée à un condamné à mort. Il avait

1. Le même fait est rapporté par Varron : « Cum Pœnus in fretum obviam venisset nostris et quosdam cepisset, crudelissime pro palangis carinis subjecerat, quo metu debilitaret nostros. » — Cité dans Forcellini, *Lexicon* (éd. de Vit) s. v. *Phalanga*.

2. *Corpus Poeticum Boreale*, t. I, p. 410.

Digitized by Google

sa grâce, s'il réussissait dans sa besogne périlleuse sans être écrasé. Il y a peut-être là un souvenir de l'ancien sacrifice humain dans cette circonstance.

L'usage chrétien de *baptiser* les navires n'a fait que remplacer les rites propitiatoires des anciens dans la construction et le lancement des navires. La tradition même des *libations* s'est conservée dans l'usage (constaté en Angleterre) de briser une bouteille de vin sur l'avant d'un navire lancé à l'eau[1].

Ce qui s'est passé à Carthage n'était donc pas un acte de cruauté gratuite, c'était une cérémonie religieuse. Du moment que l'on pratique l'usage des sacrifices humains, on immole de préférence des prisonniers de guerre, et, plus grand en est le nombre, plus efficace est la cérémonie. Ce n'est pas à un Romain qu'il appartenait de parler ici de cruauté; car ses compatriotes, sous la soudaine menace de l'invasion gauloise, avaient enterré vivants deux Gaulois (et deux Grecs) dans le *forum boarium*, avec une intention religieuse toute semblable.

H. Gaidoz.

1. *Mélusine*, t. II, col. 231.

Digitized by Google

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MUSÉES NATIONAUX

FOUILLES DE SUSE

Campagne de 1885-1886[1]

RAPPORT

DE L'INGÉNIEUR EN CHEF DES PONTS ET CHAUSSÉES

DIRECTEUR DE LA MISSION

J'ai fait connaître dans mon dernier rapport combien fut pénible l'installation de la mission sur le tumulus de Suse, j'aurais ajouté périlleuse si la vérité ne m'avait été en partie cachée. Voici les faits qui accompagnèrent notre entrée en Perse, tels au moins qu'ils m'ont été racontés cette année par les fils du chef religieux de l'Arabistan cheikh Mohammed Tahër et par un certain nombre d'habitants de Dizfoul.

Les Dizfoulis se vantent, non sans raison, d'être de tous les chiites, les plus pieux et, partant, les plus intolérants. En apprenant l'arrivée à Suse de quatre Français envoyés, pensaient-ils, dans le but d'enlever le corps de leur saint prophète, ils se rassemblèrent dans les mosquées et se promirent d'expulser et de tuer au besoin les *kafirs*, les *haramzadés* qui venaient souiller de leur présence le tombeau de Daniel.

Rentrer dans leurs demeures, s'armer de fusils, de pistolets, de kamas ou, faute d'armes, de gourdins noueux, se former en troupe compacte et marcher au nombre de sept à huit cents sur le gabre Daniel fut, pour les dévots de la ville, l'affaire d'un instant. Les assaillants s'avançaient ivres de dévotion, noirs de poudre et se frappaient convulsivement la poitrine en hurlant les noms de martyrisés de Médine et de Kerbela.

Le cheikh Mohammed Tahër, auquel j'avais été recommandé de la manière la plus pressante et qui avait accepté de bonne grâce

1. Voir le 1er rapport; *Revue archéologique* (1884-1885), 2e Semestre, p. 48.

Digitized by Google

mes présents, fit monter ses fils à cheval et, effrayé par la spontanéité du mouvement, leur enjoignit d'arrêter les Dizfoulis et de les faire rentrer en ville sans délais.

La tâche fut laborieuse ; la troupe avait déjà parcouru plus de vingt kilomètres et était dans un état d'exaltation qui ne lui permettait guère d'écouter la voix de ses chefs. Sur la promesse que les mollahs et les seïds les plus révérés se rendraient à Suse, examineraient les travaux entrepris autour du gabre et que, si leur rapport était défavorable, le vieux cheikh Mohammed Tahër lui-même se mettrait à la tête de l'expédition, la troupe se dispersa. Les turbans bleus et blancs affluèrent autour de nos tentes, me fournirent même, afin de mieux connaître mes intentions, quelques ouvriers, et le jour où il fut bien établi en saint lieu que le corps de Daniel n'était pas menacé, l'interdit fut levé. A la nouvelle du soulèvement, Mozaffer-el-Molk m'avait écrit la lettre désespérée dont j'ai donné le texte.

Les instigateurs du mouvement ne se tinrent pas pour battus. Soutenus par la majorité des membres du clergé, ils continuèrent à exciter contre nous la population, à fomenter des insurrections dont le contre-coup se faisait sentir tous les jours sur les chantiers et rédigèrent enfin cette fameuse pétition où notre séjour dans la Susiane était représenté comme un danger permanent pour le pays.

La pétition, accompagnée de la relation des faits qui avaient signalé notre arrivée, fut adressée à Zellè Sultan, par le gouverneur de l'Arabistan. Mozaffer-el-Molk, trop heureux de trouver une occasion de se débarrasser d'un voisinage gênant et d'une responsabilité dangereuse, parla en même temps des tribus insoumises, de leurs fréquentes incursions sur le territoire persan, de la difficulté de nous préserver d'un coup de main tenté par les nomades, et conclut en demandant le rappel en France de la mission.

En vérité, le gouvernement du chah était aussi impuissant à réprimer les passions religieuses des Dizfoulis qu'à mettre un terme aux déprédations des Arabes. Il sentit combien serait fausse

Digitized by Google

sa situation vis-à-vis de la France si nous étions tués ou même pillés, et signifia à notre ministre à Téhéran le retrait des firmans.

Cette nouvelle parvint en France vers le milieu du mois d'août, au moment même où je considérais comme aplanies toutes les difficultés qu'avait soulevées l'ouverture des chantiers.

Les négociations furent reprises; la Perse maintint d'abord les termes de sa note. Pressé par les dépêches françaises, le ministre des affaires étrangères du chah finit par tolérer le retour momentané de la mission dans le voisinage du gabre Danial, mais sous la réserve expresse que le gouvernement de la République prendrait l'engagement de ne demander ni explication, ni indemnité si la mission, comme tout semblait le faire prévoir, était massacrée au cours de la prochaine campagne. Cette condition était inacceptable. Désespérant d'en finir avec les Persans avant le retour de la saison chaude, l'administration des Beaux-Arts fit une concession et promit de retirer la mission en 1886 si le chah de son côté ne modifiait point les termes des firmans. En même temps, pour forcer la Perse à donner une réponse plus rapide, et pour la contraindre à ne pas éluder ses engagements en prolongeant d'une manière indéfinie les négociations, je m'embarquai avec Mme Dieulafoy, à destination d'Aden, où devait se trouver une canonnière chargée de nous conduire jusqu'à Bender Bouchyr. J'emportais des engins puissants destinés à soulever les fragments de chapiteaux dont j'avais commencé le déblaiement dans la précédente campagne et je me faisais suivre d'un charpentier du port militaire de Toulon. L'expérience m'avait appris qu'il n'y avait aucune espérance à fonder sur l'habileté des ouvriers de Dizfoul.

Nous nous embarquâmes le 11 octobre à Marseille, sur le *Salazie* des Messageries; le 20, nous naviguions sur la mer Rouge pour la troisième fois en moins d'une année. En arrivant à Aden, j'y trouvai le *Scorpion*. Le navire était petit, mais grâce à la parfaite obligeance du commandant et de l'état-major, les parois de la canonnière semblèrent s'élargir.

Le 6 novembre nous étions en vue de Bouchyr. Mon arrivée

Digitized by Google

précipitée, et l'entrée dans les eaux persanes d'un navire de guerre français marquait de la manière la plus nette les intentions du gouvernement. Le chah ne s'y méprit pas. Il résista encore un mois afin de donner plus de prix à la concession qui lui était demandée, et se décida dans les derniers jours de novembre à faire expédier l'autorisation de continuer les fouilles. Entre temps j'avais recueilli à bord du *Scorpion* MM. Babin et Houssay, revenus de leur longue excursion en Perse.

En me transmettant la permission de reprendre le cours de nos travaux, M. Souhart, notre chargé d'affaires à Téhéran, m'apprenait que la mission devait évacuer Suse avant le retour du pèlerinage, c'est-à-dire à la fin du mois de mars. Le temps perdu en négociations autant que la clôture prématurée des chantiers me faisaient une loi de me rendre à Suse par le chemin le plus court ; il fallait abandonner la voie du Karoun et de Chouster, sûre mais fort longue, et reprendre une dernière fois le chemin d'Amarah. J'hésitais d'autant moins à repasser par cette ville de fâcheuse mémoire, que la Porte venait d'être forcée de lever l'embargo mis l'année précédente sur les précieuses collections de la mission, et que je rentrais à Amarah avec le prestige d'un récent succès. Nous y fûmes en effet bien accueillis ; la saison n'en était pas moins avancée.

A peine la caravane s'était-elle mise en route qu'elle fut assaillie par des pluies diluviennes. Trois chameaux moururent de fatigue, un baudet se noya en traversant un cours d'eau torrentueux. De toute nécessité il fallait attendre, dans un campement, la fin de la tourmente et se procurer de nouvelles bêtes de charge avant de se remettre en route. Nous nous arrêtames chez les Beni-Lams, les brigands patentés de la région. Alléchés à la vue de nos caisses, découragés par l'aspect rébarbatif de nos armes et par la certitude que nous en ferions usage le cas échéant, le cheikh Meunchet et ses complices hésitèrent huit jours à tirer parti de leurs hôtes. Un combat entre la convoitise et la peur se livra dans l'âme de ces fieffés bandits ; la prudence l'emporta pourtant, et Meunchet, prenant un moyen terme, essaya de me

Digitized by Google

ouer à leur pesant d'or, guides et chameaux. A ce moment, arrivaient de Kerbela des pèlerins persans ; ils me proposèrent des mulets. Lorsque Meunchet se présenta de nouveau, le marché était conclu.

Jusqu'à la dernière minute, le cheikh essaya de nous intimider. Peine perdue, nous nous échappâmes de ses griffes sans avoir payé rançon et pourtant nous étions chargés de dix-neuf mille francs en krans persans et en or français. Si Meunchet en avait eu le pressentiment !

La caravane atteignit enfin les bords de la Karkha ; elle n'était plus qu'à dix kilomètres du gabre Daniel. Trois jours furent employés à construire une *kelek* (radeau placé sur des outres) et à faire traverser la rivière aux bêtes et aux charges, un quatrième à s'égarer au milieu des canaux et des fossés d'irrigation. Le 13 décembre à midi, nous arrivions enfin à Suse. Les ouvriers affluaient aussitôt et les travaux étaient repris sans difficulté apparente. Peu de jours après l'ouverture des chantiers, j'eus pourtant à réprimer une dernière tentative de révolte.

J'avais été heureux de reconnaître les services rendus à la mission par le cheikh Mohammed Tahër, en prenant comme surveillant des chantiers un de ses protégés, ex-régisseur ou *motavelli* des biens wakhfs de Daniel. Cet homme fut accusé d'avoir trouvé un petit objet dans les tranchées et de ne pas me l'avoir donné. Les renseignements étaient formels, la culpabilité du surveillant ne pouvait être mise en doute. Je le fis arrêter et attacher auprès de ma tente. Pendant la campagne précédente les ouvriers avaient dérobé pour me les revendre ensuite très cher, la plupart des petits objets. Le British Museum avait ainsi perdu dans les longues fouilles de Babylone une quantité de documents précieux. M. de Sarzec à Tello avait été victime de pareils larcins. Autant que faire se pouvait, je désirais éviter le retour de ces vols qui vont plus tard enrichir les musées étrangers, et dans ce but je résistai énergiquement aux sollicitations qui me furent faites par les entrepreneurs et les ouvriers, tous très respectueux des moindres personnages attachés au service du

Digitized by Google

prophète. Le lendemain de ce coup d'État les chantiers étaient désertés et mes cent cinquante travailleurs en pleine révolte. Jusqu'à ce jour je payais la journée à raison de quinze chaïs (0 fr. 60). Je fis appeler les entrepreneurs et leur signifiai qu'afin de punir les mutins je diminuerais tous les salaires d'un tiers; les ouvriers qui n'auraient pas rejoint leur poste dans la matinée devaient être exclus du chantier d'une manière définitive. Une heure après cette sommation les terrassiers regagnaient les tranchées. A dater de ce moment j'ai été maître de mon personnel. Une partie des économies ainsi faites a été donnée en gratifications aux travailleurs les plus vaillants; d'autre part les meneurs et les paresseux ayant été renvoyés on a pu, tout en réduisant les salaires et le nombre des hommes, augmenter dans une notable proportion le rendement du travail individuel.

Restait le voleur. Je l'ai libéré après lui avoir fait jurer sur une partition des *Huguenots*, faute de meilleur Koran, qu'il était innocent de tout larcin. Le motavelli a d'abord résisté, mais après douze heures d'une diète sévère, il a *mangé son serment*, comme disent ses compatriotes. Liberté vaut bien un mensonge. Un petit casuiste de tribu, accouru pour assister le surveillant dans cette pénible circonstance, lui a sans doute dicté une formule digestible et prétéritoire. Je l'ai tenue pour valable, le rôle de geôlier étreignant plus lourdement mes épaules novices que des chaînes les jambes du prisonnier.

Au début des travaux j'espérais que les fouilles du tumulus auraient une longue durée. Je demandais donc à mes premières tranchées de me fournir un fil conducteur qui me permît de limiter le champ des recherches et de conduire avec méthode les travaux à venir. Ainsi qu'il était prévu, toutes les excavations ouvertes dans de semblables conditions ne donnèrent pas des résultats comparables. Aux unes je fus redevable des pylônes de l'Apadâna d'Artaxerxès et du revêtement d'un escalier de faïence; aux autres de renseignements bien précieux sur l'orientation des palais, sur le déchiffrement des reliefs apparents du sol, sur la disposition d'une courtine et la hauteur minimum des

Digitized by Google

comblements anciens. Si la marche des travaux n'eût pas été modifiée par le retrait des firmans, j'aurais mis à profit les premières découvertes, poursuivi au moyen de tranchées très profondes la recherche de la base intérieure et extérieure des murs d'enceinte et cheminé sans impatience, mais désormais sans hésitation, dans la direction des palais élamites.

C'était là une œuvre considérable, bien digne d'être entreprise, mais, nécessitant pour être conduite à bonne fin à travers des massifs de douze à quinze mètres de hauteur, des capitaux et des années. Les uns et les autres faisaient également défaut. Je risquais, en persistant dans la voie où je m'étais engagé sur la foi des firmans, de toucher au port et de ne pas débarquer. Véritable jeu de dupe sans intérêt pour la science, sans profit pour nos collections nationales. A une nouvelle situation devait correspondre un nouveau programme; avant de confier au sol de nouvelles semences, il était sage de récolter les moissons déjà mûres.

Le tumulus achéménide se prêtait à des recherches de courte haleine. Il avait fourni une précieuse collection de matériaux émaillés et les flancs d'un taureau bicéphale, le niveau du sol des palais était reconnu, la profondeur des fouilles n'était pas excessive, en outre j'avais recueilli à Persépolis des données précieuses sur l'architecture achéménide. Je me résolus donc :

1° A continuer sur l'emplacement même de l'Apadâna les fouilles commencées par sir Loftus; fouilles que j'avais dû interrompre l'année précédente afin de sauver les sculptures mises à jour;

2° A rechercher la position de l'escalier d'où provenaient les fragments de parements découverts au cours de la dernière campagne;

3° A retrouver les amorces des pylônes et la position de l'enceinte des palais.

En agissant ainsi j'étais à peu près certain de posséder avant la fin de la campagne les éléments d'une restitution du tumulus achéménide et, tout en complétant cette œuvre d'un intérêt consi-

Digitized by Google

dérable, de découvrir en plus ou moins grand nombre des matériaux ayant appartenu aux anciens palais.

Mes espérances ne furent pas déçues. Les tranchées furent tracées sans hésitation, et exécutées sans fausses manœuvres.

Sur le sol de l'Apadâna on mit à jour, en outre des quelques fragments vus précédemment par sir Loftus, le corps entier d'un taureau bicéphale en parfait état de conservation, une nouvelle tête de taureau d'un très beau travail, des fûts de colonnes, des fragments de sculpture ornementale d'une exécution médiocre, les murs d'enceinte de la salle du trône vainement cherchés par la mission anglaise, des morceaux des portes extérieures et enfin, mais en dernier lieu, les doubles volutes placées au-dessous du chapiteau bicéphale, quelques débris du revêtement des murs et du dallage. En prétendant que les plus belles parties du taureau n'ont pas encore été vues, je me base sur le plan des fouilles donné par sir Loftus et sur la nature du sol, vierge de toute excavation. Pour s'assurer de la vérité de cette assertion on comparera le chapiteau transporté en France aux dessins données par la commission anglaise et relevé sans doute sur de petits fragments ou sur des croquis pris à Persépolis.

Les excavations conduites en prolongement des pylônes mirent à découvert la base du mur d'enceinte et une porte dont j'étais loin de soupçonner l'existence. La porte, beaucoup mieux fondée que les murs voisins, s'appuyait, contrairement à l'usage, sur des substructions en briques cuites. Ce fait anomal excita au plus haut point ma curiosité. Jamais, depuis que les fouilles avaient été ouvertes, je n'avais rencontré un mur antique en briques cuites. Dieu sait pourtant si j'avais longtemps cherché ce guide si sûr et si précieux. Je songeai aussitôt au palais de Darius détruit, au dire d'Artaxercès Mnémon, sous le règne de son grand aïeul, palais dont j'avais rencontré le dallage en un autre point. Mes pressentiments ne me trompèrent pas : les fondations de la porte étaient établies sur les ruines de murs anciens remontant à l'époque de Darius. A dater de ce jour tous

Digitized by Google

mes efforts se portèrent en ce point. Près de trois mois furent employés par Mme Dieulafoy à suivre la piste si heureusement découverte et à extraire la frise des *Archers* que l'on va pouvoir admirer, sous peu de mois, dans les galeries du Louvre.

Les travaux ultérieurs, sans être couronnés du même succès, ont eu néanmoins d'heureux résultats. Ils m'ont donné en grandeur et en position les constructions qui enceignaient, au temps des Achéménides, l'Apadâna d'Artaxercès : grand escalier, escaliers secondaires, chemins d'accès, portes, fortifications, postes ou casernes des gardes royaux.

En 1885, j'arrivai pour la première fois à Suse, après les pluies d'hiver. Une végétation herbacée d'une luxuriance merveilleuse couvrait le tumulus. Peu de semaines plus tard, la prairie se transformait en un taillis épineux pénétrable aux seuls sangliers. Tout autre était l'aspect du sol quand nous échappâmes aux mains du cheikh Meunchet. Les rayons du soleil élamite avaient brûlé les herbes, incendié les taillis, le tumulus était net et propre. C'était le cas de procéder à une nouvelle visite des crevasses. Une trentaine d'ouvriers choisis au nombre des plus intelligents furent employés à ces travaux de recherches et tentèrent de trouver, au milieu des éboulis de l'enceinte fortifiée, la porte dont, l'année passée, j'avais soupçonné l'existence.

L'examen attentif des crevasses ne fut pas infructueux. Des fragments de colonnes et de chapiteaux roulés pêle-mêle au fond d'un ravin, une inscription cunéiforme et des briques émaillées furent des indices précieux du voisinage de l'ouvrage dont la découverte avait été si longtemps et si vainement poursuivie. A moins de cinquante mètres de l'épigraphe, gisaient en effet les derniers débris de l'une des grandes baies de l'enceinte élamite. A la même époque, le déblaiement des crevasses voisines de la porte me fit reconnaître dans la stratification des terres certains caractères dont la constance devait frapper tout constructeur. Je n'eus garde de les négliger et je pus à leur aide faire suivre et mettre à nu en douze semaines le parement interne de l'un des murs d'enceinte. Travail ingrat et absorbant, bien qu'utilisant

Digitized by Google

peu d'ouvriers, mais d'un intérêt tous les jours plus considérable, car il me livrait par lambeaux tous les secrets de la fortification élamite. Ces recherches, et le déblaiement complet d'un temple achéménide ont pris fin dans les premiers jours d'avril, c'est-à-dire à la limite extrême que la légation de France, d'accord avec le gouvernement persan, avait assignée au séjour des membres de la mission dans le voisinage du tombeau de Daniel.

Tous les travaux de fouille peuvent se diviser en quatre temps bien distincts :

Chercher. — C'est la période des angoisses, des problèmes à résoudre, des découragements.

Découvrir. — Une des joies les plus franches qu'il soit donné de ressentir.

Emballer. — Exercice d'autant plus fastidieux qu'il exige une surveillance persévérante.

Transporter. — Il faut pendant trois mois s'être trouvé face à face de sept à huit morceaux de pierre pesant chacun de deux mille cinq cents à trois mille kilos, dans un désert sans route, coupé de marais, traversé de fondrières et de ruisseaux profonds ni navigables, ni flottables, dans un pays où des chaleurs torrides succèdent sans transition à des pluies torrentielles, pour bien comprendre les difficultés tenues en réserve par ce dernier temps de l'opération.

L'extraction des taureaux du fond des tranchées où ils gisaient et leur emballage ne présentaient pas en effet de difficultés sérieuses. Les forêts de la Karkha fournissaient des bois noueux, huit ouvriers persans les sciaient de long, notre charpentier les assemblait. Grâce à la chèvre, aux crics et à une équipe de Dizfoulis que nous avions fini par dresser, on remuait sans grands risques les plus gros quartiers de pierre. Aussi bien, à part quelques doigts écrasés, mais bien soignés et rapidement guéris, parvint-on à mettre dans leurs caisses, les deux têtes et les flancs du taureau cubant séparément de $1^{mc},250$ à $1^{mc},300$.

Restait, après avoir emballé les taureaux, à les faire parvenir au port d'embarquement. J'avais amené de France une prolonge

Digitized by Google

du génie capable de porter de quatre à cinq mille kilos. J'estimais à quinze tonnes le poids des pierres découvertes, à quatre mille kilos la charge à mettre sur la prolonge. J'espérais arriver à Suse à la fin de novembre et terminer mes transports avant le retour de la saison des pluies. Je comptais aussi pouvoir atteler à ma charrette les chevaux de l'artillerie persane dont une batterie est parfois en garnison à Dizfoul et, dans ces conditions, atteindre en quinze jours Awas où je pensais embarquer mes pierres sur le Karoun, à destination de Mohamerèh, sur le Chat-el-Arab.

En additionnant mes projets et mes espérances, le transport de Suse à Awas des fragments du chapiteau bicéphale devait absorber deux mois, deux mois et demi au plus. Mais Zellè Sultan, en s'opposant d'abord au retour en Perse de la mission, puis en lui fermant l'entrée de la Susiane, me fit perdre les deux meilleurs mois de l'année. Mozaffer-el-Molk, le gouverneur de la province, en répondant par un refus net et sec à ma demande de chevaux, de harnais et de conducteurs, coupa les dernières branches que j'avais cru pouvoir saisir.

Je fis coudre des harnais par les cordonniers de Dizfoul et j'essayai de me procurer des chevaux. Le chah, ou plutôt ses ministres nous avaient vu revenir en Perse avec la plus vive contrariété. Forcés de capituler devant l'attitude très ferme de la France, le gouvernement de Téhéran s'était proposé de tirer des Faranguis une vengeance bien orientale en les forçant à abandonner, à Suse, le produit de leurs fouilles. Mozaffer-el-Molk fit donc défendre aux muletiers comme aux chameliers de me louer leurs bêtes de charge. Le procédé, aussi simple que pratique, eut un plein succès. Si l'on ajoute, aux obstacles que nous créait le gouverneur de la Susiane, la répulsion des Dizfouliens à se faire les complices de l'enlèvement des talismans protecteurs, et l'horreur professée en Orient pour des travaux inconnus et, par conséquent, pour des transports sur charrettes, objets innommés en langue persane depuis le règne des derniers Achéménides, on se fera à peine idée des difficultés de la situation. Quant à en appeler à notre légation ou à Paris, je l'ai expliqué l'an der-

Digitized by Google

nier, il n'y fallait pas songer. Toutes mes lettres étaient lues, ouvertes et après examen, transmises ou détruites au gré de Mozaffer-el-Molk; dans les meilleures conditions elles mettaient encore un long mois avant de parvenir à Téhéran, et quarante-cinq jours avant d'atteindre Paris.

Si l'Orient reste la terre classique du mauvais vouloir, des préjugés et de l'apathie, il a, sur tous les autres pays, un avantage inestimable. Sa Majesté *Poul* ou Son Altesse *Filous* y règnent en souverains maîtres. Dans un terrain très large limité par la jalousie et les dogmes religieux, consciences et choses sont à vendre à des prix souvent modérés. Ce fut donc à un levier d'argent, plus puissant que celui d'Archimède, que je demandai secours. Je ne soulevai pas le monde, je n'en avais pas les moyens, mais je soulageai de quelques scrupules arriérés et hors d'âge des consciences ouvertes au progrès. Un mirza du gouverneur fut engagé en qualité de chef de l'escorte des voitures, et je fis d'un seïd authentique un maître charretier. Les autorités civiles et religieuses devenaient nos complices et toutes les objections tirées des défenses faites par le roi ou de la sainteté des talismans, tombaient d'elles-mêmes. L'eût-il voulu, que le gouverneur n'eût pas osé priver un seïd d'un gros bénéfice et se créer d'irréconciliables ennemis dans la caste religieuse. Je jugeai bon néanmoins, afin d'éviter tout malentendu, de répandre jusque sur les tapis officiels une pluie de promesses bienfaisante. Notre gouvernement, je l'espère, leur donnera un caractère de sérieuse réalité.

Les bêtes de trait arrivèrent. Nous le constatâmes bientôt, elles étaient plus récalcitrantes que les hommes; le turban bleu du prophète échouait devant l'entêtement de vulgaires quadrupèdes. Les mulets capitulèrent cependant et, à condition que l'on conduisît devant eux une jument de leur choix, ils consentirent à traîner la charrette vide. On attela deux bêtes, puis quatre, puis six, puis huit, enfin, on chargea la charrette de quatre caisses, pesant ensemble quatre mille kilos. Le sol, détrempé par de longues pluies, se laissait pénétrer, bêtes et gens étaient novices, et cependant il fallait à tout prix diriger vers la mer un premier convoi. Les huit

Digitized by Google

mulets et les trente hommes chargés de préparer la route devant les véhicules s'attelèrent en vain : la prolonge resta immobile. J'enlevai une, deux caisses sans résultat. De guerre lasse, je fis ôter la troisième. Quand il y eut sur la voiture un seul colis pesant quinze cents kilos environ, la machine à quatre roue s'ébranla enfin et parcourut en huit heures près d'un kilomètre. Le résultat était satisfaisant. Le jour où la terre serait plus sèche, les animaux et les hommes moins épuisés et plus habiles, on pouvait espérer franchir en deux semaines les deux cents kilomètres qui séparent Awas du tombeau de Daniel.

Sur ces entrefaites, les fouilles de l'Apadâna fournirent de nouvelles richesses. Il ne m'était pas possible d'abandonner, après les avoir amenés au jour, une superbe tête de taureau et des fragments de volute du plus beau travail. Ces nouveaux fragments pesaient 10,000 kilos ; 10,000 et 15,000 font 25,000 ; le quotient de 25,000 par 1,500 est 16. C'était donc seize voyages à prévoir et à raison d'un voyage par quinzaine, huit mois à consacrer au transport des chapiteaux. Et nous devions quitter Suse le 1er avril au plus tard, comme ne manquait pas de me le rappeler chaque mois notre chargé d'affaires à Téhéran, et comme nous y aurait contraint la chaleur suffocante de l'été, faute de cette recommandation mensuelle.

J'eus alors la pensée de faire monter par notre charpentier un chariot à deux roues entièrement en bois et semblable à ceux que je me rappelais avoir vu circuler sur les mauvaises routes du nord de l'Espagne. Il en exécuta un premier, à titre d'essai, puis j'ajoutai une troisième roue dans l'axe de la flèche. Ce nouveau modèle de voiture marcha à souhait. Deux autres véhicules et une cinquième paire de harnais ayant été commandés sans délai, j'eus enfin la satisfaction de diriger sur Awas un premier convoi emportant cinq mille kilos de pierres. M. Houssay forcé, à la dernière heure, de prendre la place de M. Babin, se tira, à son honneur, de la tâche qui lui incombait. Le premier voyage fut long et pénible ; il fallut traverser à gué le Chaour, large ruisseau au milieu duquel disparaissaient les charrettes et les caisses,

Digitized by Google

se jeter, faute de meilleurs chemins, dans des marécages, combler des ravins, écrêter des arêtes rocheuses; mais, gens, bêtes et matériel revinrent intacts C'était un grand pas de fait.

Le premier voyage de charrette s'est effectué du 1er au 15 mars. Une inondation du Karoun, survenue peu de jours après le retour à Suse de M. Houssay, me contraignit à reporter sur l'Ab-Dizfoul, rivière torrentueuse, le point d'embarquement. Le trajet à parcourir en voiture se trouvait ainsi raccourci, tandis qu'un nouvel inconnu s'introduisait au travers de mes prévisions : se rencontrerait-il des bateliers assez hardis pour remonter les rapides de l'Ab-Dizfoul ?

Dès que je me fus assuré de la possibilité de charrier les plus lourdes pierres au nouveau point d'embarquement, je quittai Suse à la tête d'un convoi de trente mulets, faisant suite à une caravane de quarante-trois chameaux.

Diverses causes me forçaient à me rendre à Bassorah. D'abord l'arrivée en rade de Bouchyr du navire le *Sané*, que M. le ministre de la marine voulait bien mettre à la disposition de la mission, en second lieu, le manque d'argent, nos dernières ressources ayant été épuisées en achats imprévus de consciences et de harnais, et surtout la nécessité de me procurer des bateaux à expédier sur l'Ab-Disfoul.

De toutes les routes, la seule qui fût courte et qui évitât l'inondation du Karoun était, me disait-on, infestée de bandits. Ma femme et moi eûmes tout le loisir de reconnaître la vérité de cette information. Huit jours durant, nous fûmes inquiétés par les nomades internationaux, campés à cheval sur les frontières turco-perses. Néanmoins, la crainte inspirée aux Arabes par les membres de la mission, notre réputation bien établie de sorciers et une surveillance incessante, nous permirent d'atteindre sans accidents, mais rendus de fatigue, le village de Mortmer, situé sur le Karoun. Là, nous prîmes un *kachti* (bateau calfaté avec du bitume) où furent chargées toutes les caisses, et nous descendîmes en trois jours à Mohamerèh, chez le cheikh Mozel-Khan.

Un épisode entre mille de notre dernier voyage en caravane.

Digitized by Google

Un *tcharvadar* (propriétaire de bêtes de somme), forcé d'abandonner ses bêtes, se jette derrière un buisson et échappe un instant à mes regards. Il est aussitôt saisi par les nomades, roué de coups, dépouillé de ses vêtements et de ses outils ; tel est l'effroi du malheureux qu'il n'ose pas appeler au secours. Le muletier, à son retour au milieu de nous, avait une mine si déconfite et si piteuse que nous nous retournâmes, ma femme et moi et, sans quitter la caravane, envoyâmes quelques balles dans la direction présumée des voleurs. De petits panaches de fumée couronnèrent les hautes herbes de la plaine ; tout compte fait, vingt-six coups de fusils répondirent à notre salut.

Si nous avions commis l'imprudence de nous lancer à la poursuite des brigands, nous ne les aurions pas rejoints et leurs camarades, profitant de notre absence, auraient déchargé les bêtes de somme et volé ânes, chameaux et mulets. Quant à nos caisses, elles eussent été ouvertes et leur précieux contenu, dispersé où brisé au gré de la sauvage fantaisie des nomades.

De Mohamerèh à Bassorah, il y a six heures de *belem* (petite barque à rame). En arrivant dans cette dernière ville, j'appris par une dépêche du commandant Juge que la calaison du *Sané* ne lui permettait pas de conduire son navire au delà de la barre de Fau, située à l'entrée du Chat-el-Arab. Force me fut de me priver des utiles auxiliaires que m'auraient fournis l'état-major et l'équipage et de recourir aux moyens mis à ma disposition par l'industrie locale. Il ne fallait pas songer à envoyer sur l'Ab-Dizfoul les gros bateaux fluviaux connus sous le nom de *Kachtis*. Le courant de la rivière, qui atteint parfois douze nœuds, les forêts qui bordent les berges, sont des obstacles insurmontables à la navigation. Mon dernier espoir reposait sur de longs canots semblables aux gondoles vénitiennes, faciles à manier soit à la cordelle, soit à la perche, espoir bien ténu, car je pressentais combien il serait difficile d'amener des bateliers à se lancer sur une rivière torrentueuse que n'avait encore violée aucune embarcation. J'aurais peut-être échoué si le cheikh Mozel-Khan, la providence de la mission, n'avait ordonné à six *belems* de me suivre partout où je leur

Digitized by Google

commanderais de se rendre. Vingt et un jours furent employés à faire remonter les embarcations. Les huit derniers, les canots, malgré les efforts de leur équipage, composé de dix-huit nègres vigoureux, n'avançaient pas de six kilomètres par vingt-quatre heures. Enfin, les pierres sont chargées, la flottille reprend le chemin de Mohamerèh, elle s'arrête un jour à Awas et arrive le 19 mai sur le Chat-el-Arab. Le succès était complet, mais il avait été chèrement acheté.

Depuis le 15 avril, le thermomètre centigrade atteignait à l'ombre de 41° à 45° centigrades ; dans les derniers jours, il s'était élevé à 49°. La température extérieure variait de 65° à 72°. Pour être certains que les embarcations envoyées sur l'Ab-Dizfoul ne se déroberaient pas et atteindraient le point où avaient été déposées les pierres, ma femme et moi avions dû, malgré cette chaleur, remonter jusqu'à Awas. Pendant sept jours, nous fûmes exposés sans abri aux ardeurs d'un soleil que ne tempérait pas la plus légère brise; le huitième, vers une heure de l'après-midi, ma femme tomba de cheval : elle venait d'être frappée en plein désert d'un *coup de chaleur*. La nuit venue, elle reprit connaissance ; j'en profitai pour la remettre en selle et la conduire jusques à Awas où, pendant plus d'une semaine, elle me donna les plus vives inquiétudes. Peu de jours après, M. Babin, déjà souffrant d'une dysenterie rebelle, était terrassé par le soleil en même temps que notre maître charpentier, M. Houssay, tremblait la fièvre à ne pouvoir se soutenir. Tous trois étaient si gravement atteints que, malgré les soins empressés qu'ils ont reçus à bord du *Sané,* ils sont encore très faibles et resteront longtemps anémiés.

Jamais, en contemplant dans les galeries du Louvre le chapiteau bicéphale de l'Apadâna susien, le public ne se fera une idée de ce que le transport de ces monstres de pierre a coûté d'inquiétudes, d'efforts et de souffrances aux membres de la mission.

Les firmans donnaient au gouvernement la faculté de prendre possession de la moitié des objets découverts dans les fouilles,

Digitized by Google

mais la seconde moitié revenait de plein droit à la Perse. Je n'aurais pas considéré ma mission comme bien remplie si je n'avais pu obtenir en faveur de la France, l'abandon de la part que s'était attribuée le souverain de l'Iran. Au début, les négociations furent laborieuses. Les autorités locales me contestaient même le droit d'emporter quoi que ce fût. J'employai tour à tour l'intimidation, la persuasion et les promesses, et, après quatre mois d'un travail opiniâtre, je gagnai ma cause. Les mêmes fonctionnaires qui avaient entravé avec un soin si jaloux le départ des premiers convois s'employèrent de la meilleure grâce à faciliter les derniers transports. Je ne tardai pas à apprendre la raison de ce revirement. Le roi me chargeait d'offrir au Musée du Louvre tous les objets qu'il était en droit de revendiquer. Le cadeau est princier et fait le plus grand honneur à son auteur. Que l'on compare les procédés du sultan à la conduite du chah et l'on appréciera toute la générosité et toute la délicatesse du souverain de la Perse.

Après avoir fourni sur la marche des travaux des indications d'un ordre général, je donnerai une description sommaire des objets découverts. Je m'occuperai tout d'abord des archers royaux.

Les premiers matériaux extraits des tranchées, au fond desquelles dormaient depuis vingt-quatre siècles les gardes de Darius, me frappèrent par la beauté de l'émail et la consistance de la pâte.

Ils n'affectaient plus comme les briques des lions une forme de parallélépipède. C'étaient des dalles carrées faites d'un béton ayant toute la blancheur du plâtre et la dureté de la pierre. Le sujet peint sur la tranche et traité avec un soin précieux fut d'abord difficile à recomposer. Les briques cependant affluaient en grand nombre. Un jour, on m'apporta une main, le lendemain un pied chaussé d'un brodequin d'or. En m'aidant de la continuité du sujet et de la découpe des matériaux, je montais les pieds, les chevilles, les jambes, la jupe, puis le corps, le bras,

Digitized by Google

l'épaule et la tête d'un archer. Ce premier fragment de bas-relief appartenait à une procession de guerriers.

Les soldats sont représentées de profil et en marche. Sur leurs épaules reposent un arc et un immense carquois, ils tiennent en mains une javeline qu'ils portent comme nos soldats le fusil dans le mouvement : *Présentez armes*. Le bois de la javeline est terminé par une grenade d'argent. Les uniformes faits d'étoffes différentes sont pourtant taillés sur le même patron. Ils se composent d'une jupe fendue sur le côté, d'une blouse ou chemise courte à larges manches serrée à la taille par une ceinture et d'une veste ronde fermée sur la poitrine. Les manches de ce dernier vêtement, fendues du poignet au coude, laissent passer à travers l'ouverture les plis nombreux de la chemise. Un riche galon borde toutes les pièces de l'uniforme. Ces archers sont couronnés d'une torsade et chaussés de bottines à lacet. Autour de leurs poignets s'enroulent des bracelets d'or, à leurs oreilles sont accrochés des pendants du même métal. L'ajustement est celui des tribus arabes de la Susiane et présente quelques analogies avec le costume médique décrit par les auteurs anciens et représenté sur les bas-reliefs de Persépolis.

Je signalerai trois détails caractéristiques de l'uniforme et de l'armement des soldats susiens : la couronne posée sur les cheveux, les bijoux d'or et la grenade d'argent qui termine la javeline. Ces insignes, au dire d'Hérodote, seraient distinctifs des mille cavaliers et des dix mille immortels formant l'escorte particulière des maîtres de l'Asie. Les gardes royaux, dont l'image est reproduite sur les bas-reliefs persépolitains de tout âge, et notamment sur le tombeau de Darius, portent une couronne unie, d'aspect métallique, au lieu de la couronne de corde, et n'ont pas de veste. Des différences plus profondes que celles tenant à une légère modification des coiffures ou des habits devaient exister entre les archers de Suse et de Persépolis. Ceux-ci étaient ariens et de race blanche, ceux-là étaient noirs. Le fait est constant.

Les travaux d'anthropologie entrepris par M. Houssay sur les

Digitized by Google

habitants actuels de la Susiane et la découverte très heureuse d'urnes funéraires contenant des squelettes bien conservés, montrent, d'autre part, que depuis dix-huit cents ans les caractères anatomiques des races noires vont en s'atténuant, mais se retrouvent chez tous les citadins de l'Arabistan. Je persisterais donc dans l'hypothèse que j'émettais l'année dernière au sujet de la couleur noire des anciens Élamites et je serais tenté, passant outre à des objections aujourd'hui résolues, de considérer le peuple susien comme une tribu isolée des plus antiques colons de l'Asie, ces noirs du Rig-Véda, ces Éthiopiens du Levant cités par Homère et décrits avec soin par Hérodote.

En ce cas, nos guerriers appartiendraient au contingent susien du corps des gardes royaux. On pourrait m'objecter que la couleur noire, pouvait être affectée à des hommes et le blanc réservé aux femmes, si je n'avais découvert des figures, des mains et des pieds blancs appartenant à des archers aryens. Au reste, ce sont là des études de longue haleine impossibles à traiter dans un travail sommaire. Je me borne aujourd'hui à des énoncés, me réservant plus tard de fournir des preuves.

Les étoffes des uniformes sont, je l'ai dit, des plus variées. Il en est de jaunes d'or brodées de marguerites bleues et vertes, d'autres, à fond blanc, portent sur un écusson noir l'image de la citadelle susienne. J'avais signalé cet ornement héraldique dans mon précédent rapport; parfois les robes blanches sont couvertes de fleurs ou d'étoiles s'enlevant sur un cercle noir. La chemise faite d'un lainage léger est pourpre foncé ou jaune, les chaussures jaunes ou bleu de ciel. La corde, formant coiffure, est toujours verte. Les traits des personnages sont caractéristiques des races blanches, mais je n'attache guère d'importance à ce détail, car les artistes perses, pas plus que les assyriens, à mon avis, n'ont jamais tenté de reproduire les profils exacts de leurs modèles. Le nez, légèrement busqué, surmonte des lèvres minces liserées de carmin. La barbe est bouclée et relativement courte, les cheveux, contrairement à l'usage perse, ne sont frisés qu'à leur extrémité.

Digitized by Google

Au point de vue de l'exécution je signalerai le modelé et le dessin parfaits des personnages et, dans les vêtements des guerriers, les grands tuyaux des manches et les plis collés des jupes. Quand les sculpteurs grecs s'avisèrent de détacher du corps humain les draperies qui, jusqu'à eux, semblaient y adhérer, ils agirent exactement comme nous voyons procéder les modeleurs perses. Cette analogie n'est pas fortuite étant donné que l'art de Persépolis et de Suse est né au lendemain de l'entrée des armées iraniennes en Ionie et en Hellade ; mais elle est des plus instructives, car les formules empruntées à l'étranger par les Achéménides se figèrent dans des moules hiératiques le jour où elles furent acquises à l'art national.

Le Cyrus de Mechhed-Mourgâb est encore de tradition assyrienne, les bas-reliefs de Darius sont grécisants ; il faudrait donc placer aux environs de l'an 510 avant notre ère le moment où les Grecs, reniant leurs premiers maîtres, habillèrent en étoffes dessinant de longs tuyaux ou de vêtements à plis mouillés les statues sorties de leurs mains.

Les gardes, disposés en groupes de cinq, occupent des pilastres séparés par de profondes rainures. Haut et bas du tableau règne une frise semblable à celle des lions. Toutefois, les inscriptions cunéiformes, au lieu d'être placées au-dessous du bas-relief, sont comprises entre les personnages. Les créneaux ne se détachent pas non plus sur le ciel, mais sur un fond blanc émaillé et uni. Quant au mur de soutien, il était couvert d'un stuc gris, dur et poli comme un marbre et non de la mosaïque blanche et rose employée dans les revêtements du pylône. De tous ces caractères et de la merveilleuse conservation des émaux, je déduis que les archers étaient préservés des atteintes directes de l'atmosphère. A mon avis, ils se déployaient au haut et sur les faces des murs de l'Apadâna garanties par les colonnades.

En outre des faïences, les fouilles du palais de Darius ont fourni, en grand nombre, des fragments de sculpture d'un caractère très particulier. Les briques ne sont ni peintes, ni émaillées, les formes ont perdu tout caractère conventionnel et l'ensemble

Digitized by Google

du bas-relief est modelé avec une science et une habileté dont on retrouverait peu d'exemples chez les prédécesseurs des Grecs. Les sujets traités en terre cuite sont bien connus des assyriologues ; ils sont tous empruntés à la faune fantastique de la Chaldée. Entre autres monstres, j'ai remonté un lion ailé analogue à la bête fauve reproduite sur les bas-reliefs persépolitains et un taureau de profil, coiffé néanmoins, de deux cornes divergentes. Ces bêtes étaient comprises entre des frises couvertes d'un texte cunéiforme gravé sur la tranche des briques. J'ai recueilli un grand nombre de ces matériaux épigraphiques ; quelques inscriptions sont en langue perse ; les autres, écrites en caractères cunéiformes cursifs se rapportent à des textes susiens. Ceux-là accompagnaient les lions et les taureaux des palais de Darius ; ceux-ci des bas-reliefs élamites aujourd'hui disparus. Les monstres, j'ai tout lieu de le croire, n'entraient pas dans la décoration des palais, mais, comme les taureaux androcéphales, gardaient plutôt les grandes baies et les vestibules des enceintes de la cité royale. Les dernières recherches effectuées dans le tumulus achéménide ont fait découvrir le modèle émaillé de ces mêmes animaux ; bien que fort mutilé, il a tout de même une importance capitale, car ces derniers taureaux ailés, le fait est certain, faisaient partie de la décoration d'une porte intérieure de la fortification.

L'année passée, j'avais été forcé d'interrompre les fouilles de l'Apadâna au moment du pèlerinage. Soixante ouvriers ont été occupés, pendant toute la durée de cette campagne, à reprendre et à terminer le déblaiement de la salle du trône des monarques achéménides. J'avais en vue, en poursuivant ce travail, de rechercher des fragments de la décoration intérieure du palais et un chapiteau bicéphale digne de figurer dans nos collections.

Les fragments de chapiteaux sont très peu nombreux et d'une valeur artistique inégale. Les uns sont taillés avec un soin précieux par des maîtres habiles, les autres sont mal tracés et plus mal exécutés encore, le modelé est obtenu par des gravures en creux dont l'effet est maigre et des plus médiocres. Des diffé-

Digitized by Google

rences aussi profondes ne peuvent être imputées seulement à l'habileté plus ou moins grande des ornemanistes. Ces défauts sont caractéristiques d'une basse époque, ils en portent toutes les traces. Aussi bien attribuerais-je les beaux fragments des chapiteaux aux parties conservées du palais de Darius et les médiocres au règne d'Artaxerxès Mnémon, sous lequel s'accentua la décadence de la Perse. Grâce à l'étendue donnée aux fouilles du palais, j'ai pu retrouver un chapiteau appartenant en entier à la belle période de l'art achéménide. Le chapiteau bicéphale, long de $4^{m},10$, haut de $1^{m},80$, sera porté sur son pilastre décoré de seize volutes. Des deux campanules placées au-dessous des volutes, il ne restait que de menus morceaux mal composés et mal taillés. Je les ai laissés sur place. Je n'ai pu résister néanmoins à la tentation d'emporter le couronnement d'une base de l'ordre extérieur dont les lignes charmantes m'avaient séduit et de mouler le socle entier de la colonne.

Les fouilles de l'Apadâna m'ont encore fourni des pierres sculptées dont je suis resté longtemps sans m'expliquer la provenance. C'était des fragments de bandeaux composés de listels courbes séparés par des chapelets d'oves et des baguettes cannelées.

La découverte d'ornements affectant cette même forme dans le voisinage de la grande porte de l'enceinte extérieure et la ressemblance des bandeaux susiens avec les cadres et les linteaux des portes grecques de style ionique m'ont fait supposer que j'étais en présence de pierres provenant des portes du palais. En ce cas, la décoration de l'Apadâna différerait légèrement de celle des palais persépolitains, tout en restant de style achéménide. Aux trois listels plats des ouvertures du Takhtè-Djemchid serait substituée une décoration d'un caractère plus varié et d'un aspect plus grécisant.

La position et l'emprise des murs de la salle du trône étaient dessinés par l'interruption des dallages des galeries et de la pièce centrale. Ce point de fait, mis en lumière par les fouilles, était intéressant à constater en ce qu'il répondait à une tion posée et mal résolue par la mission anglaise. Bien qu'on

Digitized by Google

pût admettre, étant connues l'histoire et les origines de l'art perse, que les colonnades placées au-devant des palais fussent interrompues brutalement et ne vinssent pas buter sur des culées bâties en prolongement des murs d'enceinte, il était utile, alors surtout qu'on avait pu le nier, de montrer que la salle du trône était fermée sur ses quatre faces. Le sous-dallage était composé d'une double assise de carreaux en briques posés au mortier sur un lit de gravier de près de deux mètres d'épaisseur. Au-dessus de la couche de fondation régnait un dernier dallage. Il était en marbre, si on s'en rapporte à la nature des matériaux découverts et aux affirmations des auteurs anciens.

Je ne parlerai plus des revêtements en faïence des pylônes et des murs d'escaliers, bien que j'en ai découvert cette année de nombreux et de beaux fragments ; je signalerai seulement les émaux exécutés non plus sur béton, mais sur brique cuite ; ils sont rares et fort maltraités par le temps. Combien on le regrette en admirant la délicatesse de leurs tons et le fini de leur exécution ! Je suppose que le défaut d'adhérence de l'émail sur la brique, cause première de la détérioration très ancienne de ces faïences et des revêtements babyloniens, firent abandonner la terre cuite au profit du béton dès le règne de Darius. Les briques émaillées appartiennent en effet aux strates achéménides les plus anciennes.

Les tranchées ouvertes par la commission anglaise et par la mission française ne devaient pas avoir pour unique résultat d'amener au jour des spécimens de l'art antique de la Perse. Elles devaient faire connaître les dispositions de ces salles du trône qui virent défiler pendant plus de deux siècles les députés de tous les États de la Grèce.

Afin de bien préciser l'état de la question et la part qui revient dans cette œuvre à chacun des explorateurs, je résumerai tout d'abord l'histoire des découvertes.

En 1853, la commission anglaise déblaie une partie de l'Apadâna, relève la position des colonnes, copie leurs inscriptions, mais ne tire pas de déductions exactes de ses travaux.

Digitized by Google

En 1885, je découvre les pylônes aux lions et les revêtements émaillés du grand escalier.

En 1886, les fouilles sont reprises sur le tumulus achéménide. Elles mettent successivement à jour deux entrées de la fortification, le grand escalier d'honneur, un escalier secondaire et les murs de la salle du trône. Je termine la campagne en faisant suivre et mettre à nu les parements intérieurs des remparts et en m'assurant que les deux espaces compris entre l'escalier et les pylônes, d'une part, et les pylônes et l'Apadâna, sont libres de construction.

A part les dispositions de détails et les distributions intérieures des casernements installés, comme je l'expliquerai plus tard, entre les deux lignes de défense du palais, on peut donc reconstituer l'ensemble des édifices qui, au temps d'Artaxerxès, couvraient le tumulus achéménide.

Les constructions royales s'élevaient sur une plate-forme à peu près rectangulaire haute de 17 à 18 mètres et en franche saillie sur le tumulus élamite. Elles étaient entourées de hautes fortifications sur les deux faces est et ouest. La crête des défenses nord, était arrasée au niveau de la plate-forme du palais ; grâce à cette disposition, le souverain embrassait, du seuil de sa demeure, la chaîne entière des monts Bakhtyaris, la plaine et la ville de Suse. La face sud de la plate-forme de l'Apadâna formait un des côtés de la place d'armes comprise entre la citadelle et le tumulus élamite.

La grande entrée de cette place d'armes était, à très peu près, située dans l'axe de la salle du trône, à l'est et au pied des murs de la citadelle.

Sans s'occuper des constructions latérales toutes antérieures à Darius, l'on franchit cette porte et l'on se dirige vers le palais d'Artaxerxès. Devant le visiteur se dressait un escalier géant. Il occupait le centre de la face sud de la plate-forme achéménide et s'appuyait à ses extrémités latérales sur deux tours rattachées aux fortifications. Comme l'escalier du Takhtè-Djemchid, il se composait de quatre volées groupées en deux systèmes de rampes. Les mains courantes crénelées étaient tapissées de ces merveilleuses

Digitized by Google

faïences dont j'ai donné un spécimen dans mon dernier rapport.

On gravissait les rampes assez douces (leur pente est de $0^m,25$ par mètre) pour être montées à cheval et on atteignait la cour extérieure limitée à l'est et à l'ouest par les remparts. Des portiques hypostyles décorés d'animaux fantastiques occupaient le milieu des ailes ; faisant face à l'escalier, s'ouvrait une large baie comprise entre deux massifs semblables aux pylônes du portique Viçadayou de Persépolis. Les pylônes susiens étaient revêtus d'une mosaïque blanche et rose et surmontés de cette magnifique procession de lions dont on pourra bientôt apprécier toute la splendeur. Bien avant de franchir le seuil de la deuxième cour, on apercevait la façade antérieure de la salle du trône, ornée des sept grandes portes de pierre dont j'ai retrouvé les ruines.

L'Apadâna était isolé de toutes les constructions environnantes au sud par la cour intérieure; au nord, à l'est et à l'ouest, par un fossé large de vingt-deux mètres au fond duquel circulaient, sur une chaussée établie en rampe douce, les chars royaux qui, de la plaine, montaient au palais.

A l'est, en regardant la salle du trône, existait un nouveau portique. Il commandait l'entrée d'un escalier secondaire et la route tracée sur les remparts à l'usage du roi, quand le monarque se rendait du harem, situé sur le tumulus élamite, à ses appartements officiels. Les dispositions du plan exigeraient qu'il y eût, sur la gauche, un troisième escalier. Je l'ai cherché en vain; sa destruction est complète. On retrouve néanmoins à l'ouest de l'Apadâna les traces des substructions d'un portique symétrique du portique de l'est.

Les trois colonnades du palais et leurs ordres bicéphales échappaient aux regards des visiteurs, à moins qu'ils ne les aperçussent à travers les larges baies placées à leurs extrémités. D'ailleurs, on avait tout le temps d'en admirer l'élégance et la majesté avant de pénétrer dans l'enceinte royale, puisque la salle du trône dominait de toute sa hauteur les fortifications du nord. Comme au temps de Darius, les parois des portiques hypostyles devaient être ornés de théories de guerriers et de ces interminables ins-

Digitized by Google

criptions destinées à raconter la gloire royale aux générations futures. Je ne pourrais affirmer ce fait, n'ayant pas été assez heureux pour en trouver la preuve dans les fouilles du palais le plus récent, mais les architectes d'Artaxerxès, j'en ai la conviction, n'avaient pas l'audace de s'écarter des traditions consacrées par les œuvres de leurs prédécesseurs.

L'isolement des colonnades, leur exposition exceptionnelle, leur ornementation brillante, semblent indiquer que le roi s'était réservé l'usage exclusif de cette partie de ses palais. De toutes les prérogatives attachées à la souveraine puissance, c'était peut-être une des plus enviables, car on ne saurait rêver d'un spectacle comparable à celui qui se déroulait devant les yeux du souverain, quand il contemplait du haut de son trône la Susiane écrasée à ses pieds.

Telle était, dans ses grandes lignes, la demeure officielle d'un *khchayathiya* que venaient encore embellir des pièces d'eau, des jardins fleuris et des œuvres d'art. Tel était le tabernacle royal, le centre d'attraction des pensées et des regards de l'Asie tout entière.

Pour le monarque seul, on élevait ces immenses acropoles; pour le monarque seul, on construisait ces salles hypostyles réservées par l'Égypte et la Grèce au culte des dieux immortels. Pour le roi, cet escalier géant où défilait une armée sans rompre les rangs, pour le roi, ces portiques avec leurs bas-reliefs émaillés, leurs plafonds de bois rares soutenus à vingt mètres de hauteur par une cohorte de génies, pour le souverain, cette légion de serviteurs et de gardes, ces vases d'or, ces meubles et ces tapis; pour le roi, cette chaîne neigeuse, merveilleux décor jeté par le Créateur entre l'Élam et la Perse.

Si la simplicité du plan, la clarté des dispositions, l'harmonie de l'ordonnance sont les expressions suprêmes de la beauté architecturale, l'Apadâna d'Artaxerxès dut être un des plus beaux édifices de l'antiquité, et il le fut en effet, car à de grandes qualités de style se joignait une décoration lumineuse aussi bien comprise dans sa tonalité que l'architecture dans ses lignes. Quelle

Digitized by Google

vertu secrète manqua-t-il aux Perses pour atteindre à la perfection et lutter avec les artistes de la Grèce? un milieu favorable à l'épanouissement de leur génie particulier. Les architectes iraniens se seraient élevés à la hauteur des maîtres des œuvres de la Hellade, s'ils avaient vécu, au contact d'une société aussi brillante et aussi délicate que le fut dès l'origine le peuple athénien, et s'ils avaient trouvé dans le monde ancien à appliquer un art monumental qui n'avait d'autre but que de rendre tangible, par un déploiement inusité de maçonnerie, la puissance d'un souverain.

Alexandre seul pouvait ressusciter cette architecture souveraine; peut-être l'eût-il entrepris s'il eût vécu, car l'élève d'Aristote fut un des plus fervents admirateurs du génie décoratif de la Perse; mais, après la mort du conquérant, qui eut osé se revêtir d'un habit fait à la taille des colosses asiatiques?

DIEULAFOY.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

EXCURSION DANS LA PRESQU'ILE DU CAP

LE TUMULUS DE KERLAN-EN-GOULIEN

(FINISTÈRE)

I

La presqu'île qui s'étend de Douarnenez d'un côté et de Pont-Croix de l'autre, jusqu'à la pointe du Raz, enserrée entre les deux baies de Douarnenez et d'Audierne, est très riche en souvenirs archéologiques parmi lesquels ceux de l'occupation romaine sont particulièrement nombreux [1].

A Douarnenez même, si bien placé au fond d'une rade splendide, encadrée de hauts coteaux, on exhume tous les jours des vestiges de cette époque. Il n'est pas possible d'y donner un coup de pioche, d'y creuser les fondations d'une maison, sans rencontrer des urnes ou des tessons de poterie, des statuettes grossières (parmi lesquelles une déesse-mère ne mesurant pas moins de quarante-cinq centimètres de haut, est entrée dans mes collections), et aussi des sépultures dans le genre de celle fortuitement mise à découvert l'an dernier.

Celle-ci se composait d'un cercueil en plomb qui, immédiatement éventré à coups de pioche, laissa voir un squelette encore recouvert de lambeaux d'étoffe tissée d'or, divers objets de toilette en jais et des fioles en verre. Le tout, hélas, fut vite émietté et à peine si quelques fragments ont pu en être recueillis. Il est incroyable, il faut bien le dire, qu'au milieu d'une des villes les plus visitées de notre chère Bretagne, il ne se trouve, en pareil cas, personne d'assez intelligent pour arracher à des

1. Cette presqu'île, dans le pays, porte le nom de *Cap* et ses habitants celui de *Capistes*.

Digitized by Google

mains impies ces restes précieux d'un passé lointain; dernièrement encore, en y creusant les fondations d'une construction importante, qu'on élevait au centre de la ville, on mit au jour quelques urnes cinéraires. Elles furent déposées sur un tas de pierres où elles restèrent assez longtemps pour que les ouvriers, fatigués de les y voir, pussent se permettre de s'en servir comme de cible et de les démolir à coups de pierres. Malheureusement bien longtemps encore, nous verrons de ces actes de vandalisme[1].

Quittons Douarnenez et dirigons-nous vers Pont-Croix en longeant les bords de la rade de Douarnenez, à travers la commune de Poullan. Nous trouverons, à trois cents mètres, à l'est de Kerandraon, adossés au sommet d'un coteau, dominant la mer, au fond d'un petit havre, des restes importants de constructions romaines, mesurant encore aujourd'hui trois mètres de haut sur quinze de long. L'espace circonscrit par ces restes porte dans le pays le nom de *la Salle*.

Au pied de ce coteau est un joli vallon, bien verdoyant, au fond duquel coule, au milieu de hautes fougères et d'arbustes toujours verts, un clair ruisseau près duquel on voit, un peu partout, des restes de briques et des traces apparentes de substructions romaines. Les habitants du village de Kerandraon recueillent souvent dans leurs labours des monnaies romaines, qui pourraient servir à dater ces substructions. Au milieu des décombres nous avons remarqué une pierre de grande dimension qui semble porter encore les traces de caractères gravés, probablement une inscription.

1. Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Abgrall le renseignement suivant : « Au village de Plomarc'h, à 500 mètres à l'est de Douarnenez, sur le bord de la falaise, existe un vieux mur en maçonnerie romaine, présentant trois niches en plein cintre, dominant de ce côté une prairie où l'on trouve encore tout un vieux pavé en béton. Près de ce mur des terrassiers ont découvert, à $0^{m},50$ de profondeur, un squelette en parfait état de conservation, appartenant à un sujet âgé. Les sutures du crâne étaient à peu près effacées, plusieurs des dents avaient disparu avant la mort et leurs alvéoles étaient refermées. A ce squelette se trouvaient associés quelques os de cheval, quelques dents de sanglier ou de porc, des coquilles d'huîtres, et une grande quantité de débris de vases samiens dont l'un porte un nom de potier. »

Digitized by Google

Si, abandonnant les bords de la mer à Kerandraon, nous nous dirigeons sur Pont-Croix en prenant le chemin qui relie le bourg de Poullan au village de Comfort, nous passerons près de Castellien, le plus magnifique camp fortifié que je connaisse, dans l'arrondissement de Quimper, avec sa double enceinte et ses douves profondes.

Mais, après nous être arrêté dans l'église de Comfort pour y faire tourner la roue de la fortune, continuons notre excursion et, passant au bourg de Meilars, mettons pied à terre et visitons le camp avec retranchements, situé sur une éminence, à quatre cents mètres au sud-est du bourg, au-dessus du moulin de Lesvoyen. Les tuiles et les fragments de poterie y abondent.

Arrivons enfin à Pont-Croix ; l'un de nos amis, le plus à même de nous renseigner sur toute la presqu'île du Cap, nous y attend. C'est en compagnie de M. l'abbé Abgrall, l'habile architecte de tant de jolies églises, qui a bien voulu négocier l'autorisation nécessaire pour l'exploration du tumulus de Kerlan-en-Goulien, que nous allons continuer notre excursion.

Quittant Pont-Croix par la route qui mène à Audierne, avant de sortir de la commune de Pont-Croix, mettons pied à terre et visitons, à cent mètres de la grande route, le camp situé près du village de Kervénénec, au nord de la route. Ce camp, au nord-ouest de Sugensou, ayant des douves de deux mètres, est traversé par l'ancienne route d'Audierne. On y recueille de nombreux débris de poteries, de tuiles à rebords et de verre irisé. Sur certains points on retrouve, à trente centimètres sous la surface du sol, un pavé en béton, et dans l'un des angles, ainsi que dans quelques champs voisins, on voit les restes de substructions.

Ce camp, comme du reste la plupart des ouvrages de ce genre, est placé sur un point culminant d'où l'on pouvait correspondre avec un camp plus petit situé sur la hauteur de Lannéen, près de Pont-Croix, et avec celui de Lesvoyen près de Meilars.

Après avoir quitté le camp de Kervénénec, passons Audierne

Digitized by Google

sans nous y arrêter et, prenons la route qui mène à la pointe du Raz; arrivé sur le sommet du plateau qui domine la ville, quittons-la et suivons à droite, un chemin menant au moulin à vent du Châtel, entre Beuzec et Goulien.

Ce moulin est tout au bord de la voie romaine qui allait de Carhaix au village de Troguer, l'un des points extrêmes de la presqu'île du Raz, au-dessus de la baie des Trépassés, en face de l'île de Sein.

Demandant quelques renseignements au meunier du Châtel sur les trouvailles anciennes qui peuvent avoir été faites dans ses environs, il nous apprend que lui-même, en mettant en culture un petit champ confinant à son moulin, a trouvé une urne pleine de moyens bronzes romains qui ont été dispersés.

Laissant le moulin à notre gauche, nous nous engageons en char-à-bancs sur la voie romaine qui, si elle n'est pas très viable, est encore cependant praticable sur un parcours de plusieurs kilomètres. Cette voie est bien connue de tous les habitants du pays qui l'appellent *an-end-Meur*. Au nord du bourg de Goulien, à deux cents mètres avant d'arriver au moulin à vent de Goalarn, nous remarquons dans une clôture à droite une lourde borne milliaire. Bien vite M. l'abbé Abgrall et moi descendons de notre char-à-bancs pour la contourner dans tous les sens; mais, à notre grand désappointement, nous ne pouvons y découvrir aucune trace d'inscription. En a-t-elle jamais eu?

Continuant à suivre le tracé de cette ancienne voie, nous passons au nord-est du bourg de Cléden, près du moulin de Kerharo, ne pouvant nous empêcher de remarquer que ces moulins du Châtel, de Goalarn et de Kerharo sont là, aujourd'hui, comme des jalons plantés le long de l'antique chemin.

Enfin nous arrivons au village de Théolen (nom breton qui veut dire tuiles, le village des tuiles). C'est le point extrême de cette voie qui allait aboutir au village de Troguer, à partir de là on en perd la trace aujourd'hui.

En la quittant ici nous n'avons garde cependant de ne pas pousser notre excursion jusqu'au village de Troguer, en passant

Digitized by Google

par le lieu dit *Moguer-ar-Gregui*, entre Troguer et Kyoret, où fut recueilli il y a quelques années, une intéressante statuette en brouze, que mon père publia dans le *Bulletin monumental*. Elle n'est du reste pas la seule qui ait été trouvée sur le parcours de cette voie, à travers la presqu'île du Cap. A Troguer plusieurs statuettes en bronze ont été aussi recueillies ainsi que de nombreux spécimens de l'art romain, bijoux en bronze et en or.

Troguer a dû être longtemps occupé par les conquérants, si l'on prend la peine de considérer les substructions qui y existent encore, dans des terrains qni sont pourtant bien soigneusement remués au moment des divers labours de l'année. Lorsque nous y avons été nous avons vu, dans plusieurs parcelles, des restes de murs romains, bien construits, en petit appareil, ayant encore de $1^{m},50$ à 2 mètres au-dessus du sol. Ils disparaîtront sans doute bientôt, et alors, quand le sol aux époques des cultures ne donnera plus de débris de poteries, ou quelques menues pièces de monnaie, derniers témoins du passage des Romains, en ce point extrême du littoral breton, les habitants de Troguer seront tout étonnés si quelque étranger vient à leur demander où était l'établissement romain auquel aboutissait la voie romaine de Carhaix à la pointe du Raz.

Quel pouvait être l'intérêt de cette ligne stratégique reliant Carhaix, l'antique Vorgium, à un point extrême de ces côtes si inhospitalières? Était-ce l'importance de l'île de Sein, située à quelques milles en face, célèbre dans toute la Gaule par ses prêtresses? C'est possible. Il est certain que cet îlot, sans cesse rongé par la vague, et qui n'existerait déjà plus sans les travaux d'art qui le protègent contre les fureurs de l'Océan, a aujourd'hui bien perdu de cette importance qu'on lui attribue dans l'antiquité. Deux petits menhirs, situés à peu près au centre de l'île, au nord de l'entrée du port, mesurant l'un $3^{m},80$ et l'autre $2^{m},25$ de haut, sont les seuls témoins de sa grandeur passée, que j'ai pu y découvrir.

Revenons sur nos pas et redescendons au bourg de Goulien.

Digitized by Google

Nous y trouvons, au centre même du bourg, un camp avec retranchements en terre, à angles arrondis, de 3 mètres de large, ayant 3m,50 de hauteur à l'extérieur et 2m,50 à l'intérieur de l'enceinte. Ce camp était à deux cents mètres au sud de la voie romaine que nous venons de parcourir. Il était le dernier poste militaire le long de son tracé, avant d'arriver à Troguer son point terminal. Il était admirablement placé et de son enceinte on pouvait découvrir les deux rades d'Audierne et de Douarnenez, et signaler toute voile apparaissant à l'horizon, entre la pointe de Penmarc'h et celle de la Chèvre, à l'extrémité de la presqu'île de Crozon.

II

A trois cents mètres à l'est du bourg de Goulien est le village de Kerlan où, à cent cinquante mètres au sud-ouest des édifices, se trouve le tumulus dont l'exploration va faire le sujet des lignes qui suivent. Il est à environ deux cents mètres de la voie romaine.

Situé sur le sommet d'un plateau inculte, d'où l'on a une vue très étendue sur la mer et la presqu'île du Raz, ce tumulus mesure dix mètres de diamètre sur deux mètres de haut. Après nous être entendu avec les propriétaires et avoir recruté quelques travailleurs, sous la direction de notre fouilleur, nous faisons ouvrir au sommet du tumulus une large tranchée de trois mètres dans tous les sens.

Le premier jour de notre exploration nous reconnûmes que cette butte artificielle était exclusivement composée de terres rapportées parmi lesquelles il n'y avait pas une seule pierre. Aucune constatation intéressante d'ailleurs ne fut faite, à part la présence de fragments de charbon disséminés un peu partout dans l'épaisseur de la tranchée. Le feu a toujours joué un grand rôle dans les cérémonies des funérailles pratiquées à l'époque où on élevait ces monuments.

Notre fouilleur ayant trouvé gîte au village de Kerlan même,

Digitized by Google

chez l'un des propriétaires, le soir M. l'abbé Abgrall et moi revenions à Pont-Croix.

Le lendemain, par une belle matinée de juillet, nous nous remettions en route pour le lieu des fouilles. En arrivant nous trouvâmes mon fouilleur inquiet. Le soir, à la veillée, les propriétaires avaient parlé de trésors sans doute cachés au fond du tumulus, et l'un deux avait même proposé d'aller continuer la fouille au clair de lune. Mon fouilleur, habitué à mes explorations, eut beaucoup de peine à les retenir, essayant de leur persuader que les objets que nous recueillerions au fond du tumulus seraient sans valeur pour eux.

Peu après la reprise du travail nous commençâmes à rencontrer des morceaux de poterie. D'abord assez rares, au fur et à mesure que notre tranchée s'enfonçait, ils devenaient de plus en plus abondants, enchevêtrés les uns dans les autres. Il nous fut facile de reconnaître que ces fragments appartenaient tous à des amphores en terre jaune. Notre étonnement fut grand, et, ne nous rendant pas bien compte de la nature du dépôt en présence duquel nous nous trouvions, nous prîmes le plus grand soin pour dégager un à un tous ces fragments, travail qui nous demanda beaucoup de temps.

L'heure du déjeuner venue, je fis cesser le travail. Mon ami l'abbé Abgrall et moi, ne quittant pas le lieu de la fouille, nous nous étendîmes sur l'herbe, demandant à un talus un peu d'abri contre l'ardeur des rayons du soleil, et prîmes notre repas engageant les propriétaires à se joindre à nous, espérant ainsi assouplir leur humeur inquiète. La fin de la journée nous prouva que les rasades de vin que nous leur versâmes n'eurent pas sur eux le résultat attendu.

Après peu d'instants de repos, je fis reprendre l'exploration que j'avais le désir de terminer avec la journée.

Bientôt nous reconnûmes au milieu des morceaux d'amphores, dont la couche devenait de plus en plus épaisse, des débris de bois pourri et des clous en fer à tête plate ronde et à tige quadrangulaire, longs de dix centimètres et demi, le tout mêlé à d'abon-

Digitized by Google

dantes cendres, parmi lesquelles des fragments de charbon et de bois mal brûlé. Pendant plusieurs heures le déblaiement se continua ainsi sans autre particularité qu'un fond d'amphore portant une estampille de potier se lisant T . OC . M .

Enfin mon fouilleur mit au jour, au milieu de cendres et de restes de bois pourri, le bord d'un vase en terre noire qu'il dégagea avec précaution. Bientôt nous reconnûmes que nous nous trouvions en présence d'une urne cinéraire à deux anses.

A partir de ce moment nous ne pûmes plus contenir les deux propriétaires du tumulus. Ils sautèrent au fond de la tranchée et voulaient de suite briser le vase pour recueillir le trésor qu'ils étaient persuadés y rencontrer. Mon ami l'abbé Abgrall et moi, usant de tous nos moyens de persuasion, essayâmes de leur faire comprendre que ce malheureux vase ne contenait que des restes incinérés que des mains pieuses avaient placés là. Ils se remuaient si bien qu'ils ameutèrent, autour du tumulus, pas mal de voisins désœuvrés, et, chacun ajoutant son mot, ils décidèrent d'envoyer quérir des barres de fer pour avoir raison de nous, s'il était nécessaire. Devant une argumentation aussi décisive il fallut transiger, et je leur demandai de permettre à mon fouilleur, sous leur surveillance, de vider avec précaution le vase funéraire, ce à quoi ils consentirent non sans peine.

Aussitôt ce travail commencé, mon fouilleur me tendit une très belle fibule en bronze, ronde, toute ajourée, qui se trouvait déposée en offrande sur les restes incinérés. Avant que j'aie pu la saisir elle était entre leurs mains et mise par eux en morceaux, malgré toutes mes prières, voulant, disaient-ils, s'assurer si ce n'était pas de l'or.

Peu après mon fouilleur retira de l'urne : 1° un objet en bronze dessiné sous le n° 1, mince feuille de bronze, aux extrémités arrondies, recourbées sur elles-mêmes et maintenues dans cette position par deux petits rivets en bronze, de façon à laisser aux deux extrémités deux œillets libres dans lesquels sont passés deux anneaux en bronze. Cette feuille de bronze, dans sa partie

Digitized by Google

antérieure, est ornée de trois lignes en relief, décorées de guillochures, une sur chaque bord et l'autre au milieu. Sous la feuille de bronze est fixée une épingle qui me fait penser que c'était là un objet de toilette.

2° Une feuille de bronze, dessinée sous le n° 2, analogue à la précédente; seulement celle-ci est décorée de quatre lignes d'ornementation, semblables à celles qui, au nombre de trois, se voient à la surface du n° 1. Cette feuille est munie, vers l'une de ses extrémités, d'une petite pointe en bronze. Comme elle a passé par les mains des propriétaires du tumulus, je n'en ai recueilli que le fragment dessiné sous le n° 2.

3° Plusieurs petits objets en bronze, dont l'un est dessiné sous le n° 3; tous, sauf celui ici figuré, ont été fragmentés par ces vandales. Ils présentaient tous la même disposition. Composés d'une mince feuille de bronze repliée en gouttière, ils rappellent beaucoup les garnitures en métal des bords de la reliure de certains missels. A l'aide de rivets que l'on voit en A et en B, ces morceaux de bronze étaient fixés à un objet en bois de petite dimension, dont ils garnissaient les bords, peut-être un petit coffret dans lequel avaient été primitivement enfermés tous les objets en bronze déposés sur le dessus de l'urne cinéraire en offrande.

4° Un bracelet creux en bronze, vite émietté et dont il ne nous reste qu'un fragment.

5° Enfin un objet en bronze dessiné sous le n° 4, représentant une tête d'oiseau en métal plein, munie d'un col creux, orné de trois cordons circulaires en relief, dans lequel passe un clou en fer *c* (voir le dessin) destiné à le fixer probablement à un manche en bois. Cet objet garnissait-il l'extrémité du manche d'un poignard dont nous n'avons pas retrouvé la lame? Je serais assez disposé à le croire. Il terminait la série des objets déposés en offrande au défunt.

Il fallut ensuite vider complètement l'urne de ces restes incinérés, pour donner satisfaction aux propriétaires, dont l'attitude menaçante ne nous permettait pas la moindre hésitation. Dans

Digitized by Google

cette opération nous avons recueilli plusieurs fragments de bronze et de fer fondus, provenant, sans doute, d'objets qui avaient été déposés sur le bûcher avec le cadavre, objets de petite dimension certainement, à en juger par les globules de fonte.

L'urne cinéraire, dessinée sous le n° 5, est d'une très belle forme ; faite au tour, elle est d'une terre fine et très compacte.

Le col est relié à la panse par deux anses ornées au milieu d'un filet en relief. La panse, dans sa partie inférieure, est d'un beau noir lustré, ainsi que le col. La partie supérieure de la panse, d'un gris foncé mat, est décorée en D, E et F (voir le dessin) de lignes circulaires lustrées. La zone comprise entre les lignes D et E est ornée de nombreuses lignes noires lustrées comme les autres, mais disposées sur tout le pourtour du vase, dans le sens de sa hauteur. Cette ornementation simple donne beaucoup d'élégance à ce beau vase.

L'urne cinéraire extraite, nous avons voulu nous assurer si quelque objet intéressant n'avait pas été déposé dessous ou près

Digitized by Google

d'elle, et, à cet effet, nous avons poussé notre exploration jusqu'au tuf du sous-sol. Dans cette opération nous n'avons constaté que la présence, dessous l'urne, comme autour et dessus, de restes de bois pourri et de nombreux tessons d'amphores.

Il est facile de voir, par les détails qui précèdent, que le tumulus de Kerlan recouvrait une sépulture par incinération de l'époque de l'occupation romaine et que probablement, d'après les objets recueillis, cette sépulture était celle d'une femme. Ce genre de sépulture, sous tumulus, est rare à cette époque, ce qui nous fait penser que nous nous trouvons en présence de la tombe d'un indigène qui, tout en prenant quelques-unes des habitudes et des inventions des conquérants, est cependant resté fidèle à une partie des rites funéraires de ses ancêtres.

La disposition intérieure de cette sépulture et les détails qu'elle nous revèle sont des plus intéressants et nous permettent de reconstituer d'une façon certaine la cérémonie des funérailles.

La voici. Le bûcher préparé, on y a placé le corps de la défunte revêtu de ses plus beaux vêtements et de ses bijoux les plus chers, et on l'a allumé. L'incinération faite, on a recueilli dans l'urne cinéraire, dessinée sous le n° 5, ses restes incinérés, sur lesquels on a placé en offrande les divers objets que nous avons décrits. Ce précieux dépôt a ensuite été placé dans un coffre en bois de chêne, de soixante centimètres de côté et de profondeur, dont les diverses parties étaient réunies par des clous en fer de dix centimètres et demi de long, où l'on a également recueilli les cendres du bûcher qui n'avaient pas trouvé place dans l'urne.

Le coffre étant hermétiquement clos, on l'a transporté sur le sommet du coteau où devait être élevé le tumulus et où l'on avait préalablement creusé, jusqu'au tuf du sous-sol, c'est-à-dire à soixante-dix centimètres de profondeur, une excavation de deux mètres de côté que l'on avait remplie de débris d'amphores sur lesquels on l'a déposé. On l'a ensuite entouré et recouvert de débris d'amphores (voir la coupe du tumulus dessinée sous le n° 6), espérant par cette enveloppe le préserver de l'humidité; après quoi on a amoncelé sur l'ensemble des terres qui, avant le

Digitized by Google

tassement dû aux siècles qui se sont écoulés depuis, durent former une butte d'au moins trois mètres de haut, qui n'était autre que le tumulus que nous venons d'explorer et qui recouvrait une si curieuse sépulture.

Notre exploration terminée, nous avons quitté le lieu de la fouille le 18 juillet au soir, alors que le soleil, glissant à l'horizon, disparaissait dans l'Océan, riant beaucoup des incidents de la journée qui faillirent, plus d'une fois, tourner au tragique, grâce à l'idiote cupidité des propriétaires de Kerlan.

Dans les nombreuses fouilles que nous avons faites dans le Finistère nous n'avions encore jamais eu pareille aventure, surtout de la part de gens qui, comme ceux de Kerlan, faisaient parade de leur instruction, dont, il faut bien le dire, ils ont fait en cette circonstance un usage bien peu intelligent.

PAUL DU CHATELLIER.

Digitized by Google

L'EXPÉDITION WOLFE EN MÉSOPOTAMIE[1]

1884—1885

Le rapport de M. Hayes Ward qui a paru dans les mémoires de l'*Institut Archéologique d'Amérique* [1], fait connaître le but et les résultats de l'*Expédition Wolfe* en Mésopotamie (1884-1885). Nous pensons qu'une courte analyse de ce rapport pourra offrir quelque intérêt aux orientalistes français. Nous allons la faire aussi succincte que possible.

Venue de l'autre côté de l'Atlantique, à travers les mers, pour explorer la Basse-Chaldée, cette Expédition révèle les préoccupations et les aspirations de nos confrères d'outre-mer. Les voyages dans les régions mésopotamiennes ont toujours été périlleux, le pays étant presque inaccessible, tant à cause du caractère inhospitalier des nomades qui y sont établis que de l'insalubrité désolante du climat. Loftus y pénétrait en 1850, mû par le désir de retrouver l'emplacement des villes antiques dont les noms sont énumérés au xe chapitre de la Genèse. On lui doit les magnifiques travaux de déblaiement de Ouarka (l'*Erech* des Chaldéens, l'*Orchoë* des Grecs), de Mougâyir (*Ur*, patrie d'Abraham), de Senkara (Larsam, identifiée avec la ville de Λάραγχα citée par Bérose). On acquit en plus une connaissance des lieux suffisante pour permettre d'assigner une place exacte aux grands monticules qui couvrent le sol et forment le principal caractère du pays. Ce n'était qu'une simple ébauche, à proprement parler. Loftus avait déjà, non sans regret, signalé la splendeur de certaines ruines d'un abord difficile, et il n'avait pu les étudier, souvent à cause des marais avoisinants, parfois aussi à cause du manque d'eau. Taylor avait continué les travaux du hardi explorateur et poursuivi le déblaiement de Mougâyir et de Abu-Sharein. Il en était résulté la production de matériaux du plus haut intérêt pour la science épigraphique, par exemple les tables mathématiques de Senkara, les contrats des Séleucides (recueillis à *Tel-Sifr*) et des documents historiques fournissant les noms inconnus des souverains primitifs de la Basse-Chaldée. — Plus tard, M. H. Rassam fouillait avec succès le monticule d'Abou-Habba [2] et se signalait par sa tentative d'identification de cette localité avec Sippara, la ville fameuse citée dans la Bible et dans Bérose. M. de Sarzec, à son tour, extrayait des temples en briques cuites de Tello les sombres statues de diorite qui décorent le Musée du Louvre et qui nous ont révélé l'art chaldéen d'une manière si inattendue.

C'est en Amérique que naquit la pensée de reprendre une campagne de

1. *Papers of the Archæological Institute of America. — Report on the Wolfe Expedition to Babylonia.* 1884-85; Boston, 1886.
2. *Recent discoveries of ancient babylonian cities.* Voy. *Trans. of the Soc. of Bibl. Arch.*, vol. VIII, part II, p. 172-197.

Digitized by Google

fouilles dans la Mésopotamie-Inférieure. On avait apprécié les heureux résultats des opérations de Georges Smith à Koyoundjik, et on comprenait la nécessité d'une expédition conduite dans des conditions parfaitement déterminées et avec un but défini à l'avance. Quelques membres de la *Société orientale américaine* et de la *Société d'Exégèse biblique et d'Archéologie* tinrent plusieurs réunions à l'effet de se concerter sur les moyens à employer pour mener à bien une œuvre aussi délicate; ils décidèrent qu'on enverrait, d'abord, en Mésopotamie une commission qui y passerait les mois d'hiver afin de se rendre compte de la manière la plus pratique d'opérer des fouilles. Une souscription fut proposée, mais on n'eut pas besoin d'en attendre les effets; elle fut entièrement couverte par Miss Catherine Lorillard Wolfe, de New-York.

M. Hayes Ward, éditeur de l'*Independent* de New-York, très versé dans les choses de l'assyriologie et connu par ses travaux sur les inscriptions hittites, fut mis à la tête de cette expédition. On lui adjoignit MM. Clarke et Sterrett; M. Clarke, retenu en Allemagne par ses études relatives aux fouilles d'Assos, fut remplacé par M. Payne. M. Sterrett vint d'Athènes rejoindre à Smyrne ses compagnons de voyage.

M. Hayes Ward quitta New-York le 6 septembre 1884, et après un court séjour à Londres et à Paris, il gagnait rapidement Constantinople. Les mêmes difficultés qui accueillent tous les voyageurs s'élevèrent également au sujet des firmans réclamés par les savants américains. Deux fois, l'interprète avait traduit le mot « exploration » par un terme équivalent à celui d'« excavation »; or les fouilles étant chose strictement défendue, le firman avait été refusé; ce ne fut qu'après de longues et patientes explications qu'il fut enfin accordé. Georges Smith avait éprouvé des attermoiements semblables et avait été grandement retardé lors du déblaiement de la *Records room* de Koyoundjik, malgré les protestations hypocrites des fonctionnaires de Mossoul. Il n'avait pu conserver ses précieuses tablettes qu'au prix de véritables sacrifices, en donnant, par exemple, des *duplicata* pour le Musée de Constantinople. Ces objets, emballés par ses soins, ne furent pas acheminés, si j'ai bonne mémoire, tant est grande la négligence des autorités locales et leur ignorance manifeste ! Mais passons.

La route suivie par M. Hayes Ward pour se rendre à Mossoul, le conduisit dans certaines localités telles que Mar'asch où il remarqua les ruines nombreuses de monuments hittites qui excitèrent au plus haut point son intérêt. A Jérablus, il avoue franchement la tentation qu'il éprouva de continuer les fouilles commencées par G. Smith, mais il en fut empêché, d'une part par les firmans qui le défendaient expressément, et de l'autre par le peu de temps dont il disposait.

En remontant le fleuve jusqu'à Biredjik et après avoir traversé l'Euphrate sur de grossiers bateaux, les voyageurs entrèrent dans la Mésopotamie-Supérieure. A un jour de marche de Biredjik (*Arslan-Tasch*), ils se trouvèrent en présence de deux lions en basalte noir d'un travail plus grossier que ceux de Nimroud et qui avaient sans doute décoré l'entrée d'une ville de l'époque assyrienne[1]. L'un

1. M. Layard découvrit à Arban, sur le Khabour, les restes de taureaux ailés androcéphales et des lions d'un caractère très particulier. La facture dénotait

Digitized by Google

d'eux était encore debout, l'autre gisait à terre par fragments; le mauvais vouloir de la population empêcha M. Hayes Ward de les photographier, ce que nous regrettons sincèrement.

Le séjour de la mission américaine à Mossoul fut consacré à l'examen des travaux de Botta, de Place et de Layard. Il paraît que les sculptures de Nimroud souffrent sensiblement de l'action de l'air et des intempéries; il serait bon qu'elles fussent recouvertes ou préservées d'une manière quelconque. Leur enfouissement de près de vingt-cinq siècles les avait mieux garanties que tout ce que l'on pourrait imaginer maintenant.

A Hillah, l'Expédition Wolfe était arrivée au point assigné à ses opérations; M. Hayes Ward en fit son quartier général. Enregistrons en passant quelques-unes de ses observations recueillies sur les lieux mêmes. Il constate que le sol de la Mésopotamie a été à peine effleuré par la pioche, tandis que certains points, en Assyrie, ont été consciencieusement explorés. Khorsabad, par exemple, peut servir de type pour l'étude d'un palais assyrien, tant le plan, l'architecture, la décoration ont été relevés et notés avec soin. En Babylonie, au contraire, les plus grands fouilleurs ont été jusqu'ici les Arabes en creusant les monticules pour en retirer des briques ou en recueillant dans les tombes de menus objets d'or et des spécimens de poterie, bons pour ce trafic d'antiquités dont Hillah est le centre. On peut donc considérer le terrain comme vierge, pour ainsi dire, et plein de promesses [1]. A Babylone, Sir Henry Rawlinson a écorné avec une science et une sagacité merveilleuses les angles de la Tour de Borsippa au Birs-Nimroud et a dégagé de la sorte les cylindres de Nabuchodonoser; d'un autre côté, si la tour ou *ziggurat* a été examinée au point de vue d'une restauration scientifique, il reste encore à étudier *El Khalil*, ainsi que l'édifice si heureusement déblayé par M. Rassam; or, selon l'estimation de ce dernier, il devait contenir près de quatre-vingts chambres, dont quatre seulement semblent avoir été soigneusement fouillées!

L'Expédition quitta Hillah le 21 janvier, non comme l'avait fait jadis Loftus entouré de son escorte turque, mais réduite à un petit nombre d'hommes résolus. « Aucun Américain n'avait encore pénétré dans ces régions », s'écrie avec enthousiasme M. Hayes Ward. Je dois ajouter, peu d'Européens, que je sache! car c'est une entreprise qui ne laisse pas que d'effrayer les plus braves. La Chaldée est une région désolée, devenue stérile par l'incurie des populations, elle jadis si florissante qu'Hérodote s'excusait de citer des exemples de sa fécondité, craignant d'être taxé d'exagération! Le débordement des canaux en fait un vaste marais pendant de longs mois, et quand les eaux se retirent,

une grande hardiesse et accusait un caractère archaïque qui plaidait pour leur antiquité. Ils avaient des rapports aussi intimes avec les sculptures de Nimroud, que ceux des productions de l'art grec primitif avec les œuvres achevées du temps de Phidias et de Praxitèle. Il serait très intéressant de savoir au juste le caractère des taureaux relevés par M. Hayes Ward; ils doivent appartenir à l'époque où les Assyriens ont étendu leur puissance jusque sur les confins du pays des « Khatti ».

1. Georges Smith, lors de son court séjour à Hillah, faisait des remarques analogues : « The recovery of Babylon ist yet to be accomplished, » disait-il. (*Assyr. Disc.*, p. 57.) M. Rassam est imbu de cette idée; ses travaux au Birs-Nimroud le prouvent suffisamment.

Digitized by Google

elles laissent derrière elles les émanations malsaines, les fièvres qui font fuir devant leur influence les rares habitants. Ajoutez à cela les bourrasques de sable dans le désert, les brusques changements de température, on comprendra le peu d'empressement que l'on montre à visiter cette région. Les tribus d'Arabes nomades, maîtresses absolues du pays, en chassent d'ailleurs l'étranger par leur caractère inhospitalier et farouche. Jadis la population avait été très compacte, grâce aux soins des antiques souverains, protecteurs des peuples, dont les grands travaux de canalisation avaient confiné les marais et les fleuves dans leurs limites naturelles et permis à l'agriculture de se livrer en paix à ses soins.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre les voyageurs pas à pas dans ces déserts. Les principaux points sur lesquels M. Hayes Ward appelle l'attention sont particulièrement Zibliye où aucune excavation n'a été tentée et qui se distingue par sa *ziggurat* élevée, puis Niffer (Nipour-Chalanné) déjà visitée par Loftus et Layard. Loftus, lors de son second séjour à Niffer malgré le peu de succès de Layard, conseillait fort de continuer les tranchées ouvertes. Notre savant voyageur partage cette opinion, d'autant que la population d'Arabes habitant les marais voisins pourrait fournir des travailleurs utiles. Bismya, Dhahar parurent à M. Hayes Ward également propres à y pratiquer des excavations. Tell-Hammam, décrit par Loftus, et dont la masse imposante se détache de loin dans la plaine, n'a jamais été exploré; il en est de même de Yokha, d'Um-el-Akharib, remarquables par leur caractère sépulcral. Le 31 janvier, les voyageurs s'établissaient quelques jours à Schatra pour visiter Tello et Zerghoul, sur la rive orientale du Schatt-el Haï et illustrées par les découvertes de M. de Sarzec.

Remontant le Schatt-el Haï, et traversant l'Euphrate, ils allèrent contempler les magnifiques ruines de Ouarka, de Mougâyir que Loftus et Taylor ont fait connaître; mais M. Hayes Ward estime que bien peu a été fait en comparaison de ce qui reste à faire. Le mauvais état de sa santé, éprouvée par le climat, l'obligea de renoncer à visiter Abou-Sharein et Senkara. Il regretta surtout de manquer pour cette raison Dalayim qui devait être une des villes les plus importantes de la Chaldée; des marécages l'entourent de toutes parts et elle n'a jamais été explorée.

Revenu à Hillah, après cette course de quelques semaines, M. Hayes Ward, toujours infatigable, entreprit une seconde visite à Abou-Habba qu'il n'avait fait qu'apercevoir lors de son passage par cette localité en se rendant à Hillah. M. Rassam y avait pratiqué des fouilles et il en était résulté la production de documents épigraphiques d'une valeur considérable et qui établissaient l'identité de ce lieu avec la Sippara de la Bible et de Bérose. — Le monticule de Deir qui s'élevait non loin de celui de Abou-Habba servait à soutenir cette opinion, l'antique Sippar étant composée, comme on le sait, de deux faubourgs séparés par un fleuve; c'est ainsi du reste que les documents chaldéens déjà interprétés la font également connaître.

Cette identification fut accueillie avec faveur et la traduction de la tablette ne souleva pas de réfutation [1]. Jusqu'alors l'ensemble des données avait placé

1. Nous renvoyons à l'article *Sippara* de M. Hayes Ward, dans *Hebraïca*, vol. II,

Digitized by Google

la ville et le fameux temple du dieu Samas sur les bords même de l'Euphrate, non loin de Sfeira. Si on accepte comme tel l'emplacement de Abou-Habba, la ville ne se trouve plus située sur l'Euphrate, mais sur un canal, Nahar-Malka, à six milles du fleuve. Ce canal aurait séparé Abou-Habba de Deir, formant ainsi les deux faubourgs, *Sippara sa Samas* et *Sippara sa Annunit*, cette dernière identique à l'Agadé des inscriptions. M. Hayes Ward affirme qu'il est impossible d'admettre cette hypothèse. Abou-Habba est bien *a single undivided mound*, Deir étant trop éloigné et ne pouvant être considéré comme un faubourg. Il est néanmoins probable que M. Hayes Ward en serait resté à cette impression négative, sans une visite à Sfeira. Le site lui parut tout d'abord peu propre à convenir à une ville populeuse qui avait compté au nombre des plus florissantes de la Chaldée; le monticule était de chétive importance. Il n'y avait pas lieu de repousser systématiquement l'identification proposée par les Anglais, lorsque le mudir de Seklaouiyé apprit à notre savant voyageur que non loin de Sfeira s'élevait un monticule du nom d'*Anbar* qui excédait en importance celui de Sfeira. Rendu sur les lieux, M. Hayes Ward vit ses doutes renaître et se fortifier. Parlant du monticule. « Sa hauteur et son étendue me surprirent, dit-il ; cet endroit n'est marqué sur aucune des dernières cartes que j'avais prises avec nous, quoique les anciennes, dressées d'après les sources arabes du moyen âge, l'indiquent. Bien qu'on connût au temps des Califes l'existence d'une grande ville en ces parages, comme nul voyageur moderne n'en a trouvé le nom, il a été omis par Kiepert et les géographes contemporains. Quant à la dimension et à l'importance, les ruines d'Anbar peuvent aller de pair avec celles des plus grandes villes de la Babylonie, Babylone exceptée. Anbar est plus considérable que Abou-Habba et doit être rangé à côté de Niffer et de Ouarka. Il est divisé par une sorte de dépression qui représente peut-être un vieux canal et qui, en supposant que nous sommes bien en présence de l'antique Sippara, comme je le pense, donnerait raison au duel des Hébreux, *Sépharvaim*. Il est situé sur l'Euphrate, ce qui s'accorde avec les inscriptions qui appellent l'Euphrate « *la rivière de Sippara* ». Abou-Habba et son insignifiant voisin Deir que quelques-uns ont cru représenter Agadé ou Sippara d'Annunit, sont beaucoup trop éloignés de l'Euphrate pour avoir jamais pu lui donner leur nom. La découverte de la ville qui représente l'Agadé ou Sippara d'Annunit, l'Accad de la Genèse, le Persebora des géographes classiques et l'Anbar des historiens arabes, est de première importance. Il est facile de suivre les grandes lignes des vieux palais et des temples non pas au moyen de murs en pierre, mais par la dépression des enceintes, maintenant cultivées en champs de froment. On peut encore en divers endroits retrouver la maçonnerie de brique des édifices et des murs. Je suis grandement surpris, ajoute M. Hayes Ward, que Anbar n'ait jamais été visité avant nous dans les temps modernes. » Dès lors, l'identification d'Anbar avec Sippara lui parut établie et il s'efforça d'en démontrer la justesse.

janvier 1886, n° 2, p. 79, et à celui de M. Theo-G. Pinches, *The Antiquities found by H. Rassam at Abu-Habbah* (*Sippara*), dans les *Trans. of the Soc. of Bibl. Arch.*, vol. VIII, part II, p. 164-171.

Digitized by Google

Continuant sa route le long de la rive occidentale de l'Euphrate, M. Hayes Ward appelle l'attention sur les ruines d'une ville assyrienne importante, non loin de Kiamal et qui s'appellent *Tell-Jabryeh* ou *Sech Jahr*. Au coin nord-ouest, s'élève une tour considérable entourée des vestiges d'édifices avec des murs et des pierres à fleur de sol; mais ce qui semble le plus remarquable, c'est que c'est le seul endroit, nous dit M. Hayes Ward, où il a trouvé encore existants des murs de ville en briques crues. Partout ailleurs, à Ninive et à Babylone ils forment une simple chaîne de collines enserrant la cité.

Le 6 avril, les voyageurs quittèrent l'Euphrate à Ed-Deir pour visiter Palmyre, en passant par Sikné et Erek. Ils y arrivèrent le 17 avril et n'y restèrent que cinq jours; le 29, ils étaient à Beyrouth et de là gagnaient Alexandrie, Paris et Londres. Le 20 juin, M. Hayes Ward était de retour en Amérique.

Cette Expédition, qui n'a duré que dix mois à peine, dont quelques semaines passées en Mésopotamie, a permis aux savants américains de se rendre compte de la possibilité de missions futures. — Il ne faut pas se dissimuler que les fouilles sont devenues choses difficiles à cause des défenses formelles de la Porte, et M. Hayes Ward semble se faire peu d'illusion sur ses chances, bien qu'il exprime, comme de juste, le vœu fervent que l'exploration de tant de sites fameux soit réservée à ses compatriotes. D'ailleurs, quand bien même il se verrait frustré de ses espérances au sujet des fouilles, il ne craint pas de déclarer qu'au point de vue géographique, il y a ample matière pour une besogne utile. Des travaux de valeur ont été faits par les officiers au service du gouvernement britannique, surtout en ce qui concerne le cours du Tigre et de l'Euphrate, tels Jones, Chesney, Collingwood, Selby et Bewsher; ainsi le district compris entre les deux fleuves depuis Bagdad au nord et Niffer au sud a été si soigneusement relevé par Selby et Bewsher que le plus petit monticule n'a pas été omis; mais à partir d'Anbar et du Canal Seklaouîyé au nord et au sud à partir de Niffer, il n'y a pas de cartes. Il y a des vestiges nombreux de cités antiques dont les noms ne sont sur la liste d'aucun explorateur aussi bien entre les deux fleuves que sur leurs rives. M. Hayes Ward signale également un travail que j'approuve fort, mais qui ne laisserait pas que de présenter des difficultés nombreuses; ce serait de suivre soigneusement le cours des anciens canaux qui permettaient au commerce de s'effectuer aisément entre les différents centres. Suivre leur cours serait, en effet, la meilleure manière d'identifier l'emplacement des vieilles villes. Les documents chaldéens contiennent la mention de ces grands canaux creusés ou réparés par les rois et considérés comme œuvre de piété et de miséricorde. Une carte ainsi dressée serait fort utile, et nous pensons que M. Hayes Ward en a même commencé l'ébauche.

L'Expédition Wolfe marque un point considérable dans la marche des études assyriennes; accueillies avec faveur dans les États-Unis, elles ont stimulé assez de curiosité et d'intérêt pour susciter une œuvre d'enthousiasme. Nous souhaitons, pour le bien général de la science, une heureuse continuation de cette mission, selon le vœu ardent de sa généreuse patronne et de son chef courageux.

J. Menant.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 2 JUILLET 1886

L'Académie procède au choix d'un lecteur pour la séance annuelle des cinq Académies, le 25 octobre prochain : M. Alexandre Bertrand est désigné.

M. Schlumberger rend compte du concours ouvert pour le prix Bordin, sur la numismatique de l'île de Crète. Un seul mémoire a été présenté; la commission ne l'a point trouvé suffisant. Elle ne décerne pas le prix et accorde à l'auteur, à titre d'encouragement, une récompense de 2,500 francs.

M. P.-Charles Robert analyse devant l'Académie l'introduction d'un travail manuscrit considérable dans lequel M. L. Maxe Werly, de Bar-le-Duc, s'est attaché à reconstituer par les noms des lieux-dits l'état ancien du Barrois aux différentes époques de son passé. Par un choix d'exemples variés, M. Robert montre combien le travail de l'auteur est précieux pour l'histoire des forêts, du domaine féodal, des voies anciennes, des sanctuaires de dévotion, des refuges et lieux fortifiés et des anciennes habitations.

M. d'Arbois de Jubainville lit le rapport de la commission du prix Delalande-Guérineau. L'Académie avait décidé que ce prix serait décerné cette année au meilleur ouvrage dans l'ordre des études du moyen âge. Aucun des ouvrages déposés n'a été jugé digne du prix. Sur l'avis de la commission, l'Académie proroge le concours à l'année prochaine.

M. Dieulafoy annonce le retour de la mission d'exploration archéologique en Susiane, à la tête de laquelle il a été placé. Il se réserve de faire connaître en détail, dans une prochaine communication, les résultats obtenus. Il se borne à dire que ces résultats ont une grande importance et que la mission a exploré dans toutes ses parties le palais des rois Artaxerxès et Darius, à Suse.

M. Barbier de Meynard lit un fragment d'un mémoire étendu sur l'histoire ottomane. On a tort, dit-il, de ne voir dans les historiens turcs que de simples chroniqueurs secs et dénués de sens critique. On rencontre souvent chez ces historiens des vues pénétrantes sur les causes de la grandeur de la Turquie au xve siècle et de sa décadence moderne. Ce sont des considérations de cette nature que M. Barbier de Meynard leur emprunte et qu'il développe pour son compte.

Il passe en revue les institutions militaires et féodales de la Turquie et insiste sur la force que l'Empire trouva, au début, dans la sévère discipline des janissaires. D'autre part, l'organisation des fiefs connus sous les noms de *zyamet* et de *timar* contribua beaucoup à la prospérité de l'État naissant, en lui fournissant les meilleurs auxiliaires de son armée régulière. Mais, sous le règne en apparence glorieux de Soliman Ier (1495-1566), se montrent déjà les premiers symptômes de la décadence. Les courtisans et les créatures du palais impérial commencent à envahir les premières charges de l'État. Le recrutement des janissaires, jadis limité par des prescriptions rigoureuses, devient pour les officiers supérieurs et pour les ministres une source de profits illicites; la corrup-

Digitized by Google

tion et la révolte s'introduisent dans cette milice, qui s'était rendue, pendant un siècle et demi, si redoutable à l'Europe. C'est du règne de Soliman Ier que datent l'accroissement du luxe, la corruption des mœurs politiques, la vénalité des fonctions publiques et l'affaiblissement de l'esprit militaire. Il y eut ensuite, il est vrai, un temps d'arrêt dans la chute, grâce à l'énergie du sultan Mourad IV et au sage gouvernement de trois ministres, les Kuprulu, qui furent pour la Turquie ce que Sully, Colbert et Louvois furent pour la France. Mais, après eux, le travail de décomposition politique et sociale ne fit que se poursuivre avec une rapidité effrayante. Il fallut l'incroyable série des désastres qui remplissent l'histoire de l'empire ottoman dans la seconde moitié du XVIIIe siècle pour réveiller le sentiment public en faveur d'une réorganisation complète. Pourtant, par une contradiction singulière, l'introduction d'un ensemble de réformes empruntées à l'Europe et connues sous le nom de *nizam-djedid*, ne fit qu'augmenter le mécontentement général, en rendant encore plus lourdes les charges du trésor.

On sait avec quelle vigueur Mahmoud II sut se débarrasser de ses plus dangereux ennemis, en 1826. Cette date, celle de la sanglante extermination des janissaires, marque l'époque à laquelle s'arrêtent les historiens ottomans. Mais les considérations qui les obligent à garder le silence n'existent pas pour la critique européenne.

M. Barbier de Meynard examine la nature et la portée des emprunts faits par la Turquie à la civilisation occidentale; il en montre le caractère superficiel et les dangers. Il se demande ensuite si la suppression des janissaires n'a pas été plus funeste qu'utile à l'existence de l'empire. Sans doute cette milice s'était rendue insupportable par ses excès et son orgueil, mais, en la détruisant, on anéantissait nécessairement du même coup l'esprit de prosélytisme armé qui a été toujours un des grands ressorts de la puissance musulmane.

Toutefois, ajoute en terminant l'auteur, quelle que soit l'heure du dénoûment inévitable, la monarchie fondée par Osman n'entraînera pas dans sa chute le génie de l'islamisme. Comme compensation de ses pertes irrémédiables en Occident, le Koran trouvera encore un vaste champ d'action dans l'Asie et au cœur de l'Afrique. Là, du moins, il contribuera selon ses forces à la marche en avant de l'humanité; ses missionnaires, dit M. Barbier de Meynard, y poursuivront avec succès leur propagande religieuse et commerciale, longtemps encore après que *l'ombre de Dieu sur la terre* (c'est l'un des titres officiels du sultan) aura disparu pour toujours loin du dôme de Sainte-Sophie.

L'Académie se forme en comité secret.

SÉANCE DU 9 JUILLET 1886

M. le président fait connaître le résultat de plusieurs concours :

L'auteur du mémoire présenté pour le prix Bordin, sur les sectes dualistes de l'islamisme, auquel une récompense a été accordée par la commission, est M. Cl. Huart, second drogmen de l'ambassade de la République française à Constantinople ;

Digitized by Google

Le prix Delalande-Guérineau (études orientales) est décerné à M. Paul Regnaud, maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon, pour son livre : la *Rhétorique sanscrite;*

Le prix ordinaire (*Éducation athénienne au* v^e^ *et au* ive *siècle avant notre ère*) est décerné à M. Paul Girard, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, auteur du mémoire n° 4. La commission a regretté de ne pouvoir disposer d'une seconde récompense en faveur d'un autre mémoire qu'elle a particulièrement remarqué, le n° 2.

M. Dieulafoy donne des détails sur les dernières fouilles exécutées sous sa direction par la mission française d'exploration archéologique en Susiane.

L'année dernière, les fouilles avaient porté principalement sur le palais d'Artaxerxès Mnémon. Cette année, M. Dieulafoy s'est occupé de dégager, au-dessous de cet édifice, les substructions d'un palais plus ancien, celui qui avait été bâti par Darius et qu'un incendie avait détruit avant le règne d'Artaxerxès. Au milieu de ces substructions, on a rencontré un morceau de la plus grande beauté et d'une conservation parfaite, une frise émaillée en bas-relief polychrôme, de 11^{m},80 de longueur sur 3^{m},60 de hauteur. Elle représente douze archers de la garde royale, vêtus du costume et porteurs des armes attribués par Hérodote aux dix mille « Immortels ». Les personnages, hauts de 1^{m},41, sont représentés de profil. Le visage, les pieds et les mains sont noirs. D'après les études anthropologiques faites sur des squelettes trouvés dans le voisinage, la population primitive de la Susiane a dû en effet appartenir à une rare noire (mais non pas nègre), analogue à celles qui habitent aujourd'hui les bords de la mer Rouge. Les guerriers susiens tiennent en main une pique, sur leurs épaules sont jetés l'arc et le carquois. Leur costume, analogue à celui des Arabes de nos jours, se compose d'une chemise à larges manches, d'une petite veste et d'une jupe ouverte sur le côté; la tête est couverte d'une couronne de corde, les pieds chaussés de brodequins à lacets. Les étoffes, figurées avec beaucoup de précision, sont de couleur variée et toujours de la plus grande richesse. Des bracelets et des pendants d'oreilles en or complètent ce luxueux uniforme.

Dans le voisinage ont été trouvés des fragments de sculpture sur briques cuites. Les sujets traités, quoique empruntés à la faune fantastique de la Chaldée, lions et taureaux ailés, se recommandent par des qualités de style et de modelé tout à fait remarquables. Ces animaux ont 3 mètres de long et 1^{m},80 de haut. M. Dieulafoy en a rapporté deux spécimens.

Les fouilles de l'Apadâna ont été reprises. La salle du trône a été déblayée dans son entier et le plan exactement relevé. On a pu reconstituer en entier un magnifique chapiteau bicéphale, porté sur ses quatre rangées de volutes, larges de 4^{m},10, haut de 5^{m},24 et dont l'ensemble pèse plus de 30,000 kilos. Cette masse énorme a pu être transportée à travers 400 kilomètres de désert et est aujourd'hui à Paris, ainsi qu'une partie de la base sculptée de l'ordre extérieur.

Des excavations pratiquées dans les environs du tumulus royal ont mis à découvert un petit édifice achéménide, dans lequel M. Dieulafoy n'hésite pas à reconnaître un temple. C'est un monument de la décadence, car, au temps de

Digitized by Google

Darius et de Xerxès, Hérodote et les traditions mazdaïques nous apprennent qu'il n'existait pas de temples chez les Perses : cette découverte prouve qu'ils en ont eu un peu plus tard, ce qu'on ignorait.

Après avoir décrit en détail le plan et la disposition des édifices explorés par lui, M. Dieulafoy énumère les principaux objets découverts. Il signale particulièrement des urnes funéraires moulées sur les cadavres et cuites avec eux. On les a trouvées par centaines, logées dans des galeries creusées dans l'épaisseur des remparts. Des monnaies de bronze, des bijoux de cuivre, des ustensiles de terre ou de métal, des urnes lacrymatoires en verre étaient mêlés aux cendres et déposés dans les galeries. Le Louvre va s'enrichir, en outre, d'un grand nombre de vases émaillés, d'armes, de lampes, de coupes, de statuettes, d'une nouvelle collection de textes cunéiformes et de près de 300 pierres gravées, dont 97 beaux cylindres. La mission rapporte, de plus, un plan côté du tumulus et des environs de Suse, dressé par M. Babin, ingénieur des ponts et chaussées, des études sur la flore, la faune, la géologie du pays et les races humaines qui l'ont habité et l'habitent encore, dues à M. Houssay; enfin 576 photographies et de nombreux moulages.

Le chah de Perse, d'après les termes du firman qui autorisait les fouilles, avait droit à la moitié des objets découverts : il y a généreusement renoncé et a fait don de sa part à nos musées nationaux. L'autre moitié leur revenait de plein droit. La collection entière est donc acquise au Louvre et pourra y être prochainement exposée.

M. Schlumberger offre à l'Académie, au nom de M. Salomon Reinach, les moulages d'une inscription lydienne qui a été signalée par lui dans le second numéro de la *Revue archéologique* de cette année. Je rappelle, dit M. Schlumberger, que cette mystérieuse inscription, découverte à Ak-Hissar, l'ancienne Thyatire, par M. Fontrier, de Smyrne, est gravée sur une pierre qui sert de soubassement à une des colonnes en bois du khani ou caravansérail dit Meimaroglou. L'inscription occupe trois côtés de la pierre; sur le quatrième, on distingue les jambes écartées d'un personnage. Quelques caractères ressemblent à des hiéroglyphes égyptiens mal copiés. M. Sayce, auquel un estampage a été communiqué, ne les considère pas comme hittites, et certainement il n'existe que des ressemblances assez lointaines entre ces hiéroglyphes et les caractères gravés sur les monuments hittites connus jusqu'ici. Je m'abstiens, ajoute M. Schlumberger, de toute hypothèse sur le contenu de cette inscription et je me borne à déférer au vœu de M. S. Reinach en déposant les moulages à la bibliothèque de l'Institut.

M. Paul Tannery commence la lecture d'un mémoire sur l'ouvrage mathématique de Georges Pachymère.

SÉANCE DU 16 JUILLET 1886

M. Maspero rend compte des fouilles exécutées en Égypte depuis l'été dernier.

Depuis quelques années, l'administration du musée de Boulaq, au lieu de se

Digitized by Google

réserver le monopole des fouilles, autorise les habitants à en pratiquer eux-mêmes, à la condition que les objets trouvés seront partagés également entre les auteurs de la découverte et le musée, Cette mesure produit d'excellents effets, et entre autres celui d'inspirer aux indigènes eux-mêmes le respect des antiquités ; au lieu de mettre au pillage les cachettes qu'ils viennent à découvrir, ils préfèrent les livrer intactes à l'autorité, sûrs que celle-ci en saura tirer meilleur parti qu'eux et qu'ils y trouveront tout avantage pour eux-mêmes au moment du partage. C'est ainsi qu'on a pu retrouver intacte et explorer à loisir, à Gournet-Mourraï, une tombe thébaine de la 20e dynastie, celle d'un « domestique de la nécropole » ou conservateur de cimetière des premières années du règne de Ramsès IV. Elle contenait le corps de ce personnage, celui de sa femme, ceux de ses enfants et des membres de sa famille, et tout un ameublement funéraire très complet, savoir : les outils du métier du mort, une coudée égyptienne, des niveaux, des équerres à dessiner, un ciseau, etc. ; deux traîneaux funèbres, sortes de chariots d'apparat sur lesquels on traînait le corps mort pendant une partie de la cérémonie funèbre ; des caisses remplies d'aliments, des poteries diverses, enfin jusqu'à un ouvrage de littérature, un *ostracon* ou pierre écrite, de $1^{m},50$ de long. Par fortune étrange, le texte écrit sur cette pierre est le commencement d'un ouvrage égyptien, dont les papyrus nous avaient conservé la fin seulement, et que M. Maspero avait expliqué il y a quelques années au Collège de France, le roman de Sinouhit, œuvre littéraire du temps de la 17e ou de la 18e dynastie. Il est probable que les autres textes égyptiens, *ostraca* ou papyrus, que conservent aujourd'hui nos musées, proviennent également des nécropoles. C'était pour occuper les loisirs des morts qu'on prenait soin de renfermer dans leur tombe une provision de lecture. Ceci ne doit pas étonner : il y a bien, dans le rituel funéraire du *Livre des Morts*, un chapitre spécialement consacré à apprendre au mort à jouer aux dames dans l'autre monde.

Le déblaiement de Louqsor se continue. La grande difficulté est d'obtenir l'expropriation des édifices qui encombrent l'emplacement du temple.

Au nord d'Akhmim, se trouve un lieu qui sert de rendez-vous de chasse depuis les premiers siècles de l'histoire d'Egypte. Les chasseurs de tous les temps, Egyptiens, Phéniciens, Grecs, Romains, Arabes, y ont laissé des inscriptions commémoratives de leur passage. Un seul grand rocher porte une collection de dix à douze mille *graffiti*, de toute époque, depuis la 6e dynastie jusqu'à nos jours.

On a commencé une entreprise qui pourra donner des résultats particulièrement intéressants, le déblaiement du grand sphinx. Le point qu'occupe ce monument est un de ceux où l'invasion des sables a été le plus considérable. Pour en juger, il suffit de se rappeler que la tête et le cou de l'animal sont seuls visibles aujourd'hui, et que sur les anciens monuments égyptiens, où il est figuré, on voit non seulement le corps entier et les quatre pattes, mais encore, au-dessous, un grand socle carré, chargé d'ornements. Dès le temps des Grecs, peut-être même dès le règne de Toutmès IV, ce socle avait disparu sous le sable, et l'on n'en soupçonnait plus l'existence. On croit généralement que la figure

Digitized by Google

du sphinx a été taillée dans un grand rocher isolé, qui dominait la plaine : les recherches de M. Maspero l'amènent à penser qu'il y a eu un travail bien plus colossal encore. Il a constaté que le sphinx occupe le centre d'un amphithéâtre, d'une sorte de cuvette de rocher, dont le sommet est à peu près au niveau du haut de la tête de l'animal. Les parois de cet amphithéâtre, partout où elles sont visibles, sont taillées de main d'homme. Il est donc probable, que la nature n'offrait ici, à l'origine, qu'un plateau de rocher tout uni et qu'on a creusé dans ce plateau une vallée artificielle, en ménageant au centre le bloc dans lequel on a ensuite sculpté le sphinx. Les fouilles commencées permettront sans doute de vérifier l'existence du socle représenté sur les anciennes peintures, et de se faire, par l'examen de la décoration du socle, une idée de l'âge véritable du monument. M. Maspero le croit des plus anciens, peut-être antérieur aux premières dynasties, c'est-à dire au premier âge historique de l'histoire d'Egypte.

Le dépouillement des momies royales conservées au musée de Boulaq a été entièrement terminé et l'on a pu prendre la photographie des principaux Pharaons. Le dépouillement des momies de Ramsès II et de Ramsès III a fait l'objet d'une communication précédente. M. Maspero dépose diverses photographies nouvelles : l'une des plus remarquables est celle de Seti Ier, dont le visage s'est parfaitement conservé. On remarque une ressemblance frappante avec les portraits de ce prince qui figureut dans les peintures des monuments exécutés sous son règne. L'examen de la momie de Rasquenen a revélé que ce prince a dû périr dans une bataille ; le corps porte trois blessures, dont l'une a dû le jeter à terre et les autres l'achever une fois renversé ; des traces de décomposition en plusieurs points indiquent qu'il n'a pu être embaumé qu'au bout de quelque temps. Enfin, un cadavre a été trouvé dans une condition toute particulière. C'est celui d'un homme de vingt-cinq à trente ans. Il ne porte ni nom ni inscription d'aucune sorte, ce qui est déjà une anomalie fort étrange en Égypte. De plus, au lieu d'embaumer le corps à la façon ordinaire, on l'a desséché, par des procédés très savants, sans déplacer aucun des organes intérieurs, et on l'a momifié à l'extérieur seulement, en l'enveloppant d'une épaisse couche d'un mélange à la fois gras et caustique. Enfin l'attitude générale, les jambes tendues, les pieds serrés l'un contre l'autre, les mains crispées, l'expression du visage, tout indique que ce mort inconnu a dû périr dans d'atroces souffrances. M. Maspero s'est demandé un moment s'il ne se trouvait pas en présence d'un homme embaumé tout vivant : avec les usages égyptiens, c'est un procédé d'assassinat aussi facile qu'horrible à imaginer. Les médecins qui l'ont examiné reconnaissent plutôt les symptômes d'un empoisonnement. Quoiqu'il en soit, nous avons là sans doute la victime de quelque drame intérieur du palais. En effet, ce corps, trouvé au milieu des momies royales, dans la cachette de Deïr-el-Bahari, ne peut être que celui d'un personnage princier.

(*Revue Critique*) JULIEN HAVET.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

LETTRE A M. AL. BERTRAND

Sur les âges du bronze et du fer.

Monsieur,

Dans votre article capital sur les *âges préhistoriques*, inséré au premier tome de la *Grande Encyclopédie*, vous avez opposé des faits inéluctables et des considérations décisives à la théorie « d'après laquelle l'âge du bronze aurait existé partout, en Asie comme en Europe, à titre d'étape normale de l'humanité dans la voie du progrès, au sortir de l'âge de la pierre. » En même temps, pour expliquer la préférence voulue dont témoignent, à l'égard du bronze, chez certains peuples, les objets préhistoriques correspondant à de longues périodes pendant lesquelles le fer ne pouvait être ignoré de ces peuples, vous avez indiqué l'existence de préjugés d'ordre religieux dont vous avez recherché l'origine et dont vous avez montré la puissance traditionnelle chez les nations les plus différentes.

Mais à côté de ces motifs, dont je ne prétends au reste nullement contester l'influence, ne seriez-vous pas disposé, monsieur, à en admettre un autre d'un caractère exclusivement pratique ? ou, tout au moins, ne consentiriez-vous pas à reconnaître que l'état, aciéreux ou non, des objets de fer préhistoriques soulève des problèmes dignes d'une étude qu'on ne leur a guère consacrée jusqu'ici ?

L'exploitation du fer, comme vous le dites fort bien, se présente à nous comme un fait primitif beaucoup plus naturel que la métallurgie du bronze, puisque celle-ci exige la mise en œuvre de deux métaux dont l'un ne se rencontre que dans des gisements très rares et très éloignés des centres les plus anciens de la civilisation. Mais au contraire la fabrication de l'acier, surtout dès qu'il s'agit d'obtenir des produits tant soit peu réguliers, offre des difficultés qui ont été longtemps insurmontables, et ont, dès lors, pu faire préférer le bronze pour tous les objets demandant des qualités spéciales qu'on ne pouvait obtenir avec le fer doux. Que ces objets, armes ou outils, soient précisément ceux que fournissent les recherches préhistoriques, c'est ce qu'il est à peine utile de faire remarquer.

Un âge du bronze correspondrait donc, non pas à l'ignorance du fer, ni même à sa rareté relative — sauf dans certaines circonstances exceptionnelles, le fer a toujours dû être plus facile à se procurer — mais bien à un état spécial de civilisation, dans lequel l'acier était ignoré ou très rare, tandis que la richesse générale était assez grande pour que les armes et les outils fussent fabriqués en bronze.

Au IIIe siècle avant notre ère, les sabres gaulois n'étaient pas trempés, comme le témoignent les récits de Polybe, tandis que les Romains connaissaient l'acier, depuis longtemps déjà sans doute ; n'eût-il pas mieux valu pour nos ancêtres d'être munis de l'épée de bronze de leurs frères bretons ? Mais sans doute,

Digitized by Google

s'ils n'avaient pas cette arme, ce n'est point qu'elle leur fût inconnue, c'est que son prix était trop considérable pour que l'usage en fût général parmi eux.

Si vous me permettez, monsieur, de développer davantage ma pensée, je ne puis mieux faire que de recourir aux poèmes homériques et d'essayer de montrer que l'état de civilisation qu'ils décrivent correspond très sensiblement à un âge du bronze tel que j'ai essayé de le définir. On a, il est vrai, affirmé que l'acier était déjà très répandu chez les Hellènes, et qu'il servait, concurremment avec le bronze, pour fabriquer les pointes des armes offensives et les instruments de labour. Mais il me semble que cette affirmation est tout à fait erronée.

Dans Homère, le mot χαλκός (bronze) est couramment employé comme synonyme d'instrument tranchant; jamais le mot σίδηρος ne joue ce rôle. L'épée, la javeline, sont toujours en bronze; comme arme offensive, le fer n'apparaît, semble-t-il, qu'à la pointe des flèches [1], mais rien ne prouve qu'il fût aciéré, et la raison de son emploi est tout à fait naturelle, si le fer était moins coûteux que le bronze. Les flèches de combat sont en effet destinées à se perdre; au contraire (*Odyssée*, XXI, 423) les flèches de parade d'Ulysse semblent armées en bronze (ἰὸς χαλκοβαρής).

Le célèbre passage de l'Iliade (XXIII, 826-835), où Achille propose comme prix du disque une masse de fer brut (αὐτοχόωνον), indique bien que les instruments d'agriculture étaient en fer; cette masse doit suffire pendant cinq ans à fournir aux besoins des pâtres et des laboureurs, sans qu'ils aient à venir s'approvisionner à la ville. Mais encore une fois, rien n'indique que ces instruments fussent aciérés; l'allusion aux dépenses qu'entraînait leur usure prouverait plutôt le contraire; en tout cas, on comprend très bien que le bronze ait été réservé pour les armes, en raison de son prix plus élevé.

A la vérité, Homère connaît la trempe du fer; il la décrit dans une comparaison (*Odyss.* IX, 390-394) où il montre le forgeron (χαλκεύς) plongeant dans l'eau froide une grande hache rougie au feu; les haches, qui ne sont pas d'ailleurs des armes pour Homère, semblent aussi être généralement en fer, aussi bien celles qui servent de cible pour l'arc d'Ulysse, que celles qu'Achille propose comme prix du tir. En revanche l'outil dont se sert Ulysse, dans l'île de Calypso, pour fabriquer son radeau, est en bronze. (*Odyss.* v. 244.)

Ces incohérences apparentes ne peuvent-elles pas, monsieur, s'expliquer facilement? La hache en fer n'a-t-elle pas pu, avant l'invention de la trempe, être employée comme instrument contondant, plutôt que tranchant? Ne serait-ce pas par un simple anachronisme que le poète a mis dans la bouche d'Ulysse la description d'une pratique relativement récente? N'est-il pas clair, enfin, que la trempe a dû être inventée et employée bien longtemps avant que la métallurgie du fer arrivât à donner des produits ayant régulièrement l'excellence que les guerriers devaient exiger pour leurs armes? Le nom de χαλκεύς, ouvrier en bronze, donné au forgeron, n'indique-t-il pas d'ailleurs l'antique prééminence, au point de vue de l'emploi, du bronze sur le fer?

Tous les autres passages des poèmes homériques, où il est parlé de fer ou de

1. *Iliade*, IV, 122 : νευρὴν μὲν μαζῷ πέλασεν, τόξῳ δὲ σίδηρον.

Digitized by Google

bronze, nous conduisent aux mêmes conclusions. Le fer est employé, plutôt en grandes masses, et là où il faut de la résistance ; le bronze est plus précieux, mais il sert où il faut se garantir contre l'usure. Ainsi des portes seront en fer, le seuil en bronze ; ainsi le char divin décrit *Il.* V, 722-732, a son essieu en fer[1], mais les jantes des roues sont garnies de bronze. Tout cela ne concorde-t-il pas autant qu'on peut le désirer ?

Sans doute, monsieur, les poèmes homériques ne peuvent avoir la valeur historique des documents que la science tire des anciennes sépultures ; peut-être cet état qu'ils décrivent a-t-il un certain caractère légendaire ; mais la légende même, surtout quand elle semble si cohérente, ne soulève-t-elle pas un problème qn'il serait au moins intéressant d'aborder ?

Sans doute encore, l'étude de ce problème, sur les objets de fer préhistoriques, présente de graves difficultés, et c'est là évidemment ce qui l'a retardée jusqu'à présent ; mais vous pouvez mieux juger que moi, monsieur, et de l'opportunité qu'elle présenterait aujourd'hui, et des moyens à employer pour la rendre fructueuse. Ce sont là des questions que je ne veux point essayer d'aborder devant vous, et que je me contente de soumettre à votre jugement si éclairé.

PAUL TANNERY.

A M. A. Bertrand, directeur de la REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

Kernuz, Pont-l'Abbé (Finistère), 23 juin 1886.

Cher Monsieur,

Une assez curieuse découverte vient d'être faite dans la commune de Gouesnac'h, sur la rive gauche de l'Odet, à quelques kilomètres de son embouchure, en face le Pérénou, où furent naguère mises à jour les ruines d'une villa et de bains romains assez importants. Un petit éboulement s'étant produit dans la berge de la rivière, des restes de poterie et de terre brûlée furent mis à découvert. Des ouvriers travaillant à la reconstruction de la ferme de Keraing, dont dépend le champ où s'était produit l'éboulement, poussés par la curiosité, prirent des pioches et pratiquèrent des fouilles dans la berge, à l'endroit indiqué par l'éboulis. Ils ne tardèrent pas à rencontrer, à $1^m,65$ au-dessus de la rivière, au milieu de racines de chênes séculaires, deux pierres posées debout en terre, mesurant $0^m,40$ de haut sur $0^m,25$ de large, distantes entre elles de $0^m,70$, sur lesquelles était posée une pierre longue de $1^m,10$ formant linteau. L'espace laissé vide entre les deux supports était hermétiquement fermé par une pierre plate mesurant $0^m,70$ sur $0^m,40$.

Nos fouilleurs improvisés l'ayant enlevée, ils se trouvèrent en présence d'une excavation toute remplie de petits vases en terre cuite semblables à celui que je vous dessine ici, rangés les uns près des autres. Ils en retirèrent quelques-uns remplis de terre infiltrée. Voyant qu'ils ne contenaient rien autre, ils remuèrent le tout à la pelle, vidant l'excavation sans prendre aucun souci de ces petits récipients.

Avisé de la découverte, je me suis rendu sur les lieux et ai été assez heu-

1. L'essieu du char de Diomède (*Il.*, v. 837) est simplement en hêtre.

Digitized by Google

reux pour recueillir quatre de ces curieux vases entiers. J'ai nettoyé avec soin l'intérieur de l'excavation et ai reconnu que c'était un four dans lequel avaient été disposés pour la cuisson une quantité énorme de ces petits vases qui, pour une cause que nous ne connaîtrons jamais, n'en furent pas retirés.

Ce four, de forme rectangulaire, a $1^m,50$ de large à l'orifice sur $1^m,55$ de profondeur et sur $0^m,95$ sous plafond. Les côtés composés de trois assises de pierres superposées, sont disposés de telle façon que l'intérieur du four, allant en s'évasant, a plus de largeur sous le plafond qu'au fond.

Le plafond effondré à l'intérieur, par suite des fouilles, était fait de pierres de petites dimensions mêlées à des briques épaisses. Il avait été recouvert d'argile qui formait une enveloppe dont les morceaux, par suite de l'action du feu, ressemblent aux morceaux de clayonnages que nous trouvons dans les maisons gauloises détruites par incendie.

Tous les petits vases contenus dans ce four étaient de mêmes dimensions, mesurant 6 cent. 1/2 de long et 2 cent. 1/2 de large au fond, sur 8 cent. 1/2 de long et 4 cent. 1/2 de large à l'orifice et 6 cent. 1/2 de profondeur.

En terre blanche, ils ont tous été faits sur des moules. Leurs parois excessivement minces n'ont pas plus d'un millimètre. Le fond est un peu plus épais.

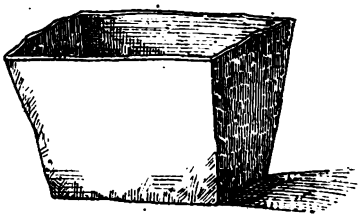

Ces curieux récipients eussent été bien difficiles à dater s'ils avaient été seuls dans ce four, mais il étaient accompagnés d'un de ces vases en forme de jatte, en terre lustrée noire, à cordons circulaires, faits au tour, tel que l'on en rencontre en si grande quantité dans toutes les stations romaines. De plus, à l'orifice du four on a recueilli une fibule en bronze qui, donnée aux enfants, a malheureusement été perdue. Ils sont donc incontestablement romains. Mais quelle pouvait être leur destination? Nous sommes obligés de laisser un point d'interrogation. Je dois cependant dire que, si j'ai été assez heureux pour en recueillir plusieurs entiers à Keraing, ils ne m'étaient pas précédemment tout à fait inconnus.

Mon père, en effet, dans les fouilles qu'il fit à Lesconil, en Plobannalec, et dont il déposa le produit au Musée de Quimper, où ces objets et d'autres encore sont catalogués sans mention du nom du donateur, a rencontré des quantités de fragments de petits vases exactement semblables à ceux qui nous occupent ici. De mon côté, j'ai recueilli également de nombreux fragments de vases semblables à Plouhinec, près Audierne, et, chose intéressante à noter, ceux de Lesconil et de Plouhinec ont été recueillis tout au bord de la mer, comme ceux de Keraing l'ont été près de la rivière.

Digitized by Google

Du reste, mon ami, M. le Dr de Closmadeuc, dans le Morbihan a aussi plusieurs fois constaté des dépôts analogues près de la mer ou de cours d'eau. Voici du reste ce qu'il m'écrit à ce sujet :

« Les augets et les cornets en terre cuite sont très répandus sur notre littoral. J'en ai, pour ma part, découvert plusieurs stations.

« 1° Il y a vingt ans environ, j'ai découvert un dépôt considérable à l'île Longue, près Gavrinis, au bord de la côte ouest, au-dessus du puits qui fournit de l'eau potable aux habitants de l'île. Dans une coupure du rivage et, dans une étendue d'une quinzaine de mètres, on peut rencontrer de ces objets.

« 2° Plus tard, il y a une dizaine d'années, j'ai découvert une station semblable sur le petit îlot de Mouchiousse, au nord-ouest de l'île d'Arz.

« 3° Enfin, il y a trois ans, j'ai trouvé encore un dépôt d'augets à Rosnarrho (Baden), sur la rivière d'Auray.

« Ordinairement cette poterie, assez fine, de couleur rougeâtre, se présente sous trois formes :

« 1° L'augette, dont votre dessin est un spécimen ;

« 2° Le cornet;

« 3° Le torillon ou petit cylindre plein tordu.

« Ajoutez à cela la présence sur les lieux de briques grossières et de vases brisés, d'apparence romaine. »

Si vous croyez, cher Monsieur, que ces détails puissent intéresser les lecteurs de la *Revue archéologique*, veuillez y insérer ma lettre.

Votre bien dévoué,

P. du Chatellier.

— Nous lisons dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* (séance du 29 juillet 1886).

« *Sur un bois de renne orné de gravures que* M. Eugène Paignon *a découvert à Montgaudier*, par M. Albert Gaudry.

« J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie un objet d'art des temps quaternaires.

« On sait qu'il y a dans la Charente une petite rivière appelée la Tardoire, qui a des bords d'une rare beauté; les grottes, creusées dans leurs escarpements, ont été habitées par l'homme pendant l'âge du renne. La grotte de la Chaise, explorée par l'abbé Bourgeois, de si regrettable mémoire, et par M. de Bodard de Ferrière, les grottes de Rochebertier et de Vilhonneur, fouillées par M. l'abbé Delaunay, Fermont, de Maret, ont fourni de curieux échantillons. Les grottes de Montgaudier semblent devoir en offrir de plus curieux encore. Heureusement pour la science, elles appartiennent à M. Eugène Paignon, qui n'est pas seulement un jurisconsulte et un publiciste très distingué, mais qui s'intéresse aussi aux études préhistoriques. Depuis quelques années, M. Eugène Paignon a recueilli, à Montgaudier, de nombreux débris d'animaux et des instruments humains. Il vient d'y découvrir la pièce que je présente à l'Académie : c'est un des plus beaux spécimens artistiques de l'âge du renne qui ait été trouvé jusqu'à ce jour.

« Cette pièce, comme on le voit, est un de ces bois de rennes, percés d'un

Digitized by Google

large trou, qui sont connus sous le nom de *bâtons de commandement*. Elle est couverte de gravures où l'on peut admirer la sûreté de main de l'artiste et le sentiment de la forme; le travail est si fin qu'il gagne beaucoup à être regardé à la loupe.

« L'une des faces du bâton de commandement offre la représentation de deux phoques. Un d'eux est vu dans son entier avec ses quatre membres; les membres postérieurs, si singulièrement portés en arrière chez les amphibies, sont fidèlement rendus; chaque patte a cinq doigts. La grandeur de la queue est exagérée. Tout le corps est couvert de poils très visibles. La tête est délicatement exécutée : le museau avec ses moustaches, la bouche, l'œil, le trou de l'oreille indiquent une réelle habileté. Vraisemblablement l'animal qui est ici figuré est l'espèce habituelle de nos côtes, le veau marin, *Phoca vitulina* (sous-genre *Calocephalus*). L'autre phoque n'est pas vu dans son entier; il est plus grand et porte au cou des indices de longs poils; la patte de devant est très exacte. Je n'ose dire si l'artiste a voulu représenter une espèce différente.

« En avant du grand phoque, il y a un poisson que M. Émile Moreau croit être un saumon ou une truite; ainsi que ces animaux, il a des taches, et ses nageoires ventrales sont fixées à l'abdomen. Trois tiges de plantes sont placées près du poisson. Toutes ces gravures se voient sur la même face.

« La face opposée du bâton de commandement est occupée dans la plus grande partie par deux animaux grêles et allongés; bien que le plus long n'ait pas moins de $0^{m},34$, ils ne sont pas complets, mais l'un montre sa tête et l'autre le bout de sa queue. Je pense que ce sont des anguilles, parce que les faces dorsales et ventrales semblent bordées d'une nageoire continue. Mon savant collègue du Muséum, M. Vaillant, partage cette opinion. Je dois dire pourtant qu'à la face ventrale les deux animaux ont un appendice pointu, qu'on ne rencontre pas dans les anguilles; c'est pourquoi quelques personnes auxquelles je les ai présentés se sont demandé si ce ne seraient pas des serpents dont les pénis seraient en érection. Mais M. le professeur Vaillant m'a montré des serpents ou les pénis sont apparents; ces organes sont courts, épais, obtus à leur extrémité, garnis d'épines et ne ressemblent nullement aux appendices gravés sur la pièce de M. Paignon.

« On voit sur la même face trois figures d'animaux de forme exactement identique, peu compréhensibles, et une figure qui représente peut-être un insecte hémiptère.

« Les détails de ces différentes gravures sont reproduits dans un dessin de M. Formant, avec l'exactitude scrupuleuse que cet habile artiste apporte à toutes ses œuvres.

« Je ne pense pas qu'il puisse y avoir de doutes sur l'authenticité de l'échantillon que je présente à l'Académie, car M. Paignon m'a assuré qu'il avait été trouvé devant lui par ses propres ouvriers, occupés à extraire les amas de terre mêlés d'ossements qui forment la base des grottes. Par leur richesse en phosphate, ces déblais répandus dans les prairies donnent, à ce qu'il paraît, de merveilleux résultats.

« M. Paignon a bien voulu faire don au Muséum de son précieux bois de

Digitized by Google

commandement et de beaucoup d'autres objets : des ossements de divers animaux, un bois avec des gravures, des aiguilles en os, des poinçons, des lissoirs, une pointe en ivoire, des coquilles que M. le Dr Fischer a déterminées, de nombreux silex taillés, surtout des grattoirs et un silex du type solutréen admirablement travaillé sur ses deux faces : j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie plusieurs des objets dus à la générosité du savant explorateur des grottes de Montgaudier.

« J'appelle l'attention particulièrement sur les métacarpiens latéraux des rennes. Ce sont des pièces en voie d'atrophie, comme les paléontologistes en rencontrent quelquefois, quand ils suivent les êtres dans leurs évolutions à travers les âges géologiques. Ces métacarpiens, dont la partie inférieure a disparu chez la plupart des ruminants actuels, se conservent chez les rennes; ils portent de petits doigts latéraux qui sont utiles pour des animaux destinés à traverser souvent les neiges. Mais, dans leur partie moyenne, ils disparaissent, formant des pointes naturelles qu'on est exposé à confondre avec les os qui ont été amincis par l'homme. Nos ancêtres ont ingénieusement utilisé ces pointes naturelles en faisant à leur base un trou où sans doute ils passaient un fil; de cette manière, ils transformaient les petits métacarpiens latéraux de rennes soit en passe-lacets, soit en pendeloques.

« J'ai visité déjà Montgaudier; je vais y retourner, et je pourrai donner à l'Académie quelques renseignements sur ses grottes magnifiques qui, pendant longtemps, ont servi d'abri à nos aïeux. »

— Nous extrayons du journal *le Temps* l'analyse suivante d'une intéressante communication faite au congrès de Nancy par M. Cartailhac :

« M. Cartailhac a présenté à la section d'anthropologie quelques-unes des théories nouvelles qui sont destinées à former les bases d'un prochain ouvrage et à modifier beaucoup les idées qu'on s'est faites jusqu'ici des sépultures préhistoriques et des dolmens.

« Vers 1830, quelques archéologues danois, Bruzelius, Boye, Hildebrand, après avoir exécuté avec grand soin la fouille de quelques sépultures de la Suède, pensèrent qu'elles avaient servi de charniers ou d'ossuaires et que l'on y avait entassé les ossements humains dès que les chairs avaient disparu, de manière ou d'autre. Ces judicieuses observations ne furent point entendues. En France, notamment, aucun auteur ne paraît en avoir eu connaissance.

« M. Cartailhac, en préparant les matériaux de son livre sur les sépultures préhistoriques, ne tarda pas à en comprendre toute la valeur, et aujourd'hui il n'hésite pas à généraliser la théorie des savants du Nord.

« Il a d'abord recherché tous les renseignements fournis par l'ethnographie comparée. Il a retrouvé chez un très grand nombre de peuples, appartenant à presque tous les pays du monde, la coutume de ne pas abandonner le corps dans son dernier asile immédiatement après la mort. Le cadavre est dépouillé de ses chairs, tantôt par des procédés artificiels, tantôt par l'action prolongée des agents atmosphériques et par la décomposition naturelle. Les ossements reçoivent ensuite, après un délai plus ou moins long, une destination définitive dans des sépultures aériennes ou souterraines.

Digitized by Google

« Quelquefois le squelette entier n'arrive pas à sa dernière demeure. Lorsque la veuve du Peau-Rouge doit longtemps traîner avec elle les restes de son époux, il arrive que le fardeau diminue avec l'intensité de la douleur et que la femme n'apportera finalement que la tête à la maison des ancêtres. Au contraire, chez les Mincopies des îles Andamans, quand on suppose que les chairs se sont entièrement détachées, on exhume le squelette, et chacun des parents du défunt s'approprie un ossement. Si c'est un homme marié, la veuve obtient toujours le crâne et le porte suspendu par une corde autour de sou cou. Elle s'en sert comme d'une boîte pour déposer de petits objets, tandis que les autres os sont portés en collier ou à la ceinture.

« M. Cartailhac, après avoir classé tous les faits de ce genre, a revu les récits de toutes les fouilles exécutées dans les gisements préhistoriques de l'Europe, et il se trouve en mesure de démontrer que de telles coutumes existaient chez nos ancêtres de l'âge de la pierre. Cela s'explique aisément, car des races au même degré de civilisation n'ont pas seulement des industries similaires, elles pensent de la même manière, elles ont les mêmes préoccupations, les mêmes croyances, les mêmes idées.

« Nous ne savons encore rien sur les rites funéraires de la première partie des temps quaternaires, ou autrement de l'âge de la pierre taillée. Ce n'est qu'aux environs des débuts de l'âge du renne que l'on commence à trouver quelques faits; ils sont bientôt assez nombreux pour permettre une synthèse.

« A l'âge du renne, on avait l'habitude de placer dans les cavernes ou abris sous roche des corps isolés peu nombreux, allongés ou légèrement ramassés sur eux-mêmes, revêtus de vêtements et de parures. A Menton, notamment, il est établi par une série de circonstances que ces corps avaient été apportés à l'état de squelettes, la chair ayant disparu, les ligaments retenant encore les os en connexion. Ces squelettes avaient été abondamment saupoudrés de fer oligiste broyé. Parfois, dans le transport de cette sorte de momie, les ossements s'étaient fracturés ou détachés. On a remis en place ces fragments, mais pas tous, car on constate des lacunes; les os n'ont pas toujours été correctement replacés, on a mis à droite ce qui devait être à gauche, etc.

« Plus tard, à l'âge de la pierre polie, on aura soin de grouper les squelettes; ils seront entassés dans des cavernes naturelles; l'état des os et leur dénombrement prouvent que ce n'étaient pas toujours des cadavres qu'on apportait là. D'ailleurs, ces grottes sont souvent d'un accès très difficile; on ne peut y parvenir qu'en gardant toute la liberté de ses mouvements, et surtout de ses mains. On ne peut pas admettre la possibilité de l'apport d'un corps entier. Pigorini a montré que les ossements humains de certaines grottes italiennes ont été peints en rouge, absolument comme font quelques Austrasiens et autres, ce qui ne laisse aucun doute sur le décharnement préalable.

« Dans les grottes creusées dans la craie de le Marne, et qui appartiennent sans aucun mélange possible à l'âge de la pierre polie, les faits en faveur de la thèse de M. Cartailhac ne manquent pas.

« Quatre crânes isolés, provenant de différentes grottes, ont été trouvés par le baron de Baye, remplis d'ossements et de divers objets; dans les quatre, il

Digitized by Google

y avait surtout des os d'enfants, ce qui rappelle invinciblement la coutume signalée plus haut des îles Andamans.

« Ces grottes de la Marne, lorsqu'elles ne contiennent qu'un très petit nombre de corps, offrent des traces multipliées qui montrent qu'elles étaient très fréquentées; peut-être y pénétrait-on souvent pour faire la veillée ou accomplir certaines cérémonies auprès des morts dont ce n'était pas la demeure définitive.

« L'étude des cryptes funéraires construites en blocs grossiers et souvent énormes connues sous les noms de dolmens, allées couvertes, monuments mégalithiques, ont fourni à M. de Cartailhac une ample moisson de preuves. On reconnaît la nécessité d'admettre que les morts avaient subi un stage plus ou moins long avant d'être entassés en couches épaisses et distinctes dans ces caveaux surbaissés.

« Quelques avenues conduisant à la chambre proprement dite sont tellement longues et surbaissées que l'introduction d'un corps entier paraît peu admissible. Mais quelquefois le caveau n'a d'autre ouverture qu'un petit trou pratiqué dans une des dalles formant cloison et beaucoup trop étroit pour avoir permis le passage d'un cadavre.

« M. Cartailhac se garde bien d'affirmer que le décharnement des corps et la sépulture à deux degrés constituaient une règle absolue. Il admet, au contraire, sans cesser de s'appuyer sur l'ethnographie comparée, que les usages étaient beaucoup plus variés qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Tous les modes possibles de traiter un mort se retrouvent par exemple chez les Peaux-Rouges américains.

« Chez les Européens de l'âge de la pierre, il en était certainement de même; ainsi la crémation était très employée bien avant l'arrivée de la civilisation métallique; elle n'est d'ailleurs qu'un excellent procédé de décharnement.

« La coutume des ossuaires disparaît après les débuts de l'âge du bronze. Mais il n'est pas inutile de rappeler que ce vieil et antique usage a survécu çà et là; on connaît les charniers de nos églises, et les rois d'Espagne eux-mêmes ne parviennent à leur dernière demeure qu'après avoir stationné jusqu'à la mort de leur successeur dans le *Putrido*.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin épigraphique publié sous la direction de M. R. Mowat, t. VI, 1886.

Les légendes monétaires fournissent souvent des renseignements historiques et géographiques analogues à ceux qu'on ne demande d'ordinaire qu'aux inscriptions. Le Directeur du *Bulletin épigraphique*, M. Mowat, estime donc avec raison que certains textes monétaires sont du domaine des épigraphistes, aussi bien que des numismates. Aussi le *Bulletin épigraphique* a-t-il plus d'une fois appelé la numismatique à son secours; c'est ainsi qu'une monnaie de bronze inédite a permis à M. Mowat de nous faire connaître une ville d'Afrique, *Vagaxa*, qui n'est mentionnée nulle part ailleurs, et le nom de deux de ses magis-

Digitized by Google

trats. Cette monnaie est ainsi décrite dans le fascicule n° 1 de 1886, p. 41 :

ARRATVS · PRÆF ·

Tête de Bacchus à droite, ceinte d'une couronne faite d'un lierre dont trois baies apparaissent au-dessus du front ; le tout dans un grénetis.

℞ VAGAXA · T · TIRO · ÆD.

Tête de femme à droite ; de chaque côté un gland de forme allongée ; grénetis.

La pièce, dont le diamètre est de onze millimètres, se rapproche par sa fabrique et son style des monnaies d'Espagne et d'Afrique. Les deux premières lettres du nom *Arratus*, grêles, frustes et rognées du bas, sont seules de lecture incertaine. Au revers, la tête de femme, notablement plus petite que celle du droit, offre une ressemblance marquée avec le profil d'Octavie sur les médaillons cistophores de Marc-Antoine.

Dans un mémoire intitulé : *La Domus divina et les Divi*, qui a quelque étendue et contenant des développements très étudiés, M. Mowat a été amené à s'occuper des monnaies impériales de consécration. Il a notamment démontré que le fils de Domitien, connu, jusqu'ici, seulement par le titre de DIVVS CÆSAR IMP · DOMITIANI · F, s'appelait Vespasien comme son grand père ; en outre, guidé par la ressemblance des effigies marquées, d'une part sur les petites médailles anonymes que Cohen attribuait dubitativement à Annius Vérus, fils de Marc-Aurèle, d'autre part sur les monnaies de Smyrne aux légendes ΟΥΕΣΠΑΣΙΑΝΟΣ ΝΕΩΤΕΡΟΣ - ΣΜΥΡΝΑΙΩΝ, l'auteur a eu la bonne fortune de restituer toutes ces pièces au jeune fils de Domitien.

P.-Charles Robert.

Le port féminin du torques chez certaines tribus de l'est de la Gaule, par Auguste Nicaise, **correspondant du ministère de l'Instruction publique. In-8° de 26 pages, Châlons-sur-Marne, 1886, Martin frères.**

Le torques, en Gaule, était-il porté par les hommes ou par les femmes? Était-il un élément de la parure masculine et guerrière, ou bien la mode d'alors le réservait-elle au sexe féminin? Ainsi posée, la question a lieu de surprendre, et nos souvenirs classiques se troublent devant l'intransigeance de ses termes. Il semble cependant qu'elle ait acquis (pour un moment du moins) cette portée absolue au regard de deux archéologues très en vue pour tout ce qui concerne les sépultures gauloises de la Champagne.

Il est malaisé de reconnaître le point de départ de leur dissentiment. On a quelque peine à dégager de l'obscurité qui les entoure, les faits qui lui ont servi de base et à juger nettement de sa physionomie originaire. Il est permis de croire qu'il y a eu, tout d'abord, quelque malentendu, quelque déclaration insuffisamment expliquée. La controverse a dû mettre plus d'empressement à se donner carrière, qu'à vérifier au préalable la raison d'être du débat. Gardons-nous cependant de nous en plaindre : entre gens sérieux, instruits et pleins de leur sujet, ces conflits d'opinion se tranchent par la plume et tournent invariablement au profit de l'érudition générale. Si MM. de Baye et Nicaise ne

Digitized by Google

s'étaient pas quelque peu mépris sur la véritable formule d'une conviction qui leur tient réciproquement à cœur, nous ne posséderions pas aujourd'hui deux mémoires intéressants remplis de faits, de citations judicieuses, de renseignements puisés aux bonnes sources, qui ont condensé en quelques pages une multitude de données éparses dans cent documents divers[1]. Leur généreuse émulation a grandement éclairci la question du torques gaulois, et, grâce à elle, chacun de nous peut bénéficier en quelques instants, du produit de recherches qui auraient exigé de lui beaucoup de temps et de peine.

Ainsi que le révèle le titre inscrit en tête de ces lignes, M. Nicaise tient pour le port du torques par les femmes. Ses études sur le terrain, ses enquêtes auprès de ses concurrents dans l'art de découvrir les sépultures inviolées, lui ont démontré que le torques, très fréquent dans les tombes des femmes est, dans celles des hommes, assez rare pour qu'il soit possible de se demander si, en l'y relevant, on n'a pas été parfois induit en erreur par le concours fortuit de circonstances exceptionnelles. Il est convaincu, par exemple, que le torques mentionné parmi les dépouilles de la célèbre sépulture du Guerrier de Berru n'est pas autre chose qu'un débris d'armille creuse, dont le mauvais état de conservation a empêché de reconnaître le véritable caractère. Mais, de ce qu'il estime qu'en territoire catalaunique le torques parait les femmes et laissait les hommes indifférents, s'ensuit-il qu'il généralise l'effet de ses constatations et croie à l'existence, dans la Gaule entière, de l'antique usage qui s'est localement affirmé pour lui? En aucune façon; il assigne de justes limites à sa manière de voir, il circonscrit avec précision les territoires où on doit la considérer comme fondée, et, somme toute, la portée rationnelle s'en trouve assez restreinte, pour qu'on puisse être en droit d'en rejeter le principe *à priori*.

Voici, en effet, l'énoncé textuel de ce qu'on peut appeler le théorème auquel son mémoire est consacré :

« *Dans la partie de la Gaule qui forme aujourd'hui le département de la* « *Marne, et dans celle de l'Aisne appelée le Tardenois*, qui appartenait au terri- « toire des *Rémes*, le torques était surtout porté par les femmes et par les en- « fants, très exceptionnellement par les guerriers. »

« Je tiens à faire remarquer que je n'ai appliqué cette observation qu'à *cer-* « *taines tribus gauloises de la région de l'Est et non à tous les Gaulois en général*, « comme on me le fait dire par erreur. »

On ne saurait être plus explicite et, sous cette forme, la déclaration de M. Nicaise ne doit guère susciter d'objections de principe. On peut lui demander des justifications, mais on ne peut protester *de plano*.

Ces justifications, il se les est procurées non seulement dans ses carnets de fouilles, mais encore et surtout, auprès de toutes les personnes connues pour s'être assidûment livrées, depuis trente ans, à la recherche des antiquités gauloises dans les nécropoles inépuisables de la Champagne. Il leur a posé, en des termes qu'il reproduit fidèlement, la question qui le préoccupait et il en a reçu des réponses soigneusement transcrites dans son mémoire, qui lui donnent raison.

1. Le mémoire de M. le Bon J. de Baye, intitulé : *Le torques était porté par les hommes chez les Gaulois*, a paru dans le LIIe vol. (1886) du *Bulletin monumental*.

Digitized by Google

En général, et dans la région dont il s'agit, dans toute sépulture où l'on rencontre une arme révélatrice de l'inhumation d'un homme, on doit renoncer à l'espoir de recueillir un torques, à moins que la sépulture ne soit double et que la femme n'ait été mise en terre avec son mari. Telle est l'affirmation des antiquaires conviés par M. Nicaise à déposer dans son enquête et il en est un, M. Frédéric Moreau, l'heureux et si libéral créateur de la collection Caranda, dont l'autorité est du poids le plus sérieux.

Au surplus, l'opinion de M. Nicaise a rencontré, au sein même du Comité des travaux historiques et scientifiques, une adhésion, qui, pour impliquer peut-être quelques réserves, n'en est pas moins de la plus haute valeur. « ... La « présence de deux torques dans une tombe, disait M. Alex. Bertrand à la séance « du 12 janvier 1885[1], ne saurait être une objection à l'hypothèse d'une sépulture « féminine, depuis que M. Aug. Nicaise a constaté que le torque n'était point, « dans les cimetières de la Marne, un ornement spécialement guerrier; les tombes « contenant des armes sont celles où il se rencontre le moins de torques. Nous « avons vérifié nous-même la justesse de cette observation. »

La cause paraît donc entendue, sans qu'à proprement parler, il intervienne une condamnation au regard d'aucune des parties, puisque, par mégarde, chacune d'elles s'était quelque peu placée en dehors des véritables données du débat.

Il est cependant un point sur lequel on peut chercher à M. Nicaise une petite querelle. Il semble croire que le port du torques par les femmes a été, dans sa province, une coutume constante ayant persévéré des origines de la Gaule indépendante aux temps de la conquête. Est-il, à cet égard, aussi puissamment soutenu qu'il le suppose, par les découvertes qu'il invoque? Est-il bien sûr que les nécropoles explorées lui permettent de préciser les usages suivis sur son territoire plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, aussi aisément qu'il peut le faire pour l'époque où se préparait l'invasion de César? Jusqu'ici, les cimetières de la Marne paraissent devoir être intégralement rapportés à une époque sensiblement homogène, voisine (voire même contemporaine) de la fin de l'autonomie gauloise. Leur développement considérable a sans doute exigé un certain laps de temps : néanmoins il ne semble pas qu'il atteste l'évolution d'époques distinctes et successives. On n'y rencontre rien qui rappelle avec certitude les périodes d'Hallstatt et de Magny-Lambert. Elles ont dû cependant avoir leur cours pour la Champagne comme pour les autres régions de la Gaule. De quoi pourrait-on s'autoriser par conséquent pour y certifier l'existence, en ces temps reculés, de tel ou tel usage, alors que les vestiges antiques, couramment fournis par cette province, ne paraissent pas remonter aussi haut? Donc, en ce qui concerne la coutume mise en lumière par M. Nicaise, il peut n'être pas déraisonnable d'ajouter, au point de vue de sa place dans le temps, une petite restriction à celles qu'il a indiquées lui-même pour sa place dans l'espace. S'il veut bien admettre que les faits relevés par lui ne doivent être reportés qu'aux temps voisins de l'établissement de la domination romaine, il est probable que personne ne fera plus difficulté de souscrire à sa thèse.

Ed. F.

1. *Bulletin du Comité*, 1885, page 7.

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

L'ARTÉMIS MARSEILLAISE

DU MUSÉE D'AVIGNON

Copie romaine du type archaïque d'Artémis Dictynne (la Diane-Vierge)

PATRONNE DE LA COLONIE PHOCÉENNE

Strabon raconte que les Phocéens, avant de quitter leur ville, pour obéir à un oracle, se rendirent à Éphèse, et obtinrent de la prêtresse Aristarché une image de la déesse, à laquelle, en arrivant, ils élevèrent un temple [1]. L'historien ajoute que, dans toutes les colonies fondées ensuite par les Marseillais, le même culte et des images semblables furent établis.

A s'en tenir à ce récit, la Diane d'Éphèse aurait été la divinité principale des descendants des Phocéens ; c'est en effet l'opinion généralement acceptée. Comment se fait-il dès lors que la déesse aux nombreuses mamelles ne soit figurée sur aucune médaille marseillaise et que l'on n'y trouve jamais que la Diane vierge des Grecs? Cependant l'intéressante collection, décrite par de la Saussaye, nous donne, aux différentes époques, la mesure de la dévotion des Marseillais pour telle ou telle divinité [2] : c'est d'abord Apollon guerrier coiffé du casque, puis Apollon tête nue ; c'est ensuite Athéné, qui sauva la ville assiégée, puis enfin Poseidon, figuré par le trident et le dauphin. A côté de ces divinités secondaires, on trouve, à tous les degrés de la série, des pièces à l'effigie de Diane : aux premiers temps du monnayage, elle a le type archaïque ; puis elle se rapproche de plus en plus de l'idéal de la beauté féminine : on la voit couronnée d'olivier, elle porte

1. Strabon, IV, 1, 4.
2. De la Saussaye, *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, Paris, 1842, ch. I : *Massilia*, pl. I à XII.

Digitized by Google

des pendants d'oreilles, des colliers de perles, elle a le diadème et le carquois ; mais, sous toutes ces variations de style, en aucun cas il n'est possible de reconnaître la déesse aux nombreuses mamelles dont parle Strabon.

En présence de ce témoignage formel de la numismatique, il y a lieu peut-être de faire des réserves sur la valeur de la tradition rapportée par l'historien ; c'est en tout cas une question qui mérite d'attirer l'attention des archéologues. Nous espérons que la statue inédite que nous publions ici aidera à trouver la solution du problème. Elle a une grande valeur : car, non seulement elle nous conserve un type artistique disparu, mais elle éclaire d'un jour nouveau un point intéressant du symbolisme religieux des Grecs et de l'histoire des cultes marseillais.

La statue de marbre blanc qui figure sous le n° 41, au Musée Calvet d'Avignon [1], mesure 0m,49 en hauteur, les dimensions de la tête sont du tiers de nature, la stèle légèrement cintrée sur laquelle elle est sculptée en très haut relief a 0m,58 de hauteur, 0m,28 de largeur et 0m,08 d'épaisseur vers le milieu. L'excellente photographie que nous mettons sous les yeux du lecteur (Pl. XXVI) nous dispense de la décrire : on voit que la déesse a le bras gauche brisé à la naissance ; le bras droit est levé en l'air ; le creux des yeux devait être garni d'émail ; les animaux au sabot fendu qu'elle a de chaque côté ne sauraient être que des taureaux.

La statue a été trouvée à Marseille en 1838, et acquise l'année suivante par le musée Calvet.

Nous sommes évidemment en présence de la copie romaine d'un original grec, d'une époque très reculée : la figure pleine et arrondie rappelle l'art ionien, et n'est pas sans analogie avec celle d'une autre statue marseillaise que nous avons précédemment étudiée [2] ; le plissement de la partie inférieure de la robe,

1. Qu'il nous soit permis de rendre ici hommage à l'obligeance bien connue de M. Deloye, le savant directeur du musée Calvet, qui nous a fourni d'intéressants renseignements et a facilité nos recherches.

2. *L'Aphrodite marseillaise du Musée de Lyon, statue archaïque grecque orientale du* VIe *siècle avant J.-C.* Paris, Leroux, 1886.

Digitized by Google

qui va en s'évasant, fait penser à l'Héra de Samos, de M. Paul Girard[1]; la coiffure est la même que celle de la Diane des premières médailles marseillaises, où la chevelure est indiquée, comme ici[2], par des globules et des bandes parallèles.

Mais, si l'original est grec archaïque, on reconnaît, à plus d'un détail, la touche de l'artiste romain : le coup de ciseau manque d'énergie, et les cheveux sont traités avec un soin du détail qui rappelle les médailles de Juba, roi de Mauritanie ; on ne voit pas, dans les plis de la robe, le mouvement que rendent si bien les Grecs ; le *calathos* est décoré d'une façon fantaisiste, et le sculpteur semble en avoir méconnu la signification : on le dirait formé de grandes feuilles d'olivier, l'arbre sacré dont on aimait à couronner Diane ; enfin la gaine qui entoure la statue est ornée sur le devant d'une série de bustes d'un caractère romain nettement accusé.

Mais c'est moins par ses qualités artistiques que par son symbolisme que se recommande notre statue.

On voyait encore à Marseille, il y a quelques années, dit Bœckh[3], un fragment de vase trouvé dans les ruines de *l'abbaye de Saint-Victor*, et portant, écrits en lettres grecques de l'époque romaine, les mots suivants : ΘΕΑ · DIKTYA · ΔΗΜΟC · MACC · Ne se pourrait-il pas que la stèle du musée Calvet représentât cette Artémis Dictys ou Dictynne, dont le culte, parti de Crète, se répandit sur toutes les côtes de la Méditerranée, depuis l'Archipel jusqu'à Marseille[4]? C'était une divinité marine, associée à Apollon Delphinien; nous lisons en effet dans Plutarque : Καὶ μὴν Ἀρτέμιδός γε Δικτύννης Δελφινίου τε Ἀπόλλωνος ἱερὰ καὶ βωμοὶ παρὰ πολλοῖς Ἑλλήνων εἰσι[5].

1. P. Girard, *Statue de style archaïque. trouvée dans l'île de Samos*, dans le *Bullet. de corresp. hellen.*, IV, 1880, p. 486.
2. De la Saussaye, *Opus laud.*, pl. I, nos 4, 5, 6, 7, 8 et 10.
3. Bœckh, *Corpus inscrip. græcarum*, n° 6764.
4. Strabon, X, 479; Diodore, III, 76. — Cf. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, p. 136.
5. Plutarque, *De sol. animal.*, cap. XXXVI, p. 984 B. — Cf. Preller, dans les *Berichte der saechs. Gesellschaft der Wissenschaften*, VI, 119-152 et C. Robert dans la 8e édition de la *Griechische mythologie von Preller*, IIIe livraison, p. 257, note 4.

Digitized by Google

A Athènes, au témoignage de Pollux [1], Dictynne s'appelait *Delphinia*. Or, détail tout à fait caractéristique, le collier de notre déesse est formé de deux dauphins affrontés.

Son attitude n'est pas moins remarquable : dans la main droite, levée à la hauteur du front, elle tient un couteau aujourd'hui brisé, mais dont on aperçoit nettement les points d'attache ; elle se prépare ainsi à immoler les jeunes taureaux qui sont à ses pieds. Ce même geste est celui d'un des personnages sculptés sur les bas-reliefs d'un sarcophage du musée de Madrid [2] : Agamemnon, dans un riche costume, ayant à ses côtés Ulysse, et plusieurs jeunes hommes, et à ses pieds un taureau, lève le bras armé d'un couteau, pour frapper la victime.

Chez une déesse, cet aspect menaçant nous surprend tout d'abord ; mais notre pensée se porte bientôt sur cette Diane, au culte cruel et sanglant, que les médailles crétoises nous représentent armée d'une lance [3], celle qu'on appelait par antiphrase *Britomartis*, *la douce Vierge* [4], la sœur de l'Artémis Brauronia en Attique [5], de l'Artémis Orthia, à Sparte [6], Dictynne, la déesse des filets [7], la protectrice des marins et des pêcheurs.

Nous nous demandons même, si notre image ne reproduirait pas le type primordial de la Diane-Vierge des Grecs. On connaît les discussions nombreuses auxquelles a donné lieu l'étymologie du mot Artémis [8] et les explications plus ou moins fantaisistes qui ont été proposées. Seule l'étymologie présentée par M. C. Robert, le savant professeur de l'Université de Berlin, nous pa-

1. Pollux, VIII, 119.
2. Otto Jahn, *Achilleus und Polyxena*, dans *l'Archæologische Zeitung*, 1869, pl. XIII.
3. Médaille de Trajan dans Seguin, *Selecta numismat.*, p. 116. — Cf. Creuzer, *Religions de l'antiquité*, traduct. Guigniaut, t. IV, Ire partie, p. 147, et de Witte, *Galerie mythologique*, pl. IV, no 15 et p. 22.
4. Hesychius, *s. v.* βριτύ. — Cf. Solin, XI.
5. Bœckh, *Corpus inscr. græcarum*, no 155.
6. Xénophon, *Resp. Laced.*, II, 8. — Cf. Plut. *Lyc.*, XVIII, 2 ; *Arist. vita*, XVII, 11 ; Pausanias, III, 16.
7. Pausanias, II, 30, 3 ; Callim., *Hymn. Dian.*, 190 sqq.
8. On les trouvera toutes mentionnées en détail dans l'intéressant opuscule de M. Claus, *de Dianæ antiquissima apud Græcos natura*, Vratislaviæ, 1881.

Digitized by Google

raît tout à fait satisfaisante : il fait dériver Ἄρτεμις, dorien Ἄρταμις, de ἀρταμεῖν, *couper*, *dépecer*, *immoler*. Son opinion se trouve, on le voit, heureusement confirmée par l'image de notre *divine bouchère*. Aussi est-on autorisé à dire que ce monument est précieux entre tous pour déterminer le symbolisme d'une divinité dont la représentation s'est nécessairement modifiée dans le cours des siècles.

Le sculpteur a scrupuleusement reproduit tout ce qui, dans son modèle, avait un caractère hiératique ; mais il en a usé plus librement avec les ornements qui décorent l'ἐπένδυμα, ou *vêtement de dessus* de notre Artémis ; cela n'a rien d'ailleurs qui doive nous surprendre : on avait de même l'habitude de varier capricieusement les dessins de la gaine qui emmaillotait l'antique *xoanon* d'Éphèse ; nous n'en voulons d'autre preuve que ces trois exemplaires publiés par Otto Jahn [1], sur la robe desquels sont figurés des amours, des femmes nues, des animaux fantastiques, produits de l'imagination de l'artiste, en dehors de toute signification religieuse. Ici le sculpteur a représenté, presque en ronde bosse, sur la face antérieure de l'ἐπένδυμα, en haut, un hermès qui a tout l'air d'être une copie réduite de son modèle, puis, au-dessous, six bustes rangés par paires sur trois rangs ; les têtes sont assez frustes, et la détermination en est difficile : M. C. Robert croit voir au second rang, à gauche, Dionysos, caractérisé par la peau de panthère ; à droite, Apollon au torse nu, avec les cheveux dressés ; au troisième rang, à gauche, Minerve avec le casque et peut-être l'égide ; à droite, un homme barbu, qui ressemble à Vulcain ; les personnages du premier rang sont trop détériorés pour qu'on puisse rien dire sur leur compte. A cette interprétation du savant archéologue, il n'y a rien à objecter, sinon que ni Dionysos, ni Vulcain, n'étant ho-

1. Otto Jahn, *Die Entführung der Europa auf antiken Kunstwerken*, dans les *Denkschriften der K. Akademie der Wissenschaften zu Wien*, XIX, 1870, pl. VI. L'auteur a le tort de considérer ces trois Hermès comme la représentation de prêtresses d'Artémis ; nous croyons bien plutôt avec M. C. Robert, que ce sont des Dianes d'Ephèse.

Digitized by Google

norés d'un culte particulier à Marseille, on ne voit pas bien leur rapport avec Artémis ; ce n'est pas là d'ailleurs, nous le reconnaissons, une raison suffisante pour contester la valeur de cette explication. On nous permettra toutefois d'en proposer une autre, qui nous a été suggérée par l'étude de la numismatique de la Narbonnaise : ne pourrait-on pas considérer ces bustes, placés sous la garde de Dictynne et dominés par elle, comme personnifiant les villes tout particulièrement unies à Marseille par des liens religieux ou commerciaux ? On trouve fréquemment sur des médailles des colonies marseillaises la nymphe locale représentée comme ici (voir la tête du premier rang à droite) par un buste de femme [1] ; sur d'autres pièces, le *dèmos* est figuré par un homme barbu, revêtu de la toge [2], assez semblable à celui du troisième rang à droite ; enfin les têtes casquées des second et troisième rangs à gauche se voient sur d'autres pièces de monnaie, pour symboliser le peuple de la colonie [3] ; dans le personnage du deuxième rang à droite, nous voyons, au lieu d'Apollon, Mercure avec des ailes au chapeau, divinité tutélaire d'une cité alliée [4] ; quant à la tête de lion sculptée au bas de l'ἐπένδυμα, c'est l'emblème du pouvoir souverain : le roi du désert figure, on le sait, sur un très grand nombre de monnaies marseillaises [5].

Nous n'insistons pas davantage sur l'interprétation de ces bustes mystérieux, au sujet desquels nous sommes réduits à émettre de timides hypothèses. Quant à la divinité elle-même, nous l'avons, croyons-nous, déterminée avec certitude. Il y a plus. En présence de ce type archaïque, nous posons de nouveau la question : Dictynne n'aurait-elle pas été la divinité principale de la colonie des Phocéens dès les premiers jours de son existence ?

1. De la Saussaye, *Op. laud.*, p. 142.
2. Idem, *ibidem*, p. 153.
3. Idem, *ibidem*, p. 145.
4. Idem, *ibidem*, p. 186.
5. Idem, *ibidem*, p. 64, et passim.

Digitized by Google

C'est à tort en effet que de la Saussaye a cru retrouver le type de Diane d'Éphèse, sur quelques-unes des pièces marseillaises de la deuxième époque [1]. Son assertion est toute gratuite et se fonde moins sur l'examen attentif des monuments que sur la tradition contestable de Strabon. Pour nous, l'effigie des médailles portant les nos 4, 5, 6, 7, 8 et 10 dans la planche I de la *Numismatique de la Narbonnaise*, est la représentation archaïque de la divinité qui apparaîtra dans les siècles suivants sous la gracieuse image de la vierge armée de l'arc et du carquois ; rien, absolument rien ne nous signale dans cette tête de femme la déesse aux nombreuses mamelles; le crabe, figuré au revers, que de la Saussaye considère comme appartenant à la Diane d'Éphèse, ne convient pas moins à la divinité protectrice des ports, à l'Artémis marine, dont le collier est formé, nous l'avons vu, de deux dauphins affrontés.

Si de ces pièces de la première époque marseillaise nous passons aux séries suivantes, nous constatons que le type de Diane ne change pas ; il s'idéalise, et, à mesure qu'on se préoccupe davantage d'imprimer à la figure un caractère gracieux et de parer la divinité de ses attributs, nous rencontrons de nouvelles preuves à l'appui de notre manière de voir : ici, pour boucles d'oreilles, Artémis a un petit trident; là elle porte sur l'épaule l'arc et le carquois ; parfois même au-dessus de sa tête se détache le croissant de la lune. Sont-ce là les symboles de la Diane d'Éphèse, et ne reconnaît-on pas à ces signes, au lieu de la déesse-mère de l'Orient, la vierge grecque, dont le pouvoir, avant de s'étendre sur les forêts, s'était exercé sur l'humide élément ?

Il faut remarquer en effet que la Diane chasseresse est le produit de la civilisation et des mœurs adoucies des Grecs ; il fut un temps où, au lieu de poursuivre les fauves avec l'aimable troupe des nymphes, Artémis présidait aux flots de la mer ; à la fois déesse et sacrificatrice, elle se plaisait dans les cultes san-

1. De la Saussaye, *Op. laud.*, p. 52.

Digitized by Google

glants, dont le souvenir s'est perpétué avec Brauronia, Orthia et Dictynne. La statue du musée d'Avignon nous a conservé l'image de cette dernière; les Marseillais, avec leur respect pour la tradition, ont dû conserver sur leurs autels le type archaïque de Diane, à côté du type idéalisé, dont nous pouvons suivre sur les médailles les variations de style.

Que conclure de ces faits, sinon que la tradition qui donnait à Diane d'Éphèse la première place sur les autres de la colonie phocéenne, est assez fortement ébranlée?

Si on se demandait maintenant quelle peut-être l'origine de ce récit, que Strabon aurait recueilli de la bouche des Marseillais eux-mêmes, voici ce que nous proposerions : très différentes l'une de l'autre au point de vue du symbolisme, la Diane d'Éphèse et l'Artémis Dictynne ont cela de commun que toutes deux sont coiffées du *modius* et enfermées dans une gaine à la manière des anciens *xoana*. En fallait-il davantage pour établir une confusion dans l'esprit de la foule ignorante, et donner naissance à la fable que l'Artémis, objet des hommages des descendants des Phocéens, arrivait directement d'Éphèse?

Nous voici parvenu au terme de notre étude archéologique. N'avions-nous pas raison d'insister au début sur l'importance du marbre ignoré du musée d'Avignon? Il éclaire d'un jour nouveau le culte rendu par les anciens Marseillais à Artémis, il fixe d'une manière heureuse le symbolisme de cette divinité, et signale en même temps l'influence exercée par la Crète, le pays d'origine de Dictynne, sur les peuples riverains de la Méditerranée, aux premiers temps de l'histoire.

HIPPOLYTE BAZIN.

Digitized by Google

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MUSÉES NATIONAUX

FOUILLES DE SUSE

Campagne de 1885-1886 [1]

RAPPORT

DE L'INGÉNIEUR EN CHEF DES PONTS ET CHAUSSÉES

DIRECTEUR DE LA MISSION

(*Suite* [2])

Je n'ai pas encore parlé de la décoration intérieure de l'Apadâna. A vrai dire, les documents certains font défaut. Pourtant, soit dans les environs de la salle du trône, soit auprès de la grande porte des enceintes élamites, j'ai trouvé des fragments d'un stuc rouge, de qualité semblable à l'enduit placé au-dessous des archers. Ce stuc, en raison de sa couleur, ne pouvait être mis en contact avec les faïences bleues, et comme, de tous temps en Perse, les émaux ont été répartis à l'extérieur et exposés à la lumière directe, afin d'exalter leur valeur et leur brillant, je croirais volontiers que les salles intérieures étaient à fond rouge. Mieux que toute autre, cette teinte devait s'harmoniser avec les ors, les tapis et les tentures qui étaient distribués à profusion dans la salle du trône. Le stuc était-il étendu à la manière d'un immense revêtement de marbre ? formait-il le fond d'une décoration polychrome? Je ne le saurais dire. Quand des édifices ont subi une destruction aussi complète que les palais de Suse, on ne peut songer à découvrir au milieu des ruines des fragments de peintures à l'encaustique.

Il est admis que les Perses n'avaient pas de temples. Le fait est attesté par Hérodote. D'autre part, Darius parle *des maisons des dieux* dans l'inscription de Bisoutoun. En général, on traduit

1. Voir le 1er rapport, *Revue archéologique* (1884-1885), 2e semestre. p. 48.
2. Voir notre n° de septembre-octobre.

Digitized by Google

âyadanâ du texte perse et *biti sa iluï* (Oppert. *Exc. més.*, t. II, p. 212) du texte assyrien par autels, afin de cadrer avec la donnée religieuse réputée vraie. *Biti sa iluï* pouvait, en effet, s'entendre dans un sens symbolique. Strabon est moins net qu'Hérodote, il écrit (XV, III, 13) : « Les Perses n'ont ni temples ni autels » et (XV, III, 15) « leurs édifices religieux sont parfois très beaux. » Contradiction inquiétante, mais à la rigueur explicable en rapportant la première phrase à un état ancien de la religion et la deuxième à des faits plus récents, observés à une époque de profonde dégénérescence religieuse.

Je m'étais rangé à cette opinion en étudiant l'architecture persépolitaine et je la tiens encore pour vraisemblable, si on limite l'acception de religion perse au mazdéisme orthodoxe, tel qu'il a été professé sous le règne de Darius et de la dynastie sassanide. On sait, en effet, qu'à l'époque de Xerxès et de ses successeurs des quantités d'alliage toujours croissantes furent mélangées à l'or pur des traditions zoroastriennes par les aïeux de ces mages qui recherchèrent plus tard, dans le retour aux pures traditions, un levier assez puissant pour renverser les Arsacides.

Une découverte des plus intéressantes, faite au cours de la dernière campagne, semble jeter un jour tout nouveau sur les questions se rattachant aux constructions religieuses de l'ancienne Perse.

Loftus avait trouvé dans les fouilles de l'angle sud du tumulus élamite une base de colonne de dimension moyenne, mais d'un dessin fort élégant. Elle portait sur le haut de la campanule l'inscription trilingue connue : « Moi, Artaxerxès, roi achéménide, grand roi. » Tout d'abord, j'avais attribué cette pierre à la colonnade d'un palais, bien que le site d'où elle avait été exhumée se prêtât mal à une semblable destination. La découverte de Loftus ne resta pas isolée. En nous promenant autour du tumulus, nous remarquâmes tous des fragments de petites colonnes plus ou moins élégants, plus ou moins frustes. Ces pierres gisaient dans le voisinage de *tells* de forme identique ; constitués par une pyramide précédée d'une rampe orientée vers le nord-ouest.

Digitized by Google

Deux raisons m'avaient détourné d'attaquer ces *tells* secondaires. La rivière le Chaour, en battant le pied de l'un d'eux, avait rongé la base du monticule artificiel et déterminé une coupe verticale dont l'étude était sans intérêt; en second lieu, il eût fallu détourner les ouvriers des grands chantiers et surveiller de nouvelles attaques au moment où les anciennes sollicitaient toute mon attention.

Sur ces entrefaites, des Arabes qui creusaient une fosse mirent à jour une nouvelle base de colonne. Je me transportai sur les lieux de la découverte et je constatai avec surprise que trois bases bien conservées, d'un dessin analogue à celle de Loftus, mais d'un travail moins recherché, gisaient côte à côte sur un tumulus du type normal. A cette vue, je me départis de ma réserve et, dès le lendemain, je traçai une tranchée afin de reconnaître les axes de l'édifice. Les premières fouilles mirent à jour de larges degrés en briques. L'escalier fut déblayé, et au bas des marches, se présenta un dallage enfermant une cour carrée. En même temps, on nettoyait la fosse ouverte par les Arabes et on découvrait à $1^{m},50$ au-dessous du sol une fondation carrée remplie, suivant le système élamite, d'une épaisse couche de cailloux roulés. Deux excavations issues du point précis où s'élevait la première base et dirigées parallèlement aux axes de la cour mirent à nu deux nouvelles fondations; puis on en découvrit une quatrième symétrique aux trois autres. Ce groupe de supports était isolé. Cependant on trouva deux autres massifs de graviers joignant la marche supérieure de l'escalier et, tout auprès, un fragment de poutre en assez bon état de conservation, une figurine en terre cuite représentant une femme nue et une main en marbre blanc.

Deux nouvelles fondations limitaient l'extrémité des degrés supérieurs.

Le déblaiement de la cour fit apparaître d'abord une quatrième base identique aux trois déjà trouvées, deux plus petites correspondant aux massifs joignant la marche supérieure, puis dans l'axe des gradins en brique et sur la face opposée au grand

Digitized by Google

escalier des fondations barlongues très minces. Le carrelage qui comprenait la cour s'élargissait en redents réguliers dans le voisinage des angles et présentait sur ces points des traces d'usure ; à droite et à gauche de l'escalier central se rencontraient des degrés étroits également très fatigués ; enfin en quelques endroits et notamment le long de la limite extérieure du dallage, les briques crues des murs étaient encore en place. La terre extraite des fouilles était homogène et remarquablement propre. Elle avait été malaxée et provenait des murs ruinés de l'édifice comme le prouvaient, au surplus, des fragments de briques crues noyés dans la masse des déblais. D'ailleurs, pas un tesson de poterie, pas d'autres briques cuites que celles des trottoirs, pas un fragment de faïence. Ces faits, joints à la découverte de toutes les bases de colonne de l'édifice et à la nature des terres, sont des preuves certaines que le monument avait été respecté depuis sa chute. On avait utilisé les pierres saillantes, telles que les fûts de colonne, les chapiteaux, les statues ou les autels, s'il en existait, mais on n'avait pas violé des ruines sans importance apparente.

Je défendrai plus tard ma restitution, je me contenterai aujourd'hui de la décrire.

L'édifice était porté sur un soubassement haut de deux mètres environ. La forme et les dimensions de la plate-forme supérieure ont été relevées directement sur le terrain. Aux quatre colonnes correspondait un porche analogue à ceux des petits palais achéménides.

J'exclus l'hypothèse d'une salle hypostyle, parce que les bases retrouvées appartiennent à un ordre toujours employé à l'extérieur et parce que la rampe d'accès vient aboutir dans l'axe et au pied des supports.

A la suite du porche se trouvaient une première salle rectangulaire, puis un nouveau porche à deux colonnes, l'escalier et une cour d'assez vastes dimensions encadrée sur trois de ses faces par le promenoir dallé que les fouilles ont mis à découvert. Les constructions qui flanquaient le porche extérieur et la

Digitized by Google

première salle étaient minces. Celles qui régnaient autour de la cour atteignaient, murs compris, de 9 mètres à 9^{m},20 de profondeur. L'élargissement des trottoirs ménagés autour de la cour correspond à des seuils de porte et les deux petits escaliers à des vestibules symétriques qui s'ouvrent sous le porche extérieur après avoir longé la première salle.

Les massifs de cailloux placés à droite et à gauche des degrés, et dont le niveau est fort inférieur à la crête des fondations des colonnes, supportaient sans doute des stèles ou des statues; les gradins situés au centre de la cour, un autel semblable aux atechga représentés sur les bas-reliefs de Persépolis, les minces couches de graviers signalées sur la face postérieure de la cour, des objets d'un faible poids, tels que des sièges à demeure ou des bassins à ablutions.

La construction, qui vient d'être décrite, était trop pauvre pour un palais : des briques crues et quelques colonnes très simples, sans adjonction de revêtements de faïences et de dallage de marbre, n'auraient pas satisfait les instincts luxueux d'un monarque achéménide ou du moindre de ses serviteurs. D'autre part, l'aspect monumental et officiel du monument avec son porche hypostyle, son soubassement élevé, sa rampe d'accès, sa forme typique indiquent qu'il ne s'agit pas non plus de la demeure d'un particulier. Qui sait, d'ailleurs, si un Perse, même du plus haut rang, eût jamais osé faire construire sa maison sur le modèle du palais de ses maîtres? L'exemple des châteaux féodaux de Firouz-Abâd et de Sarvistan semble jusqu'à ce jour contredire à cette hypothèse.

S'il ne s'agit pas d'une habitation princière ou privée, dans quelle catégorie rangera-t-on notre petit édifice? Il est impossible de méconnaître, dans le plan de la construction perse, les caractères essentiels des temples gréco-asiatiques et des *zigourats* assyriens. Il procède des premiers par le péribole, l'autel extérieur, l'escalier, le porche et la position de la cella; des deuxièmes par le soubassement et la rampe d'accès. Les entrées défilées cachant au profane la vue de la cour et de l'autel des

Digitized by Google

sacrifices appartiennent en propre à l'architecture ombrageuse de la Perse. C'est la griffe de l'inventeur du tombeau de Mandane et de tous les *endérouns* iraniens. Je verrai donc dans cette œuvre un composé des édifices religieux de la Hellade et de Chaldée, mélange aussi complexe que la nature des dieux qui y étaient adorés.

Strabon parlait donc avec raison des temples de la Perse. Ce n'est pas à dire qu'Hérodote eut tort d'en nier l'existence. Mais on peut préjuger qu'au moment où écrivait l'historien des guerres médiques, le mazdéisme ne donnait pas asile à des dieux adorés dans des enceintes fermées et couvertes, tandis que plus tard l'Atechgâ lui-même, à l'imitation des autels étrangers, pourrait bien avoir été défendu par une enceinte murée ; le porche intérieur remplacerait le *takht* sur lequel se tient le roi dans les bas-reliefs funéraires de Persépolis.

En ce cas, les petits tumulus de la plaine de Suse correspondraient à une série de temples construits, les uns dans la période élamite, les plus récents à l'époque d'Artaxerxès Mnémon et des princes achéménides qui favorisèrent l'introduction, en Perse, des cultes sémitiques. Notre petit monument serait l'un des plus simples de ces édifices religieux, une église de faubourg, tandis que les bases dégagées par sir Loftus à l'angle sud du tumulus élamite appartiendraient peut-être à une chapelle du Kchayathiya ou à l'autel dédié au dieu protecteur des demeures royales.

Les excavations entreprises l'année passée dans le but de dégager la porte des palais élamites avaient atteint le sommet d'une tour et la crête des courtines adjacentes. Malgré tout l'intérêt que présentait le déblaiement de la fortification, je ne pouvais songer à prolonger et à approfondir les tranchées au point où elles avaient été entreprises. Le temps et l'argent faisaient également défaut. Je pus heureusement suppléer bientôt à l'abandon de ces fouilles.

A mon retour, je l'ai fait observer, je trouvai le tumulus nu comme un rocher ; pas une mousse, pas une herbe ne dissimulait ses contours. L'étude journalière des crevasses me fit dis-

Digitized by Google

tinguer, le long de leurs flancs montueux, des terres de trois natures différentes : d'abord, c'étaient des massifs d'argile, compacts, durs, fibreux et de teinte chaude; ils semblaient saillir au-dessus de l'enveloppe générale du tumulus. Attaqués à la pioche, ils se brisaient en blocs volumineux présentant parfois des plans de clivages. En les examinant avec soin, on décomposait leur masse en moellons carrés reliés entre eux par un mortier gris, moins dur que les matériaux. Ces massifs faisaient partie des murs de terre crue, des murs en place de la fortification.

A côté des murs, apparaissaient tantôt des terres grises amorphes disposées par longues stratifications homogènes, tantôt des terres plus ou moins mélangées de graviers et de fragments de briques crues, isolés et sans position régulière.

Les premières appartenaient à des remblais pilonnés, les secondes aux éboulis des murs et aux détritus amoncelés, par la suite des âges, le long des remparts. En quelques points, on remarquait également, au voisinage de la ligne séparative des terres rouges et grises, des traînées caillouteuses plus ou moins distinctes.

Il était important d'isoler les terres et les matériaux dont semblaient se composer les enceintes fortifiées. Je choisis une crevasse profonde, à peu près normale au périmètre, et j'en confiai le nettoyage à des ouvriers expérimentés. Dès les premiers coups de pioche donnés sur la traînée caillouteuse, mes hommes pénétrèrent dans une masse de gravier limitée par deux faces parallèles, verticales et distantes de soixante-quatre centimètres. La face orientée vers l'extérieur s'appuyait sur les terres rouges, c'est-à-dire sur le mur bâti, le parement intérieur sur les remblais pilonnés. Malgré son apparence modeste, cette découverte était capitale.

Il est aujourd'hui de règle constante, dans nos travaux d'ingénieur, d'intercaler entre les remblais et leurs murs de soutènement une chemise de cailloux ou de pierre cassée. La chemise draine les eaux pluviales, leur livre des issues faciles et prévient ainsi les effets désastreux dus à la poussée des terres humides

Digitized by Google

sur les murs destinés à les maintenir. Il faut en prendre notre parti, cette invention appartient sans conteste aux ingénieurs élamites. Quant à moi, j'ai pardonné depuis longtemps à mes antiques prédécesseurs d'avoir ravi une faible gloire à leurs modernes confrères en faveur du trait de lumière que cette pratique jeta sur les travaux de défense établis autour des palais susiens. Le rôle et la situation de la chemise bien établis, il devint, en effet, fort aisé de retrouver la tranche de cailloux dans tous les points où elle n'avait pas été ensevelie sous une masse trop épaisse de décombres, d'isoler la paroi intérieure du mur de soutènement et de rétablir dans sa situation le parement extérieur, parallèle à la chemise et distant de cette dernière de près de vingt-trois mètres. J'étais en possession du périmètre et de l'emprise exacte des ouvrages défensifs, mais il me manquait les principaux éléments des coupes transversales, lacunes fâcheuses, que des recherches nouvelles, facilitées par un heureux concours de circonstances, vinrent heureusement combler.

La fortification comprenait un fossé rempli d'eau, large et profond, mis en communication avec le Chaour, et une double enceinte. Le rempart extérieur ou avant-mur était formé d'un mur plein, bâti en briques crues, large de vingt-trois mètres et haut de vingt-deux. Cette dernière cote, mesurée en prenant pour plan de comparaison le niveau moyen de la plaine pris à dix-sept mètres au-dessous du dallage de l'Apadâna d'Artaxerxès, est relative. Toutefois, comme la position du plan de comparaison correspond à une surépaisseur du mur de terre, je pense que le zéro doit être assimilé comme position à la crête de l'escarpe et placé à $2^{m},50$ environ au-dessus du niveau moyen des eaux du Chaour et, partant, des eaux des anciens fossés. Contre le parement intérieur du mur venait s'appuyer, séparé de la maçonnerie par la chemise de cailloux, un massif de terre pilonnée épais de vingt-sept mètres et haut de dix-huit [1].

1. Tous ces chiffres pourront être donnés exactement quand le plan coté du tumulus sera terminé ainsi que les calculs que comportent la triangulation et le nivellement.

Digitized by Google

Sur la plate-forme du remblai on avait bâti deux groupes de constructions parallèles servant à la fois de casernes blindées (Hérodote signale cet usage) et de chemins de ronde où les défenseurs de la place pouvaient circuler sans danger, alors même que la première enceinte était au pouvoir de l'ennemi. Le deuxième rempart, large de 14^{m},70, était constitué par deux murs en brique crue de 3^{m},50 et 4^{m},60 d'épaisseur entre lesquels était pilonnée de la terre humide. Derrière le deuxième rempart régnait une rue dont je n'ai pu déterminer les dimensions. Généralement, l'enceinte n'est pas bastionnée : son tracé en plan affecte la forme d'une scie dont les dents seraient à angle droit. C'est le tracé en crémaillère décrit par Philon (§ VIII, 13). En un point seulement de l'avant-mur j'ai constaté au centre des maçonneries la présence d'une galerie voûtée et parementée en brique cuite.

Outre les renseignements déjà recueillis, le déblaiement des murs de la forteresse a eu pour résultat de montrer que les reliefs du sol, quelle que fût leur complication apparente, concordaient, en tenant compte de la direction des pluies régnantes et des usures très différentes qu'elles font subir aux parois suivant leur exposition, avec la saillie des anciennes fortifications. L'application de cette loi faisait reconnaître au seul aspect du sol la position des tours ; il en existait au sommet des dents de scie de chacun des deux étages de la forteresse, et, par le fait même du tracé, les tours de la deuxième enceinte battaient le milieu des courtines de l'enceinte extérieure. Je n'ai pu déterminer ni la hauteur des défenses intérieures ni celle des tours, ces ouvrages étant tous écrêtés ; mais, à la masse des décombres amoncelés, on peut juger que le commandement en était faible. L'étude des cotes données à ce sujet par les auteurs anciens, ainsi que l'examen de la forteresse de Suse et des bas-reliefs assyriens, étude faite en se plaçant au point de vue de la poliorcétique ancienne et de la statique, dont les règles sont aussi éternelles que l'art de se détruire, permet de fixer autour de 10 coudées babyloniennes le commandement respectif de chacun des ouvrages sur les défenses immédiatement inférieures. Ce chiffre

Digitized by Google

n'a rien de précis, mais il exprime une moyenne répondant à toutes les données du problème.

La cote initiale de 22 mètres résultant de la mesure directe de la courtine extérieure étant admise, la crête des premières tours aurait été nivelée à 27 mètres, la seconde courtine à 32, et les tours les plus élevées à 37 ou à 42. Les défenses étaient plus basses autour de l'Apadâna, plus hautes en un point du tumulus élamite bien déterminé par l'accumulation des remblais et tout autour de la citadelle.

Dans ce dernier ouvrage les courtines et les tours atteignent respectivement 46 et 51 mètres.

Les dispositions adoptées par les ingénieurs susiens sont complexes. Par leurs masses énormes, leur hauteur, la position des casernements, les remparts se rapprochent des défenses babyloniennes.

Par le tracé et les profils surtout, la fortification de Suse se classe dans le groupe gréco-phénicien dont Philon s'est fait l'historien. Ce n'est pas le lieu de discuter les origines d'un système défensif dont la plus ancienne application connue remonte aux premiers rois aryens d'Ecbatane et la plus récente à l'empereur Théodore qui régnait en 413 à Byzance. Je me borne pour le moment à constater des faits sans en tirer des déductions.

En même temps que ces travaux s'effectuaient, je me rattachais à l'espoir de découvrir une des grandes entrées du tumulus élamite. Des fragments de colonne et de briques émaillées, puis une inscription achéménide incomplète me prouvèrent que je touchais au but désiré. J'atteignis un double carellement et puis enfin une pierre colossale servant de support à une crapaudine de métal. La pierre avait été violée, mais la destination ne pouvait en être douteuse : un superbe fragment d'un revêtement de bronze auquel adhéraient encore le bois et les pointes, de gros clous de fer ayant servi à relier les ais gisaient auprès de la crapaudine. Les ruines que je venais de mettre au jour faisaient partie de l'ouvrage extérieur, les fragments de colonne et l'inscription appartenaient à la porte de la deuxième enceinte.

Digitized by Google

A quelle époque doit-on faire remonter la construction des remparts?

Trompé l'année dernière par l'épaisseur du comblement et la découverte, dans les couches profondes, d'inscriptions et de nombreux objets élamites, j'avais été porté à dater des derniers rois susiens les remparts du grand tumulus. De là le nom de tumulus élamite que je lui avais donné et que je lui conserverai d'ailleurs.

Cette année, je suis beaucoup plus perplexe. Il est certain, par exemple, que la grande porte dont j'ai retrouvé le seuil est perse; les fragments de colonne et l'inscription sont là pour l'attester; d'autre part, le plan du tumulus est franchement susien. Peut-être faudrait-il voir dans le grand tumulus une œuvre élamite agrandie et restaurée par Darius et ses successeurs? La même définition serait applicable à la citadelle. Quant à la plate-forme des palais de Darius et d'Artaxerxès, elle serait récente et mériterait à tous égards la qualification de perse. Quoi qu'il en soit à cet égard, les constructions de la même époque sont enfouies beaucoup plus profondément dans le tumulus élamite que dans le tumulus achéménide. Cette différence s'expliquerait par la multiplicité et la nature des constructions amoncelées sur la grande plate-forme. Au lieu d'un Apadâna et de quelques portiques hypostyles, cette dernière plate-forme devait porter des palais voûtés rappelant les demeures des rois d'Assyrie et dans lesquels le Khchâyathiya trouvait, à défaut de la décoration grandiose de la salle du trône, une installation appropriée au climat et aux multiples exigences de l'*enderoun*.

Le déblaiement de la fortification a fait connaître un usage funéraire assez singulier. J'ai parlé d'urnes et de puits trouvés en immense quantité toutes les fois que l'on essayait de suivre le parement d'un mur de terre. Les puits étaient forés le long des remparts dans des éboulis assez résistants pour ne pas s'écrouler pendant le forage. Quand les fossoyeurs avaient atteint le terrain solide, ils creusaient dans l'épaisseur des murs et perpendiculairement à leur direction une galerie voûtée horizontale de 3 à

Digitized by Google

4 mètres de long, puis se retournaient à angle droit et préparaient un long boyau, haut de 2 mètres environ et large de 1m,25. C'est dans ces catacombes que l'on enfermait les urnes funéraires bâties côte à côte et noyées dans une maçonnerie de terre. Je me plaignais l'année dernière de la gêne que les cimetières apportaient à nos fouilles et à nos recherches : j'avais bien tort, car leur existence était liée d'une manière intime à celle des fortifications dont je poursuivais le tracé.

Les urnes ne peuvent être ni arabes, ni sassanides, ni achéménides; à chacune de ces périodes de l'histoire correspond un mode de sépulture bien connu. Elles seraient parthes et auraient été enfouies à une époque où les fortifications étaient assez négligées pour servir de nécropole. L'abandon des palais était donc consommé dès les premières années de l'ère chrétienne. Je crois avoir déjà dit que les cadavres étaient moulés dans l'urne et cuits avec la poterie. Je n'ai jamais rencontré, dans les centaines d'urnes funéraires que j'ai ouvertes, d'objets en métaux précieux; monnaies, bijoux, ustensiles toujours fort rares d'ailleurs, sont en bronze ou en fer. Il se pourrait que l'ostracisme dont semblent frappés l'or et l'argent fût le résultat d'une prescription religieuse. Leur éclat, comparable à celui de la flamme, leur faisait partager avec le feu la propriété d'être souillé par les cadavres. Le rituel mazdaïque s'était abâtardi, mais ne s'était pas perdu sous les successeurs d'Arsace.

DIEULAFOY.

(A suivre.)

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A LA PUBLICATION DU *CORPUS*

RÉDIGÉE

SUR LES NOTES DE LÉON RENIER

(*Suite*[1])

IV

LA SCIENCE CONSTITUÉE. BORGHESI

A la fin du siècle dernier et dans la première partie de notre siècle, l'épigraphie attendit celui qui devait la constituer en science et continua à s'agiter autour de lui, quand déjà depuis longtemps il travaillait pour elle. L'influence de Borghesi ne s'est pas manifestée par une brusque révolution, un coup subit, un grand éclat de lumière; elle s'est produite par une série de révélations partielles faites par le maître, à des privilégiés bien plus qu'au public : privilégiés d'ailleurs très nombreux, et dans le nombre desquels la bonne volonté suffisait au premier venu pour se faire admettre.

Aujourd'hui l'épigraphie est loin d'être connue de tous ceux qui devraient la connaître, c'est-à-dire de quiconque s'occupe quelque peu de l'antiquité; néanmoins elle a pénétré partout où elle peut être utile. En dehors des hommes du métier, elle est étudiée par d'autres savants; et, grâce à des publications faites dans un but spécial, elle est accessible à tous ceux qui peuvent avoir à lui demander quelque chose. La plupart de ses grandes découvertes sont aujourd'hui passées dans le domaine public, et il y a certaines erreurs qu'on ne commet plus, sans pour cela être

1. Voyez les nos de juillet-août et septembre-octobre 1886.

Digitized by Google

un maître. Il n'en était pas de même il y a soixante ans. Beaucoup de notions sont maintenant si communes que nous avons même oublié qu'elles sont dues à l'épigraphie; mais alors les gens du monde, les lettrés, les étudiants n'en avaient pas la moindre idée, et même les plus savants hommes, s'ils n'étaient pas épigraphistes, s'y trompaient tous les premiers.

C'est que la science n'était pas enseignée. Et elle ne pouvait pas l'être, car elle n'était pas constituée. Il y avait déjà de grands épigraphistes, il n'y avait pas encore d'épigraphie.

Dans cette époque intermédiaire entre les siècles de tâtonnements et le nôtre, une place d'honneur revient à Marini.

Né à Sant' Arcangelo en 1740, Gaëtano Marini avait été nommé, en 1771, préfet adjoint des Archives du Vatican, puis, en 1782, préfet de ces mêmes Archives. Il mourut à Paris en 1815, ayant suivi, en 1810, les Archives Vaticanes, que Napoléon y transporta. Son grand ouvrage, *Atti e monumenti dei fratelli Arvali* (Rome, 2 vol. in-4), est de 1795 : il fait de Marini un des fondateurs de la science.

Les frères Arvales, collège de prêtres aussi vieux que Rome, puisqu'on en rapportait l'origine à Romulus, avaient leur *lucus* à quatre milles de la ville, sur la *via Portuensis*; il contenait le temple de la Dea Dia et un Augusteum, orné des statues de tous les empereurs; au XVIe siècle, ce dernier existait encore, avec ses statues; Peruzzi et Sangallo l'ont dessiné. De notre temps, de très importantes découvertes ont été faites dans ce *lucus*, et, en 1872, M. Henzen a publié d'une manière méthodique l'ensemble des documents relatifs au collège des Arvales : son livre donne l'état présent de la science à leur sujet.

C'est ce que faisait celui de Marini à l'époque où il parut. Quarante-sept fragments des actes des Arvales y étaient publiés, plus vingt-deux inscriptions mentionnant le collège ou ses membres. Dans le commentaire de Marini, qui est un chef-d'œuvre de science et de critique, plus de mille inscriptions inédites sont données; la foule des corrections et des explications nouvelles est innombrable.

Digitized by Google

Marini avait débuté dans l'épigraphie par une vive polémique en faveur de l'ouvrage de Corsini intitulé *Series præfectorum urbis*. Œuvre d'un homme plus versé dans la connaissance des textes littéraires que dans l'étude des monuments épigraphiques, cet utile ouvrage donnait prise à la critique : il est fort loin d'être parfait. Un livre anonyme parut qui l'attaquait avec violence. Marini prit fait et cause pour le professeur de Pise, et répondit sur le même ton. Supposant que l'attaque venait de Guarnacci, auteur des *Origini Italiche*, et d'Amaduzzi, professeur à la Sapience, il les traite comme le P. Corsini ne l'aurait sans doute pas fait lui-même, s'il n'eût été mort à l'époque où l'on combattait ainsi pour lui. Les deux attaqués répliquèrent. Les pièces de la dispute ont été réunies dans un vol. in-4, difficile à trouver aujourd'hui.

La *Difesa per la serie de' prefetti di Roma del ch. P. Corsini* (in-4, de 132 p. Padoue, 1773), n'est pas seulement remarquable par le talent que Marini y déploie dans une controverse où la faiblesse de ses adversaires lui donnait beau jeu. Marini y fait lui-même la critique de Corsini : il le corrige, il le complète; et c'est là le principal fruit que la science retira de cette bataille. Amendé par Marini, l'ouvrage de Corsini a duré, et n'a été refait que de nos jours, par Borghesi.

Les *Iscrizioni antiche delle ville e de' palazzi Albani* (Rome, 1785, in-4), avaient précédé de dix ans les *Atti de' fratelli arvali*, et ne furent surpassées que par eux, comme valeur scientifique. Malheureusement l'ouvrage ne donne que trois cents monuments environ, en général peu importants. On doit aussi à Marini un volumineux recueil, que l'on conserve manuscrit à la Bibliothèque Vaticane, les *Inscriptiones christianæ latinæ et græcæ ævi milliarii*. Angelo Mai en a publié la première partie, divisée en huit chapitres. La même Bibliothèque renferme aussi de lui un manuscrit précieux, contenant un recueil de marques de poterie et de briques[1].

Outre ces grands ouvrages, Marini avait donné dans plusieurs recueils périodiques des articles et des mémoires excellents. Mal-

1. Ce manuscrit a été publié en 1885.

Digitized by Google

heureusement il est difficile de se les procurer aujourd'hui. Dans le nombre, se trouve une *Lettera al signor Gaspero Gaetani sopra un' antica iscrizione cristiana* (Pise, 1772), où il explique les différentes manières de dater employées dans les premiers siècles de notre ère, fait connaître les procédés usités par les premiers chrétiens pour faire concorder leur calendrier avec celui de Rome, et donne sur ces matières obscures un ensemble de notions qui peut encore suffire pour beaucoup de cas.

Dans un mémoire qui se trouve aux *Monumenti inediti* de Guattani pour l'année 1786, Marini explique une inscription relative au culte des Lares Augusti : son travail commence la longue série des études sur la question des *Augustales* et des *VI viri Augustales*, qui, après avoir été embrouillée par près d'un siècle de discussions et de conjectures, semble avoir été conduite bien près de sa solution par Borghesi et L. Renier.

Marini n'a certainement pas d'égal parmi ses contemporains. Cependant plusieurs ont bien mérité de la science épigraphique. Des hommes comme Morcelli ne doivent pas être oubliés.

Morcelli, né à Chiari en 1737 et mort en 1821, est surtout connu par son grand ouvrage *De stilo inscriptionum latinarum* (Rome, 1 vol. in-4), réimprimé à Padoue en 3 vol. in-4, 1822. Cet ouvrage a trois livres. Le premier, ἐπιδεικτικός, donne, classées par genres et espèces, au point de vue du style, les plus belles inscriptions connues. Le second, διδακτικός, renferme l'analyse d'une inscription de chaque espèce et enseigne la manière de composer des inscriptions modernes en traduisant en langue antique tout ce qui peut être traduit. Le troisième, κατασκευαστικός, est une espèce de vocabulaire méthodique de la langue des inscriptions modernes.

L'ouvrage de Morcelli n'est pas une œuvre d'épigraphie : c'est un traité de l'art de composer les inscriptions latines, art encore estimé en Italie, et dont Morcelli est resté le maître. Il n'a fait œuvre de savant que dans la première partie, qui peut être vraiment utile. La classification en est bonne et rigoureuse ; les monuments sont reproduits avec soin, les textes établis

Digitized by Google

avec critique, le commentaire court, mais bon : Morcelli ne cherche pas à faire de cette partie une œuvre originale, mais il est parfaitement au courant de la science de son temps ; il ne discute pas, il cite des sources ; mais son travail, bien rédigé, œuvre d'un esprit très méthodique et très clair, est supérieur comme science à beaucoup d'ouvrages plus récents, à celui d'Orelli, par exemple.

On a réuni en 2 vol. in-12 les inscriptions faites par Morcelli, mais il reste de lui d'autres œuvres. Ses ouvrages d'archéologie et d'histoire, tels que l'*Africa christiana,* sont justement estimés. Il n'a pas fait servir sa science épigraphique qu'à la fabrication d'inscriptions modernes, et l'on a de lui, entre autres, une très bonne dissertation sur les *Tessères des spectacles Romains*, publiée en 1828, à Milan, par les soins de Labus.

Avec Fea et Labus, on se rapproche de Borghesi d'aussi près que possible. Fea fut son adversaire dans une question politique, et Labus, de Brescia, fut son ami jusqu'à son dernier jour.

Carlo Fea, né à Oneglia, en 1753, mort commissaire des antiquités à Rome, en 1834, fut un antiquaire très zélé, auteur d'un grand nombre de brochures sur les antiquités de Rome. Il travailla beaucoup, mais un seul de ses ouvrages appartient réellement à l'épigraphie. Ce sont les *Frammenti de' fasti consolari e trionfali.* Rome, 1 vol. in-folio, 1820, publiés à l'occasion de fouilles dirigées par lui sur le Forum près du temple de Castor et Pollux, et qui avaient mis au jour de nouveaux fragments des fastes consulaires et triomphaux.

Labus, au contraire, n'a point fait de grand ouvrage ; mais il a laissé, à la manière de Borghesi, dont il fit publier la première œuvre, un grand nombre de dissertations. La plupart sont fort bonnes et l'influence de Borghesi s'y laisse assez souvent deviner. Il faut connaître de Labus : *Ara antica scoperta in Hainburgo* (Hainburg, près de Petronell, est l'ancienne Carnuntum de la Pannonie supérieure), Milan, 1820, où est étudiée la différence entre les *equites romani equo publico* et les autres ; *Antichi monumenti scoperti in Brescia,* 1823 ; *Di un' epigrafe latina sco-*

Digitized by Google

perta in Egitto dal viaggiatore Belzoni e in occasione di essa dei prefetti di quella provincia, Milan, 1826; l'*Antico marmo di C. Julio Ingenuo,* Milan, 1827, où est expliquée, pour la première fois, l'abréviation qui suit les noms des membres de familles sénatoriales; enfin, les *Marmi antichi Bresciani raccolti dal museo patrio*, qui devait être un assez grand ouvrage, mais qui ne fut pas publié. On ne tirait de chaque feuille qu'un petit nombre d'exemplaires, que Labus distribuait à quelques amis pour les consulter sur ses explications. A Paris, Raoul Rochette et Lajard le reçurent jusqu'à leur mort. L'exemplaire de Raoul Rochette a passé aux mains de M. Renier; il s'arrête à la page 160; celui de Lajard appartient au baron de Witte; il est plus complet, Lajard ayant survécu à Raoul Rochette.

Il n'y a pas encore vingt ans que Borghesi est mort[1], ses contemporains sont presque les nôtres; les plus savants épigraphistes de la première moitié de ce siècle vivent encore ou sont morts depuis peu. L'âge scientifique dans lequel Borghesi a fait ses travaux et ses découvertes commence presque au moment de la mort de Marini. Son influence ne tarde pas à se faire sentir dans la science, et presque tous les savants de l'époque correspondent avec lui. Cependant ce n'est qu'après sa mort que ses travaux entrent pour ainsi dire dans le domaine de tout le monde, que sa gloire est hautement proclamée, et que les découvertes de l'épigraphie deviennent familières aux lettrés.

On a déjà remarqué qu'avant Borghesi le trésor des connaissances épigraphiques s'était enrichi au hasard, sans ordre et sans suite, par le succès d'efforts individuels, la plupart du temps isolés, quelquefois aveugles; qu'il n'y avait pas un corps de doctrine groupant, reliant les faits acquis, d'où l'on pût partir avec sécurité pour chercher des connaissances nouvelles; qu'il n'existait ni méthode, ni enseignement, ni science épigraphique véritable.

Un des traits les plus caractéristiques de l'état confus, rudimentaire de ces études, est l'écart immense qu'on remarque entre

1. Ceci était écrit en 1878.

Digitized by Google

ce que savaient les épigraphistes et des hommes, cependant érudits, mais qui n'étaient pas spécialistes. Tandis que Cardinali publiait, en 1835, ses *Diplomi imperiali di privilegi accordati ai militari*, bien des historiens et des latinistes ignoraient, sans même s'en douter, la véritable condition d'un soldat romain sous l'empire. S'il leur fût venu à l'idée d'ouvrir l'un des deux recueils de trois cents inscriptions qu'il publia, ils n'y auraient vu que des rébus. Furlanetto, le second éditeur du *Lexicon* de Forcellini, était capable de publier deux des meilleurs recueils locaux qui existent, les *Antiche lapidi del museo di Este illustrate*, 1837, et les *Antiche lapidi patavine illustrate*, 1847; mais bien peu d'autres philologues l'eussent fait, et il faut dire que Borghesi a mis la main aux deux ouvrages : presque toutes les notes du premier sont de lui. C'est là que se trouve sa dissertation sur les *magistri pagorum et vicorum.*

Pendant ce temps, en France, en Angleterre, en Allemagne même et en Italie, la généralité des humanistes ignorait les choses les plus simples. Un savant empruntait sans sourciller à Spon ou à Millin une lecture d'inscription plaçant à Lyon *trois cents augures!* Dureau de La Malle s'extasiait sur la faveur inouïe d'un personnage, qu'il croyait avoir exercé *à la fois toutes les magistratures*, les voyant énumérées dans son *cursus honorum.* Osann remplissait un gros recueil, *ad usum academicum*, d'interprétations impossibles; et non content des siennes, il en empruntait partout de singulières : par exemple, celle d'une inscription du Louvre, où le comte de Clarac avait pris Θ pour un 0 grec. C'est le signe qui veut dire « mort ». Clarac lisait un mot barbare, Θ*augeni*, qu'il prenait pour *Theognis*; mais Clarac n'était, on doit le dire, ni épigraphiste, ni philologue. Osann trouve cette orthographe *valde memorabilis!*

Que ne relèverait-on pas d'erreurs sur les faits les plus ordinaires de la vie publique et privée des Romains dans les éditions des auteurs classiques, dans les traductions les plus savantes! Panckoucke ne parle-t-il pas d'un « préfet de la Germanie inférieure »? Burnouf, dans son Tacite, Orelli, dans son Cicéron, font

Digitized by Google

à chaque instant les plus lourdes fautes. Il est bien rare que le titre d'un personnage ne donne pas lieu à quelque erreur dans les ouvrages d'il y a cinquante ans. Combien de procurateurs ont été pris pour des gouverneurs par ceux qui les trouvaient dans les textes, et pour des *proconsuls* par ceux qui les trouvaient dans les inscriptions! On n'en finirait pas si l'on voulait noter les innombrables erreurs qui étaient alors si communes, et que plus d'un commet encore. Les connaissances, jusque-là réservées aux seuls épigraphistes, et pour eux-mêmes encore si peu certaines, ont commencé à se répandre dans la masse des lettrés à mesure que Borghesi faisait la science, grâce à lui et à ses amis, et d'abord en Italie. L'Allemagne entra bientôt dans cette voie, la France suivit, puis toute l'Europe. Mais on fut longtemps encore à bien comprendre ce dont il s'agissait. Un grand helléniste, auquel M. Renier, pendant sa mission en Algérie, transmettait des inscriptions, étonnait son correspondant par sa manière étrange de raisonner sur elles. Encore aujourd'hui, beaucoup de gens instruits ne voient dans ces textes que des « devinettes ». Il n'est donc pas trop étonnant que des savants de premier ordre aient erré, tandis qu'à côté d'eux la science était faite. Constater leurs fautes sans nombre, ce n'est pas diminuer leur valeur; c'est se rendre compte du point où on en était encore dans un temps si voisin du nôtre, et de ce qu'on doit à Borghesi.

La vie de Borghesi, consacrée à l'étude depuis l'enfance jusqu'au dernier jour, ne compte presque que des événements scientifiques.

Bartolomeo, comte Borghesi, était né à Savignano, petite ville auprès de Rimini, en Ombrie, au pied du rocher de Saint-Marin, le 11 juillet 1781. Il y vécut jusqu'en 1821; mais, s'étant brouillé avec la cour de Rome, il se réfugia à Saint-Marin, et devint citoyen de cette petite république. Il y vécut solitaire, tout entier à l'étude, pendant quarante ans. Une seule fois, en 1842, il vint à Rome, comme plénipotentiaire de l'État de Saint-Marin. Il mourut dans sa ville d'adoption le 16 avril 1860, n'ayant dérobé à la science que quelques instants pour la défense des

Digitized by Google

droits de cette nouvelle patrie. Il est curieux de noter que son adversaire était Fea, chargé de soutenir les prétentions du Saint-Siège.

Le créateur de l'épigraphie n'a été ni un professeur, ni un écrivain didactique. Il n'est jamais monté dans une chaire, il n'a jamais écrit d'ouvrage théorique. Mais il y a dans son œuvre deux choses : un enseignement perpétuel, et un ensemble de découvertes qui ont été le fondement de la science.

Il existe de Borghesi un nombre presque infini de lettres. Beaucoup sont adressées aux épigraphistes, aux savants qu'il a connus dans le cours de sa longue vie, à Canina, à Cardinali, à Kellermann, à Cavedoni, à MM. Desjardins, Egger, Henzen, Minervini, Mommsen, Renier, Rocchi, de Rossi, etc. Mais beaucoup, non moins bien remplies, sont adressées à d'autres personnages. Borghesi faisait part de sa science avec une libéralité sans égale; il suffisait de s'adresser à lui. Tantôt ce sont les éléments même qu'il explique à quelque ignorant, ou qu'il répète pour un autre avec une remarquable patience. Tantôt c'est la solution d'une difficulté qu'il envoie. Souvent sa lettre est un vrai mémoire sur quelque sujet important ou obscur. Ainsi Borghesi pratiquait un véritable enseignement. « Il a été, dit M. Desjardins, professeur du haut de son rocher. Il a eu pour élèves attentifs les universités de l'Allemagne, les Académies de la France et de l'Italie, et ses lettres constituent de véritables leçons écrites. » Il y consacrait le meilleur de son temps, et elles ont répandu partout la connaissance des antiquités romaines.

A part cette immense correspondance, l'œuvre de Borghesi est très grande. Elle étonne au premier abord par sa dissémination apparente. Ce n'est point une encyclopédie de la science épigraphique, un grand exposé méthodique de ce qu'il a su et découvert sur l'antiquité romaine. C'est une multitude de brochures, d'articles, de travaux de détail, entre lesquels aucun lien n'apparaît au premier coup d'œil. Borghesi examine les sujets au fur et à mesure des rencontres, prend chacun d'eux quand il le trouve, le creuse autant que faire se peut, en tire tout ce qu'il est

Digitized by Google

possible, et la plupart du temps le dépasse, la découverte de faits nouveaux agrandissant le champ de sa vue et le conduisant de proche en proche à des notions plus générales. Presque toujours un titre modeste mentionne seulement le texte, le monument, la circonstance qui a été l'occasion du travail, mais ce titre, le plus souvent, cache une découverte, l'explication de quelque grand fait, l'exposition de tout un ensemble d'institutions mal connues. Ce genre de travaux, au fond, ressemble à la correspondance : c'est la vie scientifique publique de l'auteur, comme ses lettres nous représentent sa vie scientifique privée. L'épigraphie romaine s'est fondée par l'application d'un génie patient, aidé d'une érudition immense, à chacune des grandes questions dont la solution était nécessaire. Il a fallu faire la lumière sur tant de points l'un après l'autre pour faire briller partout le jour.

Borghesi paraît avoir été un esprit très peu théorique et nullement systématique. Sauf peut-être dans sa correspondance, sous forme de conseils ou de réflexions incidentes, il n'a nulle part exposé sa doctrine, donné les règles de sa méthode. Cependant il en avait une, et c'est celle qu'on suit aujourd'hui. La première règle serait celle-ci : *Rien ne se devine, tout s'explique.* Ce n'est point par l'imagination, c'est par la connaissance des faits, que les abréviations ou les conventions du langage épigraphique doivent être interprétées. Cette règle, quoique des esprits justes l'eussent entrevue avant Borghesi, était bien loin d'être appliquée. Elle est née de la connaissance d'un fait qui est le fondement de l'épigraphie, à savoir que les inscriptions ont une langue fixe, unique pour chaque époque, et que, par conséquent, *la même chose s'y écrit toujours de la même façon.* Ces deux principes étant admis, aucune découverte ne sera plus stérile; la lecture des textes épigraphiques cessera d'être conjecturale, et même la restitution des inscriptions mutilées deviendra, dans beaucoup de cas, certaine. Outre l'exemple d'une application sévère et féconde de ces règles, Borghesi en donna un autre tout aussi précieux. Rompant avec l'érudition superflue, il ne voulut chercher dans l'étude des antiquités que ce qui est utile à l'histoire, c'est-à-dire

Digitized by Google

à la connaissance des faits sociaux et politiques de la vie des Romains. Borghesi a eu de l'histoire une conception supérieure à celle que tout le monde en avait à l'époque de sa jeunesse. Il l'a comprise comme la comprennent les meilleurs esprits d'aujourd'hui. Elle est, pour lui, bien moins le récit des événements extraordinaires, des guerres, des conquêtes, des traités, accidents de la vie des peuples, que l'étude des événements ordinaires, dont les auteurs ne songent point à parler, parce qu'ils se produisent d'eux-mêmes, qui sont comme le dîner et le déjeuner de chaque jour que l'on ne raconte pas dans une biographie, qui tiennent à ces institutions que les écrivains n'ont pas décrites, parce que tout le monde les connaissait.

Avec une pareille méthode et une pareille conception de l'archéologie et de l'histoire, il suffisait de découvrir un petit nombre de faits généraux, d'institutions publiques et privées, ou seulement de règles du langage épigraphique chez les Romains, pour que la science de leurs antiquités eût une base des plus solides, et pût avancer rapidement.

Il a été donné à Borghesi de faire ces découvertes fécondes. Esprit alerte, prompt aux comparaisons, servi par une érudition étonnante, sans cesse en possession, à point nommé, de tous ses matériaux, il a exploré, avec la même sûreté de coup d'œil et la même profondeur de vues, toutes les parties de la science; presque toujours il faut attendre l'apparition de monuments nouveaux pour aller plus loin que lui dans une voie où il a porté ses recherches.

C'était par la numismatique qu'il avait commencé sa carrière, et il l'avait commencée de bonne heure. Fils d'un numismate, il avait, à onze ans, en 1792, publié un travail *Sur une médaille frappée à Ravenne du temps de l'empereur Héraclius*. La numismatique byzantine l'occupa longtemps, et ses plus anciens travaux ont duré, sur beaucoup de points, sans vieillir. En 1805, il était encore connu surtout comme numismate, et Marini l'appelait, dans ses *Papiri diplomatici* : « savant jeune homme, de qui la numismatique attend de nouvelles lumières. »

Digitized by Google

Il n'est pas sans intérêt de noter que Borghesi était poète. La plus ancienne œuvre qu'on ait de lui est un quatrain, signé Bartolino Borghesi, qui date de 1789 : Bartolino avait huit ans. Toute la durée de sa jeunesse présente d'assez nombreuses pièces de vers, sonnets, hymnes, épithalames, une ode pour la grossesse de Marie-Louise, une autre pour la naissance du roi de Rome. Les goûts littéraires de Borghesi lui restèrent toute sa vie, ses lettres et ses mémoires sont des modèles de prose, son italien est des plus purs; son style est celui d'une causerie ornée, souvent fine, pleine de charmes. Il fuit la concision, la raideur de la forme scientifique; et, s'il tombe dans un excès, c'est dans celui de l'élégance et de l'abondance faciles.

C'est en 1817 que Labus publia à Milan le premier ouvrage de Borghesi qui appartienne réellement à l'histoire : *Della gente Arria romana, e di un nuovo denaro di Marco Arrio Secondo*. C'est en 1858 que parurent dans les *Osservazioni epigraphiche* de Cavedoni les dernières lignes de Borghesi qui aient été imprimées. Dans cet intervalle de plus de quarante ans, on n'a guère imprimé de lui moins de *deux cent cinquante* ouvrages, mémoires, articles ou fragments. C'est dans cette masse de travaux que l'on suit, presque jour par jour, ses perpétuelles recherches. Il serait impossible ici d'en faire l'histoire, même abréégé. Mais les résultats principaux, les grandes découvertes, les travaux d'ensemble qui ont servi de point de départ au progrès ultérieur de la science peuvent rapidement s'indiquer.

A Borghesi est due la connaissance du *cursus honorum* des magistrats romains, la plus féconde découverte qui ait jamais été faite en épigraphie. Sous le simple titre de *Memoria sopra l'iscrizione del console L. Burbuleio Optato Ligariano* (Naples, 1838), se cache ce mémorable travail. Borghesi y démontra que, dans toutes les inscriptions qui relatent un *Cursus honorum*, les magistratures sont rangées dans l'ordre chronologique, soit direct, c'est-à-dire en commençant par les premières, soit inverse, c'est-à-dire en commençant par les plus élevées. Il exposa les exceptions qui existent pour le consulat et pour les grands sacerdoces.

Digitized by Google

Il distingua, dans ces listes, les fonctions d'avec les *honores*, montra qu'elles étaient comme eux à leur place chronologique, et que, par conséquent, on pouvait savoir quelle magistrature conférait l'aptitude à chacune d'elles, etc. Les mêmes règles s'appliquent à tous les *cursus*, à celui de la carrière équestre comme à celui de la carrière sénatoriale, à celui des honneurs municipaux comme à celui des grades militaires. Cette découverte donna la clef d'une multitude d'inscriptions jusque-là imparfaitement comprises. Et, en même temps, elle révéla toute l'organisation politique, administrative, militaire et religieuse de l'empire. Borghesi l'appliqua lui-même à l'étude d'un grand nombre de faits, d'institutions et de personnages.

La plus grande œuvre que Borghesi ait fait paraître de son vivant est la collection de ses *Osservazioni numismatiche*, qui forment dix-sept *Décades*, et qui parurent, de 1821 à 1840, dans le *Giornale arcadico*. C'est l'ouvrage qui a établi les règles de la science numismatique et montré par un grand exemple la méthode qu'on doit y appliquer. Aucune œuvre n'a donné à l'histoire une pareille masse de documents. Borghesi avait montré, dans son premier travail sur la *Gens Arria*, « comment, à l'aide des monnaies et de l'épigraphie, on peut rétablir l'histoire d'une famille romaine. » Ce qu'il avait fait pour une seule, il le fit alors pour cent autres. « L'étude des principales monnaies de la République et du premier siècle de l'Empire, éclairée par l'examen approfondi des textes et des inscriptions, a permis à Borghesi, dit M. Desjardins, d'aborder l'histoire de presque toutes les grandes familles de Rome; car le triumvirat monétaire était une des portes qui donnaient accès aux magistratures et aux grandes fonctions publiques... » Borghesi prend les personnages, « au début de leur carrière; il nous fait connaître leur généalogie, les emplois auxquels ils sont parvenus, et dresse leur *cursus honorum*... Les *Décades* numismatiques sont, en un mot, le Livre d'Or de la noblesse romaine, et, à la fois, les archives officielles de ces époques mémorables. » A cet ordre de travaux se rattachent plusieurs autres écrits.

Digitized by Google

Le grand ensemble des *Décades* et le petit mémoire sur *Burbuleius* sont certainement les deux œuvres capitales dans la vie de Borghesi, l'un par la masse de renseignements précieux et de découvertes de détails qu'il renferme, l'autre par l'importance du fait qu'il a révélé et par la grandeur du service rendu à la science épigraphique.

Borghesi dit quelque part qu'il s'était partagé avec Labus le domaine de l'épigraphie, prenant pour lui les institutions civiles, et réservant à son ami l'étude des choses militaires. Mais ce partage ne dura pas toujours. Borghesi s'est plusieurs fois occupé de l'armée romaine. Son travail *Sulle Iscrizioni romane del Reno del prof. Steiner, e sulle legioni che stanziarono nelle due Germanie da Tiberio fino a Gallieno,* 1839, est en réalité une étude de l'armée impériale et une histoire des légions; leurs créations, leurs suppressions y sont expliquées, et comme, sur le nombre maximum de trente-trois légions auquel s'éleva l'armée romaine avant Dioclétien, vingt-deux ont été sur le Rhin et y ont laissé leurs traces, c'est par le fait un tableau et une histoire des forces militaires de l'Empire. L'étude sur un *Nuovo diploma militare dell' imperatore Trajano Decio*, publiée l'année suivante, a fait connaître un des faits les plus importants de l'organisation militaire et de la constitution sociale de l'empire. Borghesi, le premier, y explique que les diplômes militaires sont des exemplaires des décrets impériaux accordant aux soldats renvoyés avec l'*honesta missio* le droit de cité, s'ils ne sont pas citoyens, et le *connubium*, c'est-à-dire le droit de faire souche de citoyens.

C'est ainsi que Borghesi, non content de poser les fondements de la science épigraphique, de lui donner sa méthode, de lui ouvrir une voie nouvelle, prenait soin de faire la lumière sur une multitude de questions. Ses *Frammenti di Fasti sacerdotali*, 1832, dans lesquels il fait connaître toute la hiérarchie religieuse de Rome et particulièrement les collèges des prêtres des familles impériales, sont pour la religion ce que le mémoire sur Burbuleius est pour la politique. Son travail *Sull' ultima parte de' Cen-*

Digitized by Google

sori romani, 1836, complète le tableau de l'organisation impériale et le *Cursus honorum;* il montre comment Auguste démembra la censure, s'en attribua les pouvoirs politiques, et en donna les fonctions administratives à divers magistrats. C'est un de ses chefs-d'œuvre. Dans un autre, *Sulla iscrizione Perugiana della porta Marzia*, 1850, il étudie, à propos de Pérouse, la condition des colonies sous Auguste et particulièrement des vingt-huit rétablies ou fondées par lui dans la péninsule. Dans l'étude sur la *Tavola alimentaria Bebiana*, 1835, il avait, dès la découverte de ce fragment, expliqué l'institution alimentaire, étudiée depuis par M. Desjardins, et montré qu'elle combinait le crédit foncier et l'assistance publique. La même année, sous le titre de *Dichiarazione d'una lapide Gruteriana*, il prend l'Empire tel que l'a fait Dioclétien, et expose dans son entier la hiérarchie des fonctions publiques. En 1853, à propos d'une *Iscrizione onoraria di Concordia*, il fait connaître l'organisation judiciaire donnée à l'Italie par Hadrien, et montre comment elle prépare son futur état provincial. Dès 1831, dans un mémoire *Sopra due tessere gladiatorie*, il étudie, entre autres questions, les fonctions des *curatores locorum publicorum judicandorum*.

Un des ouvrages les plus anciens de Borghesi est l'un des plus importants de sa vie scientifique. Ce sont les *Nuovi frammenti dei fasti consolari capitolini*, 1818 et 1820, dans lesquels il démontre que l'œuvre d'un chroniqueur anonyme, qui donne les consuls de Rome jusqu'à l'année 354, est une copie des Fastes capitolins, se contrôlant par ce qui en reste, et pouvant servir à restituer ce qui manque.

La masse de travaux imprimés avant l'année 1860, parmi lesquels étaient mêlées ces œuvres tout à fait capitales, est loin de représenter tout ce qu'a fait Borghesi. Il se trouva qu'à sa mort la partie la plus considérable de son œuvre était encore manuscrite. Il avait éparpillé dans les revues, les publications académiques, les recueils savants, les bribes de sa science inépuisable, et çà et là de grandes découvertes dans ses brochures ou dans ses lettres. Mais il gardait par devers lui une quantité

Digitized by Google

considérable de notes, de grands ouvrages encore imparfaits, qu'il n'aurait sans doute jamais eu assez de vie pour terminer.

C'est à la France que devait revenir l'honneur de les mettre au jour.

L'empereur Napoléon III, désireux de réunir en seul corps les œuvres du grand épigraphiste, chargea M. Ernest Desjardins de conclure avec les héritiers de Borghesi un arrangement en vertu duquel les manuscrits du défunt seraient mis en sa possession pour être publiés par ses soins en France. Le 8 août 1860, une commission de quatre membres fut nommée pour recueillir et publier toutes les œuvres, imprimées ou manuscrites, du comte Bartolomeo Borghesi, et commença immédiatement son travail. Le 15 juin 1864, après quelques vicissitudes, elle était composée ainsi : *Membres :* MM. Léon Renier, J.-B. de Rossi, Noël des Vergers, Ernest Desjardins, *secrétaire*. *Correspondants :* MM. Cavedoni, à Modène; Ritschl, à Bonn; Mommsen, à Berlin; Henzen, à Rome; Rocchi, à Bologne; Minervini, à Naples; Hübner, à Berlin. La publication était en pleine activité, les grandes difficultés étaient vaincues, quand vint l'année 1870. Les désastres de la guerre et de la Commune ont nui beaucoup à ce grand travail. La commission s'est désorganisée, des parties déjà imprimées ont péri dans les incendies, les fonds que fournissait autrefois la cassette impériale ont manqué. Néanmoins, M. Renier n'a pas abandonné son œuvre et il est permis d'espérer que la publication entreprise, et qui compte déjà huit volumes [1], ne tardera pas trop à se compléter.

Les manuscrits de Borghesi comprenaient :

1° Un grand ouvrage in-folio de 1537 pages, intitulé *Fastes consulaires* ;

2° Trois volumes de *notes* non destinées à la publicité; elles forment le dossier des Fastes et doivent servir à fournir leurs pièces justificatives ;

3° Deux manuscrits importants servant d'éclaircissement aux Fastes consulaires ;

1. En 1878. Elle compte neuf volumes en 1885.

Digitized by Google

4° Cinquante-six liasses de *schede* ou fiches, renfermant les matériaux d'un immense travail, d'où devait sortir la liste raisonnée, complète et appuyée sur les preuves, des *Gouverneurs des provinces sous la République et l'Empire* et des *Titulaires des grandes magistratures à Rome et à Constantinople*. Tout ce que donnent les auteurs et les monuments y est réuni et discuté;

5° Une série de notes, par ordre alphabétique, sur les *membres de familles sénatoriales* qui sont mentionnés dans les textes littéraires ou épigraphiques, et qui ne figurent ni dans les Fastes, ni dans les listes de magistrats ;

6° L'énorme collection de la correspondance, que la commission a réunie aussi complète que possible au prix des plus grands soins et de beaucoup d'efforts.

A l'exception de cette correspondance, qui naturellement n'a aucune unité, les manuscrits de Borghesi appartiennent tous à une œuvre dont il avait fait le but et l'espoir de toute sa carrière scientifique. Il rêvait une reconstruction des annales officielles de Rome pendant une période de quatorze siècles. Rétablir à leur vraie place tous les personnages qui y figurent, leur rendre leurs noms, leur date, leur famille, leur carrière, et rendre du même coup à l'histoire romaine son cadre général, sa vie dans le détail, tel était le plan de Borghesi, démesuré pour un autre homme. C'est lui dont il jetait les bases dans ses *Fasti consolari* dès 1818, c'est lui qu'il ébauchait encore dans ses *Nuovi Frammenti de' Fasti* de 1821-23, dans ses *Fasti sacerdotali*, dans ses nombreuses études sur des consulats, sur des inscriptions particulières. Il en était sans cesse préoccupé dans ses *Décades*, dont M. Renier a fait des *Indices* excellents, dans son mémoire sur les *Tessères gladiatoriales*, où il détermina des consuls « suffecti »; dans son mémoire sur *deux diplômes militaires*, où il fait encore une étude semblable. Toute sa vie, il ne cessa d'en amasser les matériaux, d'y faire converger ses études; et c'est par là que son œuvre, qui paraît d'abord éparpillée, prend au contraire un remarquable caractère d'unité. Cette immense tentative, on peut dire que Borghesi y a complètement réussi, même dans les par-

Digitized by Google

ties qui semblaient impossibles, telles que l'établissement des séries de « consules suffecti. »

Ainsi Borghesi a créé la science épigraphique moderne, il l'a portée aussi loin que possible dans toutes les études auxquelles il l'a appliquée; il a fait plus, il a eu l'idée de tous les progrès qui lui restaient à faire et des œuvres qu'elle devait, avant tout, commencer par exécuter. Il lui a ouvert tous les domaines où elle peut faire des découvertes : c'est lui qui a inauguré par exemple la recherche et l'étude des manuscrits épigrapbiques. Enfin il l'a enseignée, dans ses éléments, aux ignorants de bonne volonté, dans ses parties supérieures aux savants groupés autour de lui. Il l'a trouvée dans le même état que l'archéologie de l'art avant Winckelmann : il l'a laissée plus avancée.

Borghesi a été le précepteur des épigraphistes de son époque et il a formé ceux de la nôtre.

Ce n'est pas qu'en dehors de lui on n'ait fait d'estimables travaux et d'ingénieuses études. Même parmi ses correspondants et les savants de son groupe, plusieurs n'étaient pas ses élèves : il y a eu des indépendants. Si les Cavedoni, les Minervini, les des Vergers, les Rocchi et tant d'autres ont accepté sa discipline, en revanche l'Italie peut citer M. Gervasio, de Naples; le P. Garrucci, de Rome, qui ne procèdent pas de lui; à Zara, M. Lanza, l'auteur des *Antiche lapidi salonitane*; à Trieste, M. Kandler, avec le *Recueil des inscriptions de l'Istrie*. L'Allemagne a eu M. Zumpt, éditeur de l'inscription d'Ancyre, etc.; M. Grotefend, qui a étudié la distribution géographique des tribus, les légions, les cachets d'oculistes; M. Steiner, avec son *Codex inscriptionum romanarum Rheni*, 1837; M. Klein, qui a recueilli les inscriptions du grand-duché de Hesse; M. Merklein, et surtout Ritschl, le grand philologue, que ses études ont conduit à faire de nombreux mémoires sur les inscriptions archaïques.

Mais, quels qu'aient été les succès individuels de ces savants, (dont beaucoup étaient loin d'être des adversaires de Borghesi, quoiqu'ils ne fussent pas ses élèves), aucun d'eux n'a formé une école rivale, ou même indépendante. Il n'y a plus aujourd'hui,

Digitized by Google

en épigraphie romaine, qu'une école, c'est celle de Borghesi, ou plutôt il n'existe plus d'autre travail épigraphique à faire que de suivre la trace du maître, essayant d'aller plus loin que lui dans les routes qu'il a ouvertes.

On ne parlera point ici des hommes qui tiennent actuellement la tête du mouvement épigraphique, en Italie, en Allemagne, en France. Ils procèdent tous de Borghesi, et se proclament ses disciples. M. Mommsen est, en Allemagne, le chef de cette laborieuse école, à laquelle appartiennent entre autres MM. Hübner, Hirschfeld, Herzog, et à laquelle appartenait Wilmanns. M. de Rossi continue à Rome, avec M. Henzen et le P. Bruzza, la tradition directe de Borghesi.

M. Renier, notre maître à tous, qui a inauguré en France l'étude de l'épigraphie romaine et qui en mène depuis si longtemps le progrès, élève à la mémoire de Borghesi le monument le plus durable, en dirigeant la publication de son œuvre.

Parmi les idées de Borghesi, il en est une qui lui était très chère, dont il n'a pas vu l'accomplissement, celle d'un *Corpus universel* de toutes les inscriptions romaines. Le *Corpus inscriptionum græcarum*, que Bœckh avait commencé en 1827 pour l'académie de Berlin, lui semblait appeler un *Corpus inscriptionum latinarum*. Il était digne du fondateur de l'épigraphie romaine de créer le recueil nécessaire auquel avaient songé Maffei et Séguier. Borghesi toutefois n'entendait pas le publier lui-même. Toujours modeste, toujours prêt à donner sa science aux autres, il aurait simplement aidé de ses conseils et de son travail son élève préféré, Olaüs Kellermann, danois.

Pour lui donner de l'autorité, il lui fit faire sous ses yeux, ou fit pour lui — ce qui était la même chose, — un mémoire qui est resté célèbre, sur les *Vigiles de Rome*, 1835. Bientôt après Kellermann partit, encouragé par une lettre du maître, qui lui traçait plan et méthode. Il fut partout bien accueilli : le gouvernement danois mit à sa disposition les fonds nécessaires; les Académies de Berlin et de Munich lui promirent leur concours. Il revint en

Digitized by Google

Italie, et commença les travaux préliminaires avec M. Emiliano Sarti, professeur à l'université de Rome.

Malheureusement le choléra, qui vint passer sur l'Italie, l'enleva en 1837.

L'idée passa les monts, vint en France. En 1839, raconte M. Renier, sur le rapport de Ph. Le Bas, l'Académie des inscriptions et belles-lettres « se décidait à publier, à ses frais, un *Corpus inscriptionum latinarum*. Il ne fut pas donné suite à cette décision; mais, en 1843, M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, reprit, au nom du gouvernement français, le projet de Kellermann. Une commission fut nommée pour préparer le plan du recueil et en surveiller l'exécution; M. A. Firmin Didot fut chargé de l'imprimer. Déjà, par les soins de ce savant éditeur, une magnifique collection de caractères épigraphiques avait été gravée et fondue, une bibliothèque considérable avait été composée, des relations avaient été ouvertes avec les savants de toute l'Europe, des voyages avaient été entrepris dans les contrées les plus fertiles en souvenirs de la domination romaine; en un mot, cette entreprise qui avait excité chez les érudits de tous les pays la plus vive sympathie, était en pleine voie d'exécution. » La commission se composait de Letronne, Burnouf père, V. Le Clerc, Hase, Dureau de La Malle, Am. Thierry, Patin, Ch. Giraud, Le Prévost, D. Nisard, Danton, Rinn, Gibon, E. Havet, L. Quicherat, Géruzez, Egger et Dübner. Il était difficile de réunir plus d'esprits distingués et de plus savants hommes; malheureusement, pas un d'entre eux n'était vraiment épigraphiste. La France n'était pas riche alors en érudits de cette espèce. Du moins le rapport de M. Egger, secrétaire du comité chargé spécialement de préparer l'ouvrage, témoigne de la plus louable ardeur. (3 août 1843.)

Noël des Vergers, dans une lettre à Letronne, raconte comment mourut avant de naître le *Corpus inscriptionum latinarum* français, entrepris avec tant de zèle. « C'est au moment où tant de sacrifices avaient été faits, où les grandes collections des Gruter, Muratori, etc., avaient été collationnées entre elles, dé-

Digitized by Google

coupées et rangées dans l'ordre adopté par la commission, où le grand index de Séguier était recopié en entier, et les inscriptions nouvelles intercalées à la place qu'elles devaient y occuper, où les documents arrivaient de toutes parts, où MM. Mérimée, Tournal, Cahier, Chaudruc de Crazannes, etc., en France; M. de Tastu, à Majorque et à Carthagène; MM. Freund, de Ring, Mommsen, etc., en Allemagne; M. Orelli, en Suisse; MM. Hawkins, Birch, Cardwell, en Angleterre, avaient non seulement promis, mais accordé leur concours, où les manuscrits étaient dépouillés dans les grandes bibliothèques, où des voyages étaient entrepris dans les provinces les plus fertiles en souvenirs de la domination romaine, que des événements ministériels suspendirent l'exécution de ce projet. »

L'avènement de M. Dumon au ministère de l'instruction publique, dans le cabinet Guizot, fit périr le *Corpus* au berceau.

L'idée émigra encore. M. Mommsen la porta à l'Académie de Berlin. Dès le mois de janvier 1847, il lui soumettait le projet et le plan provisoire du recueil que la science européenne, deux fois déçue, attendait avec impatience. C'est de ce rapport qu'est sorti le *Corpus inscriptionum* dont l'Académie royale de Prusse continue la publication.

Des Vergers, toujours zélé pour l'œuvre française, jeta un cri d'alarme dans sa *Lettre à Letronne;* ce fut en vain. Rien ne se réveilla; le mouvement universel qui avait fait converger vers l'Institut de France les lumières de l'Europe entière se détourna sur Berlin.

En 1858, M. Mommsen était définitivement chargé du travail avec MM. de Rossi et Henzen. Il s'est adjoint, au fur et à mesure, MM. Hübner, Hirschfeld, Zangemeister, Willmanns, etc. Le premier volume vit le jour en 1863. Depuis, six autres ont paru, le huitième est terminé, les volumes suivants se préparent : dans peu d'années, l'Académie de Berlin et les savants qui se sont joints à elle auront terminé ce vaste travail que la science européenne n'aura plus qu'à tenir au courant [1].

1. On voudra bien toujours ne pas oublier que ceci fut écrit en 1878.

Digitized by Google

On n'aurait pas une idée complète de la marche des études épigraphiques dans notre siècle, si l'on ne jetait un coup d'œil sur les ouvrages élémentaires auxquels elles ont donné lieu. Ils sont en assez petit nombre : la science a eu à se faire avant de songer à s'enseigner.

Néanmoins, il existe des recueils faits pour initier les humanistes à la connaissance des inscriptions romaines, et pour les aider, dans leurs études, du secours de l'épigraphie.

Le plus ancien, et jusqu'à ces dernières années le meilleur, est celui de Jean-Gaspard Orelli, né à Zurich d'une famille irlandaise, en 1784, mort dans la même ville en 1849. Le nom d'Orelli est célèbre à bon droit comme celui d'un savant critique. Son texte de Cicéron, son texte d'Horace, servent de point de départ depuis lui. Il ne mériterait pas les mêmes louanges comme épigraphiste : à vrai dire, il ne l'était point. C'est la vue des manuscrits de Hagenbuch, conservés dans la bibliothèque de Zurich, qui lui inspira le désir d'en tirer un recueil d'inscriptions propres à faire connaître les antiquités romaines. Heureux si l'influence d'Hagenbuch se fût bornée à lui inspirer ce projet! Malheureusement, l'*Inscriptionum latinarum amplissima collectio ad illustrandam romanæ antiquitatis disciplinam accommodata* (Zurich, 1828), est imprégnée de l'esprit de son maître.

Le plan, qui n'est pas des meilleurs, est suivi avec peu de rigueur, les textes sont imprimés avec assez peu d'exactitude; les barres qui devraient en séparer les lignes manquent souvent, ou sont mal placées; enfin les notes, si leur forme sobre et banale appartient bien à Orelli, sont empruntées pour le fond à Hagenbuch, et souvent erronées. En 1856, M. Henzen a publié un troisième volume, qui ajoute 2,400 inscriptions environ aux 5,076 d'Orelli.

Naturellement ce volume est beaucoup meilleur que les autres. On a été obligé d'y reproduire les mêmes divisions ; mais, en tête de chacune, les textes et les commentaires d'Orelli sont corrigés. Il y a des tables très détaillées, véritable commentaire,

Digitized by Google

et qui sont disposées dans un ordre beaucoup plus méthodique que le texte. Enfin, M. Mommsen, chargé de corriger les épreuves, a ajouté quelques notes précieuses.

En 1822 (1834), un Allemand, Osann, dont la tête, dit-on, n'était pas des plus saines, et duquel il a été parlé plus haut, publia sous le titre de *Sylloge inscriptionum antiquarum græcarum latinarum*, à Darmstadt, un in-folio volumineux où l'épigraphie romaine n'est, le plus souvent, guère mieux traitée que l'épigraphie grecque et, disons-le, que le bon sens.

Le meilleur recueil de ce genre est celui qu'a publié en 1873, M. Wilmanns, qui vient d'être enlevé par une mort prématurée aux études épigraphiques. C'est une collection de 2,885 textes choisis avec une sagacité remarquable : tous ceux qui sont nécessaires pour se faire une idée complète des différents ordres de faits que l'épigraphie révèle, y figurent, dans un excellent classement. Les inscriptions connues, celles qui présentent une particularité remarquable, y figurent aussi. Des *Indices* clairs et nombreux facilitent l'usage de l'ouvrage, et lui servent, non seulement de tables, mais en quelque sorte de texte : il justifie ainsi son titre d'*Exempla inscriptionum latinarum*. Le texte des inscriptions est établi avec une critique saine, et une courte bibliographie accompagne chacune d'elles. Souvent il y a un petit commentaire, explication concise, mais qui renferme l'essentiel. L'ouvrage de Wilmanns n'est pas, comme le *Corpus*, un répertoire universel de toutes les inscriptions connues ; c'est un ouvrage d'étude qui offre ce dont on a besoin pour acquérir quelque pratique lorsqu'on possède les éléments.

Quant à des ouvrages théoriques enseignant l'épigraphie romaine, il n'y en a pas eu qui méritent ce nom.

Le *Trattato dell' arte epigrafica* de Sportono (Savone, 1813), ne doit pas faire illusion par son titre : c'est un traité de la confection des inscriptions latines modernes.

En 1850 et 1862 ont paru à Heidelberg, sous le titre de *Handbuch der rœmischen Epigraphik*, deux volumes de M. Zell. Le premier est un *Delectus inscriptionum*, contenant environ 2,000 textes pris

Digitized by Google

à peu près au hasard, rangés de même dans des divisions et subdivisions qui n'ont rien de méthodique, reproduits sans aucune correction ni critique, en caractères minuscules, sans que les lignes soient même séparées. Le second, qui s'intitule le *Manuel* proprement dit présente, dans chacune des divisions et subdivisions, des notions très générales sur les institutions auxquelles s'appliquent, ou sont censées s'appliquer, les inscriptions qui se trouvent dans la division correspondante du *Delectus* : une liste d'abréviations suit chaque paragraphe. Cet ouvrage, peu sûr et peu maniable, n'a rien d'un exposé pratique des éléments de la science.

L'auteur, en racontant l'histoire de la composition de l'ouvrage, avoue du reste, sans le vouloir, qu'il n'est pas épigraphiste et ne comprend même pas bien en quoi consiste l'épigraphie.

La seule partie utile de son livre est une longue bibliographie, sous forme de table, assez complète et le plus souvent exacte. Il existe un troisième volume, supplément au *Delectus*.

Il n'a encore été imprimé, dans ce siècle, aucun ouvrage didactique exposant méthodiquement les éléments de l'épigraphie romaine. Cette science est maintenant constituée, et, si l'on veut qu'elle pénètre par l'enseignement dans le public, il est temps qu'un manuel pratique la mette à la portée des jeunes gens [1].

M. R. de La Blanchère.

1. Le vœu que nous exprimions ainsi, et que nous nous préparions à satisfaire, serait aujourd'hui inutile, depuis la publication de l'excellent ouvrage de M. Cagnat, le *Cours élémentaire d'épigraphie romaine*, qui devrait se trouver entre les mains de tous les étudiants.

Digitized by Google

SCEAUX HÉTÉENS

DE LA

COLLECTION DE M. G. SCHLUMBERGER

Réunir le plus grand nombre possible de textes soigneusement transcrits est pour l'étude d'une langue inconnue la meilleure condition de succès, ainsi que l'a fort bien fait remarquer M. G. Perrot en publiant les sceaux de la collection de M. G. Schlumberger[1]. Ce que M. Perrot dit de la publication de M. Rylands peut s'appliquer à sa propre publication. Aussi la netteté et l'exactitude des dessins permettent-elles une étude fructueuse dont je veux communiquer ici quelques résultats.

Le Dr Hayes Ward a signalé le premier que les inscriptions hétéennes sont écrites boustrophédon, et doivent être lues en partant du côté vers lequel regardent les caractères. Généralement, sur les sceaux, elles sont écrites en colonnes.

Signalons ici une habitude des scribes et des graveurs qui aide puissamment au déchiffrement ; c'est celle de répéter deux fois la même légende, une fois de droite à gauche, une autre de gauche à droite, sur le même monument. On peut le vérifier sur la bossette de Tarkondêmos et sur les sceaux publiés par M. Perrot[2]. Cette heureuse circonstance permet de compléter, par l'inscription de gauche, une légende incomplète à droite ; par exemple le sceau no 11 porte[3] :

1. *Revue archéologique*, t. XLIV, p. 333.
2. Cette observation avait échappé au savant académicien. Il en résulte de la confusion dans sa description.
3. Il est bien difficile d'étudier ces textes sans avoir de caractères hétéens. J'essaie d'y suppléer du mieux que je puis. Il serait bien à désirer que l'im-

Digitized by Google

Par la comparaison avec le côté gauche, on doit rétablir :

En comparant entre eux ces dix-huit sceaux, on voit que les nos 2, 3, 4 offrent tous trois le même texte. L'observation est de M. Perrot ; on peut en dire autant des nos 5 et 10. De sorte que, dans le premier cas, nous avons six fois la même inscription, et quatre fois sur les deux autres sceaux.

Une seconde remarque fait voir que les nos 2-4. 6, 8 *b*, 11. 12, 15, 16, 17, et peut-être 18, contiennent la même formule commençant par le signe ○ (nos 2-4, 11, 12) qui a pour variantes ⊙ (no 17) peut-être ⊙ (no 18) et ✡ (no 6, 8 *b*, 15, 16)[1]. Il ne me semble pas téméraire de conjecturer ici le mot *sceau* suivi du nom du propriétaire. Dans les premiers cas, ○, ⊙ et ⊘ représenteraient le sceau, dans les derniers ✡ donnerait peut-être la prononciation du mot. C'est ainsi qu'en égyptien ⚹ écrit les mots bien différents *étoile, porte, instruire,* etc. Nous acquérons ainsi un nouveau mot ⊙, ○, ⊘ *sceau*, et le mot ⌂ que M. Sayce avait traduit *sceau*, signifie probablement *tablette*.

Le no 15 doit se lire :

c'est-à-dire « *sceau* de N. », en rétablissant ⚹ à la légende de droite, et en reportant au commencement de la légende qui est écrite derrière le personnage, la croix qui est devant lui.

Il faut ici faire une autre remarque. Sur certains de ces sceaux

primerie nationale fît fondre un type de caractères indispensable pour de nouvelles études.

1. Le no 8 *b* est le seul de ces sceaux qui ait été gravé sens dessus dessous sur la planche. Même chose était arrivée à M. Davis pour l'inscription de Bulgar-Dagh. (*Life in Asiatic Turkey*, p. 222.)

Digitized by Google

à double légende, le mot ○ ou ⊗ n'est écrit qu'une fois et sert pour les deux légendes, par exemple sur les nos 2-4 et 17. Au contraire sur le n° 16, le mot *sceau* est écrit de chaque côté du nom qui ne l'est qu'une fois : sur le n° 6 le mot *sceau* a été emporté à gauche.

Il n'est pas difficile de se rendre compte de la signification des légendes des sceaux nos 6, 11, 15, 16 et 17. Elles sont toutes écrites suivant la formule :

« Sceau de N. »

Mais sur le sceau no 17 on peut soupçonner que le propriétaire accompagnait son nom de la désignation de sa profession :

« Sceau de N., marchand. »

Sur les sceaux nos 2-4 la formule pourrait être encore plus compliquée.

M. Sayce a fait remarquer que les cinq sceaux hittites trouvés à Koyounjik ne sont point des sceaux royaux, et il en a conjecturé que ce sont des sceaux de marchands. On pourrait aussi imaginer que ce sont des sceaux de fonctionnaires. Parmi les sceaux de M. G. Schlumberger au contraire, il y en a deux qui portent des légendes royales.

Roi, comme M. Sayce l'a démontré par l'inscription bilingue hétéenne et cunéiforme de Tarrik-time (Ταρκόνδημος), se dit Δ, par l'image de la couronne royale, dont on connaît déjà plusieurs variantes dans les textes[1].

TARKU-TIME *roi* (Δ) du pays d'Ermè »

M. Sayce a retrouvé ce même mot dans le titre :

« *roi* des *rois* » (I. d'Alep.)

1. Cf. Lepsius, *Denkmæler*, III, ou Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, III, p. 223 et 265; Sayce, *Monum. Hittites*, pl. II et p. 254.

Digitized by Google

et dans l'inscription de Karabel (Nimphi) :

que je crois pouvoir traduire :

« N., roi illustre (?), roi de.....[1] »

D'après le même bilingue *pays*, *contrée*, peut-être *royaume*, se dit ⅄⅄, et même ⅄⅄⅄[2], qui rappellent l'égyptien ⊔ *montagne* et ⊔ *pays*, *contrée*.

Or précisément ces deux signes se trouvent dans l'inscription du sceau n° 12 que j'établis de la manière suivante :

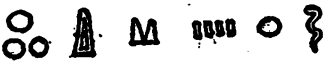

« sceau du roi du pays de Mé.... »
ou « sceau de N. roi du pays de Mé.... »

1. Peut-être pourrait-on aussi grouper autrement et lire :

« N., roi grand, roi de..... »

Si la légende de Karabel offre le signe ⊕, je crois bon, sans vouloir être trop affirmatif, de faire l'observation suivante à propos de ce signe. M. Sayce (p. 255) a pensé qu'il pouvait signifier ou *ville* (cf. l'égyption ⊗) ou *dieu*, et pour expliquer les noms des personnages de la grande procession du palais de Boghaz-Keui (Πτέρια), il se détermine pour la seconde supposition. Je penche plutôt pour la première, pour les raisons suivantes : pour établir la signification *dieu*, M. Sayce s'appuie sur sa ressemblance avec le disque solaire à Boghaz ; mais je ferai remarquer *a*) que le disque représente à peu près ⊛ (l'étoile hittite a six rayons), et jamais le signe ⊕ ne prend cette forme dans les mots en question ; *b*) dans les variantes réunies par M. Sayce (p. 259) on a toujours la barre parallèle médiane et ordinairement le cercle marginal. Il est impossible de n'y pas reconnaître le plan rudimentaire d'une enceinte de ville avec sa grande rue et son boulevard extérieur ; *c*) dans l'inscription de Karabel, la traduction naturelle est : « N., roi illustre (?) de la ville de Sardes (??) » ; *d*) tous ces noms commençant par ⊕ s'expliquent très bien par une procession des villes soumises à ce roi, sculptée sur les murs de son palais, comme en Egypte les processions de domaines dans les tombeaux, ou des nomes sur les murailles des temples.

2. Texier, *Description de l'Asie-Mineure*, pl. LXXVIII.

Digitized by Google

On voit ici qu'il faut rectifier ce qu'on lit sur ce petit monument. Le sceau a mal fait son empreinte sur l'argile, et, sur la gauche, au lieu de , il faut lire *roi*, comme à droite. On peut remarquer encore que le nom du pays est placé au centre, et sert aux deux légendes.

Le n° 8 a présenté un certain désordre, l'inscription de droite paraît ne pas présenter la même légende que la gauche. Mais on y distingue cependant plusieurs signes répétés : celui de ○, *sceau*, celui de , *roi* (cf. n° 12) et le signe qui se trouve aussi aux n°s 14 et 16. Voici comme je rétablirais la légende qui, au lieu de se présenter comme à l'ordinaire en colonnes, est ici en demi-cercle à droite et cercle complet à gauche

« Sceau de N, roi grand ? de.... »

Les deux inscriptions 8 et 8 *b* se lisent aux deux extrémités d'une terre cuite cylindrique, qui porte ainsi deux légendes différentes, celle d'un roi et celle d'un fonctionnaire.

Je terminerai par deux remarques. Au bas du sceau n° 14 se trouve répété symétriquement le signe dont nous connaissons la prononciation TIM par le nom du roi du bilingue ; en second lieu il ne serait pas impossible que le chien fût représenté sur le n° 16 pour rappeler le nom du propriétaire du cachet[1].

L'avancement de mes études ne me permet pas de rien déchiffrer sur les sceaux n°s 2-4, 5 ou 10, 13, 14, 17 et 18 ; mais je puis dire que ce premier essai n'aura pas été infructueux s'il a contribué à faire connaître un principe de lecture de ces sceaux à double légende, le nom commun du mot *sceau*, plusieurs noms propres de particuliers, le nom de deux rois et de deux pays nouveaux.

15 mars 1886. Aug. Baillet.

1. Cf. le nom du collègue de Josué, *Caleb*, chien, les noms propres égyptiens *Pouhor*, le chien, *Touhor*, la chienne. Il y a Paris des négociants du nom de *Lechien*, *Lequien*. (Annuaire Didot.)

Digitized by Google

LE

TOMBEAU DE SAINT DENIS

Peu de temps après la mort de saint Denis et de ses compagnons, on éleva sur leur tombeau une église qui était en ruines à l'époque de sainte Geneviève[1]. Cette sainte fit alors reconstruire une nouvelle basilique sur le tombeau des saints. Au dire de saint Grégoire de Tours[2], le tombeau de saint Denis était de son temps ornementé et surmonté d'une colombe; il le qualifie de *turritus*, mot assez difficile à comprendre; les uns traduisent *turritus* en reconstituant le tombeau avec de petites tours ou des pyramides à la manière des autels gothiques[3]; d'autres, au contraire, en tirent la conclusion qu'il était en forme de pyramide[4] : il nous est difficile de prendre partie dans cette discussion.

Mais ce qu'il importe de constater c'est, qu'avant Dagobert, le tombeau était déjà décoré très richement.

Nous n'insisterons pas sur les faits fabuleux à la suite desquels le roi Dagobert, pour accomplir un vœu, fit construire l'abbaye de Saint-Denis[5]; ils ont été rapportés dans plusieurs recueils et chroniques.

Rien ne fut épargné dans la construction de cette nouvelle basilique : on y employa un grand nombre de colonnes de marbre

1. Voir dom Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France.* Paris, 1706, p. 4 et suiv.
Dom Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis.* Paris, 1625, in-4, p. 163.
Dom Millet, *Le trésor sacré ou inventaire des saintes reliques de Saint-Denis.* Paris, 1633, 2e édit., p. 8.
2. *De Gloria Martyrum*, ch. LXXII.
3. Felibien, p. 6.
4. Adrien de Valois.
5. *Gesta Dagoberti*, apud Duchesne, *Historiæ Francorum*, t. I, p. 574.

Digitized by Google

et d'autres ornements avec toute la magnificence et l'art que l'on put imaginer. L'église brillait au dedans de l'éclat de riches tapisseries rehaussées d'or, de perles et de pierres précieuses [1].

Ce fut au milieu de tant de richesses que Dagobert fit construire une nouvelle sépulture pour saint Denis et qu'il chargea saint Éloi de la décorer [2].

Il nous faut entrer ici dans une discussion des plus importantes sur le texte de saint Ouen, car les termes employés par cet hagiographe demandent à être étudiés et approfondis parce qu'ils se prêtent à des interprétations différentes, qu'il importe de savoir discerner et choisir : on ne peut y arriver qu'en pesant exactement la valeur des arguments archéologiques ou du bon sens, qui militent en faveur de telle ou telle conclusion.

Nous croyons devoir reproduire le texte même de saint Ouen, afin de pouvoir l'expliquer plus facilement :

« Præterea Eligius fabricavit et mausoleum sancti martyris Dyonisii Parisius civitate, et tugurium super ipsum marmoreum miro opere de auro et gemmis : cristam quoque et species de fronte magnifice composuit, necnon et axes in circuitu throni altaris auro operuit, et posuit in eis poma aurea rotundilia atque gemmata : operuit quoque et lectorium et ostia diligenter de metallo argenti; sed et tectum throni altaris axibus operuit argenteis; fecit quoque et repam in loco anterioris tumuli, et altare extrinsecus ad pedes sancti Martyris fabricavit; tantumque illic, suppeditante Rege, sua exercuit industria, atque ita suum

1. Félibien, p. 10, d'après les *Gesta Dagoberti*, ch. xx et d'après Aimoyn, l. IV, ch. xxxiii, dans le recueil de Dom Bouquet.

2. Nous ne croyons pas devoir accepter l'opinion de Félibien qui semble supposer, p. 11, que c'était l'ancien tombeau de saint Denis que saint Éloi décora : le texte de saint Ouen que nous reproduisons plus loin, nous démontre que le tombeau devait être entièrement nouveau et qu'une translation dut avoir lieu sous Dagobert, et que l'ancien tombeau, *anterioris tumuli*, fut décoré par notre saint. Dom Millet, p. 8 du *Trésor de Saint-Denis*, dit que l'église construite pour sainte Geneviève et où était le tombeau avant la construction de l'abbaye, était à mille pas de celle-ci; il y a peut-être exagération de cette distance, mais les reliques furent certainement changées de place. Dom Doublet, p. 164, émet le même avis que Dom Millet.

Digitized by Google

diffudit specimen, ut pene singulare sit in Galliis ornamentum, et in magna omnium admiratione usque in hodiernum diem. » (*Vita sancti Eligii*, par saint Ouen, *apud* d'Achery, *Spicilège*, tome II, p. 88, livre I, ch. XXXII.)

Voilà, d'après saint Ouen, la description du monument.

Le tombeau était surmonté d'un *ciborium* que saint Ouen appelle *tugurium*[1] ; saint Éloi couvrit ce baldaquin de décorations d'or rehaussées de pierres précieuses, le tout exécuté avec la dernière perfection.

Au dire de Félibien, ce baldaquin devait être de marbre; nous ne pouvons accepter son opinion : le mot *marmoreum*, dans le texte de saint Ouen, s'applique évidemment au tombeau et non au baldaquin; du reste, un *ciborium* ne pouvait s'exécuter en marbre sur quatre colonnes ; c'eût été beaucoup trop lourd : le bois, au contraire, que l'on employait habituellement à ces espèces de constructions, permettait d'y appliquer les plaques de métal précieux, ce qui eut été difficile sur du marbre.

Saint Ouen ne parle point de tour, ni de colombe.

Peut-être la suspension de la colombe au *ciborium*, en usage au temps de Grégoire de Tours, se pratiquait-elle encore au temps où vivait saint Éloi; mais il est certain que le pieux orfèvre ne dut fabriquer ni la tour, ni la colombe, car, s'il l'eût fait, saint Ouen n'eut pas manqué d'en parler. Ce *ciborium* de bois devait être recouvert de lames d'or travaillées au repoussé et orné de filigranes et de pierres diverses dans le genre de celui que nous supposé avoir existé pour le tombeau de saint Martin.

La crête et toute la partie de face était entièrement couverte d'or et de pierres, c'est ainsi que nous expliquerons ces mots : *cristam quoque et species de fronte*, en les appliquant au *ciborium*, car saint Ouen, dans le membre de phrase suivant, parle de l'autel en le désignant par *altaris*, tandis que les descriptions qui précèdent ne peuvent se rapporter qu'au mot *tegurium* ; sans cela le mot *altaris*, au lieu d'être employé un peu

1. Voir pour *tugurium*, Du Cange au mot *tegurium*.

Digitized by Google

plus bas, l'eut été dans le membre de phrase même auquel il eût dû se rapporter. De plus, les autels n'avaient ni crête, ni élévation, ils étaient recouverts d'une table auquel le mot *crista* ne peut s'appliquer.

Les colonnes du baldaquin étaient en argent[1].

Saint Éloi exécuta à l'entour de l'autel une balustre (de bois?) composée de colonnettes recouvertes d'or et sur l'entablement de laquelle il mit des pommes de pin également en or, et rehaussées de pierres[2].

Félibien suppose que c'est la table de l'autel elle-même qu'il entoura d'une boiserie recouverte d'une feuille d'or.

Nous croyons cependant que les mots : *axes circuitu throni altaris*, indiquent bien l'espace à l'entour de l'autel que saint Ouen entend désigner, et non pas une ornementation attenant à la table de l'autel. Selon nous c'était au contraire, une décoration qui formait un espace en cercle autour du tombeau-autel ; il fit ensuite un lutrin et les portes de cette balustrade en argent[3], et il termina son œuvre par une décoration de métal précieux[4] au-dessus de l'ancien tombeau du saint.

Les travaux de saint Éloi avaient nécessité l'emploi d'une quantité considérable de matières d'argent et d'or; une partie de l'argent provenait, au dire de deux chroniqueurs contemporains, de cadeaux envoyés à Dagobert par le roi des Wisigoths, Sisenand, en témoignage de sa reconnaissance[5].

1. C'est par le mot *colonnes* que nous avons cru devoir traduire le mot *axibus*, encore cité un peu plus loin à propos du toit de l'autel.

2. Nous laissons de côté la traduction de l'abbé Barthélemy, déjà citée : elle ne nous a pas paru devoir être citée.

3. Félibien donne au mot *lectorium* une signification différente de celle que lui attribue Du Cange : nous avons cru devoir adopter cette dernière et traduire *lectorium* par pupitre, tandis que Félibien y voyait le lieu où reposait le corps du martyr (p. 11, note *a*). Félibien (même endroit) voit dans *ostium* la porte du tombeau. On comprendra facilement qu'après l'interprétation donnée par nous au texte, nous lui rendions la signification de porte de la balustrade.

4. Voir Du Cange, v° *Repa*.

5. Voir Aymoin, *De Gestis Francorum*. Recueil de dom Bouquet, liv. IV, ch. xxv et *Gesta Dagoberti*, *apud* Duchesne, ch. xxx.

Digitized by Google

L'un de ces deux chroniqueurs (l'anonyme auteur des *Gesta Dagoberti*) raconte encore que saint Éloi exécuta, toujours sur l'ordre de Dagobert, une grande croix d'or d'un travail exquis; les pierres précieuses étaient serties dans l'or et cette grande croix fut placée derrière le tombeau[1].

C'est même la seule œuvre de saint Éloi que conserva longtemps encore le trésor de Saint-Denis. Elle ne resta pas à sa place première : il est probable qu'elle fut mise en lieu sûr, à l'époque des invasions normandes. Suger la fit placer au-dessus du chœur. Elle était alors fixée à un train de bois, peint en bleu et semé de fleurs de lis d'or[2] près de l'autel et au-dessus des chaires des chanoines.

C'est là que dom Millet et dom Doublet la virent encore au XVIIe siècle. Ce dernier la dépeint décorée « de saphirs, cabochons, d'émeraudes en grand nombre, aussi de nacles, jacynthes, grenats avec un très excellent *camahieu* au milieu en façon d'homme[3] et au bas d'icelle une petite croix d'or à un *crucifiement*, de chatons d'or garni de grenats, d'émeraudes et de perles et au dedans le fut de la vraie croix avec un ecriteau portant cet « escrit : *de Cruce Domini* ».

Au moment où écrit dom Félibien, à la fin du XVIIe siècle, la croix est appliquée sur la porte de la grille du chœur[4]. « On tra-« vaille sur le même dessin à faire une grille au-devant du chœur, « dont la porte aura pour amortissement une ancienne croix d'or « que l'on estime avoir été faite par saint Éloi. Elle est enrichie « d'émaux et d'une très belle améthyste. »

Cette croix dut être souvent réparée et modifiée depuis saint Éloi, car les émaux signalés par dom Doublet et dom Félibien paraissent avoir réellement existé à leur époque. Et il semble difficile que les deux bénédictins aient pris des pierres ou toute autre décoration pour de l'émail, si réellement il n'y en avait point eu.

1. *Gesta Dagoberti*, ch. XIX.
2. Dom Millet, p. 41 (éd. citée) — Dom Doublet, p. 333 (éd. citée).
3. En place d'un Christ.
4. Félibien, *loc. cit.*, p. 533.

Digitized by Google

Or, du temps de saint Éloi l'émail, s'il existait, était fort rare[1]; d'où il est permis de supposer que la croix avait été réparée et de nouveau décorée, et que peut-être il n'en subsistait que le gros œuvre au XVIIe siècle.

Elle fut probablement détériorée pendant la Révolution, mais comme elle ne figure pas dans les inventaires, nous ne savons quel sort lui fut alors réservé[2].

Quant au monument même, il ne conserva pas longtemps ses précieuses décorations, car, en 651, lors d'une famine terrible, survenue en France, Clovis II, fils de Dagobert, ordonna d'enlever l'argent qui recouvrait le tombeau de saint Denis, pour le faire distribuer aux pauvres par les soins de l'abbé d'alors.

A en croire les historiens de cette époque, l'abbé Louis, du monastère de Saint-Denis, aurait été pris par les pirates vers 857.

L'abbaye donna tout ce qu'elle possédait. Il fallut même, au dire de Félibien, épuiser le trésor de plusieurs églises et faire appel à la générosité du Roi, des évêques, des abbés, des comtes et des autres seigneurs, pour payer sa rançon. L'ancien auteur de la *Vie de saint Faron* ajoute que l'église de Rome et les autres églises de France sacrifièrent à cette occasion leurs plus riches ornements. On peut donc en conclure que les richesses accumulées par saint Éloi disparurent en même temps[3].

En 858, le corps de saint Denis fut transporté à Nogent-sur-Seine, puis rapporté dans l'abbaye, quand le danger normand eut disparu pour un moment[4].

1. C'est une question qui a été souvent agitée; nous y reviendrons en faisant valoir nos raisons; il nous suffit ici d'affirmer qu'aucun monument, quelques nombreux que nous en possédions de la dite époque, n'autorise la supposition de l'émail en Gaule aux VIIe et VIIIe siècles.

2. Dom Félibien, p. 21 et 22, d'après les *Gesta Dagoberti*. ch. L.

Nous rappellerons que les Inventaires, relatifs aux événements de la Révolution, ne sont entrés aux Archives nationales qu'au moyen d'une acquisition en vente publique faite par l'État en 1862; il n'est donc pas étonnant qu'il en manque. C'est ce qui explique sans doute pourquoi nous n'avons trouvé aucune trace de l'envoi à la Monnaie, pour y être fondue, de la grande croix de saint Éloi.

3. *Annales de Saint-Bertin*, déjà citées.

4. *Vie de saint Faron*, dans la *Vie des saints bénédictins*, IIe siècle.

Digitized by Google

En 876, les reliques émigrèrent de nouveau : elles furent transportées par les religieux dans la terre de Consevreux, située entre Laon et Reims, que leur avait donnée la princesse Berthe, fille de Charlemagne [1]. Elles y séjournèrent quelques années.

En 885, l'abbaye de Saint-Denis fut prise par les Normands, qui l'occupèrent pendant trois semaines. Après l'avoir pillée, les hommes du nord chargèrent toutes les richesses sur leurs bateaux. Les reliques du saint, qui avaient échappé ainsi à la profanation, furent ensuite rapportées de Consevreux à Saint-Denis [2].

En 1050, Henri Ier fit ouvrir les trois châsses qui les renfermaient : elles étaient en argent et bien fermées. Le suaire, tout décomposé, prouvait que l'ensevelissement avait eu lieu à une époque fort ancienne.

Au XIIe siècle, Suger éleva un nouveau tombeau à saint Denis dans l'église restaurée et agrandie. Il y employa une quantité considérable de joyaux précieux, dont lui firent cadeau les princes, les évêques et les abbayes. Pour les mettre en œuvre, il fit venir de Lorraine sept orfèvres, qui travaillèrent sans interruption pendant deux années.

Ce magnifique tombeau a été trop souvent décrit pour qu'il soit utile d'en parler ici plus amplement.

Il ne restait donc plus rien de saint Éloi, si ce n'est la grande croix qui était placée derrière l'autel.

GERMAIN BAPST.

1. *De Mirac. sancti Dyonysii*, lib. III, cap. I.
2. *Annales de Saint-Bertin*, déjà citées. — Flodoard, *Histoire ecclésiastique de Reims*, liv. IV, ch. XXVIII et liv. I. ch. XXIV.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR QUELQUES CACHETS

ET

ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

XXX

CACHET A DEUX FACES, TROUVÉ A VITRY (PAS-DE-CALAIS)

Un cultivateur trouva, il y a vingt-cinq ans environ, à Vitry (arrondissement d'Arras), le bijou reproduit en tête de cette notice. Acquis, peu de temps après, par M. Minart, conseiller à la cour d'appel d'Arras, cet objet passa, à la mort de ce magistrat, dans les mains de M. L. Dancoisne, notaire honoraire à Hénin-Liétard, qui l'a cédé à M. le baron Pichon, dont la belle collection est bien connue; et celui-ci m'a gracieusement autorisé à le faire dessiner sur nature.

C'est un cachet en or fin, pesant cinq grammes, et composé de deux rondelles plates, de 7 millimètres d'épaisseur et de 14 millim. de diamètre (y compris les bordures), et reliées l'une à l'autre par une bâte de forme cylindrique. Cette bâte, qui a 5 millim. de hauteur et 7 millim. d'épaisseur, est légèrement rétrécie au centre, où son diamètre extérieur est de 11 millim., tandis

1. Voir la *Revue Archéolog.*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141; t. II, p. 1, 193, 257; année 1885, t. I, p. 168, 305 et 348; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341; t. II, p. 1, 40 et 137.

Digitized by Google

qu'il est de 13 à 13 1/2 millim. aux deux extrémités, c'est-à-dire au point de jonction avec les deux rondelles. Elle est percée, de part en part, d'une ouverture de 12 à 13 millim. de haut sur 3 à 4 de large.

Les deux rondelles sont estampées en creux et encadrées chacune d'un cercle posé sur le bord extérieur et doublé d'un léger grènetis. Sur l'une d'elles, il y a un monogramme, et sur l'autre une tête de face, barbue, entourée d'une légende dont nous nous occuperons bientôt.

La forme du bijou et les caractères qui y sont inscrits dénotent la fabrique mérovingienne : la barbarie du dessin et l'inhabileté du travail de l'effigie et de la légende circulaire en font descendre l'exécution à la fin du VIIe siècle, et plus vraisemblablement à la première moitié du VIIIe.

Était-ce, comme l'a pensé M. Dancoisne [1], un cachet formant primitivement le chaton d'un anneau, dont les branches, pénétrant dans la double ouverture signalée plus haut, constituaient deux pivots sur lesquels ce cachet pouvait tourner à la volonté de son possesseur?

Nous ne le croyons pas.

L'ouverture pratiquée dans la bâte a de bien trop grandes dimensions pour que jamais on y ait fixé les deux pivots sur lesquels aurait été placé le chaton tournant. M. Dancoisne, prévoyant cette objection, y a répondu à l'avance en disant que les trous dont la bâte est percée de part en part, devaient être moins larges dans le principe et avaient pu être agrandis dans la suite des temps. Mais c'est là une supposition purement gratuite et que rien ne justifie : l'usure n'aurait pas donné à l'ouverture les proportions que nous lui voyons, tandis qu'elles se concilient parfaitement avec le mode d'emploi d'un cachet à double face, qui était probablement retenu au bras ou à la ceinture par une chaînette de suspension, semblable aux chaînes de montre, de cachet ou de porte-crayon, que l'on porte de nos jours.

1. *Bulletin de la commission départementale des antiquités du Pas-de-Calais*, année 1881.

Digitized by Google

J'arrive à l'étude des inscriptions qui ornent les deux faces de notre cachet.

M. Dancoisne en a indiqué et discuté deux leçons et deux explications différentes.

Suivant une première hypothèse, dont il propose finalement le rejet, on lirait autour de la tête de face ᔕƎTO pour S[*an*]CTO, et puis MAON pour MAGNO; ce serait « une invocation à l'un des saints du nom de Magne », et, dans ce cas, le monogramme de l'autre côté du cachet contiendrait le nom d'un évêque ou d'un abbé, que l'honorable antiquaire n'a du reste point tenté de déchiffrer.

Suivant la seconde hypothèse, à laquelle M. Dancoisne donne la préférence, on grouperait les lettres de la légende circulaire de la manière suivante : ƎᔕMAO + NOT. Ce serait le cachet d'un *notaire* appelé *Cosmanus* ou *Cosmus*.

Sur la face opposée du cachet, le monogramme contiendrait les trois lettres NOT, exprimant une deuxième fois la qualité officielle de notaire, déjà énoncée dans la légende circulaire [1].

Cette dernière interprétation soulève de graves objections.

D'une part, la leçon CSMAO, avec l'intercalation d'un O pour faire *Cosmao*, et d'un N pour obtenir *Cosmano*, ou le retranchement de l'A pour faire *Cosmo*, est absolument injustifiable; c'est une conception tout à fait arbitraire et sans base scientifique.

D'autre part, dans l'hypothèse proposée, la présence de la tête barbue représentée sur un des côtés du cachet, resterait inexpliquée.

Enfin, si l'on voyait, à la suite du nom de C(*o*)*smao*, le groupe *Not* indiquant la qualité d'un prétendu notaire, comment expliquerait-on la présence, sur l'autre face du cachet, d'une deuxième mention de la même qualité? Est-il admissible qu'on eût pris la peine de fabriquer et d'estamper cette seconde face du cachet pour faire une répétition entièrement inutile?

1. M. Dancoisne a, en outre, mentionné (*loc. cit.* p. 6) une autre explication, imaginée par « un numismatiste » qu'il ne nomme pas, et tellement extravagante, que je crois inutile de la reproduire ici.

Digitized by Google

Ces considérations nous paraissent devoir faire écarter la proposition de M. Dancoisne.

Pour procéder méthodiquement, je commencerai l'étude du problème par le côté où je dois trouver un point de départ à peu près certain, le côté de l'effigie et de la légende circulaire.

I

Côté de l'effigie et de la légende circulaire.

Je signalerai d'abord, dans la légende, un détail auquel on ne paraît pas avoir pris garde jusqu'ici. Entre le S couché et le M, il y a un petit trait perpendiculaire, qui n'est point une lettre et semble avoir pour objet de marquer la séparation de deux fractions de la légende. J'observe, de plus, que les lettres sont inscrites et se lisent de façons différentes, en deçà et au delà de ce trait séparatif. Au delà, c'est-à-dire à partir du S couché et en allant de gauche à droite, elles ont la tête tournée vers le bord extérieur du cachet, jusqu'à la lettre O, qui peut se lire indifféremment dans un sens ou dans l'autre. En deçà du même trait, à partir du M, et lues également de gauche à droite, les lettres ont, au contraire, la tête dirigée vers le champ.

Il y a donc là deux groupes distincts.

Ajoutons que, par suite de cette disposition, les deux parties de la légende et les empreintes qu'on en obtenait par l'apposition du sceau, se présentaient à l'œil du lecteur dans le sens normal[1].

Nous allons maintenant rechercher la signification des deux groupes que nous venons de distinguer.

Premier groupe. — ᔕ⊐T ou peut-être ᔕ⊐TO (S⊏TO).

1. C'est faute d'avoir tenu compte de cette disposition que M. Dancoisne a lu l'inscription qui nous occupe de cette façon étrange : (OVWᔕ⊐TON), où les lettres se présentent, tantôt dans le sens normal, tantôt renversées, et produisent un assemblage bizarre et inexplicable.

Digitized by Google

Pour toute personne familiarisée avec les textes et les monuments du moyen âge, et spécialement de l'époque où se place notre bijou, le groupe SCT ou SCTO est indubitablement l'abréviation de SANCTO, ce qui, du reste, s'accorde bien avec la représentation, sur ce côté du cachet, d'un personnage barbu. Il me paraît, dès lors, qu'il n'y a lieu à aucune hésitation sur ce point, et je passe au deuxième groupe.

Deuxième groupe. — MAG + NO ou MAO + NO[1].

Le mot *Sancto* du premier groupe implique nécessairement, dans le deuxième, la présence du nom du personnage auquel s'applique ce qualificatif.

Nous ne pensons pas qu'on puisse y trouver un vocable autre que celui de MAG + NO ou de MAO + NO (pour MAG + NO). Plusieurs des saints qui l'ont porté, ont vécu dans des temps antérieurs au VIIIe siècle, date approximative de la fabrication du double cachet : certains d'entre eux ont eu de la célébrité, et ont même joui, au VIIe et au VIIIe siècles, d'une grande popularité[2].

On a vu, mais bien à tort, dans notre légende une *invocation* à saint Magnus. Ce n'est pas ainsi, et en inscrivant simplement un nom au datif, qu'on l'aurait formulée. Les invocations se faisaient par l'emploi du vocatif comme dans *Christe, protege!* ou d'une interjection, comme dans *O Crux!* ou enfin d'une salutation comme dans *Salve, Domine! Ave, Maria!*

1. La lettre qui suit A peut donner lieu à des doutes, mais la courbe de droite (pour le lecteur) de cette lettre, est assez visiblement échancrée ; c'est peut être le fait involontaire de l'ouvrier, mais cela peut aussi bien être un fait intentionnel, et alors le O non bouclé, serait en réalité un C ou plutôt un G, et le groupe nous donnerait le nom de MAGNO. En tous cas, MAONO serait ici pour MAGNO, car on ne connaît pas de saint de ce nom.

2. Saint *Magnus*, évêque de Trani, martyr en 250 ou 254. — S. M., martyr, en 258, avec SS. Janvier, Vincent et autres. — S. M. de Fossombrone, martyr avec Gélase, Donat et autres. — S. M. de Terni, martyr, avec S. Saturnin et autres. — S. M. évêque de Milan, mort en 529. — S. M. d'Oderzo, en Vénétie, mort vers 660. — *Magnoaldus*, appelé par le vulgaire *Magnus* et chez les modernes, S. Menaud et S. Maing, premier abbé de Füessen en Bavière, mort en 670. Ce dernier est le plus célèbre. Voir Bolland., *Acta SS.*, mens. januar., t. I, p. 21 ; aug., III, 717 et 755 ; sept., II, 505 et 759 ; oct., III, 416. Pertz, *Monum. Germ. hist.*, *SS.*, t. IV, p. 425.

Digitized by Google

II

Côté du monogramme.

Les mots *Sancto Magno* ou *Sancto Maono* étant déclinés au datif ou à l'ablatif, nous devons trouver, sur la deuxième face du cachet, c'est-à-dire dans le monogramme, un mot qui régisse l'un de ces deux cas.

Ce mot est VOTA, singulier féminin du participe du verbe passif *Voveri*. Il y a, en effet, à la partie inférieure du monogramme, un V formé par la haste du T et par le premier jambage oblique qui s'en détache; au-dessus et vers le milieu de la haste, un O y est appliqué; au sommet, un T, et, en revenant au bas du monogramme, un A non barré, qui est au bout du jambage oblique mentionné plus haut.

Réuni à la légende circulaire, ce mot nous donne, pour l'ensemble des inscriptions du cachet :

VOTA SCTO MAG + NO ou MAO + NO

(*Vota sancto Mag + no* ou *Mao + no* pour *Magno*);

ce qui signifie que la personne propriétaire du cachet était une religieuse, peut-être l'abbesse d'un monastère consacré à l'un des saints du nom de *Magnus*, ou bien une fille ou veuve qui s'était vouée à ce saint.

Nous avons, dans un acte qui se place entre 670 et 672, l'exemple d'une souscription faite en des termes analogues. Au bas de la charte portant fondation, par une matrone nommée Chrotilde, d'un couvent de femmes à Bruyères-le-Châtel, on lit :

Signum + *inlustris* DEO DEVOTAE *Chrotilde*[1].

M. DELOCHE.

1. J. Tardif, *Monum. histor.*, cartons des rois, t. I. p. 16 n° 19. Pardessus, *Diplomes et chart.*, t. II., p. 148.

Digitized by Google

LES

MONUMENTS ANTIQUES DE ROME

A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

NOUVELLES RECHERCHES

LES MURS ET LES PORTES

(*Suite*[1])

A la suite de la description minutieuse des murs et des portes faite par l'anonyme français du XVIe siècle, je publierai les documents concernant les travaux entrepris successivement par les papes du XVe siècle et ceux de la première moitié du XVIe, depuis Martin V jusqu'à Paul III. Je commencerai, comme de raison, par les dépenses ayant un caractère général, pour passer en second lieu aux dépenses se rapportant à des parties déterminées de l'enceinte romaine.

Dépenses générales.

1421. 15 avril. « Urbano olim custodi porte Veritarie[2] sotio Angeli de Trisacco pro certis reparationibus per eum tunc factis in loco quem inhabitavit pro custodia ejusdem porte flor. auri de cam. duos et solidos tresdecim monete romane. » — *A. S. V.* 1418-1423, fol. 125 v°.

1423. 2 mars. « A Nuccio de Ciaffo soprastante delle mura officiale ad vita per suo salario di tre mesi... duc. III. » — *A. S. V.* Intr. et Exit. C. 1423-1424, fol. 122.

» 30 juin. « A Domco de Cecco de Luzzo soprastante delli ponti e delle porte di Roma per suo salario di tre mesi d. xxx. » — *A. S. V.* Intr. et Exit. 1423-1424, fol. 138 v°.

1. Voyez la *Revue* de juillet 1884, de juin et juillet-août 1885, de février, mars, avril-mai et juin 1886.
2. La « Porta Viridaria. »

Digitized by Google

1424. Mars. « Nuccio Ciaffo de Urbe pro reparatione murorum dicte Urbis flor. septuaginta octo. » — Ibid., fol. 206 v°. Cf. fol. 248 v°.

1490. 17 mars. « A la dicta (camera di Roma) a di XVII marcio 1490 a Tomao de Mataraciis magistro legnaminis muratore suprastante e revisore de le mure de Roma per suo salario de tre meisi per mandato etc. del XVI presente a ducati 2 1/2 il meise = d. VII, b. XXXVI. » — *Reg. Depositeria Cam. Capitolina,* 1487-1490, fol. 28.

1494. « Mira res, et habita pro prodigio : sub adventum ejus [Caroli VIII] mœnia urbis juxta Portam Collinam quinquaginta passuum spatio corruerunt. » — Sigismondo de' Conti, *le Storie de' suoi tempi,* t. II, p. 86.

« Litteræ Julii papæ secundi per quas vini vectigal, quod a salario magistrorum profitentinum superest, in refectionem murorum almæ Urbis Rom. Pop. assignatur. » — *Statuta almæ Urbis Romæ*, éd. de 1590, p. 193-195.

1526. Octobre. « Duc. 960 a Bernardo Nic^ni^ per racconciare le mura, porte e ponti di Roma. » — *Archives d'État de Florence.* S. Maria Novella, n° 327, fol. 68.

1529. 26 août. « Magro Io. Ciabattino muratori in Urbe ducatos decem auri de Camera de juliis X pro quolibet ducato ad computum expensarum et operarum suarum pro stipatione foraminum et aptatione murorum urbis. » — M. 1529-1531, fol. 27 v°.

La Porta Maggiore.

1507[1]. Décembre. « D. Jeronimo Picchio stratarum alme Urbis mag^ro^ ducatos quadraginta novem, b. 59 de carl. X pro ducato pro residuo impensarum per eum factarum in reparationem porte majoris [et] ejusdem introitus et exitus adeo destructi ut animalia per eum vix intrare et exire possint. — Item ducatos XXXIII per eum expositis (*sic*) pro valvis dicte porte adeo consumptis ut vix claudi et aperi (*sic*) possint. » — M. 1500-1508, fol. 66 v°.

1. L'ensemble du registre nous fait croire que c'est là une erreur pour 1506.

Digitized by Google

La Porte Saint-Jean.

1488. 31 décembre. » De mandato etc. die 17 dicti etc. Alfonso de Anania pro resarciendo portam Latinam et sancti Johannis Lateranensis, flor. 27, b. 72. » — *A. S. V.* Intr. et Exit. Cam. 1488-1489, fol. 188.

1527. 8 février. « Pro magistro Sebastiano scarpellino mandatur Dominico Boninsegnio ut ei solvat duc. decem de carl. pro reparan. et obstruandis quibusdam locis versus portam S. Jo.. in muris publicis urbis, sub dat. 8 februarii 1527. » — M. 1527, fol. 87.

1547. 21 octobre. « Mo Gironimo scarpellino da Como un mandato di scudi dieci de julii X per scudo, sono per ara e parte de pagamento de una arma del papa da mectere sul canto del torrione [se rifa] delle mura a porta S. Joanni. » — « 5 novembre. 10 scudi » pour solde. — *Fortificazioni*, 1547, ff. 3, 3 v°, 30 A.

La porte de Torrione.

1491. 20 septembre. « Flor. auri de camera millequingentos de mandato facto die 16 presentis dno Dominico de Auria Capitaneo custodie palatii, quos solvit pro certis mansionibus factis apud portam Turrioni (*sic*) de mandato d. n. pro quibus habebat assignamentum super spiritualibus, ad introitum a Saulis supra fol. III. » — *A. S. V.* Intr. et Ex. Cam., 1491-1492, fol. 150.

TRAVAUX DE FORTIFICATION ENTREPRIS SOUS PAUL III

Le boulevard de la porte Saint-Paul et le Borgo.

Paul III, ce pape si foncièrement organisateur, imprima une impulsion nouvelle aux travaux de fortification de la Ville éternelle. Sous la direction de l'habile architecte Antonio da San Gallo, qui fut préposé à ce service de 1537 à 1546, on entreprit la construction d'un grand « boulevard », entre la porte Saint-Paul et la porte Saint-Sébastien, et d'un boulevard dit « della

Digitized by Google

Colonella » ; un peu plus tard, on mit la main aux fortifications du Borgo ; ce dernier travail, dont le lecteur pourra suivre toutes les péripéties dans les pièces comptables reproduites ci-dessous, absorba des sommes très considérables pendant toute la durée du pontificat de Paul III. De nombreuses « vignes » durent être détruites à la même occasion ; avec elles disparurent très certainement divers vestiges de l'architecture antique.

M. de Reumont a exposé, avec la netteté qui caractérise ses travaux, l'histoire de cette œuvre gigantesque[1]. Les fortifications, dit-il, devaient commencer au château Saint-Ange, fermer la cité Léonine au nord-ouest, contourner le Vatican et aboutir au Tibre près de la porte S. Spirito. On débuta par les bastions situés entre la porte Saint-Paul et la porte Saint-Sébastien, bastions qui restèrent toutefois à l'état de fragment. Les bastions de S. Spirito avec la porte du même nom ne furent pas achevés non plus, à ce qu'il semble, à la suite de discussions entre Michel-Ange et Antonio da San Gallo. En 1548, deux ans après la mort de San Gallo, les travaux furent repris au Borgo. Mais cette fois-ci encore les divergences qui se produisirent entre Giacomo Fusti, Castriotto d'Urbin et Francesco Montemellino de Pérouse les firent suspendre. La mort de Paul III en 1549 porta un coup fatal à l'entreprise.

Le musée des Offices possède plusieurs des dessins tracés par Antonio da San Gallo pour les fortifications que Paul III lui avait commandées. On en trouvera ci-dessous la description précise, qu'il importe de compléter par celle qu'ont publiée les annotateurs de Vasari Lemonnier[2].

« Studî in pianta e in alzato per fortificare la porta S. Spirito. (Disegni 301, 902, 1087, 1096, 1359, 1360.) — Antonio da San Gallo.

« Studî in pianta e in alzato per i balvardi di S. Antonino. (Disegni 936, 937, 938, 1361, 1876.)

1. *Geschichte der Stadt Rom*, t. III, 2e partie, p. 718-720, 861.
2. T. X, p. 36 et suiv. Cf. Ravioli, *Notizie... dei nove San Gallo* ; Rome, 1863, fasc. I, p. 22 et suiv.

Digitized by Google

« Studî come sopra per i bastioni di S. Spirito. (Disegni 941, 1016, 1017, 1018.)

« Studî in pianta per fortificare la città Leonina. (Disegni 940, 1155, 1515, 1519.)

« Studî in pianta e in alzato per il bastione tra le Porte S. Paolo e S. Sebastiano. (Disegni 1362, 1431.)

« Fortificazioni. — Studî in pianta per la fortificazione delle mura di Roma. » (Disegni 35 v, 301, 704, 942, 944, 945, 1019, 1505, 1508[1].)

Un grand nombre d'artistes de tout rang et de toute spécialité étaient attachés aux travaux grandioses entrepris par Paul III. Je les citerai dans l'ordre même dans lequel les mentionnent les documents que j'ai mis à contribution.

M. Antonio da San Gallo, « ingegniero sopra la fortificazione », 1537 (20 novembre), 1538, 1539, 1546.

M(esser) Archangelo de Pietro Perugino, « commissario sopra a guastatori », 1537.

M. Antonio Marini Crivello, « commissario deputato a guastatori », 1537.

M. Alviso Bucci da Orvieto, « commissario alle fortificazioni », 1537.

Gio. Batt. Fregoso, « commissario deputato sopra le fortificazioni », 1537.

M. Antonio da Caprarolla, « soprastante », 1537.

M Bartholo di Francesco fiorentino, « soprastante alla fabbrica de le dette fortificazioni », 1537, 1539.

Francesco di Bianchi, « commissario deputato alla fabbrica », 1538.

M. Mario del Capriolo, « commissario », 1538.

Prospero de Mocchis, « sopraintendente », 1538, 1539, 1542; 1544 « commissario generale », 1545.

Domenico Chioni, de Florence, « soprastante », 1539.

1. Ferri, *Indice geografico-analitico dei disegni di architettura civile e militare esistenti nella galleria degli Uffizi in Firenze*; Rome, 1885, p. 167.

Digitized by Google

M. Giuliano Dorman Romano (? alias Normand), « commissario », 1538.

Giov. di Gavezano, « soprastante », 1545.

Bernardino de Quotii (aussi appelé Bernardino Ciocio), « soprastante », 1538-1544.

Mario Macharone, « deputato a misurare alle mura », 1538, 1542, 1544, 1545.

Lanzelotto della Croce, « commissario e contrascrittore », 1538.

Julius Vallatus, « superstans fabricæ murorum urbis » (7 ducats 4 s. de traitement par trimestre), 1531-1549.

Giovanni Manghone, « misuratore », 1538.

Francesco Bartolacci, « soprastante », 1539, 1544, 1548.

Cherubino de Quotii da Pistoia », soprastante », 1539.

Mº Francesco da Capua, « soprastante », 1544, 1545.

M. Cornelio de Bassaninis, « soprastante », 1544.

Pietro Fransese (*sic*), « soprastante di bastioni », 1544.

Cencio, « soprastante e bombardiere », 1544, 1545.

Giuliano, « soprastante », 1544.

M. Savo de Cesis, « commissario e soprastante », 1544.

Marco de Ricci, « soprastante », 1544, 1545.

Federico de Pischariis, « soprastante », 1544, 1545.

Gio. Bat. Barveri Bresciano, « soprastante », 1544, 1545.

M. Stefano d'Amelia », soprastante », 1544.

Niccolò, « soprastante », 1545.

Pavia, « soprastante », 1545.

M. Scipio Perotti, « soprastante », 1545.

Pietro bergamascho, « soprastante », 1545.

Giulio Merigi, « misuratore », 1545.

Francesco Fiorentino, « bombardiere e soprastante », 1546.

Giulio da Sabina, « soprastante », 1546.

Jacomo Meleghino, « architectore della fortificazione del Borgo », 1547, 1549.

Pippo et Puccino Pistolesi, « capi de' guastatori », 1548.

Cola da Basilicata, idem, 1548.

Digitized by Google

« Il capitano Jacomo Fanti (?) de Castriotti da Urbino, soprastante », 1548.

Vincentio fiorentino, « soprastante », 1549.

Nous savons que le célèbre ingénieur militaire de Bologne, Francesco de' Marchi, fut également attaché aux travaux, ainsi que Giovanni Battista da San Gallo, surnommé « il Gobbo[1]. »

1532. « Registro de li mandati expediti per lo Illustre et Rever^mo^ Mons^re^ Philippo Archinto vicecamerlengo et generale Governatore di questa alma citta de Roma, cerca la fabrica de la fortificatione di questa citta, scricto et tenuto per me Paulo de la Valle secretario di sua R^ma^ S^ria^, cominciato al giorno d'hogi XXIIII di settembre 1537 in Roma. »

« Mons^re^ Governatore salute, per questa si fa fede a V. S. come mastro Falladanza ha mandato in su l'opera de la fabrica de le mura de Roma tavole 350 d'olmo a ragione de sei e mezo el cento, monta. . . . . sc. 22 b. 75

« E piu ha datto a carretieri ch' hano portato dette tavole in cinque carretate a ragione de doi julii per carreta. . . . . 1 b.

« E piu M^ro^ Batista de Frosino ha mandato tavole 150 simile per fornir la somma de tavole 500 a simil precio, montano. . . . . 9 b. 75

« E piu per haver' mandato dette tavole in due carretate . . . . . » 40

« Sommano tute le sopradette 500 tavole et portatura sc. . . . . 33 b. 90

« Li qualli V. S. piacerà de farli pagare, e a V. S. di continuo mi racomando. Di Roma questo di XXIIII di settembre, MDXXXVII. — Servitore di V. S. Rever^ma^. Antonio da Sangallo. »

« Depositario de la nova gabella per la fortification' de Roma pagarete a M^ro^ Domenico Falladanza scuti trentatre e baiochi novanta, videlicet sc. 33 b. 90 et serano per tante tavole, come per la retroscritta polize de M^ro^ Antonio Sangallo ingegniero de

1. Reumont, *loc. cit.*

Digitized by Google

la detta fortificatione, a uso e beneficio de la detta fortificatione. Da Roma in casa nostra alli 28 settembri 1537. — sc. 33, b. 90. Philippus Gubernator. » — M. 1537-1539, ff. 1-2.

1537. 4 décembre. « M^ri Francesco di Negroni, Gio : Francesco di Bruni et Marc' Antonio di detti compagni et maestri da muro convenuti a fare il novo belvardo di S^to Sauo, scuti trecento, videlicet sc. 300 da julii X per sc., et sarano per subventione se li da ne le loro mano a fare el detto belvardo, come per el contratto sopra cio fatto appare. » — Archinto, *Fortif. di Roma*, 1537-1530, fol. 6. Cf. ff. 7, etc.

» 8 décembre. « A. M^ro Gio Battista di Domenico da Siena, convenuto a fare una parte del cordono qual va alli belluardi che si fano alla detta fortificatione, scuti sessanta, videlicet sc. 60 da julii X per sc. et sarano a bon conto sopra sua mercede de l'opera ha de fare, et per tivertino che ha de comprare a tal effetto, come per convenzione sopra cio fatta appare. » — *Ibid.*, fol. 7. Cf. ff. 21, 38.

« *Conductio belvardi magni.* — Die XXI mensis decembris 1537. In mei, etc. Li magnifici Mess. Pietro de Maximi et Bernardino Caffarello deputati a la fabrica de la fortificatione di Roma con la presentia et auctorita di Monsignore R^mo Philippo Archinto, governatore de questa alma cità de Roma, danno et alocano ad Alexandro de Rubeis de Morco et maestro Domenico de Queccio de Morco muratori, et Bartholomeo de Rubeis et Iacobo de Quecciis fratelli et compagni, cioè el Belvardo grande quale e tra la porta di S^to Paulo et di sancto Sebastiano per pretio di julii undeci et mezo la canna, con li pacti et conditione infrascripti : Videlicet prout in Capitulis alterius belvardi della Colonnella sub die tertia hujus factis. Et che se intenda tanto del muro facto per insino adesso quando da farsi. Cioe :

« Che habbino a cavare li fondamenti et levare la terra da banda o dentro o fora dove sara ordinato dallo ingegnero tanto quanto commodamente se possi murare et quanto ordinara detto ingegnero.

« Et più che la preda [pietra] da murare che trovaranno nelli

Digitized by Google

detti fondamenti sia a suo commodo et il medesimo la pozolana et ogni altre cose che troveranno non sia per soi commodi, ma sia ad arbitrio del signor governatore de farne il suo volere et li tevertini et marmi se cavano a la spesa de la fabrica.

« Et più golderanno de ogni exemptione et pretio como se facessero a proprio conto di N. S., como hora si fa.

« Et più se li da li cavamenti dal giorno che comminciorno a lavorare a detro.

« Et più che possino goldere piacendoli la conducta de le predare tanto quanto voranno per loro commodo, como noi havemo al presente, pagando li prefati conductori tutte le spese di acqua, preda et mattoni, et ogni altra spesa che in detta fabrica andasse, excepto la calze, como dissopra e dicto, quale habbiano da bagnare ad spese loro, mettendoli a conto tutta l'acqua, preda et mattoni et denari che insino adhora hanno havuto et conducte.

« Et li prefati conductori se obligano fare decto lavoro ad uso de legali et bon maestri alle loro spese, como dissopra, obligandose tutti li loro beni.

« Item per la crostatura di mattoni novi se intende al prezo sopradecto, da essere mesurata a la usanza di Roma.

« Item per la mezura di pietra, acqua et mattoni, caso che li fusse, se li donna scudi cinquanta.

« Item che succedeno nella palta de l'acqua como se contiene nel instrumento rogato per me notario tra M° Vespasiano Collatea et Morezino[1] adi 25 di octobre ultimo passato, al quale in tutto et per tutto se habbea relatione.

« Que omnia et singula, etc., observare promiserunt, etc., jurarunt, etc., actum, etc., præsentibus, etc.

« Deinde vero prefatus R^mus^ d. gubernator delato ipsis Alexandro et Dominico juramento inhibuit sub pena parjurii et alicujus alterius pene per ipsum d. gubernatorem arbitrande ne accipiant seu eorum alter accipiat aliquem sotium absque ipsius d. gubernatoris expressa licentia. »

1. Tous deux « acquaroli ».

Digitized by Google

« *Conductio laboreri* 300 *cannarum cordoni ad menia urbis.* — Die sabbati XXIX decembris 1538. — In mei, etc. Magnificus dominus Petrus de Maximis unus ex deputatis fabrice reparationis Urbis suo et nomine d. Bernardini de Caffarellis alterius deputati pro quo nomine Camere apostolice de rato, etc., promisit.

« Cum interventu Rmi d. Philippi Archinti prothonotarii apostolici, alme Urbis gubernatoris, nomine Camere apostolice dedit, etc. Magistro Jacobo Dominici Laurentii florentino dicto Gogio et Petro Antonio de Callio et Jacobo Juliani dicto Baccho, scarpellinis presentibus, etc., tricentas cannas cordoni petrarum travertini ad menia Urbis ad rationem juliorum triginta duorum pro qualibet canna ad laborandum etc. secundum modum in alio instrumento descriptum. Et promisit idem d. Petrus de Maximis cum auctoritate et nomine predictis dare et solvere realiter ac cum effectu prefatis Jacobo Dominici, Petro Antonio et Jacobo Juliani presentibus, etc., et cuilibet predictorum scutos quinquaginta auri ad bonum computum laborerii predicti. Cum cautione idonea de reddendo bonum computum de pecuniis habitis et quod finito dicto laborerio excomputate sint pecunie recepte per ipsos laboratores. Et ipsi laboratores promiserunt dictum laborerium finire et complere, et finito dicto laborerio de pecuniis receptis et recipiendis bonum et fidelem computum reddere, et alias juxta tenorem alterius instrumenti facti pro aliis centum cannis cordoni et in fine duorum mensium a die celebrati contractus incipiendorum debeant dare tertiam partem laborerii in fabrica conducti hic Rome, et in fine tertii mensis aliam tertiam partem, et in fine quarti mensis aliam tertiam partem sub pena refectionis expensarum, ad quam, etc. Pro quibus, etc., prefati d. Petrus de Maximis nomine quo supra bona Camere apostolice et prefati laboratores sese et eorum bona etc. in ampliori forma Camere apostolice cum suis clausulis obligarunt etc. jurarunt ec. super quibus etc. Actum Rome, etc. presentibus, etc. (suivent les cautionnements). — Instrumenta fabrice reparationis Urbis.

Digitized by Google

1537. 30 décembre. « A M^ro Jacobo de Giuliano Fiorentino et compagni scarpellini scuti diece, videlicet sc. 10 et sarano a bon conto sopra sua mercede per fare porticelle et archabugiere ad belvardo de santo Paulo. » — Archinto, *Fortif. di Roma*, 1537-1539, fol. 9.

1538. 8 janvier. « A. M^ri Jacobo di Domenico di Lorenzo et Jacobo di Giuliano fiorentini, et Pier' Antonio da Cagli, tuti tre compagni scarpellini » it. it. sc. 150.

» 4 avril. — Sc. 30 (pour solde d'après l'estimation de « M^o Francesco da Come et M^o Pauolo Pianetti fiorentino scarpellini »). — Ibid., ff. 11 v°, etc.

1538. 14 janvier. — « *Dilecto filio Antonio de Sangallo laïco Florentino Architecto nostro.* — Paulus PP. III. Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem. Alias cum te operæ fabricæ Arcis nostræ civitatis Anconæ, ac capellæ et domus nostræ Lauretanæ præfecissemus, tibi provisionem menstruam triginta quinque ducatorum auri super pecuniis dictarum fabricarum assignavimus : Cum autem postea te fabricæ murorum Almæ Urbis nostræ præfecerimus supradictam provisionem cassantes, provisionem vigintiquinque ducatorum similium quolibet mense super pecuniis ejusdem fabricæ murorum Almæ urbis ad nostrum beneplacitum tibi assignamus. Mandantes dictarum pecuniarum depositario et aliis ad quos spectat, ut durante beneplacito nostro hujusmodi dictam provisionem vigintiquinque ducatorum auri hujusmodi singulis mensibus incipiendo a calendis septembris proxime preteriti tibi persolvant, contrariis non obstantibus quibuscunque. Datum Romæ, apud sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die XIIII januarii MDXXXVIII, pontificatus nostri anno quarto. Et sigillata etc. in cera rubra, etc. Blosius. » — M. 1537-1539, fol. 14.

» 10 mars. « M^o Jacobo de Domenico fiorentino scarpellino e compagni convenuti a fare li cordoni che andarano alla fabrica de la detta fortificatione scuti cinquanta, videlicet sc. 50 de julii X per sc., et sarano a bono conto per condure et lavorare detti cordoni per la detta opera, secondo la conventione sopra

Digitized by Google

cio fatta. » — Archinto, *Fortif. di Roma*, 1537-1539, fol. 17 v°. Cf. ff. 24 v°, 54, etc.

1538. 12 avril. « M° Giovanbaptista de Domenico Pitti scarpellino scudi quindici, videlicet sc. quindici a julii X per sc. a buon conto et saranno per cannoniere, porticelle, archibusciere, buttafuochi, occhi per isfocho del artiglieria, soglie et zocholi, convenuto a farle a tucte sue spese, et condotte in su l'opera, come appare per instrumento .....e quali hanno a servire per la sopra detta fortificatione. » — *Ibid.*, fol. 23 v°.

» 6 juin. « A M° Lorenzo scultore fiorentino scudi cinquanta a julii diece per sc., videlicet sc. 50 et saranno a buon conto per lavorare l'arme de la Sta di N. S^re^ et del Populo Romano, quali se hanno da mettere al belvardo de la Colonnella. » — *Ibid.*, fol. 32. Cf. ff. 42 v°, etc.

» 13 juin. « A M° Jacopo di Giulian fiorentino e compagni scarpellini convenuti a fare li cordoni che andranno alla fabrica de la detta fortificatione scudi quaranta, videlicet sc. 40 et saranno a buon conto per condure et lavorare decti cordoni per la detta opera secondo la conventione sopra cio fatta. » — *Ibid.*, fol. 33. Cf. fol. 40.

» 14 septembre. « A M° Pier Antonio scarpellino e suo compagno scudi dua et b. cinquanta, videlicet sc. 2, b. 50... quali saranno per giornate hanno lavorato alla fabrica di decta fortificatione, cioe alle cannoniere, porticelle, buttafuochi et altro. » — *Ibid.*, fol. 44.

» 5 octobre. « A Prospero de Mochis scudi quattro et b. cinquanta, videlicet sc. 4 b. 50 et saranno per pagare M° Leonardo et Giorgio scarpellini per giornate diciotto hanno lavorato al belvardo de fuori di san Bastiano in le porticelle, cannoniere, archibusere, buttafuochi, soglie et altri lavori, quali saranno per lor resto et integro pagamento. » — *Ibid.*, fol. 47.

1539. 23 mai. « A M° Pietro scarpellino carlini diece, videlicet carl. 10 quali sarano per un termine di marmo ha lavorato per metterse fra le vigne et i belvardi di decta fortificatione, come per polisa, etc. » — *Ibid.*, fol. 64 v°.

Digitized by Google

1539. 8 juin. « A M° Giovan Francesco fiorentino et compagni muratori convenuti a levar la terra fora del belvardo di san Bastiano : et metterla dentro secondo detta convention appare per contratto scudi cento de julii X per sc., videlicet sc. 100 a buon conto per quel haranno da lavorare, etc. » — *Ibid.*, fol. 66. Cf. ff. 67, 75 v°, etc.

« Registro de li mandati expediti per lo Rmo Mons^re^ Benedetto Conversini vescovo di Bertinoro, vice camerlengo, et generale governatore di questa alma città de Roma, circha la fabrica de la fortificatione di essa città, scritto et tenuto per me Rutilio Futio secretario di sua Rma Sig^ria^ cominciato al giorno d'hoggi primo di novembre MDXXXIX. »

» 1 novembre. « A Dom^co^ di Morco e compagni muratori convenuti a fare il belvardo di san Bastiano scudi cinquanta sette, videlicet sc. 57 al solito et saranno a bon conto sopra quel han fatto, et faranno alla fabrica di decto belvardo. » — Conversini, *Fortif. di Roma,* 1539-1542, fol. 1. Cf. ff. 2, 47 v°, etc.

» 14 novembre. « A M° Lorenzo scultor fiorentino scudi cinquanta ..al solito, et saranno a bon conto per quel ha lavorato et lavorara a l'arme della Santita di N. S. et del populo Romano, quali s'hanno da mettere alli belvardi di decta fortificatione. » — Conversini, *Fortif. di Roma,* 1539-1542. fol. 2 v°. (Le 15 janvier 1540, 40 sc. pour solde de 600 sc. « promessili per le arme ha fatte della Sta di N. S. et del populo Romano secondo la extimation fatta, poste alli belvardi della Colonnella et di san Bastiano et per quel dovesse haver per decti lavori. » — *Ibid.*, fol. 5 v°.)

» 22 novembre. « A M° Gio Francesco fiorentino e compagni muratori convenuti a levare la terra fora del belvardo di san Bastiano et metterla dentro, secondo per l'instrumento sopra cio fatto scudi diece, al solito, et saranno a bon conto sopra quel han lavorato et lavoraranno a decto belvardo. » — *Ibid.*, fol. 2 v°.

1541. 29 août. « A M° Alexandro e compagni muratori convenuti a rifare il muro rotto dreto Campo santo scudi cinquanta a julii X per sc. ..et saranno a buon conto per quel lavoraranno a

Digitized by Google

decto muro. » — Conversini, *Fortif. di Roma,* 1539-1542, fol. 34. Cf. ff. 34 v°, 35, etc.

1542. 1er janvier. « A Puccin da Pistoia convenuto a reimpire il belvardo di san Bastiano di terra scudi quaranta de julii X per sc., quali saranno a buon conto per quel ha fatto et fara a decto belvardo. » — *Ibid.*, fol. 40. Cf. ff. 41 v°, 48, etc.

1544. « Questo libro e del Rmo Sor Castellano e sara tenuto per le mani di me Felice Tignosini suo camereri, nel quale saran scritti tutti denari che S. Sria fara spendere per le (mani) di M. Michel Angelo Tibaldeschi tesaurieri per la fortificazione di Borgo e cossi tan biene tutti denari che S. Sria ricevera per la Rda Camra, che Dio dia buon principio e ottima fine. »

« Qui appresso sara il summario del dare et dello havere del presente libro de la fabrica de la fortificatione del Borgho di Roma facta per il Rmo Cle Tiberio Castellano de Sto Angelo et sui ministri dalli 3 di maggio alli XI di luglio del anno passato 1544, secondo i mandati aprobati dal Rdo Sigr clerico et commissario per farsi il saldo de decti conti secondo il solito camerali et so on come segue, videlicet :

« La Rda Camera de dare per spese facte come in questo in 15 facciati da fol. 1 a fol. 29 ridutte in somario come in questo, sc. 3925,66 1/4.

« La Rda camera de havere per l'intrati del presente libro come in 3 facciati a 1 a 27 e 29 come al sommario in questo, sc. 5034,32 1/2. » — Crispi, *Fortificationi di Borgo*, 1544, feuillet non paginé.

1544. 31 mai. « Scudi quaranta di juli x per scudo si fan boni a Monsr Rmo Castellano per conto della fortificatione di Borgo, che tanti ne ha fatti pagare ... a Puccino Pistolesi a buon conto della terra che leva a canne nel baluardo dell' Incoronati. » — Crispi, *Fortif. di Borgo*, 1544, fol. 1 *a*, etc.

» 4 juin. « Scudi sette e b. 42 1/2 .... a Burbasso falegname e conpagni per le infrascritte opare misse in far ponti, tavolati e altre cose necessarie per li bastioni dalli 26 di maggio fin tutto l'ultimo... » — *Ibid.*, fol. 3 *a*.

Digitized by Google

1544. 7 juin. « Scudi cinquanta... a Mro Paulo scarpellino a buon conto di lavori di scarpello fatti e da farsi per lui in la fortificatione ditta. » — *Ibid.*, fol. 5 *a*; cf. fol. 12 *b*.

» 10 juin. « Scudi quindici... a Mro Perino Fadini muratore a buon conto della muraglia cha da fare nel pontone del baluardo dell' Incoronati. » — *Ibid.*, fol. 8 b; cf. ff. 22 vo, 29.

1545. « Conti di Mro Paulo Pianetti per la fortificatione del Borgho dalli 11 maggio 1545 a tutto li 24 ottobre 1549 (le total s'élève à 5620,84 écus).

« De havere per calce data da 7 de Junio 1545 a 21 di septembre

ra cc59 1/2 a b. 40	sc.	907,80
Et tevertini, etc.	sc.	5227,63 1/2
		6135,43 1/2
		5620,84
		514,59 1/2

« Die decima septima februarii 1553 Mr Paulus Planetus principalis exhibuit in plena camera et juravit esse vera et non habere diversa. Et fuerunt commissa R. p. d. Ludovico de Torres et Vitelloccio de Vitellis Camere apostolice clericis. Jo : Petrus Grimaldus... (omissis).

« Visis computis presentibus Mri Pauli Pianetti lapicidei in cam. ap. sub die 17 februarii 1553 per eundem productis et juratis nobisque infrascriptis clericis commissariis de et super calce et lapidibus tyburtinis in muniendo menia burgi sancti Petri de urbe a die II maii 1545 per totam diem 24 octobris 1549 datis de ordine et commissione R. P. D. Marii Episcopi Melphiensis, arcis sancti Angeli prefecti, et ad hujusmodi munitiones faciendas per fel : record : Pauli III deputati illisque collatis cum libro dicti R. D. prefecti, et tam de quantitate et pretio, quam de solutione concordantibus deque iis in camera habita discussione, et per nos admissis : Reperitur creditum dicti Mri Pauli in totum esse scutorum 6135, b. 45 1/2 de juliis x pro sc. Debitum vero ipsius pro receptis esse sc. 5620 b. 84 quibus deductis e dicto credito adhuc ipsum creditorem de sc. 514, b. 59 1/2 remanere percipitur. Nos igitur Lodovicus de Torres et Vitellotius Vitellius

Digitized by Google

camere apostolice clerici et commissarii deputati, hæc computa approbantes dictum Mrum Paulum camere apostolice creditorem [de] sc. 514 et b. 59 1/2 predictis pro residuo presentis solidationis esse et remanere dicimus et declaramus. In quorum fidem hec scribi mandavimus et nostra manu subscripsimus. Datum Rome, in camera apostolica, 22 decembris 1553. Pontificatus S. D. N. Julii Pape III anno quarto.

« Ego L. de Torres cam. ap. clericus et commissarius manu propria subscripsi.

« Ego Vitellatius Vitellius cam. ap. clericus et commissarius manu propria subscripsi. » — *Archives d'État,* feuille volante.

1545. 24 avril. « Mo Giovan Pietro falegniame che sta al capo croce de Campo Marzo de dare sc. 15 b. 60 .. sonno per carrete che lui fa per lavorare alli bastioni.. E adi 13 di maggio sc. 13.. sono per dieci carrete che lui fa per la fortificatione di Borgo, a juli 13 l' una... » — *Fortif di Borgo,* 1545-1549, fol. x.

» 19 avril. « Mro Elia e Mro Tomasso compagni muratori deno dare sc. sei e b. 76, sono per opere di loro persone come appare al libro de mandati segnato A in fol. 1, li quali denari glieli conto M. Gasparo Amadei. » — *Fortif. di Borgo*, 1545-1549, fol. IIII.

» 24 avril. « (Girolamo alias il) Mro Bologna (falegniame) de rincontra de avere per fino adi 24 di aprile sc. 10 b. 20.. sonno per tre carrette con lor casse che lui a fatte per lavorare a li bastioni a juli 34 l' una. » — *Ibid.,* fol. II; cf. f. c.

» 2 mai. « Mro Paulo Pianetto fiorentino escharpellino de dare adi 2 di maggio sc. 50... a bon conto tanti sono per lavori che fa di concime trevertini per la fortificatione di Borgo, etc. » (Total au 24 juillet : 501,80 sc.) — *Ibid.,* fol. XXXII ; cf. ff. 32, LII, LX, LXVII, LXVIII, etc.

» 3 mai. « Mro Gasparo de Morcho e compagni muratori deno dare adi 3 di maggio sc. 80... sono per il fabricar che fanno ali (bastioni deli) Spinelli, etc. (total 910 sc.). » — *Ibid.,* fol. XXXIII et passim.

» 22 mai. « Mo Cesare de Mo Nestorio de Camerino muratore e

Digitized by Google

compagni deno dare adi 22 di Maggio sc. 25 ...a bon conto per el fabricar che fa al baluardo del galinaro de Belvedere, etc. » (Total au 4 août sc. 382,15.) — *Ibid.*, fol. XXXVIII.

1545. 19 juin. « La R. Cam. Ap. de rincontra deve dare adi 23 di aprile per fine adi 19 di Giugnio scudi due milia seicento cinquantatre e b. 24 ..sono per le opere.. in la fortificatione del Borgo. » — *Fortif. di Borgo*, 1545-1549, fol. 8. (Le 8 nov. suivant 543,31 1/2 sc.; le 3 avril 1546, 125, 49 1/2 sc. et 14,74 sc.; le 14 déc. 1548, 146,86 1/2 sc.; le 24 mars 1549, 9,10 sc.; le 1er déc. 3578,96 1/2 sc. — *Ibid.*)

» 5 juillet. « Mo Domenico (de Codelago muratore appaltatore de terra) de rincontra de avere per fin a questo di 5 de luglio sc. 73,40.. per la terra che lui a levato sotto del ghalinaro de Belvedere misurate e stimate per M. Mario Macharone... » — *Ibid.*, fol. 42.

» 26 septembre. « Mo Salvatore e Mo Antonio de Lucano compagni e muratori deno dare ..adi XXVI de septembre sc. 50..a bon conto per le munitione et fabricare che faranno al portone de Sto Spirito, etc. » (Total au 29 octobre sc. 830,75.) — *Ibid.*, fol. LVI et *passim*.

» 13 décembre. « Mo Giuliano fiorentino e bombardiere de Castello sc. 32 per fare il ponte al portone de Sto Spirito. » — *Ibid.*, fol. LXV. Cf. fol. LXXXVII.

« 31 décembre. « Mro Bastiano (muratore da Vicho soprastante de la fortificatione di Borgo) de rincontra de havere dalla R. C. A. per fin adi ultimo de dicembre sc. 34 ..per nove mesi che lui a servito per misurare la calce della fortificatione del Borgo et fabrica de Castello per essere soprastante d'essa calce, cominciando dal primo de aprile proximo passato per fine tutto dicembre. E per fine adi ultimo de Maggio sc. 15 ..provisione de cinque mesi cominciando adi primo de genaro 1546 per fine adi ultime de maggio. » — *Fortif. di Borgo,* 1545-1549, fol. 24. Cf. ff. 85, 126, 160, etc.

EUGÈNE MUNTZ.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

L'ÉPOPÉE IRLANDAISE

HISTOIRE DU COCHON DE MAC DÂTHO

Les compositions de Mac Pherson ont été plusieurs fois traduites en français. Les traductions de Letourneur et de Baour-Lormian ont eu plusieurs éditions. La littérature authentique de l'Irlande a eu moins de succès : elle est encore inconnue en France.

En voici un morceau qui appartient au cycle de Conchobar et de Cûchulainn. Ce cycle, le plus ancien de l'épopée irlandaise, nous reporte à des événements contemporains des premiers temps de l'ère chrétienne ou du siècle qui a précédé.

Le texte irlandais a été publié pour la première fois par M. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 96-106, en 1880, mais sans traduction. Celle-ci aura donc pour les lecteurs de la *Revue archéologique* au moins le mérite de la nouveauté.

L'auteur de cette traduction, M. Louis Duvau, s'est efforcé de rendre avec exactitude le sens de l'original ; mais il a parfois allégé le texte de quelques mots, et, dans les passages manifestement corrompus, surtout dans les parties versifiées, il a pris d'assez grandes libertés [1].

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Histoire du cochon de Mac Dâthô.

1. Il était un roi de Leinster, fort célèbre, nommé Mac Dâthô. Ce roi avait un chien, Ailbé, qui défendait toute la province, et remplissait Érin de sa renommée. Un jour, on vint de la part d'Ailill [2] et de sa femme Medb, le demander à son maître. En même temps arrivaient, dans le même but, des envoyés de Con-

1. M. Windisch a eu l'obligeance de jeter les yeux sur une épreuve de cette traduction, et d'indiquer à l'auteur d'utiles corrections.
2. Roi de Connaught.

Digitized by Google

chobar[1], fils de Nessa On leur fit à tous bon accueil ; on les introduisit dans le château. — Il y avait alors six châteaux en Érin : c'étaient, outre celui de Mac Dâthô, le château de Daderga, dans la province de Cualand, le château de Forgall-Manach, celui de Mac Dareo en Brefni, celui de Dachoca à l'ouest de Midé, celui de Blai le fermier, en Ulster. Le château de Mac Dâthô avait sept portes; à chacune d'elles aboutissait un chemin. Il y avait aussi sept foyers et sept chaudrons, un bœuf et un porc dans chacun d'eux. Chaque passant plongeait une fourchette dans le chaudron : si, du premier coup, il atteignait un morceau, il le mangeait ; s'il ne réussissait pas la première fois, il ne pouvait recommencer.

2. On amena les messagers dans la chambre de Mac Dâthô, pour qu'il leur fît part de sa décision avant la fête[2]. Ils prirent la parole. « Nous venons, dirent ceux de Connaught, te demander ton chien de la part d'Ailill et de Medb. Tu recevras immédiatement trois mille vaches laitières, un char et deux chevaux, les plus beaux du Connaught ; et, au bout d'un an, nous te donnerons encore une fois autant. » — « Nous sommes venus de la part de Conchobar, dirent les envoyés d'Ulster, t'adresser la même demande. L'amitié de Conchobar n'est point à dédaigner. Tu recevras des troupeaux et des richesses; et au bout d'un an il t'en sera encore donné une fois autant : tu auras de plus l'amitié de notre roi. »

3. Mac Dâthô garda longtemps un profond silence : longtemps il resta sans boire ni manger, se tournant et se retournant sans cesse. Sa femme lui dit enfin : « Voilà longtemps que tu jeûnes; tu laisses sans y toucher la nourriture qu'on t'apporte. Qu'as-tu donc? » Mac Dâthô ne répondit rien. Sa femme reprit[3] :

« L'insomnie a envahi la maison de Mac Dâthô.
« Il délibère sur quelque affaire. Il ne veut parler à personne,
« Il se tourne et se retourne, loin de moi, contre le mur, le héros irlandais [aux brillants exploits.
« Sa femme prudente se demande pourquoi il ne peut trouver le sommeil. »

1. Roi d'Ulster.
2. La fête célébrée à Tara, capitale de l'Irlande.
3. Ce qui suit est en vers dans l'original.

Digitized by Google

Mac Dâthô.

« Crimthad Nia Nair a dit : « Ne confie point ton secret aux femmes.
« Secret de femme est mal caché. Confie-t-on sa bourse à son esclave ? »

La femme.

« Que dirais-tu à ta femme, sinon ce qui t'embarrasse ?
« L'idée qui ne te vient pas, peut venir à l'esprit d'un autre. »

Mac Dâthô.

« Le chien de Mesroida Mac Dâthô est entré chez lui en un jour de malheur.
« Beaucoup de fiers guerriers tomberont à cause de lui : ce chien sera [cause de bien des combats.
« Si je ne le donne à Conchobar, bien grands seront les exploits de ce roi.
« Ses armées ne me laisseront ni troupeaux ni domaines.
« Si je le refuse à Ailill, que d'enclos ravagés, dans toute ma province,
« Par le fils de Maga : jamais on n'a vu torrent plus impétueux. »

La femme.

« Je vais te donner un conseil qui ne te sera point funeste :
« Promets-leur le chien à tous deux. Qu'importent ceux qui tomberont à [cause de lui? »

Mac Dâthô

« Le conseil que tu me donnes me délivre de mes soucis,
« Je leur promets Ailbé à tous deux : on verra bien qui l'emmènera. »

4. Mac Dâthô se leva en se secouant : « Voilà, dit-il, qui rendra tout le monde heureux, nous et nos hôtes. » Ceux-ci attendaient chez lui depuis trois jours et trois nuits. Mac Dâthô fit d'abord appeler les envoyés de Connaught. « Un grand combat, leur dit-il, s'est livré dans mon esprit : j'ai longtemps hésité. Enfin, j'ai vu clairement ce qu'il me fallait faire. Je donne mon chien à Ailill et à Medb. Qu'ils viennent le chercher, tout joyeux de leur triomphe. Ils seront ici les bienvenus : on leur servira à boire et à manger, puis ils emmèneront Ailbé. » Les envoyés remercièrent Mac Dâthô de sa réponse favorable.

Il alla trouver ensuite les envoyés d'Ulster : « J'en ai fini, leur dit-il, avec mes hésitations. Je donne mon chien à Conchobar. Qu'il en soit fier! Que les héros d'Ulster viennent en foule chercher Ailbé en apportant les présents promis; il leur sera fait bon accueil. » Les envoyés remercièrent Mac Dâthô.

5. Or il arriva que ce fut le même jour que se réunirent les gens d'Ulster et les gens de Connaught. Personne ne manqua

Digitized by Google

au rendez-vous. Les deux cinquièmes de la population d'Érin, rassemblés le même jour, arrivèrent devant la porte du château de Mac Dâthô. Le maître vint lui-même au-devant d'eux, et leur souhaita la bienvenue. « Guerriers, dit-il, je n'étais point préparé à vous offrir aujourd'hui l'hospitalité. Soyez pourtant les bienvenus : entrez dans la cour du château. » Tous entrèrent. Une moitié du château était occupée par les gens de Connaught, l'autre, par ceux d'Ulster. On ne pouvait dire qu'il fût petit, le château de Mac Dâthô : il avait sept portes, et cinquante lits trouvaient place d'une porte à l'autre.

Ce ne furent point des visages amis que l'on vit à ce repas : beaucoup de convives se querellèrent entre eux. — Cela se passait trois cents ans avant la naissance de Jésus-Christ.

En l'honneur de ses hôtes, Mac Dâthô fit tuer son cochon, que trois cents vaches avaient nourri sept années durant. C'est de poison qu'elles l'avaient nourri : car, pour lui furent massacrés bien des guerriers d'Érin.

6. On apporta le cochon : quarante bœufs étaient étendus en travers. Il y avait encore beaucoup d'autres viandes.

Mac Dâthô dirigeait lui-même le service. « Certes, dit-il, on ne pourrait, dans toute la province, trouver des bœufs et des cochons comme ceux que je vous donne. Et s'il manque quelque chose aujourd'hui, j'en ferai tuer d'autres demain. »

« Il a l'air bon, ce cochon », dit Conchobar. — « Oui, vraiment, répondit Ailill, mais, ô Conchobar, comment le découpera-t-on ? » — « Quoi de plus simple, dans cette salle où sont les glorieux héros d'Érin ! répliqua du haut de sa couche Bricriu[1], fils de Carbad. A chacun sa part suivant ses combats et ses exploits ! Mais avant que les parts ne soient faites, chacun donnera plus d'un coup sur le nez de son compagnon. » — « Soit », dit Ailill. — « C'est juste, dit Conchobar, nous avons ici les guerriers qui ont défendu nos frontières. »

7. « Ils seront battus cette nuit, tes guerriers, Conchobar ! dit Senlaech Arad, de la joncheraie de Conalad en Connaught.

1. Personnage querelleur et moqueur de l'épopée irlandaise.

Digitized by Google

Vous avez laissé entre mes mains bien des bœufs gras, lors de la victoire des gens de Luachra Dedad. » — « Tu as laissé chez nous un bœuf bien plus gras encore, » répliquèrent les guerriers d'Ulster ; « ton frère Cruachniu, fils de Ruadlom, des collines de Conalad. » — « Et vous-mêmes, dit Lugaid, fils de Conrùi, vous n'avez pas fait mieux quand vous avez laissé entre les mains d'Echbel, fils de Deda, le fils d'un roi d'Ulster, Loth Môr, fils de Fergus Mac Leti. » — « Quel avantage en pouvez-vous tirer? dit Celtchair, fils d'Uthéchair; j'ai vengé cet outrage : Conganchness, autre fils de Deda, est tombé sous mes coups, et je lui ai coupé la tête. »

8. Cependant un guerrier osa se dresser seul en face de tous les guerriers d'Érin : c'était Cét, fils de Maga. Assez courageux pour braver tous les autres, il s'installa près du cochon, un couteau à la main : « Qu'on trouve, dit-il, parmi tous les guerriers d'Érin, un homme pour me résister et me disputer l'honneur de faire les parts ! »

9. Les gens d'Ulster gardaient le silence. « Tu vois, Loegairé », dit Conchobar. — « Il n'est pas juste, répondit Loegairé, que Cét découpe ainsi le cochon à notre barbe. » — « Attends Loegairé! dit Cét, j'ai quelque chose à te dire. C'est l'usage, gens d'Ulster, que tout jeune homme qui prend chez vous les armes, vienne planter sur notre territoire le poteau qui sert de but[1]. Lorsque nous nous rencontrâmes à la frontière, tu y laissas ton char et tes chevaux; tu dus toi-même te sauver avec un javelot à travers le corps. Ce n'est pas ainsi, Loegairé, que l'on acquiert le droit de faire les parts dans un festin. » Le jeune homme se rassit.

10. « Il n'est pas juste, dit un beau et grand guerrier en se levant de sa couche, que Cét découpe ainsi le cochon à notre barbe. » — « Quel est cet homme? dit Cet. » — « Un meilleur guerrier que toi, répondit-on. C'est Oengus, fils de Lâm Gabuid[2], d'Ulster. » — « Sais-tu, dit Cét, pourquoi ton père a reçu ce

1. Allusion à une sorte de jeu ou d'exercice.
2. Ce nom signifie littéralement : « Main de danger », c'est-à-dire manchot.

Digitized by Google

nom. » — « Que veux-tu dire ? » — « Je le sais, moi, reprit Cét. J'allai un jour en Ulster. On poussa de grands cris, on s'attroupa; entre autres arriva Lâm. Il me lança un énorme javelot; je le ramassai et le lui lançai à mon tour. Sa main fut coupée et tomba sur le sol. Et le fils de cet homme voudrait lutter contre moi ! » Oengus regagna sa place.

11. « Quelqu'un veut-il lutter encore, dit Cét, ou faut-il que je découpe le cochon? » — « Il n'est pas juste que ce soit toi qui le découpes, dit un beau et grand guerrier d'Ulster. » — « Quel est cet homme? dit Cét. » — « C'est Eogan, cria-t-on, fils de Durthacht, roi de Fernmag. » — « Je t'ai déjà vu avant ce jour », dit Cét. » — « Où m'as-tu vu? » — « Devant la porte de ta maison, lorsque j'enlevais tes vaches. On poussait de grands cris. Tu arrives au bruit; tu me lances un javelot que mon bouclier arrête. Je te lance le même trait, qui te traverse la tête et te fait sortir un œil de l'orbite. Tous les guerriers d'Érin peuvent le voir : tu n'as qu'un œil; l'autre, c'est mon arme qui te l'a enlevé. » Eogan dut se rasseoir.

12. « Allons, gens d'Ulster, qui va maintenant me disputer cette place? » — « Ce n'est point toi qui feras les parts », dit Munremur, fils de Gergend. — « N'est-ce pas Munremur qui parle ainsi? dit Cét. Je me suis enfin vengé de l'injure qui m'avait été faite. Il n'y a pas trois heures que j'ai rapporté les têtes de trois de tes guerriers : et parmi elles est la tête de ton fils aîné. » Munremur se rassit.

« Eh bien ! qui veut lutter maintenant? » — « Moi », dit Mend, fils de Salcholcan. — « Qui es-tu, toi? » dit Cét. — « C'est Mend », cria-t-on. — « Lui, lutter avec moi, reprit Cét, le fils de celui qu'on a surnommé Porte-béquilles ! Sais-tu bien que c'est à moi que ton père doit ce surnom? C'est moi qui, d'un coup d'épée, lui ai tranché le talon. Et maintenant, il n'a plus qu'une jambe. Comment le fils d'un impotent pourrait-il lutter avec moi? »

« 13. Qui veut me disputer cette place ? » dit Cét. — « Moi ! » répondit un guerrier d'Ulster, de grande taille, grisonnant et fort

Digitized by Google

laid. — « Qui es-tu? » — « C'est Celtchair, fils d'Uthéchair », répondit-on. — « Attends un peu, Celtchair, dit Cet, je vais bien vite confondre ton audace. Un jour, Celtchair, je vais jusqu'à la porte de ta demeure. On pousse de grands cris; tout le monde accourt. Tu vins avec les autres, et bien mal t'en prit. Tu me lances un javelot; je t'en envoie un autre qui te transperce la cuisse et t'atteint au bas-ventre. Depuis ce moment, tu en souffres toujours; et dans la suite, ô Celtchair, tu n'as plus eu de fils, ni de filles. Comment voudrais-tu me disputer le premier rang? » Celtchair se rassit.

14. « Qui veut lutter? » dit Cét. — « Moi, dit Cûseraid Mend Macha, fils de Conchobar, roi d'Ulster. » — « Qui es-tu? » dit Cét. — « C'est Cûseraid, cria-t-on, il sera roi un jour, et sa beauté est digne de son rang. » — « Ton ignorance n'est pas flatteuse pour moi, Cét », dit le jeune homme. — « C'est bien, répondit Cét. Mais lorsque tu partis pour accomplir ton premier exploit, jeune homme, nous nous rencontrâmes à la frontière. Tu y laissas un tiers de tes hommes, et tu t'en retournas toi-même avec une flèche dans la gorge : voilà pourquoi tu as tant de peine à parler. Aussi, depuis ce temps, t'appelle-t-on Cûseraid Mend [1]. »

Cét avait humilié toute la province d'Ulster.

15. Au moment où, le couteau à la main, il s'approchait du cochon, on vit Conall Cernach entrer en sautant dans la maison. Les gens d'Ulster lui souhaitèrent la bienvenue. Conchobar retira sa couronne et l'agita en l'air. « C'est à nous à faire nos parts, dit Conall; qui les a faites? » — « Tu nous vois forcés de les laisser faire à cet homme, Cét, fils de Magach », répondit Conchobar. — « Est-il juste, Cét, dit Conall, qne ce soit toi qui découpes le cochon? » Cét répondit :

« Salut, Conall ! cœur de roche !
« Sauvage ardeur, feu guerrier ! tu as l'éclat du cristal.
« Ton sang bout de colère, cœur de héros.
« Couvert de blessures, toujours victorieux, le fils de Findchôem s'est [dressé devant moi. »

1. « Cûseraid le Bègue. »

Digitized by Google

Conall reprit :

« Salut Cét !
« Cét, fils de Maga ! noble héros !
« Cœur de cristal ! beau comme un cygne !
« Vaillant guerrier, très vaillant ! océan courroucé !
« Beau taureau en fureur, Cét, fils de Maga !
« On célébrera notre lutte corps à corps.
« On célébrera la fin de notre combat.
« Il en sera parlé en Ferm-Brot ;
« On en racontera l'histoire en Fer-Manach,
« Les héros vont voir le lion du furieux combat !
« Les cadavres entassés sur les cadavres couvriront cette nuit le sol du [château. »

16. « Lève-toi donc et cède-moi la place », dit Conall. — « Qui te donne ce droit? » répondit Cét. — « Tu as le droit, dit Conall, de ne pas me céder sans combat. Cét, j'accepte de lutter avec toi. J'en jure le serment que jure mon peuple : depuis le premier jour que j'ai tenu un javelot dans ma main, il ne m'est pas souvent arrivé de dormir sans avoir, pour reposer ma tête, la tête d'un homme de Connaught. Il ne s'est point passé un seul jour, une seule nuit, que je n'aie tué quelque ennemi. » — « C'est vrai, dit Cét, tu es un meilleur guerrier que moi. Mais si Anlùan était dans ce château, lui, du moins, pourrait lutter contre toi. Quel malheur qu'il ne soit pas ici ! » — « Il y est », dit Conall; et, tirant de sa ceinture la tête d'Anlùan, il la lança contre la poitrine de Cét. Un flot de sang jaillit de la bouche du guerrier, qui s'éloigna, tandis que Conall s'installait à sa place.

17. « Qu'on vienne maintenant me disputer cette place! » dit Conall; et, de tous les guerriers de Connaught, aucun ne se présenta. On apporta une cuve en métal repoussé où pouvait tenir un bœuf entier. On la plaça près de lui comme un rempart : car il allait y avoir dans le château bien des disputes et bien des coups donnés par de méchantes gens.

Conall se mit à découper : mais, avant de faire les parts, il prit la queue du cochon et la portant à sa bouche, il la mangea avidement. Il fallait neuf hommes pour la porter : cependant Conall la dévora tout entière.

Digitized by Google

18. Aux gens de Connaught, il ne donna que les deux pieds de devant : la part était maigre. Aussi, tout à coup, les guerriers de Connaught se lèvent, ceux d'Ulster les imitent. Ils en viennent aux mains.

Il y eut bien des soufflets échangés [1]. Les corps des guerriers, entassés sur le sol du château, s'amoncelaient jusqu'au haut des murs. Des ruisseaux de sang coulaient jusqu'aux portes. C'est là que furent tués bien des guerriers. Chacun frappait son ennemi en poussant de grands cris. Enfin le ruisseau de sang se répandit sur le sol de la cour.

Alors Fergus saisit un grand chêne qui poussait là et le déracina. Il tue les ennemis en dehors de l'enceinte. Le combat a lieu maintenant à la porte de la cour.

19. Alors sortit Mac Dâthô, tenant son chien. Il le lâcha au milieu des combattants pour voir de quel côté il irait. Ce chien était fort intelligent. Il préféra les gens d'Ulster, et, s'élançant sur ceux de Connaught, il en fit un grand carnage. Les guerriers de Connaught furent vaincus.

On rapporte que, dans les plaines d'Ailbé, le chien saisit dans sa gueule l'essieu du char qui emportait Ailill et Medb. Leur cocher Ferloga lui coupa la tête : le corps tomba d'un côté, la tête resta attachée à l'essieu. On dit que c'est de là que vient le nom de Mag Ailbé [2] : car Ailbé était le nom du chien.

20. Dans leur fuite, les souverains de Connaught se dirigeaient vers le sud, du côté de Belach Mugna Senrôirind, vers le gué de Midbiné, en Mastin, par delà la colline de Criag, que l'on appelle aujourd'hui Cell Dara ; ils passèrent devant la forteresse d'Imgan, dans le bois de Gaiblé, atteignirent le gué du Fils de Lugue, laissèrent derrière eux la colline des Deux-Champs et le pont de Cairpre. Près du gué du Chien, en Bilé, la tête d'Ailbé tomba de l'essieu.

En traversant la lande de Midé, à l'ouest, Ferloga, le cocher d'Ailill, descendit du char et se cacha dans la bruyère. Quand

1. Comme l'avait annoncé Briciu (§ 6).
2. « Plaine d'Ailbé. »

Digitized by Google

Conchobar[1] arriva, Ferloga sauta par derrière dans son char et lui saisit la tête à deux mains : « Je te laisse la vie, Conchobar, dit-il, que me donneras-tu pour cela? » — « Dis-moi ce que tu veux, » répondit le roi. — « Peu de chose, Conchobar; emmène-moi avec toi à Émain Macha[2], et là, ordonne aux femmes à marier et aux filles nubiles d'Ulster de venir tous les soirs chanter en chœur autour de moi : « Ferloga est mon bien-aimé. »

Il fallut bien obéir : on n'osait pas résister à cause de Conchobar. Et, au bout d'un an, le roi renvoya Ferloga au gué de Luan, en Connaught, avec deux chevaux à brides d'or.

LOUIS DUVAU.

1. Conchobar poursuivait Ailill et Medb.
2. Capitale de l'Ulster.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 23 JUILLET 1886

L'Académie reçoit la nouvelle de la mort de M. Abel Desjardins, correspondant de l'Académie, doyen de la Faculté des lettres de Douai, décédé le 21 juillet.

Une lettre de M. Magimel annonce la mort de son beau-père, M. Charles Jourdain, membre honoraire de l'Académie, décédé à Taverny (Seine-et-Oise), le 20 juillet.

La séance publique est levée aussitôt après cette dernière communication. Avant de se séparer, l'Académie décide en comité secret qu'elle sera représentée, comme les autres Académies de l'Institut de France, aux fêtes du centenaire de l'université de Heildelberg, et désigne pour son délégué M. Jules Oppert.

SÉANCE DU 30 JUILLET 1886

M. Bazangeon, procureur de la République à Embrun (Hautes-Alpes), envoie la copie d'une inscription relevée sur une couleuvrine rapportée du Tonkin. Cette inscription, non encore expliquée, se compose des lettres suivantes :

ANESANIOHNEOANSIHEO

M. Le Blant donne des renseignements sur une tombe découverte l'année dernière près des murs de Rome, à l'entrée de la via Salaria : cette tombe renferme une chambre sépulcrale entourée de niches qui portent des inscriptions. A l'extérieur, une autre inscription, gravée en très beaux caractères, occupe un espace de 4^{m}, 80 de longueur et de 1 mètre de hauteur.

M. Delisle lit une note de M. Desnoyers sur un feuillet de parchemin du IXe siècle. Ce feuillet porte des gloses sur l'Exode, écrites en partie en lettres minuscules et en partie en notes dites tironiennes. En tête sont écrits ces mots en lettres capitales :

HIC LIBER ADALBALDI ARTIFICIS

Cet Adalbaldus est un moine de Saint-Martin de Tours, contemporain de Louis le Débonnaire, qui s'est fait connaître par la copie de plusieurs ouvrages. M. Desnoyers vient de donner ce feuillet à la Bibliothèque nationale. Il l'avait acheté, il y a cinquante ans, avec divers autres parchemins, chez un marchand de la rue Saint-Jacques.

M. Delisle, s'appuyant sur un témoignage de Brequigny, s'attache à établir que le feuillet dont la conservation est due à M. Desnoyers a fait partie d'un manuscrit d'Orose, qui appartenait, avant la Révolution, à la bibliothèque de Saint-Martin de Tours.

M. Paul Tannery achève la lecture de son mémoire sur l'ouvrage mathématique de Georges Pachymère, écrivain byzantin de la fin du XIIIe siècle. Cet ouvrage, intitulé *Tétrabiblos*, est divisé, comme l'indique le titre, en quatre

Digitized by Google

parties : l'une, consacrée à la musique, a été publiée par feu A.-J.-H. Vincent ; les trois autres, qui traitent de l'arithmétique, de la géométrie et de l'astronomie, sont encore inédites. Elles existent en manuscrit à la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. Le livre relatif à la géométrie est à peu près copié sur Euclide. Par suite d'une supercherie d'Ange Vergèce, une partie de ce livre a été publiée en 1657, sous le nom du philosophe Damianus.

M. Wallon communique un fragment d'un ouvrage inédit de M. A. des Tilleuls, chef de division à la préfecture de la Seine, intitulé : *le Domaine de la ville de Paris dans le passé et dans le présent.* Dans le chapitre lu à l'Académie, l'auteur parle des bâtiments qui ont précédé, sur la place de Grève, l'hôtel de ville actuel, et étudie l'histoire du terrain de cette place depuis 1141 jusqu'en 1789.

Ouvrages présentés : Aurès, *Nouvelles Explications des indications de la tablette de Senkereh* ; Jullien, *De L. Cornelio Balbo majore* et *les Professeurs de littérature (les grammairiens) dans l'ancienne Rome* (thèses de doctorat ès-lettres) ; F. Moreau, *Album Caranda,* livraison nouvelle ; *Hemerologion,* revue grecque de Constantinople, I-IV (contenant un mémoire de M. Pétros Papagéorgios, qui démontre que le vrai nom de la femme d'Agamemnon est Clytemestre et non Clytemnestre) ; G. Delphin et L. Guin, *Notes sur la poésie et la musique arabe dans le Maghreb.*

SÉANCE DU 6 AOUT 1886

M. Louis Courajod, conservateur au musée du Louvre, lit un mémoire intitulé : *la Polychromie dans la statuaire du moyen âge et de la Renaissance, au point de vue historique et artistique.* L'objet de ce mémoire est d'établir que l'usage général, pendant tout le moyen âge et la première partie de la Renaissance, a été de peindre de couleurs variées les sculptures de toute sorte, statues, hauts et bas-reliefs. Cette pratique a rencontré un adversaire déterminé dans Michel-Ange, et c'est sous son influence seulement qu'elle a été peu à peu abandonnée. Pour démontrer cette thèse, M. Courajod cite un grand nombre de monuments qui nous sont parvenus avec leurs couleurs primitives ; tels sont, au Louvre, le tombeau de Commines, une Vierge de marbre avec l'enfant Jésus, etc. Il invoque aussi des documents écrits : on a des comptes et des quittances qui mentionnent les sommes payées aux peintres chargés de décorer les sculptures, des traités sur l'art de colorier la pierre et le marbre, etc. Ces peintures étaient souvent exécutées par des artistes spéciaux, qui n'avaient pas d'autre occupation. Au reste, à l'époque gothique, l'architecture même était polychrome : la coloration des sculptures était donc pour ainsi dire indispensable. A la Renaissance même la sculpture polychrome n'a passé de mode que très lentement. On la trouve pleinement florissante en Italie dans les majoliques des Della Robbia, très appréciée en France sous le règne de François Ier. Enfin, on peut encore en citer quelques exemples au XVIIe siècle et même au XVIII. Il est étrange qu'un fait aussi général et aussi évident ait été, jusqu'à ce jour, à peu près complètement méconnu.

Digitized by Google

Ouvrages présentés : — par M. Alexandre Bertrand : Salomon Reinach, *la Colonne Trajane au musée de Saint-Germain* ; — par M. Paul Meyer : Tamizey de Larroque, *Quatre Lettres inédites de Jacques Gaffarel* ; — par M. P.-Charles Robert : une notice de M. Maurice du Seigneur sur les arènes romaines de Paris.

SÉANCE DU 13 AOUT 1886

M. le Ministre de l'Instruction publique transmet à l'Académie la nouvelle de deux découvertes épigraphiques.

A Babadagh, près de Kustendje (Roumanie), on a trouvé plusieurs inscriptions latines, qui vont être transportées à Bucharest.

Dans l'île de Karamane (Mer Rouge), M. Lionel Faurot, chargé d'une mission d'histoire naturelle, a découvert une inscription d'une vingtaine de lignes, probablement hymiaritique. Elle se trouve sur une pierre volcanique qui recouvre un tombeau, au nord de la ville, dans la mosquée dite d'Israki Baba ou Salah. Les caractères ont environ 1 centimètre de hauteur et sont très nets, quoique gravés peu profondément ; ils couvrent une surface de 30 à 37 centimètres carrés.

M. Halévy, continuant la lecture de son mémoire sur la table généalogique qui figure au chapitre x de la Genèse, propose de nouvelles identifications pour plusieurs noms géographiques qui n'ont pas encore été bien expliqués. Puis, contrairement à l'opinion des critiques qui attribuent ce morceau à trois auteurs différents, il en soutient l'unité et s'attache à en montrer l'accord avec les chapitres ix et xi du même livre. Selon lui, les peuples énumérés au chapitre x ont été classés suivant un système géographique. Derrière cet arrangement se cache l'arrière-pensée de pousser les Israélites à une alliance avec les Japhétites ou peuples du Nord, contre les Phéniciens, dont la prépondérance donnait alors de grands soucis aux patriotes hébreux.

M. Philippe Berger rend compte de l'examen de trois cents nouveaux ex-voto en langue punique, envoyés de Carthage par R. P. Delattre. Ces monuments proviennent tous de la tranchée déjà si fructueusement explorée, en 1875, par M. de Sainte-Marie, et qui n'a cessé, depuis, de fournir des inscriptions. M. Berger signale parmi les estampes du P. Delattre une inscription religieuse qui vient confirmer de la façon la plus heureuse la restitution proposée pour un autre texte dans le dernier fascicule du *Corpus inscriptionum Semiticarum*, n° 195. Elle se lit ainsi :

Cippe de Moloc-Baal, qu'a voué Bo-
dastoret, fils de Bomilcar, (fils de)
Bodastoret, fils de Bomilcar,
fils de Sor (eleim), à la Mère, à la Grande Pené-
Baal, et au Seigneur Baal-Hammon : qu'ils
entendent sa voix et le bénissent !

C'est mot pour mot, sauf les noms propres, la lecture proposée dans le *Corpus*. Une autre inscription, non moins curieuse, est divisée en deux registres. Le registre supérieur contient une formule d'ex-voto ordinaire, écrite en très gros

Digitized by Google

caractères. Dans le registre inférieur est mentionné, en caractères très fins, l'accomplissement du vœu. Ceci renverse définitivement l'opinion encore soutenue par certains savants, d'après laquelle ces pierres seraient des monuments funéraires. Toutes ces inscriptions seront publiées dans le prochain fascicule du *Corpus*.

SÉANCE DU 20 AOUT 1886

M. Maspero soumet à l'Académie une hypothèse sur l'origine du nom de l'Asie. Le nom qui désigne l'île de Chypre en égyptien a été lu *Amasi*, *Asi*, *Sibinaï*, *Masinaï* : la lecture certaine est *Asi*, et aux basses époques *Asinaï*. Si l'on cherche parmi les noms anciens de l'île que nous ont fait connaître les classiques, on ne trouve qne la ville d'*Asiné* dont le nom puisse se rapprocher d'*Asinaï*. Pourtant, dit M. Maspero, *Asi* rappelle invinciblement le nom de l'Asie, *Asia*. Or, Chypre ayant été une des premières colonies habitées par les Grecs Achéens, on peut se demander si le nom d'*Asia*, que l'antiquité classique a appliqué à la Péninsule, puis au continent entier, ne viendrait pas de ce nom d'*Asi* que les monuments égyptiens nous montrent appliqués à l'île de Chypre, dès le temps de Thoutmès III et que ne connaissaient déjà plus les rédacteurs des documents assyriens.

M. Charles Robert présente une note de M. John Evans, président de la Société des antiquaires de Londres, sur divers objets préhistoriques trouvés à Felixstowe (comté de Suffolk). Parmi ces objets se trouve une scie de bronze, la seule qui ait été découverte jusqu'ici dans la Grande-Bretagne.

M. Joseph Halévy continue la lecture de son mémoire sur le chapitre x de la Genèse. Il soutient que, dans le récit relatif à la tour de Babel, il est question, non de tous les hommes, mais seulement des Sémites, déjà séparés des descendants de Cham et de Japhet. Parmi les Sémites seuls se seraient produites selon l'auteur du récit, la confusion des langues et la dispersion qui en aurait été la conséquence.

SÉANCE DU 27 AOUT 1886

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Charles Jourdain. L'examen des titres des candidats est fixé au 26 novembre.

M. Oppert rend compte en quelques mots de la solennité du centenaire de l'université de Heidelberg, où il a représenté l'Académie. Il se félicite de l'accueil qui a été fait aux délégués français. Le président de l'Institut de France, M. Zeller, a été chargé de prendre la parole au nom des délégués de toutes les nations étrangères à l'Allemagne.

M. Paul Fabre lit un mémoire sur la province romaine des Alpes Apennines. On sait qu'au IVe siècle de notre ère, l'Italie fut assimilée administrativement au reste de l'empire romain et divisée en provinces, dont le nombre fut d'abord fixé à seize. Ce nombre fut porté à dix-sept, puis à dix-huit, par la création de la province de *Valeria*, en 399, et de celle de *Tuscia Annonaria*, dans la pre-

Digitized by Google

mière moitié du vᵉ siècle. Toutefois, un historien postérieur, Paul Diacre énumérant les provinces de l'Italie, en compte bien dix-huit, mais il ne nomme pas la Tuscie Annonaire, et il mentionne une province dont il n'est pas question ailleurs, celle des *Alpes Appenninæ*. Selon M. Mommsen, Paul Diacre s'est trompé ; il aura eu sous les yeux un document où la province des Alpes Cottiennes était appelée *Alpes Cottiæ et Penninæ*, et il a fait de ce dernier mot, en l'altérant, le nom d'une province de son invention. M. Fabre soutient au contraire que le renseignement fourni par Paul Diacre est exact, et que la province des Alpes Appennines a réellement existé.

En effet, Paul ne se borne pas à nommer cette province, il en indique avec précision la situation et les limites. Elle séparait, dit-il, la Tuscie de l'Emilie et l'Ombrie de la Flaminie; en d'autres termes, le versant de la Méditerranée de celui de l'Adriatique. Il nomme cinq villes qui s'y trouvaient comprises : *Ferronianus*, Frignano, dans l'ancien État de Modène; *Mons Bellius*, Montbello, sur le Rubicon ; *Bobium*, ancien nom qui se retrouve dans le titre de *Bobiensis comes*, porté jusqu'à nos jours par les évêques de Sarsina; *Urbinus*, Urbin ; *Verona*, ancien chef-lieu d'un district situé au nord-ouest d'Urbin et appelé au moyen âge *Massa Verona*. La province comprenait donc la région montagneuse dans laquelle se trouvent situés les principaux passages des Apennins ; elle avait été formée avec des territoires détachés de l'Emilie, de la Tuscie et de la Flaminie. Il ne faut pas s'étonner de voir associés, dans le nom de cette circonscription, les mots *Alpes* et *Apenninæ*. Le premier de ces mots a souvent été employé pour désigner des montagnes quelconques, et, encore aujourd'hui, plusieurs des chaînons de l'Apennin toscan sont appelés *Alpi*.

Le géographe connu sous le nom d'Anonyme de Ravenne mentionne aussi une province qui paraît devoir être identifiée avec les Alpes Apennines de Paul Diacre. Il l'appelle *Annonaria Pentapolensis*. M. Fabre pense que cette province n'est autre que la Tuscie Annonaire du vᵉ siècle, remaniée et agrandie pour faire face à des difficultés stratégiques. Ce remaniement a probablement eu lieu entre les années 553 et 567.

La limite septentrionale de la province des Alpes Apennines est devenue au moyen âge celle du territoire des États pontificaux, dont la possession était reconnue au saint-siège par les empereurs allemands. Cette limite s'est ainsi perpétuée depuis l'antiquité jusqu'à une époque rapprochée de nous.

M. Joseph Halévy termine sa lecture sur les chapitres IX et X de la Genèse. Il pense que ces chapitres ont été rédigés vers l'époque du règne de Salomon.

M. Oppert exprime des doutes sur cette assertion. Il trouve qu'en général les personnes qui s'occupent aujourd'hui d'exégèse biblique montrent une tendance à se prononcer trop affirmativement sur des questions nécessairement obscures.

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 1886

M. A. de Boislisle communique un mémoire sur une session du tribunal des Grands-Jours, qui fut tenue dans le Velay et le Languedoc, en 1666 et en 1667. immédiatement après les Grands-Jours d'Auvergne, si connus par la relation de

Digitized by Google

Fléchier. Quoique divers documents relatifs à ces Grands-Jours aient été publiés par MM. Pierre Clément et Chéruel, et que même un érudit de Brioude, M. Paul Le Blanc, ait fait paraître en 1869 une relation très détaillée de cette session, avec le texte d'un grand nombre des arrêts qui y furent rendus, les historiens n'en ont pour ainsi dire tenu jusqu'ici aucun compte. Pourtant, les membres de la commission de 1666-1667 ne montrèrent pas moins d'énergie que leurs prédécesseurs et ne travaillèrent pas moins activement à rétablir l'ordre et la justice dans le ressort qui leur avait été assigné. Ils sévirent aussi bien contre les grands seigneurs, contre la magistrature locale et contre les gens d'église que contre les criminels ou délinquants d'ordre inférieur. Des condamnations sévères furent prononcées, pour duel, pour des actes de tyrannie et de persécution locale ou pour divers méfaits, contre les personnages les plus considérables de la province, tels que le comte de Peyre, lieutenant-général du gouvernement de Languedoc, le vicomte de Polignac, gouverneur de la ville du Puy, les comtes de Caylus et de Clermont-Lodève, le prince d'Harcourt-Lorraine, les Canillac, etc.

M. Désiré Charnay met sous les yeux des membres de l'Académie une collection de haches de pierres, recueillies par lui au Yucatan et notamment dans l'île de Cozumel, et d'autres objets trouvés dans un cimetière maya de l'île de Jaïna, à 82 kilomètres au nord de Campêche.

Ouvrages présentés : B. Hauréau, *les Œuvres de Hugues de Saint-Victor, étude critique*, nouvelle édition ; *Enguerrand de Monstrelet, historien et prévôt de Cambrai.*

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1886

M. Désiré Charnay communique un *Essai de restauration de la pyramide et du temple Kab-ul, à Izamal (Yucatan).* Ces monuments sont aujourd'hui en ruines ; pourtant ce qui en reste suffit pour s'en faire une idée approximative. D'ailleurs, la plupart des habitants se rappellent les avoir vus à une époque où ils étaient mieux conservés et ont pu en donner des descriptions assez précises. En s'aidant de ces renseignements et en les complétant par des inductions tirées de l'analogie des autres monuments mexicains qui nous sont parvenus, M. Charnay a pu exécuter une restitution conjecturale des édifices d'Izamal. Il en présente le dessin à l'Académie, en ayant soin d'ajouter qu'il n'en garantit pas l'exactitude absolue dans le détail, mais qu'il croit avoir bien reproduit l'aspect d'ensemble des deux monuments. Un caractère des plus saillants de l'architecture maya est la polychromie ; on la remarque encore dans les constructions les plus récentes de la contrée. Le temple d'Izamal devait servir encore au culte au moment de la conquête espagnole ; en effet, on a trouvé au pied des murs deux espingoles espagnoles du xvie siècle, soigneusement enfouies, la crosse en l'air ; elles avaient sans doute été enlevées aux conquérants dans un combat et consacrées par les Mayas à la divinité du temple.

M. Casati commence la lecture d'un mémoire sur les origines étrusques de la *gens* romaine. Les Étrusques sont, avec les Romains, le seul peuple de l'antiquité chez lequel on constate l'existence des noms de famille, et c'est sans aucun doute à eux que les Romains en ont emprunté l'usage, de même qu'ils

Digitized by Google

ont imité beaucoup de leurs institutions. Les incriptions funéraires étrusques présentent un grand nombre de noms qui se retrouvent dans l'histoire romaine, tels que ceux des Tarquins, *Tarchnas*, des Pomponius, *Pumpuni*, *Pumpu*, *Punpu*, *Pupu*, des Hérennius, *Herine*, *Herini*, etc., etc. Les familles qui portent ces noms sont évidemment, pense M. Casati, originaires de l'Étrurie et se sont établies plus tard seulement à Rome.

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 1886

M. de la Blanchère donne quelques détails sur l'organisation du service des missions archéologiques et de la conservation des antiquités en Tunisie. L'année dernière, M. le Ministre de l'Instruction publique, sur la proposition de M. Charmes, directeur du secrétariat, a décidé l'envoi d'un délégué permanent du ministère, chargé de diriger les travaux des personnes chargées de missions scientifiques en Tunisie ; M. de la Blanchère a été appelé à ce poste. D'autre part, le gouvernement tunisien, sur les instances du ministre-résident de France, M. Cambon, a décidé de prendre des mesures pour la protection des monuments antiques et a créé un service dit des antiquités et des arts, dont il a confié la direction au délégué français. M. de la Blanchère réunit donc, depuis un an, la double qualité de fonctionnaire français et de fonctionnaire tunisien ; il est à la fois « délégué du ministère de l'instruction publique près la résidence française à Tunis » et « directeur du service beylical des antiquités et des arts ».

L'un des premiers soins du service des antiquités et des arts a été de réclamer des mesures législatives efficaces pour la protection des monuments. La matière a été réglée par un décret beylical du 7 mars 1886. Ce décret, à la différence des lois de certains autres pays, tels que la Turquie et la Grèce, reconnaît le droit de propriété des particuliers sur les antiquités qu'ils découvrent. Mais il autorise le service des antiquités à procéder à un « classement » des monuments historiques dignes d'être conservés, et, lorsqu'un monument a été classé après enquête, nul, même le propriétaire, ne peut y porter atteinte. On a cru devoir éviter les pénalités trop sévères, portées par les lois de certains pays, qui deviennent facilement impraticables ; on s'est attaché surtout à arrêter par des peines pécuniaires, ceux qui seraient tentés de recourir à la destruction des monuments par économie, par exemple pour se procurer des matériaux à bon marché. Les fouilles ne peuvent être faites qu'avec l'autorisation et sous la surveillance du gouvernement. Les découvertes fortuites doivent être immédiatement portées à la connaissance du service des antiquités et des arts, et celui-ci mis à même de suivre les travaux, s'il y a lieu. Les inscriptions sont l'objet des mêmes mesures de protection que les édifices. M. de la Blanchère se loue de l'exactitude avec laquelle les autorités tunisiennes se sont empressées d'appliquer ce décret, aussitôt qu'il a été promulgué.

M. de la Blanchère a visité cette année, pour recueillir les éléments du classement des monuments historiques, le sud et l'ouest de la régence. Il compte visiter de même le nord et l'ouest l'année prochaine et pouvoir terminer le classement en 1888.

Digitized by Google

Le service beylical des antiquités et des arts s'est occupé de deux entreprises importantes, la rédaction d'un inventaire des monuments antiques de la régence, sous la forme d'un dictionnaire accompagné d'une carte archéologique, et la création d'un musée à Tunis. On espère que le dictionnaire et la carte pourront être achevés dans un délai de trois, quatre ou cinq ans. L'organisation du musée rencontre des obstacles sérieux ; le plus grave est la difficulté du transport des blocs de grande dimension, dans un pays où il n'existe ni routes, ni moyens de charroi. Les monuments qui ont pu être réunis jusqu'ici à Tunis ont été placés dans un fort beau palais, l'ancien harem du Bardo, mis par le bey à la disposition de la direction des antiquités. On s'occupe, en outre, de former sur divers points du littoral des dépôts provisoires, d'où les monuments pourront un jour, avec le concours de la marine, être transportés par mer au Bardo. Ces dépôts sont actuellement établis sur huit points, à Zarzis, à Gabès, à Younga, à Sfax, à Monastir, à Sousse et à Nebel. A Zarzis sont les statues découvertes à Zian par MM. Salomon Reinach et Babelon, à Gabès, des bornes milliaires trouvées au sud des chotts, les premières qui aient révélé l'existence d'un réseau de voies romaines dans cette région ; à Sfax, les antiquités chrétiennes du cimetière de Lamta, exploré par MM. Cagnat et Saladin, etc.

M. Paul Meyer fait une communication sur l'*Image du monde*, traité de géographie et de cosmographie, en vers français, qui fut écrit en 1245 ou 1246 et qui jouit d'une grande popularité au moyen âge. On en connaît plus de soixante manuscrits. Il en existe deux rédactions, l'une plus développée que l'autre ; celle-ci, selon l'opinion généralement admise, est le texte primitif et l'autre un texte allongé par des interpolations. Quant à l'auteur, selon une note citée par dom Calmet, dans sa *Bibliothèque lorraine*, c'était un certain Gautier de Metz ; cette indication avait été tirée par Calmet d'un manuscrit qui avait appartenu à Du Cange et dont la trace était perdue. M. Paul Meyer, en examinant récemments divers manuscrits du Musée britannique à Londres, et de la bibliothèque de feu sir Thomas Phillips, à Cheltenham, a constaté les faits suivants :

1° Le manuscrit Harléien 4333, au Musée britannique, contient en tête du poème un prologue de 648 vers, où l'auteur déclare avoir dédié son ouvrage à Robert d'Artois, frère de saint Louis, et à l'évêque de Metz, Jacques, frère du duc Mathieu II de Lorraine : ceci confirme l'attribution du poème à un auteur messin ;

2° Ce prologue contient quelques-uns des morceaux qui ne se trouvent que dans la rédaction la plus étendue et qui avaient été considérés comme des interpolations : il en résulte que ces morceaux appartiennent bien à l'auteur, que la prétendue rédaction interpolée est la rédaction primitive et l'autre une rédaction abrégée ;

3° Le manuscrit de Du Cange, cité par dom Calmet, se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de Thomas Philipps ; il contient, sur la première page, quelques lignes de la main de Du Cange, et on lit en tête du texte la note rapportée par Calmet : « Che sont les materes que sont contenues en cest livre qui est appellés le Mapemonde ; si le fist maistre Gautiers de Mies en Lorraine, uns tres boins philosophes. »

Digitized by Google

M. Clermont-Ganneau communique deux petits monuments épigraphiques de provenance orientale. L'un est une tessère de verre, qui porte en relief les quatre lettres palmyréniennes B, I, D, A. Il faut lire Baïda, nom qui figure sur plusieurs inscriptions grecques de Palmyre. L'autre est une inscription grecque, trouvée en Syrie. On n'en connaît encore qu'une copie, qui contient quelques fautes. Il faut probablement la lire ainsi : Ὑπὲρ σωτηρίας αὐτοκράτορος Τραιανοῦ, Νερούα Σεβαστοῦ υἱοῦ, Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ Δακικοῦ· Μεννέας Βεελιάβου τοῦ Βεελιάβου, πατρὸς Νετείρου τοῦ ἀποθεωθέντος ἐν τῷ λέβητι (la copie porte AEBHTI) δὶ οὗ αἱ ὁρταὶ ἄγονται, ἐπίσκοπος πάντων τῶν ἐνθάδε γεγονότων ἔργων, κατ' εὐσεβίας ἀνέθηκεν θεᾷ Λευκοθέᾳ ἀνεγείρων. « Pour le salut de l'empereur Trajan, fils de Nerva Auguste, Auguste, Germanique, Dacique : Mennéas, fils de Béeliab, fils de Béeliab, père de Néteiros qui a été divinisé dans la chaudière à l'aide de laquelle on accomplit les cérémonies, surveillant de tous les travaux d'ici, a élevé et dédié ce monument, par piété, à la déesse Leucothéa. » La phrase sur le personnage « divinisé dans la chaudière des cérémonies » semble faire allusion à quelque sacrifice humain ; mais dans l'état incertain du texte, on ne saurait rien affirmer.

M. Cagnat lit un mémoire sur *l'Organisation militaire de l'Afrique romaine sous l'empire romain.*

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1886

M. P.-Charles Robert communique des observations sur certains noms romains qui se rencontrent sur des monnaies de la Gaule. Les légendes de ces monnaies présentent parfois un gentilice latin avec un surnom gaulois : tels sont les deniers d'argent, de la région comprise entre la Durance et le Rhône, qui portent d'un côté CNVOLVNT, de l'autre ROVV, c'est-à-dire Cnéius Voluntilius Rovveca. Les numismates admettent ordinairement, en pareil cas, qu'il s'agit d'un affranchi qui a pris le gentilice de son patron. M. Robert repousse cette explication. Ces monnaies sont de la fin de la République, et à cette époque, les monétaires ne devaient pas être des affranchis. Ceux-ci étaient plutôt des Gaulois, qui avaient reçu le droit de cité sur la proposition d'un magistrat romain. Le nouveau citoyen prenait alors, suivant l'usage le plus ordinaire, le gentilice du magistrat qui l'avait fait Romain.

Ouvrages présentés : Camille Jullian, *Fréjus romain ; — les Quatrains de Bâbâ Tâhir, en pehlevi musulman,* traduits et annotés par M. Clément Huart. (Extrait du *Journal asiatique.*)

SÉANCE DU 1er OCTOBRE 1886

M. Gaston Boissier offre à l'Académie un mémoire qu'il vient de faire paraître sur le poète Commodien, et présente à ce propos quelques observations au sujet de cet auteur. Il rappelle qu'on possède deux poèmes de Commodien : l'un a été publié dès 1650, l'autre seulement en 1851. Ce dernier a révélé que l'auteur était évêque et qu'il vivait au temps de la persécution de Dèce (milieu du IIIe siècle de notre ère), qu'il appelle lui-même la septième persécution :

Et erit initium septima persecutio nostra.

Digitized by Google

La langue et la versification des deux poèmes sont essentiellement populaires; cette particularité fait des œuvres de Commodien un document précieux, car c'est le seul de cette époque qui présente ce caractère. Les altérations du latin qu'on y remarque sont absolument les mêmes qu'on retrouve, deux siècles plus tard, dans les auteurs de la décadence. On a cherché dans la langue de Commodien des indices qui permettent de déterminer à quelle province de l'empire il appartenait ; on n'en a pas trouvé et on ne pouvait en trouver, car la décomposition du latin s'est opérée uniformément dans l'empire entier, et, jusqu'à la fin de la période antique, il est impossible de trouver une différence quelconque entre le langage des diverses provinces. C'est ce que l'on constate, par exemple, en étudiant les inscriptions rassemblées dans le *Corpus inscriptionum latinarum*. Quant à la versification de Commodien, elle est toute rythmique ; il ne tient aucun compte de la quantité, mais il fait en sorte que la place de la première syllabe de chaque pied de l'hexamètre soit remplie par une syllabe accentuée. S'il est vrai, comme l'a dit M. Weil, que l'accent n'ait eu aucune part dans la formation du vers latin, il faut reconnaître qu'il a eu une grande part dans la destruction de ce même vers. La substitution du rythme à la quantité a nécessité une plus grande régularité de la césure ; elle est toujours penthémimère, à très peu d'exceptions près, et M. Boissier pense que le prochain éditeur de Commodien devra s'attacher à faire disparaître ces quelques exceptions par des corrections apportées au texte, car elles sont en assez petit nombre pour devoir s'expliquer avec vraisemblance par des fautes de copie. Pourquoi, demande en terminant M. Boissier, Commodien a-t-il adopté cette forme populaire, en opposition si complète avec les traditions classiques? Était-il incapable d'écrire en bon latin et en bons vers ? Nullement ; ce n'était certainement pas un ignorant : il était évêque, et il avait lu Virgile, qu'il a souvent imité. Il a donc fait exprès d'écrire pour le peuple, dans la langue du peuple et dans un rythme accessible au peuple. Ainsi la première forme sous laquelle la poésie chrétienne s'est produite au jour (car Commodien est le plus ancien poète chrétien) a été un essai d'une hardiesse extrême. Cet essai n'a pas trouvé d'imitateur. Les poètes chrétiens de l'âge suivant, Sédulius, Juvénius, Prudence, ont écrit pour les lettrés et ont imité autant qu'ils ont pu les modèles classiques.

M. Casati lit la seconde partie de son mémoire sur la *gens romaine et ses origines étrusques*. Il examine les caractères juridiques de la *gens* d'après la loi des Douze Tables et les jurisconsultes romains ; il s'arrête, pour en fixer le caractère historique, aux définitions de Festus et de Varron. D après Cicéron (*Topiques*, chap. VI), qui reproduit une définition de Scévola, *sunt gentiles qui inter se eodem nomine sunt*, à cette condition que les *gentiles* n'aient pas subi de déchéance civile, aucune *diminutio capitis*, ni *maxima*, ni *minor*, ni *minima*. Le système présenté par M. Casati diffère peu du système soutenu par Sigonius et par Heineccius, si ce n'est en ce point que Heineccius voit l'élément constitutif de la *gens* dans le *nomen* et l'élément constitutif de l'agnation dans l'*agnomen* : or, on peut porter le même *agnomen* sans être agnats, n'étant agnats, d'après la définition d'Ulpien, que ceux qui sont *sub unius postate*. Tous les

Digitized by Google

Cornelii sont *gentiles* entre eux, mais tous les *Cornelii* ne sont pas agnats entre eux, parce qu'il y a plusieurs familles différentes parmi eux, les *Luculli*, les *Dolabellæ*, les *Cossi*, les *Syllæ*, les *Cethegi*, les *Cecinæ*. Les *Scipiones*, étant tous *Cornelii*, ayant tous le même *nomen*, sont entre eux *gentiles*, mais tous les *Scipiones* ne sont pas agnats, parce qu'ils se divisent en *Nasicæ*, en *Asiatici*, en *Asinæ*, en *Hispanici*, en *Africani*, etc. Les conséquences juridiques de la gentilité, le droit d'hérédité, par exemple, établi par la loi des Douze Tables, sont assez vite tombées en désuétude par suite de la multiplicité des familles provenant d'un auteur commun, et il n'est resté du droit de gentilité qu'un principe honorifique et aristocratique, qui a trouvé ensuite son expression politique dans le sénat romain. M. Casati s'attache à établir que, la gentilité provenant du nom de famille, et le nom de famille étant d'origine étrusque, la *gens* romaine a trouvé son origine en Étrurie.

M. Désiré Charnay met sous les yeux des membres de l'Académie la photographie d'un reste de construction de l'ancien Mexique, la voûte triangulaire de la cour intérieure du palais des Nonnes, à Uxmal. C'est ce qu'on appelle ordinairement une voûte à encorbellement. L'expression est impropre, car il n'y a pas de voûte proprement dite : les deux murs, formés de dalles dont chacune dépasse celle sur laquelle elle repose, vont en se rapprochant peu à peu depuis le bas jusqu'en haut, mais ils ne se rejoignent pas tout à fait et il n'y a pas de clef de voûte. Ce mode de construction est fréquent dans les anciens édifices mexicains.

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1886

La séance publique de l'Académie, pour l'année 1886, est fixée au vendredi 19 novembre.

M. d'Arbois de Jubainville lit une note sur une étymologie ancienne du nom de la ville de Lyon, *Lugdunum*. Un passage de Clitophon, cité dans un écrit attribué à tort à Plutarque, explique Λούγδουνον par deux mots gaulois λοῦγον, corbeau, et δοῦνον, lieu élevé. D'autre part, des monuments découverts il y a quelques années prouvent que cette étymologie a joui d'une certaine faveur pendant les premiers siècles de l'empire. Un médaillon de terre cuite, du premier siècle de notre ère, communiqué à l'Académie des inscriptions en 1867 par M. de Witte, et une médaille de l'empereur Albin, de la fin du second siècle, représentent le génie de la ville de Lyon avec un corbeau à ses pieds. M. d'Arbois de Jubainville pense néanmoins que l'étymologie de Clitophon ne peut être acceptée. La langue gauloise, sous sa forme la plus ancienne, conserve la voyelle finale du premier terme des mots composés : *Bitu-riges*, *Litu-genus*, *Camulo-genus*, *Ande-camulos ;* le latin, au contraire, affaiblit cette voyelle en *i*, comme dans *cœli-cola*, pour *cœlo-cola*, *fructi-fer*, pour *fructu-fer*, ou la supprime entièrement, comme dans *puer-pero*, pour *puero-pera*. Pour le nom de Lyon, on connaît deux orthographes, l'une gauloise et primitive, qui a conservé la voyelle finale du premier terme du composé, *Lugdunum* Λουγούδουνον, l'autre romaine et postérieure, avec suppression de cette voyelle, *Lugdnum*, Λούγδουνον.

Digitized by Google

La première de ces orthographes est attestée par Dion Cassius et par plusieurs inscriptions ; l'autre a prévalu à partir du premier siècle de notre ère et est seule employée par les écrivains latins. Or, si ce nom venait, comme l'assure Clitophon, d'un mot *lugon*, λοῦγον, à thème en σ, la forme primitive serait nécessairement *Lugodunum* et non *Lugudunum*. L'étymologie en question n'a pu être inventée qu'après la chute du second *u*, c'est-à-dire vers le premier siècle, date du médaillon communiqué par M. de Witte.

M. le Secrétaire perpétuel lit une note de M. Duruy sur un travail manuscrit de M. Corazzini, professeur à l'école navale de Livourne, intitulé *le Poliremi antiche*. Ce travail avait été adressé à l'Académie des sciences, celle-ci en a renvoyé l'examen à l'Académie des inscriptions. M. Duruy, après avoir pris connaissance du manuscrit, estime qu'il contient des renseignements intéressants sur la question encore obscure de la construction des navires antiques et exprime le vœu de le voir publier.

M. Robert de Lasteyrie communique des observations sur une des plus curieuses églises romanes de l'ancien diocèse de Poitiers, celle d'Aulnay (Charente-Inférieure), à mi-chemin entre Melle et Saint-Jean-d'Angély. Ce bel édifice a jusqu'ici échappé à l'attention des archéologues. Il a dû être construit sous le règne de Louis VII. Il est remarquable par ses dispositions architecturales et plus encore par les curieuses sculptures qui le décorent. L'art français du XIIe siècle a rarement produit une œuvre plus complète et plus riche. M. de Lasteyrie passe en revue toutes les scènes figurées dans ces sculptures et en donne l'explication.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1886

M. Gaston Paris, président, communique une lettre de M. Paul Desjardins, qui annonce la mort de son père, M. Ernest Desjardins, professeur au Collège de France, membre ordinaire de l'Académie. M. Desjardins a succombé, dans la nuit du 21 au 22 octobre, à la maladie qui le minait depuis longtemps. La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 1886

M. de Mas Lastrie est élu membre du conseil de perfectionnement de l'Ecole des Chartes, en remplacement de M. Jourdain.

L'Académie décide de mettre au concours, pour les prix ordinaires à décerner en 1889, une étude sur le théâtre hindou et une étude sur les sources des Annales et des Histoires de Tacite. Le prix Delalande-Guérineau sera décerné, en 1888, au meilleur ouvrage sur un sujet d'antiquité grecque ou latine, manuscrit ou publié depuis le 1er janvier 1885 et déposé à l'Institut avant le 31 décembre 1887.

L'Académie nomme une commission de quatre membres pour préparer de concert avec le bureau, le règlement du prix fondé par M. Garnier (voyages d'exploration en Asie et en Afrique). Sont élus MM. Renan, Barbier de Meynard, d'Hervey de Saint-Denys et Maspero.

Digitized by Google

M. Maspero, après avoir présenté à l'Académie une publication de M. Victor Loret (*La Tombe d'un ancien Égyptien*) ajoute : M. Loret a un esprit très curieux et très varié dans sa curiosité. Il a étudié la musique égyptienne, ancienne et moderne, la botanique des textes égyptiens, etc. Cette dernière étude l'a entraîné à rechercher la composition des parfums en usage dans l'ancienne Égypte. Deux d'entre eux, le kyphi et le tasi, ont été fabriqués sous sa direction par MM. Rimmel et Domère. — M. Maspero fait circuler parmi les membres de l'Académie des spécimens de ces deux parfums, sous lesquels, dit-il, se dissimulaient mal certains côtés malpropres des mœurs égyptiennes.

M. P.-Charles Robert rend compte d'une séance tenue le 28 octobre par le comité des arènes de Paris. La réunion a eu lieu sur le terrain même de l'amphithéâtre romain. On a pu ainsi juger de l'état d'avancement des travaux et examiner l'ensemble des vestiges antiques découverts au cours des fouilles exécutées depuis trois ans.

Ces fouilles ont été faites, sous la direction de E. Ruprich-Robert, inspecteur général des monuments historiques, par M. Maurice du Seigneur, architecte et critique d'art, l'un des secrétaires du comité. M. du Seigneur a réuni et classé méthodiquement, sous un abri provisoire, tous les objets retrouvés ; l'emplacement de la découverte et la profondeur à laquelle se trouvaient les débris ont été soigneusement notés. La collection comprend actuellement des corniches, des chapiteaux, des colonnes cannelées, des grecques, des fragments d'inscriptions et de statues, des poteries romaines, des amphores, des fibules de bronze, des épingles d'os et d'ivoire, enfin de nombreuses monnaies romaines. M. P.-Ch. Robert, en l'absence du président, M. Duruy, et d'accord avec M. Alexandre Bertrand, a demandé que ce musée devienne définitif et qu'il soit établi dans un pavillon où l'on réunirait aux antiquités découvertes depuis trois ans celles que quelques fouilles entreprises en 1870 ont mises au jour dans la partie occupée aujourd'hui par la Compagnie générale des omnibus. En outre, un plan en relief donnerait la restitution de l'aspect primitif de l'amphithéâtre. Enfin deux notices sommaires seraient affichées ou mises en vente ; la première, technique, dirait au public ce qu'était l'amphithéâtre de Paris et lui apprendrait que l'appareil de ses murs le reporte à une époque plus reculée que les thermes de Cluny ; la seconde, historique, donnerait quelques détails sur les jeux du cirque ou de l'amphithéâtre, sur les intermèdes mimés qu'on mêlait à ces spectacles, etc.

A propos de ces notices, qu'il réclame et qui ne seraient, dans sa pensée, qu'un extrait des publications de MM. Ruprich Robert et du Seigneur, M. P. Ch. Robert rappelle les services que rendent à la vulgarisation les petits livrets à bon marché, vendus aux visiteurs à la porte du Musée britannique. Des notices de ce genre, consacrées au plus ancien monument de Paris, auraient un intérêt à la fois national et historique et mériteraient d'être accueillies avec faveur.

M. Oppert communique quelques observations sur une pierre de collier, en forme d'olive aplatie, conservée au musée de la Haye. On croit y lire, en écriture cunéiforme, ces mots : « Gudea, gouverneur de Sirtella : Amat Nebo, son épouse. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 1886

M. Le Blant lit un mémoire intitulé : *le Vol des reliques*. Il cite un grand nombre de faits recueillis dans divers auteurs et appartenant aux différentes époques du christianisme, depuis la fin de l'antiquité jusqu'aux temps modernes. De ces faits, il résulte, dit-il, que, pour les esprits éclairés, le vol des reliques était un acte condamnable, mais que beaucoup de chrétiens, dans leur simplicité, en jugeaient autrement. La multiplicité de ces larcins aux temps passés et presque de nos jours suffirait à en donner la preuve. Une conception singulière faisait voir dans les saintes reliques un phylactère semblable à ce talisman d'un conte arabe qui, changeant plusieurs fois de possesseur, protège toujours celui qui le détient. L'indulgence du grand nombre était d'ailleurs bien souvent acquise aux auteurs de ces méfaits. Dans un récit d'Eginhard, ceux qui ont violé une église et une catacombe pour s'emparer de deux corps saints n'encourent pas le moindre blâme ; mais l'auteur flétrit avec énergie un voleur de seconde main, un misérable vaurien, *nequissimus nebulo,* qui a soustrait au premier voleur une partie du fruit de son larcin. Ailleurs, en racontant l'histoire d'un religieux qui corrompt les gardiens d'un sanctuaire pour s'emparer du corps de saint Grégoire le Grand, on le juge simplement en ces termes : « Une pieuse dévotion l'animait de la soif d'acquérir les restes du saint, » *quem vis amoris et desiderium impatiens pro adipiscendis sanctorum pignoribus affectu piæ devotionis animabat.* Ailleurs encore, un certain abbé Martin menace de mort un prêtre de Constantinople pour lui enlever de grandes et précieuses reliques : c'est un voleur, dit Gunther, qui rapporte le fait, mais c'est « un pieux voleur, » *praedo sanctus.*

M. Holleaux, ancien membre de l'École française d'Athènes, fait une communication sur un fragment de statue antique trouvé à Perdico-Vrysi (Béotie), sur l'emplacement du sanctuaire d'Apollon Ptoos. Cette statue représente Apollon, debout, entièrement nu; elle rentre dans une série bien connue des mythologues sous le nom de « série des figures archaïques d'Apollon » de la seconde manière. Il est aisé de démêler, à première vue, entre ce fragment et deux statues célèbres, l'Apollon de Piombino (bronze du musée du Louvre) et l'Apollon Strangford (marbre du Musée britannique), de nombreuses et frappantes ressemblances. Ces ressemblances sont assez importantes pour donner lieu de croire que ces trois statues sont trois répétitions d'un même original; et il y a grande apparence que cet original n'est autre que la statue d'Apollon Didyméen, œuvre de Canachos de Sicyone, consacrée dans le temple des Branchides, près de Milet. La statue découverte en Béotie, plus ancienne que le bronze de Piombino et que le marbre Strangford, doit passer pour la reproduction la plus fidèle qui nous soit parvenue de l'œuvre de Canachos. Une inscription gravée sur les jambes permet d'affirmer que la statue n'est pas postérieure au milieu du ve siècle avant notre ère; peut-être même remonte-t-elle à la fin du vi^e^ siècle.

M. Clermont-Ganneau lit une note sur la situation de la ville d'*Hippos*, en Palestine. Le 4 juin 1875, M. Clermont-Ganneau avait présenté à l'Académie

Digitized by Google

un premier mémoire sur cette question, intitulée : *Où était Hippos de la Décapole?* Dans ce mémoire, partant de ce fait que le nom sémitique de la ville d'Hippos était Soûsitha (*Soûs*, comme *Hippos*, veut dire « cheval »), il avançait : que le nom de Soûsitha devait correspondre à une forme arabe Soûsya; que ce nom de Soûsya avait été fidèlement conservé par les anciens géographes arabes et qu'il était encore appliqué par eux, au moyen âge, à une localité située non loin du lac de Tibériade; que cette localité était certainement l'ancienne Hippos; enfin, que le nom de Soûsya, bien que ne figurant plus sur les cartes modernes, n'avait pas dû disparaître, et que les voyageurs qui exploreraient ce lieu y constateraient certainement l'existence d'un point encore appelé ainsi par les indigènes. Cette dernière assertion vient d'être vérifiée : un voyageur allemand, M. Schumacher, a retrouvé, entre Tik et Kalât-el-Hosn, le Soûsya dont M. Clermont-Ganneau annonçait l'existence, par un raisonnement à priori, dans son mémoire de 1875. On ne pouvait guère souhaiter une confirmation plus évidente des conclusions de ce mémoire.

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 30 JUIN 1886

M. Bapst entretient la Société de documents relatifs à la châsse de sainte Geneviève, attribuée par une tradition constante à saint Éloi et qui fut commencée en 1230 et terminée en 1242 par un orfèvre parisien nommé Bonnard. A l'aide de ces documents, M. Bapst décrit en détail le reliquaire de la patronne de Paris.

M. Babelon lit un mémoire sur un proconsul de Galatie du nom de M. Annius Afrinus; il communique une monnaie inédite d'Iconium, sur laquelle on voit le portrait de ce personnage qui fut sous le règne de Claude consul suffectus, puis proconsul de Galatie, et enfin légat de Vespasien en Pannonie.

M. Courajod présente à la Société un stuc peint et doré récemment acquis par le Louvre et exécuté d'après la Madone des Pazzi de Donatello.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

UNE NOUVELLE INSCRIPTION GAULOISE

Lettre à M. Alexandre Bertrand.

Mon cher Maître,

Le hasard, servi par l'intelligence de deux tout jeunes gens, deux lycéens, vient de me faire trouver, dans les environs de Nîmes, une nouvelle inscription gauloise, incomplète malheureusement — toute la moitié de gauche manque

Digitized by Google

— mais intéressante, malgré cette lacune qui la rend intraduisible, en ce qu'elle rappelle exactement, par la taille, les dimensions de la pierre, la forme des caractères et la disposition du texte, l'inscription du musée de Nîmes : GARTA BIDILLANOUIAKOS DEDE MATREBO NAMAUSIKABO BRATOUDE. » C'est même à cette ressemblance que je dois sa découverte.

Je sortais de la Maison-Carrée où m'avait précisément attiré cette inscription que je voulais voir en original, ainsi du reste que l'inscription : KASSITALOS OUERSICNOS DEDE BRATOUDE KANTENALA MIEINOVII (?) qui y est également conservée, lorsque deux jeunes lycéens, comme je viens de le dire, m'abordèrent pour me prévenir qu'ils en connaissaient une toute semblable qu'on venait de découvrir dans les fondations d'un vieux mur. « Le mot BRATOUDE s'y trouve, » ajoutèrent-ils.

Ce précieux fragment était conservé dans la maison de campagne d'un de leurs oncles, M. Fabre, à Saint-Cômes.

Saint-Cômes est à 15 kilomètres de Nîmes.

Je me rendis, dès que cela me fut possible, au *Maistre*, c'est le nom que porte la campagne de M. Fabre, où je fus accueilli avec la plus grande affabilité. Je pus de suite constater par mes propres yeux l'exactitude des renseignements que m'avaient donnés mes deux jeunes cicérones. J'étais bien en présence d'une inscription gauloise, ou plutôt d'une moitié d'inscription, tellement semblable comme dispositions extérieures, à celle de Nîmes (GARTA, etc.), qu'on les dirait toutes deux sorties de la main du même ouvrier.

Les deux pierres ont appartenu à un couronnement d'autel votif; les deux inscriptions sont gravées sur le tailloir du chapiteau; l'une et l'autre sont en caractères grecs, exactement conformes, et se suivant sans séparations de mots.

J'ai dit que toute la partie de gauche, c'est-à-dire la partie contenant le commencement des lignes, manquait à l'inscription de Saint-Cômes; la partie (de droite) conservée porte :

ΑΔΡΕΣΣΙΚΝΟΣ
ΊΒΡΑΤΟΥΔΕΚΑ

Le mot BRATOUDE, lu à la seconde ligne par mon jeune collaborateur du lycée de Nîmes, ne laisse aucun doute sur la celticité du texte. La syllabe KA qui suit me paraît devoir être le début de l'un des mots *Kanten*, *Kantena*, *Kantenalla* que l'on retrouve après l'expression ΔΕΔΕ ΒΡΑΤΟΥΔΕ dans les inscriptions de N.-D. de Laval, du Groseau et de Nîmes (*Kassitalos*). On est obligé, toutefois, d'admettre, dans cette hypothèse, que la fin du mot, rejetée en troisième ligne, dans la partie de gauche, était gravée en caractères minuscules, les deux lignes de l'inscription occupant toute la hauteur de la bande du tailloir, ou gravées au-dessous, sur la moulure même du chapiteau. Il y a là un petit problème à étudier.

ADRESSICNOS, à la première ligne, est probablement le patronymique du donateur, dont le nom, qui se trouvait au début de l'inscription, ne nous est pas parvenu. La lettre A de ADRESSICNOS pourrait cependant appartenir au nom même du donateur, qui présenterait un thème en A, comme *Galba*, *Garta*, etc.

Digitized by Google

A la deuxième ligne, avant le mot BRATOUDE, la cassure de la pierre ne laisse apercevoir que la boucle supérieure d'un caractère que nous hésitons à reconnaître. L'I qui suit est certain. C'est l'I final du nom de la divinité objet du pieux hommage du fils d'Adressos, nom au datif singulier comme régime indirect de la phrase, et appartenant à un thème en *IS*.

Le mot BRATOUDE n'allant jamais sans le verbe ΔΕΔΕ, dont il est complément circonstanciel [1], on est autorisé à restituer ce dernier dans la partie manquante de l'inscription, en le plaçant, comme il est mis dans l'inscription des Bains de Diane (*Garta*), entre le nom du donateur et celui de la divinité, c'est-à-dire au commencement de la deuxième ligne.

La nouvelle inscription se présente donc sous la forme :

[Nom du donateur] ΑΔΡΕΣΣΙΚΝΟΣ
ΔΕΔΕ [nom de la divinité] I ΒΡΑΤΟΥΔΕ ΚΑ
ΝΤΕΝ.

Si l'on compare le texte des deux inscriptions qui ont, extérieurement, entre elles tant de points de ressemblance, on est frappé d'une différence dont je crois avoir trouvé l'explication.

L'inscription de Nîmes (*Garta*) n'a pas de régime direct.

« Garta de Bidillanouios, dit-elle, a donné « bratoude » aux Mères nîmoises. »

L'inscription de Saint-Cômes nomme l'objet offert.

« ... fils d'Adressos a donné à... « bratoude » *ca*(nten.). »

J'ai dit, ce qui explique leur ressemblance, que les deux inscriptions formaient le couronnement d'un autel votif; mais les deux autels votifs, j'ai pu le constater, différaient quant à leur destination.

L'un, celui de Saint-Cômes, n'offre à sa surface supérieure qu'une tablette polie, sur laquelle, sans doute, se faisaient les offrandes à la divinité du sanctuaire; l'autre, celui de Nîmes, supportait un objet en métal quelconque, bronze, argent, ou or, fixé dans la pierre, comme le prouvent les trois trous à scellement qu'on y remarque, d'où le gardien actuel de la Maison-Carrée m'a affirmé avoir retiré une certaine quantité de plomb.

On comprend maintenant pourquoi l'inscription de Nîmes n'a pas de régime direct : il n'était pas nécessaire d'indiquer l'objet donné, puisque cet objet était visible et faisait corps avec l'autel.

Mais personne n'avait encore fait attention aux trois trous de la tablette, bien visibles cependant, et qui complètent l'explication de l'inscription.

Devons-nous désespérer de posséder jamais dans son intégralité l'inscription de Saint-Cômes? Je ne le crois pas.

J'ai vu la place d'où le fragment que je viens de décrire a été tiré, il y a quelques mois à peine.

Ce fragment était noyé dans les fondations d'un mur de refend que M. Fabre

1. J'explique, dans mes *Études des inscriptions gauloises*, dont la publication commencera prochainement dans la *Revue archéologique*, la signification de *bratoude* et aussi celle de *canten*, *cantena*, *cantenala*.

Digitized by Google

a fait abattre en partie pour élargir une porte de communication. Il est arrivé certainement que le maçon qui, dans l'antiquité, a construit ce mur, avait à sa disposition la pierre « entière »; mais que, ne pouvant l'employer telle à cause de ses dimensions, il l'a brisée pour en faire deux moellons. L'autre moitié n'est donc pas loin, et il suffirait sans doute de quelques coups de pioche pour l'extraire à son tour de la vieille bâtisse où elle repose depuis des siècles.

M. Fabre rendrait un véritable service à la science en opérant des recherches qui ne seraient ni longues ni très coûteuses, et qui, j'en ai la conviction, restitueront en son entier un des momuments les plus intéressants de l'épigraphie gauloise.

JACQUES GUILLEMAUD.

LA GROTTE DE MONTGAUDIER (*suite*)

Communication faite à l'Académie des sciences[1] par M. ALBERT GAUDRY.

Il y a quelques semaines[2], j'ai présenté à l'Académie un bâton de commandement, orné de remarquables gravures, qui avait été trouvé par M. Eugène Paignon dans la grotte de Montgaudier (Charente) et avait été donné par lui au Muséum avec beaucoup d'autres objets recueillis en même temps. J'ai l'honneur de rendre compte à l'Académie de la visite que je viens de faire à Montgaudier.

Jusqu'à présent, il a semblé que les gravures d'un caractère artistique avaient été exécutées surtout à la fin des temps quaternaires, alors que les animaux de races ou d'espèces éteintes avaient en grande partie disparu. En 1865, l'abbé Bourgeois avait signalé dans la grotte de la Chaise, située à 2 kilomètres de celle de Montgaudier, deux os avec des gravures qui représentaient des animaux. Ces pièces étonnèrent les personnes qui se livrent aux études préhistoriques, parce que l'abbé Bourgeois avait annoncé qu'elles avaient été recueillies dans une couche où se trouvent le *Rhinoceros tichorhinus* et l'*Ursus spelæus*. On a élevé des doutes sur la question de savoir si les objets gravés de la Chaise avaient été rencontrés dans l'assise qui renferme le Rhinocéros ou dans celles qui la recouvrent. Ces doutes ne sont pas encore dissipés.

J'ai pensé qu'il serait utile de connaître la position où a été trouvé le bâton de commandement de Montgaudier, dont les gravures surpassent beaucoup en finesse celles de la Chaise. Provient-il des limons inférieurs dans lesquels dominent les restes des grands quadrupèdes d'espèces et de races éteintes? En d'autres termes, nos pères se sont-ils montrés artistes dès l'époque où le *Rhinoceros tichorhinus* et plusieurs autres espèces ou races des temps géologiques vivaient encore?

Ainsi que le savent les personnes qui ont exploré les grottes riches en ossements quaternaires, ces grottes sont de deux sortes différentes : les unes ont été surtout des repaires d'animaux féroces, les autres ont été des habitations humaines. En général, les premières sont d'un accès difficile; leur

1. Séance du 22 novembre 1886.
2. Voir le n° de la *Revue archéologique* septembre-octobre, p. 249.

Digitized by Google

exploitation se fait dans des galeries obscures, parfois basses et étroites. Il en est tout autrement des grottes qui ont été la demeure permanente de l'homme; le plus souvent elles sont larges, peu profondes, bien éclairées, situées près des rivières et dans des positions faites pour charmer les artistes. La grotte qu'explore M. Eugène Paignon, dans son domaine de Montgaudier, réalise complètement ces conditions. Des rochers hauts de 32 mètres bordent la jolie rivière qu'on appelle la Tardoire; près de leur base, ces rochers ont une ouverture en forme d'arcade qui a près de 14 mètres de largeur sur 5^{m},50 de hauteur : c'est l'entrée de la grande grotte de Montgaudier; la lumière y pénètre non seulement par cette ouverture, mais par une série d'arcades qui s'étagent les unes au-dessus des autres d'une manière grandiose et pittoresque. Comme me l'a fait remarquer M. Paignon, l'artiste qui a orné de gravures le bâton de commandement a pu exécuter son travail dans la place même où on a trouvé ce curieux objet, car il y a là assez de jour. Le peu de développement des stalactites indique tout de suite que l'intérieur n'était pas humide. Au-dessus de l'entrée, se trouve une plate-forme surmontée d'un rocher d'où l'on contemple la vallée et où nos pères pouvaient se prémunir contre les attaques. Les animaux n'ont guère séjourné dans cette grotte magnifique; l'homme en a fait sa demeure; il a dû y rester longtemps, à en juger par les douze mètres de limons qui se sont accumulés et où l'on découvre des instruments humains depuis la base jusqu'au sommet. Les limons sont descendus peu à peu et ont pénétré dans la grotte, pendant qu'elle était habitée par l'homme; ils ont fini par la combler en partie. On peut suivre la continuité du dépôt dans toute sa hauteur, compter les bandes de limons qui se sont superposées et les foyers qui se distinguent par leur couleur noire, leurs cendres, leurs charbons et l'état concassé des os des animaux mangés par nos pères.

La partie supérieure des couches de Montgaudier a été fouillée, il y a une quinzaine d'années, par l'abbé Bourgeois, M. l'abbé Delaunay et M. de Bodard de Ferrière; ils y ont recueilli des aiguilles et beaucoup d'autres objets travaillés en os et en silex qui caractérisent l'âge magdalénien, avec des débris d'hyène, de grand bovidé, de cheval et surtout de renne. M. de Maret a fait aussi quelques recherches.

A l'époque où ces premières explorations ont eu lieu, la partie inférieure de la grotte avait encore été à peine fouillée. Lorsque, en 1877, j'allai à Montgaudier, M. Paignon me montra des débris d'*Ursus spelæus* et d'un autre ours qui se rapproche de l'ours actuel; ils provenaient d'un ancien repaire d'animaux féroces, qui est distinct de la grande grotte habitée par l'homme, bien qu'il en soit seulement à quelques mètres de distance.

M. Paignon a entrepris, dans un but agricole, de faire exploiter le limon qui remplit la grande grotte. Il a attaqué les couches inférieures. C'est là qu'en décembre 1885 il a rencontré le bâton de commandement orné de gravures que j'ai présenté à l'Académie. Il l'a recueilli à 0^{m},70 seulement au-dessus du niveau le plus bas de la grotte, telle qu'elle était lorsque je vins en septembre dernier à Montgaudier. M. Paignon a extrait en même temps des os diversement travaillés, des coquilles marines et fluviatiles, beaucoup de silex, notamment

Digitized by Google

trois lames finement retouchées sur les deux côtés, comme celles qui sont caractéristiques de Solutré, et d'innombrables débris d'animaux.

Lors de mon arrivée à Montgaudier, je priai M. Paignon de faire creuser par ses ouvriers dans la prolongation de la couche où il avait trouvé son bâton de commandement. On découvrit alors devant M. Paignon et moi : deux morceaux d'ivoire avec des gravures, une côte d'aurochs également travaillée, de nombreux éclats de silex dont plusieurs ont été retouchés, des restes de *Felis spelæus*, d'*Hyæna spelæa*, d'*Ursus spelæus* (grande et petite race), d'un autre ours moins trapu et plus voisin de l'ours actuel, de loup, de *Bison priscus*, de renne, de *Cervus canadensis*, de sanglier, de cheval et de *Rhinoceros tichorhinus*. Bien que j'aie manié chez M. Paignon plusieurs milliers de fragments osseux, je n'ai pas reconnu un seul os de mammouth, sauf des morceaux d'ivoire travaillés. Mais M. de Bodard de Ferrière m'a montré deux molaires d'un petit mammouth qu'il a trouvées à peu de distance de Montgaudier, dans la grotte de la Chaise, à un niveau qui paraît le même; elles étaient associées avec les débris de l'*Ursus spelæus*, de l'*Hyæna spelæa*, du *Felis spelæus*, du *Rhinoceros tichorhinus* et d'un énorme *Cervus canadensis;* d'ailleurs M. Massénat a recueilli de semblables molaires d'*Elephas primigenius* jusque dans les couches de Laugerie, qui appartiennent au magdalénien.

Ainsi, le bâton de commandement découvert par M. Paignon remonte au temps où régnaient encore les animaux caractéristiques de l'époque quaternaire. La paléontologie offre à nos esprits un noble spectacle, quand elle nous montre nos aïeux petits comme nous le sommes, chétifs, mal armés, devenant vainqueurs des grands lions des cavernes, des grands ours, des grandes hyènes, des grands aurochs, des mammouths, des *Rhinoceros tichorhinus*. Il est curieux d'apprendre qu'en ces temps de lutte pour la vie il y avait déjà des artistes.

Après avoir creusé au niveau qui nous semblait le même que celui où M. Paignon a découvert le bâton de commandement, on a fouillé à $1^{m},10$ plus bas; à ce niveau, nous avons vu des foyers avec des cendres, des charbons, des silex taillés, des poinçons en os; nous avons recueilli, nous-même, un harpon barbelé comme ceux de la Madeleine, quelques morceaux de *Cervus elaphus*, de *Felis spelæus*, d'*Ursus spelæus*, d'*Hyæna spelæa* et une grande coquille marine qui, suivant M. Fischer, est le *Pecten maximus*. Ce sont là des raretés comparativement aux débris d'os concassés de *Bison priscus*, de renne et de cheval. Par leur multitude, ces débris donnent aux foyers inférieurs une telle ressemblance avec les foyers de la fin des âges du renne que, si on ne les voyait très nettement en place au-dessous des limons où abondent les os des grandes races éteintes, on risquerait de les croire plus récents. Cela provient sans doute de ce qu'à l'époque où il y avait, dans notre pays, des éléphants, des rhinocéros, des *Uursus spelæus*, des hyènes, des lions, nos pères ne se nourrissaient guère de leur chair et apportaient surtout à leurs foyers du renne, du cerf, du bison et du cheval. Encore aujourd'hui, dans les pays où il y a des éléphants, des rhinocéros, des lions et des hyènes, il est vraisemblable que les résidus des repas des hommes contiennent moins souvent des débris de ces animaux que des débris de ruminants et de solipèdes.

Digitized by Google

Je demande à l'Académie la permission de terminer cette Note en remerciant M. Eugène Paignon des nouveaux objets intéressants qu'il vient de donner au Muséum, et aussi de la cordiale hospitalité que les hommes de science reçoivent dans sa villa de Montgaudier.

— *Gazette archéologique*, 1886, numéros 1-2 : A. Sorlin-Dorigny, *la Mort d'Egisthe, bas-relief en marbre du musée de Constantinople* (pl. I). — A. Odobesco, *Coupe d'argent de la déesse Nana-Anat* (suite). — A. Chabouillet, *Étude sur quelques camées du cabinet des médailles* (pl. II et III). — Ch. de Linas, *le Livre d'ivoire de la bibliothèque de Rouen* (pl. IV). — J.-M. Prou, *Une Coupe en bronze gravé du* XIe *ou du* XIIe *siècle, légende d'Achille* (pl. V). — E. Molinier, *les Architectes du palais de Fontainebleau* (à suivre). — *Chronique*. Nouvelles diverses. — Bibliographie.

— *Gazette archéologique*, 1886, nos 3 et 4 : H. de Villefosse, *le Repos d'Hercule, disque en bronze du musée de Constantinople*. — P. Monceaux, *Statue de Cherchel, provenant du musée grec des rois maures, à Cæsarea* (pl. VIII). — H. Bouchot, *le Portrait de Louis II d'Anjou, roi de Sicile, à la Bibliothèque nationale* (pl. VIII). — E. Babelon, *Silène et Bacchante, bronze de la collection de Janzé* (pl. IX). — A. Odobesco, *Coupe d'argent de la déesse Nana-Anat* (suite et fin, pl. X, XI et XII). — L. Delisle, *Exemplaires royaux et princiers du miroir historial, XIVe siècle* (pl. XIII et XIV). — *Chronique*. Nouvelles diverses. Bibliographie. Périodiques.

— *Bulletin de Correspondance africaine*, 4e année, 1885, fascicules I-II : René Basset, *Salomon et le dragon, conte kabyle des Beni-Messaier*. — P. Monceaux, *Nouveaux fragments grecs de l'édit de Dioclétien* De pretiis rerum. — R. Basset, *Notice sur un manuscrit carchouni de la bibliothèque du musée d'Alger*. — A. de C. Motylinski, *Bibliographie du Mzab*. — E. Masqueray, *Tradition de l'Aourâs oriental*. — E. Masqueray, *Lettre à M. Tissot sur la Ghorfa des Aoulâd Selama*; *M. Choisnet à Taltili*. — E. Cat, *Notice sur les commencements d'une conquête, de M. Camille Rousset*. — R. Basset, *Un épisode d'une chanson de geste arabe sur la seconde conquête de l'Afrique septentrionale par les musulmans*. — *Mission de M. Basset dans le Mzâb et à Ouargla*. — Les *Additamenta ad corporis volumen octavum*, de M. Jo. Schmidt, notice par E. Masqueray. — *Bibliographie africaine*. — *Périodiques français et étrangers*.

— *Bulletin de Correspondance africaine* 4e année, 1885. Fascicules III-IV : E. Cat, *Une hypothèse de M. Mommsen*. — R. Basset, *les Manuscrits arabes des bibliothèques des Zaouias de Aïn-Mahda et de Feincein, de Ouargla et de Adadja*. — A. Le Chatelier, *In-Salah*. — R. Basset, *Recueil de textes et de documents relatifs à la philologie berbère*. — *Notices et Comptes-rendus*. — *Bibliographie africaine*. — *Périodiques français et étrangers*.

— *Bulletin épigraphique*, dirigé par R. Mowat, IVe année, no 2. Mars-avril 1886 : C. de la Berge, *Étude sur l'organisation des flottes romaines* (suite). — A. Deloge, *Note sur une inscription gallo-grecque découverte près d'Apt*. — J.-P. Revellat, *Quelques inscriptions romaines vues dans les départements de la*

Digitized by Google

Drôme et de l'Ardèche. — A. Delattre, *inscriptions latines de Carthage* (suite). — Fr. Germer-Durand, *Inscriptions de l'Aveyron.* — R. Mowat, *Sigles et autres abréviations* (suite). R. Mowat, — *Bibliographie* : Marsy, Mowat, *Revues et Journaux périodiques.* — R. Mowat, *Académies et corps savants.* — R. Mowat, *Chronique.*

— *Bulletin épigraphique*, dirigé par R. Mowat, VIe année, n° 3, mai-juin 1886. — C. de la Berge, *Étude sur l'organisation des flottes romaines.* — C. Jullian, *un Prophète marseillais.* — J.-P. Revellat, *Quelques inscriptions vues dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche.* — R. Mowat, *un Divus oublié.* — R. Mowat, *Inscription dédicatoire d'une lampe comprise dans le trésor de vaisselle de bronze découvert à Apt.* — Delattre, *Inscriptions latines de Carthage* (suite). — *Correspondance :* le R. P. Delattre (inscriptions d'Utique); M. R. Blaise (inscriptions découvertes en Angleterre). — *Bibliographie*, par R. Mowat, Camille Jullian, etc. — *Revues et Journaux périodiques*, par R. Mowat. — *Académies et corps savants*, par R. Mowat. — *Chronique*, par C. Jullian, R. Mowat.

— *Ecole française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, VIe année, fascicule V. Juillet 1886. — A. Pératé, *La mission de François de Sales dans le Chablais. Documents inédits tirés des archives du Vatican.* — A. Esmein, *Quelques renseignements sur l'origine des juridictions privées.* — L. Auvray, *Notice sur le cartulaire du Bourgmoyen, de Blois.* — J.-H. Albanès, *La chronique de Saint-Victor, de Marseille* (suite et fin). — E. Langlois, *le Rouleau d'Éxultet de la bibliothèque Casanatense.* — A. Desrousseaux, *Sur quelques manuscrits d'Italie* (pl. VII et VIII). — Léon-G. Pélissier, *Les amis d'Holstenius.* — A.-M. Desrousseaux, *A propos d'une épitaphe grecque.*

— *Bulletin de l'Institut égyptien* n° 14, 1875-1878.

Il est à regretter que les bulletins de l'Institut paraissent avec un tel retard. Les communications relatives à l'égyptologie, à l'archéologie et à l'épigraphie y sont d'ailleurs assez clairsemées. Voici celles que nous signalerons dans ce cahier comme pouvant intéresser nos lecteurs :

Notice de Neroutsos bey sur une inscription funéraire provenant de l'ancien cimetière romain de Nicopolis. — Présentation par Mariette d'une terre cuite d'Abydos, représentant un chameau, et observations à ce sujet. Compte rendu de ses fouilles à Sakkarah et à Abydos. Animaux connus de l'ancienne Égypte. — Correspondance de Neroutsos-Bey avec M. Dumont, relativement à des empreintes indiennes et à leur rapport avec certaines figures phéniciennes. — Notice de Mahmoud bey sur la coudée du nilomètre de Rodah. — Notice du capitaine Burton sur son voyage aux mines d'or et de pierres précieuses de la presqu'île du Sinaï. — Notice de Neroutsos-Bey sur deux inscriptions commémoratives de l'érection des obélisques devant le Césaréum d'Alexandrie. — Notice de Neroutsos bey sur deux inscriptions byzantines de Cilicie ; inscription latine de Bassidius Lauricius et inscription grecque d'Adana.

— *Bulletin de correspondance hellénique*, Xe année, mai-novembre 1866 : — G. Perrot, *Note sur quelques poignards de Mycènes* (pl. I-III). — P. Paris,

Digitized by Google

Inscriptions d'Elatée. — Salomon Reinach, *Six statuettes de Myrina.* — Michel Clerc, *Inscriptions de Thyatire et des environs.* — Ch. Diehl et J. Cousin, *Villes inconnues du golfe Céramique, Kedreai et Idyma.* — F. Durrbach, *Inscriptions de Larissa. Variétés.* Fragments d'inscriptions athéniennes. Ἐπιγραφαὶ Σμύρνης, Ἱεραπόλεως, Νύσης καὶ Τράλλεων, ὑπὸ Ἀλεξάνδρου Ἐμ. Κοντόλεοντος. — Décret d'Oropos. — Inscription de Khorsiæ.

— L'institut archéologique impérial allemand a changé l'ordre et les titres de ses publications. Les *Monumenti inediti*, le *Bullettino*, les *Annali* et *l'Archæologische Zeitung* disparaissent. Voici les titres des nouvelles publications auxquelles présidera l'Institut :

1. *Antike Denkmæler*, in-folio. Il paraîtra, par les soins de Max Frænkel, au moins douze planches par an. C'est sous un autre titre, la suite des *Monumenti*.

2. *Iahrbuch*, publié par Max Frænkel, quatre cahiers par an, in-8, 20 feuilles avec figures dans le texte et planches. C'est ce qui remplacera le *Bullettino*, avec une publication moins fréquente, mais avec l'adjonction de planches, et l'*Archæologische Zeitung*.

3. *Ephemeris epigraphica corporis inscriptionum latinarum supplementum*, rien de changé au mode de publication.

4. *Mittheilungen des k. d. arch. Instituts. Römische Abtheilung.* Un volume in-8, paraissant par cahiers trimestriels et contenant une douzaine de planches, publié par la section romaine, remplacera les *Annales*.

5. *Mittheilungen des k. d. arch. Instituts. Athenische Abtheilung.* Rien de changé au mode de publication. Les trois premiers recueils se publieront chez G. Reimer, à Berlin, le quatrième à Rome, chez Loescher, et le cinquième à Athènes, chez Wilberg.

— *Mittheilungen des deutschen archæologischen Institutes in Athen*, t. X, 3e cahier : Fr. Marx, *Groupe de marbre de Sparte*, pl. VI. (Curieux monument archaïque, consacré par une femme en souvenir d'un accouchement heureux.) — J. Mordtmann, *Contributions à l'épigraphie de Cyzique.* Article III. — George Weber, *Akdsché-Kaia*, forteresse taillée dans le roc, près de Smyrne. — N. Novosadsky, *Sur une inscription récemment trouvée à Livadie.* — W. Dœrpfeld, *Le monument choragique de Nicias* (pl. VII). — U. Koehler, *L'inscription choragique de Nicias.* (Ce monument a de l'importance moins par sa valeur propre que par la date qu'il porte ; nous apprenons, grâce à lui, quelles étaient, à un moment donné, en 320/19 avant notre ère, les proportions et les formes qu'employait, à Athènes, le style dorique.) — P.-I. Meier, *Bas-relief archaïque de l'acropole d'Athènes*, remplissant un fronton (planche supplémentaire). — Fr. Kœpp, *L'Hygie attique* (pl. VIII et IX). — E. Fabricius, *Le temple d'Apollon Chresterios à Ægæ.* — W. Dœrpfeld, *Le vieux temple d'Athéna dans l'Acropole.* (Prouve que le temple de Pallas détruit par les Perses n'est pas couvert par le Parthénon, mais qu'il occupait une aire intermédiaire entre le Parthénon et l'Erechtéion, aire qui vient d'être dégagée tout récemment.) — *Mélanges* : Inscriptions d'Aidin, de Marathon et de la grotte de Zeus Idéen en Crète, d'Athènes, écrite avec un double alphabet, de Chalcis, de

Digitized by Google

Sykamino et de Limogardi. Réimpression des notices des fouilles publiées par Kavvadias dans le journal officiel du royaume.

— *Mittheilungen des deutschen archæologischen Institutes in Athen*, tome X, 4e cahier : — W. Doerpfeld, *Contributions à la métrologie*. IV. *Le système des poids et mesures italiques*. — J.-H. Mordmann, *Inscriptions de Varna* (*Odessos*). — P. J. Meier, *Sur le bas-relief archaïque d'un fronton trouvé dans l'Acropole d'Athènes*. III. — W.-M. Ramsay, *Notes et Inscriptions de l'Asie-Mineure*. IV-VII. — H.-G. Lolling, *le Delphinion à Oropos et le dême Psaphis*. — U. Köhler, *les Stèles funéraires du cinquième siècle* (pl. XIII-XIV). — Th. Schreiber, *Sculptures alexandrines dans une collection d'Athènes* (pl. X, XI, XII). — Mélanges : Ar. M. Fontrier, *inscription d'Éphèse*. — J.-H. Mordtmann, *Addition à la page 200 (sur l'Épigraphie de Cyzique)*. — U. Köhler, *Stèles et Monuments funéraires. Bibliographie et Découvertes*.

— *Mittheilungen des k. d. arch. Instituts. Römische Abtheilung*, t. I, no I : — G. Tommassetti, *la Mosaïque de marbre du palais Colonna* (pl. I). — W. Helbig, *Fouilles de Capodimonte ; sur un portrait du grand Pompée* (pl. II). — W. Henzen, *Inscription relative aux Horrea Galbiana*. — A. Mau, *Sur certains appareils retrouvés dans les boulangeries de Pompéi*. — N. Mueller, *Les Catacombes des Hébreux près de la voie Appia Pignatelli*. — A. Mau, *Histoire des fouilles d'Herculanum, recomposée sur les documents conservés par Michel Ruggiero*. Naples, 1885. — Procès-verbaux des séances de l'Institut.

— *Mittheilungen des K. d. arch. Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XI, cahier 1, 1886 : — E. Fabricius, *Une Ville provinciale du territoire de Pergame* (pl. I). — F. Duemmler, *Communications sur les îles grecques*. I. *Traces laissées dans les Cyclades par une population ante-hellénique*. — H.-G. Lolling, *Communications sur la Thessalie*, X. *Inscriptions funéraires*. — Fr. Studniczka, *Fronton attique en pierre de Poros* (pl. II). — Fr. Halbherr, *Sur une inscription d'Amorgos*. — Fr. Halbherr, *Nouvelles monnaies d'Axos*. — Fr. Studniczka, *Bas-relief en argile de Ténos*. — Mélanges : *Bibliographie et Nouvelles. Procès-verbaux des séances. Nominations*.

— *Procedings of the society of biblical archæology* (procès-verbaux de la Société d'archéologie biblique). Seizième session, 1885-1886, sixième séance : Le Page Renouf, *Le mythe d'Osiris Unnefer*. — Dr S. Louis, *Anciennes traditions de voix surnaturelles*. — Hommel, *Sur l'identification de Gisdubar et du Nemrod biblique*. — A. Wallis-Budge, *Caisses funéraires trouvées à Echmin, en Égypte*. — Oppert, *Sur le déchiffrement des signes numéraux que contiennent les contrats babyloniens*. — R. Brown, *Note sur un passage de Diodore qui peut avoir trait aux Hittites*. — J. Ball, *Sur la question du mètre dans la poésie hébraïque*.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, seizième session, 1885-1886, septième séance, 4 mai 1886 : — W. Budge, *une Version copte d'un éloge d'Élie le Tichbite, attribuée à saint Jean Chrysostome*. — J. Marshall, *la Croyance à des voix surnaturelles, chez les Grecs et les Romains*. — John P.

Digitized by Google

Peters, *Sur la chronologie babylonienne.* — Le Page Renouf, *le nom du disque solaire ailé sur les monuments égyptiens.*

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. XXXIX, fascicule 4 : — Böthlingk, *Remarques sur l'édition et la traduction de l'Apastastamîjadharmasûtra de Bühler.* — Du même, *Sur un passage controversé du Mahâbhâshya.* — Du même, *Notes de lexicographie indienne.* — Du même, *Remarques sur le Dharmâçastra de Bandhâjana.* — Grünbaum, *Sur le nom ineffable de Jéhovah.* (Le *chem ham-mephorach* signifierait, suivant l'auteur, qui s'appuie sur des analogies araméennes, le « nom caché, mystérieux, » et non pas, comme on l'admettait généralement, « le nom distinctement prononcé ».) — Grierson, *Spécimens de la langue Bihârî.* — A. Müller, *Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque du Khédive au Caire.* — Bühler, *Notes sur diverses critiques de Böthlingk.*

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. XL, fascicule I : Hultzsch, *Sur une collection de manuscrits et d'inscriptions de l'Inde.* — Stickel, *Les monnaies ommiades d'Ascalon* (avec une planche ; avec des observations sur quelques autres sceaux et monnaies coufiques). — Gildemeister, *Emprunts de Moïse de Khorène au Pseudo-Callisthènes.* — Jacobi, *Addition à son Mémoire sur les sectes Cvetâmbara et Digambara.* — E. Wilhelm, *La Royauté et le Sacerdoce dans l'antique Iran.* — Pischel, *Notes sur le Véda.* — Bühler, *Contribution à l'explication des inscriptions d'Açoka.* — Aufrecht, *Sur le poète Umâpatidhara.* — Böthlingk, *Remarques sur un article de M. Bühler.* — Nœldeke, *sur la Parenté et le Mariage chez les anciens Arabes* (à propos d'un livre de M. Robertson Smith).

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft;* vol. XL : fascicule II : — Klamroth, *Extraits d'auteurs grecs, consultés par Yaqoubi* (Hippocrate, le livre du prognostique). — Grünbaum, *Sur le schem ham-mephorasch considéré comme une expression formée sous l'influence araméenne.* — Nœldeke, *Les manuscrits arabes de Spitta.* — Karamianz, *Vingt et une lettres d'un alphabet perdu* (l'alphabet albanien imité de l'arménien). — Dhruva, *Actes de concession et inscriptions en sanscrit des rois gouzeratis.* — Jacobi, *Sur l'ârya* (métrique indienne). — Hultzsch, *Rectifications et additions aux inscriptions d'Amarâvati.* — Von Bradke, *Contributions à l'histoire religieuse et linguistique de l'Inde ancienne* (Asura et lés Ases ; Marut et Mars, etc.) — Extrait d'une lettre du Dr Snouck Hurgronje (sur le langage et la numération par signes, en Arabie).

— *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, vol. VIII, fasc. 4 : — Guthe, *le Second mur de Jérusalem et les constructions de Constantin au Saint-Sépulcre* (d'après les dernières recherches de la commission russe et avec des observations de M. Schick, 8 planches). — Socin, *Rapport sur les publications relatives à la Palestine, parues en* 1884. — Notes de MM. Schumacher, Guthe et Nötling sur les figurations du chandelier juif à 5, 7, 8 et 9 branches.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Jules Quicherat, Mélanges d'archéologie et d'histoire. Archéologie du moyen âge. Mémoires et fragments réunis par Robert de Lasteyrie, tome II. Paris, Picard, 1886, 1 vol. in-8 de xiv-515 p., avec fig. et 11 planches hors texte.

On sait que tous les papiers de Jules Quicherat et la propriété littéraire de tous ses ouvrages ont été abandonnés par ses héritiers à la Société de l'École des Chartes. Quelques-uns de ses amis et de ses anciens élèves ont été chargés d'en tirer tout le parti possible pour la science en même temps que pour l'honneur de sa mémoire. Indépendamment de ses grands ouvrages sur les Procès de Jeanne d'Arc, sur le Costume, sur l'Histoire de Sainte-Barbe, etc., J. Quicherat a écrit un nombre considérable d'opuscules disséminés dans diverses revues et diverses publications (la *Revue Archéologique* en compte un grand nombre et des meilleurs) et, par suite, difficiles à trouver ; opuscules pourtant très précieux en ce qu'ils renferment sur bien des questions une foule d'idées neuves que le maître n'a émises nulle part ailleurs. J. Quicherat avait d'ailleurs l'habitude de soigner le moindre article de revue à l'égal d'un grand ouvrage. C'est donc un véritable service qu'ont rendu à la science les personnes chargées de la publication de ses œuvres en réunissant dans un seul recueil les plus importants de ces opuscules et en y joignant même plusieurs fragments inédits. Dans un premier volume, MM. Giry et Castan avaient réuni tous ceux qui concernaient les antiquités celtiques, romaines et gallo-romaines. Le second, qui vient d'être publié par M. Robert de Lasteyrie, est uniquement consacré au moyen âge.

Ce deuxième volume débute par un important article que J. Quicherat avait donné à la *Revue archéologique* en 1878 sur la *Basilique de Fanum construite par Vitruve,* et qui se rattache tellement à ceux qui vont suivre, qu'on a préféré le ranger dans ce volume, bien que par son titre il semblerait plutôt rentrer dans le premier. C'est dans cette étude que, par le rapprochement ingénieux d'un grand nombre de textes, l'auteur détermine d'une façon claire et précise le sens exact et jusqu'alors si indécis du mot *testudo* qui signifie un *comble en charpente.* J. Quicherat se plaisait à exercer son esprit à ces restitutions de monuments décrits par les auteurs anciens et disparus aujourd'hui. La *Restitution de la basilique de Saint-Martin de Tours* qui avait paru dans le même recueil en 1869 et 1870 est trop célèbre pour qu'il soit besoin d'en parler longuement. Plusieurs points ont pu en être contestés, mais elle n'en est pas moins, par l'interprétation savante de textes obscurs, une étude des plus ingénieuses et pleine d'enseignements sur l'architecture encore si peu connue de la Gaule chrétienne.

S'il est une erreur archéologique qui a fait fortune, c'est bien celle qui, depuis

Digitized by Google

le commencement de notre siècle a changé, d'une manière tout à fait fâcheuse, le sens du mot *ogive*. C'est à la suite de deux articles, l'un de M. de Verneilh et l'autre de M. Lassus, qui les premiers ont commencé à dévoiler l'erreur dans les *Annales archéologiques*, que J. Quicherat reprit la question dans la *Revue archéologique* sous le titre *De l'ogive et de l'architecture dite ogivale*. Malgré tant de textes (et il y en a beaucoup que l'auteur n'a pas cités), qui démontrent jusqu'à l'évidence que, jusqu'à la fin du XVIIIe s., et même au commencement du nôtre on a toujours appelé *croisée d'ogives* un système de nervures diagonales ou cintres permanents en pierre destinés à soutenir les arêtes d'une voûte, système qui, on le sait, joue un rôle essentiel dans l'architecture du moyen âge, bien des archéologues persistent à appeler *ogive* un arc formé de deux portions de cercle qui se coupent suivant un angle plus ou moins aigu. Il faut reconnaître pourtant que les meilleurs auteurs ont maintenant accepté la terminologie si claire, si rationnelle et si vraiment archéologique proposée par J. Quicherat et rendant au mot *ogive* son véritable sens, donnent à la figure formée par deux arcs qui se coupent le nom de *cintre brisé*, par opposition à plein cintre, ou d'arc en tiers-point, ainsi qu'on l'appelait au moyen âge.

C'est encore de la *Revue archéologique* (1851), qu'est extraite une importante étude sur l'*Architecture romane*, dans laquelle J. Quicherat expose sur l'origine et les caractères de cette architecture un système qui lui est tout personnel et qui été adopté depuis par la plupart des archéologues. Il pose en principe que « l'architecture romane est celle qui a cessé d'être romaine quoiqu'elle tienne beaucoup du romain, et qui n'est pas encore gothique, quoiqu'elle ait déjà quelque chose du gothique ». Ce n'est ni dans l'emploi exclusif du plein cintre, ni dans l'appareil, ni dans l'ornementation qu'il faut chercher le caractère essentiel de cette architecture, mais dans la superposition de la voûte à l'ancienne basilique latine. C'est de la nécessité qui en résulta d'épaissir les murs, de rétrécir les espaces vides, de renforcer les points d'appui, de regagner en hauteur ce qu'on perdait en superficie, de rechercher les moyens les plus pratiques et les plus économiques de résister à la poussée, nécessité augmentée par l'inhabileté des constructeurs, que résultèrent toutes les transformations que subit alors la basilique latine, dont la construction s'alourdit singulièrement pendant que ses lignes, jadis horizontales, tendent à prendre une direction verticale et ascensionnelle. C'est encore la voûte qu'il faut prendre comme base d'une classification des édifices romans. Suivant les différentes espèces de voûtes usitées à cette époque pour couvrir les nefs des églises : berceau longitudinal, berceau transversal, voûtes d'arêtes, coupole, on aura quatre grandes classes de monuments, lesquelles se diviseront en espèces suivant que les berceaux seront pleins ou brisés, soutenus ou non par des doubleaux, épaulés on non par les voûtes des bas côtés, que les voûtes d'arêtes seront ou non soutenues par des ogives, traversées ou non par un doubleau intermédiaire, avec doubleaux pleins ou brisés, etc. Si cette classification des églises romanes a quelque chose d'un peu absolu, qui convenait sans doute à l'esprit droit et exact de J. Quicherat, si elle gagnerait peut-être à être combinée avec ce que Caumont appelait la *géographie des styles*, parce qu'il est incontestable que chaque région avait sa manière

Digitized by Google

de bâtir particulière, elle n'en est pas moins fort ingénieuse, et certainement la plus rationnelle qui ait été donnée sur cette question délicate et qui est loin d'être encore résolue d'une manière tout à fait satisfaisante. Enfin si la voûte est le caractère original et essentiel de l'architecture romane, sans lequel celle-ci n'aurait pas été, c'est donc de l'introduction de la voûte qu'il faut faire dater son avènement, c'est-à-dire, et les textes aussi bien que ce qui reste des monuments sont là pour l'attester, à l'an 1000, et non pas à l'époque mérovingienne comme l'avait cru Caumont.

L'article qui suit, sous le titre de l'*Age de la cathédrale d'Embrun*, est un rapport lu au Comité des travaux historiques (1869) sur un travail de M. F. de Saint-Andéol publié dans le *Bulletin de l'Académie delphinale* pour 1867. C'est un modèle de compte rendu bibliographique, art dans lequel peu d'écrivains ont excellé comme J. Quicherat, qui savait faire les critiques les plus sévères avec la plus parfaite courtoisie et sans jamais blesser, reprendre les questions lui-même pour les développer et en faire découvrir de nouveaux aspects. Suit une étude du même genre sur l'*Age de la cathédrale de Grenoble*. Je ne fais que citer : *Notice concernant la crypte de Saint-Geosme* (Haute Marne). — *L'âge de la cathédrale de Laon.* — *Marché conclu pour l'achèvement de l'église de Saint-Gilles en Languedoc* (1261). — *Compte de fabrique de Saint-Lazare d'Autun pour l'an 1294-1295.* — *Notice sur plusieurs registres de l'œuvre de la cathédrale de Troyes.* — *Documents inédits sur la construction de Saint-Ouen de Rouen.* — *La porte de l'hôtel de Clisson.* — *Notice sur l'album de Villard de Honnecourt.* — *Un architecte français du* XIII*e siècle en Hongrie.* — *Une tombe plate dans l'église Sainte-Praxède à Rome.* — *Explication du mot ventaille dans les chansons de gestes.* — *Sur un anneau sigillaire de l'époque mérovingienne.* — *Theophili Diversarum artium schedula. Examen critique de l'édition donnée par M. de l'Escalopier*, et j'arrive à la partie inédite de l'ouvrage : *Fragments inédits d'un cours d'archéologie.*

Depuis longtemps tous ceux qui avaient entendu l'admirable cours d'archéologie du moyen âge que J. Quicherat avait professé pendant de longues années à l'École des Chartes, et encore plus ceux qui n'avaient pas eu le même bonheur, sollicitaient le maître de le livrer à l'impression. Il ne s'y décida qu'assez tard, et la mort lui laissa à peine le temps d'en conduire la rédaction jusqu'à la fin de l'architecture romane. Et encore restait-il fort à faire pour mettre ce fragment en état d'être publié. Il fallait l'accompagner de figures et de notes explicatives renvoyant aux sources, combler bien des lacunes que l'auteur avait laissées dans son texte avec l'intention d'y revenir plus tard. Besogne délicate et épineuse et que seul M. de Lasteyrie, élève et ami de J. Quicherat et son digne successeur dans sa chaire de l'École des Chartes, pouvait remplir. Il l'a fait avec un talent et un tact qui lui font le plus grand honneur. Tel qu'il est, ce cours est un véritable modèle. Pas de longs développements sur tel ou tel point obscur de la science, pas d'opinions dans telle ou telle controverse, mais des faits précis et des définitions. C'est bien un manuel élémentaire à l'usage d'élèves qui ne savent encore rien et à qui il s'agit de donner les notions premières indispensables pour se livrer plus tard à l'étude des arts du moyen âge.

Digitized by Google

Laissant de côté les questions de détail, J. Quicherat se contente de tracer les grandes lignes, de marquer pour ainsi dire dans la mémoire de ses auditeurs des points de repère qu'ils ne devront jamais perdre de vue dans leurs études subséquentes. Aussi ne faut-il pas s'étonner de le trouver parfois un peu absolu dans les principes qu'il pose. L'habileté et la clarté d'exposition de J. Quicherat sont d'ailleurs trop connues pour qu'il soit nécessaire d'y insister davantage. Une introduction qui esquisse à grands traits l'histoire de la science archéologique précède le cours proprement dit. Celui-ci, dans l'état où J. Quicherat l'a laissé, se divise en deux parties principales : 1° Architecture des basiliques depuis le triomphe du christianisme dans les Gaules jusqu'à la fin du xe siècle; 2° Architecture romane de l'an 1000 au milieu du xiie siècle. La première partie débute par l'exposition des principes généraux de la construction. Point très important et si l'on considère que ce cours s'adresse à des jeunes gens qui ne sont nullement préparés par leurs études antérieures à l'art du bâtiment. Appareils, portes, fenêtres, pavements, charpentes, couvertures, supports, moulures, tout est défini avec le soin et la précision qui formaient le caractère si clair et si didactique de l'enseignement du maître. Il examine ensuite la forme la plus ordinaire de la basilique antique et ses transformations successives depuis que le plan en a été adopté par l'Église pour la plupart de ses temples. La deuxième partie débute par la théorie des voûtes qui sont, comme on le sait, l'élément essentiel de l'architecture romane. Après avoir expliqué les changements considérables que l'adjonction de celles-ci produisit dans l'économie de l'ancienne basilique, J. Quicherat étudie les principaux éléments constitutifs de l'architecture romane (cintres, arcs doubleaux, dosserets, contreforts, percements, supports dans l'intérieur des baies), l'appareil, les moulures, la diversité de conformation des églises romanes (nef, bas côtés, avant-nef, transept, sanctuaire, extérieur, façade, tours, combles et toitures). Il termine par l'étude des églises conçues en dehors du plan basilical : églises à coupoles, églises rondes ou polygonales.

A ce cours M. de Lasteyrie a ajouté un curieux fragment, également inédit, sur la croisée d'ogives et son origine, qui date aussi de la fin de la vie de J. Quicherat, et qui modifie certaines idées émises jadis par lui dans son article cité plus haut sur l'ogive et l'architecture ogivale. La découverte et le rapprochement de plusieurs textes lui donnent l'idée que la croisée d'ogives n'était pas une invention du moyen âge, mais qu'elle aurait été connue déjà dans l'antiquité sous le nom de *cancer*. En cela encore les architectes du moyen âge n'auraient fait qu'user d'un procédé déjà connu, mais en en tirant des applications nouvelles et fécondes.

En résumé ce livre est appelé à rendre de grands services. Il n'a manqué, en effet, à l'un des plus grands archéologues de notre siècle que d'avoir vulgarisé ses idées. Aussi bien, beaucoup des vérités démontrées par lui, il y a plus de trente ans, paraîtront-elles, à bien des gens, de véritables nouveautés. Puissent-elles exercer une salutaire influence sur l'avenir de l'archéologie.

G. Durand.

Digitized by Google

Documents pour servir à l'histoire monétaire de la Navarre et du Béarn de 1562 à 1629, par J.-A. Blanchet. Dax, J. Justère, 1886, in-8 de 39 pages. — **Béarn et Navarre; Jetons de la famille de Henri II de Navarre,** par le même. Dax, J. Justère, 1886, in-8 de 14 pl. (Extr. des *Mém. de la Société de Borda.*)

Je ne crois pas que les monnaies du Béarn aient été étudiées un peu sérieusement en dehors du travail publié en 1855 par M. Bascle de la Grèze, dans les *Mémoires de l'Académie de Toulouse,* et du chapitre que Poey d'Avant leur a consacré dans ses *Monnaies féodales de France.* Ni l'un ni l'autre n'a songé à recueillir les renseignements que pouvaient contenir les archives; M. Blanchet a comblé cette lacune en ce qui concerne la période comprise entre 1562 et 1629. Il a analysé chronologiquement les pièces contenues dans la série B des Archives départementales des Basses-Pyrénées et fourni ainsi, pour le XVIe et le XVIIe siècle, le complément indispensable de la future monographie numismatique du Béarn. L'analyse des documents est suivie d'un commentaire intéressant dans lequel M. Blanchet rapproche les monnaies déjà publiées de la description mentionnée par les textes; j'y remarque ce qui est dit à propos de l'initiale S qui figure souvent dans la numismatique de Jeanne d'Albret. Les uns y ont vu *sola,* allusion à la viduité de Jeanne; d'autres *fermesse,* jeu de mots proposé par Longpérier, *fermo es* par Chaudruc de Crazannes (*Revue num.*, 1856 et 1857). Ces interprétations offraient quelque probabilité lorsque l'S était *fermé;* mais on a des exemples d'S non fermé, et les textes parlent de croix en forme de S, c'est-à-dire formées de huit S adossés deux à deux, et ces lettres ne sont pas barrées. Le problème n'est donc pas encore résolu et il faut attendre qu'un heureux hasard permette de savoir pourquoi cette initiale fut adoptée comme devise par Jeanne d'Albret.

Dans sa seconde notice, M. Blanchet réunit les jetons qui appartiennent à Henri II de Navarre, depuis Henri IV de France et à sa famille; il décrit ceux qui ont déjà été publiés, et donne la gravure de ceux qui sont inédits. Nous notons les jetons de Antoine de Bourbon, de Jeanne d'Albret, de Henri II de Navarre, de Catherine, sa sœur, duchesse de Bar, et de Marguerite de Valois. Je dois faire observer que, parmi les jetons classés à celle-ci, il s'en trouve deux, nos 8 et 9, qui, malgré l'initiale M, qui y paraît, n'appartiennent pas à cette princesse, mais à la ville de Meaux. (Cl., *Revue num.*, 1866, pl. XI.)

Anatole de Barthélemy.

Bouché-Leclercq, Manuel des institutions romaines. Paris, Hachette, 1886, in-8 de 654 pages.

Le *Manuel* de M. Bouché-Leclercq laisse bien loin derrière lui tous les ouvrages de même nature publiés en français, et il peut soutenir la comparaison avec les meilleurs travaux de l'érudition allemande. En voici les principales divisions : I. La cité et son gouvernement (la royauté, la république,

Digitized by Google

l'empire), p. 3-167. — II. Administration du territoire, p. 171-217. — III. Les finances, p. 221-262. — IV. L'armée, p. 265-337. — V. Le droit et la justice, p. 341-456. — VI. La religion, p. 459-562. L'auteur a joint en appendice des indications très précises sur la numération des Romains, sur la métrologie, sur la chronologie, et une liste des Fastes consulaires jusqu'à l'année 541 après J.-C. Le volume se termine par un index analytique qui m'a paru très complet, et par une liste de tous les auteurs de seconde main cités dans les notes.

L'ouvrage sera, pour les étudiants et même pour les érudits, un excellent instrument de travail. Il leur offrira d'abord sous une forme succincte, mais encore assez détaillée, une masse énorme de renseignements qu'on a souvent de la peine à réunir. En outre, il leur donnera sur chaque question les textes essentiels avec la mention des livres modernes où elle a été traitée. Ce n'est pas à dire que M. Bouché-Leclercq se soit contenté de dresser un vaste répertoire de faits. Son manuel est, à bien des égards, une œuvre personnelle où les vues originales ne sont pas rares. Sans doute ses assertions ne sont pas toutes à l'abri de la critique, et il est telle institution qu'on pourrait comprendre autrement que lui. Mais dans l'ensemble, ce gros volume est un des guides les plus sûrs que je connaisse.

P. Guiraud.

L'*Institut archéologique d'Amérique*, dont nous avons déjà signalé, à plusieurs reprises, l'intelligente activité, vient de publier une intéressante relation de M. William Hayes Ward, intitulée *Report on the Wolfe expedition to Babylonia*, 1884-1885 (32 pages). Le titre donné à cette exploration s'explique par ce fait que les fonds de la mission, vingt-cinq mille francs, ont été entièrement fournis par une seule personne, par miss Catherine Lorillard Wolfe, de New-York. La mission n'avait pas pour objet d'entreprendre des fouilles, ce que lui défendait d'ailleurs son firman ; c'était une simple reconnaissance, destinée à fixer l'opinion des savants sur les points où, le jour où ils disposeraient d'une somme considérable et de l'autorisation nécessaire, les fouilles inaugurées par la curiosité américaine pourraient être le plus fructueuses. L'exploration paraît, à ce point de vue, avoir été très bien conduite. M. Ward a visité toute la Chaldée méridionale, et son rapport contient de précieuses indications sur plusieurs sites qui semblent beaucoup promettre. On en rapprochera une note curieuse sur Sippara, ou plutôt sur une des Sipparas, qu'il a donnée dans le tome II des *Hebraïca*, journal trimestriel qui se publie à Chicago sous la direction de M. Harper (t. II, p. 78-86). G. P.

ERRATUM. — P. 150, l. 1, au lieu de *contours* lire *cantons*.

Digitized by Google

TABLES

DU TOME VIII DE LA TROISIÈME SÉRIE

I.—TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Procès-verbal de l'ouverture des momies de Ramsès II et de Ramsès III, par M. Maspero 1

Les derniers conseils, groupe en terre cuite du Musée Britannique, par M. Salomon Reinach 8

Antiquités et inscriptions inédites de Palmyre, par M. Clermont-Ganneau. 14

Les monuments antiques de Rome, à l'époque de la Renaissance (*suite et fin*), par M. E. Müntz 33

Anneaux et cachets de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. Deloche. 40

Histoire de l'épigraphie romaine, rédigée sur les notes de Léon Renier, par M. R. de la Blanchère 46

La grotte du dieu Bacax, au Djebel-Taïa, par M. Paul Monceaux..... 64

Chronique d'Orient, par M. Salomon Reinach..... 77

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 101

Société nationale des antiquaires de France 109

Nouvelles archéologiques et correspondances 112

Bibliographie : 1. Moritz-Alsberg. Les commencements de la civilisation du fer. 118

— 2. Léon Palustre. Mélanges d'art et d'archéologie. 1re année : Le trésor de Trèves 127

Les fouilles archéologiques et les stèles funéraires du Bolonais, par M. Jean Gozzadini..... 129

Anneaux et cachets de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. Deloche. 137

Antiquités et inscriptions inédites de Palmyre, par M. Clermont-Ganneau. 144

Digitized by Google

Pages.
Note sur une pierre gravée servant de cachet, par M. Mowat..... 149
Histoire de l'épigraphie romaine, rédigée sur les notes de Léon Renier (*suite*), par M. R. de la Blanchère..... 152
La châsse de sainte Geneviève, par M. Germain Bapst 174
Un sacrifice humain à Carthage, par M. H. Gaidoz..... 192
Fouilles de Suse, campagne de 1885-1886, par M. Dieulafoy 194
Le tumulus de Kerlan-en-Goulien, presqu'île du Cap, par M. du Chatelier..... 221
L'expédition Wolfe en Mésopotamie, 1884-1885, par M. Menant..... 233
Bulletin mensuel de l'académie des inscriptions 239
Nouvelles archéologiques et correspondance..... 245
Bibliographie : 1. Bulletin épigraphique publié sous la direction de M. R. Mowat..... 253
— 2. Aug. Nicaise. Le port féminin des torques chez certaines tribus de l'est de la Gaule..... 254
L'Artémis marseillaise du musée d'Avignon, par M. Hippolyte Bazin.... 257
Fouilles de Suse, campagne de 1885-1886 (*suite*), par M. Dieulafoy.... 265
Histoire de l'épigraphie romaine, rédigée sur les notes de Léon Renier (*suite*), par M. R. de la Blanchère..... 277
Sceaux hétéens de la collection de M. G. Schlumberger, par M. Aug. Baillet 301
Le tombeau de saint Denis, par M. Germain Bapst 306
Anneaux et cachets de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. Deloche. 313
Les monuments antiques de Rome à l'époque de la Renaissance (*suite*), par M. E. Müntz..... 319
L'épopée irlandaise. Histoire du cochon de Mac Dâthô, par M. Louis Duvau 336
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions..... 346
Société nationale des antiquaires de France..... 360
Nouvelles archéologiques et correspondance 360
Bibliographie : 1. Jules Quicherat. Mélanges d'archéologie et d'histoire. Archéologie du moyen âge..... 371
— 2. J.-A. Blanchet. Documents pour servir à l'histoire monétaire de la Navarre et du Béarn, de 1562 à 1629. Id. Jetons de la famille de Henri II de Navarre..... 375
— 3. Bouché-Leclercq. Manuel des institutions romaines.. 375

Digitized by Google

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

BAILLET (AUGUSTE). — Sceaux hétéens de la collection de M. G. Schlumberger 301
BAPST (GERMAIN). — La châsse de sainte Geneviève 174
— Le tombeau de saint Denis 306
BAZIN (HIPPOLYTE). — L'Artémis marseillaise du musée d'Avignon 257
BLANCHÈRE (R. DE LA). — Histoire de l'épigraphie romaine, rédigée sur les notes de Léon Renier 46, 152, 277
CHATELIER (DU). — Le tumulus de Kerlan-en-Goulien 221
CLERMONT-GANNEAU. — Antiquités et inscriptions inédites de Palmyre. 14, 144
DELOCHE (M.). — Cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*) 40, 137, 313
DIEULAFOY. — Fouilles de Suse, campagne de 1885-1886 ..... 194, 265
DUVAU (LOUIS). — L'épopée irlandaise. Histoire du cochon de Mac Dâthô. 336
GAIDOZ (H.). — Un sacrifice humain à Carthage 192
GOZZADINI (JEAN). — Les fouilles archéologiques et les stèles funéraires du Bolonais 129
MASPERO. — Procès-verbal de l'ouverture des momies de Ramsès II et de Ramsès III 1
MENANT. — L'expédition Wolfe en Mésopotamie, 1884-1885 233
MONCEAUX (PAUL). — La grotte du dieu Bacax, au Djebel-Taïa 64
MOWAT. — Note sur une pierre gravée servant de cachet 149
MÜNTZ (E.). — Les monuments antiques de Rome à l'époque de la Renaissance (*suite*) 33, 319
REINACH (SALOMON). — Les Derniers Conseils, groupe en terre cuite du musée Britannique 8
— Chronique d'Orient 77

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

XII, XIII, XIV. — Momie de Ramsès II (ensemble, face, profil).

XV. — Groupe en terre cuite du Musée Britannique.

XVI. — Momie de Palmyre.

XVII. — Inscription votive de Palmyre.

XVIII, XIX, XX, XXI. — Stèles étrusques de Bologne.

XXII. — Ce numéro correspond à la planche d'inscriptions palmyréniennes qui a été insérée dans le texte (pages 144-145).

XXIII, XXIV, XXV. — Restitution de la châsse de sainte Geneviève.

XXVI. — Artémis Dictynne.

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

Héliog. & Imp. J. & A. Lemercier.

LA MOMIE DE RAMSÈS II

VUE D'ENSEMBLE

Digitized by Google

Digitized by Google

Héliog. & Imp J. & A. Lemercier.

LA MOMIE DE RAMSÈS II.
LA TÊTE VUE DE FACE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Helio. & Imp. J. & A. Lemercier.

LA MOMIE DE RAMSÈS II
LA TÊTE VUE DE PROFIL.

Digitized by Google

Digitized by Google

Héliog. Dujardin. Imp. Eudes.

GROUPE EN TERRE CUITE
du Musée Britannique.

Digitized by Google

Digitized by Google

MOMIE DE PALMYRE

Hauteur, 1m,62.

Digitized by Google

Digitized by Google

AUTEL AVEC DÉDICACE PALMYRÉNIENNE

Hauteur, 0m,36.

Digitized by Google

Digitized by Google

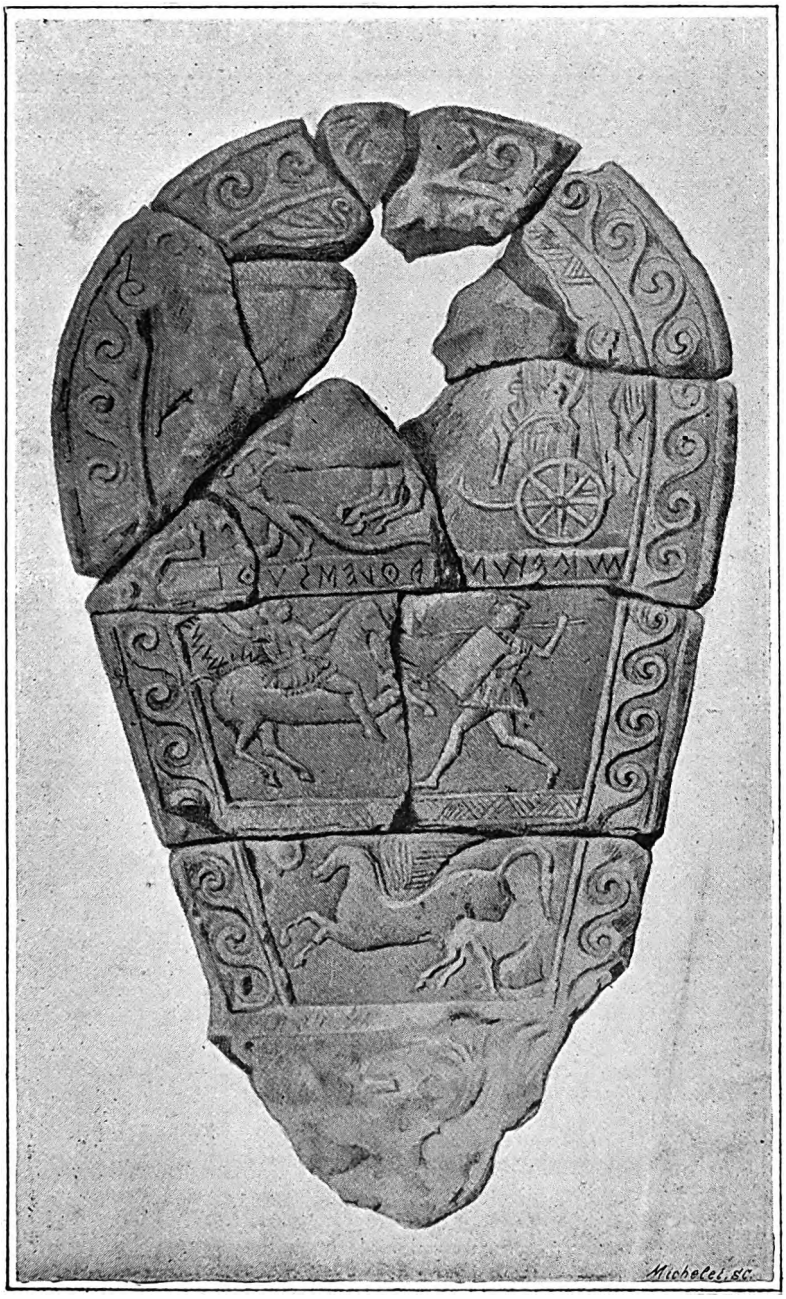

A

Digitized by Google

Digitized by Google

B

Digitized by Google

Digitized by Google

C

Digitized by Google

Digitized by Google

D

Digitized by Google

Digitized by Google

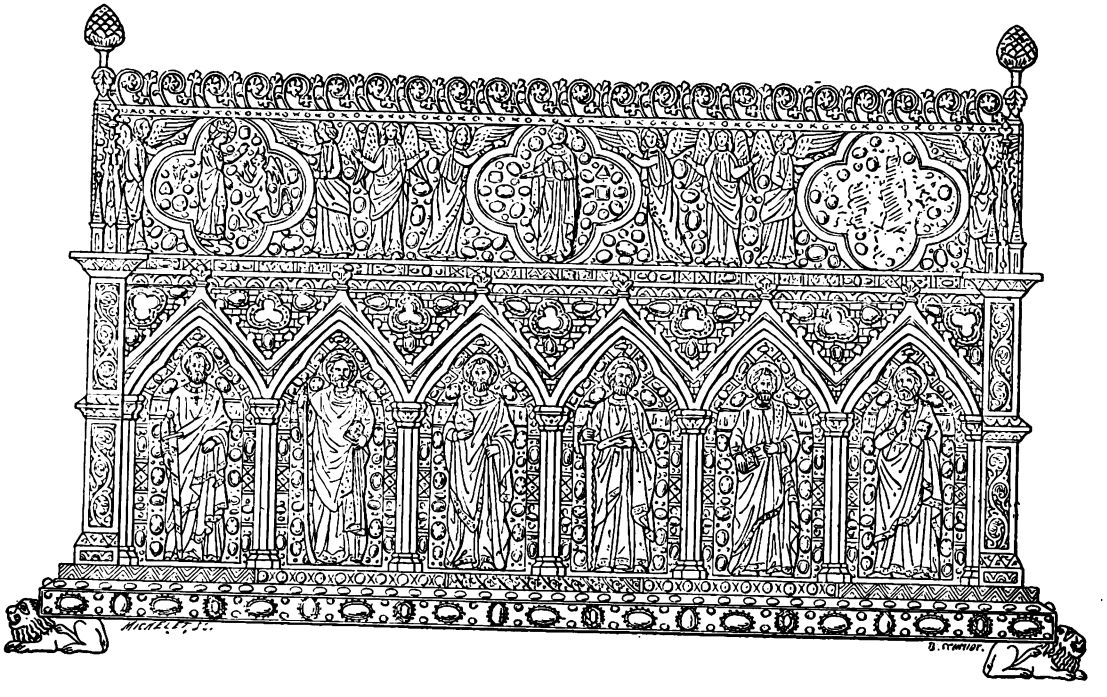

RESTITUTION DE LA CHASSE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Côté de saint Paul, saint Jacques le majeur, saint Jacques le mineur, saint Simon, saint Barthélemy et saint Philippe.

Digitized by Google

Digitized by Google

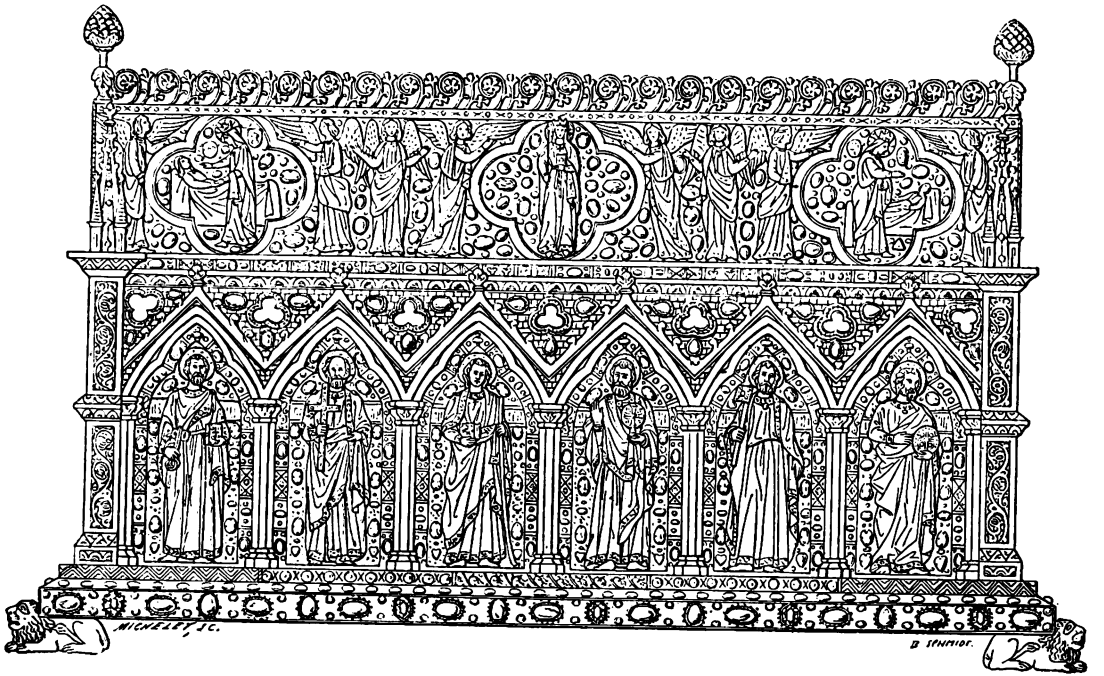

Côté de saint Pierre, saint André, saint Jean, saint Jude, saint Mathieu et saint Thomas.

Digitized by Google

Digitized by Google

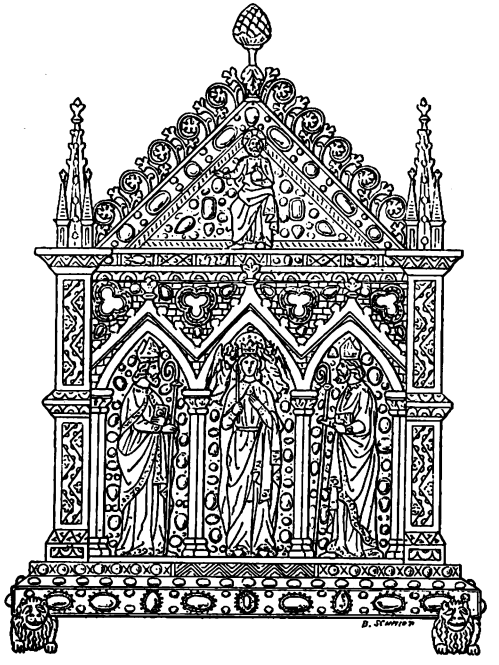

Côté de sainte Geneviève entourée de saint Germain et de saint Loup.

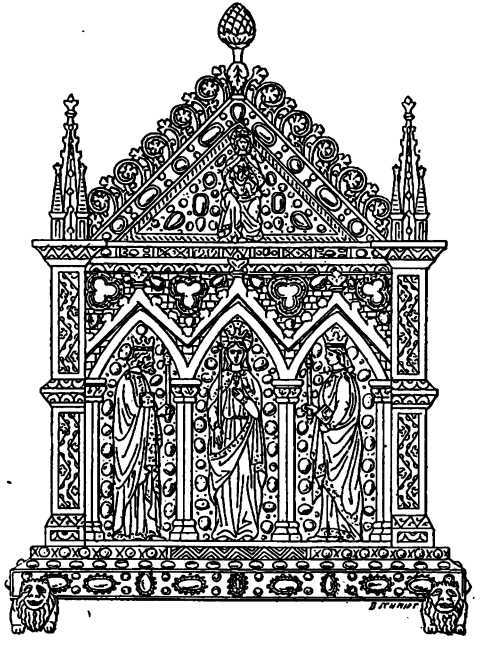

Côté de Clovis et de sainte Clotilde.

Digitized by Google

Digitized by Google

ARTÉMIS DICTYNNE

MONUMENT MARSEILLAIS DU MUSÉE D'AVIGNON

HAUTEUR DE LA STÈLE 0^{M} 58

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google